QK1
.A215
v.6-7
1908-09

Année 1908 - 1909

VOL. VI - 7

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902, à Tananarive
par M. le Gouverneur Général Gallieni

Philologie. — Ethnographie
Histoire. - Croyances. - Traditions. - Légendes
Institutions politiques et sociales
Lois et coutumes

TANANARIVE
Imprimerie Officielle de la Colonie
—
1909

MISSOURI BOTANICAL
GARDEN LIBRARY

$1.00

ERRATA AU BULLETIN DE 1908

I. — Lignes et signatures omises page 176

Elles sont sûres ainsi d'avoir bientôt des enfants. Mais elles ne doivent partager avec personne ce qu'elles ont pu saisir. Sans cela la personne avec laquelle elles ont partagé deviendrait mère à leur place.

Les hommes répartissent les bananes et les cannes à sucre entre leurs femmes et leurs sœurs. Cela leur fait avoir infailliblement de la progéniture.

A. DANDOUAU.

II. — Faute d'impression

Page 175, ligne 20 : lire *van* au lieu de *veau*.

Ajouter à l'article : *Une convention de fokonolona à Tananarive* (1884), (p. 60-72), le nom de l'auteur : **M. AUJAS.**

Les gisements fossilifères d'Ampasambazimba

(Compte rendu des fouilles exécutées par l'Académie malgache à Ampasambazimba en 1908)

C'est en 1902, par MM. Raybaud et Gaston Fontoynont, que furent mis au jour les premiers subfossiles.

En août 1904, M. Jully, président de l'Académie, se rendit en mission à Ampasambazimba et en rapporta de nouveaux échantillons ainsi que des renseignements, grâce auxquels il put donner une explication satisfaisante de la formation de ces dépôts.

La même année, MM. Jully et Standing, à la suite d'un nouveau voyage, publièrent dans le deuxième fascicule du vol. III de nos *Bulletins* un rapport des plus détaillés dans lequel ils fixaient définitivement la nature et les causes de la formation de la couche fossilifère (1).

Enfin, au cours de cette année 1908, une nouvelle mission fut confiée par l'Académie à son président, le Dr Fontoynont, et à son vice-président, M. Standing.

Dans le courant du mois d'août, M. Standing se rendit à Ampasambazimba où l'avait précédé de quelques semaines l'indigène Ramaniraka chargé de faire les premiers aménagements. Dès l'arrivée de M. Standing, les travaux furent commencés.

Dans les premiers jours du mois de septembre, je me rendis moi-même sur les lieux et j'y remplaçai M. Standing Enfin, au milieu de septembre, Ramaniraka resta seul et continua le travail d'après les indications qui lui avaient été données.

Ainsi que l'ont exposé à différentes reprises notre regretté président Jully, nos collègues Baron, Standing et Mouneyres, dont les rapports figurent aux procès-verbaux des années précédentes, le gisement fossilifère que nous étudions est situé dans la province de Miarinarivo, au sud-ouest du petit village de Tsarazaza, en un point nommé Ampasambazimba, en raison de l'existence d'un tombeau de vazimba dans lequel d'ailleurs il n'a été trouvé que quelques fragments d'os impossibles à déterminer. Ce gisement a pour siège une dépression dont la forme peut être rapportée à un demi-cercle. Il est limité à l'est et au sud, sur

---

(1) Voir *Académie malgache* : RAYBAUD, vol. I, fasc. 2.
STANDING, vol. II, fasc. 4.
JULLY et STANDING, vol. III, fasc. 2.
STANDING, vol. III, fasc. 4.
STANDING, vol. IV.

un contour semi-circulaire, par le cours du Mazy, en aval du confluent de la petite rivière Andriampotsy. A l'ouest et au nord, il est fermé par des coulées de lave et des basaltes qui ont déterminé la formation de hautes collines abruptes. Ce gisement s'étend dans sa plus grande étendue sur une longueur d'environ 200 à 250 mètres. Il est de toute vraisemblance que le Mazy, détourné de son cours par les coulées volcaniques, a formé pendant un temps plus ou moins long avant qu'il ait pu se frayer le cours qu'il a actuellement, un lac qui occupait la dépression aujourd'hui fossilifère.

Nos collègues Standing, Mouneyres et Baron se sont trouvés d'accord pour évaluer à cinq ou six siècles l'ancienneté des couches supérieures des dépôts fossilifères, avec un maximum d'ancienneté d'une dizaine de siècles pour les parties les plus profondes.

Une prise d'eau faite sur la petite rivière Andriampotsy, affluent du Mazy, a permis, dès les fouilles antérieures, d'amener par un chenal l'eau jusqu'au niveau de l'emplacement des travailleurs. Ce chenal rejoint, après un long parcours sinueux, le Mazy et sert à déblayer au fur et à mesure la terre qui a passé entre les mains des travailleurs, terre généralement stérile vu la façon minutieuse dont les ouvriers procèdent ; il permet aussi, comme dans un véritable sluice, de retrouver les ossements ou objets divers qui avaient pu échapper à un premier examen. Les ouvriers accroupis face à la bande fossilifère, un bâton pointu à la main, grattent la terre et font place nette, rejetant en arrière d'eux la terre stérile, sculptant dans le sol avec leur bâton pointu les os dès qu'ils les aperçoivent, procédé qui permet la conservation d'os même extrêmement fragiles ou très petits comme ceux par exemple de petits rongeurs ou de petits oiseaux. Quand il est nécessaire, une chasse d'eau faite par le chenal assure l'évacuation dans le Mazy de toute la terre travaillée. C'est ainsi que s'est trouvée exhumée la riche collection d'ossements provenant des fouilles précédentes. C'est de même qu'ont été extraits les ossements au sujet desquels M. Standing a bien voulu faire à l'Académie Malgache, dans sa séance du 17 septembre 1908, le rapport suivant :

RAPPORT DE M. STANDING

Les fouilles d'Ampasambazimba, reprises au mois d'août après un intervalle de plus de deux ans, ont déjà donné des résultats très importants et intéressants. Je me suis rendu sur les lieux, accompagné de l'indigène Ramaniraka. Les premiers jours ont été occupés par des travaux préliminaires. Il a fallu approfondir et réparer le canal qui sert à conduire, à travers les fouilles, les eaux d'une petite rivière, affluent du Mazy. La disparition de la case du poste de Tsarazaza, qui servait autrefois d'habitation aux Européens surveillant les fouilles, nécessita la

construction de nouvelles cases provisoires à côté du marais fossilifère. Enfin, nous pûmes commencer les fouilles proprement dites. Une cinquantaine d'ouvriers, pourvus de morceaux de bois pointus, ont été vite dressés au travail. Nos travaux n'ont pas tardé dès leur reprise à donner des résultats importants. Dès les premiers jours, un superbe crâne de *Palæopropithecus maximus* a été trouvé avec plusieurs os de membres de lémuriens de plusieurs espèces et deux grands bassins, ainsi que des fémurs, des tibio-tarses, des phalanges, etc., appartenant à des *Œpyornis*.

Le 1er septembre, le président de l'Académie m'a rejoint et pendant plusieurs jours il a surveillé personnellement les fouilles. Après son départ, le surveillant indigène Ramaniraka qui, dès le commencement des travaux paléontologiques de l'Académie malgache a rendu des services très utiles et éclairés, a pu diriger lui-même les fouilles. Jusqu'à ce jour plusi urs nouvelles trouvailles ont été effectuées, dont la plus importante au point de vue zoologique est celle d'un lémur d'un nouveau genre (1), de très grande taille, plus grand encore que le *Palæopropithecus maximus*, de dimensions presque égales à celles de la grande espèce de *Megaladapis* déjà découverte à Ampasambazimba. Ce nouveau genre n'est représenté jusqu'à présent que par deux fragments de maxillaire inférieur et deux seuls fragments de maxillaire supérieur. Heureusement la dentition de la mâchoire inférieure est complète, permettant ainsi de déterminer exactement la place à assigner à ce nouveau lémurien. Plusieurs caractères permettent de le ranger dans la sous-famille des *Indrisinées*, famille dans laquelle ce nouveau lémurien se rapproche surtout des *Palæopropithèques*. Ce qui est toutefois particulièrement intéressant, c'est que d'après la forme de ses molaires, il doit être regardé comme un intermédiaire entre les *Palæopropithèques* et les *Megaladapis*. On peut constater dans les molaires une transition nette entre le type de molaire quadrituberculée qui caractérise tous les *Indrisidæ* et les dents trituberculées qui se trouvent chez les *Lemuridæ*. On pensait jusqu'ici, en effet, mais sans preuves certaines, que c'est par la suppression de la pointe linguale postérieure (pointe interne) de la molaire et la translation de la pointe antérieure dans une position intermédiaire entre les deux pointes labiales (pointes externes) que chez les lémurs, les hapalémurs, les lépidolémurs, les *Chirogales*, ainsi que chez les *Megaladapis* s'est formée la molaire franchement triangulaire caractéristique de cette sous-famille des *Lemuridæ*. Le maxillaire que je viens d'étudier permet de donner à cette assertion une certitude absolue. Il n'a pas encore été possible de faire une étude détaillée des nombreux os de membres qui viennent d'enrichir nos collections, mais nous pouvons citer dès maintenant de grands fémurs de

---

(1) Ce nouveau lémurien fait l'objet d'une étude spéciale publiée plus loin au cours de ce volume par M. Standing.

lémuriens probablement de *Megaladapis* et de *Palæopropithecus* qui faisaient autrefois presque absolument défaut dans les restes exhumés à Ampasambazimba. Il se trouve aussi deux ou trois fémurs ressemblant à l'os figuré et décrit par M. G. Grandidier et qu'il attribue à un genre de paresseux (*Bradytherium*), opinion controuvée par Ameghino, paléontologiste du Sud-Amérique, qui lui l'attribue à un lémur.

L'étude détaillée des ossements nouveaux provenant des fouilles que l'Académie a entreprises cette année sera ultérieurement complétée, d'autant plus que de nouveaux spécimens, dont quelques uns peut-être inconnus jusqu'ici, vont sans doute, d'ici peu, nous être envoyés.

*
* *

Outre les ossements dont M. Standing a entretenu l'Académie Malgache dans le rapport ci-dessus, il y a lieu de signaler une trouvaille d'un très grand intérêt. On a, en effet, en pleine couche fossilifère, au milieu de fragments d'*Œpyornis* et de nombreux os de lémuriens, trouvé un bâton de bois travaillé et un outil en os accompagnant une jarre en terre absolument intacte, preuves indéniables de la contemporanéité de l'homme et de ces subfossiles. Ces objets ont été trouvés à 2 mètres et demi de profondeur, dans un sol où certainement ils n'avaient pu être ni volontairement ni récemment enfouis. La présence d'os enchevêtrés tout autour et surtout la contexture même de ces objets en sont à eux seuls une preuve suffisante.

Les gravures ci-jointes représentent les pièces en question, témoignage d'un signe déjà assez avancé de civilisation chez ces premiers habitants de l'île, contemporains de l'*Œpyornis*, des *Megaladapis*, des *Propithecus* et autres lémuriens à l'heure actuelle disparus.

Le morceau de bois taillé, dont il n'a pas été possible de déterminer l'essence, est très nettement un manche d'outil. Il est facile, sur l'une des extrémités, d'y voir les traces produites par un instrument tranchant qui a servi à le tailler légèrement en pointe mousse. Il mesure 0 m. 52 de long. Son diamètre est de 0 m. 03. L'autre extrémité est cassée; un accident sans doute, car le fabricant ou le propriétaire de l'instrument avait dû arrondir cette extrémité. Cette arme, qui pouvait servir également d'outil, est représentée par une hache taillée dans un tibio-tarse de *Mullerornis* et trouvée tout à côté du bout de bois décrit précédemment. Cette hache, figurée ci-contre, est fort bien faite. Elle a un biseau avec une lame qui dut être bien coupante.

L'hypothèse d'une fracture accidentelle déterminant cet aspect est inadmissible ; car il y a eu un véritable évidement d'une partie d'un os choisi d'ailleurs, certainement pour en faciliter la taille, chez un *Mullerornis*. Une fracture n'aurait pu donner ni la courbure ni le poli qu'on constate encore facilement.

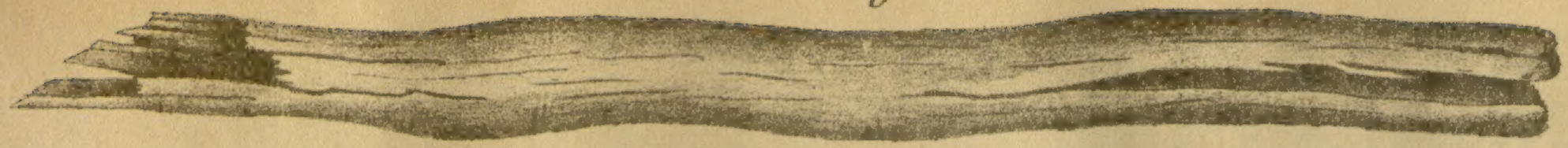

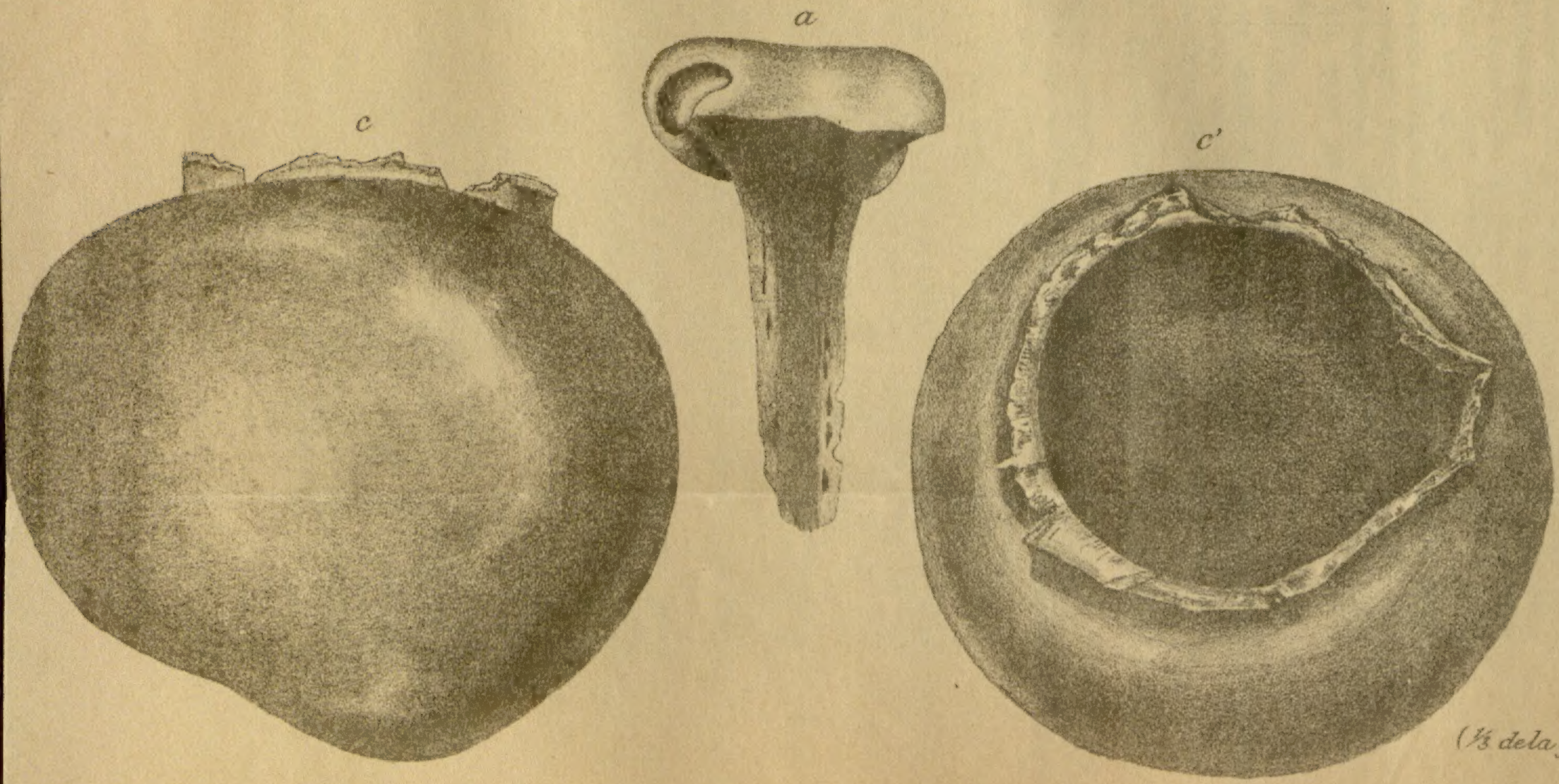

(⅓ de la grandeur naturelle)

(a) *Hache taillée dans un tibio-tarse de Mullerornis*
(b) *Son manche en bois*
(c, c') *Jarre en terre cuite trouvée à côté de la hache.*

Le manche et la hache s'articulent aisément. Ils semblent bien faits l'un pour l'autre.

Il était intéressant de se demander si l'usage d'outils en os est connu à Madagascar. Aussi la question a-t-elle été soulevée à la séance de l'Académie, où je présentai les objets que je viens de décrire. Notre collègue Andriamifidy a affirmé qu'il n'avait connaissance de l'existence actuelle que de peignes en os et que jamais la présence d'aucun autre instrument ni d'aucune arme de ce genre n'avait été signalée dans le pays du temps du gouvernement malgache. M. Standing fit alors observer que d'ailleurs il n'y avait pas, en Emyrne, de pierre à tailler proprement dite.

La jarre est telle que la représente la planche I. C'est un objet encore en usage à l'heure actuelle et employé par les femmes du plateau central pour aller recueillir l'eau aux fontaines et la conserver dans les maisons, c'est le *siny* malgache. Elle est faite en terre et a subi une cuisson, une excellente cuisson même. Elle ne présente aucun vernis, aucun revêtement intérieur ni extérieur. Les parois, toutefois plus épaisses que celles des jarres actuellement en usage, mesurent 1 centimètre d'épaisseur. Elle est ventrue mais un peu grossièrement faite en ce sens que le fond n'en est pas très stable, parce que pointu, ce qui rend l'objet tout entier quelque peu asymétrique. La partie ventrue a un diamètre de 0 m. 31. L'intérieur comme l'extérieur, dans toute la partie inférieure, est noirci par la fumée et par le contenu qui y a brûlé, ce qui indique un objet usager. On remarque aussi sur chacune des faces des traces de la main du modeleur sous forme d'inégalités. L'orifice a un diamètre de 0 m. 19. Cet objet n'a été ni tourné, ni poli.

Ce n'est pas la première fois que sont trouvées des traces de l'industrie humaine à Ampasambazimba. En effet, au cours de leur rapport, en 1904, MM. Jully et Standing émettaient l'opinion suivante à propos de fragments de poterie découverts en différents points de l'ancienne cuvette lacustre :

« Il semble que cette catastrophe ait eu l'homme pour « témoin. Lorsque furent apportés les premiers fragments de « poterie rencontrés dans les fouilles, aucune conclusion n'en « put être tirée, car ils avaient été trouvés près des ossements, il « est vrai, mais à l'entrée de la cuvette. Ce pouvait être un apport « ultérieur sans signification, du moment qu'il était isolé. Mais « depuis, d'autres fragments ont été découverts en deux endroits « différents, éloignés du premier et distants de 15 mètres entre « eux, en remontant vers le nord, à une profondeur respective « de 0 m. 97 et 0 m. 96, c'est-à-dire sensiblement la même que celle « de la couche ossifère. On ne peut pas tirer une conclusion « ferme de ces objets, mais il est permis maintenant d'avoir la « conviction de rencontrer, au cours de la campagne prochaine, « d'autres témoins plus nombreux et plus complets. »

Les prévisions que MM. Jully et Standing faisaient en 1904 se sont donc réalisées au cours de cette année.

Si nous ajoutons ces preuves absolues données de la présence de l'homme au moment où vivaient nos grands lémuriens, nos *Æpyornis* et où se passaient dans le Centre de l'île des phénomènes volcaniques d'une intensité extraordinaire, à la découverte du nouveau genre de lémurien qui jette un jour nouveau sur la formation des différents lémuriens subfossiles, comme le prouve nettement le travail de M. Standing (1), on peut affirmer que les fouilles de 1908 ont mis au jour des documents de la plus haute importance, continuation des belles découvertes précédemment faites.

Quel encouragement pour l'Académie Malgache de persévérer dans ses recherches.

Dr M. FONTOYNONT.

(1) Voir plus loin l'article de M. Standing.

SUBFOSSILLES PROVENANT DES FOUILLES D'AMPASAMBAZIMBA

LES LÉMURIENS [1]

(Suite)

Les fouilles d'Ampasambazimba, reprises dans la dernière saison sèche, ont déjà donné des résultats importants ; notamment la découverte d'un nouveau genre de lémurien de taille gigantesque. Malheureusement jusqu'à présent aucun crâne complet de cet animal intéressant n'a été découvert ; toutefois une mâchoire inférieure contenant la série dentaire complète, avec deux fragments des deux côtés des maxillaires supérieurs, permettent de déterminer exactement les relations de parenté de cette nouvelle découverte, et de se former une idée approximative de sa taille et de son aspect général. Ces fragments sont reproduits sur les planches II et III. Une étude de la dentition et de la forme de la mâchoire montre de suite des affinités incontestables avec les *Palæopropithecus*, bien qu'il existe en même temps des différences assez considérables pour justifier, en sa faveur, la création d'un nouveau genre. Je propose de lui donner le nom de *Archæoindris Fontoynontii,* étant donné que l'honoré président de l'Académie Malgache, le Dr Fontoynont, surveillait les fouilles au moment de la découverte de ce nouveau document paléontologique.

La formule dentaire est la même que celle de la sous-famille des *Indrisinées :*

$$\frac{\text{i. 2 — c. 1 — p. m. 2 — m. 3.}}{\text{i. 2 — c. 0 — p. m. 2 — m. 3.}}$$

cependant la conformation des molaires indique des affinités non seulement avec les *Indrisinées*, mais avec les *Megaladapis.* Le tubercule postéro-interne des molaires, qui chez les *Megaladapis* est presque disparu, est chez les *Archæoindris* dans un état de réduction exactement intermédiaire entre les *Megaladapis* et les *Palæopropithèques.* Ce qui rend donc particulièrement intéressant ce nouveau fossile, c'est qu'il représente très nettement une forme de transition entre la dent quadrituberculée des *Archæolemurs* et des *Propithèques*, et la dent trituberculée des lémurs proprement dits. Les molaires supérieures du nouveau fossile sont remarquables aussi par l'extrême développement des trois petits tubercules labiaux du *cingulum* de la dent.

---

(1) Voir STANDING : vol. II, fasc. IV ; vol. III, fasc. IV ; vol. IV.

On pourrait même dire sans exagération que la deuxième molaire supérieure porte *sept* tubercules d'une grandeur à peu près pareille. Les prémolaires du côté droit sont intactes et ne diffèrent guère, sauf par leur taille plus considérable, des mêmes dents chez les *Palæopropithèques* L'alvéole large et profonde indique que la canine a été une arme formidable.

La forme de la mâchoire inférieure diffère essentiellement de celle des autres membres de la sous-famille des *Indrisinées*. Elle est moins profonde, son bord inférieur étant sensiblement droit et horizontal. Les incisives sont plus verticales même que chez les *Archæolemurs*. Par ce caractère, notre fossile se range à coté des singes anthropoïdes de l'ancien monde. Une coupe verticale le long de la symphyse présente une forme qui diffère essentiellement (comme on peut le déduire d'après la vue de profil) de celles des autres genres de la sous-famille. Cette conformation de la mâchoire tend à rattacher notre fossile aux *Megaladapis*, aux *Archæolemurs* et aux *Hadropithecus*. Sa dentition cependant ne laisse aucun doute sur sa parenté étroite avec les *Indrisinées*.

Ci-après j'ajoute les dimensions des dents comparées avec celles de *l'alæopropithecus maximus* et de deux espèces de *Megaladapis*.

Dimensions comparatives des dents de l' « Archæoindris Fontoynontii », du « Palæopropithecus maximus », du « Megaladapis Grandidieri » et du « Megaladapis Edwardsi ».

	Archæoindris Fontoynontii	Palæopropithecus maximus	Megaladapis Grandidieri	Megaladapis Edwardsi
Mâchoire supérieure :				
M. 3... longueur max...	12	10,1	19	26,6
— ... largeur — ...	12,7	9,5	16,3	22,2
M. 2... longueur — ...	22	18	18,1	24
— ... largeur — ...	16,3	12,9	13,2	20,8
M. 1... longueur — ...	23,4	18,8	15,1	19,3
— ... largeur — ...	16,3	13,4	12,8	16
P. M. 3 longueur — ...	»	»	10,7	11,3
— largeur — ...	»	»	10,2	13,3
P. M. 2 longueur — ...	18,8	16,7	10,4	11,8
— largeur — ...	12,3	9,3	9,3	10,5
P. M. 1 longueur — ...	19	15,7	12,1	12,3
— largeur — ...	9	9,2	6,7	7,8
Mâchoire inférieure :				
M. 3... longueur max...	17,5	14	26,1	37,5
— ... largeur — ...	12	9,4	11	16,5
M. 2... longueur — ...	22,2	16,8	18,1	24,8
— ... largeur — ...	13,7	10,7	11,2	14,7

[*Grandeur naturelle.*]

ARCHÆOINDRIS FONTOYNONTII

(Genus novum)

[*Grandeur naturelle.*]

ARCHÆOINDRIS .FONTOYNONTII

(Genus novum)

	Archæoindris Fontoynontii	Palæopropi-thecus maximus	Megaladapis Grandidieri	Megaladapis Edwardsi
M. 1... longueur max...	22,4	17,6	14,2	19
— ... largeur — ...	13,4	11,5	9,3	12,5
P. M. 2 longueur — ...	17,8	17,4	11,1	13,9
— largeur —	12,8	8,8	7,1	8,7
P. M. 1 longueur — ...	20	17,5	10,5	12
— largeur —	8,8	6,5	6,5	6,5

Une comparaison de la longueur de la série dentaire de l'*Archæoindris* avec celle du *Palæopropithecus maximus* indiquerait par rapport à ce dernier un animal de taille énorme. La longueur du crâne, depuis les incisives supérieures jusqu'au bord inférieur du *foramen magnum*, serait de 0 m. 230. A en juger par les quelques indications que nous possédons, il est probable que l'*Archæoindris* avait la tête moins aplatie que celle des *Megaladapis* et des *Palæopropithèques*, c'est-à-dire une forme intermédiaire entre, d'une part, celle des autres lémuriens gigantesques et d'autre part celle des *Archæolemur* et des *Hadropithecus*. Nous espérons bien, dans les fouilles que nous entreprendrons en 1909, découvrir un spécimen plus complet de ce nouveau représentant de la faune disparue de la Grande Ile.

H.-F. STANDING,
Docteur ès sciences.

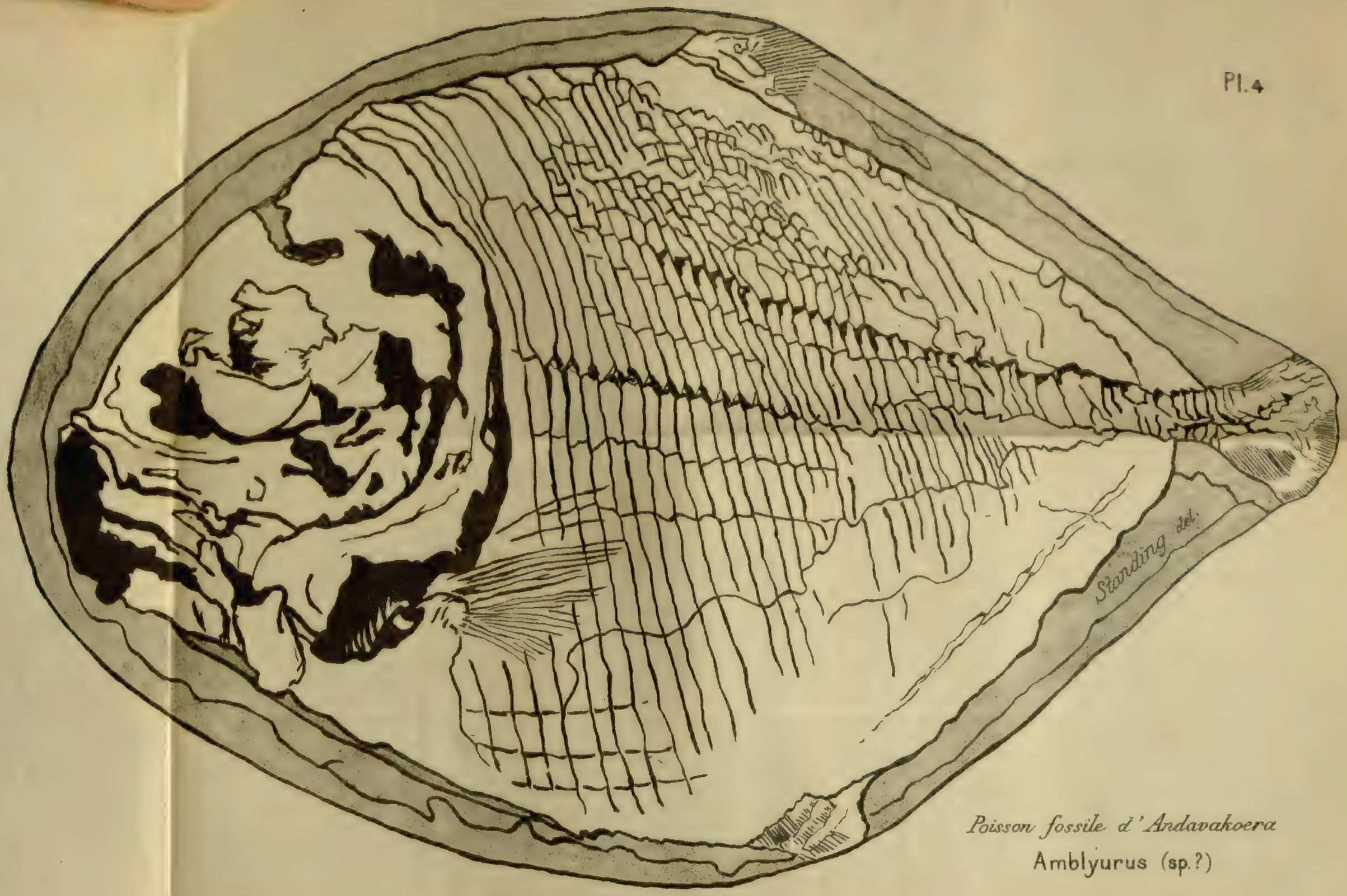

Poisson fossile d'Andavakoera
Amblyurus (sp.?)

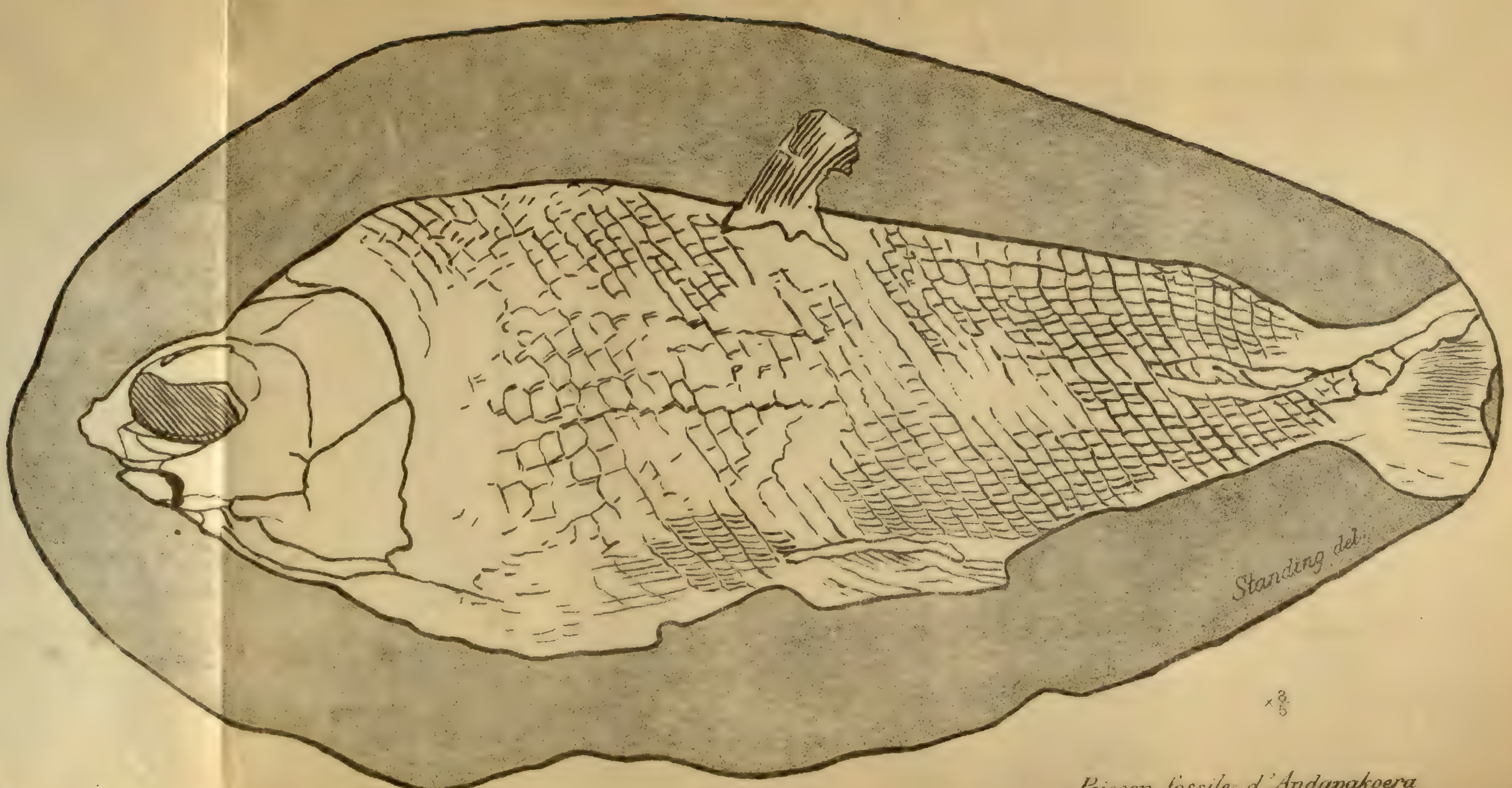

×$\frac{8}{5}$

Poisson fossile d'Andavakoera
Lepidotus (sp?)

NOTE

sur les poissons fossiles de la région d'Andavakoera

(Nord de Madagascar)

par M. A. MERLE, chef du Service des Mines

Dans le courant de juillet 1908, M. Gilliot, contrôleur des mines des colonies, en résidence à Diego-Suarez, fit une très intéressante découverte paléontologique dans la région d'Andavakoera, au cours d'une tournée sur les placers Mortages-Grignon.

Les fossiles recueillis par M. Gilliot et dont un certain nombre d'exemplaires ont été envoyés par lui au service des mines à Tananarive se rapportent à deux espèces de poissons :

1° Poisson de forme ovale haute, couvert d'écailles rhombiques plus hautes que larges au milieu des flancs, disposées en rangées obliques et unies par articulations. Nageoire caudale hémihétérocerque, petite et peu échancrée, le lobe supérieur garni d'écailles sur une longueur un peu plus grande que l'inférieur.

Sur l'échantillon présenté il est difficile de pousser plus loin la diagnose qui semble toutefois suffisante pour permettre le classement dans l'ordre des *Lepidosteidæ* Huxlen, famille des *Stylodontidæ* et genre *Amblyurus* Agassiz.

L'unique espèce connue (1) (*A. macrostomus* Ag.) se trouve dans le lias inférieur de Lyme Regis (Dorset).

Or les grès d'Andavakoera sont attribués au lias.

La fente buccale paraît assez grande, mais il est impossible d'observer les dents qui manquent totalement. Peut-être nous trouvons-nous en présence d'une espèce nouvelle.

2° L'échantillon de la seconde espèce est encore moins déterminable que le précédent.

La forme de l'animal est beaucoup plus allongée et sa taille plus petite. Ecailles rhombiques disposées en rangées obliques. Nageoire caudale assez grande, hémihétérocerque ; le revêtement écailleux se poursuit beaucoup plus loin dans le lobe supérieur que dans le lobe inférieur.

---

(1) ZITTEL : *Traité de paléontologie*, tome III, page 201.

Les caractères ci-dessus et les conditions de gisement permettent de supposer qu'on se trouve en présence du genre *Lepidotus* Agassiz.

Les fossiles se trouvent enrobés dans une enveloppe siliceuse qui dessine à peu près les formes du poisson. Il semble y avoir là un phénomène de concentration moléculaire de la silice autour de la matière organique, analogue à celui qu'on observe dans les *chailles* du Jura, où le rognon siliceux présente presque toujours, comme noyau, un petit crustacé (Glypha).

UNE ARAIGNÉE MAÇONNE

On connaît bien les *guêpes maçonnes* ; dans ses *Souvenirs entomologiques*, H. Fabre en a vulgarisé les mœurs curieuses ; nos Malgaches ne les ignorent pas eux-mêmes. Ils les désignent sous l'appellation de « Fangaraka » et ont un « Fady » à leur sujet : « Aza manimba tranom-pangaraka sao kely an-dilana tahaka azy » (Ne détériore pas le nid de la guêpe maçonne, de peur de voir ta taille se rapetisser comme la sienne).

Mais une *araignée maçonne*, comme celle dont j'ai envoyé des spécimens à l'Academie malgache, est, si je ne me trompe, inconnue jusqu'ici, tant des savants en la matière que des Malgaches eux-mêmes. Dès lors, il m'est difficile de lui assigner une détermination scientifique ou même vulgaire bien certaine ; scientifiquement elle me paraît, sauf erreur, appartenir au genre *Epeira ;* vulgairement elle n'aurait d'autre appellation chez les indigènes que celle, bien incertaine encore, de « Tsihelingelina » pour certains, de « Fampisorona » pour d'autres, désignant non l'insecte, mais sa demeure ou son nid. Le Dr Auguste Vinson, dans son ouvrage sur *Les aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar*, ne l'a pas signalée. Il y fait seulement mention des « Lycoses qui pratiquent dans le sol des trous « qu'elles garnissent de soie pour s'y loger ».

Moi-même, bien qu'ayant pas mal « fréquenté » chez « dames Arachnes », je ne l'ai rencontrée, un jour, que par hasard, en cherchant d'autres insectes dans la brousse.

Ayant communiqué quelques spécimens de l'araignée maçonne et de son nid à M. L.-O. Howard, l'éminent chef du « bureau d'entomologie» de «l'U. S. Departement of agriculture » de Washington, je viens de recevoir de ce savant entomologiste une lettre où il m'écrit que les spécimens envoyés sont tout à fait nouveaux pour lui. Il les a soumis à l'examen de M. Nathan Banks, entomologiste, lui aussi, de «l'U. S. Departement of agriculture » de Washington qui les a déclarés appartenir, en effet, au genre *Epeira*. M. Nathan Banks a ajouté que, jusqu'à ce jour, du moins à sa connaissance, aucun nid d'araignée de ce genre n'avait été signalé. On trouve bien des parcelles pierreuses dans les cocons de diverses araignées connues, par exemple d'une espèce de *Theridion* d'Europe et de diverses espèces américaines de Cœlotes, mais ces cocons sont sphériques. Des nids de la forme de ceux envoyés de Madagascar sont tout à fait nouveaux pour lui comme pour M. L. Howard. En tout cas, pour sûr, l' « *araignée maçonne* » dont il s'agit est des plus intéres-

santes, par la façon dont elle construit sa demeure ou son nid. Elle la *bâtit* ou *maçonne* en forme de *corne d'abondance* avec des parcelles de quartz et de terre silico-argileuse agglomérées qui en constituent la paroi extérieure ; l'intérieur est garni d'un revêtement soyeux qui fait liaison.

Au moyen de fils savamment combinés, l'araignée suspend aux graminées cette corne maçonnée svelte et solide non moins que très singulière et originale.

Dans cet intérieur confortable, la bestiole établit son logement et celui de sa progéniture dont le gynécée occupe l'appartement le plus retiré. Sous un auvent soyeux, à l'abri des intempéries et des surprises malencontreuses, elle guette patiemment ses proies, insectes minuscules destinés à sa nourriture et à celle de ses petits : c'est là où elle rentrera en toute hâte, gardienne vigilante, si, au cours de quelque sortie, elle a vu s'approcher un ennemi, afin d'en défendre l'entrée

Ci-joint spécimen de l'insecte et de sa demeure ou nid, avec petit croquis rudimentaire.

Ce que disait le Dr Auguste Vinson, il y a près d'un demi-siècle, peut se dire encore aujourd'hui, et ce sera la conclusion de cette communication sommaire : « L'arachnologie de Mada-« gascar est assurément la partie la plus neuve de l'entomologie « de cette grande île. La majorité des Aranéides sont les mêmes « qu'à l'île de la Réunion et à l'île Maurice. On y trouve les « belles espèces de ces deux îles ; mais autour de ce lot commun « vient se ranger pour Madagascar une faune spéciale où chaque « découverte est une nouveauté. »

PAUL CAMBOUÉ.

Nid de l'araignée maçonne

L'ORIGINE DES NOMS DE MOIS A MADAGASCAR

NOTES DE PHILOLOGIE COMPARÉE

(Fragments du R. P. THOMAS) (*)

I. — Mois hova et antaimoro ; vintana antanosy. — Faits acquis et problèmes

On sait depuis longtemps que, pour désigner les mois de leur calendrier lunaire, les Hova ont emprunté aux Arabes leurs noms des douze constellations zodiacales.

Les mêmes dénominations se retrouvent à Farafangana où, après quatre siècles de lutte, elles ont presque définitivement supplanté les appellations de mois plus anciennes que, seuls, quelques vieillards connaissent et emploient encore aujourd'hui.

Enfin ces mêmes noms existaient à Fort-Dauphin, au milieu du XVII^e^ siècle; mais les Antanosy, qui s'en servaient uniquement comme divisions astrologiques de l'année solaire tropique, ne les avaient pas substitués à leurs anciens noms de mois lunaires conservés jusqu'à nos jours.

Pour ce groupe de calendriers réglant les divisions de l'année civile ou astrologique, la question d'origine et d'étymologie semble avoir été élucidée au moins dès 1658 ; puisque, à cette date, dans le chapitre 42 de son histoire, Flacourt pouvait mettre en regard des douze « signes du ciel ou *vintans* » leur traduction latine (1).

---

(1) **Zodiaque arabe**

El-hamal	le Bélier
Eth-thoûr	le Taureau
El-djoûzâ	les Gémeaux
Es-saratân	l'Ecrevisse
El-asad	le Lion
Es-sounboul	l'Epi (de la Vierge)
El-mîzân	la Balance
El-aqrab	le Scorpion
El-qoûs	l'Arc (du Sagittaire)
El-djadi'	le Chevreau
Ed-daloû	le Verseau
El-hoût	les Poissons

(*) Rédigés en 1905. — Voir *Bulletin*, vol. IV, 2^e^ partie : Procès-verbaux, p. 362.

Mais ce problème résolu, il reste encore sur l'origine de ces calendriers, et du hova surtout, bien des ténèbres à éclaircir. Pourquoi, par exemple — au lieu d'adopter simplement le

	Vintana antanosy (*a*)		Mois antaimoro (*b*)		Mois hova (*c*)
Automne	Alahemali	aries	Alahamaly	avril	Alahamady
	Azorou	taurus	Asoro	mai	Adaoro
	Alizozo	gemini	Alizoza	juin	Adizaoza
Hyver	Asarata	cancer	Asaratana	juillet	Asorotany
	Alaasade	leo	Alahasady	août	Alahasaty
	Asomboulo	virgo	Asombolatsy	septembre	Asombola
Printemps	Alimiza	libra	Alimizana	octobre	Adimizana
	Alacarabo	scorpius	Alakarabo	novembre	Alakarabo
	Alacossi	sagittarius	Alakosy	décembre	Alakaosy
Esté	Alizadi	capricornus	Alijady	janvier	Adijady
	Adalou	aquarius	Adalo	février	Adalo
	Alohotsi	pisces	Alohotsy	mars	Alohotsy

(*a*) Flacourt : *Histoire de la grande isle Madagascar*, ch. 42 : Des ombiasses en général et quelque chose de leurs manières de squile et astrologie judiciaire.

(*b*) D'après la réponse de l'administrateur de la province de Farafangana au questionnaire de l'Académie Malgache au sujet de la concordance des calendriers malgaches avec le calendrier grégorien (3 décembre 1904).

Ce document très intéressant ne précise pas l'extension de ce calendrier qui doit être assez restreinte, car un indigène de Vangaindrano (50 kilomètres au sud de Farafangana) nous a donné comme seule usuelle la liste que nous reproduirons plus loin.

Au point de vue hémérologique, voici en résumé les renseignements contenus dans cette réponse : Les Antaimoro ont une période septennale dont les années successives sont dénommées par les appellations des jours de la semaine ; 1904 était l'année du dimanche. — Le 1er, 2e, 3e 4e, 5e, 7e ou 10e jour qui suit le premier quartier de la lune du mois *adalo*, selon le numéro d'ordre de l'année, ils célèbrent une fête qu'on peut regarder comme l'analogue du 1er de l'an ; cependant c'est le mois d'*alahamaly* qui règle la concordance de l'année antaimoro (ou peut-être plus précisément *anakara*) avec les saisons ; car ce mois « doit toujours correspondre avec le commen-« cement de la saison sèche et la tin des pluies. Et s'ils constatent..... que « la saison des pluies persiste dans toute son intensité à la tin du mois « d'alahamaly, ils redoublent ce dernier mois..... ». D'autre part, d'après le même document, un autre mois peut être aussi bien redoublé. « C'est « ainsi que l'année courante (1904) aura treize mois. Le mois d'*alaka-« rabo* aura, en fait, soixante jours parce que, sur le point de prendre tin, il « n'aurait pas coïncidé avec la maturité des letchis, s'il avait eu une durée « normale. L'observation expérimentale des Antaimoro les met ainsi d'accord « avec une supputation plus précise et plus logique ». L'année serait composée de 364 ou 365 jours et les mois ne seraient pas lunaires, étant « de trente et trente et un jours ». Les jours sont dénommés et présidés par les *douze grands destins* qui ne sont autres que les noms des mois ou des douze astérismes du zodiaque et par *vingt-huit* sous-destins. Chaque destin, en commençant par *alahamaly*, se divise en 3, 2, 2 ; 3, 2, 2..... destins inférieurs ou *zanabintana*, en sorte qu'*alahamaly* préside à trois jours, *asoro* aux deux qui suivent, *alizoza* aux deux qui viennent après ; *asaratana* aux 8e, 9e et 10e jours, *alahasady* aux 11e et 12e..., *alimizana* aux 15e, 16e, 17e..., *alohotsy* aux 27e et 28e. Le

calendrier arabe, comme les Malais, Java, Mindanao — l'Imerina, dont la science astronomique se borne à distinguer les Pléiades (*ikotokely miady laona*) et Orion (*telo nohorefy*), s'est-elle

---

mois *alahamaly* ayant 31 jours, les 29e, 30e et 31e jours qui restent seront présidés par les trois destins d'*alahamaly* ; en sorte que le point pris pour origine des destins dans le mois suivant, *asoro*, commence avec le premier sous-destin d'*asoro* et ainsi de suite. Lorsque le mois est plus court, les derniers sous-destins qui sont de trop sont supprimés. Le point de départ pour l'application des destins n'est pas le premier jour du mois, mais le jour du premier quartier de la lune du mois ; et « le dernier destin est le dernier jour du mois ».

Nous ferons à ce sujet les remarques suivantes : La même période septennale existait à Fort-Dauphin, il y a deux siècles et demi. Flacourt écrit en effet : « Les années se comptent par les jours de la semaine, sçavoir « l'année du dimanche, celle du lundy, et ainsi en continuant. L'année 1650, « ils la contaient pour l'année du vendredy, en laquelle ils faisaient la circon- « cision et non aux autres années, principalement à Anossi et aux Matatanes. « Pour les autres provinces, ils circoncisent en tout-temps..... » (Op. et loc. cit.). D'après Flacourt, 1904 serait l'année du *dimanche*, comme ce l'était, de fait, à Farafangana. Mais l'ancien usage qui s'est perpétué chez les Antaimoro semble avoir disparu à Fort-Dauphin, d'où le commandant Leblanc écrivait (5 janvier 1905) : « Il résulte des renseignements qui m'ont été fournis que « les années n'ont aucun nom spécial, contrairement à ce qui existe chez « nos voisins indigènes de la région antaimorona ». On n'a pas encore signalé ailleurs des traces quelconques de cette période septennale ; mais, comme les vieilles traditions s'effacent rarement sans laisser quelques obscurs vestiges où un œil averti peut encore les reconnaître, il serait possible que dans l'Anosy et peut-être en Imerina même, les cérémonies de la circoncision fussent attachées encore à des époques fixes et que 1909, qui sera « l'année du vendredy », fût, à ce point de vue, intéressante à étudier dans ces régions.

Une remarque des documents venus de Farafangana qui fait tomber *Ramadan* au 1er alohotsy 1904 (mars) montre que les musulmans qui ont introduit les usages arabes sur la côte Sud-Est ne suivaient pas la tradition de Constantinople, car en 1904 le Ramadan aurait dû commencer huit mois plus tard, dans la seconde moitié de novembre. La date antaimoro coïncide au contraire avec celle que l'on peut déduire de l'époque où *de Houtman* place le mois de Machgaran (Moharrem) en 1602, dans le calendrier des musulmans indiens (Cf. *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. Ier, p. 390). Cela confirme l'exactitude des traditions rapportees par Flacourt, qui font venir les Arabes (ou plus exactement les musulmans) du Sud-Est, de Mangalore. Cette tradition a été rejetée trop à la légère, d'autant plus qu'un manuscrit antaimoro expliquant les moyens de conjurer les divers destins fait toujours entrer dans la recette de l'eau ayant lavé une ligne d'une écriture mystérieuse qui n'est pas de l'arabe, mais sûrement un *mantra* indien écrit dans l'un des systèmes de caractères usités dans le Sud de l'Inde pour la transcription du sanscrit.

Notons en passant que Flacourt, qui parle aussi de Ramadan en le rattachant à Sakave ou novembre pour l'année où furent recueillis ses documents sur le « Ieusne ou Miafouche », attribue sans le dire ces derniers à Pronis ou à Cauche et les date très exactement : 1643, année du *vendredi* où fut peut-être observé aussi chez Andrian Ramach, alors ami des Français, ce que son histoire raconte de la circoncision.

Nous insisterons davantage sur les sous-destins et leurs relations avec les divers jours du mois. L'Imerina a dû sans doute connaître leurs noms arabes, comme Farafangana et Fort-Dauphin ; mais elle les a oubliés, pour

approprié de préférence les dénominations de groupements sidéraux qui lui sont inconnus ; et pourquoi Farafangana, qui a su et retenu les noms du calendrier arabe, ne les a pas davantage

---

n'en garder que le nombre et la distribution entre les douze destins principaux, comme il est évident par le tableau suivant :

DESTINS ANTAIMORO		DESTINS ANTANOSY		DESTINS HOVA		
Alahamaly	1 Asoroteny 2 Aliboteny 3 Asoreza	3 iours *Alahamali*	Asouroutin Alouboutin Azouriza	*Alahamady*	Vava 1 Vonto 2 Vody 3	N.-E.
Asoro	4 Adabarà 5 Alahaka	2 iours Asorou	Adobora Alahacha	Adaoro	Vava 4 Vody 5	E.
Alizoza	6 Alihinà 7 Azirà	2 iours Alizozo	Alahena Azera	Adizaoza	Vava 6 Vody 7	
Asaratana	8 Anasara 9 Atarafa 10 Alizabah	3 iours *Assarata*	Anassara Atarati Alizaba	*Asorotany*	Vava 8 Vonto 9 Vody 10	S.-E.
Alahasady	11 Azobora 12 Asarafa	2 iours Alaasadou	Hazouboura Assarafa	Alahasaty	Vava 11 Vody 12	S.
Asombolatsy	13 Alôva 14 Asimaka	2 iours Assomb.	Alaauua Assimaca	Asombola	Vava 13 Vody 14	
Alimizana	15 Alokofaro 16 Ajobanan 17 Alikilily	3 iours *Alimiza*	Aloucoufoura Azoubana Alichilli	*Adimizana*	Vava 15 Vonto 16 Vody 17	S.-O.
Alakarabo	18 Alakaliby 19 Asola	2 iours Alacarabo	Acalabili Asaola	Alakarabo	Vava 18 Vody 19	O.
Alakosy	20 Anemo 21 Alibalady	2 iours Alacossy	Anaïmou Alibalado	Alakaosy	Vava 20 Vody 21	
Alijady	22 Sadazobe 23 Sadabolangy 24 Sadasody	3 iours *Alizadi*	Sadazabé Sadaboulaga Sadazoudi	*Adijady*	Vava 22 Vonto 23 Vody 24	N.-O.
Adalo	25 Sadalakabia 26 Faroalomokadamo	2 iours Adalou	Sadaalacabia Fara alimou cadimou	Adalo	Vava 25 Vody 26	N.
Alohotsy	27 Faroalomokaro 28 Batanialohotsy	2 iours Alohotsy	Fara alemou carou Baten alohotsy	Alohotsy	Vava 27 Vody 28	

D'après ce que nous avons dit, la place des destins antaimoro est réglée par la lunaison, en sorte que le premier quartier de douze lunes successives coïncide avec le premier sous-destin de chacun des douze grands destins, c'est exactement ce qui a lieu en Imerina avec cette unique différence que le point de départ pour l'application des destins est la nouvelle lune au lieu d'être, comme à Farafangana, le premier quartier (Cf. CALLET : *Tantara ny Andriana*, t. Ier, page 36). C'est ce nombre de 28 destins qui a sans doute égaré les auteurs de la note 3, page 390, titre Ier de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* et leur a fait dire que les mois malgaches « ne peuvent pas être assimilés à nos mois solaires de 30 et 31 jours *puisqu'ils n'en ont que 28* ». Les mois lunaires en ont 29 ou 30, et pour le 29e ou le 29e et le 30e jour, quand la série des destins est parcourue, on y ajoute ce qui est nécessaire des destins du mois écoulé pour compléter le nombre. Ainsi la lune d'*alahamady*, par exemple, ayant 30 jours, après être arrivé le 28e jour à *vodin' alohotsy*, on continue 29e jour = vavan' alahamady, 30e = vonton' alahamady. — Et le 1er jour du mois suivant : adaoro = vavan' adaoro, etc.

adoptés (1) ? Il faudrait ensuite expliquer pourquoi le calendrier zodiacal arabico-malgache ne suit les saisons qu'à Farafangana et à Fort-Dauphin, et sous quelle influence des dénominations indiquant essentiellement des époques très précises et invariables en sont venues à errer en Imerina à travers le cours de toute

---

Ainsi à Farafangana on possède en réalité deux comput : l'un par lunaisons suivi par les destins comme en Imerina, l'autre par mois de 30 et 31 jours ou par mois solaires à travers lesquels les destins se meuvent irrégulièrement comme les lunaisons.

(*c*) On remarquera la ressemblance au point de vue phonétique des noms antaimoro avec ceux de Fort-Dauphin. La forme hova est assez différente : *l* de l'article arabe devient *d* en Imerina toutes les fois que le malgache le sépare de la consonne lunaire suivante par l'insertion d'un *i*. *Asorotany* est aussi plus distant de l'arabe que les formes correspondantes des Antaimoro ou des Antanosy.

Les astrologues de l'Imerina ignorant l'étymologie primitive de ces noms de mois qui sont en même temps les noms des grands destins, leur avaient trouvé des étymologies populaires : « raha teraka amy ny vava ny *asombola*, « raha lehilahy, dia mpivarotra, fa mahazo *vola* ; .....raha teraka amy ny « vav' *adijady*, dia alam-bintana, fandrao *mijadina* loatra ka tsy miteny ; .... « vodi-*alalo* : mi*dalodalo* ka *miadaladala* ny teraka amy ny io ; .....raha « teraka amy ny vav' *alohotsy*, tsy marim-ponenana, mitindratindra, ka « dia aoreno vato-*kilonjy* ao ampotoiv' andry avaratra hahamafy ny fonena- « nao ; .....ny teraka amy ny io dia tsara, fa vodi-*adaoro*, ka *hidaoro* « tsara (hidoboka tsara)..... ; ny teraka amy ny vav' *adizaoza*, dia miala « vintana..... ka dia mifaditra ny *saozanina* valala tapa-tongotra, tapa- « tánana...., etc. » (Cf. CALLET : *Tantara ny Andriana*, t. Ier, pp. 33-48). Les astrologues de Farafangana, plus instruits, savent que pour conjurer les destins il faut : en *alahamady*, tuer *un bélier*, en prendre le cœur, le bout de la queue, etc... ; en *asoro*, faire cuire le cœur d'un *taureau*... ; en *asaratana*, recueillir de la terre sur le trou d'un *crabe*... ; en *alakaosy*, couper en deux une *sarbacane*... ; en *adijady*, prendre des os de *chèvre*, son cœur et son fiel... Cf. réponse de M. l'administrateur Voyron : *Extrait d'un manuscrit antaimoro*).

---

(1) **Mois arabes**	**Farafangana** (*a*)
Moharrem	Alimoharamo (*b*)
Safar	Safaro
Rebia' el-aoual	Rabelavoalo
Rebia' el-akir	Rabelakiry
Jumad el-aoual	Jemadolavoalo
Jumad el-akir	Jemadolakiry
Radjab	Harajabo (*b*)
Scha' ban	Sabah
Ramadân	Ramavan
Schaoual	Savoalo
Dou'l-qa'dah	Jolakenda
Dou'l-hijah	Jolahajy

(*a*) « Les lettrés ont souvenir de la dénomination suivante pour les mois « qu'ils appellent eux-mêmes les mois arabes : Rabeavoalo, Rabelakiry..., « Alimoharamo, Safaro. » (Cf. réponse de l'administrateur Voyron, de Farafangana).

(*b*) L'article a été ajouté au nom de mois arabe : El-moharrem, er-rajab.

l'année solaire (2). *Alahamady* ayant coïncidé avec avril en 1895, en Imerina, la même coïncidence n'a pu se produire, si le calendrier hova n'a pas changé de système, que vers les années 1408, 1440, 1473, au XV^e^ siècle, et vers 1505, 1538, 1571, au XVI^e^. Il en résulte que, si l'on doit attribuer à l'influence musulmane l'adoption par les Hova du système non-intercalaire, on ne peut assigner à ce changement que trois dates par siècle. Mais laquelle de ces dates choisir? Peut-on même en choisir une quelconque? car il faudrait savoir d'abord si, avant l'introduction des noms

---

Mois javanais	Mois malais	Mois philippins
Mukaram (Sura)	Muharrâm	Mujarram
Sapar	Safar	Sapar
Rabingullawal	Rebia-el-awal	Rabi-el-aval
Rabingullakir	Rebia el-akîr	Rabi-el-ajir
Jumadillawal	Jmad-el-awal	Guiumadil-aval
Jumadillakir	Jemad-el-akîr	Guiumadil-ajir
Rajab (arjeb, arjep)	Rejab	Raguiab
Saban (Ruwah, arwah)	Shaâbân	Xabân
Ramellan (Puasa, Siyam)	Râmdân	Ramadlân (Puasa)
Sawal	Shawal	Xaual
Dulkangidah	Zul ka-adah	Chiuleaida
Dulkijah (Besar)	Zul hajah	Chiuljiguia

(2) L'année antaimoro est de 364 ou 365 jours, et le mois d'*alahamaly* correspond toujours à la fin des pluies et au début de la saison sèche (*avril*) (Cf. Voyron). Et cette position d'*alahamaly* est naturelle, puisque le soleil entre alors dans le signe du Bélier.

Avec Fort-Dauphin, la concordance est parfaite ; car Flacourt place *alahemali* en tête des *vintans* de l'automne, qui commence précisément à Madagascar au moment où le soleil entre dans l'hémisphère boréal et se trouve dans le signe du Bélier.

En Imerina des observations incomplètes ont amené anciennement des affirmations inexactes. Nous ne nous y arrêterions pas, si un auteur récent ne s'en était autorisé pour appuyer des étymologies hasardeuses.

En 1835, Freeman traduisait dans son Dictionnaire anglais-malgache : « *february* s. anarambolana faharoa amy ny angilisy, *adaoro*..... » « *May* s. volana fahadimy amy ny taona, *alahasaly* ». Le dictionnaire malgache-français du P. Weber (1853) établissait semblablement une correspondance entre *alahamady* de l'Imerina et *volambita* de Nosy-Be, ou le mois d'*août*. Cette correspondance est affirmée d'une manière encore plus explicite dans un dictionnaire manuscrit de cette époque où nous lisons : « Ils (les Hova) commencent l'année après leur solstice « d'hiver, comme nous après le nôtre. Ils comptent par lunes ; la « première est *alahamady* qui répond à juillet ou à août. » Et ce document établit l'égalité : hova *alahamady* = betsimisaraka *saka-ve*. Le dictionnaire Weber français-malgache (1855) émet le prèmier doute sur ces correspondances, car il accompagne d'un (?) l'équivalence donnée deux ans auparavant : *janvier* = *asombola*. Il indique en même temps la correspondance nouvelle : *janvier* = *alahasaly* ; mais

arabes à Tananarive, l'Imerina avait un autre calendrier et quelle en était l'organisation. Faut-il, comme le professeur Keane, d'Oxford, rapporter aux Hymiarites l'introduction du zodiaque arabe à Madagascar, et la reculer jusqu'aux siècles lointains où les colonies sabéennes élevaient sur le Haut-Zambèze les monuments grandioses de Zymbabwé dont les ruines attestent leur passage ?

A ces problèmes historiques qui attendent une réponse, s'en ajoutent d autres hémérologiques et astrologiques non moins intéressants. Seule une étude approfondie des autres calendriers malgaches permettra d'en aborder la solution.

II. — Calendriers des autres tribus malgaches. — Dix-neuf listes de noms de mois

Les quelques investigations relatives à l'étymologie et à l'origine de ces derniers calendriers, non seulement n'ont pas fait la pleine lumière sur ce sujet, comme en convenait modestement d'ailleurs M. A. Marre, mais n'ont pas jeté la moindre clarté dans l'obscurité complète qui l'enveloppe encore aujourd'hui. Ce sont des tâtonnements sans résultat qui donnent raison à la parole sévère de J. Vinson : « L'étymologie est le dernier « terme de toute étude linguistique; malheureusement beaucoup « trop d'amateurs veulent commencer par là et, dans leur « inconscience naïve ou leur ignorance prétentieuse, émettent « des théories purement imaginaires et font un mal énorme à la « science. » Il n'y a à retenir de ces recherches aventureuses

---

ce changement le déconcerte et il le marque aussi d'un point d'interrogation. Cela n'empêche pas *Rabearana*, etc., qui eux étaient bien informés, d'écrire dans leur *Boka*, *ny anarany*... (sic), en 1863, *june*, *s. asombola*.... « *February s. adalo* ». Ainsi *alahamady* est successivement en janvier (1835), en août ou juillet (1853), en septembre (1855), en avril (1863).

Toutes ces variations tiennent à ce que l'année hova, comme l'année musulmane, est composée exactement de douze lunaisons et que, n'admettant pas de mois intercalaire, elle a par suite 10,882 jours de moins que l'année solaire tropique. Il en résulte que tous les 2,71 ans environ les dénominations mensuelles de l'année lunaire non-intercalaire prennent un rang d'avance sur les noms correspondants des autres calendriers, en sorte que la coïncidence ne se rétablit qu'au bout de près de 33 ans.

C'est sans doute trompé par ce fait que les coïncidences de l'année (1886) où il écrivait ses « Quelques remarques sur les noms de mois en langue malgache » (*Muséon*, 1886, p. 257), étaient fortuitement les mêmes que celles consignées *33 ans plus tôt* dans le dictionnaire Weber dont il faisait usage, que M. A. Marre identifiait encore *alakarabo* à *volamposa* ou *mars*, et *adizaoza* à *asarabe* ou *octobre*.

que les listes des noms de mois dont l'interprétation exacte est encore à trouver (1).

Heureusement ces listes sont très nombreuses et proviennent des régions les plus diverses de Madagascar. Il ne nous manque guère que les calendriers de Vohemar, du Menabe et du Mahilaka. Mais on prévoit déjà que l'importance des dix-neuf points explorés et leur distribution sur toute l'étendue de l'île permettront de donner aux conclusions de cette étude une généralité à laquelle les quelques listes que nous n'avons pas encore ne sauraient apporter tout au plus que d'insignifiantes restrictions de détail.

(1) Cf. RICHARDSON : *Antananarivo annual*, année 1875-1878, page 529, et *Malagasy-English dictionary* (passim.).

A. MARRE : *Le Muséon, 1886. Quelques remarques sur les noms de mois en langue malgache*, pages 256-259.

G. FERRAND : *Essai de grammaire malgache*. Appendice : Noms de mois, pages 243-244.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Nossi-Be (*a*)	**Antongil** (*c*)	**Sihanaka** (*d*)	**Marovoay** (*g*)	**Farafangana** (*g*)	**Vangaindrano** (*h*)	**Antanosy I** (*i*)	**Antanosy II** (*g*)	**Antanosy III** (*g*)	**Betsileo I** (*g*)	**Betsileo II** (*n*)	**Betsileo III** (*o*)	**Tanala I** (*o*)	**Tanala II** (*p*)	**Tanala III** (*p*)	**Bara I** (*g*)	**Bara II** (*p*)	**Bara III** (*p*)	**Vezo** (*p*)
Vatravatra	Vattevaets	Asotry	*Vatavata*	Vatravatra	Valsavatsa	Vatrevate	Vatravatra	Vatravatra	Vatravatra	Vatravatra	Asotrizonjóna	Vatravatra	Zonjo	Sotrindambo	Vatavata	Mianjoloka	Vatravatra	Manjolaka
Asotry	(Tawon boelan)	Vattavatra	Manjoloky	Asotry	Sotrindambo	Saffard	Safary	Safary	Zonjona	Asotrizonjó	Vatravatra	Zonjo	Vatravatra	Vatravatra	Miangoloka	Vatravatra	Miangolika	Vatravatra
Atsia	Hatsia	*Hatsia*	Valasira	Hatsiha	Hasiha	Atsihi (*j*)	Valosira	Hatsiha	Hatsia	Hatsiha	Hatsia	Hasia	Hasia	Hatsia	Valasira	Hatsia	Volasira	Hatsia
Volasira	(Tawon Yvoho)	Volasira	Atsiha	Volasira	Valasira	Valascira	Antsiha	Valasira	Valasira	Valasira	Volasira	Volasira	Volasira	Volasira	Antsia	Volasira	Hasiha	Volasira
Volamposa	(Vollon Yvoho)	Afosa (*e*)	Zarary	Fosa	Fosa	Fossa	Maka	Fosa	Faosa	Faosa	Volapaosa	Faosa	Faosa	Faosa	Zarahy	Zaray	Zaray	Beray
Volamaka	Vollo maka	Volamaka	Volafaly	Maka	Maka	Maca	Iaia	Volamaka	Volamaka	Volamaka	Volamaka	Maka	Maka	Maka	Maka	Maka	Maka	Maka
Hiahia	*Hehyja*	Fiahiana (*f*)	Hiahia	Hiahia	Hiahia	Hiahia	Volanfoussa	Hiahia	Volankiahia (*m*)	Volakiahia	Hiahia	Hiahia	Hiahia	Hiahia	Jahia	Sahiahia	Hiahia	Hiahia
Sakamasay	Vysack a massey	Sakamasay	Vehimafitra	Sakamasay	Sakamasay	Sacamasseh	Sakamassaya	Sakamasay	Sakave	Sakamasae	Sakamasay	Sakasay	Sakasay	Sakamasay	Sakamasahy	Sakamasay	Sakamasay	Sakamasay
Sakave	Vysack avey	Volambita	Vehibe	Fisakave	Sakave	Saca vé (*k*)	Sakave	Sakave	Sakamasay	Sakave	Volambita	Sakave	Volambita	Volambitabe	Sakave	Volambita	Sakave	Volambita
Volambita	Vollou byta	Sakave	Volambita	Volambita	Volambitafoana	Voulan bitou	Volambita	Volambita	Volambita	Volambita	Asara	Volambita	Sakavao	Sakave	Volambita	Sakavao	Volambita	Sakave
Asaramanta (*b*)	Sarabey	Asarabao	Tsaramaimbo	Asaramasay	Volambitabe	Asaramanghits	Saramantsy	Asaramiantsy	Asaraboboka	Asaramatsy	Asaramanara	Saramantsy	Saramantsy	Volambitafoana	Asaramanta	Saramantsy	Asaramaimbo	Pitsamaimbo
Asarabe	Saramaente	Asaramantsy	Tsaramanitra	Asarabe	Asaramantsa	Asaramanitsi (*l*)	Saramangnitsy	Asamaintsy	Asaramanitra	Asaramangitse	Asaramanitsa	Saramanitra	Saramanitsa	Saramanitsa	Asaramanghetse	Saramanitsa	Asaramanitra	Pitsamanitsa

(*a*) Ce calendrier est donné par Mgr Dalmond comme calendrier des Sakalava (Nossi-Be) et des Betsimisaraka (Sainte-Marie et régions voisines). (Cf. Abbé Dalmond : *Vocabulaire et grammaire pour les langues sakalave et betsimisara* : Noms des mois. Saint-Denys, 1842).— Au point de vue hémérologique il indique la coïncidence *Janvier = Atsia*. Le P. Weber, dans son dictionnaire malgache-français, donne, au mot *volana*, la même liste, sous le titre de lunes des « Provinces » ; il indique aussi la même concordance : *Atsia = Janvier*. Il dit de plus que « la lune de septembre (*asaramanta*) est réputée la première de l'année » (Cf. le mot *asara*). Mais il fait erreur en établissant aussi une concordance entre les mois hova et ceux du calendrier grégorien et en rapprochant *Asombola* de *Atsia* : l'année lunaire de l'Imerina étant plus courte de 10 jours 21 heures 15 secondes 0,52 que l'année tropique, la coïncidence constatée à l'époque où remontaient les documents utilisés par le P. Weber était temporaire et fortuite. Si l'on voulait établir un rapprochement entre les mois zodiacaux de l'Imerina ou de Farafangana et ceux des autres tribus, nous verrons qu'au point de vue philologique et astronomique c'est *alahamady* qui correspond à *atsia*.

(*b*) Le dictionnaire Weber donne *Asaramaimbo* comme synonyme usité d'*Asaramanta* (Cf. *asara*).

(*c*) Ce calendrier a été recueilli par Houtman et publié en 1603 dans son *Spraeckende woordboeck in de Maleysche ende Madagascarsche Talen*... La *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* (tome I, p. 390, note 3) fait remarquer que les noms des mois donnés par Fr. de Houtman ne sont pas rangés suivant leur ordre logique ». L'ordre de Houtman est le suivant : 1 Hehyja, 2 Vollo maka, 3 Hatsia, 4 Saramaente, 5 Sarabey, 6 Vysack avey, 7 Vysack a massey, 8 Vattevaets, 9 Vollou byta, 10 Vollon yvoho, 11 Tawon yvoho, 12 Tawon boelan. La place relative que nous leur donnons diffère assez de celle que leur attribue la note précitée et se justifie par la comparaison avec les dix-huit autres calendriers. Mais en attendant que cette liste ait été vérifiée à Maroantsetra, on ne peut en tenir compte qu'au point de vue philologique. Houtman fait précéder ses noms de mois de la note suivante : « Ces mois ne concordent pas avec les nôtres, car, à Madagas- « car, le mois commence invariablement avec la nouvelle lune et prend fin « lorsque apparait la lune suivante. En 1602, l'année a commencé le 22 mai « avec la nouvelle lune ; ce premier mois s'appelle *Machgaran* (Moharem) et, « le deuxième jour, on célèbre dans l'Inde une grande fête. Le neuvième « mois de l'année, dit Rammelanon (Ramadan), on jeûne jusqu'à la nou- « velle lune du mois suivant ou mois de Sauwalon (Schaoual). On célèbre « alors une grande fête qui a eu lieu : en 1600, le 15 mars ; en 1601, le 5 mars ; « en 1602, le 22 février, etc. ». Ces indications relatives à la concordance du calendrier d'Antongil avec le calendrier européen ou le calendrier arabe sont assez obscures. En attendant de nouveaux documents, il semble qu'on doive interpréter ce texte de la manière suivante : 1° la non-concordance est affirmée uniquement de la fin et du commencement des mois malgaches qui commencent et finissent toujours avec la lunaison ; 2° à cela près, les mêmes mois malgaches tombent aux mêmes époques de l'année européenne ; car Houtman place, en face de chaque nom indigène, le nom d'un mois européen : *Hatsia = Janvier*..., *Vysack a masay = Mai*..., *Hehyja = Novembre*. Et ce qui semble le confirmer, c'est qu'il signale les déplacements des mois arabes par rapport aux mois malgaches d'une façon assez évidente : car s'il n'identifiait pas *Vysack a masay* à *Mai*, *Sarabey* à *Mars*, *Saramaente* à *Février*, on ne voit pas pourquoi, à propos des noms de mois malgaches, il viendrait à parler de la concordance du calendrier arabico-indien avec le calendrier grégorien. Il existait donc à Antongil, comme nous le verrons en d'autres régions de l'île, des mois intercalaires. Et la raison obvie pour laquelle Houtman parle ici du calendrier arabe, c'est sans doute qu'à Antongil comme dans l'*Anosy* le jeûne du *Ramaua* ou *Ramellanon* était pratiqué et terminé, au début de *Sauwalon*, par la grande fête du *Petit Beïram*.

Nous signalerons, à cette occasion, l'origine du Fandroana qui nous paraît probable. Le *Fandroana* venait toujours anciennement après *Volampadina*, dont le nom peut être expliqué par le jeûne du mois de Ramadân. En Imerina, un décret en fixait la date un mois à l'avance, c'est-à-dire précisait le commencement de *Volampadina*, tout comme dans l'*Anosy* les chefs observaient la lune et les étoiles pour fixer le premier jour du jeûne de *Ramavaha*. Dans l'*Anosy* « tous ces jours de cérémonie achevez qui durèrent « toute la lune, ils s'assemblèrent au village, soit Roandrians, soit esclaves, « où ils firent l'exercice de la sagaye qu'ils nomment *Mitauan* : ce fait, cha- « cun s'en alla chez soy manger tout le saoul 3 jours et 3 nuicts, lesquels « finis, ils firent encore le *Mitauan* et derechef chacun s'en retourna chez « soy. » (Flacourt, ch. XLII, fin). Le *Petit Beïram* qui termine en effet le *Ramadân* dure habituellement trois jours, c'est l'analogue de la pâque juive ; annoncé par le canon, il est rempli de réjouissances, c'est l'époque où les familles apparentées se font des cadeaux et des visites après avoir donné les mesures de froment, de dattes, de riz et autres denrées alimentaires recueillies primitivement par Mahomet et ses successeurs. Or, le Fandroana était de même annoncé par le canon ; c'était l'époque du *hasina*, tout comme à Fort-Dauphin où « les nègres apportèrent pour le tribut chacun quatre paniers de riz « et 30 ignames, les uns plus, les autres moins. » C'était aussi l'époque des visites entre familles apparentées et des cadeaux réciproques, ainsi que des grandes réjouissances populaires qui duraient également trois jours (1 harendrin' andriana ; 2 harendrim-bahoaka ; 3 fandroana). C'étaient encore des *andro tsy maty*, comme à Fort-Dauphin. Autre coïncidence curieuse, on trempait un *zozoro* dans le sang du bœuf offert en sacrifice (*ombivolavita*) et on en teignait le linteau de la porte des *Tranomasina* « pour protéger et bénir la maison et conserver la vie ».

Pour toutes ces raisons, il semble difficile de ne pas admettre l'identification du *Fandroana* et du *Petit Beïram*.

(*d*) Nous empruntons cette liste à M. Ferrand : *Essai de grammaire malgache*. — Appendice : Noms des mois, page 244. Il l'a empruntée lui-même à l'*Antananarivo annual*.

(*e*) Le nom de ce mois, absent de la liste de M. Ferrand, est signalé par Stribling (Cf. *Antananarivo annual* 1890, page 219).

(*f*) Ce nom est emprunté à Stribling (Ibid.). La liste de Ferrand lui donne *Volampadina* pour synonyme.

(*g*) Ces six listes de noms de mois ont été recueillies par les soins des administrateurs des diverses provinces où elles ont été ou demeurent encore en usage. Il est regrettable que cette enquête organisée par l'Académie sur la demande de M. E. Gautier n'ait pas été étendue à toute l'île ; et nous déplorons d'autant plus cette lacune, que les documents réunis déjà et gracieusement mis à notre disposition sont de la plus grande importance et du plus vif intérêt.

Farafangana. — M. l'administrateur-adjoint Voyron écrit : « Les manus- « crits les plus anciens renferment la dénomination suivante pour les mois : « *Asarabe*, *Vatravatra*.... Il observe ensuite que quelques vieillards em- « ploient indifféremment cette dernière et la suivante qui est de beaucoup « la plus répandue : *Alahamaly*, *Asoro*.... ». Il indique la concordance avec le calendrier grégorien seulement pour les mois d'origine zodiacale : *Adalo = Février*. Mais la remarque suivante semble s'appliquer aussi bien au calendrier ancien : « Les Antaimoro ont perdu la notion de toute méthode exacte « relativement à la supputation des années, des mois et des jours. En fait, « c'est suivant les saisons qu'ils comptent les années de douze ou de treize « mois. Le mois d'Alahamaly doit toujours correspondre avec le commen- « cement de la saison sèche de la fin des pluies. S'ils constatent — toujours « très tardivement, bien entendu — que la saison des pluies persiste dans « toute son intensité à la fin du mois d'Alahamaly, ils redoublent ce mois : « procédé très simple pour faire correspondre, malgré tout, les saisons avec « les dernières étincelles d'une tradition qu'il sera difficile de reconstituer « dans son originalité. »

Marovoay. — D'après les renseignements recueillis par M. Mathieu, la liste ne comprend que douze noms de lunes ; d'autre part : « la fête des tombeaux « des rois sakalaves se faisait toujours dans le mois de *Volambita*, lequel « tombait toujours en saison sèche et correspondait à notre mois de juin ». Il existait donc des mois intercalaires.

Antanosy II. — M. le commandant Leblanc signale que le premier mois de l'année est *Volambita* qui tombe toujours en août, chez les Antandroy de la région du Faux-Cap. Vers le mois de novembre, au début de la saison des pluies, dans la région d'Ambovombe, la première lune est *Vatravatra*. Dans l'*Anosy* la première lune est en mars. Dans ces régions on fait donc usage de mois intercalaires.

Antanosy III. — En donnant les noms de mois des Antanosy émigrés, M. Demortière indique la correspondance *Vatravatra = Janvier* ; mais comme il ajoute que les indigènes « ne se sont jamais préoccupés de rechercher et « d'établir une concordance entre l'année solaire et l'année lunaire », on peut se demander si la coïncidence qu'il signale n'est exacte que pour 1904 ou si elle est constante, avec les à peu près d'un système intercalaire tout empirique.

Betsileo I. — « Autrefois, écrit M. Besson, les indigènes comptaient douze « mois lunaires, ou, plus exactement saisonniers. C'est ainsi que ces mois « s'appellent *Valasira* (saison de la maturité du maïs) : *Faosa* (débordement « des rivières) ; *Volamaka* (saison de la récolte du riz) ; *Volankiahia* (le froid « commence à se faire sentir et le bétail amaigrit) ; *Sakave* (saison où le riz « est mis dans les silos) ; *Sakamasay* (préparation des rizières) ; *Volambita* « (saison où toutes les récoltes sont achevées et pendant laquelle on commen- « ce à faire de nouveaux travaux de champs) ; *Asaraboboka* (alternatives de « bruines et de beau temps) ; *Asaramanitra* (saison où les fleurs commencent à « se former) ; *Vatravatra* (saison des grosses pluies) ; *Zonjona* (saison du « repiquage du riz ; alternatives de beaux temps et de pluies) ; *Hatsia* (saison « pluvieuse).

« Actuellement les Betsileo ne se servent plus des appellations ancien- « nes qu'au point de vue des présages et de la détermination des jours fastes « et néfastes. »

Bara I. — M. Demortière, qui donne cette liste, indique la concordance : *Asaramante = Septembre*. Il ajoute : « Les Bara-Imamono considèrent le « mois d'août comme le plus important de l'année ; le premier jour de la « lune d'août est pour eux une époque particulièrement favorable dans « l'année ; ils en font presque le premier jour de l'année, sans cependant « le célébrer d'une façon spéciale. Mais ils attendent ce mois pour construire « leurs cases, castrer leurs taureaux, entreprendre des affaires importantes : « semblant, en un mot, le considérer comme le plus important de l'année ». A noter que les indigènes ont aussi le nom de *Hasotry* pour désigner l'hiver ; et pour le printemps, *Fosa* ou *Manjeloka* suivant les contrées.

(*h*) Cette liste de mois nous a été fournie par un indigène de Vangaindrano travaillant depuis peu à Tamatave.

(*i*) Ce sont les noms donnés par Flacourt dans son *Histoire de la grande isle Madagascar*, chapitre XLII. Il dit que « le premier mois (*Vatreuate*) com- « mence à la nouvelle lune de mars ». Il ajoute : « Les années se comptent « par les jours de la sepmaine, sçauoir l'année du Dimanche, celle du Lundy, et « ainsi en continuant l'année 1650. Ils la contaient pour l'année du Vendredy « en laquelle ils faisaient la circoncision. »

(*j*) « Ou *à soutri* (sic) » (Flacourt, ibid.).

(*k*) Au chapitre XXI, Flacourt dit qu'en l'année où on observa les cérémonies du jeûne de *Ramaua* qu'il décrit, le Ramadan tombait en *Sacavei*.

(*l*) Ou *Asarabe* (Flacourt, chapitre XLII).

(*m*) Un Betsileo nous a donné la variante *Volakehia*.

(*n*) Cf. *Antananarivo annual* 1886 : T. Rowlands : Notes on the Betsileo dialect — Month-names, page 237.

(*o*) Cf. *Antananarivo annual* 1876 : J. Richardson : Hova, Betsileo and Tanala names of the months, page 128.

(*p*) D'après Ferrand : *Essai de grammaire*, pages 243 et 244, qui renvoie à Richardson : *Antananarivo annual*, 1875-1878, page 529, et à Cowan : *The Bara land*, page 70.

III. — Unité de tous ces calendriers. — Ordre du calendrier primitif

Un premier fait à noter quand on compare toutes ces listes, c'est que leur fond est identique, et une première conclusion à tirer c'est que tous les calendriers de cette catégorie ont eu — quelle qu'elle soit d'ailleurs — une même origine.

En effet, quatre noms se retrouvent dans toutes les listes, sans exception : *vatravatra, hatsia, hiahia, volambita* ; trois autres noms se retrouvent dans dix-huit : *volasira, maka, sakasay ; posa* est dans treize, *sakave* dans dix-sept ; *asotry* n'a totalement disparu qu'à *Antongil*, car il semble qu'ailleurs on peut suivre sa trace de *sotrizonjona* en *zonjo*, *manjoloka* et ses variétés dialectales. Enfin, pour dénommer les deux autres mois qui restent, seize calendriers emploient chacun deux fois *asara, tsara*, ou *sara* ; deux autres calendriers ne l'emploient qu'une fois parce que *volambita* s'est dédoublé et a pris une place ; et *asara* ne paraît avoir disparu de chez les Vezo qu'en laissant accolés au mot *pitsa,* qui le remplace, ses deux compléments habituels *maimbo* et *manitra.*

Notons un second fait qui, en confirmant la conclusion précédente, nous permettra de reconstituer approximativement l'ordre des mois du calendrier primitif. Bien que les mêmes noms ne se présentent point partout rigoureusement à la même place relative (car nous ne nous occupons pas encore ici de leur numéro d'ordre par rapport au mois que chaque tribu considère comme le premier, ni de leur concordance chronologique), l'oscillation dans les inversions observées çà ou là est, sauf dans la liste suspecte de Houtman, de minime amplitude.

Si l'on excepte le calendrier *Antanosy II*, qui s'écarte, du reste, aussi bien de la liste de Flacourt que de celle des *Antanosy* émigrés, *faosa, maka, sahiahia* et *sakasay* se représentent par toute l'île exactement dans le même ordre. De chaque côté de ce système invariable il existe deux groupes formés chacun de quatre mois, à l'intérieur desquels règne l'inversion : (*vatravatra, asotry, atsia, valasira*) et (*sakave, volambita* suivi des *deux asara*). Dans le premier de ces groupes à inversions internes, *vatravatra*, qui occupe douze fois le premier rang, le cède six fois à *asotry*, lequel est habituellement au deuxième ; et *hasiha*, qui est quatorze fois troisième, est remplacé quatre fois par *valosira* qui est quatorze fois quatrième. Dans le second groupe de mois à inversions : *sakave* est dix fois premier, *volambita* douze fois second ; et cet ordre n'est renversé que cinq ou six fois ; quant aux *asara* ils occupent toujours le dernier rang et ne permutent qu'entre eux.

Le sens et l'amplitude de ces variations peuvent se résumer dans le tableau suivant, simple reproduction des calendriers 1, 4, 5, 7, 9, 10, 11, 13, dont l'ordre, *à priori*, ne saurait être éloigné de celui du calendrier originaire, du moment qu'il coïncide avec

celui de huit de nos listes et que les noms des mois y occupent la position moyenne autour de laquelle oscillent les irrégularités des autres.

Premier groupe à inversions internes	Vatravatra Asotry ou Zonjo, Manjolaka, etc... Antsia ou Hasiha... Valasira
Groupe sans inversions	Faosa ou Beray, Jarahy, etc... Maka Hiahia ou Volankehia, etc... Sakasay
Second groupe à inversions internes	Fisakave ou Sakavao... Volambita Asara I ou Sara, Tsara... Asara II » »

IV. — Origine de ces calendriers. — Fausses étymologies

Ces préliminaires établis et l'unité du calendrier constatée dans toute l'île, il reste à en découvrir l'origine, à préciser l'étymologie des noms de mois, à rendre raison, s'il se peut, des différences que nous observerons en comparant les diverses variantes d'une même appellation, à expliquer surtout les singularités que nous venons de signaler dans les inversions et le choix de mois différents pour le commencement de l'année.

Nous devons d'abord citer pour mémoire les efforts tentés pour tirer du malgache lui-même l'étymologie de tous ces noms de mois. Nous le ferons en prenant pour guide l'article précité de M. Marre dont la plupart des idées avaient été exposées déjà en divers articles de l'*Antananarivo annual*.

Vatravatra identifié à *vatravatra* (ondée, giboulée) signifierait « le mois des averses, des grandes pluies. » « Nom tout à fait « caractéristique, écrit Marre, puisque la saison pluvieuse à « Madagascar commence en novembre. »

Volasira viendrait de *volana* et *sira* et signifierait « *lune de sel.* » Obvie pour un Malgache, cette étymologie inspire moins de confiance à l'ancien professeur de l'École des langues orientales, qui ne la signale qu'avec réserve.

Volamposa, de *volana* + *fosa*, serait la *lune des genettes*. Marre croit qu'il faut rétablir le texte et lire *volampoza*, de *volana* + *foza*, « parce que M. Alfred Grandidier nous apprend que les « carnassiers connus sous le nom de *fosa* ne sont pas communs « par toute l'île, et que d'ailleurs ils sortent toute l'année. » Cette rectification lui semble d'autant plus heureuse que « chez les Hova, dit-il, on appelle ce même mois *alakarabo*, de l'arabe *él a'aqrab* (le scorpion). »

Volamaka, de *volana* + *maka*, est de même évidemment la *lune des lémuriens*.

« Le mois *hiahia*, continue notre auteur, commence la « saison sèche. Son nom est le redoublement de la racine *hia*, « maigreur. »

Sakamasay et *sakave* ne peuvent se traduire que « chats petits » et « chats grands » ou nombreux.

Volambita ne serait pas, d'après Marre, un composé de *volana* et de *vita*, mais de *volana* + *bitaka*. « Dans l'ordre habituel, « écrit-il, c'est le mois *volambita* qui ouvre l'année malgache. « Au premier jour de cette lune commence la célébration du « nouvel an, dont la durée est de cinq jours. Le nom de ce « mois peut venir de *volana bitaka, lune des danses guerrières.* « Le mot *bitaka* signifie danser en brandissant ses armes dans « les fêtes publiques. »

Asotry n'a pas une étymologie moins ingénieuse. « A Mada- « gascar, les champs sont labourés à la bêche avant d'être ense- « mencés ou plantés. Le nom d'*asotry*, donné au mois qui suit « immédiatement *le mois des averses*, me paraît venir de la « racine *sotro, bêché*. D'après cela la lune *asotry* serait la *lune* « *du bêchage*. Le dictionnaire malgache-français publié en 1853 « par les missionnaires catholiques de Madagascar, traduit « *misotro tany* par *bêcher la terre* ; et il ajoute : la fouiller « *comme le cochon* avec son groin. Chez les Tanala, le mois « *asotry* est appelé *sotrindambo* pour *sotroina lambo*, c'est-à-dire « le *mois de la fouille des cochons.* »

Asaramanta, *asarabe*, etc... sont traduits : « *asara non mûr* » « *asara grand*, ou *asara en son plein* ». Quant à *asara* les vocabulaires malgaches lui donnent pour signification : saison des pluies, hivernage. A propos de ce mot, mais sans y insister, M. Marre fait un rapprochement sûr lequel nous reviendrons plus loin : « En hindoustani, *asar'h* est le nom d'un mois solaire « hindou durant lequel le soleil est dans la constellation des « Gémeaux ; et il est à noter que l'*asarabe* est précisément le « mois que les Hova appellent *adizaoza*, de l'arabe *el djeouzâ*, « les Gémeaux. »

Volampadina, enfin, signifierait « *lune d'interdiction*, » de « *volana* + *fadina*, parce que « les Hova, pendant les cinq derniers jours de cette lune, ne tuent aucun animal. »

Ainsi, sauf *hatsiha*, tout serait expliqué. Une seule ombre à dissiper, et plus rien ne manque à la mise « en pleine lumière « de l'origine et du sens étymologique des noms des mois chez les Malgaches ».

Du reste, la comparaison avec ce qui existait primitivement à Java apporte à la thèse de l'origine indigène et agricole de nos calendriers une confirmation *à pari* qui n'est pas négligeable : « L'on sait, écrit Marre, que les Javanais possédaient « un calendrier natif et rural avant que le brahmanisme se fût « introduit parmi eux et que, dans ce calendrier, les noms des « mois se rapportaient aux deux saisons, la sèche et la pluvieu- « se, avec adaptation aux travaux agricoles. A Madagascar, com-

« me à Java, l'on ne compte que deux saisons : la saison plu-
« vieuse, de novembre jusqu'en avril, et la saison sèche pendant
« le reste de l'année. A l'instar des anciens Javanais, les Malga-
« ches auront été amenés à donner aux divisions de leur année
« (*taona*) des noms se rapportant surtout à la marche de ces
« deux saisons ou moussons et à la nature de certains faits qui les
« caractérisent. »

Assurément, après ces explications, le calendrier malgache doit paraître « très nature » et ses mois exhaler un parfum exotique plus pénétrant que l'arôme des « mois de jachères, de foins, ou de moissons » du calendrier germanique.

Mais, à examiner les choses de près, toutes ces étymologies à vue d'œil se heurtent à des invraisemblances inacceptables.

Et d'abord, qu'il soit d'origine astronomique ou agricole, tout calendrier est un bloc : les mots n'y sont pas jetés au hasard, mais ils s'y groupent dans l'ordre même des phénomènes qui ont primitivement dénommé les mois où on pouvait les observer. Sans doute les peuples qui ont donné aux mois lunaires des noms empruntés aux particularités de la vie rurale, finissent par appliquer successivement à toutes les époques de l'année solaire des dénominations qui, étymologiquement, ne redeviennent exactes que lorsque la première lune coïncide de nouveau avec la période de l'année agricole qui lui valut son nom ; mais la coïncidence, établie pour une lune, entraîne forcément la mise en place de toutes les autres.

Or, rien de tel dans les calendriers malgaches : impossible d'appliquer même approximativement aux diverses époques de l'année solaire ou agricole cette série hétéroclite :

1. Averses et giboulées.
2. Bêchage des rizières, ou ravages des sangliers, ou mois des hameçons (*zonjona*).
3. *Atsia* = ... ?
4. Mois du sel, ou enclos de sel (*valasira*).
5. Mois des genettes ou des crabes.
6. Mois des lémuriens.
7. Maigreur.
8. Chats petits.
9. Chats grands, ou chats nombreux, ou chats nouveaux.
10. Lune accomplie, ou lunes finies, ou lune des danses guerrières
11. Saison des pluies crue ou non mûre, ou puante, ou nouvelle, ou froide, ou parfumée.
12. Saison des pluies grande, parfumée, ou puante.

Nous ne ferons que quelques rapides observations : on comprend très bien que trois mois aient pu être dénommés à la suite : *saison des pluies*, *hivernage*, *averses*, quoique le régime météorologique à Madagascar ne comporte pas cette uniformité que laisse entendre M. Marre, et que de longues observations

aient démontré par exemple qu'à Tamatave les grandes pluies sont surtout en *avril*, *mai* et *juin*, tandis qu'à Tananarive elles tombent en *décembre*, *janvier* et *février*. Mais ce que l'on saisit moins, c'est le phénomène naturel qui expliquerait dans tous ces calendriers les curieuses épithètes d'*asara*, indifféremment qualifié de *vert*, de *parfumé*, de *grand* ou de *puant*. Quant aux neuf autres mois, tout est mystère ou incohérence. Ce n'est pas après la saison des pluies que l'on prépare les rizières : si *asotry* avait le sens de *béchage*, les tribus qui dans la culture du riz font usage de l'angady auraient donné ce nom à un autre mois mieux placé ; et celles qui ne font guère que du riz de montagne ou défoncent leurs *horaka* en y faisant courir des troupeaux de bœufs ne l'auraient jamais employé. *Mois de sel* ou *barrière de sel* n'est pas plus intelligible ; et rien n'a été signalé dans le monde malgache qui puisse expliquer chez toutes les tribus, aussi bien de l'intérieur que des côtes, l'existence d'une dénomination si bizarre. Pour le mois qui suit, rien ne sert de corriger *fosa* ou *faosa* en *foza*, car s'il est vrai « que les *fosa* ne sont pas communs par toute l'île et que d'ailleurs ils sortent toute l'année », je ne sache pas que les *foza*, commodes pour le calendrier des tribus maritimes, soient plus communs à l'intérieur de Madagascar, ni qu'ils se signalent plus particulièrement à l'attention de tous les Malgaches pendant la lune qu'ils auraient dénommée. Et d'ailleurs si les crabes offraient une particularité si remarquable qu'elle ait donné son nom à un mois, on ne comprendrait guère comment tous nos calendriers auraient changé *foza* en *fosa* ou *paosa*.

Même remarque pour les *lémuriens* et les *chats*. Quant à la *maigreur*, si *hiahia* a bien ce sens, ne serait-elle pas mieux placée, pour les calendriers des hauts plateaux de l'Ouest, deux ou trois mois plus tard, à la fin de la saison sèche ? Enfin, au sujet de *volambita*, nous ferons observer qu'aucune étymologie ne donne un sens satisfaisant : si on le traduit par *dernière lune*, il faut expliquer comment elle n'est la dernière que dans le seul calendrier de *Weber*. Mais s'il n'est pas exact que « dans l'ordre habituel » *volambita* ferme l'année à Madagascar, il est aussi faux d'affirmer qu'il « l'ouvre » et de dire qu'en général « au premier jour de cette lune commence la célébration du nouvel an. » En effet, *volambita* n'est le premier mois que dans un seul de nos dix-neuf calendriers ; et il faut donc que l'étymologiste trouve d'autres raisons pour faire exécuter, ici au 2e mois, ailleurs au 9e, au 10e ou au 11e et ordinairement au 7e (car *volambita* occupe tous ces rangs), les *danses guerrières* (*bitaka*) si ingénieusement imaginées.

On pensera peut-être qu'on peut répondre à ces critiques en faisant appel à des inversions que nous avons nous-mêmes constatées. Mais cette réponse n'enlève d'abord rien à la valeur de nos remarques sur l'insignifiance ou même l'irréalité des phénomènes agricoles qui auraient dénommé la moitié des lunes

annuelles dans tous les calendriers de nos diverses tribus. De plus, notre argumentation paraîtra encore plus pressante si l'on passe en revue les phénomènes qui, chez les divers peuples, ont servi à désigner les mois. A Futuna, par exemple, la moitié du calendrier est d'origine astronomique et l'autre moitié agricole ou plutôt météorologique (1) ; mais dans cette partie pas un nom qui ne désigne un phénomène remarquable.

Chez les Arabes, les noms des mois se rattachent à des institutions religieuses et sociales ou précisent des dates déterminées de la vie agricole. Mais dans tous les cas — qu'ils rappellent les trèves imposées par d'anciens usages au brigandage ordinaire de ces tribus nomades (mois sacré, du respect, du repos...), ou qu'ils indiquent des phénomènes naturels (premières et dernières gelées, premier et dernier printemps, pousse des arbres, canicule...) — ce sont toujours des faits très importants qui sont signalés. Même remarque pour les *Brachmonat, Hennonat* et *Erntmonat* du calendrier germanique ; pour tous les noms des calendriers religieux ou sociaux d'Athènes et de diverses tribus helléniques; pour le calendrier météorologique et agricole des Chinois... Chez tous les peuples qui ont créé eux-mêmes leurs dénominations mensuelles, à quelque race qu'ils appartiennent, nous trouverions toujours des noms rappelant les faits les plus remarquables de leur vie matérielle, religieuse ou sociale. On aurait pu d'ailleurs l'affirmer *à priori*.

En outre, les inversions ont des limites : or, celles que nous avons constatées, de quelque manière qu'on les envisage, ne

---

(1) **1° Partie astronomique** (*a*)

Avril	Ualoa	3 étoiles en ligne droite.
	Tulalupe	4 étoiles du « Pigeon chauve».
	Mataliki	Pléiades (petits yeux).
	Tolu (*b*)	Baudrier d'Orion.
	Palolo mua	Sirius.
	— muli	Regulus.
	Munifa	Quatre étoiles formant carré.

2° Partie agricole (*a*)

Novembre	Tau afu	Saison des petites pluies.
	Vai mua	Premières grandes pluies.
	— muli	Deuxièmes grandes pluies.
	Lisa mua	Premiers grands vents.
	— muli	Deuxièmes grands vents.
	Fakaa fuola	Vents diminuant.
	— mate	Vents cessant.

(*a*) Chaque partie comprend *sept* noms, à cause du mois intercalaire qu'il faut ajouter de temps en temps à l'année lunaire pour rétablir approximativement la coïncidence avec l'année solaire ou agricole.

(*b*) *Tolu* vent dire *trois* et désigne par antonomase les *trois étoiles du baudrier d'Orion*. Il est curieux de constater la ressemblance avec le malgache *telo nohorefy*.

permettent pas de répondre à nos critiques relatives à l'ordre des mois. Supposât-on même que dans nos calendriers tous les noms ont été brouillés à plaisir, il serait impossible, avec les douze significations dont on dispose, de reconstituer une série complète quelconque s'accordant tant bien que mal avec l'ordre naturel des phénomènes à Madagascar. Les inversions ont aussi des causes ; et, puisque les mêmes inversions se reproduisent à la fois dans un grand nombre de calendriers, ces causes sont générales ; or, ici encore, la nature des phénomènes auxquels l'étymologie indigène rattache les noms de mois est incapable de fournir la moindre explication.

Les efforts essayés pour dériver nos calendriers de l'arabe auraient encore un résultat plus négatif. Il est évident d'abord qu'ils n'ont rien de commun ni avec le calendrier arabe passé dans le javanais, le malais et le philippin, ni avec le zodiaque arabe passé en Imerina. Il ne serait pourtant pas impossible, *a priori*, qu'un nom arabe, par suite de circonstances spéciales, se fût introduit dans une liste dont l'ensemble a une autre origine. Les exemples n'en sont pas rares dans d'autres calendriers dont l'étymologie est bien connue : pour n'en citer qu'un, le calendrier macédonien a emprunté un nom de mois au calendrier cappadocien qui est identique (à l'orthographe près) au vieux calendrier persan ; et celui-ci offre à son tour quatre rapprochements avec les anciens noms de mois de Babylone et des tribus syriennes (Cf. *Journal des savants*, 1837, pp. 265-280 et 321-331. — *Sur les noms des mois chez quelques peuples anciens* : Burnouf.) Et ce ne sont pas seulement des noms de mois étrangers qui peuvent s'introduire dans une liste, mais des noms qui n'ont aucune relation avec le calendrier peuvent parfois y prendre place, comme *Augustus* remplaçant à Rome l'ancien *Sextilis*.

Le révérend Richardson (*Malagasy-english dictionary*, art *asara*) et M. Ferrand (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1903, p. 462, et *Essai de grammaire malgache*, p. 243) ont pensé que nos calendriers malgaches avaient ainsi emprunté à l'arabe quelques noms. Ferrand traduit le malgache *asara* par l'arabe *ech-chahr* (le mois), et considérant *asaramanara*, *asaramanitra*, *saramantsy* comme des composés de *asara*, il leur donne la signification de *mois froid*, *mois parfumé*, *mois puant*.

Si nous n'avions pas d'étymologies plus satisfaisantes à proposer, nous ne ferions peut-être pas d'autres objections à cette interprétation, sinon qu'au point de vue phonétique, elle est moins évidente que le rapprochement signalé en passant par M. Marre avec « l'hindoustani *asar'h* » ; et qu'au point de vue *sémantique* elle n'est aucunement justifiée, bien qu'elle ne répugne pas absolument du reste. En effet, le malgache *asara* a un sens beaucoup plus précis que ne veut bien le dire l'article précité du *Journal asiatique* ; il ne signifie nullement *en général* « saison, mois », mais il désigne d'une façon très déterminée la

saison *des pluies*, *l'hivernage* ou *the rainy season* (Cf. Dict. Weber et Richardson). Pour nqus, nous rattacherons le malgache *asara* = *hivernage* à la racine sanskrite *ksar*, couler, ruisseler, tomber par gouttes, dont les dérivés *ksara*, *ksarin* ont dans les lexiques indiens le sens très précis *d'eau*, de *saison des pluies*.

Quant aux *asara*, *asaramantsy*, *asarabe*, *sarabao*, *saramanitsa* des calendriers, nous verrons qu'on ne peut les rapprocher du mot précédent (*asara* = *hivernage*), ni même seulement entre eux, qu'en se laissant égarer par un des nombreux mirages si connus créés, en philologie, par « l'étymologie populaire »

En réalité, un seul calendrier porte des traces arabes certaines : celui que Flacourt nous a conservé dans son *Histoire*. Le second mois de cette liste est *Saffard*, le même évidemment que le second mois, *Safar*, du calendrier arabe. Mais nous ne voudrions pas affirmer, en l'absence de tout document, que Flacourt ne s'est pas trompé et n'a pas inséré à tort ce nom dans le calendrier *antanosy*. Deux raisons nous porteraient à croire que *saffard* n'existait pas alors et n'existe pas aujourd'hui comme nom de mois à Fort-Dauphin : premièrement, *Ramaua* ou *Ramavaha*, beaucoup plus important, n'est pas entré dans la liste, car au chapitre XXI de son *Histoire* où il traite du « Ieusne de Ramavaha ou Miatoutche » (« ce que les Turcs et Arabes nomment Ramaddan »), il en donne la raison en écrivant : « *Ce jeusne n'a point de mois règle* et se fait tantost en un mois, « tantost en un autre, suivant la constitution et qualité de « l'année, ce qu'ils observent par le cours de la Lunne et des « estoilles ». Ainsi *Ramâdan* ne tombant pas toujours dans le même mois malgache, on ne voit pas comment *Safar*, qui change de place comme lui et qui n'offre d'ailleurs aucun détail caractéristique pour la vie arabe ou malgache, aurait trouvé le moyen d'entrer à une place fixe dans le calendrier antanosy et de s'y fixer définitivement.

Flacourt ajoute : « I'en descriray la façon (du jeûne de Ramaua ou Ramaddan) que l'on a veu pratiquer à un « Roandrian nommé Dian Machicore, qui fut le premier « iour de *la lune de novembre qu'ils nomment sacauei* ». Ce dernier membre de phrase confirme notre doute ; car l'année où *Ramaddan* coïncidait avec *sakavei*, *saffard* se trouvait exactement à la place où Flacourt l'a mis. D'ailleurs *asotry* a été conservé ; seulement on l'a donné comme synonyme du mois suivant « *atsihi ou à soutri* » (sic). *Asotry* a été ainsi renvoyé à un rang qu'il n'occupe dans aucun autre calendrier ; et ce serait une troisième raison de soupçonner une distraction (1) chez l'auteur de l'*Histoire de la grande is'e Madagascar*.

---

(1) Flacourt en a eu aussi quelques autres. A propos de ses renseignements sur l'influence arabe, signalons seulement sa traduction : « samoutsi, sol ; azohora, *luna* ; alotarida, *mars* ; alacamari, *mercurius* ;

Parmi les noms de mois usités à Madagascar, M. Ferrand signale encore, dans le *Journal asiatique*, *rajabo* (arabe *radjab*) ; mais comme il ne précise point la région où ce nom est employé et que nous ne l'avons trouvé dans aucune liste, nous estimons, jusqu'à plus ample informé, qu'il a été cueilli dans une de ces clausules des manuscrits arabico-malgaches où le *kâteb*, après un texte parfois entièrement pur de tout mot étranger, termine en jargonnant un peu d'arabe (1).

Ainsi donc, malgré tout ce qu'on a écrit des immigrations arabes à Madagascar et de l'influence toute spéciale de leur astrologie, dans le Sud-Est en particulier, il n'est peut-être pas certain qu'un nom arabe seulement ait pris place dans le calen-

---

azoaly, *jupiter* ; alimousetsari, *vénus* ; alimareche, *saturnus* » ; où, sauf le *soleil* (ech-chams), tout est brouillé (du reste avec la meilleure foi du monde).

(1) Nous profiterons de cette occasion pour faire une remarque importante. Dans le numéro de mai 1905 de la *Revue de Madagascar*, M. Ferrand écrivait : « *Les mots arabes passés en malgache sont en* « *nombre relativement considérable...* Les emprunts du malgache à « l'arabe ne se bornent pas à ceux que l'on constate dans les courtes « listes de mots *anakara* et *antambahuak* que j'ai publiées ; il faut « y joindre tous les mots d'origine arabe contenus dans les manuscrits de « la Bibliothèque Nationale, les travaux de Flacourt et les vocabulaires « recueillis par Houtman, Drury, Rochon, Dumont d'Urville, pour ne « citer que ceux-là. Tous les termes du *sikidy*, à peu d'exceptions près, « sont aussi nettement arabes. *L'étude de tous les documents précédents* « *permet de conclure à l'existence d'un patois arabico-malgache* qui « est *tombé en désuétude* et *dont la langue moderne conserve à peine* « *le souvenir.* » (Loc. cit. p. 388).

De fait, dans le *Journal asiatique* (novembre-décembre 1903), M. Ferrand a donné une liste de 477 mots que le malgache aurait empruntés à l'arabe.

Mais, sur ce nombre, les Dictionnaires de Houtman, Weber, Malzac, Richardson et Jully n'en connaissent guère qu'une centaine. De ce chiffre, la moitié environ est composée des termes relatifs à l'*astrologie* et au *sikidy*, termes connus d'un nombre assez restreint d'initiés. Des cinquante qui restent et font vraiment partie du *vocabulaire commun*, une trentaine seulement ont une origine arabe bien certaine. Et dans ce résidu, même augmenté de quelques mots qui, comme *voady* par exemple, ont échappé à la perspicacité de M. Ferrand, on n'en trouverait pas *quinze* peut-être assez enracinés dans la langue pour s'être créé une famille de dérivés, comme en ont la plupart des racines malgaches.

Les quelques dizaines de mots arabes à tournure malgache qu'on tirerait encore du petit nombre de feuillets arabico-malgaches que l'on possède grossiraient peut-être la liste de termes techniques étrangers qui ne sont pas sortis d'un cercle très étroit de Malgaches moins que médiocrement lettrés, mais ne montreraient pas, croyons-nous, entre le *malgache que parle tout le monde* et l'arabe, des points de contact sensiblement plus nombreux.

Et, en tout cas, ce qu'on a publié jusqu'ici ne nous paraît pas mieux démontrer l'existence d'un patois arabico-malgache, aujourd'hui

drier antanosy. Mais à Nosy-Be et sur la côte Nord-Ouest où l'influence musulmane est peut-être déjà vieille de mille ans et remonte vraisemblablement aux débuts de l'islamisation des Comores ; mais chez les Antsihanaka en qui certains voudraient voir des descendants d'Arabes ; chez les Betsileo, les Bara, les Vezo, les Tanala et à Vangaindrano même, tout à côté de ce fameux pays de Matatane où « les Zaferahimina ont esté « ravallez... par les Zaffecasiambou ou Casimambou qui sont « Blancs aussi mais tous ombiasses et escrivains... (qui) ont « beaucoup multiplié, enseignent à lire et l'escriture arabe, en « tiennent escholle dans tous les villages où les enfants masles « vont pour apprendre » ; à Vangaindrano, mieux placé que tout autre point pour subir l'influence musulmane, pas un mot arabe, semble-t-il, n'a pris place au calendrier (1).

Ce fait, considérable quand on le met en regard du changement complet survenu en Imerina, mérite d'être retenu et, qu'on l'explique ou non, on devra le signaler quand on écrira l'histoire définitive des immigrations arabes à Madagascar.

V. — Origine des calendriers malgaches. — Les calendriers indo-aryens

Si, comme nous venons de le voir, Malgaches et arabisants sont incapables d'expliquer d'une façon satisfaisante l'origine de nos dénominations mensuelles, il est à croire qu'aucune de nos dix-neuf listes n'est jamais tombée sous les yeux d'un indianiste quelconque. En effet, à première vue, ces mots : *vatrevate*, *sira*, *paosa*, *maka*, *sakasay*, *sakave*, *asara*, *asaramantsa* ou *saramantsy* auraient invinciblement réveillé dans son souvenir la réson-

---

disparu, que les termes anglais si nombreux dans les ouvrages malgaches sortis des presses d'Imarivolanitra ne permettraient de conclure à l'existence en Imerina d'*un patois anglo-hova* parlé dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle.

Nous aurions été heureux de rechercher, dans un texte recueilli aujourd'hui chez les tribus du Sud-Est, ce qui avait pu passer et rester, dans la langue du peuple, des expressions techniques ou autres apprises par les « Matatanes » dans les écoles arabes dont parle le livre de Flacourt. Mais grande a été notre déception de constater que les textes, pourtant écrits dans le Sud-Est et sous la dictée de vieux indigènes illettrés, on nous l'assure, qui remplissent le deuxième volume des *Musulmans à Madagascar et aux Comores*, ne sont que du fort bon, mais, hélas ! du vulgaire hova.

(1) Dans une note sur le calendrier recueilli par Houtman à la baie d'Antongil, les éditeurs de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* disent que « *les habitants du Sud-Est*, qui descendent d'anciens colons arabes » et les Betsileo désignent les mois sous les mêmes noms qu'en Imerina. Les listes que nous avons données pour Vangaindrano, Fort-Dauphin et le Betsileo contredisent cette assertion. Le Betsileo seul a adopté le calendrier hova, sans avoir perdu toutefois le souvenir de son calendrier plus ancien.

nance des sons analogues de la série absolument parallèle des noms de mois indo-aryens (sanskrits, bengalis ou hindis) : *Tha-drapada*, mârga *çira*, *pausa*, *magha*, *caitra*, *vaiçakha*, *asadha*, *çravana*. Pour compléter l'identification des mois dont les noms semblent n'avoir rien de commun, ou du moins pour diminuer leur nombre, une recherche rapide des synonymes usuels que le peuple employait dans l'Inde ou un examen sommaire des *nak-satra* (destins) voisins de ceux qui ont dénommé les mois aryens, auraient largement suffi.

Avant d'en développer les preuves et de nous engager dans le dédale des explications de détail, la simple confrontation des calendriers juxtaposés dans leur ordre normal, rendra déjà plus évidente que le jour l'intimité profonde qui, en dépit des déformations produites par *l'étymologie populaire*, continue à les unir.

Mois malgaches	Mois sanskrits	Mois bengalis	Mois hindis	Mois tamouls
Vatrevate	*Bhâdrapada*	Bhádra	Bhádon	Pouratthâsi
Asotry	Açvina	Ashin	Asin	Djappasi
Hasiha	Karttika	Kartik	Kartik	*Kârttitaï*
Vala (ou vola) *sira*	Mârga *çira*	Agraháyana	Agahan	*Markalhi*
Faosa	*Pausa*	Pausa	Pús	Taï
Maka	*Mâgha*	Májha	Mágh	*Masi*
Hiahia	Phalguna	Phálgune	Phagun	*Pangsoûni*
Sakasay	*Caitra*	Chaitra	Chait	*Sittiraï*
Vysack avey (*sakave*)	*Vaiçakha*	Vaishakha	Baísakh	*Vaikasi*
Volambita	Jyestha	Jyeshtha	Jeth	Ani
Asara.....	*Âsâdha*	Ashadha	Asarh	Athi
Saramanitsa (*-mantsy*)	*Çrâvana*	Shrávana	Sáwan	*Avanhi*

Une collation sommaire de ces listes montre, à première vue, huit analogies d'autant plus frappantes qu'aucune inversion n'a été faite dans l'ordre des mois malgaches ou indiens pour amener le parallélisme rigoureux qu'on y remarque. Quatre dénominations mensuelles seulement n'offrent de prime abord aucune ressemblance : *hatsiha*, *volambita*, *hiahia* et *asotry*.

Un examen plus attentif et détaillé va réduire ces différences et, en nous révélant beaucoup d'autres rapprochements, expliquer la plupart des formes spéciales qu'on ne rencontre que dans l'un ou l'autre de nos dix-neuf calendriers Mais au sujet de ces rapprochements, il faut faire deux remarques générales :

Les altérations imposées aux mots étrangers par le peuple qui les adopte peuvent avoir une double origine : d'ordinaire elles proviennent de la différence des aptitudes phonétiques des deux peuples entre lesquels se fait l'échange, et alors elles sont soumises à des lois rigoureuses d'équivalence dont la philologie comparée doit faire la base de ses investigations ; elles peuvent aussi provenir d'une difficulté de mémoire ou d'attention : alors *l'étymologie populaire* intervient et rattache le mot étranger à des mots déjà connus qu'une assonance

parfois très confuse permet seule d'en rapprocher. Dans ce cas, fort fréquent chez les peuples sans instruction et à Madagascar en particulier, les méthodes ordinaires d'identification sont inapplicables, et seules les incohérences de sens ou les irrégularités syntactiques dans la composition des mots peuvent laisser apercevoir une origine étrangère qu'on ne soupçonnerait pas autrement ; les lois d'équivalence phonétique ne peuvent plus servir de guide, et le philologue ne doit pas être plus difficile que le peuple, auquel une très vague ressemblance a généralement suffi. Chaque mot en détail, s'il était isolé, pourrait prêter à controverse : mais la série des ressemblances où ce détail est inséré ne permet pas l'hésitation.

Un deuxième fait général à observer c'est que partout l'étymologie populaire a travaillé dans le même sens : *volambita* se trouve dans tous les calendriers, *volasira* dans huit et *ralasira* dans sept ; *maka* est précédé de *volana* dans tous les calendriers du Nord jusqu'au Betsileo ; sauf à Marovoay, *sakamasay* se retrouve partout avec des orthographes diverses ; enfin, à peu pres partout, *asara* ou *sara* est suivi de *manitra*, *mantsy* ou *manta*. Pour expliquer que l'étymologie populaire ait porté sur les mêmes mots et les ait déformés dans le même sens, on peut dire sans doute que ces mots y prêtaient plus que les autres et qu'il n'était guère possible de faire d'autres rapprochements ; mais on pourrait peut-être, avec autant de vraisemblance, admettre qu'à l'époque où le calendrier aryen devint malgache, les tribus de la Grande Ile n'étaient pas encore séparées comme elles l'ont été depuis.

L'identification de *vatravatra* (valsavatsa, vatrevate, et vattevaets) avec *Bhadrapada* ne donne lieu à aucune remarque particulière. Le nom du mois sanskrit est emprunté aux deux *naksatras* ou destins qui portent ce nom (syn. *prosthapada*) : ces *naksatras* ont les mêmes étoiles déterminatrices que *fara alimou cadimou*, *vodin' adalo* et *fara alemou carou*, *varan' alohotsy*.

L'étymologie a le sens de « béni, heureux, prospère, fortuné ; bon, beau, gracieux, aimable », significations qui n'ont rien à voir avec les averses ....
....

DES PARTICIPES PASSIFS A SUFFIXE

Les personnes qui ont étudié la langue malgache ont certainement été frappées de l'identité des modifications qui affectent la finale d'un radical dans la formation de tous les dérivés au moyen de suffixes. Les participes désignés généralement sous le nom de passifs à suffixe, qui sont les plus nombreux et les plus employés, constituent, à cet égard, un élément de comparaison très utile.

On peut poser en principe que la formation en fonction des participes suffixiaux de tous les dérivés nécessitant l'addition de suffixes est d'une régularité absolue ; ainsi, le radical *aloka*, ombre, dont le participe est *alofana* a *manalofa* comme impératif du dérivé *manaloka*, le relatif est *anolafana*, etc. Nous ne connaissons aucune exception à cette remarque d'une très grande utilité pratique pour l'étude de la langue ; son importance mérite d'être soulignée tout spécialement, car il suffira à l'étudiant de retenir les radicaux et leurs participes à suffixe, quand ils en ont, et seulement ceux qui comportent une modification sensible du radical, pour obtenir avec certitude et en quelque sorte automatiquement un grand nombre de dérivés y compris les impératifs des verbes à préfixe dont la forme est, dans bien des cas, tout à fait inattendue.

Les grammaires existantes ne mettent pas suffisamment en lumière les observations qui précèdent et ne donnent, en général, aux participes suffixiaux ni l'importance ni le développement qu'ils nous paraissent nécessiter. Nous devons pourtant à la vérité de mentionner que M. W.-E. Cousins, dans son *Introduction sommaire à l'étude de la langue malgache*, paragraphe 84 (1), « recommande de prendre l'habitude de retenir dès « le début, en même temps que la racine, un dérivé pourvu d'un « affixe (le passif en *-ina* ou en *-ana*, s'il existe) ». Ce conseil précieux mérite mieux qu'une incidente et devrait figurer en bonne place dans le chapitre de la dérivation. Il en serait sans doute ainsi sans l'erreur de la plupart des auteurs qui ont adopté le plan des grammaires européennes, au lieu de s'inspirer des nécessités et du génie du malgache. Ces adaptations malheureuses de méthodes excellentes pour les langues flexionnelles à un idiome agglutinant, non seulement sont regrettables au point de vue théorique, mais encore n'ont pas facilité, comme on le supposait, l'étude

(1) W.-E. Cousins : *Introduction sommaire à l'étude de la langue malgache*, traduction de M. Daurand-Forgues. Tananarive, 1897.

pratique de la langue. Au lieu d'innover, on a préféré se conformer à une division des parties du discours à laquelle nous sommes évidemment accoutumés, mais qui ne convient pas ; l'expérience nous a démontré que cet avantage est, en réalité, plus apparent que réel. Puisqu'on admet généralement que l'emploi systématique des affixes est un des principes fondamentaux de la grammaire malgache, il est logique de commencer l'étude de la morphologie par la dérivation et de réserver la première place aux participes suffixiaux, les plus usités, qui donnent la clef des difficultés et des anomalies que l'on rencontrera. Enfin, la tendance des idiomes malayo-polynésiens à préférer la forme passive à la forme active du verbe justifierait, s'il en était besoin, la méthode que nous préconisons.

Nous devons signaler, et nous le faisons très volontiers, que M. Ferrand, rompant avec les errements de ses devanciers, a publié la première grammaire malgache conçue d'une manière scientifique et conforme au génie de la langue (1). Son ouvrage n'est certes pas parfait, il le reconnait lui-même, mais il contient d'excellentes choses et a surtout le rare mérite d'être, dans l'ensemble, très méthodiquement ordonné. C'est avec raison qu'après avoir parlé des racines, il examine, en premier lieu, les participes passifs à suffixe ; mais la manière dont il a traité cette partie essentielle de la grammaire malgache ne nous satisfait pas pleinement. Nous ne comprenons pas, en effet, la multiplicité des suffixes participiaux qu'il énumère et qui, en dernière analyse, se réduisent à deux ; nous ne nous expliquons pas davantage qu'il se serve de la forme de l'impératif pour obtenir celle des participes.

Bien que la formation des participes à suffixe paraisse, dans un certain nombre de cas, régie par des règles capricieuses, nous pensons qu'il est possible de l'exposer avec plus de clarté qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Le but du présent travail est précisément d'apporter notre modeste contribution à l'étude de cette intéressante question.

Nous parlerons d'abord des suffixes participiaux en général, puis de leur influence sur la position de l'accent ; étudiant ensuite le mécanisme de la formation des participes, nous nous efforcerons d'expliquer l'origine des consonnes épenthétiques que l'on rencontre ; nous terminerons par la formation de l'impératif et la manière d'indiquer les temps.

I. — Des suffixes participiaux

1° Il n'existe que deux suffixes participiaux, savoir : *-ina* et *-ana*. Le premier est de beaucoup le plus employé, mais en l'absence de règle que l'on ne peut actuellement formuler, la pratique de la langue permet seule l'usage convenable de l'un ou de l'autre de ces suffixes.

---

(1) Gabriel Ferrand : *Essai de grammaire malgache*. Paris 1903.

Les suffixes *-ina* et *-ana* se rencontrent dans les langues parentes et notamment en tagal, sous les formes identiques : *in* et *an* Dans cet idiome, ces éléments sont employés comme préfixes, infixes et suffixes pour former des passifs (1). L'infixe malgache *-in-* qui donne naissance à un grand nombre de passifs, est évidemment de même nature que le suffixe *-ina*.

Les suffixes *-ina* et *-ana* n'ont pas de signification propre connue. Ils sont aussi obscurs pour nous qu'en français le suffixe *-ais* dans *j'aimais*.

2° Les participes en *-ana* et *-ina* issus d'un même radical ont souvent la même signification.

Ex. : petsana et petsaina (rad. petsa), qu'on mouille ; setrohana et setrohina (rad. setroka), qu'on enfume, etc

Un radical donne quelquefois naissance à deux participes, l'un en *-ana*, l'autre en *-ina*, n'ayant pas le même sens.

Ex. : petaka forme : petahana, à quoi on attache, et petahina, qu'on aplatit ; tampoka forme : tampohana, eau chaude, vin auquel on met de l'eau, et tampohina, qu'on surprend, etc.

Les participes issus de deux radicaux homonymes homographes sont quelquefois différenciés, quant au sens, par le suffixe employé.

Ex. : ambina, action de garder, forme ambenana, tandis que ambina, bonne fortune, donne ambinina ; ary, créer, forme arina, et ary, action de rejeter, ariana, etc.

Le suffixe *-ana* caractérise, en outre, les formes verbales appelées « relatifs. » Certains de ces dérivés ont la même forme que les participes suffixiaux ; dans ce cas, ces derniers sont issus de verbes à préfixe, aphérésés de l'*m* initial.

Ex. : le radical tahotra, peur, donne matahotra et atahorana qui peut être un participe à suffixe ou un relatif ; de même aritra, tolérance, forme : miaritra et iaretana, etc.

II. — De l'accent

3° L'accent tonique avance d'une syllabe quand un suffixe participial, *-ana, -ina*, est ajouté au radical.

Ex. : àntso, antsoina, qu'on appelle.
doro, doroana, qu'on brûle, etc.

Cette règle s'applique à tous les suffixes formatifs (participes, impératifs, etc.) tandis que la suffixation à un mot d'un pronom personnel n'a aucune influence sur l'accent. Il en est ainsi parce que le pronom conserve une existence indépendante propre et n'est pas intimement lié au mot comme un suffixe formatif.

Ex. : vita, vitako ; antsy, antsiko, etc

---

(1) Renward Brandstetter : *Tagalen und Madagassen*. Luzern, 1902, p. 66.

En principe, l'accent ne quitte jamais le radical, c'est pourquoi dans les participes à suffixe issus de radicaux monosyllabiques l'accent n'est pas déplacé.

Ex. : là, làvina, qu'on refuse.
lo, lovina, qu'on fait pourrir, etc.

Les dissyllabes finissant en ka, na ou tra se comportent comme des monosyllabes, l'accent n'est souvent pas déplacé par la suffixation de -*ana* ou de -*ina*.

Ex. : faoka, faohana ; qu'on essuie.
tana, tanana, qu'on tient.
dotra, dorana, qu'on brûle, etc.

Il existe quelques exceptions dans lesquelles, d'ailleurs, l'*a* final du radical forme diphtongue avec l'initiale du suffixe.

Ex. : tsena, tsenaina, au devant de qui on va.
ratra, ratraina, qu'on blesse, etc.

Il est de règle absolue que l'accent ne peut porter sur une syllabe plus éloignée que l'antépénultième ; c'est ce qui explique que, contrairement à la règle, l'accent quitte le radical dans des cas rares comme : ankatoavina (rad. to) qu'on observe, habiazina (rad. be) tadiavina (rad. tady), qu'on cherche, etc.

C'est la même raison qui justifie certaines exceptions à la règle précédente : doka, dokafana, qu'on flatte ; tratra, tratrarina, qu'on atteint, etc.

III. — De la formation des participes à suffixe

4° La formation des participes suffixiaux ne semble pas, en l'état de notre connaissance de la langue, pouvoir faire l'objet de règles précises. Nous allons pourtant esquisser une classification méthodique basée sur cette observation que dans la composition de ces dérivés, lorsque le radical est altéré, la dernière syllabe du thème, — les deux dernières pour les mots à finales variables en ka, na, tra —, est seule modifiée par l'addition d'un suffixe participial.

5° Les radicaux monosyllabiques, les polysyllabes oxytons ou terminés par deux voyelles non diphtonguées comme *ia*, *io*, *oa*, forment leurs participes suffixiaux en ajoutant au radical -*ana* ou-*ina* et en insérant une spirante, *S*, *V* ou *Z*, entre le thème et le suffixe.

La liste suivante comprend à peu près tous les mots de la langue ; pour quelques-uns ne possédant pas de forme participiale, nous donnons le relatif.

S-indao, indaosina, qu'on emporte.
ray, raisina, qu'on reçoit.
V-atoa, atoavina, qu'on célèbre en chantant.
dio, diovina, qu'on lave.
dia, diavina, qu'on mesure par pieds.

kiniania, kinianiavina, dont on s'amuse.
kitoatoa, kitoatoavina, que l'on devine au hasard.
la, lavina, qu'on refuse.
lalao, lalaovina, dont on s'amuse.
leo, supportable, rel. ahaleovana.
lo, lovina, qu'on fait pourrir.
loa, vomissements, rel. andoavana
riaria, riariavina, qu'on agite dans l'eau.
siasia, écart, égarement, anasiavina, rel.
soa, soavina, que l'on bénit.
tao, travail, rel. anaovana.
taria, tariavina, récit que l'on prolonge indéfiniment.
tatao, tataovina, au-dessus de quoi est placé quelque chose.
tete, tetevana, sur quoi ou dans quoi on fait couler goutte à goutte.
tia, tiavina et tiana, qu'on aime.
to, tovina, qu'on accomplit.
toa, toavina, à qui on doit se soumettre.
tokoa, tokoavina, sur quoi on prononce des imprécations.
tongoa, tongoavana, sur quoi on entasse.
Z-ampo, ampoizina, qu'on espère.
fay, faizina, qu'on punit.
fy, ankafizina, qu'on chérit.
fia, fiazana, qu'on serre.
foy, foizina, qu'on fait éclore.
gia, giazana, qu'on étreint.
hay, haizina, qui est su.
havia, haviazina, qu'on saisit de la main gauche en haut et de la droite en bas pour travailler.
hoy, dit, rel. ihoizana.
koy, reculade, ikoizana.
lay, laizina, qu'on fait vite.
lao, ilaozana, qu'on abandonne.
lehibe, halehibeazina, qu'on agrandit.
py, pizina, à qui on fait signe avec les yeux.
taitay, taitaizina, qu'on fait hâter.
vao, havaozina, qu'on renouvelle.
voy, voizina, qu'on fait avancer en ramant.

La règle précédente est presque absolue ; nous ne connaissons, en effet, que les exceptions suivantes :

1° *Be*, participe habiazina, qu'on agrandit, et *to*, dont le participe issu de mankato est ankatoavina, qui prennent un *a* épenthétique. Le premier peut s'expliquer par un retour de *e* à *ia*. (Nous verrons plus loin que *ia* se contracte quelquefois en *e*).

2° Ome, participe omena, qu'on donne, et zo, zoina, sur qui tombe un malheur, sont tout à fait irréguliers ; il est intéressant de remarquer que tous les autres dérivés à suffixe issus de ces radicaux sont régulièrement formés ; le relatif du premier est anomezana et l'impératif de manjo (ma-n-zo) est manjoava.

6° Les dissyllabes et polysyllabes accentués sur la pénultième terminés par *A, I, O,* – (les trissyllabes en *ka, na* et *tra* seront examinés à part) — forment leurs participes suffixiaux de la manière suivante :

a) Le thème finit en *A*, le suffixe étant *-ina,* le participe s'obtient par simple juxtaposition :

Vita, vitaina, qu'on achève ; asa, asaina, qu'on travaille, etc.

Si le suffixe est *-ana,* l'*a* final du thème et l'*a* initial du suffixe se contractent :

Sàsa, sasàna, qu'on lave ; sàva, savàna, qu'on fouille, etc.

b) Le thème finit par *I*, le suffixe étant *-ana,* le participe s'obtient par simple juxtaposition :

Didy, didiana, qu'on coupe ; ampy, ampiana, qu'on augmente, etc.

Quelquefois l'*I* final du thème et l'*A* initial du suffixe se contractent en *E*. Voici une liste assez complète des exemples de ce cas :

Aiky, ekena, qu'on approuve.
Akaiky, akekena et akekezina, dont on approche.
Angoly, angolena, que l'on capte.
Baby, babena, qu'on porte sur le dos.
Bedy, bedena, qu'on gourmande, également bedesina.
Ety, etena, qu'on resserre.
Etry, etrena, qu'on humilie.
Fefy, fefena, où on met une barrière.
Fery, ferena, qui est couvert de plaies.
Fetsy, fetsena, qu'on trompe.
Gegy, gegena, qu'on rend enragé.
Heby, hebena, qu'on arrête au passage.
Hehy, hehena, dont on rit.
Hendry, hendrena, qu'on guette,
Henjihenjy, henjihenjena, qu'on poursuit.
Hoby, hobena, et hobina, qu'on acclame.
Hosy, hosena, qu'on piétine.
Jemby, jembena, adj. ténébreux.
Jery, jerena, qu'on regarde.
Karenjy, karenjena, qu'on poursuit.
Kendry, kendrena, qu'on vise.
Kodedy, kodedena, qu'on bredouille.
Kojy, kojena, qu'on allèche.
Kolikoly, kolikolena, qu'on cajole.
Lely, lelena, avec qui on copule.
Lemy, lemena, qu'on rend mou.
Ory, orena, dont on plaisante.
Penjy, penjena, qu'on empoigne.
Poly, polena et polesina, qu'on froisse.
Pondy, pondena, qu'on presse avec les mains.
Raingy, raingena, qu'on fait tourner pour produire du feu.

Rediredy, rediredena, qu'on dit sans rime ni raison.
Remby, rembena et rembezina, qu'on demande avec instance, qu'on cherche comme butin.
Renty, rentena, qu'on enjolive.
Resy, resena, qu'on bat.
Saiky, saikena, qu'on remplace par un autre afin de conserver celui qui est meilleur.
Sazy, sazena et sazina, qu'on punit, qu'on met à l'amende.
Sebiseby, sebisebena, qu'on arrête en allant et venant.
Selisely, seliselena, qu'on importune en passant.
Sery, serena, enrhumé du cerveau.
Tandry, tandrena, qu'on calomnie, qu'on accuse injustement.
Tefy, tefena, qu'on forge, qu'on fabrique.
Tendry, tendrena, qu'on désigne.
Tery, terena, qu'on presse, qu'on traie.
Tety, tetena, qui a beaucoup de boutons syphilitiques.
Tony, tonena, qu'on calme.
Toty, totena, dont on a soin.
Voly, volena, où on plante.
Vonjy, vonjena, qu'on secourt.
Zehy, zehena, qu'on mesure par empans.

Si le suffixe est -*i*na, l'*i* final du thème et l'*i* initial du suffixe se contractent :

fady, fadina, dont on s'abstient ; fidy, fidina, que l'on choisit.

c) Le thème finit en *O*, le participe s'obtient en ajoutant simplement le suffixe au radical :

doro, doroana, qu'on brûle ; tafo, tafoana, qu'on couvre d'un toit ; diso, disoana, que l'on fait avec des fautes ; sotro, sotroina, que l'on boit, etc.

Il existe un certain nombre d'exceptions aux règles précédentes ; elles sont caractérisées par l'insertion entre le thème et le suffixe d'une spirante, *S*, *V* ou *Z* ; en outre, *I* final du radical est souvent changé en *E*, quelquefois en *A* :

S-ampaly, ampalesina et ampalina, qu'on polit.
endy, endasina et endazina, qu'on grille.
foly, folesina, qu'on file.
fono, fonosina, qu'on enveloppe.
hihy, hihisana, qu'on racle.
ito, itosana et otosana, qu'on rompt.
kabedy, kabedesina, qu'on gourmande.
kiky, kikisana, qu'on racle.
lafo, vendu, rel. ahalafosana.
laingo, laingosana, dont on enlève le bout, les feuilles tendres.
lefa, lefasana, sur quoi en tire.

lofo, lofosana, en l'honneur de qui on immole des bœufs.
lomano, lomanosina, dans quoi on nage.
mafy, hamafesina, qu'on renforce.
mainty, maintisina, qu'on teint en noir.
nify, hanifisina, qu'on rend mince.
nofy, nofisina, qu'on rêve.
rafy, rafesina, qu'on hait, qu'on jalouse.
refy, refesina, qu'on mesure par brasses.
riry, ririsana, dont on enlève les feuilles.
tango, tangosana, qu'on enlève, qu'on trie avec les doigts.
trongy, trougisina, qu'on fouille.
tsilany, état de celui qui est couché sur le dos, rel, itsilanesa.
venty, ventesina, qu'on dirige en chantant.
voky, vokisana, qu'on rassasie.
volo, volosana, qu'on plume, qu'on effeuille.
vonto, vontosana, qu'on imbibe.

V-aka, akavina et akaina, qu'on feint d'ignorer.
antso, antsovina et antsoina, qu'on appelle.
aro, arovana, qu'on protège.
ano, anovina et anoina, qu'on fait suivant la manière indiquée.
lalo, lalovana, auprès de qui ou de quoi on passe.
loloha, lolohavina, qu'on porte sur la tête.
ranga, rangavina et rangaina, aussi haut qu'on peut atteindre avec la main.
tady, tadiavina, qu'on cherche.
tandro, tandrovina, qu'on soigne.
telo, telovina et teloina, qu'on partage en trois.
tonga, tongavina, auquel on atteint, on arrive.
tsiahy, tsahivina, tsahina, dont on se souvient.
tsiaro, tsiarovina, tsarovana, tsaroana, dont on se souvient.
tsilo, tsilovina, qu'on éclaire.
tsinjo, tsinjovina, qu'on regarde en bas, au loin.

Z-akaiky, akekezina, akekena, dont on approche.
alo, alozina, entre qui il y a un intermédiaire.
andevo, andevozina et andevoina, qu'on réduit en esclavage.
atody, atodizana, qui est pondu.
dihy, dihizana et dihizina, dont on se réjouit.
ely, elezina, qu'on disperse.
foha, fohazina, qu'on fait lever.
fohy, hafohezina, qu'on raccourcit.
gehy, gehezina, qu'on étreint.
hehy, hehezina, qu'on gratte, qu'on disperse avec les pattes.
hery, herezina, que l'on fait avec courage.
hety, hetezana, qu'on coupe avec des ciseaux.
kely, hakelezina, à rendre petit, à diminuer.

kipily, kipilizana, sur qui ou sur quoi on lance un projectile.
mety, imp. meteza, convenable.
raviravy, raviravezana, sur quoi on fait pendiller (argent qu'on montre pour obtenir quelque chose).
remby, rembezina, rembena, qu'on cherche comme butin, qu'on demande avec instance.
rohy, rohizana, qu'on attache fortement.
tahiry, tahirizana et tehirizana, qu'on garde.
takalo, takalozana, qu'on échange.
tavy, tavezina, qu'on engraisse.
tety, tetezina, qu'on parcourt.
tevy, tevezina, qu'on défriche.
tohy, tohizana, à quoi on ajoute.
tovo, tovozina, qu'on puise.
tsimpohafoha, tsimpohafohazina, terre qu'on soulève, poils qu'on hérisse.
valo, repentir, rel. ivalozana.
vely, velezina, qu'on bat, qu'on sonne.
very, verezina, qu'on ruine, qu'en réduit en esclavage.
vovo, vovozina, contre qui les chiens aboient.

7° Les consonnes *S*, *V* ou *Z* qui sont toujours insérées entre les radicaux monosyllabiques, les polysyllabes oxytons ou terminés par deux voyelles non diphtonguées et le suffixe et qui sont également employées dans la formation de certains participes dont nous venons de donner une énumération assez complète, sont souvent expliquées par les besoins de l'euphonie: leur rôle consisterait à éviter un hiatus entre la finale du radical et l'initiale du suffixe. D'autre part, quelques grammairiens ne reconnaissant pas le caractère épenthétique de ces consonnes, admettent l'existence de suffixes *-sina*, *-sana*, *-vina*, *-vana*, *-zina* et *zana*. Ces hypothèses, assurément commodes, ne nous semblent pas probantes. Nous pensons que les explications suivantes, basées sur des principes phonétiques ou sur des correspondances avec les langues parentes, sont autrement satisfaisantes.

Nous ne suivrons pas l'ordre alphabétique, la connaissance de l'origine de *Z* étant indispensable pour expliquer celle de *S*.

Z — *I* final du radical, en présence d'un suffixe, se dédouble en *I* + *semi-voyelle Y*.

La comparaison du malgache avec les langues voisines nous apprend que la semi-voyelle *Y*, en malais par exemple, a *Z* pour correspondante en malgache; ainsi, le malais titiyan = malg. tetezana; mal. kayu = malg. hazo.... D'autre part, certaines formes dialectales, telles que le betsileo iya = iza, qui; bets. aiya = aiza, où, etc., nous fournissent dans le malgache même des exemples de l'équivalence de *Z* et de *Y*, semi-voyelle. On est donc autorisé à admettre le passage de *Y* à *Z* dans la forma-

tion des dérivés suffixiaux. Dès lors, rien n'est plus facile que d'expliquer les formes : pizina (pi + ina = pi + y + ina = pi + z + ina) ; haizina (hay + ina = hai + y + ina = hai + z + ina) ; dihizana (dihi + ana = dihi + y + ana = dihi + z + ana), etc.

En outre, l'*I* de la syllabe accentuée du radical, qui perd l'accent sous l'influence du suffixe, peut développer également la semi-voyelle *Y* entre le thème et le suffixe On comprend alors les dérivés tels que : giazina (gia + ina = gia + y + ina = gia + z + ina) ; haviazina (havia + ina = havia + y + ina = havia + z + ina), etc.

Il est possible que be était primitivement un dissyllabe bia (?) ; ainsi serait expliqué le participe apparemment irrégulier habiazina (ha + be = bia + ina = ha + bia + y + ina = ha + bia + z + ina).

Pour les autres cas, assez rares d'ailleurs, — huit dans la liste précédente, et deux seulement pour les radicaux monosyllabiques —, l'analogie a certainement joué un grand rôle.

V. — *O* final du radical se dédouble en présence d'un suffixe et donne naissance à une semi-voyelle *W* qui permute en *V*. Ces phénomènes phonétiques bien connus expliquent le *V* parasite des dérivés tels que : lovina (lo + ina = lo + w + ina = lo + v + ina) ; tovina (to + ina = to + w + ina = to + v + ina) ; diovina (dio + ina = dio + w + ina = dio + v + ina), etc.

Quelquefois, la semi-voyelle *W* est développée de l'*O* non final de la syllabe accentuée du radical dont l'influence est considérable.

soavina (soa + ina = soa + w + ina = soa + v + ina)
toavina (toa + ina = toa + w + ina = toa + v + ina)

Enfin, les dérivés tels que lavina, diavina, etc., ne sont explicables que par l'analogie. On peut, en effet, utilement comparer les groupes : lo, la, et lovina, lavina ; dio, dia et diovina, diavina, etc.

Il est également intéressant de mentionner que certains participes donnés dans la liste précédente comme ayant un *V* épenthétique entre le thème et le suffixe sont aussi usités sous leurs formes dérivées régulièrement. Ex. : akaina et akavina ; rangaina et rangavina ; tsahina et tsahivina, etc.

S. — Quelques participes formés au moyen d'un *S* inséré entre le radical et le suffixe sont expliqués d'une manière satisfaisante par comparaison avec les mots correspondants d'une langue parente. Ainsi, l'*S* de kikisana (kiki + s + ana) est justifiée par le malais kikis ; de même ampalesina (ampali + s + ina) par ampalas ; hanifisina (ha + nifi + s + ina) par nipis ; lefasana (lefa + s + ana) par lepas ; etc.

Cet *S* peut également être expliqué par un phénomène pho-

nétique découvert et étudié dans d'autres idiomes par l'abbé Rousselot (1).

L'examen de la liste assez complète donnée précédemment des participes formés par l'insertion d'un *S* fait ressortir, qu'à l'exception de huit, tous les radicaux ayant servi à former ces participes possèdent soit un *I* final, soit un *I* appartenant à la syllabe accentuée du radical. Régulièrement cet *I* devait donner un *Z* par suite de l'évolution normale de la semi-voyelle *Y* provenant du dédoublement de l'*I*. Il en a été sans doute ainsi comme le démontrent les doublets également usités : endasina et endazina, de endy ; indaosina et indaozina, de indao. On connaît, d'autre part, les affinités des spirantes *S* et *Z*, l'une sourde, l'autre sonore ; on peut donc admettre que, en présence du suffixe, *I* final du radical, — de ray par exemple, — a développé d'abord une semi-voyelle *Y* aboutissant normalement à *Z*, puis que cette consonne, assourdie au contact de la nasale par suite de la chute de l'atone *I* du suffixe, a permuté en *S*. Ce que l'on peut résumer ainsi : rai + ina = rai + y + ina = rai + z + ina = rai + s + ina.

8° L'harmonie vocalique (2) est un phénomène très commun dans les langues ouralo-altaïques qui, on le sait, sont des langues agglutinatives. Or, la formation des participes suffixiaux malgaches offre plusieurs applications des principes de l'harmonie vocalique qui « consiste dans l'assimilation de la voyelle des « éléments secondaires du mot à la voyelle de la syllabe prin- « cipale. » (Hovelacque).

Voici les règles qu'un examen approfondi de la formation des participes suffixiaux nous a permis de vérifier :

a) Lorsque les suffixes *-ina* ou *-ana* sont ajoutés à des radicaux dont la dernière syllabe, — l'avant-dernière, s'il s'agit d'un trissyllabe à finale variable en ka, na ou tra, — possède un *I*, cette voyelle s'accommode toujours à celle de la syllabe accentuée quand cette dernière est un *E* :

Ex. : ely, elezina ; gehy, gehezina ; fehy, fehezina ; enjika, enjehina ; enina, enemina ; efitra, eferana, etc.

Nous n'avons trouvé qu'une seule exception à cette règle : *gehina*, de *gehy* ; à noter que le doublet régulièrement dérivé *gehezina* est également usité.

b) L'analyse des voyelles malgaches nous a démontré que *I* est très peu stable ; dans la formation des participes à suffixe, il arrive souvent que *I* final du thème permute en *E* quand la syllabe accentuée du radical possède un *A* ou un *O* :

arina, arenina ; tavy, tavezina ; bodika, bodehina, etc.

---

(1) Meillet et Rousselot : *Synthèse phonétique II.* — Voir dans *La Parole*, novembre 1901, n° 11. — L'abbé Rousselot a relevé des exemples en zend, en vieux perse, en arménien et dans les dialectes slaves de la Macédoine de groupes SM, SN... originaires de ZM, ZN...

(2) Hovelacque : *La Linguistique*. Paris, 1881, pp. 120, 130, 144.

Mais *I* final, ou appartenant à la pénultième pour les mots à finales variables, résiste toujours quand la syllabe accentuée du radical contient un *I* :

Dihy, dihizana ; dinika, dinihina ; ditra, dirina ; adidy, adidina, etc.

Il est important d'insister sur la grande force assimilative de la voyelle *E*. Aux exemples précédents, on peut ajouter le cas de contraction de *I* final du thème + *A* initial du suffixe en *E*. Dans la plupart des cas de ce genre, la syllabe accentuée du radical possède un *E*, il est donc vraisemblable que la force assimilative de cette voyelle n'est pas étrangère à la contraction de *IA* en *E* qui ne se rencontre d'ailleurs que dans un nombre de cas assez peu nombreux.

c) Un fait exceptionnel d'accommodation de la voyelle thématique à la voyelle de certains suffixes se rencontre dans plusieurs idiomes ; le malgache offre aussi un exemple de cette nature que nous formulerons comme suit :

Lorsque le suffixe *ana* est ajouté à un radical dont la finale est *I*, cette voyelle s'accommode à celle du suffixe :

andry, andrasana, qu'on attend.
dimby, dimbasana, à qui on succède.
fafy, fafazana, sur qui ou sur quoi on répand, on sème.
hohy, hohazana, qu'on gratte.
lafy, lafasana, qu'on achète en gros pour revendre au détail.
oty, otazana, qu'on sèvre, qu'on cueille.
ramby, rambasana, qu'on saisit avec les dents.
sampy, sampazana, sur quoi on met à califourchon.
tamby, tambazana, qu'on loue, qu'on engage pour un certain temps.
tanty, tantazana, qu'on reçoit sur les mains.
topy, topazana, sur quoi on jette un coup d'œil.
tsipy, tsipazana, sur qui ou sur quoi on jette.
vofy, voasana (vofasana) dont on enlève l'écorce.

La liste qui précède comprend à peu près tous les exemples existant dans la langue.

d) La diphtongue *AI* de la syllabe accentuée du thème se contracte en *E* sous l'influence d'un suffixe formatif qui, comme nous l'avons vu, déplace l'accent.

C'est là un phénomène ordinaire d'assimilation entre deux voyelles contiguës.

Ex. : aiky, ekena ; akaiky, akekezina, etc.

IV. — Participes formés de radicaux à finales variables

9° Les dissyllabes et les trissyllabes terminés par *KA* forment leurs participes à suffixe de la manière suivante :

a) Par la permutation du *K* de la finale en *H*, la voyelle

finale disparaît et le suffixe est ajouté au thème ainsi modifié. Telle est la règle générale (1).

Ex. : fitaka, fitahina, qu'on trompe.
petaka, petahana, à quoi on colle.
faoka, faohina, qu'on râfle.
foka, fohina, qu'on fume, qu'on aspire, etc.

La liste suivante comprend tous les mots en *KA* qui font exception à la règle précédente. On remarquera que ce sont des dissyllabes ou des trisyllabes accentués sur la pénultième.

aka, akana, dont on prend.
bika, bikaina, qu'on envisage.
daka, dakana, à qui on donne un coup de pied.
doka, dokana, qu'on commence à percer pour la mine.
dika, dikaina, sur quoi on passe.
faika, faikaina, qu'on enlève.
faka, fakaina, qu'on examine à fond
foka, afokaina, à traiter en sot.
haika, haikaina, qu'on défie, qu'on provoque.
kaka, kakana, qu'on cale avec un coin.
laika, laikaina, pas faits avec lenteur, avec gravité.
rakaraka, rakarakaina, qu'on éparpille.
sabaka, sabakaina, qu'on écarte (jambes).
saka, sakaina, qu'on prend dans des trous avec les mains.
alika, alikaina, qu'on traite comme un chien.
ambaka, ambakaina, qu'on trompe.

b) Par le changement du *K* de la finale en *F*, l'*A* final disparaît et le suffixe est ajouté au thème ainsi modifié :

aloka, alofana, qu'on abrite, qui est abrité.
bohaka, bohafina, qu'on dilate comme le coton en le cardant, qu'on cajole.
daboka, dabofana et dabohana, qu'on frappe.
daroka, darofana, darohana, qu'on bat, qu'on frappe.
dohaka, éclat de voix sourde (timbres, etc.) rel. idohafana.
doaka, doafana, qu'on frappe (inusité).
doboka, dobofana, dobohana, qu'on fait retentir.
doka, dokafana, qu'on flatte.
donaka, donafana, donahana, qu'on enfume.
fitsoka, fitsofana, fitsohana, qu'on bat.
hahaka, hahafina, qu'on disperse.
haroka, harofana, qu'on creuse.
hirika, hirifana, hirihana, qu'on perce,
hohoka, hohofana, sur quoi ou vers quoi on renverse.
karoka, karofana, karohina, qu'on cherche.
kohaka, kohafina, qu'on appelle en toussant.

---

(1) Van der Tuuk : *Outlines of a Grammar of the Malagasy Language.* The Journal of the Royal Asiatic Society. London, 1865, p. 422, § 3. « A final « K in Malagasy and Toba becomes H before the vowel of a suffix. »

laoka, nom générique des mets, rel. ilaofana.
lelaka, lelafina, qu'on lèche.
lelika, lelefana, qu'on comble, qu'on recouvre.
mohaka, mohafina, qu'on ramollit.
ohaka, action de se détacher, rel. iohafana.
raoka, raofina, qu'on ramasse.
rehaka, fanfaronnade, rel. irehafana.
rehoka, rehofina, sur qui ou sur quoi on lance des crachats
sehaka, respiration forte, rel. isehafana
sesika, sesefana, sesehana, dans quoi on fourre.
tahaka, tahafina, à qui ou à quoi on ressemble.
tehaka, tehafina, qu'on frappe avec la main.
tehika, tehefana, qui est atteint en haut ou en bas.
tohika, tohifina, sur quoi on s'obstine.
tohoka, tohofana, qu'on arrête avec une barrière.
tonaka, tonafana, qu'on enfume.
troka, trofina, trohina, qu'on aspire, qu'on pompe.
tsoka, tsofina, qu'on souffle comme le feu, etc.
tsontsorika, tsontsorifana, tsontsorihana, sur quoi on fait couler.
zezika, zezefana, zezehana, qu'on frappe à coups redoublés.

Ce changement de *K* en *F* peut s'expliquer phonétiquement par le développement, sous l'influence du suffixe, de la semi-voyelle *W* après le *K*, issue d'un *O* voisin, puis par la permutation de *Kw* en *F* (1).

Ainsi : daboka + ana = dabo Kw + ana = dabofana

On remarquera que dans la liste qui précède dix radicaux ne renferment pas d'*O*.

Certains exemples peuvent être expliqué par un *P* existant dans le mot correspondant d'une langue voisine et permuté en *F*. Ainsi, le dayak jelap justifie l'*F* du participe malgache lelafina issu de lelaka ; de même le malais sisip explique l'F du participe sesefana, de sesika.

10° Les dissyllabes et trissyllabes terminés en *NA* forment leurs participes suffixiaux :

a) Par juxtaposition du suffixe au thème, l'atone finale s'élidant en présence de l'initiale du suffixe :

Ex : tana, tanana, qu'on tient ; sakana, sakanana, qu'on empêche ; sarona, saronana, qu'on couvre ; angona, angonina, qu'on réunit ; etc.

Dans quelques cas très rares le suffixe est ajouté au thème sans modification :

tsena, tsenaina, au devant de qui on va ; fana, hafanaina, qu'on chauffe, etc.

(1) P. Sacleux : *Essais de phonétique*. Paris, 1905, p. 137.

b) Par le changement de *N* en *M* ; l'*A* final tombant. On ne peut guère citer que les exemples suivants :

ampirina, ampirimina, qu'on range (ampirinina est usité).
enina, enemina, qu'on divise en six.
indrana, indramina, qu'on emprunte.
lena, lemana, qu'on mouille.
tantindona, tantindomina, que quelque chose ombrage
tandrina, tandremana, qu'on soigne.
taona, taomina, qu'on porte.
telina, avalé, rel itelemana.
tenona, tenomina, qu'on tisse.
tolona, tolomina, qu'on saisit avec les bras, avec qui on lutte.
velona, velomina, qu'on fait vivre.

Ce changement de *N* en *M* s'explique par l'*M* existant dans le mot correspondant dans une langue voisine. Ainsi le dayak belum permet de comprendre le participe velomina ; le batak injam, indramina ; le malais enam, enemina ; le malais tenum, tenomina, etc.

11° Les dissyllabes et trissyllabes en *TRA* forment, en général, leurs participes suffixiaux :

a) Par la suffixation de *-ana* ou *-ina* au thème apocopé de l'*A* final et du *T* de la finale *TRA*. Si le thème possède un *R*, celui de la terminale tombe et le *T* est conservé.

Ex. : hevitra, heverina, qu'on pense ; lalotra, lalorina, qu'on crépit ; rovitra, rovitina, qu'on déchire ; soratra, soratana, qu'on écrit.

Les exceptions à cette règle sont peu nombreuses, la liste suivante les comprend à peu près toutes :

avotra, avotana, qu'on rachète.
elatra, elarina, elatina, qu'on entr'ouvre.
evotra, evotina, qu'on soulève.
fangitra, fangitana, qu'on limite.
fatratra, fatrarana, dans quoi on bourre.
fongatra, fongarina, fongatina, qu'on fait sortir de dessous.
haitraitra, haitrarina, qu'on rend difficile.
havitravitra, havitravirina, qu'on traite à la légère.
kaozatra, kaozatina, n'ayant que la peau et les os.
lozotra, lozorina, lozotina, qu'on poursuit sans relâche.
ombotra, ombotona, qu'on arrache.
ongotra, ongotana, qu'on arrache.
onotra, onotana, à qui ou ou à quoi on arrache des cheveux, des poils.
ozatra, ozarina, ozatina, musculeux.
tratra, tratrarina, qu'on poursuit.
trefotra, treforana, contre qui ou contre quoi on fait résonner.

troatra, troarana, qu'on fait sauter, jaillir.
vingitra, vingitina, vingirina, qu'on saisit, qu'on porte par les bouts.
vizatra, vizatina, celui à qui on parle avec colère.
ratra, ratraina, qu'on blesse.

Cette règle s'explique phonétiquement, en ce qui concerne la chute du *T* de la terminale, par un phénomène d'assimilation sur la sonorité : *T*, explosive sourde, étant contigu à la vibrante sonore *R*, tombe en présence du suffixe, à cause de la difficulté d'imposer à la glotte la succession de deux mouvements contraires. l'ouverture pour la sourde, le rapprochement et la tension des cordes vocales pour la sonore (1).

La chute de l'*R* de la finale, quand le radical contient un *R*, est due à un phénomène de dissimilation résultant de la difficulté à produire deux fois le même mouvement vibratoire de *R* dans deux syllabes du même mot (2)

La comparaison avec les langues parentes justifie pour certains cas la conservation du T ; ainsi : tagal sulat = soratra ; malais uzat = ozatra, etc. Il existe pourtant un grand nombre de mots tels que : fatotra = malais puntat ; akatra = malais ankat ; zaitra = malais djahit ; vesatra = malais berat ; helatra = malais kilat ; kaikitra = malais gigit, etc., qui forment leurs dérivés suivant le génie de la langue malgache et n'ont pas gardé le *T* originel.

(*b*) Par la substitution de *F* à la finale *TRA* et la suffixation de *-ana* ou *-ina* au thème ainsi modifié.

Les cas sont rares, nous les donnons à peu près tous ci-après :

rakotra, rakofanu, qu'on couvre.
takotra, takofana, qu'on couvre avec le couvercle.
tototra, totofana, qu'on comble.
sokatra, sokafana, qu'on ouvre.
taratra, tarafina, qu'on regarde à travers quelque chose.
tsentsitra, tsentsefina, qu'on suce.

On remarquera que sur ces six mots, trois répondent à des acceptions différentes du mot couvrir ; les deux premiers ne diffèrent que par la première syllabe, ce qui semble indiquer qu'ils sont des dérivés (*ta* est un préfixe très usité).

Ces formations s'expliquent par les mots correspondants des langues parentes. Ainsi : le malais tutup justifie totofana (on sait que le *p* malais a pour équivalent *f* en malgache), le toba ukkap, sokafana; le malais sasap, tsentsefina.

12° Les verbes avec préfixe *manka* , ainsi que les verbes causatifs et causatifs réciproques, aphérésés de l'M initial, forment des participes suffixiaux suivant les règles précédentes.

---

(1) P. Sacleux, loc. cit., p. 193.
(2) P. Sacleux, loc. cit., p. 203.

mankahery, ankaherezina, qu'on fortifie.
mampisotro, ampisotroina, qu'on fait boire.
mampifanatrika, ampifanatrehana, qu'on fait confronter, etc., etc.

Quelques verbes à préfixe, aphérésés de l'*M* initial, forment également des participes suffixiaux suivant les règles précédentes :

mangataka, angatahina, qu'on demande.
mamboly, ambolena, qu'on cultive, etc.

Les verbes de tendance formés de *mian-* et d'un point cardinal forment des participes suffixiaux, mais le préfixe *mi-* tombe en entier :

mianavaratra, anavaratina, qu'on dirige vers le nord.
mianatsimo, anatsinomina, qu'on dirige vers le sud, etc.

13° Certains adjectifs forment des participes suffixiaux suivant les règles ordinaires, mais ils prennent, en outre, le préfixe *ha-*. Ces dérivés correspondent aux participes malais avec préfixe *ka* et suffixe *an* :

mainty, hamaintisina, qu'on noircit.
ratsy, haratsina, qu'on diffame, etc.

V. — Formation de l'impératif

14° L'impératif des participes suffixiaux s'obtient en substituant au suffixe *-ana* ou *-ina*, le suffixe de l'impératif *O* ou *Y*, si la voyelle *O* existe déjà dans la syllabe accentuée.

didiana, didio.
lanjaina, lanjao.
ompiana, ompio.
totoina, totoy.
tsinjovina, tsinjovy.
antsoina, antsoy, etc.

VI. — Des temps

15° On obtient le passé et le futur des participes suffixiaux en leur préfixant *no-* ou *ho-*, le premier pour marquer le passé, le second pour le futur, sous leurs formes pleines si le participe a pour initiale une consonne et sous leurs formes apocopées *n-*, *h-*, quand le participe commence par une voyelle :

rakofana, norakofana, horakofana.
akana, nakana, hakana, etc.

HUGUES BERTHIER.

RÉFORMES ORTHOGRAPHIQUES

Notre regretté collègue Baron a, le premier, dans une note parue dans l'*Antananarivo Annual* (1) signalé l'incorrection de la transcription du pronom personnel de la deuxième personne *hianao* (pluriel : *hianareo*). Les raisons qu'il a données : analogie avec les autres pronoms ayant tous pour initiale un *i*, *h* muet dans la prononciation, et enfin comparaison avec le pronom malais correspondant ne sont pas probantes. C'est pourquoi le P. Cadet, dans une très intéressante communication à l'Académie Malgache (2), après avoir examiné les motifs invoqués pour et contre l'*h* initial, a pu conclure : la question ne paraît donc pas mûre et le plus sage est encore de retenir la transcription courante *hianao*.

Si nous croyons aujourd'hui devoir évoquer cette question, c'est que nous avons des arguments nouveaux à faire valoir.

Et d'abord il convient de rappeler ce qui a été dit d'essentiel à ce sujet. Nous commencerons par l'observation suivante de M. Ferrand que le P. Cadet a rapportée dans sa communication à l'Académie : « Le manuscrit n° 7 de la Bibliothèque Nationale « qui est le plus ancien texte arabico-malgache actuellement « connu, donne une forme *hanao* pour la deuxième personne du « singulier, quelquefois avec l'article personnel *ihanao*. Celle là « se retrouve dans quelques textes arabico-malgaches contem- « porains en dialectes sud-orientaux, notamment en antamba- « hoaka ; mais l'*h* initial est devenu purement orthographique. « L'aspiration qu'il représente a complètement disparu de la « langue parlée des dialectes maritimes de l'Est et de l'Ouest Le « merina *hianao* constitue une curieuse et rare métathèse du « provincial archaïque *ihanao*. » (3).

Nous estimons également que *hianao* n'est qu'une métathèse de *ihanao* due, sans doute, à une erreur des premiers Européens qui ont fixé l'orthographe actuelle du dialecte merina. Mais c'est à tort que M. Ferrand affirme la disparition de la langue parlée de l'aspiration de *h*.

M. Dahle, dans une étude sur l'« Etymologie du pronom » (4) cite le pronom de la deuxième personne en dialecte sakalava qu'il écrit *iha*. Personnellement, nous avons entendu, sur la côte Sud-Ouest, de la bouche d'indigènes Vezo, ce même *iha* pour

---

(1) *Antananarivo Annual*, vol. 6, p. 504.
(2) *Bulletin de l'Académie Malgache*, vol. 2, p. 154.
(3) GABRIEL FERRAND : *Essai de grammaire malgache*. Paris, 1903, p. 198.
(4) *Antananarivo Annual*, vol. 2, p. 384.

hianao, et notre ami M. Julien, actuellement chef de la province de Tulear, a bien voulu, sur notre demande, vérifier cette observation qu'il a reconnue exacte. Nous pouvons donc affirmer que les Vezo disent exactement : *iha* et l'*h* très distinct différencie nettement *iha* = *hianao* de *iya* = *iza*, qui. D'autre part, nous trouvons dans le *Malagasy folk lore* de M. Dahle(1), page 128, réimprimé en 1908 sous le titre *Anganon' ny ntaolo*,page 112, *iha* employé pour *hianao* : « *akory iha ry Ibonia* ». Il est certain qu'il ne s'agit pas d'une méprise auditive du folk loriste qui, par analogie avec l'orthographe usuelle, aurait été plutôt tenté de transcrire *hia*.

Le Dictionnaire de la langue de Madagascar d'Etienne de Flacourt (2) donne page 290 : vous, malg. Sud-Ouest ancien : *hanau*, orthographe conforme aux manuscrits arabico-malgaches.

L'abbé Dalmond (3) traduit tu par *anau*. Il convient de dire que l'abbé Dalmond n'a étudié que le dialecte sakalava du Nord-Ouest de la Grande Ile.

Le P. Weber (4) indique pour le pronom personnel de la deuxième personne : nominatif (hova) *hianao* (prov.) *anao*. Au paragraphe 110 de sa grammaire, il explique : « Les pronoms hova ne « diffèrent des autres que par l'article *i* qui leur est préposé ; l'*h*, « dans *hianao*, *hianareo*, n'est que pour empêcher une diphton- « gue ». L'observation de cet auteur est très exacte en ce qui concerne la nature de *i*, mais la raison invoquée en faveur de *h* justifierait plutôt la transcription *ihanao*, s'il était possible d'admettre *ia* comme diphtongue.

Dans l'étude précitée sur l'étymologie du pronom, M. Dahle émet l'avis que *hianao* comprend deux racines démonstratives : *h* = (*k* et *g*) et *n* (racine de *iny* etc.), et que *hianao* = *aho* + *iny*. Cette hypothèse est quelque peu bizarre et il est curieux que, d'une part, le pronom sakalava *iha* qu'il cite, d'autre part, la comparaison avec le tonga *koe*, le maori *koe*, le dayak *ikau*, le tagal *ikao*, ne lui ait pas suggéré l'existence d'un élément radical *ha*.

Enfin, M. W.-E. Cousins (5) dit : « L'*i* initial dans izaho, « izy, isika, izahay, ainsi que le hi (?) dans hianao, est sans doute « la même chose que la particule démonstrative *i* qui s'emploie « pour former les noms propres. »

Si nous nous reportons maintenant aux langues parentes, nous constatons que le pronom personnel de la 2e personne est,

---

(1) *Malagasy folk lore*. Tananarive 1877. — *Anganon' ny ntaolo*. Tananarive, 1908.

(2) *Dictionnaire de la langue de Madagascar* d'ETIENNE DE FLACOURT d'après l'édition de 1658 et l'*Histoire de la Grande Isle Madagascar* de 1661, par GABRIEL FERRAND. Paris, 1905.

(3) Abbé DALMOND : *Grammaire sakalave et betsimisara*. Ile Bourbon, 1841.

(4) *Grammaire malgache*. Ile Bourbon, 1855, pp. 28 et 29.

(5) W.-E. COUSINS : *Introduction sommaire à l'étude de la langue malgache*, traduction E. DAURAND-FORGUES. Tananarive, 1897, p. 52.

en tagal, par exemple, *ikao* et *ka* (1). Or on sait que le *k* initial ou médial, en tagal aussi bien qu'en malais, -- ce que Baron ne paraît pas avoir remarqué, — a pour équivalent malgache *h* (2). Ainsi : mal. kulat = malg. holatra ; mal. kala = malg. hala ; takut (mal.) = malg. tahotra, etc.

L'*h* de hianao est donc étymologiquement établi :

1° Par les manuscrits arabico-malgaches ;
2° Par l'existence de la forme dialectale iha ;
3° Par le pronom correspondant : ikao, ka, dans le tagal.

En ce qui concerne la position de *h*, la comparaison des pronoms tagals et malgaches fait ressortir :

1° Que le tagal ka est identique au vezo iha, — iha se décomposant : article personnel i + ha.

2° Que ikao correspond exactement à ihanao, avec insertion d'un *n* provenant, peut-être, de la nasalisation du *k* originel (3). Au sujet de cet *n*, il est intéressant de comparer le pronom personnel accusatif de la 1re personne tagal : akin, et le pronom correspondant malgache ahy. Contrairement au cas précédent, le premier seul possède la nasale qui n'existe pas dans le second (4).

L'orthographe *ihanao* nous paraît donc justifiée d'une manière satisfaisante.

HUGUES BERTHIER.

---

(1) Prof. Dr RENWARD BRANDSTETTER : *Tagalen und Madagassen*. Luzern, 1902, p. 72.

(2) VAN DER TUUK : *Outlines of a Grammar of the Malagasy Language*. The Journal of the Royal Asiatic Society. London, 1865, III.

(3) P. SACLEUX : *Essai de phonétique, etc.*. Paris, 1905, p. 211.

(4) RENWARD BRANDSTETTER : *Tagalen und Madagassen*, p. 71.

Une convention de fokon' olona à Tananarive (1884)

Les fokon' olona jouissaient sous la royauté hova — et depuis des temps assez reculés — d'une autonomie très large en matière administrative. Ces communautés indigènes avaient de nombreux privilèges. Elles faisaient la police sur leur territoire, elles arrêtaient, de leur propre initiative, le plan de tous les travaux d'intérêt local, et en dirigeaient l'exécution ; elles rendaient également la justice. En un mot, les fokon' olona s'administraient eux-mêmes, sous le seul contrôle des agents royaux. Ils formaient en quelque sorte des *communes*, dans le sens que notre civilisation moderne donne à ce mot.

Il est assez intéressant de constater qu'au fur et à mesure que l'autorité monarchique se fortifiait, les rois, loin de restreindre les prérogatives acquises progressivement par les fokon' olona, les étendirent dans un but de décentralisation. Le principe d'autorité n'en fut d'ailleurs pas diminué, bien au contraire. C'est à Andrianampoinimerina que revient l'honneur d'avoir jeté les bases d'une organisation communale. Ses successeurs continuèrent son œuvre.

En matière administrative, les fokon' olona possédaient un pouvoir de décision propre (1) et avaient un conseil permanent de direction en la personne des *Ray aman-dreny*. Par l'élection et temporairement, ils confiaient à un des leurs la gestion des affaires de la communauté ; cet élu portait le nom de mpiadidy ou lehiben' ny tanàna (chef de village). Ce personnage n'était que l'exécuteur des décisions du peuple en matière de voirie, de police rurale et pour toutes les mesures d'administration locale.

Les fokon' olona avaient encore le droit d'infliger des amendes, dans certains cas prévus par la coutume (refus de se rendre à une convocation, refus de prêter la main à la construction d'un tombeau, d'une digue, etc). Le produit de ces amendes servait notamment à secourir les indigents, à payer les frais de funérailles des étrangers pauvres décédés sur le territoire de la commune, et, d'une façon générale, à parer à des besoins généraux de la collectivité.

---

(1) « Je tiens pour souveraines et inviolables les décisions des fokon' « olona », dit déjà Andrianampoinimerina, dans un kabary à Andohalo, en parlant du devoir d'assistance mutuelle des populations.

Il y avait là un embryon de budget, très primitif sans doute, mais qui indique suffisamment l'importance des attributions de ces communautés indigènes.

Leurs pouvoirs judiciaires étaient également très étendus, notamment en matière civile, puisque les fokonolona, constitués en tribunal arbitral, rendaient des jugements qui avaient, sauf recours à une juridiction supérieure (1), force de chose jugée.

Au point de vue répressif, ce droit de basse justice conféré par le roi aux fokonolona était beaucoup plus limité. Ils ne jugeaient que les petites infractions, tous les crimes ainsi que les délits les plus graves ressortissant au tribunal du roi ou aux tribunaux de province présidés par les vadintany (2). Ils avaient en outre mission d'arrêter tous délinquants ou criminels et de procéder aux premières mesures d'instruction.

Jusqu'en 1884, les fokonolona puisaient leur droit de répression dans les lois en vigueur et les coutumes locales. C'est alors que par une innovation hardie, le premier ministre Rainilaiarivony transféra aux fokonolona le droit de légiférer en cette matière. Cette législation communale porte le nom de *fanekem pokonolona*. La première en date de ces conventions est celle faite, le 7 novembre 1884, par les habitants du district d'Ambatofinandrahana (province d'Ambositra), M. l'administrateur Julien l'a signalée dans son *Etude sur les réformes de 1889* (3). Elle est d'ailleurs très brève, puisqu'elle ne renferme que trois articles, et elle n'a d'autre objet que de réprimer chez le peuple la tendance à l'ivrognerie. Néanmoins elle mérite d'être rappelée ici, car ce fut le premier essai — très timide — d'une réglementation communale écrite.

Mais l'exemple était donné, il allait être suivi par de nombreux fokonolona dans tout le plateau central. En effet, l'année suivante, les fokonolona de la ville de Tananarive publièrent un véritable code de police qui fut aussitôt approuvé par le pouvoir royal.

Ce *fanekena* porte la date du 8 mai 1885 et contient cinquante-deux articles ; il est suivi de sept paragraphes énumérant les obligations des mpiadidy.

C'est ce document, très curieux par l'idée qu'il nous donne des mœurs et de la mentalité des Hova de l'époque, dont nous voulons donner ci-dessous le texte et la traduction. Lors de sa publication à Tananarive par l'imprimerie de la Reine, il en avait été tiré un petit nombre d'exemplaires, devenus très rares aujourd'hui. Il nous a donc paru utile d'attirer sur ce texte,

---

(1) Les parties qui n'acquiesçaient pas au didim-pokonolona pouvaient faire appel, d'abord devant les vadintany, ensuite devant le roi, de la décision rendue en premier ressort.

(2) Les décisions de ces juridictions supérieures portaient le nom de didim-panjakana.

(3) Cette étude a été publiée dans le *Bulletin de l'Académie Malgache* n° 1, vol. I, 1902.

aujourd'hui oublié et tombé en désuétude, l'attention de nos collègues de l'Académie Malgache et de tous ceux qui s'intéressent aux institutions historiques des Hova. On pourra se faire ainsi une idée exacte de l'organisation des fokon'olona, telle qu'elle fonctionnait dans les derniers temps de la royauté. On pourrait même en tirer un enseignement pour l'avenir. Quelques-unes de ces dispositions sont utiles et pourraient être remises en vigueur, avec quelques retouches ou modifications nécessitées par l'évolution des mœurs.

Fanekem-pokon' olona amy ny isam-paritany eto Antananarivo

1

Raha misy mandika amy ny lalàm-panjakana sy ny fombam-panjakana izao isika izao, dia atolotra amy ny fanjakana.

2

Raha misy manamboninahitra na deka na miaramila mponina avy any ambany tonga amin' izao fari-tanintsika izao, dia tsy maintsy holazaina amy ny Lehiben' ny mpanao raharaha momba ny Miaramila. Ary izay mahita azy na ipetrahany, ka tsy milaza amy ny mpiadidy, dia analana a. 5, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

Ary izay nomen' ny Governora fetra andro, ka lany fetra andro, dia asaina midina ho any amy ny fonenany izy ; ka raha tsy mety mandeha dia hatolotra amy ny Lehiben' ny mpanao raharaha momba ny Miaramila. Ary izay mahita azy mbola mijanona aty hiany, na ipetrahany, ka tsy manolotra azy, dia analana a. 5, ary izy dia aterina amy ny fanjakana

3

Isika fokon' olona izao dia samy hanao araka izay azo atao ny hahalalàna na ny hahitana ny foloalindahy tendren-tsi-mandeha na ny miverin' ilàlana na mitsoa-

Convention de fokon'olona pour les faritany de la ville de Tananarive.

1

S'il en est parmi nous qui enfreignent les lois et les règlements du gouvernement, nous les dénoncerons.

2

Si des officiers, aides de camp ou soldats venant des frontières de l'empire arrivent dans notre faritany, nous en aviserons le ministre de la guerre. Ceux qui les verront ou qui les recevront sans en prévenir le mpiadidy seront punis d'une amende de 5 piastres et les coupables seront conduits devant le fanjakana.

Ceux dont le congé donné par le gouverneur est expiré, devront être mis en demeure de rejoindre leur poste ; s'ils s'y refusent, ils seront mis à la disposition du ministre de la guerre. Ceux qui les verront rester ici, parmi nous, après l'expiration de leur congé, ou qui les recevront chez eux et ne les dénonceront pas, seront punis d'une amende de 5 piastres. Quant aux militaires, ils seront conduits devant l'autorité.

3

Nous autres, fokon'olona, nous ferons tout notre possible pour connaître ou retrouver les soldats qui ne se rendront pas au poste pour lequel ils ont été désignés,

ponenana na ny manary matso, ka hanolotra azy amy ny Lehiben' ny mpanao raharaha momba ny Miaramila. Ary izay mety itoerany, fa tsy manolotra azy amy ny mpiadidy, dia analana a. 20, sady atolotra amy ny fanjakana. Ary izay mahita, ka tsy misambotra na tsy milaza, dia analana a. 5, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

qui déserteront ce poste ou qui manqueront aux revues, et nous les conduirons devant le ministre de la guerre. Ceux qui leur donneront asile, au lieu de les conduire devant le mpiadidy, seront punis d'une amende de 20 piastres et seront amenés à l'autorité. Ceux qui les voyant ne les arrêteront pas ou ne les signaleront pas à l'autorité auront une amende de 5 piastres, et les déserteurs seront conduits devant le fanjakana.

4

Raha misy fanairana atao, na feo, na marika hafa, ka misy tsy mba mamonjy haingana amin' izany isika, nefa tsy misy antony marina tsy ahafahana, dia analana a. 5.

4

En cas d'alarme, d'alerte, ou sur un signal donné, s'il en est parmi nous qui ne se rendent pas immédiatement sur les lieux en vue de porter secours, ils seront punis d'une amende de 5 piastres, à moins qu'ils n'aient une excuse valable.

5

Raha misy tsy tonga amy ny fotoana hihaonan' ny fokon'olona, ka tsy misy antony marina ny tsy ahatongavana, nefa nandre hiany, dia analana s. 1.

5

Ceux qui ne viendront pas assister aux réunions des fokon' olona, sans toutefois en avoir été empêchés par un motif valable, et bien qu'ayant été avisés, seront punis d'une amende de un sikajy (0 fr. 62).

6

Raha misy manao zavatra hafahafa, mandoto na manafintohina ny firenena, na mahatonga fitarihan-dratsy ny olona, dia hanarina izy, ka raha tsy zaka anarina, dia hambara amy ny be sy ny maro hiheverana izay hatao aminy.

6

Si des personnes commettent des actes scandaleux de nature à salir ou à offenser la collectivité, ou susceptibles d'entraîner les gens au mal, elles seront réprimandées; si elles ne tiennent pas compte ensuite de la réprimande, elles seront signalées à la population tout entière qui s'en fera juge.

7

Raha misy manompa, na mingoso, na manao teny vetaveta, raha olon-dehibe dia analana a. 1, ary raha ankizy madinika dia kapohina na anarina eo anatrehan' ny mpiadidy.

7

S'il en est qui injurient les gens, prononcent de gros mots ou disent des paroles obscènes, ils paieront une amende d'une piastre; si ce sont des enfants, ils seront châtiés ou réprimandés en présence du mpiadidy.

8

Raha misy misavik' omby na manao katsaka hampiseho hery foana, dia analana s. 1 isan' olona manao izany, ary raha tsy mahaloa dia kapohina, ka 10 voamena no ara-keviny.

8

Ceux qui s'amusent à saisir un bœuf par les cornes, ou qui font de vains tours de force, seront punis d'un sikajy chacun ; s'ils ne peuvent payer l'amende, ils seront battus, à raison de 10 coups pour 20 centimes.

9

Raha misy tsy mamoaka ny marary izay asain' ny lalàna havoaka, toy ny nendra, ny boka, ary ny aretina hafa mifindra lazain' ny dokotera, dia analana a. 1 ny tompon-trano itoerany ary aterina amy ny fanjakana, ary ny marary dia avoaka.

9

Ceux qui gardent chez eux, sans les isoler conformément à la loi, les personnes atteintes de petite vérole, de lèpre ou d'autres affections reconnues contagieuses par les médecins, seront punis d'une amende d'une piastre et mis à la disposition de l'autorité ; quant aux malades, ils seront isolés.

10

Raha misy mijorojoro, na mipetrapetraka, na miangonangona foana, ka ahihina, dia samborina entina amy ny fanjakana.

10

Les personnes qui rôdent ou se réunissent sans raison, et, de ce fait, paraissent suspectes, seront arrêtées et conduites devant l'autorité.

11

Raha misy mandeha aorian' ny mipoa-tafondro manan-javamahatery, toy ny haka dokotera na mpampivelona any amy ny fari-tany hafa, dia hiantso ny antily na mpiambina izy hanatitra azy amin' izay halehany.

11

Si des personnes sont obligées de sortir le soir après le coup de canon pour aller chercher un médecin ou une sage-femme dans d'autres quartiers de la ville, elles devront se faire accompagner par les antily ou par les veilleurs de nuit.

12

Raha misy manam-bahiny, ka tsy milaza amy ny mpiadidy, na ny mifanakaiky trano aminy, dia analana s. 2 isam-bahiny ao aminy izy.

Ary na dia milaza aza, ka tsy eken' ireo, fa mahamahimahina azy ny toetran' ny vahiny, ka mbola mihazona hiany, dia analana a. 1 isam-bahiny notànany ilay nihazona; ary ny ahiny ahihina dia hofotorana.

12

Celui qui recevra des étrangers sans en aviser le mpiadidy ou les voisins paiera une amende de 1 kirobo par étranger reçu.

Même si le mpiadidy ou les voisins ont été avisés, lorsque l'étranger reçu aura paru suspect, on ne l'acceptera pas, et le propriétaire de la maison où coucheront les étrangers paiera 1 piastre d'amende par étranger reçu ; l'étranger sera ensuite interrogé.

13

Raha misy amintsika iray fari-tany izao manan-draharaha hialana amy ny fari-taniny, ka handri-làlana, dia hilaza amy ny mpiadidy na izay mifanakaiky trano aminy izy.

13

Si quelqu'un parmi nous a besoin pour ses affaires de quitter le faritany pour plus d'un jour, il en avisera soit le mpiadidy, soit les voisins.

14

Raha misy teraka na maty amintsika iray fari-tany izao, dia holazaina amy ny mpiadidy, ary ny mpiadidy kosa dia hampahatsiaro azy fa tsy maintsy hosoratana amy ny fanjakana izany.

14

Lorsqu'il arrivera à l'un de nous, du même fari-tany, soit une naissance, soit un décès, cet événement sera porté à la connaissance du mpiadidy, qui, de son côté, rappellera à l'intéressé que l'acte doit en être dressé sur les livres du gouvernement.

15

Raha misy manan-trano ahofa, dia hilaza amy ny mpiadidy izy, ary ny hofan-trano dia analana e. 1 isan-ariary isaky ny andraisany vola, ivelan' ny any ny fanjakana.

15

Si quelqu'un a une maison à louer, il en avertira le mpiadidy. Il sera prélevé sur le prix du loyer, et lors de chaque paiement, 1 eranambatry (environ 7 centimes par piastre, soit 1/72) en sus de ce qui doit revenir au gouvernement.

16

Ny hazo maniry dia tsy azo vonoina, raha-tsy milaza amy ny mpiadidy ny anton' ny hamonoana ; fa raha misy mamono, nefa tsy milaza amy ny mpiadidy dia hanalana e. 3 isan-kazo vonoiny izy.

16

On ne doit pas abattre un arbre sans aviser au préalable le mpiadidy des motifs de l'abatage. Quiconque enfreindra cette prescription paiera 0 fr. 20 (3 eranambatry) par pied d'arbre abattu.

17

Raha misy mety hitoeran' ny andevon' olona foana, indrindra ka manafina, fa tsy milaza amy ny mpiadidy holazainy ny tompony, dia analana s. 1 isan' andro nitoerany tao aminy izy, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

17

Celui qui donnera asile en cachette à l'esclave d'autrui, au lieu d'en aviser le mpiadidy, pour que celui-ci en avertisse son maître, paiera autant de fois 0 fr. 60 que l'esclave aura passé de jours chez lui ; il sera en outre conduit devant l'autorité.

18

Raha misy azo maka vadin' olona, dia analana a. 2 avy izy roa ivelan' ny any ny fanjakana, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

18

En cas d'adultère, les deux complices paieront chacun deux piastres en sus de ce qui sera dû au gouvernement ; ils seront en outre envoyés à l'autorité.

19

Raha misy hain trano, ka misy mandrombaka na mody mamonjy kanjo mpangalatra ny entana, dia analana a. 1. izy, ary ny zavatra nalainy dia averina amy ny tompon-javatra, ary ilay nangalatra dia aterina amy ny fanjakana.

19

En cas d'incendie, si une personne se précipite en faisant semblant de prêter son concours, mais n'ait d'autre but que le vol, elle paiera une piastre, les objets volés seront restitués au propriétaire, et le voleur sera mis à la disposition de l'autorité.

20

Raha misy trano foana, dia hadinina ny tompony amin' izay mahafoana azy ; ka raha tsy misy antony dia heverin' ny mpiadidy.

20

Si une maison est inhabitée, on en demandera la raison au propriétaire. Si elle est abandonnée sans motif, le mpiadidy verra ce qu'il y a lieu de faire.

21

Ny sakeli-dàlana dia iarahan' ny fokon' olona miadidy izay mahatsara azy.

21

L'entretien des sentiers est à la charge des fokon' olona, qui décident souverainement des améliorations à y apporter.

22

Raha misy mandoto tokotanin' olona na ny làlana, dia asaina manadio azy izy, ary analana e. 3, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

22

Quiconque jettera des ordures dans la cour d'autrui ou dans les rues sera tenu de les enlever ; il paiera en outre 0 fr. 20 (3 eranambatry) et sera conduit devant l'autorité.

23

Raha misy tsy manadio ny tokotaniny, dia analana e. 3, ary asaina manadio azy.

23

Quiconque ne nettoiera pas sa cour paiera 0 fr. 20 (3 eranambatry) et sera mis dans l'obligation de la mettre en état de propreté.

24

Raha misy amintsika iray fari-tany izao mivarotra tokotany na trano eo, ka mahalafo, dia analana v. 5 isan' ariary.

24

Quiconque parmi nous, gens du même faritany, vendra son terrain ou sa maison, paiera 1 varidimiventy par piastre (c'est-à-dire le 1/144) sur le prix de la vente.

25

Raha misy maty amintsika iray fari-tany izao, na ny tenantsika, na ny ray amandreny niteraka, na ny zanaka handova (hatramy ny herintaona noho

25

Si la mort frappe soit l'un de nous, soit son père ou sa mère, soit son enfant susceptible d'hériter (c'est-à-dire âgé d'au moins un an) la famille devra en avi-

miakatra), ka milaza amy ny mpiadidy, dia e. 6 no atao lavenana ; ary isika dia samy hanao izay azo atao ho amy ny fandevenana.

26

Raha misy amintsika iray faritany izao manan-kafaliana toy ny teraka, na ny hanam-bady, ka milaza amy ny mpiadidy, dia e. 3 no aterina ho tso-drano na ho fiarahabana.

27

Raha misy voatendry ho any amy ny tany lavitra, na honina, na hanafika, dia hanaterana tso-drano.

28

Raha misy amintsika iray faritany izao hita fa mahantra, na marary tsy manana hitsaboantena, na maty tsy misy hifonosana, dia ambara amy ny fokon' olona, hiheverana izay mety hatao aminy.

29

Raha misy manangana na manary zaza, na manolotry fananana, dia tsy maintsy milaza amy ny mpiadidy, ary ny mandidy fananana raha tiany hotanan' ny fokon' olona ny didy torak' izay nomeny ny fanjakana dia azony atao izany. Ary mandoa *e.* 6 izay manao izany.

30

Raha misy azo mandefa izay azo mandiso ny lalàm-panjakana, na ny Fanekem-pokon' olona, dia analana *a.* 1 isan' olona manao izany, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

ser le mpiadidy, et il lui sera offert 0 fr. 40 pour les frais de funérailles, d'autre part chacun devra faire son possible pour assister à l'enterrement.

26

Si un événement heureux se produit, tel qu'une naissance, un mariage, les intéressés devront en aviser le mpiadidy : il leur sera donné 0 fr. 20 en manière de souhaits de bonheur (s'il s'agit d'un mariage) ou en manière de félicitations (s'il s'agit d'une naissance).

27

Toute personne désignée pour se rendre dans une contrée lointaine, soit pour y servir, soit pour y faire une expédition, recevra un « tso-drano » (c'est-à-dire un don en manière de souhaits de bon voyage).

28

La situation de tout individu de notre faritany, qui sera reconnu pauvre ou malade et dans l'indigence, ou qui mourra sans laisser de quoi se faire enterrer, sera portée à la connaissance du fokon' olona, qui prendra une décision à ce sujet.

29

Celui qui adopte, rejette un enfant, ou fait une donation, devra en aviser le mpiadidy. En ce qui concerne les dispositions testamentaires, le testateur pourra, s'il le désire, laisser au fokon' olona la copie du testament qu'il a fait devant le fanjakana. Il aura pour cela à payer 0 fr. 40.

30

Quiconque laissera s'échapper une personne qui aura violé les lois du gouvernement ou le traité des fokon' olona, sera tenu de payer 1 piastre et sera livré à l'autorité.

31

Raha misy tokotany mianjera amy ny làlana na amy ny tokotanin' olona, dia hilazana ny tompony hanesotra ny vato sy ny ranon-tany amy ny làlana na amy ny tokotanin' olona nianjerany ; ary raha tsy mety manesotra izy, dia mahazo manao izay tiany hatao amin' izany ny tompon-tokotany nianjerany, rehefa nampandre ny mpiadidy izy.

31

Si un mur de soutènement s'écroule soit dans la rue, soit dans la cour d'autrui, le propriétaire de ce mur sera mis en demeure d'enlever les pierres et la terre en provenant. Dans le cas où il s'y refuserait, le propriétaire de la cour dans laquelle le mur est tombé pourrait, après en avoir avisé le mpiadidy, prendre toutes dispositions utiles.

32

Raha misy mitorok' olona na mampiditra mpitoroka, dia samborina, ka analana *a.* 5 ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

32

Celui qui portera des plaintes injustes, ou qui recevra chez lui des personnes habituées à agir de la sorte, sera arrêté ; il paiera 5 piastres et sera conduit devant l'autorité.

33

Raha misy mangala-tsonia na manao hoy Ranona hakana zavatr' olona, na hamatotr' olona, na hamaha fatorana, na hanao zavatra ratsy toy izany, dia samborina, ka analana *a.* 5 izy ivelan' ny any ny fanjakana, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

33

Quiconque fera des faux ou s'attribuera de fausses qualités pour prendre la chose d'autrui, pour attacher ou détacher quelqu'un, en un mot pour accomplir de mauvais desseins, sera arrêté et paiera 5 piastres, en dehors de ce qui sera réclamé par le gouvernement. Puis, il sera conduit devant l'autorite.

34

Raha misy mirehareha ka maharatra olona, na mahasimba zavatr' olona, dia analana a. 1, ary ny zavatr' olona nosimbany dia onerany, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

34

Ceux qui, par mépris, blesseront d'autres personnes ou endommageront des objets appartenant à autrui, paieront une piastre et restitueront la valeur de la chose endommagée. Ils seront ensuite livrés à l'autorité.

35

Raha misy manao tsaho handrava izao efa ifaneken'ny fokon' olona izao, dia analana a. 1.

35

Quiconque répandra de faux bruits dans le but de mettre à néant ce qui aura été convenu entre le fokon' olona, sera puni d'une piastre d'amende.

36

Raha misy manadala zanak' olona, dia analana a. 1 isan' olona manao izany.

36

Quiconque dupera un mineur paiera 1 piastre d'amende.

37

Raha misy manao taozavatra amy ny andro Alahady dia analana e. 4-5 isan' olona manao izany.

38

Raha misy zanaka tsy mety mamelona ny ray aman-dreniny mahantra, dia asaina mamelona azy, ary raha tsy mety dia analana a. 3. Ary ny fananany dia analana fahatelony hamelomana an-drainy aman-dreniny.

39

Raha misy mihoa-bava amy ny ray aman-dreny dia analana a. 1.

40

Raha misy tsy miasa na mivarotra hahazoam-pivelomana, nefa tsy manana antom-pivelomana hafa, dia azon' ny fokon' olona hampiasaina izy, ka omena karama.

41

Raha misy manadala olona, na zovy na zovy, dia analana a. 1.

42

Raha misy tokotany mifanao ambany sy ambony, ka mifanao an-kasomparana ny tompony, ny fokon' olona dia hitsara araka izay ataony ho mahamety izany.

43

Raha misy raharaham-panjakana, toy ny fakana miaramila, na fandatsahana sekoly, na fanalana mpiasa, na raharaham-panjakana hafa toy izany, ka ny zanaky ny manankarena sy ny ambony tsy mba aroson'ny mpifehy na ny ray aman-dreniny, dia analana a. 5 izay mpifehy na

37

Quiconque fera un travail manuel le dimanche paiera 0 fr. 30 (4 à 5 eranambatry).

38

Tout enfant sera tenu de subvenir à l'entretien de ses père et mère, s'ils sont dans le dénuement ; dans le cas où il s'y refuserait, il devra payer 3 piastres et on prélèvera un tiers de ses biens pour assurer leur nourriture.

39

Celui qui sera insolent envers les ray aman-dreny paiera 1 piastre.

40

Celui qui ne se livrera à aucun travail, ou qui n'exercera aucune profession pour gagner sa vie, bien que n'ayant aucun moyen d'existence, sera employé par le fokonolona, que lui donnera un salaire.

41

Quiconque trompera ou dupera autrui paiera 1 piastre.

42

Lorsque deux propriétés contiguës sont dans la position du fonds dominant et du fonds servant, si les propriétaires mettent de la mauvaise foi à s'arranger entre eux, le fokon' olona interviendra pour juger le différend équitablement.

43

Dans le cas d'appel sous les drapeaux, ou d'envoi d'enfants à l'école, ou de recrutement de travailleurs, ou pour toutes autres affaires administratives semblables, si les chefs et les notables dispensent de ces obligations les enfants des riches et des puissants, ces chefs et ces

ray aman-dreny manao izany, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

44

Ny mampiady na ny mampijaly zava-manan' aina dia tsy azo atao, fa raha misy manao izany dia analana s. 4, ary dia aterina amy ny fanjakana.

45

Raha misy misavika na mandrirotra olona hanaovan-dratsy dia analana s. 4.

46

Raha misy miloka, ka tsy mety handoa ilay azo, dia tsy azo arahina.

47

Raha misy azo mifoka rongony amintsika iray fari-tany izao dia analana s. 1, ka ny an-tsasany any ny nahazo, ary ny an-tsasany any ny fokon'olona ; ary ilay mifoka dia aterina amy ny fanjakana.

48

Raha misy azo mivarotra rongony hofohina, dia analana a. 1, ka ny ampahatelony omena ny nahazo, ary ny androatokony any ny fokon'olona ; ary ny mivarotra dia haterina amy ny fanjakana.

49

Raha misy amintsika iray faritany izao manao, na mivarotra, na mitondra na mampiditra toaka, dia analana a. 5 izy ivelan' ny any ny fanjakana, ka ny fahatelony any ny nahazo, ary izy aterina amy ny fanjakana.

50

Raha misy trano na tokotany ahihina ho misy olona mivaro-

notables paieront 5 piastres d'amende et seront mis à la disposition de l'autorité.

44

Il est interdit de faire combattre ensemble et de faire souffrir les bêtes ; quiconque enfreindra cette défense paiera 2 fr. 50 et sera conduit à l'autorité.

45

Celui qui prendra de force une femme paiera 2 fr. 50.

46

Dans le cas de jeu ou de pari, si celui qui a perdu ne veut pas payer, il ne pourra être poursuivi.

47

Tous ceux qui seront surpris fumant le chanvre paieront 0 fr. 60. La moitié de cette somme reviendra au dénonciateur, l'autre moitié sera pour le fokon'olona ; quant au fumeur, il sera mis à la disposition de l'autorité.

48

Celui qui sera pris vendant du chanvre pour fumeur paiera 1 piastre, dont le tiers reviendra au dénonciateur et les deux tiers au fokonolona ; le délinquant sera conduit ensuite devant l'autorité.

49

Si quelqu'un de nous distille, vend, transporte ou importe de l'alcool, il sera puni de 5 piastres d'amende, non compris ce qui sera dû au gouvernement. Le tiers de cette somme reviendra au dénonciateur. Le délinquant sera ensuite envoyé à l'autorité.

50

Le mpiadidy ou le fokon'olona ont le droit de perquisitionner

tra na manao toaka, na mandiso ny Lalàm-panjakana, sy ny Fanekem-pokon'olona, dia azon' ny mpiadidy na ny fokon'olona savana. Ary raha misy misakana ny fisavana, dia analana a. 3 ivelan' ny any ny fanjakana ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

dans toute maison ou dans toute propriété où l'on soupçonnerait qu'il se vend ou qu'il se fabrique de l'alcool, ou que l'on y contrevient aux lois du gouvernement et aux conventions de fokon' olona. Quiconque s'opposerait aux perquisitions paiera 3 piastres, en sus de ce qui sera dû au gouvernement, et les délinquants seront conduits devant l'autorité.

51

Raha misy manao toaka, dia analana a. 1 ivelan' ny any ny fanjakana, ary izy dia aterina amy ny fanjakana.

51

Quiconque s'enivrera paiera 1 piastre, en sus de ce qui est dû au gouvernement, et le délinquant sera mis à la disposition des autorités.

52

Izay azo mandika izao Fanekem-pokon' olona, ka tsy mandoa ny vola voatonona haloa amin' izany, dia afatra amy ny fananany rehetra izany vola izany. Ary izay tsy manan-kaloa kosa dia aterina any amy ny fanjakana.

52

Tout contrevenant aux présentes conventions de fokon' olona, s'il ne payait pas les sommes prévues dans les articles ci-dessus, verrait son amende prélevée sur ses biens. Si le contrevenant ne possède pas de biens, il sera mis à la disposition de l'autorité.

Raha misy zavatra tokony hahasoa fantatry ny fokon-tany iray izay tsy voasoratra amin' ity Fanekem-pokon' olona ity, ny mpiadidy amin' izany foko izany dia hiantso ny mpiadidy isam paritany hiara-mihevitra izany, na tokony hatao Fanekem-pokon' olona na tsia. Nefa raha eken' ireo aza dia holazainy amy ny fokon' olona isam-paritany.

Izao Fanekem-pokon' olona izao, raha misy fantatry ny foko iray fa tsy mahasoa azy, ny mpiadidy amin' izany foko izany dia hiantso ny mpiadidy isam-pari-tany hiara-mihevitra ny amin' izany.

Ny vola rehatra izay voatonona amin' ity Fanekem-pokon' olona ity dia any ny fokon' olona; fa ny amy ny fanjakana dia any ny fanjakana hiany.

Si un fokon-tany trouve quelque disposition utile à ajouter aux présentes conventions, le mpiadidy de ce fokon-tany invitera les mpiadidy des autres fokon-tany à examiner ensemble s'il y a lieu ou non de l'insérer. Néanmoins et malgré toute décision favorable à cet égard, ils devront porter cette proposition à la connaissance du fokon' olona de chaque faritany.

Si un fokon-tany trouve que telle ou telle disposition insérée dans ces conventions est inutile, le mpiadidy de ce fonkon-tany invitera les mpiadidy des autres fokon-tany à examiner ce qu'il conviendrait de faire.

Toutes les amendes portées dans les présentes conventions reviendront au fokon' olona ; il appartiendra au gouvernement de fixer les siennes.

Ny amy ny Mpiadidy

1

Raha misy tsy mahatanteraka ny raharaha nanendrena azy ny mpiadidy na ny tenany no mandika ny Fanekem-pokon' olona, dia ny fokon' olona no mihevitra na tokony hanesorana azy izany na hampandoavim-bola izy, tsy mihoatra noho ny *a.* 5.

2

Raha misy sazin' ny fanjakana ny mpiadidy noho ny heloka nataony, na naongan' ny fiangonana, dia mifidy olona ny fokon' olona hasolo azy.

3

Ny mpiadidy izay malaina na ratsiratsy toetra dia hosoloana, ary hoheverin' ny fokon' olona ny hatao aminy; ary raha manao an-kena-maso na am-pitiavana ny mpiadidy amin' izay olona mandika izao Fanekem-pokon' olona izao, ka tsy misambotra, na tsy manatanteraka araka izany, nefa hitany sy reny hiany, dia mankasitraka ny ratsy izy ka atolotra ny fanjakana.

4

Ny mpiadidy dia mahazo mamory ny fokon' olona ao aminy, araka izay ataony ho mety, raha misy raharaha tsy tokony ho vitany na tokony hatao.

5

Izay mandika izao Fanekem-pokon' olona izao, dia manampahefana ny mpiadidy hampandoa azy araka izao fanekena izao; ka raha misy maditra, ka

Les mpiadidy

1

Si un mpiadidy n'accomplit pas les devoirs de sa charge, ou s'il viole lui même les conventions des fokon' olona, le fokon' olona décidera s'il doit être révoqué ou simplement puni d'une amende, qui n'excédera pas 5 piastres.

2

Si un mpiadidy est puni par le gouvernement pour avoir commis des actes répréhensibles, ou s'il est excommunié par le « fiangonana », le fokon' olona procédera à de nouvelles élections en vue de son remplacement.

3

Les mpiadidy paresseux ou ayant une mauvaise conduite seront remplacés ; le fokon' olona examinera les décisions à prendre à leur égard. Si les mpiadidy agissent avec partialité, se laissant dominer par la peur ou troubler par l'affection qu'il peuvent porter à ceux qui contreviendraient aux présentes conventions. s'ils n'arrêtent pas les coupables ou ne font pas sciemment leur devoir, ils seront considérés comme approuvant les fautes commises, et ils seront mis à la disposition de l'autorité.

4

Les mpiadidy auront le droit de réunir le fokon' olona chez eux lorsqu'ils le jugeront utile, ou lorsqu'il y aura une affaire qu'ils ne peuvent pas solutionner ou terminer tout seuls.

5

Les mpiadidy auront le droit de faire payer les amendes prévues à toutes personnes qui contreviendraient aux présentes dispositions ; si les contreve-

tsy mety mandoa, dia alaina hanatrika ny fokon'olona, ka raha hita fa fampandoavana marina hiany araka ny fanekena no nataon' ny mpiadidy, dia analana indroa hoatr' izay saiky haloany izy.

6

Raha misy azo mandika ny Lalàm-panjakana dia tsy mahazo mitondra mangina amy ny fanjakana ny mpiadidy, fa milaza amy ny Foko hiaraha-mitondra.

7

Ny olona vao manampy, na ny miala, na ny zaza vao natokantrano, ary ny trano miova amin' izao iray fari-tany izao, dia hosoratan' ny mpiadidy.

nants s'obstinent à en refuser le paiement, ils seront conduits devant le fokon'olona qui constatera le refus ; si les amendes qu'exige le mpiadidy sont reconnues légitimes et conformes aux conventions, les coupables paieront le double des amendes prévues.

6

Si des personnes sont arrêtées pour avoir contrevenu aux lois du gouvernement, le mpiadidy seul ne pourra pas les conduire devant l'autorité, il devra en aviser le fokon' olona qui accompagnera le mpiadidy et les contrevenants devant l'autorité.

7

Les mpiadidy tiendront le contrôle des personnes qui viennent résider dans le fari-tany ou qui le quittent, ainsi que des unions nouvelles et aussi tout changement de domicile.

LE FATIDRA (Serment du sang)

(RÉGION D'ANALALAVA)

INVOCATION ET KABARY

Je ne décrirai par la cérémonie tout entière telle qu'elle se déroule chez les Tsimihety. Cela n'offrirait qu'un intérêt médiocre car elle ne diffère guère de celle qui est pratiquée chez les Hova.

La partie la plus originale et, partant, la plus pittoresque, est l'invocation et le kabary que le..... maître des cérémonies prononce et au cours desquels, après avoir convoqué les principales divinités de la terre et du ciel, il fait connaître à chacun des futurs « frères de sang » ses multiples obligations.

On réunit tout d'abord un certain nombre d'objets assez disparates, à peu près les mêmes qui ont été indiqués par M. Cousins dans ses *Malagasy Customs*, pages 24 et 25. Ce sont :

1° Un os d'un bœuf dont on ne connaît pas la mère : *aomby tsy hita reny* ;

2° Une sauterelle à laquelle on a tordu le cou : *valala miolam-bozona* ;

3° Une pincée de terre prise à une certaine profondeur : *atin-tany* (on enlève d'abord la couche supérieure du sol avant de prélever la pincée) ;

4° Une pincée de la cendre chaude d'un foyer prise dans l'intérieur de la masse : *atin-jofo mafana* ;

5° Sept pincées d'herbe verte et tendre : *tsoak' ahitra fito* (1) ;

6° Un couteau ;

7° Une sagaie avec un « antsoro » à la base : *salohy* ou *saboha amin' ny antsora* (2) ;

8° Une grande assiette en bois : *kapila-hazo ;* aujourd'hui la sagaie est remplacée par un grand couteau à couper le raphia.

---

(1) *Tsoak' ahitra.* — Poignée d'herbe arrachée pour en faire un *falitra* ou *faditra* (Voir *Bulletin* de l'Académie Malgache, volume V, p 54). Lorsque quelqu'un est malade ou atteint d'un mauvais sort, ou fait tourner autour de sa tête (*aviombiona*, dit le P. Weber) des copeaux, lianes, herbes, etc., dans lesquels se logent la maladie ou le mauvais sort et que l'on jette ensuite, le plus souvent vers l'ouest, dans la direction des Mozambiques, car, dit le P. Weber, ils peuvent supporter les ordures *mahaleo tsisoa*. Le *tsoak' ahitra* est une de ces choses *famadirana*.

(2) *Antsoro.* — Sorte de fer en forme de ciseau de menuisier qui garnit souvent le talon des sagaies.

Lorsque tout cela est réuni on assemble le *fokon' olona* désigné pour la circonstance sous le nom de *tsimahafoy* (qui n'abandonne pas) et on lui dit :

« Nous vous appelons aujourd'hui pour vous annoncer que nous allons faire un *fatidra* (ou fivahavana) et nous vous prions de nous venir en aide. »

On remplit alors complètement d'eau l'assiette en bois, on y dispose os, sauterelle, terre, cendre, herbes et couteau. On place le tout au milieu de l'assistance et on y plonge l'*antsoro* de la sagaie. Le manche de celle ci est tenu bien vertical. Les futurs frères de sang le saisissent tous les deux et ne le lâchent pas durant toute la cérémonie (1).

Celui qui doit prononcer l'invocation s'écrie longuement :

Rrrrrononononon ! Rrrrrononononon !!! puis il ajoute :

Rona ! rona ! rona ! rona !! (2).

Rajoaribe (3) et *Zagnaharimalandy* (4), qui avez créé l'amitié et la mariage ; vous *Ramelokantovo* (5), Zagnahary qui avez créé Zagnahary ! Vous *Ratsivalanoro* (6), vous *Ravaratranambo* (7), leur « irakiraka » (leur envoyé), vous *Ratohiniranto* (8), dispensateur des richesses, vous *Ratohaniaina* (9), le maître de la vie, vous *Rahanikovary* (10), créateur du riz, vous *Ratovoana* (11).

---

(1) C'est parce qu'ils tiennent ensemble la même sagaie pendant que les invocations sont prononcées que les deux frères de sang disent communément en parlant l'un de l'autre : *saboha raiky zahay*.

(2) *Rona !* — Penchez-vous, inclinez-vous, descendez !

(3) Il est à remarquer que les noms des divinités invoquées au début de la cérémonie, et que j'ai recueillis en 1905, à Analalava, de la bouche d'indigènes qui n'étaient jamais venus sur la côte Est. se retrouvent en pays betsimisaraka, aux environs de Tamatave (Vol. IV du *Bulletin* de l'Académie Malgache, p. 34 et suiv. : *Lettres de Chapelier au citoyen Préfet de l'Ile de France*). Toutefois les attributions de ces divinités varient quelque peu.

Rajarobe ou quelquefois *Rajoaribe*. — Dieu de la pluie chargé spécialement de recueillir les prières des hommes. D'après Chapelier : *Ra-tzarou-bé*, Dieu des pluies bienfaisantes.

(4) *Zagnaharimalandy*. — « Dieu blanc », créateur des âmes des hommes et des animaux. D'après Chapelier : *Zanharefoutçi*, Dieu créateur des blancs.

(5) *Ramelonkantovo*. — Le chef des dieux, le plus puissant créateur de tous les autres. D'après Chapelier : mauvais génie qui porte sous son bras un large plat de bois difforme.

(6) *Ratsivalanoro*. — Je n'ai pu avoir de renseignements sur ce Dieu. D'après Chapelier : mauvais génie qui a le nez de travers.

(7) *Ravaratranambo*. — Dieu du tonnerre, ambassadeur, commissionnaire ordinaire, en titre des autres dieux. D'après Chapelier : dieu du tonnerre d'en haut.

(8) *Ratohiniranto*. — Dieu des richesses. D'après Chapelier : dieu qui soutient les plages, les côtes et les empêche de s'écrouler dans la mer.

(9) *Ratohaniaina*. — Dieu dispensateur de la vie. D'après Chapelier : c'est le dieu de la vie ; Ratomonibe étant le dieu créateur des corps.

(10) *Rahanikovary*. — Dieu du riz. Chapelier n'en parle pas.

(11) *Ratovoana*. — Comme le *Ratsivalanoro* de Chapelier, celui-ci habite sous la terre. Il a créé le corps des hommes et des animaux et il les reprend après leur mort. Il réunit donc aussi les attributions du Ratomonibe betsimisaraka.

qui venez de sous la terre (1), vous *Rakotokoto* (2), serviteur des Zagnahariagnambo !!!

Accourez tous, nous voulons vous dire ceci : Voilà Ranona (3) et Ranona qui veulent se faire frères de sang !

Si l'un d'entre eux est *ampamora* (4) et circoncit l'enfant de l'autre en s'y prenant mal, en coupant le *tsotsoky* (5) trop au ras, en enlevant tout, en tranchant par le milieu (vosi-boay), il trahit son frère, il n'aime pas le *foitra*, il n'aime pas le *sakarivo* ! (6) C'est un ingrat, c'est un mauvais cœur qui se rend gravement coupable envers l'amitié !

Qu'il n'ait d'autre foyer que les petites buttes de terre faites par les *kankana !* (7).

Qu'il n'ait d'autre feu que celui des *kirendrina* (ou horendrina) ! (8).

---

(1) Les Sakalava disent : « Il y a sous la terre des hommes d'une espèce particulière qu'on nomme *Zanabatrotroka* ou *Kaloratrotroka* (quelques-uns disent : *Zanabatrotroko* et *Kaloratrotroko*). Ils nous sont très inférieurs et nous considèrent comme leurs dieux. Lorsque chez nous il fait jour, chez eux il fait nuit et réciproquement (à remarquer que le P. Weber définit *Kalovoa-trotroka* les antipodes). Ils sont tout petits et ont de fort jolies femmes. Ils connaissent tous les gisements d'or, d'argent, de pierres précieuses. Lorsqu'ils nous invoquent, et pour que leurs vœux soient exaucés, ils nous font connaître ces gisements. Ils ressemblent en cela aux hommes qui, pour se rendre les dieux favorables, leur offrent de l'argent, du riz, des volailles, etc.

« Au-dessus de nous il y a des dieux d'une première espèce pour lesquels nous sommes à notre tour des Zanabatrotroka. Au-dessus de ces dieux il y en a d'autres d'une deuxième espèce qui leur sont supérieurs et ainsi de suite jusqu'à la cinquième et dernière espèce qui comprend la quintessence des dieux. La création est ainsi divisée en sept étages. A l'étage inférieur sont les Zanabatrotroka proprement dits ; au deuxième, les hommes et les animaux ; dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième sont des dieux de perfection croissante désignés sous le nom générique de Zagnahary. Dans le septième et dernier sont les dieux supérieurs, les dieux des régions supérieures, les *Zanahariagnambo*. Leur chef est Zanaharibe, désigné quelquefois par les uns sous le nom de Ramelokantovo, par d'autres sous le nom Zagnaharimalandy. Ils habitent dans des maisons en argent, portent des vêtements en or, se nourrissent exclusivement de l'odeur des aliments que nous préparons, et ne boivent que notre sueur. Ce sont eux qui nous ont enseigné à assaisonner nos aliments, à y ajouter des condiments afin qu'ils aient une odeur exquise de laquelle ils se délecteront. »

(2) Dieu d'essence un peu inférieure et domestique des autres. D'après Chapelier : dieu du tonnerre.

(3) « Un tel » et « un tel ». Dans l'invocation on remplace ces mots par les noms des deux futurs *fatidra*.

(4) Celui qui est habituellement chargé de circoncire.

(5) Prépuce que l'on enlève pendant *ny diditsokiny* (la circoncision).

(6) *Foitra* et *sakarivo*. — Nombril et gingembre. Mots qui symbolisent la cérémonie du fatidra, car l'incision pour obtenir quelques gouttes de sang est faite près du nombril, et le sang est recueilli sur deux morceaux de gingembre ou sakarivo (quelquefois *sakarivo*, en hova *sakamalao*) qui sont avalés par les deux individus.

(7) *Vora-kankana*. — Terre que les kankana, ou gros vers de terre, poussent hors de leurs trous.

(8) *Kirendrina* ou *horendrina*. — Lucioles.

Qu'il soit comme la queue des pintades qui est recourbée la nuit, qui est recourbée le jour ! (1).

Faites « tourner » (2) son foie ! Enlevez son fiel !

Que les cailles viennent boire dans les trous de ses orbites ! (3).

Que les os de ses jambes deviennent des *kaniana* ! (4).

Qu'il attende à *Antanan' Ifetoka* ! (5).

Que ses intestins soient vus à Ibolisy ! (6).

Que l'on arrache ses boyaux ! Qu'on les fasse osciller comme les cordes d'une escarpolette et tourner comme celles d'une fronde ! (7).

Que la mort s'abatte sur sept (8) de ses parents avant que son châtiment ne cesse !

Qu'il meure lui même et que son cadavre soit réduit à rien comme des fourmis qui entrent dans un poulailler !

Mais si, au contraire, il circoncit l'enfant de son frère comme le sien propre, qu'il soit heureux et bien portant : qu'il soit froid comme l'eau qui est au pied des *vondrona* (9) car il n'a pas manqué à son serment (10).

Si dans un pays désert et éloigné les provisions de l'un d'eux sont épuisées et que l'autre lui en refuse en lui disant : « Qui es-tu ? » il trahit son serment et la foi qu'il a jurée à son frère, car il fait semblant de ne point le reconnaître et pourtant

---

(1) *Volom-bodin' tomendry, mizetry alina, mizetry matsana.* — Expression consacrée pour être constamment malheureux.

(2) *Hiringireno ny atiny*, de *ringiringy* ou *enginengina*. — Qui manque de position, de support, qui n'est pas stable ; c'est-à-dire : que son foie se détache et aille et vienne dans l'abdomen.

(3) C'est-à-dire : que son corps soit abandonné et son crâne exposé aux intempéries. Les orbites se rempliront d'eau que les cailles viendront boire.

(4) *Hatao kaniana ny kirandrany !* – Pour tisser une toile on enroule tout d'abord le fil autour de deux ou quatre piquets que l'on nomme *fantsaka* ou *kaniana*, de façon à en faire un grand écheveau que l'on tend et raidit ensuite sur le métier pour former la chaîne.

(5) et (6) Expressions usitées pour désigner le cimetière. On dit encore quelquefois *zoaly*.

(7) *Tady navingiona ny tsinainy*, de *viona*, qui donne *miviongiona*, être en branle comme l'escarpolette (tangiondahy) ou la fronde (topiantady).

(8) Sept semble être un nombre fatidique comme douze en Imerina. Nous trouverons plus loin : six chances, six vies, pour celui qui est fidèle à son serment, mais sept calamités pour celui qui les viole ! (Voir *Bulletin* n° 4, p. 44, note 27).

(9) *Hangatsiatsiaka, hanaranara, karaha ny rano ambodi-vondrona.* (Typha angustifolia Lin.).

(10) Si la cérémonie est faite entre deux femmes, on dit au lieu de ce qui précède : « Si l'une d'elles est *ampanavànona* (sage-femme, de *vanona*, féconde, qui a beaucoup de progéniture) et qu'elle aide l'autre dans ses couches, si elle ne presse pas sur le ventre au bon endroit, si elle n'introduit pas bien ses mains pour faciliter la venue de l'enfant, mais si au contraire elle les introduit pour « creuser » (karoka) le foie, enlever le fiel ou gratter le *samaka* (ahitra, tavony, zokinjaza, fononjaza, fononjanany : le placenta) elle trahit l'amitié et manque à son serment.

c'est son « frère de sang ! » Faites tourner son foie ! enlevez son fiel, etc (1).

Mais s'il n'a pas de provisions ou si celles qu'il a ne sont pas à lui et qu'il n'ait point d'ordres pour en disposer, il ne manque pas à son serment. Qu'il soit froid comme l'eau qui dort au pied des vondrona !

Si l'un d'eux a une pirogue et qu'il refuse d'y prendre son frère pour le passer de l'autre côté de l'eau, c'est un ingrat ! Qu'il ressemble à la queue des pintades qui est recourbée la nuit, qui est recourbée le jour !

Si l'un d'eux connaît le bon chemin et refuse de l'indiquer à l'autre, s'il sait où sont les *tsigny* (2) dans la montagne, les animaux sauvages dans la forêt, les caïmans dans la rivière, les *marofelana* (3) dans la brousse et s'il ne le dit pas à l'autre, c'est un mauvais cœur qui n'aime pas le *foitra*, qui n'aime pas le *sakarivo*. Faites tourner son foie, enlevez son fiel !

Si l'un d'eux confie à l'autre la garde de son argent et que celui-ci ne le restitue pas, s'il le consacre à acheter du *toaka*, s'il le dilapide avec des femmes de mauvaise vie, ou s'il en achète des choses inutiles, voilà un ingrat ! Qu'il soit comme la queue des pintades qui est recourbée le jour, qui est recourbée la nuit !

Mais s'il le restitue fidèlement, qu'il soit heureux, qu'il soit froid comme l'eau qui est au pied des *vondrona !*

Si l'un d'eux confie la garde de son fils à l'autre et que celui-ci le traite mal, s'il lui donne à manger de la chair de *tandrondro* (4) ou de *zanak' fandroaka botrabotra* (5), voilà un ingrat !

Mais s'il ne l'a pas fait exprès, ou si lui-même mange de cette chair, ce n'est pas un crime. Qu'il reste froid comme l'eau qui dort au pied des *vondrona !*

Et s'il l'a fait exprès, que sa vie se rende au sommet de sa tête pour s'en échapper ensuite !

Si, par ordre du gouvernement, l'un d'eux va chercher l'autre et qu'il doive l'attacher avec des cordes, s'il le garrotte plus étroitement que ne lui a dit le *fanjakana* (6) c'est un traître qui n'aime

---

(1) Très souvent l'orateur reprend après chaque énoncé d'obligations nouvelles la kyrielle des imprécations et malédictions. Il n'y manque pas si les deux « frères de sang » ont eu le soin d' « arroser » au préalable son éloquence de force rasades de *toaka-mena* (eau-de-vie d'importation, cognac, rhum ainsi nommés à cause de leur couleur rougeâtre).

(2) *Tsigny*, ou fantômes. — Esprits le plus souvent malfaisants, dangereux qui hantent de préférence les gros rochers, les gros arbres, les montagnes élevées, les forêts profondes. Ils tuent les voyageurs qui passent à leur portée, à moins que ceux-ci n'aient des *aody-tsigny*.

(3) *Marofelana*. — Beaucoup de *felana*, sorte d'opercules formant certains coquillages univalves que les Sakalava armés en guerre se mettent sur le front. Synonyme de brigand, fahavalo, tontakely.

(4) *Tandrondro* ou *tarondro* (Chameleo bifurcus). — Caméléon de grosse espèce dont la tête est pourvue de deux prolongements osseux horizontaux.

(5) Jeunes chiens dodus. *Botra :* gras, dodu, potelé, s'emploie exclusivement en parlant des jeunes enfants et des jeunes animaux.

(6) *Fanjakana*. — Le gouvernement. — L'administration.

par le *foitra,* qui n'aime pas le *sakarivo !* Faites tourner son foie, enlevez son fiel !

Si l'un d'eux est puni et mis en prison et qu'il puisse recouvrer sa liberté en donnant de l'argent ; s'il n'en a pas et que l'autre, en ayant, refuse de lui en donner, c'est un mauvais cœur et un ingrat qui manque à la foi jurée ! Qu'il soit comme la queue des pintades qui se recourbe la nuit, qui se recourbe le jour !

Mais s'il n'en donne pas parce qu'il n'en a pas, qu'il soit heureux car il ne manque pas à son serment ! Qu'il soit froid comme l'eau qui dort au pied des *vondrona !*

Si l'un d'eux va faire la guerre contre le village de l'autre, s'il voit son ami, s'il le reconnaît et si, au lieu de l'épargner, il lance sa sagaie de son côté ou décharge son fusil sur lui, c'est un ingrat et un mauvais cœur ! Faites tourner son foie, arrachez son fiel !

Mais s'il le blesse sans le faire exprès, qu'il soit heureux, qu'il soit froid comme l'eau qui dort au pied des *vondrona !*

Si l'un d'eux est malade et si l'autre lui donne un mauvais remède ou ne lui donne pas ceux qui peuvent le guérir, c'est un ingrat, c'est un mauvais cœur ! Qu'il soit comme la queue des pintades qui se recourbe la nuit, qui se recourbe le jour !

Si l'un d'eux meurt et que l'autre ne veuille pas s'occuper de ses funérailles et ne tue pas de bœufs, mais laisse son corps exposé aux *papango* et aux *goaika*, c'est un ingrat et un mauvais cœur S'il n'adopte pas ses enfants après sa mort, et s'il ne les nourrit pas comme les siens propres, s'il leur donne à manger des *tandrondro* ou des petits chiens gras, s'il les élève comme des esclaves, c'est un ingrat et un mauvais cœur car le proverbe des ancêtres dit :

Maty famoaraka, very fampividy, very maty mifampandevina ! (1). Faites tourner son foie et enlevez son fiel !

Si l'un d'eux convoite la femme de l'autre et l'excite à quitter sa maison pour venir habiter la sienne, voilà un ingrat, voilà un mauvais cœur !

Mais si c'est la femme qui le provoque la première, il ne commet point une mauvaise action car c'est « comme les aliments cuits » (2). Cela ne le déshonore pas.

Mais s'il a attaché à cela une certaine importance, si ce n'est pas une chose faite comme en passant et sans crainte (3), voilà un

---

(1) Il faut sacrifier des bœufs en l'honneur des morts (*famoaraka :* de *foaraka*, bœuf du repas des funérailles), il faut racheter ceux qui sont perdus (qui ont perdu leur liberté, qui sont esclaves).

(2) *Hanimasaka izany ka tsy mahavoa izany.* — Celui qui est provoqué par une femme ne peut pas lui résister, de même celui qui a faim et se trouve en présence d'aliments cuits, les saisit et les mange.

(3) *Zavatra ikiniana atao, ou zavatra kinia atao :* quelque chose que l'on fait volontairement à dessin. *Kinia* équivant au hova *nahy*.

ingrat, voilà un mauvais cœur, qui n'aime pas le *foitra*, qui n'aime pas le *sakarivo !* Qu'il soit comme la queue des pintades qui se recourbe la nuit, qui se recourbe le jour !

Si l'un d'eux a une proche parente qui aime l'autre, et que celui-ci l'aime également, il ne pourra l'épouser avant d'avoir fait le *fafiranompotry* (1).

Mais s'il ne fait pas cela, s'il la prend en cachette et sans consulter le *fokonolona*, c'est un ingrat et un mauvais cœur ! Faites tourner son foie, enlevez son fiel !

Rona ! rona ! rona ! rona ! ! ! Rajoaribe et Zagnaharimalandy, qui avez créé l'amitié et le mariage ! Ramelokantovo, Zagnahary, qui avez créé Zagnahary ! Ratsivalanoro, Ravaratranambo, leur *irakiraka!* Ratohiniranto, dispensateur des richesses ! Ratohaniaina, le maître de la vie ! Rahanikovary, créateur du riz ! Ratovoana, qui venez de sous la terre ! Rakotokoto, serviteur des Zagnahariagnambo ! et vous aussi Rasalampana, Zagnahary veta (2) que l'on ne peut pourtant guère invoquer ! »

Cela fait l'orateur transporte la sagaie qui a servi à la cérémonie vers les quatre points cardinaux en disant :

« Celui qui trahira son frère mourra ! S'il va vers le nord, il mourra au nord ! S'il va vers le sud, il mourra au sud ! S'il va vers l'est, il mourra à l'est ! S'il va à l'ouest, il mourra vers l'ouest. »

Puis il compte sept fois en frappant sur la sagaie : « Araiky, aroy, telo, efatra, dimy, tsiota, tsiota-jara (six chances favorables) tsiota-kavilomana (six vies) pour celui qui ne violera pas son serment ! fito ! fito anitoitoana ny atin' ny mpamadika (que sept fois soit rongé le foie de celui qui le trahira, litt. : qui se pervertira).

.....

Ensuite, tous les assistants se rassemblent, s'approchent de l'assiette, l'entourent et celui qui a prononcé l'invocation compte encore une fois jusqu'à sept et ajoute :

« Celui qui trahira son ami sera pauvre, que ses biens se rapetissent ! Celui qui ne trahira pas son ami sera riche, que ses biens s'accroissent ! »

On répand alors un peu de l'eau qui est dans l'assiette sur la tête des deux frères de sang, puis on jette le reste par la porte en disant :

« Lorsque l'un de vous visitera l'autre, qu'il rentre dans la maison pour y occuper la place d'honneur, et qu'il ne se

---

(1) *Fafiranompotry* ou *petit fafirano*. — Cérémonie particulière d'exorcisme faite pour enlever le *loza* ou *fady* qui provient du *fatidra*. Sa célébration coûte 1 fr. 20 ou *kirobo*.

(2) Dieu pauvre, indigent. A comparer Rasalampana avec le mot provincial *lampana* : faible, rendu languissant par la faim.

tienne pas à la porte comme celui qui visite un étranger en passant ! »

Le texte de ce kabary n'a rien de bien fixé, de rituélique. Il varie suivant les circonstances, suivant les lieux, suivant surtout la générosité des deux *fatidra*, mais relativement peu. Il est presque toujours très long : la longueur étant la qualité principale d'un discours malgache. Celui que nous donnons aujourd'hui, et qu'il nous a été permis d'entendre en 1905, peut être pris comme un type du genre.

A. DANDOUAU.

JEUX MALGACHES

JEU DU KATRA

Dans presque toutes les cases malgaches on trouve, soigneusement rangée contre la porte, une planche rectangulaire, de dimensions variables, sur laquelle sont creusées trente-deux cavités arrondies disposées sur quatre rangs. C'est le *fanaovan-katra* ou *fikatrahana* ou *lahàrana* ou *fanga*, le jeu de katra, sur lequel se jouent des parties interminables et souvent fort compliquées.

En Imerina, ce jeu est surtout réservé aux femmes, les hommes préférant, et de beaucoup, jouer au *fanorona*. Chez les Sakalava, les hommes, beaucoup plus oisifs que les Hova, s'y livrent avec acharnement. Souvent de véritables tournois s'engagent, des enjeux relativement considérables sont hasardés et les vieux « rangahy » de Nosy-Be ou du Sambirano n'hésitent pas à risquer une piastre ou deux sur une seule partie. Une galerie assez nombreuse fait cercle autour des joueurs réputés et chaque combinaison des partenaires est longuement et bruyamment commentée (1).

Le *fanaovan-katra* est plus ou moins orné et enjolivé suivant les tribus. En Imerina, où le bois est rare, il se compose d'une simple planche un peu épaisse, à cavités peu profondes, que l'on pose à même sur la natte ou sur le sol battu. Sur la deuxième face on trace souvent un jeu de *fanorona*. Sur la côte il est plus grand, plus luxueux, pourrais-je dire. Il est souvent porté sur quatre pieds et taillé d'un seul bloc dans un tronc de palissandre. Il est pourvu d'une sébille arrondie servant à mettre les graines avec lesquelles on joue. L'artiste qui le creuse

---

(1) Dans presque tous les villages sakalava (Nord-Ouest) se trouve sur la place centrale une case, d'une forme et d'une destination particulières, nommée *fantsina*. Elle se compose d'un sorte de hangar couvert, élevé sur pilotis. Le plancher, formé de troncs de « ravenala » fendus en deux, débarrassés de leur moelle et aplatis, se trouve à une certaine hauteur au-dessus du sol, comme dans les greniers à riz. On y accède par un escalier extérieur. Il est entièrement recouvert de nattes. A une des extrémités se trouve quelquefois une manière d'estrade réservée aux chefs et aux principaux personnages du village.

Les Sakalava, grands discoureurs et grands paresseux (leurs besoins sont peu nombreux et très faciles à satisfaire) passent en général sous le *fantsina* la meilleure partie de leurs journées, à dormir, à jouer au katra, ou à raconter des histoires.

se plaît à l'agrémenter d'entailles plus ou moins régulières et de dessins en creux garnis ensuite de terre blanche, sorte de kaolin grossier, dont la couleur tranche sur le fond sombre du bois.

Pour jouer on emploie 64 graines arrondies, grosses comme les billes si chères à notre enfance. En Imerina, on emploie surtout les fruits du *voandelaka* (Melia azederach L.) Sur la côte on préfère des graines dures, irrégulièrement arrondies, de couleur grise, nommées *vatolalaka* et qui sont les fruits d'un arbrisseau du même nom (Cæsalpinia bonducella Fleming) (de *vato*, pierre, à cause de la dureté de l'enveloppe, et de *làlaka*, qui se dit de tout ce qui n'est pas serré, l'amande intérieure jouant et faisant du bruit comme un grelot lorsqu'on agite le fruit).

Le *katra* se joue de plusieurs façons, ayant chacune un nom particulier. Les principales sont :

1° Le *katra gorobaka* ou *borobaka* (de *gorobaka*, traversé d'outre en outre) ainsi nommé parce que lorsqu'un joueur « mange » (prend) les graines de son adversaire, il prend, en une seule fois, celles d'une rangée latérale tout entière, y faisant ainsi un vide complet.

2° Le *katra mpantsàka* (sans doute du vieux mot *tsaka*, limite), ainsi nommé parce que la prise des graines est limitée au premier rang de l'adversaire.

3° Le *katra fandàtsaka* (de latsaka, tomber), ainsi nommé parce que chaque joueur commence son coup en laissant tomber une graine nouvelle ou *fandatsaka* dans le trou qu'il a choisi comme point de départ.

4° Le *katra-be* ou *katra sakalava*, joué principalement sur toute la côte Nord-Ouest.

Nous pouvons les diviser en deux groupes caractérisés de la façon suivante :

1er groupe. — Les 64 graines sont mises, dès le début, dans les trous, à raison de deux par trou : *katra gorobaka* et *katra mpantsaka*.

2e groupe. — Une petite partie seulement des graines (12 ou 20) est déposée dès le début de la partie dans quelques trous déterminés. Les autres graines sont ajoutées successivement et une par une au commencement de chaque coup : *katra fandà-tsaka* et *katra-be*.

Avant d'étudier chacun d'eux d'une façon plus complète, il n'est pas superflu de dire que le jeu de katra est fort ancien. De Flacourt, arrivant à Fort-Dauphin en décembre 1648, le trouva déjà répandu et très en honneur sous le nom de *fifangha* (1). Il en a laissé, dans le chapitre XXXIV de son livre (édition de 1661) une description assez exacte quoiqu'un peu sommaire. Je me fais un devoir de la reproduire, ne serait-ce qu'à titre documentaire :

« Le *fifangha* est un jeu d'esprit qui tient du jeu de dame

(1) Du vieux mot *fanga*, jeu de katra.

« et du tricquetrac, on joue avec de certains fruits ronds qu'ils « nomment *bassy* (sans doute du vieux mot *basia* : projectiles, « balles, plomb, mitraille) sur une tablette de bois, où il y a « trente-deux trous en quatre rangs, seize servans à un joueur « et seize à l'autre. Il faut avoir chacun trente-deux *bassy* : ce « jeu est assez récréatif. Les premiers trous ou cases marquez « A sont les premiers *chibon* (1) dont il y en a quatre. Les cases « marquées B sont les seconds *chibon* dont il y en a aussi quatre. « Celles qui sont marquées D sont les cases de derrière ou du « dehors qui sont seize.

« L'on joue avec soixante-et-quatre boulettes que l'on « nomme *bassy* lesquelles on met en un ou deux réservoirs qu'il « y a eu une ou deux extrémités du jeu que l'on peut jouer aussi « avec des jettons.

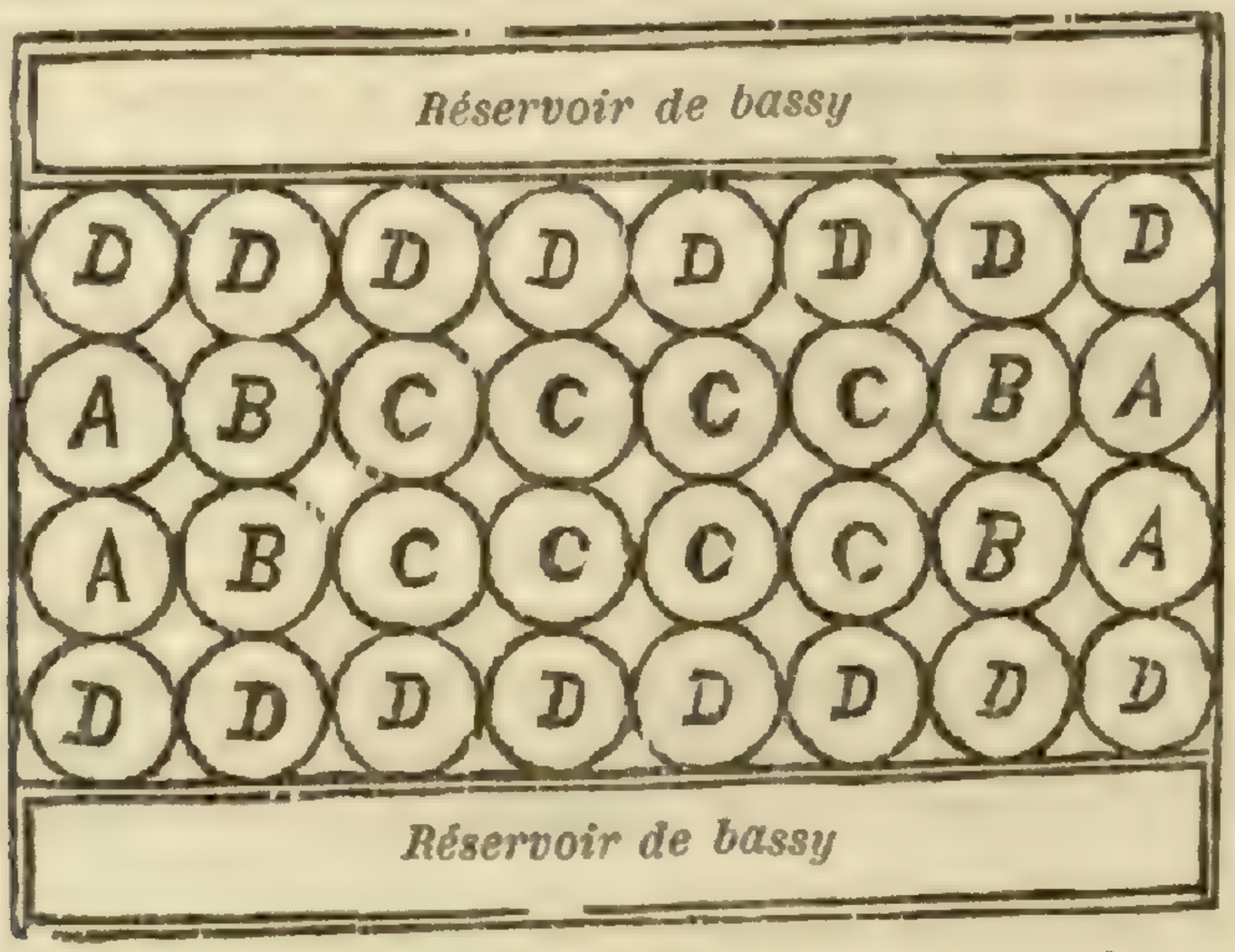

Figure I. — Jeu de katra ou fifangha

« L'on garnit premièrement les 12 cases du milieu de « chacune un *bassy* avec les quatre seconds *chibon*, puis le premier « joueur porte un *bassy* dans une des cases du milieu des deux « seconds chibon qui sont de son côté, et prend le *bassy* dans la « case opposite à celle où il a placé son bassy et le porte dans un « des deux premiers chibon qui sont de son côté. L'autre joueur a « un bassy en sa main et le place dans un des deux chibon, ou une « des quatre cases du milieu qui sont de son côté et prend le « bassy de la case opposite et le porte à un des deux premiers « chibon qui sont de son côté

« Le premier joueur prend un *bassy* dans le réservoir et le « place dans une des cases de son côté, et prend le bassy opposite « et le porte au premier chibon de son côté, et s'il y a un bassy « dans le chibon opposite, il le prend avec ceux qui sont dans son « premier chibon : puis sa porte une dans le second chibon qui est

(1) Sans doute de *tsibongy*, trou naturel en terre.

« de son côté et porte un autre dans une case et le dernier qu'il « a en sa main dans la case qui suit, et, si, en l'opposite, il y a « un bassy, il le prend et le porte dans le premier chibon qu'il a « de garni.

« Le second joueur en fait de même de son côté et quand « les chibon et cases de votre côté sont dégarnis vous avez « perdu, et de même à l'opposite, et cela s'appelle *camou* (expres- « sion encore usitée aujourd'hui).

« L'on ne peut jamais porter de bassy dans une case où il « n'y a rien, comme aussi quand il y a à prendre, on est obligé « de prendre : mais si les cases à l'opposite de celles où vous « avez des bassy sont dégarnies et que les autres cases de votre « adversaire qui ne sont pas opposites à celles qui sont garnies « devant vous soient garnies, vous faites alors : *Mamoucatsrha*(1) « c'est que vous portez un bassy dans une de vos cases garnies « et vous prenez, avec celui que vous y avez mis, tous les bassy « qui y sont et en portez un à droite ou à gauche, comme vou- « drez, dans la case prochaine, l'autre ensuivant, jusqu'à ce que « le dernier bassy soit posé ; s'il n'y a un bassy ou plusieurs dans « cette dernière case vous enlevez encore tout et en garnissez « une case ensuivant, comme vous avez commencé : et si vous « êtes au premier chibon de ce côté-là et qu'il vous en reste dans « la main, vous les portez aux cases de derrière, et s'il y en « avait tant en votre main que toutes les cases de derrière fus- « sent garnies chacune de ceux que vous y auriez mis, vous por- « terez le reste au premier chibon suivant en continuant jusqu'à « ce que vous avez trouvé une case vide où vous laissez le der- « nier bassy, et cela s'appelle *mandre*, c'est-à-dire dormir ou se « reposer.

« Le jeu est assez récréatif et s'apprend plus facilement en « jouant que de parole.

« L'on peut, au lieu de bassy, jouer avec des jettons. » (Flacourt : *Histoire de la Grande Isle Madagascar*, etc. (1661) pp. 108 et 110).

Ajoutons, enfin, que l'on emploie, pour jouer au « katra », un certain nombre de mots ou d'expressions avec un sens particulier.

Les tas de graines qui s'accumulent dans les trous se nomment « vary » (riz) et le plus gros tas est le « vary be. »

Prendre des graines à l'adversaire c'est les « manger » (homana).

Cesser de jouer lorsqu'un coup est terminé pour permettre à l'adversaire de jouer à son tour, se dit : « dormir » (mandry).

Perdre la partie, être battu, se dit « être paresseux » (kamo).

---

(1) Le texte de Flacourt présente sûrement une faute d'impression et c'est *Mamoncatsika* qu'il faut lire. Il ne signifie pas *mamono atrika* ou s'emparer des graines qui sont dans les *atrika* de l'adversaire, mais plutôt *mameno-atrika*. de *mameno*, remplir, car le coup a pour objet exclusif de garnir les *atrika* que l'on a de vides. L'expression est encore employée de nos jours.

1° KATRA GOROBAKA

Le katra gorobaka se joue à deux joueurs, avec 64 graines placées 2 par 2 dans chacun des 32 trous. Chaque joueur dispose de deux rangées horizontales de trous, la rangée avant et la rangée arrière (Fig. II).

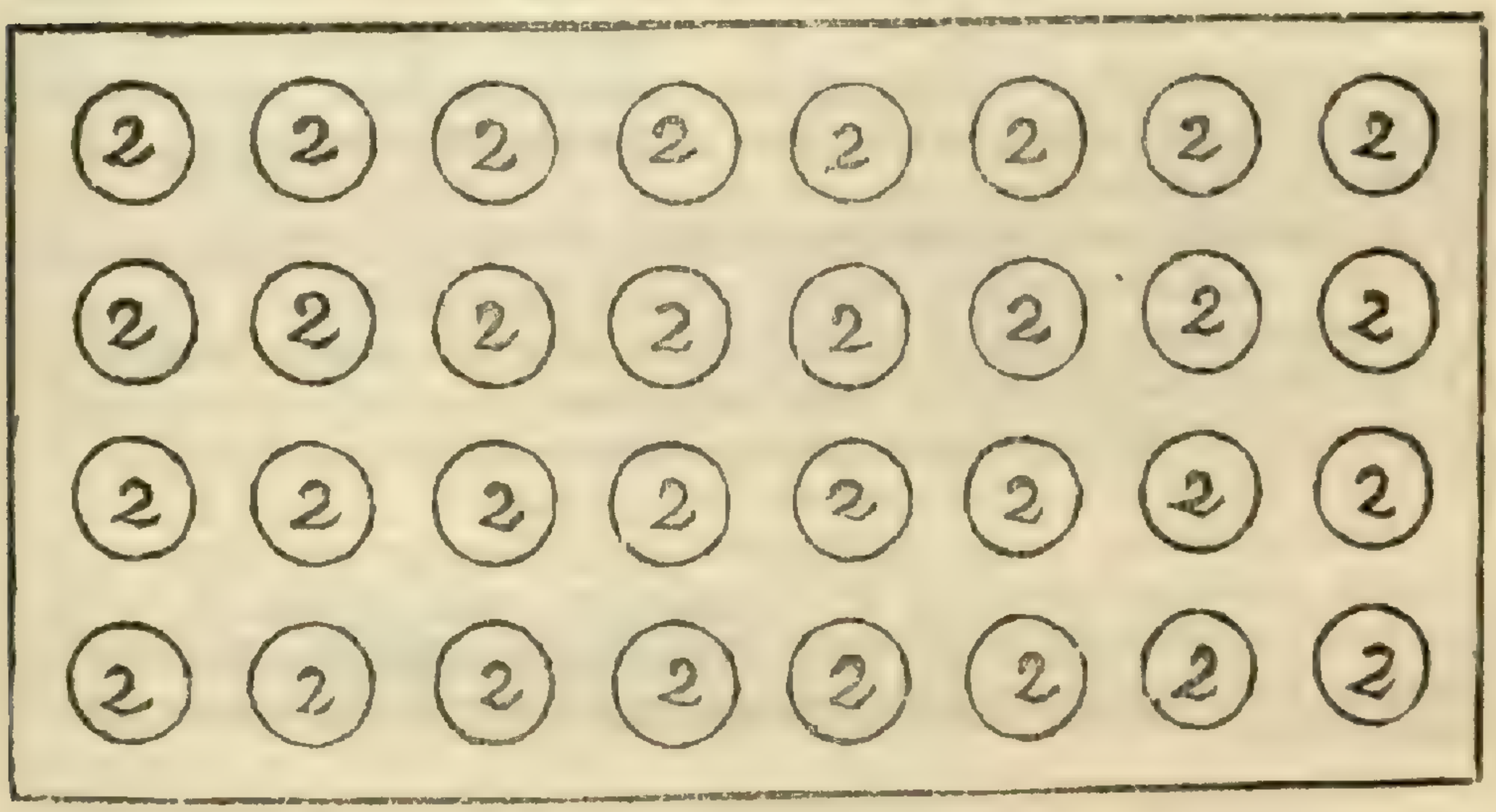

Figure II. — Début de la partie

Pour rendre les explications plus faciles et plus claires, nous ne situerons pas les joueurs dans leurs positions respectives. La droite du premier sera aussi la droite du deuxième, ce qui n'est pas en réalité, puisque, les deux se faisant face, la droite de l'un correspond à la gauche de l'autre et réciproquement. Mais il nous a paru plus simple d'identifier la droite et la gauche des deux joueurs avec la droite et la gauche des plans-figures.

Pour commencer, le premier joueur prend deux des graines qui sont dans un trou quelconque de sa rangée avant et il les répartit *une par une* dans les autres trous. On peut les répartir indifféremment dans les trous de droite ou dans les trous de gauche. La répartition doit être faite en suivant une marche circulaire de sens invariable pendant toute la durée d'un même coup.

Ainsi, par exemple, si l'on part du quatrième trou (à partir de la droite) de la rangée avant et si l'on distribue les graines de gauche à droite, lorsqu'on arrive au dernier trou à droite de cette rangée, l'on passera au trou de la rangée arrière qui se trouve sous celui-ci (dernier trou à droite) et l'on continuera vers la gauche. Arrivé au dernier trou à gauche de la rangée arrière, l'on continuera dans la rangée avant par le trou qui est immédiatement au-dessus et l'on ira vers la droite. Le mouvement sera donc *pareil à celui des aiguilles d'une montre.* Si,

partant du même trou, l'on distribue les graines vers la gauche, le mouvement sera l'*inverse de celui des aiguilles d'une montre*.

Si, au cours de la répartition des graines, la dernière est déposée dans un trou qui en contient déjà, on reprend, et cette graine et celle ou celles qu'il y a dans le trou et on continue à les répartir en commençant par le trou suivant.

Si la dernière est placée dans un trou de la rangée avant, mais de cette rangée seulement, qui ne soit pas vide, on ramasse tout ce qui est dans ce trou, plus toutes les graines appartenant à l'adversaire qui se trouvent dans les deux trous de la même rangée verticale, l'un de ces deux trous pouvant être vide. On en fait la répartition.

Le coup est terminé lorsque la dernière graine tombe dans un trou déjà vide, à quelque rangée qu'il appartienne.

Le deuxième joueur joue à son tour en commençant par n'importe quel trou de ses deux rangées.

La partie est terminée lorsque toutes les graines de l'un des partenaires ont été prises par son adversaire.

Observations. — Le joueur qui joue le premier gagne toujours la partie en deux ou au maximum trois coups. Peut-être serait-il possible de le prouver mathématiquement. Je me contenterai d'indiquer, empiriquement, une marche à suivre absolument sûre.

Les graines étant disposées deux par deux dans chaque trou, le premier joueur commence par le quatrième trou de sa rangée avant, quatrième trou à partir de la droite ou à partir de la gauche, à son choix. Je suppose qu'il commence par le quatrième trou à droite. Il répartit les graines de gauche à droite(1). Lorsqu'il a fini de jouer, les positions respectives sont les suivantes (Fig. III) :

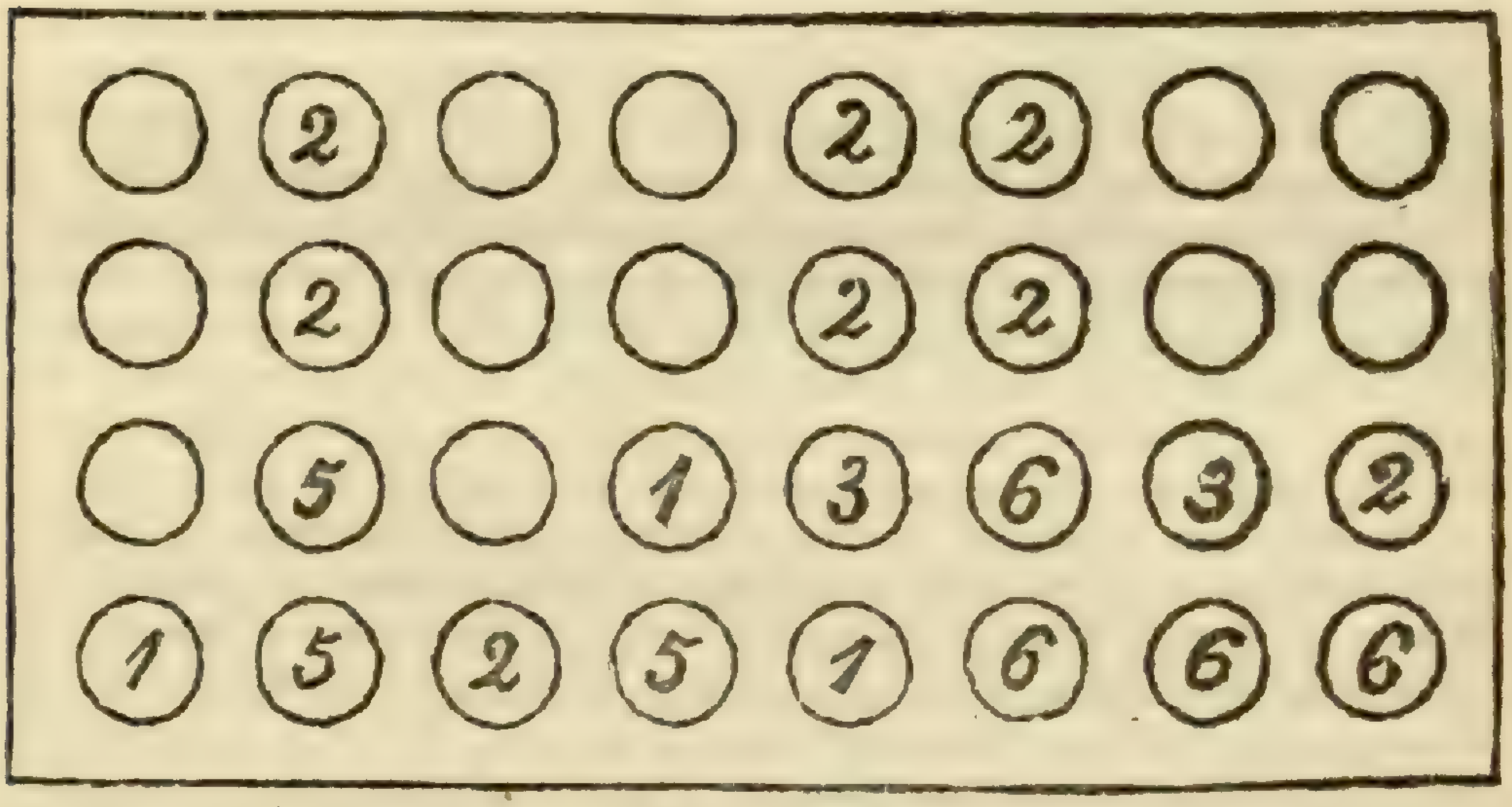

Figure III

(1) Il les répartirait de droite à gauche s'il commençait par le quatrième trou à gauche.

Le deuxième joueur n'a plus que douze graines disposées en trois rangées verticales : deux à droite, une à gauche. Le nombre des combinaisons auxquelles il peut se livrer est assez limité: six seulement. Il peut commencer par l'une quelconque de ses trois rangées et répartir ses graines soit vers la droite, soit vers la gauche.

Remarque. — Il est évident que le deuxième joueur peut commencer soit par sa rangée avant, soit par sa rangée arrière sans que le résultat change. Dans les deux cas le nombre des graines qui se trouvent dans la même rangée verticale ne change pas, chose importante puisque, lorsqu'il y a lieu de prendre les graines de l'adversaire, on prend tout ce qui est dans la même rangée verticale. Or, le nombre de graines à répartir ne changeant pas, le point d'arrivée ne changera pas non plus.

Enfin, il est à remarquer que le deuxième joueur ne pourra jamais prendre de graines au premier.

Nous allons donc examiner successivement les cas où le deuxième joueur commence :

1° Par sa première rangée à droite ;

2° Par sa deuxième rangée ;

3° Par sa rangée de gauche.

Nous supposerons, en outre, dans chaque cas, qu'il répartit ses graines :

1° Vers la droite ;

2° Vers la gauche.

Premier cas

Point de départ du deuxième joueur : première rangée verticale de droite.

1° Les graines sont réparties de *droite à gauche*.

Le premier joueur joue à son tour, part du troisième trou à droite dans sa rangée arrière et répartit les graines de gauche à droite.

Il gagne en un coup (Fig. IV).

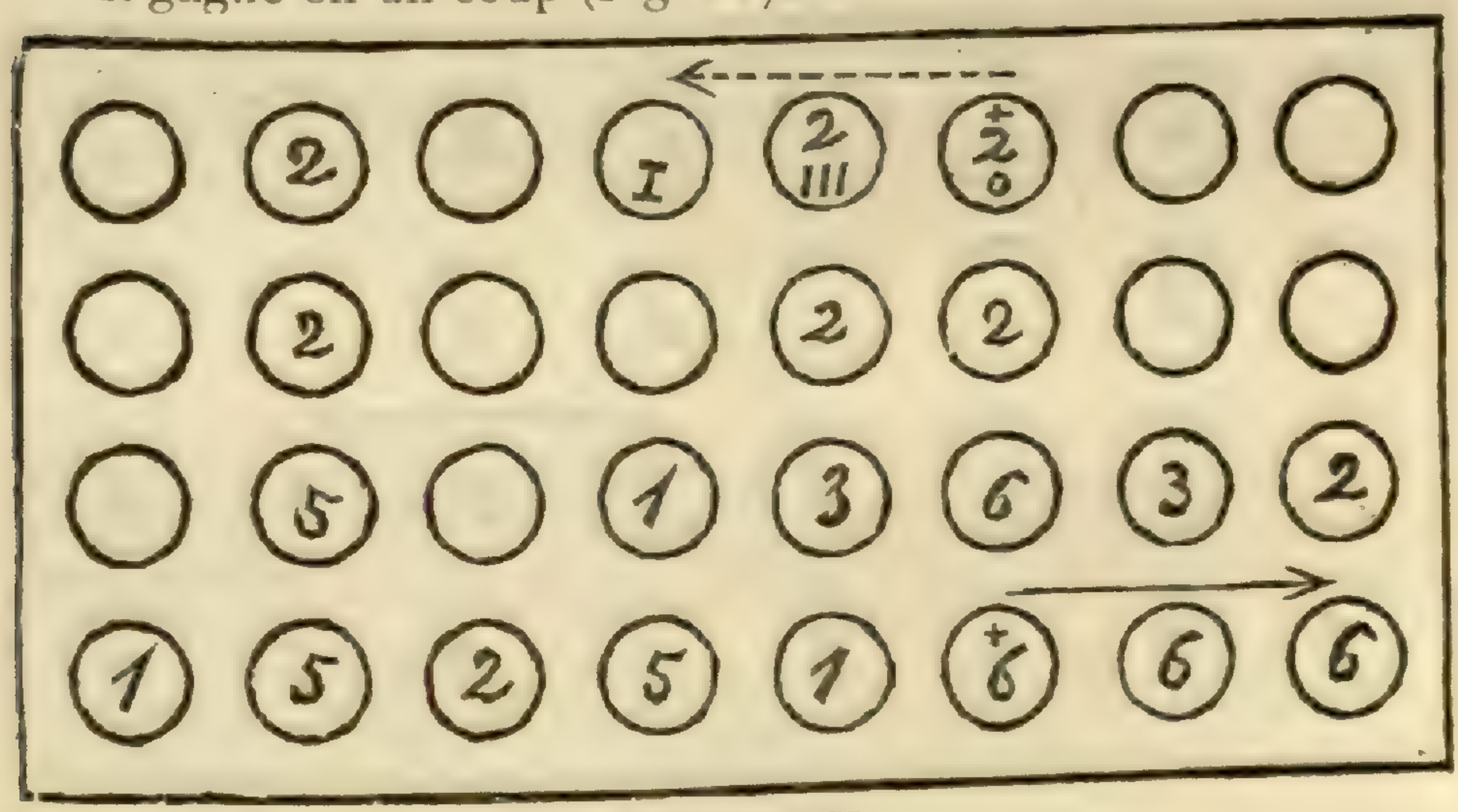

Figure IV

2° Les graines sont réparties de *gauche à droite*.

Le premier joueur part du premier trou à droite de sa rangée avant et répartit ses graines de droite à gauche. Il gagne en un coup (Fig. V).

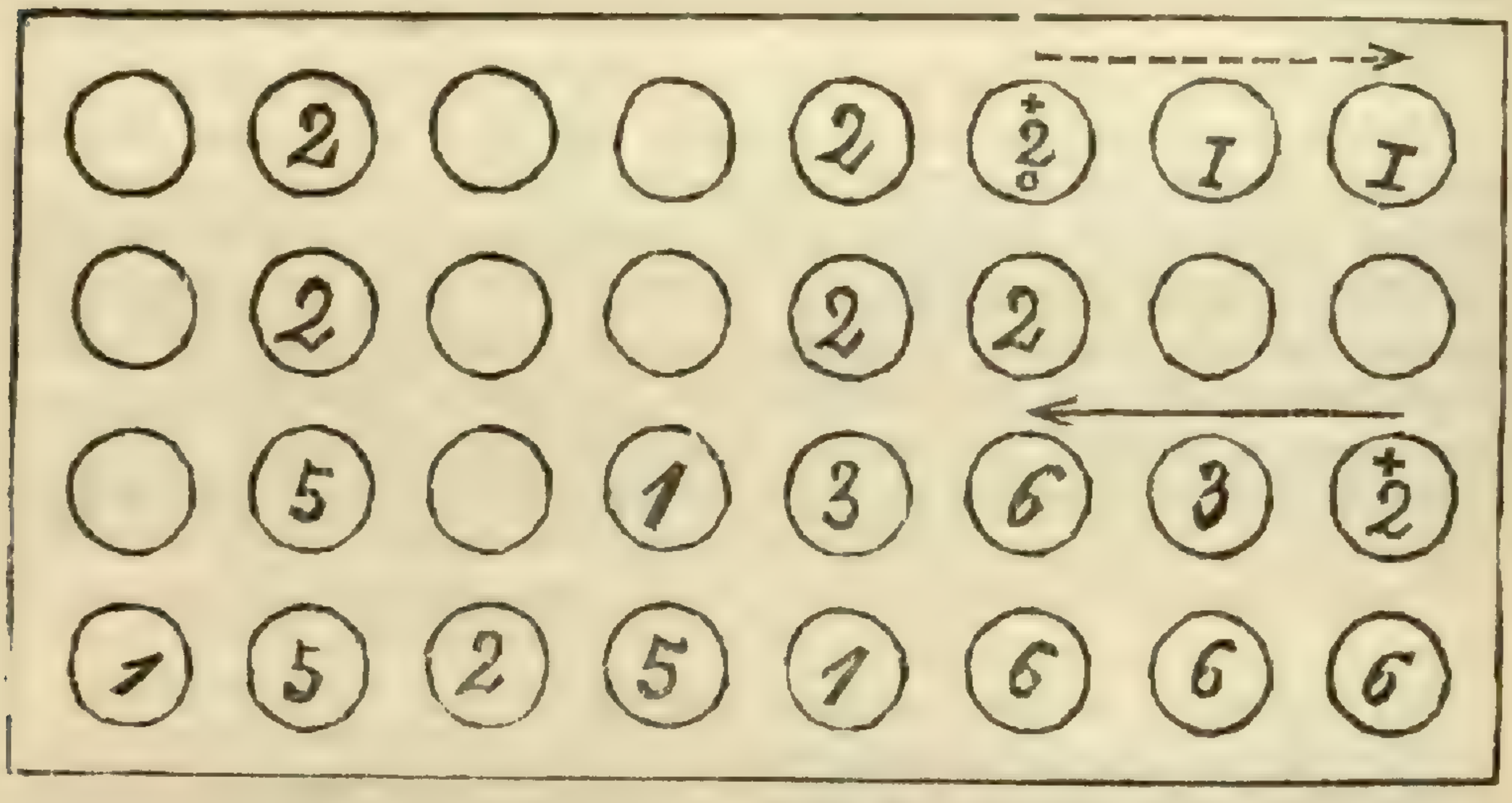

Figure V

Deuxième cas

Point de départ du deuxième joueur : deuxième rangée verticale de droite :

1° Les graines sont réparties de *droit à gaueche*.

Le premier joueur part du quatrième trou à droite de sa rangée avant et répartit ses graines de droite à gauche. Il gagne en un coup (Fig. VI).

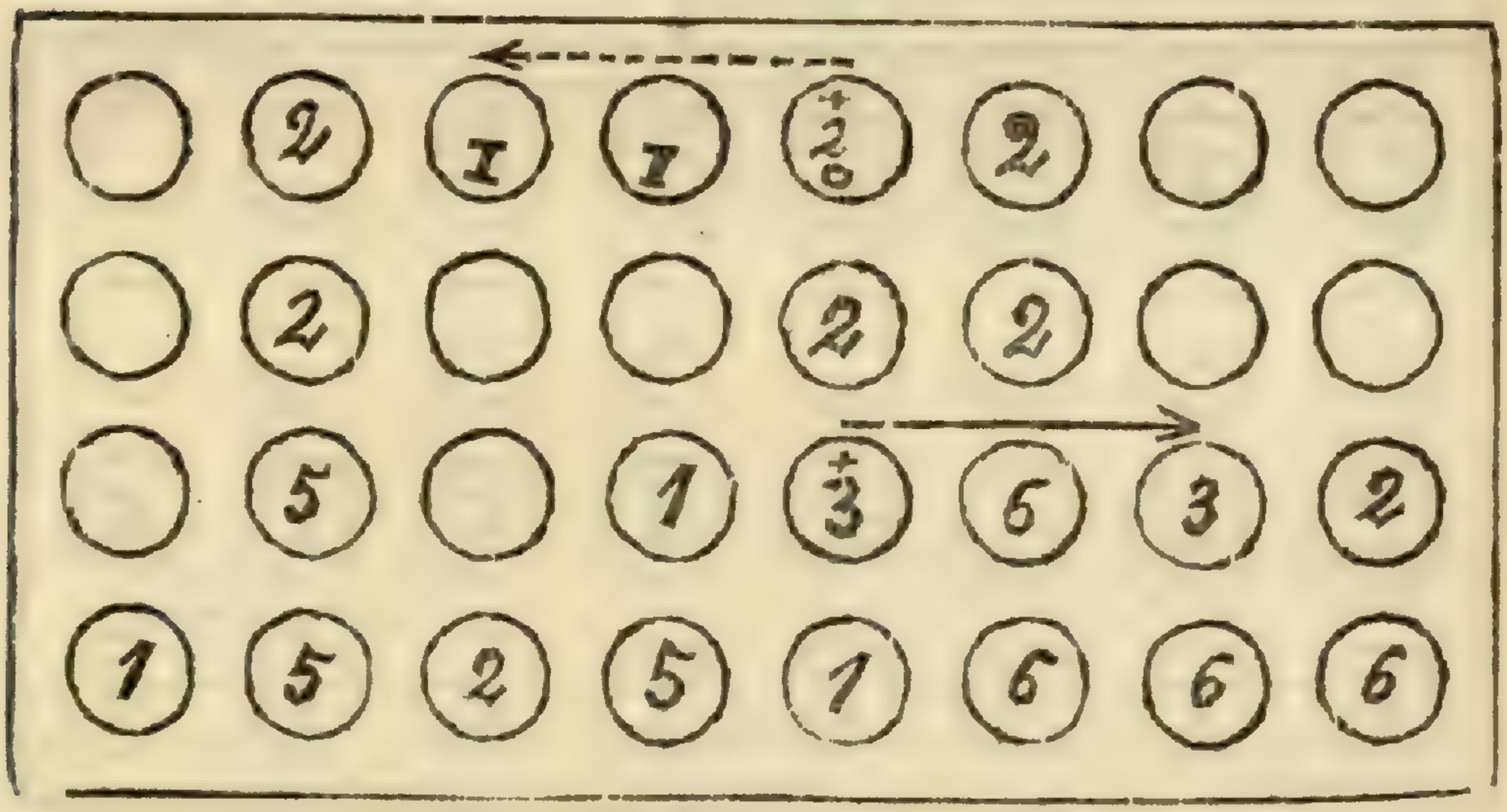

Figure VI

2° Les graines sont réparties de *gauche à droite*.

Le premier joueur part du quatrième trou à gauche de sa rangée avant et répartit ses graines de gauche à droite. Il gagne en un coup (Fig. VII).

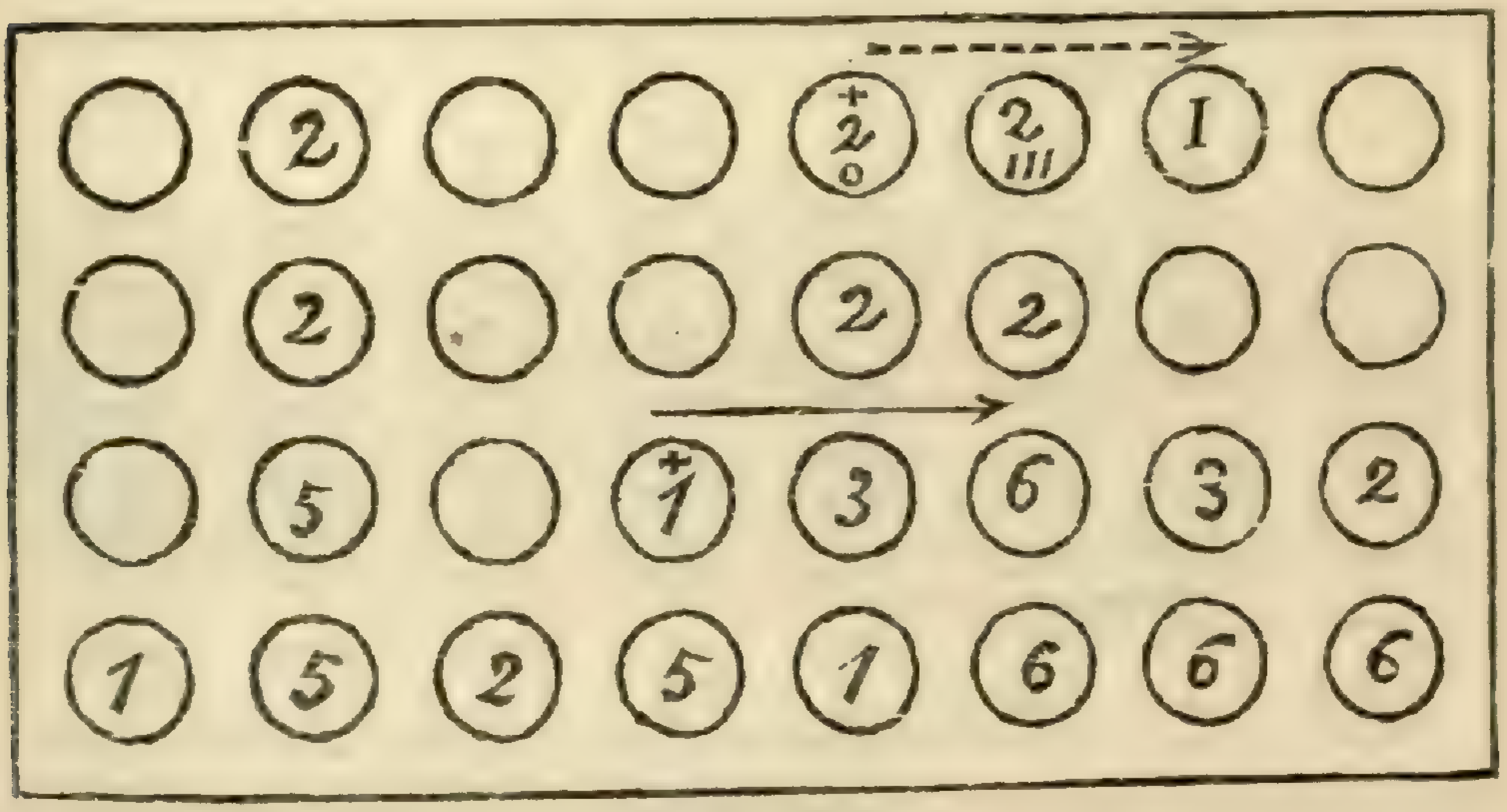

Figure VII

Troisième cas

Point de départ du deuxième joueur : rangée verticale de gauche.

1° Les graines sont réparties de *droite à gauche*. Le premier joueur part du deuxième trou à gauche de sa rangée arrière et répartit les graines de droite à gauche. Il gagne en un coup (Fig. VIII)

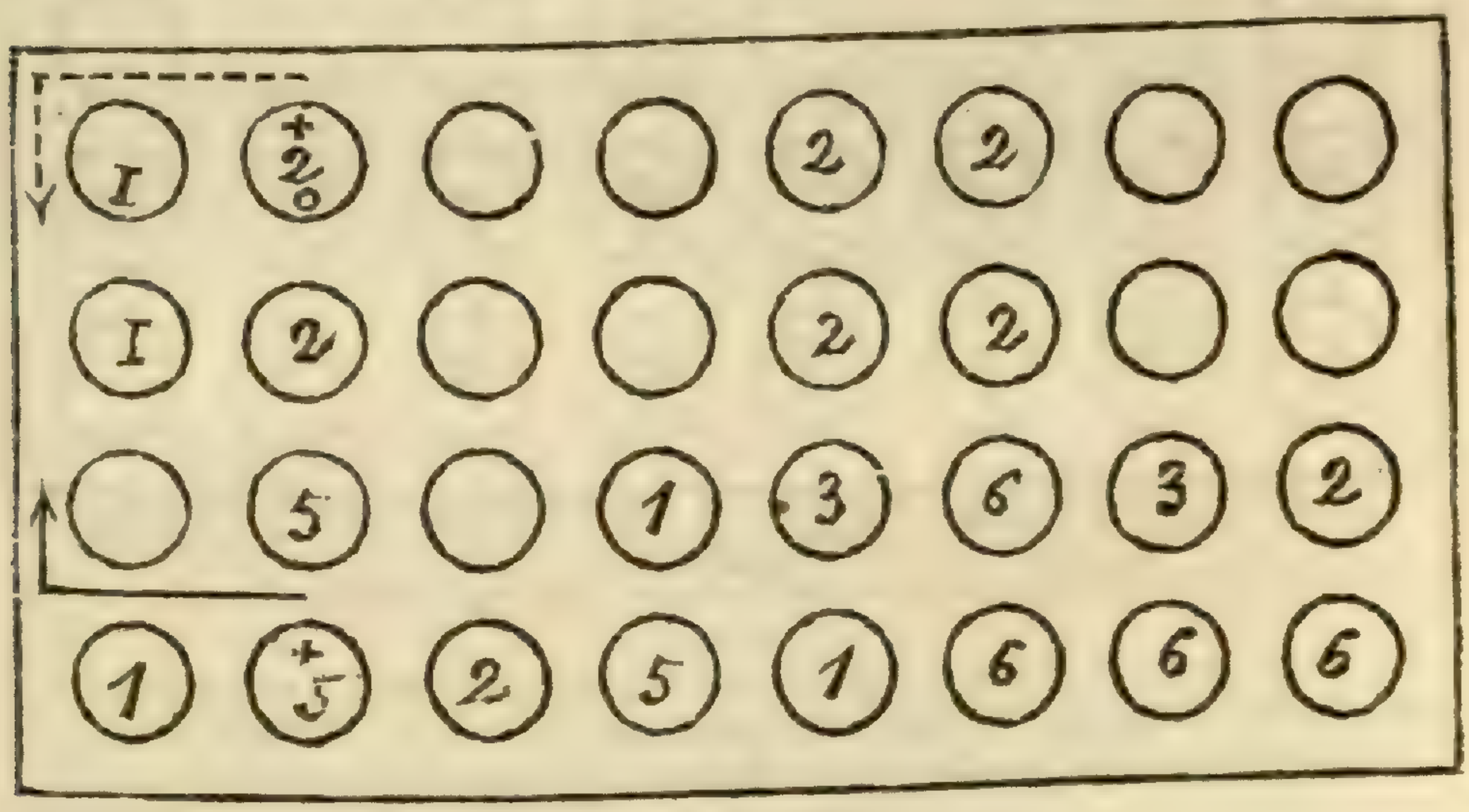

Figure VIII

2° Les graines sont réparties de *gauche à droite.* Il est impossible au premier joueur de gagner du premier coup. Afin de laisser à son adversaire le moins de graines possible, il doit commencer par le quatrième trou à gauche de sa rangée arrière et répartir ses graines de droite à gauche (Fig. IX).

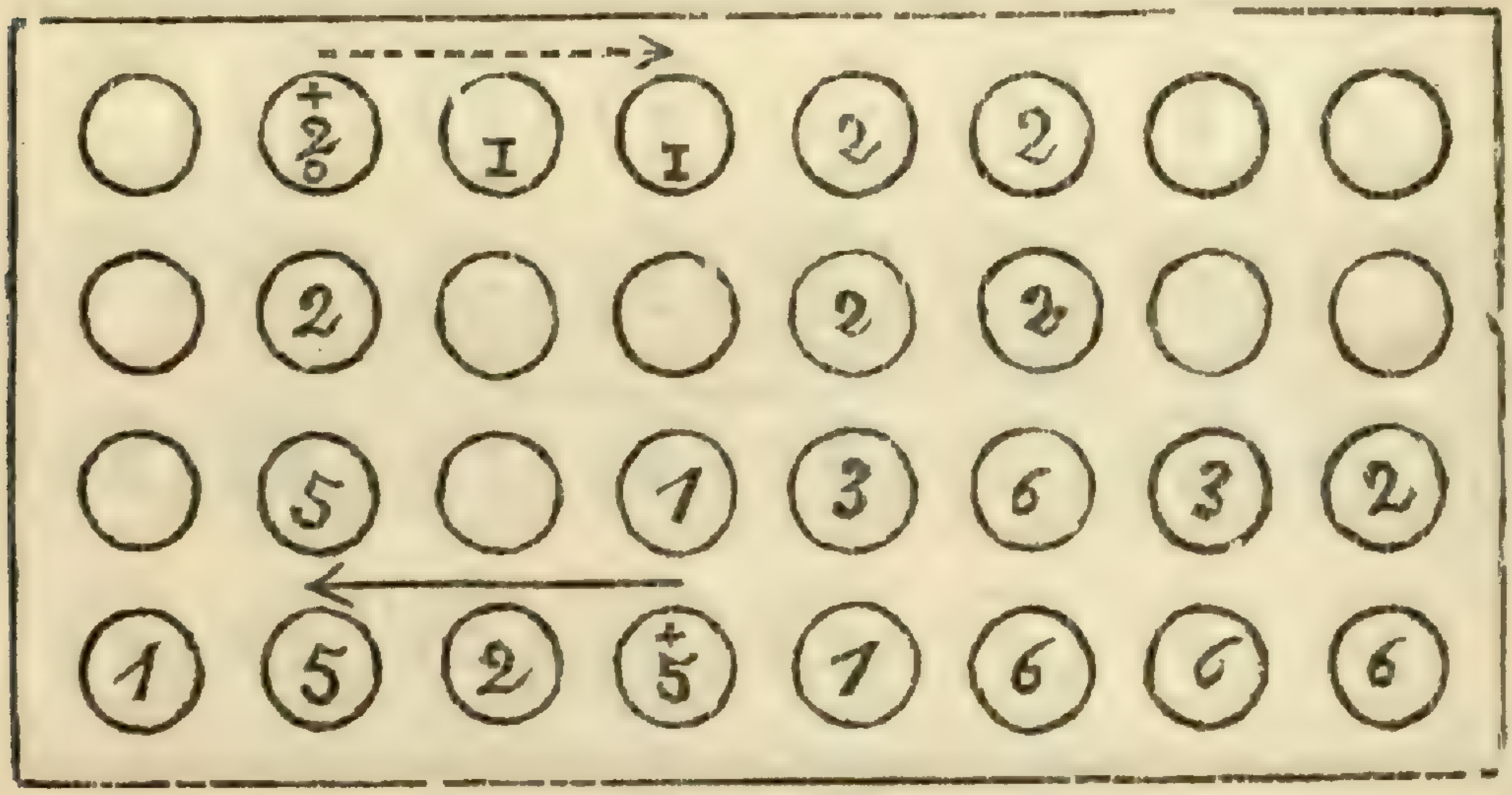

Figure IX

Le deuxième joueur reste alors avec 4 graines seulement, celles de la deuxième rangée à droite (Fig. X).

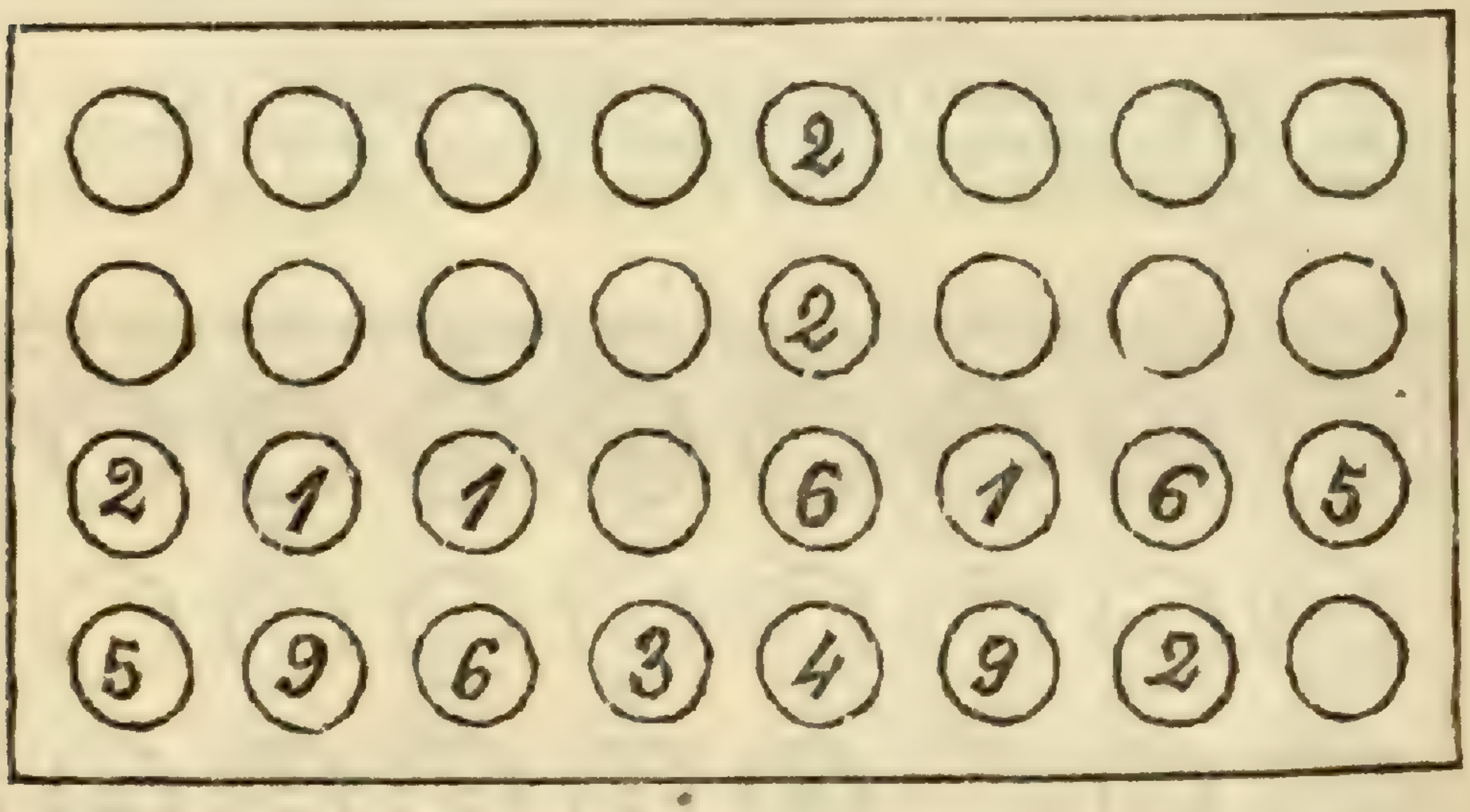

Figure X

Il ne peut jouer que de deux façons : répartir ses graines de gauche à droite ou de droite à gauche.

1° Il répartit les graines de *gauche à droite :*

Le premier joueur doit répartir ses graines de droite à

gauche. Il peut partir : du troisième trou à droite ou du premier à gauche de sa rangée avant, du deuxième trou à gauche de sa rangée arrière (Fig. XI).

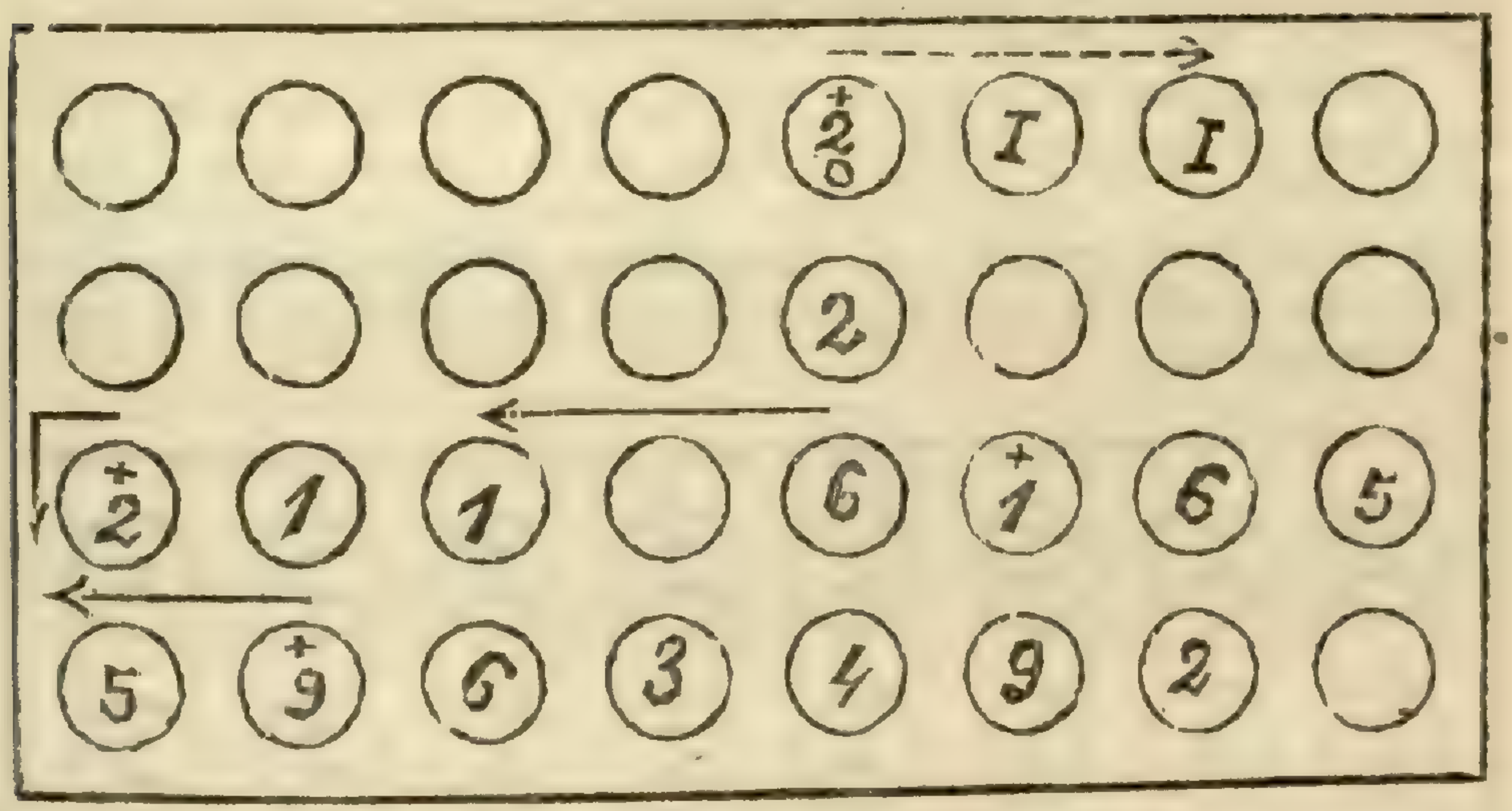

Figure XI

2° Il répartit les graines de *droite à gauche.* Le premier joueur peut partir : 1° du premier trou à gauche de sa rangée avant et répartir les graines de droite à gauche ; 2° des troisième et quatrième trous à droite de sa rangée arrière et répartir les graines de gauche à droite. Il gagne en un coup (Fig. XII).

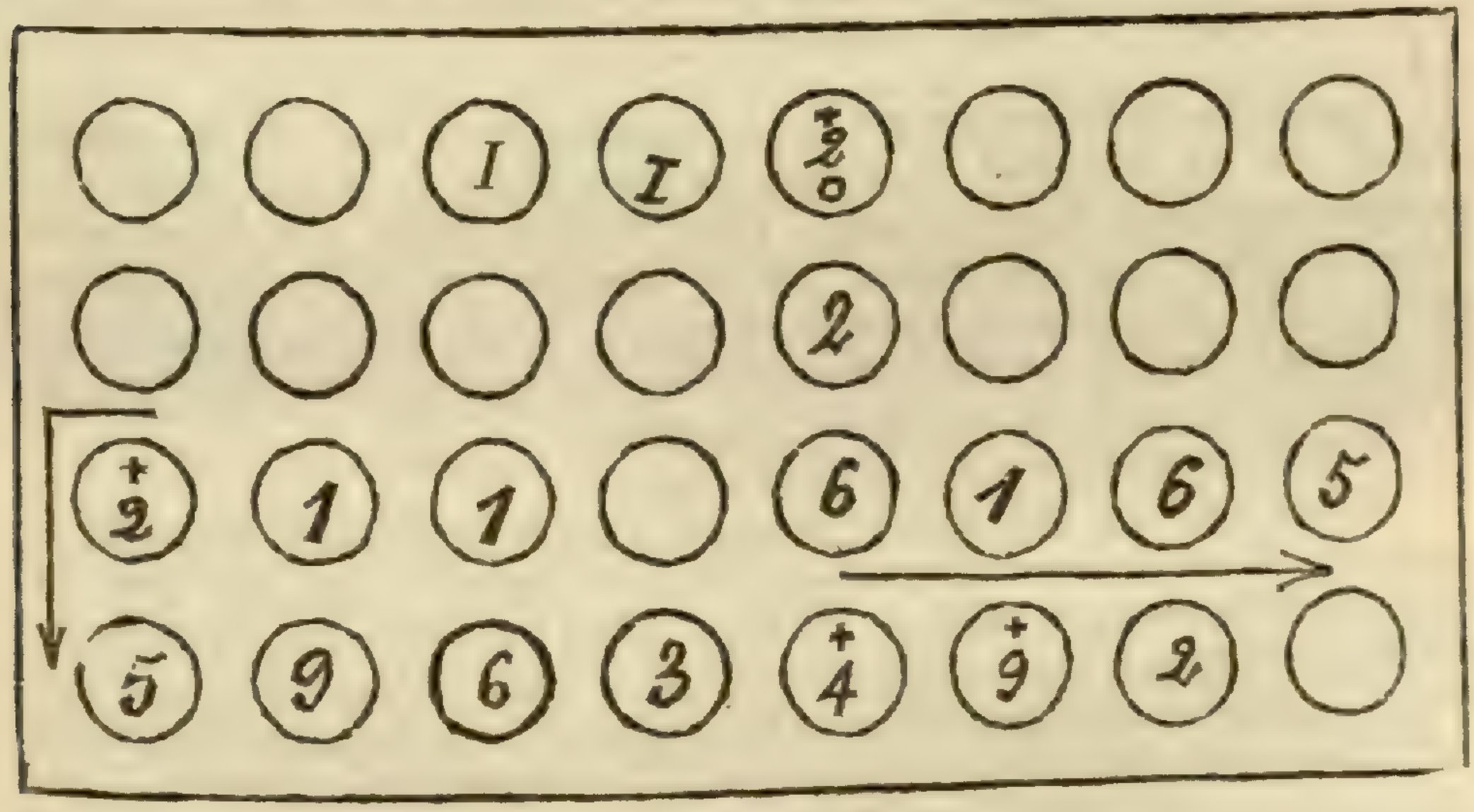

Figure XII

Remarque. — Certains joueurs apportent quelquefois une légère restriction aux règles que j'ai indiquées au commencement de cette étude. Ils conviennent qu'on ne peut choisir pour

point de départ une case qui ne contient qu'une graine. Il faut qu'il y en ait au moins deux. Dans ce cas, le procédé indiqué au troisième cas, première partie, ne peut être employé.

2° KATRA MPANTSAKA

Cette espèce de katra se joue un peu comme la précédente. On place les graines deux par deux dans chaque trou. Chaque joueur dispose de deux rangées. Il commence par n'importe quel trou de ses deux rangées. Il répartit ses graines dans n'importe quel sens, mais ce sens ne change pas pendant toute la durée d'un même coup.

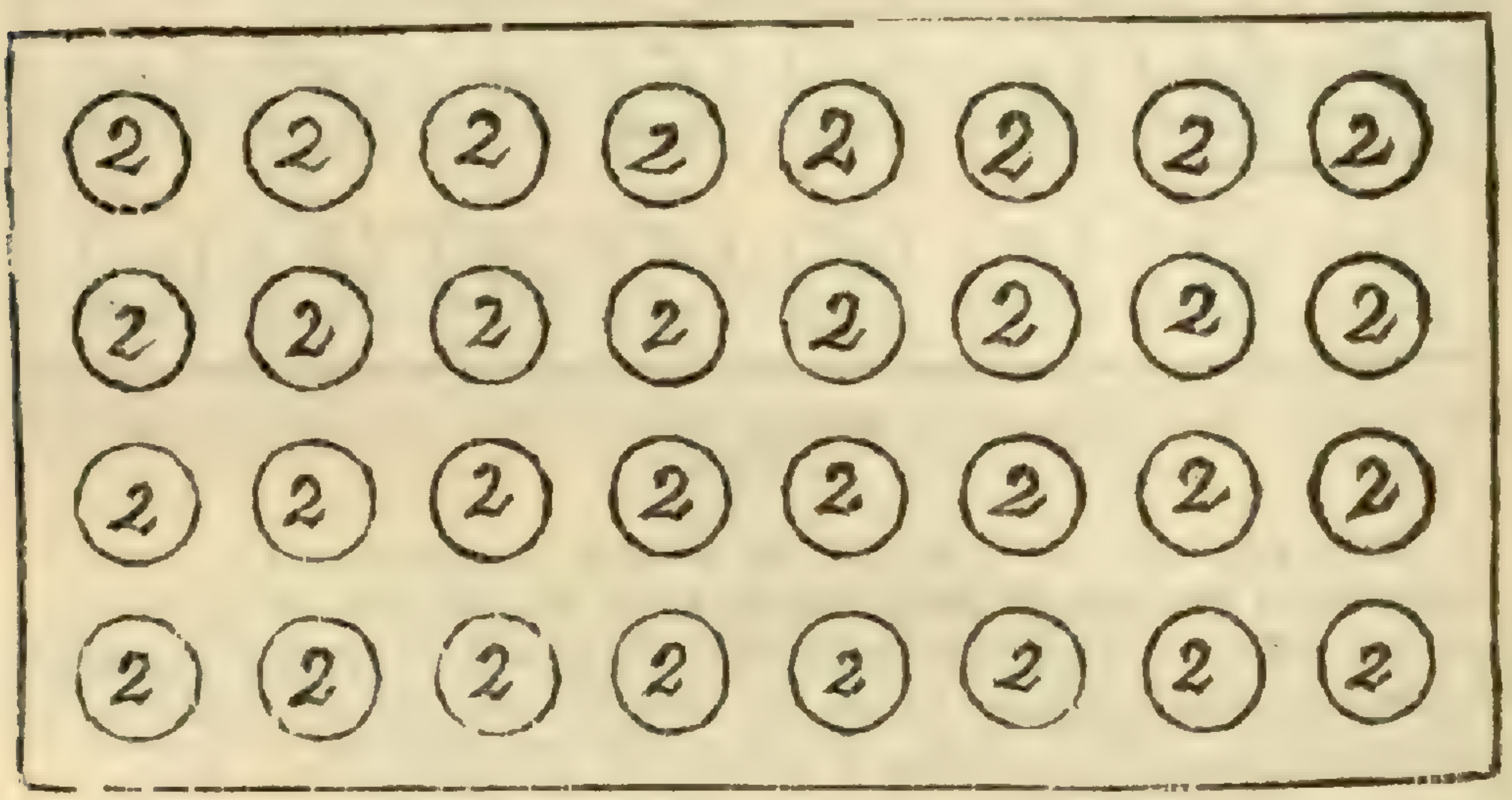

Figure XIII

Lorsque sa dernière graine tombe dans un trou de sa rangée avant qui en contient déjà une ou plusieurs, il prend toutes les graines qui sont dans ce trou, plus toutes celles qui se trouvent dans le trou correspondant de la rangée avant de son adversaire, mais de cette rangée seulement. Il en fait la répartition. Il s'arrête lorsque sa dernière graine tombe dans un trou vide de n'importe laquelle de ses deux rangées.

L'adversaire joue alors à son tour.

Lorsque l'un des deux joueurs a complètement dégarni la rangée avant de son adversaire, il peut prendre les graines qui sont dans la rangée arrière. Si non, elles ne sont jamais prises et elles constituent une sorte de réserve qui permet aux joueurs d'augmenter considérablement le nombre de leurs combinaisons.

Un coup peut être commencé ou fini aussi bien sur la rangée arrière que sur la rangée avant. Certains joueurs, pourtant, sont d'avis qu'il faut, autant que possible, ne commencer que par la rangée avant.

La partie est terminée lorsque l'un des deux joueurs n'a plus aucune graine.

KATRA FANDATSAKA

Le *katra fandatsaka* est un des plus intéressants et celui qui offre les combinaisons les plus variées.

Avant de commencer on met une graine dans chacun des douze trous intérieurs, ceux du pourtour demeurant vides (Fig. XIV).

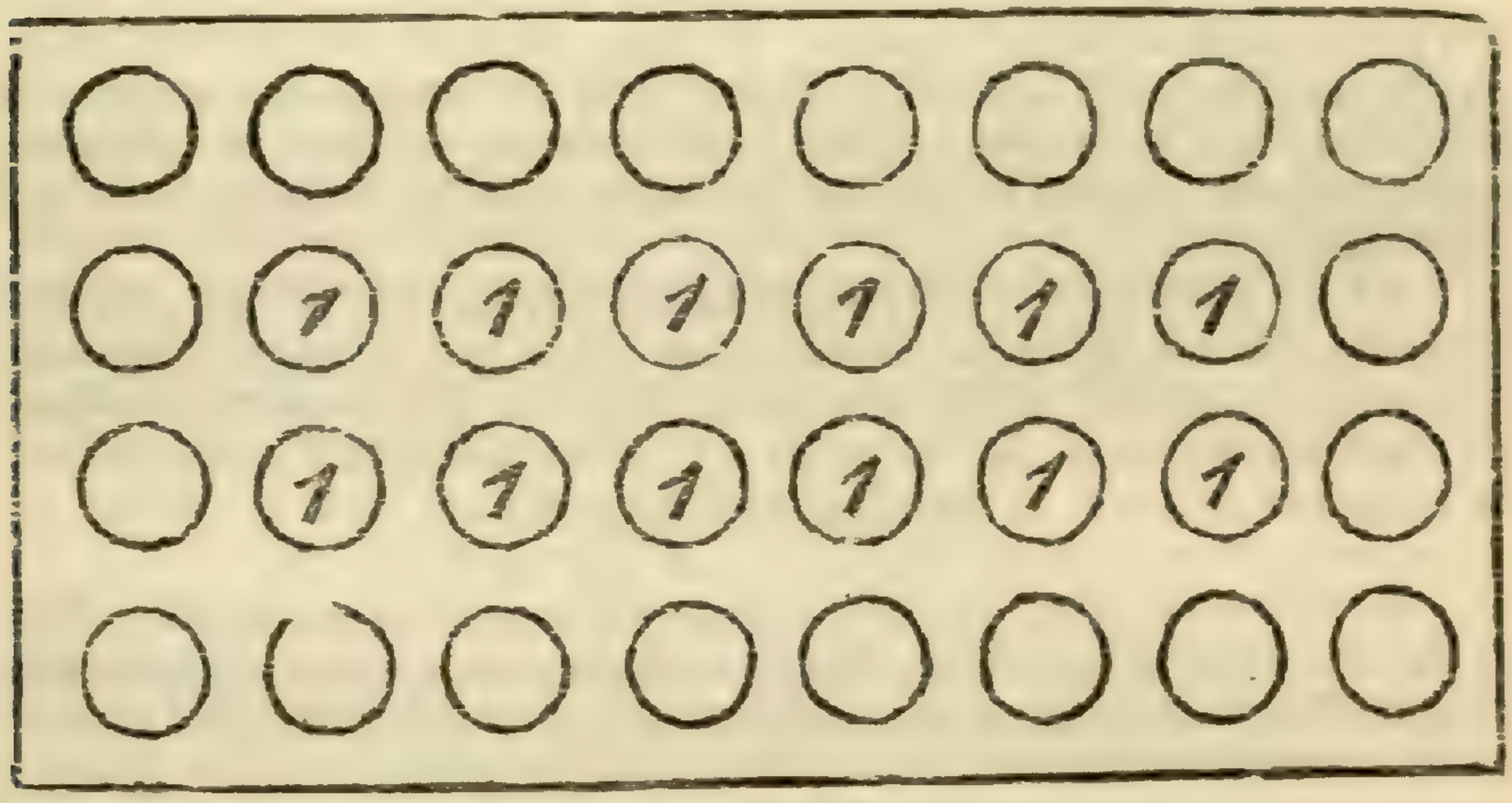

Figure XIV

Les autres graines sont mises en réserve dans une sébille *ad hoc*. Une rangée de trous garnis est réservée à chaque joueur.

I. — Pour commencer, le premier joueur prend une graine dans la sébille et la laisse tomber dans un des trous garnis de sa rangée avant. Celui-ci en contient alors deux. Il laisse ces deux graines, prend celle qui se trouve dans le trou correspondant de la rangée avant de son adversaire et la dépose dans l'un des deux trous vides de sa rangée avant.

II. — Il ne peut pas déposer cette graine indifféremment dans le trou de droite ou dans le trou de gauche. Si la graine prise à l'adversaire est dans le deuxième trou à droite, elle doit être déposée dans le trou de droite. Si elle est prise dans le deuxième trou à gauche, elle doit être déposée dans le trou de gauche. Si elle est prise dans l'un des quatre trous du milieu, elle est déposée à volonté soit à droite, soit à gauche.

III. — L'adversaire joue alors à son tour. Il prend une graine dans la sébille, la laisse tomber dans un de ses trous garnis, prend seulement celle qui se trouve dans le trou opposé de la rangée avant du premier joueur et la dépose à droite ou à gauche ainsi que je viens de l'expliquer ci-dessus.

IV. — Le premier joueur joue à nouveau. Au bout de plusieurs coups, certains trous des rangées avant des deux adversaires renferment plusieurs graines. Lorsque l'on prend celles-ci il faut les répartir. On les répartit une par une dans la rangée avant en

commençant par la droite ou par la gauche (voir paragraphe II). Si la dernière tombe dans un trou vide, le coup est terminé et l'adversaire joue à son tour. Si elle tombe dans un trou contenant déjà des graines, deux cas peuvent se présenter :

1° Le trou correspondant dans la rangée avant de l'adversaire est vide ;

2° Il ne l'est pas.

V. — S'il est vide, le joueur *prend les graines qui sont dans son trou*, plus celle qu'il ajoute, et il les répartit en commençant par le trou suivant. Arrivé à l'extrémité de sa rangée avant, il continue dans la rangée arrière sans changer le sens du mouvement, et joue jusqu'à ce que sa dernière graine tombe dans un trou vide.

VI. — Si le trou n'est pas vide, le joueur ne *prend pas ses propres graines*. Il les laisse en place ainsi que celle qu'il ajoute. Il prend seulement *celles qui sont dans le trou correspondant* de l'adversaire et il les répartit en recommençant toujours par le premier trou de sa rangée avant, premier trou à droite ou premier trou à gauche suivant le cas (paragraphe II).

Si, par exemple, partant du premier trou à gauche, il termine sa répartition dans les deuxième, troisième, quatrième, cinquième ou sixième trou, il répartit les graines prises à l'adversaire en recommençant au premier trou de gauche. Il ne change pas le sens de son mouvement et va toujours de gauche à droite.

Mais si, partant de ce même trou, il termine sa répartition dans le septième ou huitième trou, c'est-à-dire dans le deuxième ou le premier à partir de la droite, il répartit les graines qu'il prend en commençant par le premier trou à droite, changeant ainsi le sens de son mouvement, c'est-à-dire allant, cette fois, de droite à gauche. Cette nouvelle répartition peut amener de nouvelles prises de graines sur l'adversaire. Celles-ci seront réparties à partir du premier trou à droite et de droite à gauche, tant qu'une prise ne se fera pas en dehors du sixième trou, à partir de la droite. Dans ce cas, la répartition recommencera à gauche, et ainsi de suite.

Les trous peuvent se compter de gauche à droite ou de droite à gauche. Lorsque je dis, deuxième, troisième, quatrième trou à gauche, cela veut dire, deuxième, troisième, quatrième trou comptés à partir du premier à gauche, de même, cinquième, sixième, septième, huitième à droite cela veut dire cinquième, sixième, septième, huitième trou, comptés à partir du premier à droite. C'est ce qu'indique la figure suivante (Fig. XV).

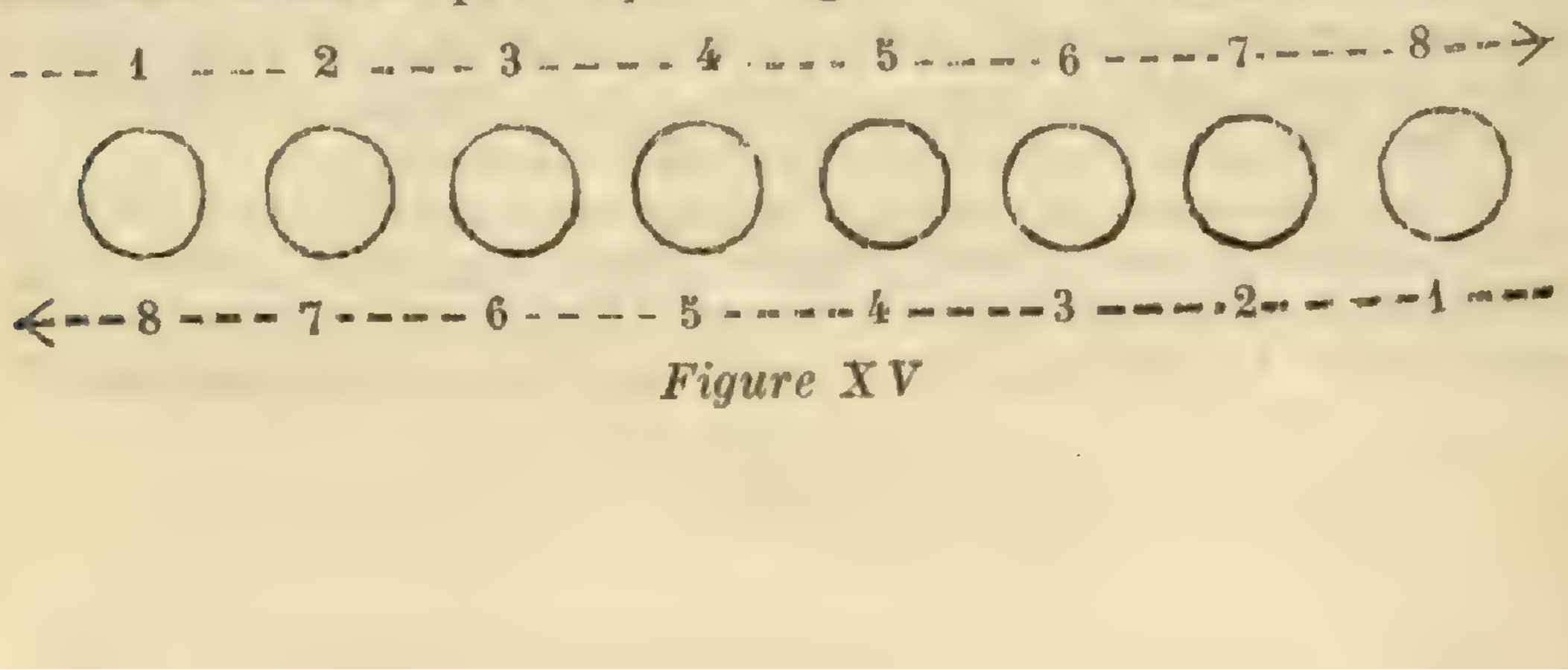

Figure XV

Le premier à droite est le huitième à gauche ; le deuxième à droite est le septième à gauche, etc.

VII. — Si les graines prises sont très nombreuses, après en avoir mis une dans chacun des trous de la rangée avant, on passe dans la rangée arrière pour revenir, s'il le faut, dans la rangée avant, en continuant toujours le même mouvement circulaire, pareil à celui des aiguilles d'une montre ou de sens inverse.

VIII. — En résumé : lorsqu'un joueur, dans le courant d'un coup, prend des graines à l'adversaire, il les répartit dans sa rangée avant en revenant toujours à l'origine de son mouvement, tant que la prise s'effectue dans les six premiers trous. Si elle a lieu dans les deux derniers, le mouvement change de sens et a son origine dans le premier trou du côté opposé. Si les graines sont nombreuses, la répartition se continue dans la rangée arrière, pour revenir, le cas échéant, dans la rangée avant.

Règles particulières

I. — Lorsque, dans les rangées avant, aux trous garnis de l'un des joueurs correspondent des trous vides chez l'adversaire, il ne peut, évidemment, y avoir prise de graines. Le joueur joue *fotsiny* (joue « à blanc »). Il laisse tomber un *fandatsaka* (une graine) dans un de ses trous garnis et il en répartit les graines à partir du trou suivant, et dans le sens qu'il lui plait. Mais, durant tout ce coup, il ne peut pas prendre des graines à son adversaire. Il se contente de déplacer exclusivement les siennes propres jusqu'à ce que la dernière tombe dans un trou vide, ce qui amène la fin de son coup. En d'autres termes : s'il n'y a pas prise de graines dès le début du coup, il ne peut y en avoir par la suite, quelle que soit la durée du coup.

II. — Lorsqu'il n'y a plus de graines dans la sébille, la partie continue de la façon suivante. Le joueur prend les graines qui sont dans l'un quelconque de ses trous et les répartit dans le sens qu'il lui plaît. Son coup doit commencer de préférence dans la rangée avant, il peut cependant le commencer dans la rangée arrière. Mais il faut que la première répartition se termine dans un trou garni de la rangée avant situé en face d'un trou garni de l'adversaire, qu'il y ait prise de graines, par conséquent. Si-non le joueur joue *fotsiny*, et il ne peut y avoir de prises pendant toute la durée du coup.

III. — Tant qu'il y a des graines dans la sébille, tous les coups doivent commencer par la rangée avant. Ils ne peuvent jamais commencer par la rangée arrière, bien qu'ils puissent s'y terminer. On est obligé de prendre toutes les fois qu'on le peut.

IV. — Lorsqu'on prend les graines qui sont dans le premier trou de droite ou le premier trou de gauche de l'adversaire, on les répartit comme il est expliqué au paragraphe III, s'il y en a

au moins deux. S'il n'y en a qu'une, le joueur la prend, l'ajoute à celles de son premier trou correspondant et il répartit le tout à partir du trou suivant de sa rangée avant.

V. — Lorsque la sébille est vide, un joueur ne peut commencer son coup que par un trou contenant au moins deux graines : une seule graine ne se déplace jamais au début d'un coup.

VI. — Il peut arriver que l'un des trous contienne un nombre de graines suffisant pour faire plus d'un tour complet (17 graines au moins). En les répartissant la rangée avant se trouve complétement garnie. Si la dernière graine tombe dans un trou de cette rangée situé en face d'un trou garni de l'adversaire, les graines de l'adversaire sont prises et réparties.

VII. — La partie est terminée lorsque toutes les graines de la rangée avant de l'adversaire ont été prises, quel que soit le nombre de celles qui restent dans la rangée arrière ou dans la sébille.

Elle est encore terminée lorsque, la sébille étant vide, toutes les graines de l'adversaire sont disposées une par une dans les trous, car une graine toute seule ne peut se prendre pour se jouer.

KATRA SAKALAVA OU KATRA-BE

Le katra-be ou katra sakalava se joue un peu comme le précédent. Les principales règles que j'ai énoncées lui conviennent.

Il se dispose, au début, de la façon suivante (Fig. XVI).

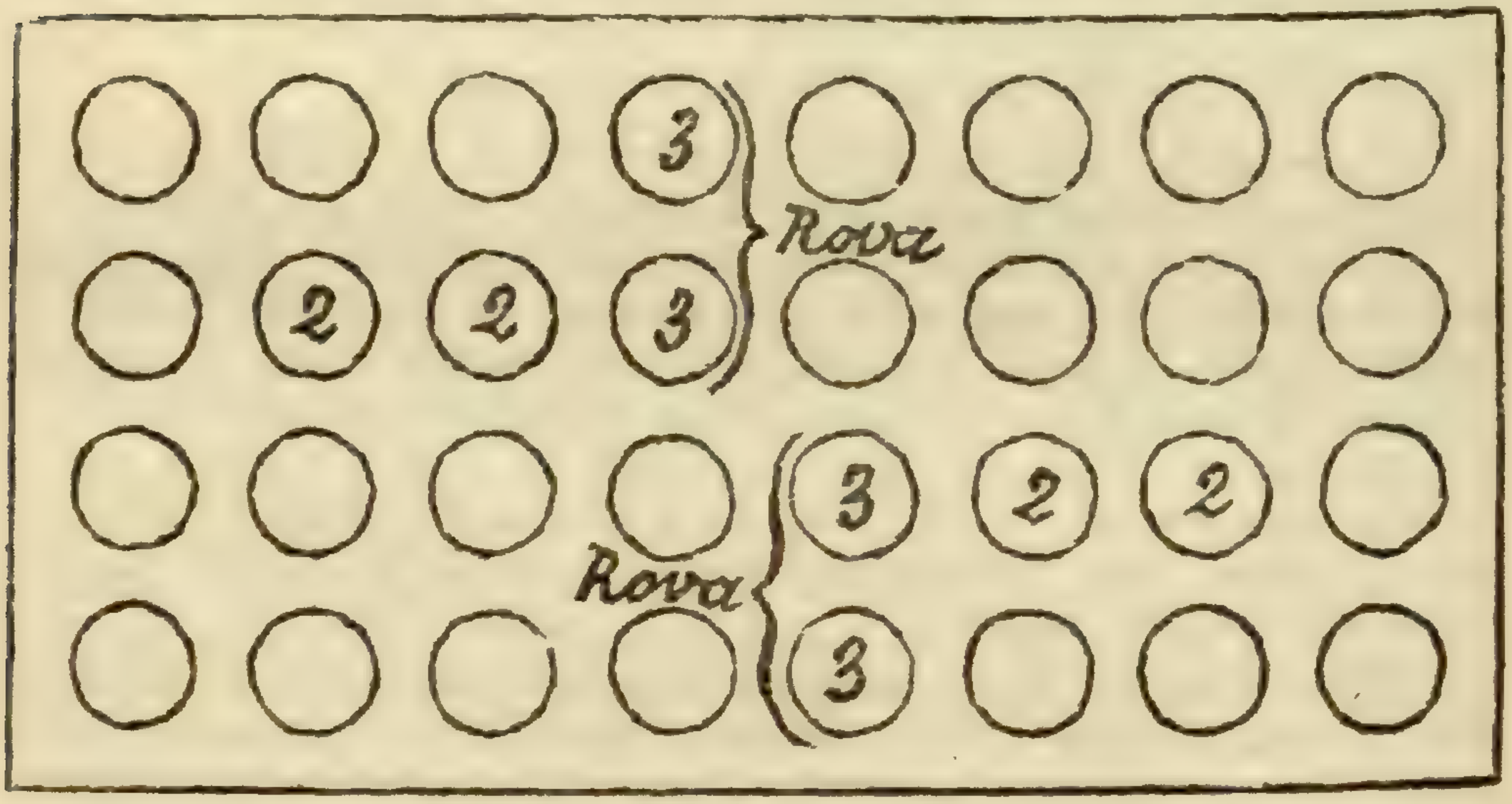

Figure XVI

Les deux trous dans lesquels se trouvent trois graines se nomment *rova*. Ils jouissent de privilèges spéciaux. Le reste des graines est déposé dans la sébille *ad hoc*.

Le joueur a toute latitude pour jouer lorsqu'il lui plaît les graines de ses deux *rova*. Mais il n'est jamais obligé de le faire. Si, au cours d'une répartition de graines, la dernière tombe dans un des *rova*, il peut arrêter là son coup ou le continuer. L'arrêt est obligatoire si le coup finit dans le rova de la rangée arrière. Il est facultatif s'il finit dans le rova de la rangée avant.

Si le joueur continue, son coup il doit enlever à la fois les graines qui sont dans *les deux rova*, et il les répartit. Les rova ne peuvent plus ensuite se reconstituer. La partie continue comme pour le *katra fandatsaka*.

Si, au cours d'une répartition, la dernière graine tombe dans le trou qui est en face des *rova* de l'adversaire, le joueur « mange » les graines qui sont dans les deux rova, si toutefois son trou n'était pas vide. C'est là *le seul cas* où ou peut dégarnir à la fois les deux trous d'une même rangée verticale.

La tactique des deux joueurs est de s'emparer des *rova* de l'adversaire tout en conservant pour soi-même des *rova* copieusement garnis qui permettront, au moment voulu, de combiner un coup décisif. Cette réserve, qui donne au moment où l'adversaire est déjà affaibli, assure un avantage considérable.

Toute la difficulté du jeu consiste donc :

1° A « manger » les *rova* de l'adversaire ;

2° A protéger ses propres rova ;

3° A jouer au moment opportun les graines que l'on y tient en réserve.

La partie est terminée lorsque la rangée avant de l'un des deux joueurs est complètement dégarnie, ou lorsque, la sébille étant vide, aucun des trous ne contient plus d'une graine.

Les quatre espèces de katra que nous venons d'étudier sont celles qui se jouent le plus souvent sur la côte. Pour être complet il faudrait étudier aussi les différentes espèces usitées en Imerina et qui font la joie des femmes et des enfants : *Katra mandry dia homana*, *katra masombika*, *katra homanivoho*, *katra atsipina*, *katra fanenjika* ou *katra olo-may*. C'est ce que nous ferons dans un prochain article.

A. DANDOUAU.

Un kabary inédit en usage dans l'Imerina du Sud

Le kabary dont je donne aujourd'hui une recension et une traduction n'a rien de bien merveilleux. Il est d'une assez grande pauvreté d'idées, et la logique en est à peu près entièrement absente.

Pourtant il m'a paru qu'il était bon de ne pas le laisser perdre; il représente à sa manière un élément de la vie malgache ; il a été dit et redit plusieurs fois sur les tombes des gens du Sud de l'Imerina ; il a été écouté par des milliers d'auditeurs qui applaudissaient à ses finesses cachées. Il montre à quel point l'esprit malgache peut se satisfaire de phrases creuses sans suite réelle. On ne trouve dans ce soi-disant discours qu'une collection d'images dont l'une appelle l'autre, souvent par une association d'idées tellement lointaine, qu'elle vous échappe à peu près entièrement. Un détail de style sans aucun rapport avec le fond du sujet traité, sert à rattacher un nouveau développement, qui lui-même se ramifie, absolument au hasard et selon le caprice de l'imagination la plus libre et la plus vagabonde. Peut-être aussi ne faudrait-il voir dans le document ci-après que le résumé de plusieurs discours semblables, une sorte d'anthologie funèbre dont on aurait oublié de marquer les coupures.

Quelques passages, surtout ceux de la fin, présentent un certain intérêt astrologique, bien qu'il me paraisse assez difficile d'en comprendre le véritable sens et la véritable portée. Je reporte d'ailleurs à la fin de cette petite étude une courte note sur ces passages.

Tel qu'il est, ce kabary ne me paraît pas par trop indigne d'être conservé. La traduction que j'en donne n'en est pas parfaite: beaucoup de passages sont assez obscurs et je ne me flatte pas d'en avoir absolument découvert le sens. Mais toute étude publiée dans le *Bulletin* de l'Académie est justement faite pour provoquer la critique et les rectifications. Ceci dit, voici le discours en question :

Finareta na veloma

Kabary fanaon' Imerina atsimo taloha raha mandevina ny maty.

1

Fiarahabako anao mpanjaka
Hianao no toy ny dimpotra,

Salut de bonheur et de vie

Discours autrefois en usage dans l'Imerina du Sud aux funérailles.

1

Salut ô roi
Tu es comme le dimpotra, ou

toy ny voromanga, ka na zavo-zavoin' ny be aza mitoka-miavaka ihany.

Hianao no toy ny tatamo tsara farihy, izay mahita anao ho finaritra, izay manamorona eo akaikinao mody aina.

Hianao no toy ny hazo be rahaka, izay eloanao maitso, ary izay tandindominao mandina.

Hianao no toy ny korintsambolamena nirina, raha miondrika ravaky ny ory, ary raha mitraka voninahitry ny tany.

Hianao no arahabaiko toy ny andro sy ny alina, ary atoavina noho ny marain-tsy hariva, fa ireo no ela ivelomana, ary soa iadanana.

comme l'oiseau bleu, et même au milieu d'une foule prête à te cacher, tu te distingues dans ta majesté solitaire.

Tu es comme le nénuphar dans un superbe étang : celui qui te voit en est tout réjoui, celui qui s'approche de toi reprend vie.

Tu es comme l'arbre au puissant ombrage, ceux que tu couvres de ton ombre verdoient, et ceux que tu abrites sont brillants de bien-être.

Tu es comme le tintement de l'or désiré ; quand tu t'inclines, tu es la parure des affligés, quand tu te relèves, tu es la gloire de la terre.

C'est toi que je salue comme on le fait du jour et de la nuit et que je célébrerai plus que le matin et le soir, bien que ceux-ci nous donnent longue vie et paix bienfaisante.

Fiarahabako anao lehibe

Hianao no toy ny hazo fandadian' ny vahy, toy ny farihy ilomanosan' ny vorona, toy ny vaton-doso manolotra ariary, toy ny vata famaram-pianinana : mahita ny be hanesorana, ary mahita ny kely hampiana.

Ao ny arivo lahy mpanao rere, ao ny zato lahy mpanao tombotànana. Veloma hianao, tompokolahy.

Nony tsy izany efa fola-bangon' ny ntaolo ; nony tsy izany fomban' ny ambonin' ny tany, dia tsy miseho eto anio aho. Fa izany efa fomban' ny ambonin' ny tany àry, sy fola-bangon' ny ntaolo, izany no itsanganako amin' ny andro anio etoana.

Koa raha hisikina aho toa tezitra, ary raha hisampona aho toa faly ; fa aoka aho hanao teri-

Salut ô toi, grand chef

Tu es comme l'arbre autour duquel rampe la liane, comme un lac où se pavanent les oiseaux, comme le loso (pièce valant 2 fr. 50) précurseur de la piastre prochaine, comme la mesure de riz annonçant la félicité : tout ce qui est en trop, tu l'enlèves, tout ce qui est insuffisant, tu y ajoutes.

Et voici à tes côtés les mille préposés aux salves d'honneur, et les cent hommes porteurs d'armes blanches. Salut de nouveau, ô seigneur.

Si je n'y étais autorisé par les coutumes des ancêtres, et par les usages des habitants de la terre, je ne me présenterais pas aujourd'hui devant vous. Mais c'est la coutume des vivants, c'est l'usage fixé par les ancêtres, aussi je me lève aujourd'hui devant le peuple.

Si je me ceignais les reins de mon lamba, j'aurais l'air d'être irrité, si je le rejetais sur l'épau-

helika ihany, fa izany è no fomban' ny maty.

Ny kabary àry toy ny fanorona: notsipazako eroa an-daka kely ka nofoinako etsy am-poibeny, telo lahy no foinan' ny irery, ka hamono sa hanahala? Raha tsaratsara izao kabariko anio izao, dia ho fantatrareo ny fonenako; fa raha ratsiratsy ny kabariko anio tsy hambarako anareo ny fonenako. Fa ombimanga voatora-defona ka any Antsakalava no mifampiandry. Izaho no Andriantsimikonia fa manombana; izaho no Andriamisata manombana arivo, ao Ananona no fonenako.

2

Moa am-pandrombaka itony teny, sa babo re ny kabary, no izaho no mby aoriana?

Tsy am-pandrombaka è itony teny, tsy babo è itony kabary; fa toy ny fantsakana: ny aloha tsy mitsaha-tsy feno, ary ny aoriana tsy mitondra tapany.

Raha hanantena ho oran-dehibe aho, tsy hikotroka, tsy hanavandra, ary tsy hanondraka irony ony, tsy hitondra fako am-pidinana?

Fa lohataona angaha itony andro? Ka raha hanantena ho lohataona aho, tsy handrava trano avo loha, tsy hanangom-bovotany an-indran-dàlana? Fa ririnina angaha itony andro?

3

Izany kabarinao izany re, le, j'aurais l'air de me réjouir; mais je le serrerai sous mes aisselles, selon la coutume aux jours de deuil.

Les discours sont comme le jeu du fanorona: si je recule mes pierres de quelques rangs, c'est pour mieux entourer l'adversaire au centre même du jeu, il me suffira alors d'un seul pour en cerner trois et alors serai-je vainqueur ou la lutte continuera-t-elle égale? Si mon discours est suffisamment bon, alors vous connaitrez mon village, mais s'il est mauvais je ne vous en dirai pas le nom, car je suis comme un bœuf sauvage percé de lance, c'est chez les Sakalava que je vous donnerai rendez-vous. D'ailleurs, je ne suis pas homme à raconter de vaines histoires, je vais droit au but, je suis celui qui connait les usages mieux que mille autres, et mon village est à.....

2

Mais devions-nous tous parler à la fois, ou bien fallait-il se disputer la parole, que me voilà le dernier?

Non il n'y a pas à parler tous à la fois, non, il n'y a pas à se disputer. Car ici c'est comme à la fontaine: les premiers ne s'en vont qu'avec leur cruche pleine, et les derniers ne l'emportent que remplie.

Quand la grande pluie s'approche, ne sais-je pas qu'il y aura du tonnerre, de la grêle, des débordements, et que l'eau emportera tous les détritus dans les descentes?

Et quand c'est le printemps, ne sais-je pas qu'il faut détruire entoute maison trop haute et tasser de la terre au long du chemin pour les digues? Mais aujourd'hui nous sommes peut-être en hiver (que je ne prends point ces précautions).

3

Mais votre discours, Messieurs,

Raondriana, novidina sa notakalozana no miady làlana foana toy izany ?

Tahaka ny sisy hazon' Andriamalaza : tsara endrika fa haroka aty ; tahaka ny vary ambolena aoriana na misy voa aza voa ilany, koa sady tsy mahay no maharenina. Fa ny anay kosa tahaka ny varidimiventy namidy vozon-kena, kely ihany fa mby any an-katony.

4

Atsipiko teny raiso kabary. Tsy ahy ny teny fa an' izandry. Izandry teto moa re nankaiza no mahari-dona toy izany ? — Inty ihany eto aho, ry zoky, fa raha mitsangana tsy amin' akanjo, mahamenatr' olona izany. — Aza menatra foana, fa raha mitsangana ny an-damba fotsy, tsy azy ireny fa indrana ihany. Raha mitsangana ny an-dambamena, tsy azy ireny fa nohofana. Raha mitsangana ny an-tsorajavatra, tsy azy ireny fa tamin' ny Vazaha. Fa raha mitsangana aho an-damba rongony, raha tsy ny vadiko no nanao ity dia ataovinareo mpandainga aho.

Izao kabariko izao, raha hofonosiko an-joron-damba sao latsaka ka very, ka hitan' olona. Raha hataoko am-pelatànana, sao tsemboka ka zary rano, ho diso ny olon-kizaha.

l'avez-vous acheté, ou l'avez-vous échangé pour quelque autre chose, que toutes vos idées ont l'air de se disputer sans rime ni raison ?

Il est certainement comme les bois coupés à la hache par Andriamalaza : ils ont bel aspect, mais sont creux ; ou encore comme le riz planté trop tard, il y a bien quelques grains, mais d'un côté seulement ; il n'est pas fort et ne fait qu'assourdir. Pour le vôtre, nous le comparerons à la pièce de 4 centimes avec laquelle on achète un morceau de collier de bœuf : on n'en a pas beaucoup, mais c'est de la viande placée juste au bon endroit.

4

Or donc je vais parler, écoutez mon discours. Ce ne serait pas à moi, au fond, de parler, mais plutôt à mon frère plus jeune. Il était ici, mais où peut-il être allé qu'il tarde si longtemps ? — Ah, mais me voici, ô frère aîné, seulement comment me lever sans habit convenable, j'ai honte des gens. — Honte des gens ? Mais ceux qui se montrent ici en lamba blancs, n'ont fait que les emprunter. Et ceux qui font les fiers dans leurs lamba de soie marrons, les ont loués. Et ceux qui étalent leurs lamba rayés, les ont été chercher chez les Européens. Quant à moi, je n'ai qu'un lamba de fil, mais si ce n'est pas ma femme qui me l'a tissé tout entier, traitez-moi comme le dernier des menteurs.

Le kabary que je vais faire est bien de moi, et je ne veux pas l'envelopper dans un coin de lamba, de peur qu'il ne tombe à terre, et que quelqu'un ne le ramasse. Je ne veux pas le garder dans le creux de ma main, de peur qu'il ne se transforme en sueur, ne devienne de l'eau, et ne désappointe ceux qui sont venus l'écouter.

Koa finareta, hono, veloma iry làlambe mianatsimo ! finareta iry làlambe miankandrefana ! finareta iry làlambe mianavaratra ! finareta iry làlambe miantsinanana fa Ranona tsy ho any intsony. Finareta koa, hono, ny vavahady nidirany sy niakarany ! finareta ny tanàna nahabe ! finareta ny tokotany nitsangantsanganamarain-tsy hariva ! Finareta ny havana aman-tsakaiza nifanao soa andro lava ! finareta ny vady niala nenin-tsy nahatana ! finareta ny zanany nandimby rainy tsy satry, fa hazo dimbin' ny ala ! Ary finareta koa ny varavarana nidirany sy nivoahany ! finareta ny andrefam-pata-nitsanganana ! finareta ny farafara nandria-nifohazana ! ary finareta iroa trano nilaozana anio, fa toy ny voro-manga noseranin-dambo lahy Ranona ka lasa, tsy hitampody fa handry ; tsy antenaina hiverina intsony fa honina. Sira latsaka an-drano izy ka tsy hiverina intsony.

Or donc, bonjour, dit-il (sous-entendu, le mort) et adieu vous toutes routes qui vous dirigez au sud, à l'ouest, au nord et à l'est, car Ranona n'ira plus vers vous. Adieu, ô porte par où il entrait et il montait ; adieu, village qui l'a vu grandir ; adieu, champs où il aimait à se promener soir et matin ! Adieu, ô vous ses amis et ses parents qui vous êtes aidés pendant de longs jours ! Adieu, ô épouse qui a tout fait sans arriver à le retenir ! Adieu, ô vous ses enfants qui, sans que vous le vouliez, avez à le remplacer, vous êtes comme un arbre qui doit prendre la place d'une forêt ! Adieu, seuil où il entrait et sortait ! Adieu, place à l'ouest du foyer où il aimait à se tenir debout ! Adieu, lit où il se couchait et se levait ! Adieu, demeures qu'il quitte aujourd'hui, car Ranona, votre maître, est comme l'oiseau bleu qu'a effleuré le sanglier sauvage, il est parti pour ne plus revenir, car il dort maintenant là-bas, sans espoir de pouvoir reprendre le chemin ici-bas, car c'est là-bas qu'il habite. Il est comme le sel fondu dans l'eau, impossible de le ravoir.

Et sa femme ne le connaîtra plus, et ses enfants n'auront plus leur soutien, et ses amis ne le verront pas, et le prince de son village ne verra plus sa face, car il est part aujourd'hui et on reste plus longtemps là-bas qu'ici.

Koa ny vadiny tsy hahalala azy, ny zanany tsy hanan-kiady, ny sakaizany tsy hahita azy, ary Andriananona tsy hahalala azy intsony, fa lasa izy anio, ka ela ny any noho ny ety.

Koa nahoana àry no mivory ny vahoaka ? Ombilahy va no miady ? Sa valala no avo fanidina ? Sa tafika no mandeha ? Sa ny vatobe no mamindra ? Tsy izany è no mahavory ny vahoaka, fa Andriananona no lasa hiditra ato am-pasana anio, ka izany è no mahavory ny vahoaka, mba hiara-miory amin' ireroa varavara-nivoahany, ny vadiny sy zanany ; fa very kiady ireo, very voninahitra, rovitra

Mais pourquoi toute cette foule s'est-elle réunie ? Est-ce pour voir un combat de taureaux ? Est-ce à cause d'un vol élevé de sauterelles ? Y a-t-il un départ de troupes ? Faut-il tirer de grosses pierres pour les tombes ? Non, ce n'est pas pour cela que le peuple s'est rassemblé, c'est parce qu'Andrianona s'en est allé et est entré aujourd'hui dans la tombe, et toute la foule est venue pleurer avec les portes qui l'ont

sarotrobe fialofana, fa potraka ny fefy mpanohan-drivotra azy.

vu sortir, avec sa femme et ses enfants ; leur soutien n'est plus à ceux-ci, leur honneur a disparu, le vêtement qui protégeait leur tête est en pièces, la digue qui les gardait du vent est tombée en ruines.

Koa hanontany anareo àry aho.

Mais laissez-moi vous poser quelques questions :

1. Mba fantatrareo va ny tendrombohitra tsara riaka ?
2. Mba fantatrarco va ny vaky sinibe ?
3. Mba fantatrareo va ny folaka antsifotsy ?
4. Mba fantatrareo va ny be ampirenena tsy hita tarehy ?
5. Mba fantatrareo va ny tobatobain-tsy ho lany ?
6. Mba fantatrareo va ny sitrapo anenenana ?
7. Mba fantatrareo va ny safosafoin-tsy ho tiana ?
8. Mba fantatrarco va ny milevina ila tsy ho lo ?
9. Mba fantatrareo va ny harongam-pohatra ?
10. Mba fantatrareo va ny tsy misy iray mahadala ?
11. Mba fantatrareo va ny fadinkenan' ny antitra ?
12. Mba fantatrareo va ny sazin' ny boka ?
13. Mba fantatrareo va ny tsihivitran' ny alika ?

1. Savez-vous quelle est cette montagne aux torrents bienfaisants ?
2. Savez-vous quelle est celui dont la grande jarre est en miettes ?
3. Savez-vous quel est celui qui a perdu son grand couteau à manche d'ivoire ?
4. Savez-vous celui qu'on sent parler et qu'on ne voit jamais ?
5. Savez-vous celui qu'on prodigue sans jamais l'épuiser ?
6. Savez-vous quel est le caprice qu'on regrette ensuite ?
7. Savez-vous quel est celui qu'on caresse sans l'aimer ?
8. Savez-vous quelle est celle qu'on n'enterre qu'à moitié et qui n'est jamais entièrement décomposée ?
9. Savez-vous quelle est celle qui se dresse comme le harongana (Voir note).
10. Savez-vous quels sont ceux que la perte d'un seul rend fous ?
11. Savez-vous ce qui est comme les déchets qu'on accorde aux vieux ?
12. Savez-vous quelle est la grande punition pour un lépreux ?
13. Connaissez-vous la grande natte aimée des chiens ?

Na iza mahay manavia manavanana, na iza solohotobe fandraiketana, na iza mahay mivoy lakana an-tanety, na iza mahay mitsoka afo ambanin' ny rano,

A droite et à gauche il peut y avoir des gens de haute intelligence, de ces gens comparables à la cire à souder, capables de faire marcher un canot en pleine

---

NOTE. — L'expression *harongam-pohatra* s'emploie dans le sens de « entièrement ruiné ».

ary na zovy mahay totohondry sokina, raha tsy izaho manao no milaza, tsy misy mahalala tsy akory.

terre, d'activer le feu sous une nappe d'eau, de combattre à coups de poing contre un hérisson sans se blesser, mais personne ne peut répondre aux questions que je viens de poser, si ce n'est moi-même, leur auteur.

1. Ny tendrombohitra tsara riaka, ny mpanjaka.
1. La montagne aux torrents bienfaisants, c'est le roi.

2. Ny vaky sinibe, ny maty vady reni-anaka, fa very harom-piraketana.
2. Celui dont la grande jarre est cassée, c'est l'homme qui a perdu sa femme, la mère des ses enfants, celle qu'on pouvait comparer à la corbeille où l'on garde ses trésors.

3. Ny folaka antsifotsy, ny maty zanaka lahy tokana, fa folaka mpitondra.
3. Celui qui a perdu son beau couteau au manche d'ivoire, c'est celui qui a perdu son fils unique, qui a vu disparaître son aide.

4. Ny be am-pirenena tsy hita tarehy, ny rivotra.
4. Celui qu'on sent partout et qu'on ne voit jamais, c'est le vent.

5. Ny tobatobain-tsy ho lany, ny hehy.
5. Ce qu'on prodigue sans l'épuiser, c'est le rire.

6. Ny sitrapo anenenana, ny tsatsakaotra.
6. Le caprice qu'on regrette, c'est l'égratignure qui vous cuit après qu'on s'est gratté.

7. Ny safosafoin-tsy ho tiana, ny hehy.
7. Ce qu'on caresse sans l'aimer, c'est le rire.

8. Ny milevina ila tsy ho lo, ny miteraka.
8. Ce qu'on n'enterre qu'en partie, et qui n'est jamais entièrement décomposé, c'est celui ou celle qui a des enfants.

9. Ny harongam-pohatra, ny momba.
9. Celle qui est comme le harongana solitaire, c'est la stérile.

10. Ny tsy misy iray mahadala, ny malahelo.
10. Ceux que la perte d'un seul rend fous, ce sont les malheureux.

11. Ny fadin-kenan' ny antitra, ny afo.
11. Ce qu'on peut comparer aux déchets abandonnés aux vieux, c'est le feu.

12. Ny sazin' ny boka, ny tanin' andro.
12. La punition du lépreux, c'est de se montrer au grand jour.

13. Ny tsihivitran' ny alika, ny fandrotrarana.
13. La natte aimée des chiens, c'est le chiendent.

Indro koa åry hanontaniako :

1. **Tale ny papango, vorona ela indrindra.**

2. **Omaly ny vorompotsy, voron-tsy mahafoy omby.**

3. **Bilady ny tataro, vorona manatody an-tany.**

4. **Fianahana ny hindry, vorompitomany anaka.**

5. **Abily ny akoho, tsy afaka an-trano.**

6. **Betsimisahy ny vanga, voro-mpandeha alina.**

7. **Asorotany ny tahia, vorompihinan' Andriana.**

8. **Haja ny angaka, voron-tia rano.**

Voici encore d'autres questions que je veux vous poser :

1. Pourquoi appelle-t-on le vautour *tale ?* (en antaimoro *tale* vent dire chef ; c'est aussi un terme de sikidy employé pour désigner la première colonne et donnant l'idée de quelque chose de très important) C'est que c'est l'oiseau qui vit le plus longtemps.
2. Pourquoi appelle-t-on l'oiseau blanc *omaly ?* (hier) (V. note). C'est que c'est un oiseau qui ne cesse d'accompagner les bœufs.
3. Pourquoi appelle-t-on le tataro (1) *bilady ?* (terme de sikidy donnant l'idée de ce qui reste attaché à la terre). C'est que c'est un oiseau qui pond ses œufs sur le sol.
4. Pourquoi appelle-t-on le hindry (buse) *fianahana ?* (parenté). C'est que c'est un oiseau qui pleure ses enfants.
5. Pourquoi appelle-t-on la poule *abily ?* (esclave). C'est qu'elle reste toujours enfermée à la maison.
6. Pourquoi appelle-t-on le vanga (2) *betsimisahy ?* (terme sikidy. Littér. : troupe de gens peureux). C'est que c'est un oiseau qui vole la nuit.
7. Pourquoi appelle-t-on le tahia (3) *asorotany ?* (le 4e mois malgache dont le nom fait penser aux grands de la terre). C'est que c'est un oiseau qu'on sert sur la table des princes.
8. Pourquoi appelle-t-on l'angaka (4) *haja ?* (honneur).

---

(1) Sorte de héron.
(2) Ecorcheur de Madagascar.
(3) Petit canard sauvage.
(4) Grand canard sauvage.

NOTE. — Comme ce mot *omaly* n'a aucun rapport de sens avec la caractéristique donnée pour l'oiseau, on peut se semander s'il n'y a pas ici un exemple de cacographie (*omaly* pour *omby*).

C'est que c'est un oiseau qui aime l'eau.

9. Fahavalo ny goaika, voro-mpihinam-paty..
9. Pourquoi appelle-t-on le corbeau *fahavalo ?* (ennemi). C'est que c'est un oiseau qui dévore les cadavres.

10. Fahasivy ny vorondolo, voro-mpihaza alina.
10. Pourquoi appelle-t-on le hibou *fahasivy ?* (Littér. : le neuvième indiquant quelque chose de contraire aux coutumes). C'est que c'est un oiseau qui chasse la nuit.

11. Safary ny tsintsina, voro-mpanatody an-dàlana.
11. Pourquoi appelle-t-on le passereau *safary ?* (faiseur de détours). C'est que c'est un oiseau qui pond le long des chemins.

12. Kily ny fody, voro-mahay trano.
12. Pourquoi appelle-t-on le cardinal *kily ?* (arbre dont la graine sert aux mpisikidy). C'est que c'est un oiseau qui sait se construire une maison selon les règles.

13. Haka ny vorondreo, voro-mpaneno ambony.
13. Pourquoi appelle-t-on le vorondreo (1) *haka ?* terme de sikidy donnant l'idée de perfection). C'est que c'est un oiseau qui chante à de grandes hauteurs.

14. Ombiasa ny kankafotra, voro-mahalala taona.
14. Pourquoi appelle-t-on le kakafotra (2) *ombiasa ?* (sorcier). C'est que c'est un oiseau qui prévoit le temps.

15. Saily ny fandiafasika, voro-miemonemona.
15. Pourquoi appelle-t-on le fandiafasika (3) *saily ?* (4). C'est que c'est un oiseau qui perche haut.

Koa mba fantatrareo indray va :

Ou encore pouvez-vous me dire ce que signifie :

1. Hazo roa rangaranga ?
1. Deux arbres dressés ensemble ?
2. Mba fantatrareo va ny kopakopaka tsy mandre marina ?
2. Deux battants de porte qui n'entendent pas bien ?
3. Mba fantatrareo va ny bala roa mifanandrify ?
3. Deux balles en face l'une de l'autre ?
4. Mba fantatrareo va ny taloha tsy mba homana ?
4. Celle avant qui personne ne mange ?

---

(1) Oiseau spécial à Madagascar et qui se rapproche du coucou.
(2) Le grand coucou de Madagascar.
(3) La guinette vulgaire.
(4) Ce mot a un sens qui m'est inconnu. Le dictionnaire Richardson donne un mot *saily*, plante rampante dont les feuilles sont employées en médecine.

5. Mba fantatrareo va ny rarivato nikoa ?
6. Mba fantatrareo va ny mpandinika ny azo.
7. Mba fantatrareo va ny tafofora-nanahary tsara rafitra ?
8. Mba fantatrareo va ny teteza-mahatana ?
9. Mba fantatrareo va ny tsindria-mandrembona ?
10. Mba fantatrareo va ny manindry mandrembona ?

11. Mba fantatrareo va ny lehibe miankim-poana ?

12. Mba fantatrareo va ny fokobe midona ?
13. Mba fantatrareo va ny tehimenan' Ingahy ?
14. Mba fantatrareo va ny mampivoa-miditra ?
15. Mba fantatrareo va ny lehibe miaoriana ?
16. Mba fantatrareo va ny kely mitady hidirana ?
17. Mba fantatrareo va ny mpanaja ny landy ?
18. Mba fantatrareo va ny vorodamban' ny adala ?
19. Mba fantatratreo va ny homokomon-dahy antitra ?
20. Mba fantatrareo va ny lambamena ratsy nato ?
21. Mba fantatrareo va ny fanantan-dRafotsibe tsara rafitra ?
22. Mba fantatrareo va ny kirobo tsara lanja ?
23. Mba fantatrareo va ny voamena misesy ?
24. Mba fantatrareo va ny lahy anti-mangoboka ?
25. Mba fantatrareo va ny mampody marary ?

5. Les pierres qui se décollent ?

6. Ceux qui scrutent les biens reçus ?
7. L'élégant soufflet de forge que Dieu a construit ?

8. Le pont qui peut supporter des charges ?
9. Celle qui souffre quand on la presse ?
10. Celle qui résiste à la pression tout en pressant elle-même ?
11. Ces grands qui passent leur temps à s'appuyer sur d'autres ?
12. Cette grande masse qui arrête tout le reste ?
13. La canne rouge du seigneur ?

14. Celui qui fait sortir en rentrant lui-même ?
15. Le prince qui marche derrière ?
16. Le petit qui cherche à entrer ?

17. Celle qui admire les fils de soie ?
18. Ce que les sots prennent pour des chiffons ?
19. Ce que les vieux peuvent encore mâcher ?
20. Le lamba de soie rouge mal teint ?
21. La jolie navette de la vieille femme ?

22. Le kirobo de bon poids ?

23. Les pièces de quatre sous à la file les unes des autres ?
24. Le vieil homme creux ?

25. Celui qui fait paraître malade ?

Na iza tambany saoky ny hendry, ary na zovy maka ambony sy ambany, izaho sy ny vazaha mitovitovy ihany, fa izy mitaingina eroa ambonin'ny seza, ary izaho kosa mitsipika ery ambonin 'ny akalana. Koa saintsaino sy hevero angeha raha tsy

Qui que vous soyez, vous qui vous êtes instruits sous le menton des sages, et qui connaissez les choses basses et les choses élevées, sachez que moi ou les Européens sommes de même force ; s'ils montent sur une chaise, je saute sur un escabeau.

samy ambony toerana ihany è.

Ka holazaiko ary :

1. Hazo roa rangaranga, ny tandrony.
2. Kopakopaka tsy mandre marina, ny sofiny.
3. Bala roa mifanandrify, ny masony.
4. Ny taloha tsy mba homana, ny vavany.
5. Ny rarivato nikoa, ny nifiny.
6. Ny mpandinika ny azo, ny vazany.
7. Ny tafofora-nanahary, ny vavorony.
8. Ny teteza-mahatana, ny vozony.
9. Ny tsindria-mandrembona, ny tratrany.
10. Ny manindry mandrembona, ny trafony.
11. Ny lehibe miankin-poana, ny sorony.
12. Ny fokobe midona, ny hodiny.
13. Ny tehi-menan' Ingahy, ny fatsiny.
14. Ny mampivoa-miditra, ny tsivalany.
15. Ny lehibe miaoriana, ny feny.
16. Ny kely mitady hidirana, ny vodiny.
17. Ny mpanaja ny landy, ny rambony.
18. Ny voro-damban' ny adala, ny vorivoriny.
19. Ny homokomo-dahy antitra, ny atiny.
20. Ny lambamena ratsy nato, ny havokavony.

Réfléchissez et pensez et décidez dès lors si nous ne nous valons pas.

Or, voici les réponses à mes questions :

1. Les deux arbres dressés, ce sont ses cornes.
2. Les deux battants qui n'entendent pas bien, ce sont ses oreilles.
3. Les deux balles qui se font face, ce sont ses yeux.
4. Celle qui est devant et qui ne mange pas, c'est sa bouche.
5. Les pierres qui se déchaussent, ce sont ses dents.
6. Ceux qui scrutent les biens reçus, ce sont ses mâchoires.
7. L'élégant soufflet de forge que Dieu à construit, ce sont ses narines.
8. Le pont qui peut supporter des charges, c'est son cou.
9. Celle qui soupire quand on la presse, c'est sa poitrine.
10. Celle qui presse mais s'élève pourtant, c'est sa bosse.
11. Ces princes qui passent leur temps à s'appuyer sur d'autres, ce sont ses épaules.
12. Cette grande masse qui arrête tout le reste, c'est sa peau.
13. La canne rouge du seigneur, ce sont ses ergots.
14. Celui qui fait sortir en rentrant lui-même, c'est son flanc.
15. Le grand qui monte derrière, c'est sa cuisse.
16. Le petit qui cherche à entrer, c'est son postérieur.
17. Celle qui honore les fils de soie, c'est sa queue.
18. Ce que les sots prennent pour des chiffons, c'est son estomac.
19. Ce que les vieux peuvent encore mâcher, c'est son foie.
20. Le lamba rouge mal fait, ce sont ses poumons.

21. Ny fanantan-dRafotsibe tsara rafitra, ny ariny.

22. Ny kirobo tsara lanja, ny fony.

23. Ny voamena misesy, ny voany.

24. Ny lahy anti-mangoboka, ny taimpiraka.

25. Ny mampody marary, ny tsinaim-potsiny.

Fa nony mba hiangano, ary nony mba hiarira aho, dia manapitra ny andro anio ary ampitso koa manaraina. Fa tsy mba hiangano na mba hiarira aho ; fa aoka ho tokim-bolana anio no hataoko. Koa dia hasiako fiantefana hoatry ny vorona, ary hasiako fiefana tahaka ny tenona.

Aleveno è ny maty, fa harìva ny andro ; ary aelezo hody ny havana, fa lavitra ny tany.

Tsorak' ambora, tsorak' andrarezina, sady mahitsy fiteny no mahay mikabary ; sady avo feo no fantatr' olona. Koa sambatra kosa ny mpanjaka manana anay, ary tretrika ikaky sy ineny niteraka anay. Fa izahay raha vidìna, tsy omen' ny mpanjaka ; ary raha takalozana, tsy foin' ikaky sy ineny.

1. Alahamady, omby mena.

2. Adaoro, taboro fehi-loha, mara loha.

3. Adizaoza, taboro malefaka, mipentimpentina.

21. Le battant du métier à tisser de la vieille femme, c'est sa rate.

22. Le kirobo d'un bon poids, c'est son cœur.

23. Les pièces de quatre sous à la file les unes des autres, ce sont ses rognons.

24. Le vieil homme creux, c'est de la gelée (gelée de viande).

25. Celui qui fait paraître malade, c'est son intestin.

Mais si je voulais me mettre à raconter des histoires et des contes, je n'aurais pas fini, ce soir ni même demain matin. Mais ce ne sont pas des contes ni des histoires que je veux faire pour l'instant ; mais permettez-moi de vous parler sérieusement. Aussi je ferai comme l'oiseau et je laisserai ma parole se poser à terre, et comme la navette, je mettrai une fin à mon travail.

Enterrez donc le mort, car voici la nuit qui vient et laissez les parents retourner chez eux, car ils habitent loin.

Nous sommes comme les planches d'ambora, ou d'andrarezina, la netteté et l'élégance de nos paroles vont de pair avec notre éloquence. Notre voix est puissante et se fait entendre des gens. Aussi heureux est le roi d'avoir un sujet tel que nous, et joyeux nos parents de nous avoir comme fils. Si quelqu'un voulait nous acheter, le roi ne nous céderait pas, si quelqu'un voulait nous échanger, jamais notre père ni notre mère n'y consentiraient.

1. Au mois d'alahamady, c'est un bœuf rouge qu'on doit sacrifier.

2. Au mois d'adaoro, un taureau à la tête entourée de taches de différentes couleurs.

3. Au mois d'adizaoza, un taureau jeune et tacheté.

4. Asorotany, sada loa-jafy, sada nefa be mena.

5. Alahasaty, manja mena vombona, manja lamosina.

6. Asombola, atsamby, kely ny mainty fa be ny fotsy.

7. Adimizana, omby sadika.

8. Alakarabo, omby voamba, maitso volo.

9. Alakaosy, fotsy loha manorinarivo.

10. Adijady, fotsy mitampify, fotsy takolaka.

11. Adalo, vodi-hazo, mainty vody.

12. Alohotsy, fotsy loha, omby fotsy.

4. Au mois d'asorotany, un vieux bœuf ayant déjà produit deux générations abondamment marqué de taches rouges.

5. Au mois d'alahasaty, un bœuf foncé aux poils roux et au dos brun foncé.

6. Au mois d'asombola, un bœuf à la robe blanche légèrement teintée de noir.

7. Au mois d'adimizana, un bœuf tacheté en bandes autour du corps.

8. Au mois d'alakarabo, un bœuf de couleur sombre et en pleine force.

9. Au mois d'alakaosy, un bœuf à la tête blanche.

10. Au mois d'adijady, un bœuf aux cuisses blanches et aux joues blanches.

11. Au mois d'adalo, un bœuf au postérieur maigre et noir.

12. Au mois d'alohotsy, un bœuf blanc à la tête blanche.

1. Alahamady, mari-koditra.

2. Adaoro, aretin' an-doha.

3. Adizaoza, hatina.

4. Asorotany, aretim-be.

5. Alahasaty, manevika.

6. Asombola, mandalo.

7. Adimizana, mangotsoka.

8. Alakarabo, vay.

9. Alakaosy, hanatra.

10. Adijady, kanahitra.

11. Adalo, lolo.

12. Alohotsy, salamanga.

1. Au mois d'alahamady, gare aux frissons.

2. Au mois d'adaoro, gare aux maux de tête.

3. Au mois d'adizaoza, gare à la gale.

4. Au mois d'asorotany, gare à la maladie contagieuse.

5. Au mois d'alahasaty, gare au point de côté.

6. Au mois d'asombola, gare aux coliques sèches.

7. Au mois d'adimizana, gare aux douleurs internes.

8. Au mois d'alakarabo, gare aux abcès.

9. Au mois d'alakaosy, gare à l'enflure du cou.

10. Au mois d'adijady, gare à l'épilepsie.

11. Au mois d'adalo, gare aux maux d'entrailles.

12. Au mois d'alohotsy, gare à la folie dansante.

Finareta na veloma è !

Adieu et bonsoir !

Note sur certains passages

Au milieu de son discours, justement après un passage qui visait au pathétique, et où l'auteur rappelait la désolation de la maison que le deuil venait de visiter, ce dernier change subitement de ton ; et c'est une sorte de fusée de questions ridicules ou sans intérêt qui succède à quelques phrases de circonstance.

Je suppose que le but de ces charades, souvent extraordinaires, était de chasser des auditeurs la pensée de la mort, et de mettre un peu de joie grossière là où la désolation et le désespoir fataliste tendait à envelopper les assistants.

Tout un groupe de ces questions est assez curieux, c'est celui qui commence par *Tale ny papango, vorona ela indrindra.*

Ici la question et la réponse se trouvent mêlées. Et il semble bien qu'on n'ait pas affaire ici à quelque lucubration de l'auteur du kabary.

Cela a tout à fait l'allure d'une sorte de classification astrologique des oiseaux malgaches. Chaque question est en effet formée par un premier mot ayant une signification astrologique, suivi d'un nom d'oiseau. Et la réponse n'est qu'une explication de ce qui a amené certaines gens (probablement les devins antiques) à associer ainsi ces animaux avec les termes employés dans la divination.

Il y aurait lieu de rechercher ailleurs si on ne pourrait trouver des tableaux de même genre, plus complets et plus clairs.

A la fin du kabary on lit deux listes, elles aussi nettement astrologiques.

La première est un catalogue donnant la couleur et certaines caractéristiques du bœuf qu'on devait sacrifier (je suppose en cas de maladie) suivant le mois malgache où l'on se trouvait.

Il est intéressant de comparer ce tableau avec celui que M. Ferrand a découvert dans un manuscrit arabico-malgache (*Journal asiatique :* « Un chapitre d'astrologie arabico-malgache », pp. 64 et 67).

Tableau selon le manuscrit	Tableau selon le kabary
Si on est malade au mois de bita, qu'on sacrifie un bœuf de couleurs variées, intact, ou noir..... ¡Le mois de bita correspond au mois d'alahamady suivant les tableaux de correspondance	Au mois d'alahamady, c'est un bœuf rouge qu'on doit sacrifier.

qu'on trouvera aux pages 30 et 31 de la même publication).

Si on est malade au mois d'asaramasai (mois d'adaoro), qu'on sacrifie un bœuf gris assez beau et un taureau (taboro).....

Si on est malade en asarabe (adizaoza), qu'on sacrifie un bœuf intact de couleurs variées.

Si on est malade en vatravatra (asorotany), qu'on sacrifie un bœuf de couleurs variées intact.

Si on est malade en asotri (alahasaty), qu'on sacrifie un bœuf rouge.

Si on est malade en hatsiha (asombola), qu'on sacrifie un taureau sombre à branches mandravina) (je suppose que ce mot à branches indique des raies sur le dos).....

Si on est malade en volasira (adimizana), qu'on sacrifie un bœuf aux oreilles intactes, de couleur brune et luisante.

Si on est malade en fosa (alakarabo), qu'on sacrifie un bœuf gris malade du keu, et sans saveur.....

Si on est malade en maka (alakaosy), qu'on sacrifie un bœuf gris né au mois de maka.

Si on est malade en hibi (adijady), qu'on sacrifie un bœuf couleur gris de plomb.

Si on est malade en fisakamasai (adalo), qu'on sacrifie un taureau (taboro) bai et de couleurs variées, intact.

Si on est malade en fisakave (alohotsy), qu'on sacrifie un taureau (taboro) court et gros.

Au mois d'adaoro, un taureau (taboro) à la tête entourée de taches de différentes couleurs.

Au mois d'adizaoza, un taureau (taboro) jeune tacheté.

Au mois d'asorotany, un vieux bœuf ayant déjà produit deux générations, marqué de taches rouges.

Au mois d'alahasaty, un bœuf foncé aux poils roux et au dos brun foncé.

Au mois d'asombola, un bœuf à la robe blanche légèrement teintée de noir.

Au mois d'adimizana, un bœuf avec des bandes de couleurs différentes autour du corps.

Au mois d'alakarabo, un bœuf de couleur sombre et en pleine force.

En alakaosy, un bœuf à la tête blanche.

En adijady, un bœuf aux cuisses et aux joues blanche.

En adalo, un bœuf au postérieur maigre et noir.

En alohotsy, un bœuf blanc à la tête blanche.

Les deux tableaux diffèrent passablement; mais l'ordonnance en est la même, les caractéristiques des bœufs, placées autrement dans les deux colonnes, sont de même ordre, et avec quelques déplacements de mois, on finirait par faire deux listes presque pareilles. Un mot surtout est frappant, c'est le mot taboro, employé pour désigner un taureau. Il ne se rencontre jamais ailleurs avec un pareil sens. Le mot signifie en effet littéralement testicule (Dict. : tabory).

Le dernier paragraho du kabary mérite attention. Nous n'avons encore rencontré nulle part ailleurs un tableau semblable

des maladies spéciales à chaque mois ou à chaque constellation astrologique malgache. Ce paragraphe constitue donc une contribution intéressante à l'étude de la divination et des idées religieuses malgaches. On voit que pour les habitants de la Grande Ile, toute affectation morbide n'était que le résultat fatal de l'influence mystérieuse des astres. Par suite les remèdes ne pouvaient être qu'administrés par les devins suivant certains rites déterminés par les règles de l'astrologie elle-même.

G. MONDAIN.

LE SIKIDY MALGACHE

PAR H. RUSSILLON

Les pages qui suivent sont incomplètes, soit parce qu'il y a trop à dire, soit à cause de l'ignorance de celui qui les a écrites. Telles qu'elles sont, elles représentent un effort pour mieux connaître les mœurs de ceux au milieu desquels de nombreux Européens sont appelés à vivre.

Il est regrettable qu'un travail sur les origines du sikidy ne puisse se poursuivre et s'achever sur place. Il nécessiterait une étude spéciale d'un système similaire ayant existé ou existant peut-être encore soit chez les Arabes ou leurs voisins, soit chez les peuples où les colonies arabes ont été les plus nombreuses. Espérons qu'un jour il tentera quelque arabisant s'intéressant à notre île. En attendant, nous continuerons nos observations. Elles pourront nous amener à modifier nos vues et peut-être rectifier des erreurs. On ne saurait, en effet, prétendre connaître à coup sûr la mentalité du peuple malgache si mobile et si divers dans les manifestations de son état d'âme qu'il faut surprendre ou dans l'expression de sa pensée qu'il faut chercher, et qui souvent se cherche elle-même. L'intérêt éprouvé à son endroit n'en est que plus grand.

De l'Amoronkay, décembre 1908.

H. R.

***

LE SIKIDY

Influence actuelle. — Quand on parle du sikidy on a généralement une tendance à en faire une chose du passé, dont l'étude pourra seulement servir à éclairer l'état des mœurs des anciennes tribus malgaches. Il y a là une erreur. Jusqu'à nos jours, et jusque dans la capitale, les oracles du sikidy exercent une grande influence. Ce sont eux qui expliquent quantité de faits ou d'événements imprévus dans la vie journalière et dont on cherche ailleurs la cause, sans succès du reste. Les difficultés de tel instituteur officiel ou privé, l'exode des travailleurs loin de telle concession où ils ont un salaire suffisant, les déménagements successifs de familles entières, certaines bizarreries de caractères, le peu de respect pour les engagements pris, le refus des

bourjanes de voyager tel jour ou d'entrer dans tel village, de commencer le travail à tel moment ou à telle heure, l'insuccès des offres d'achat de terrains abandonnés, etc., n'ont souvent pas d'autres raisons que le sikidy. Son intervention joue un rôle important dans la vie d'un grand nombre d'individus qui n'ont pas eu l'occasion ou, peut-être, n'ont pas voulu s'affranchir.

Difficultés de trouver des renseignements. — Il n'en est pas moins difficile de se procurer sur le sujet tous les renseignements désirables, car non seulement cela demande un temps considérable, mais on se heurte à plusieurs obstacles :

a) Les mpisikidy authentiques se trouvent généralement en des retraites qu'on ne désigne guère, soit parce que cela est fady, soit parce que le vazaha inspire une crainte excessive.

b) La mauvaise volonté manifeste et souvent l'ignorance des mpisikidy eux-mêmes ne facilitent pas la tâche. Il arrive qu'un individu soit vite au bout de ses connaissances et ses explications prennent, comme les oracles qu'il rend, le caractère de l'arbitraire le plus complet, il s'en remet à son imagination plus qu'à sa mémoire.

c) Souvent le mpisikidy consulté refuse, après une ou deux séances, de continuer, de peur d'être *folaka an-dantony* (mourir jeune) ou d'être cause de la mort prochaine de l'interlocuteur. Il a, du reste, toute une collection d'excuses du même genre, et on ne le voit plus ; au besoin il part en voyage.

d) Les termes employés sont souvent d'une grande obscurité et ne se retrouvent pas dans le langage courant. Sur quelques points même ils varient d'un mpisikidy à l'autre. On sent qu'il y a souvent déformation et parfois superposition. Souvent on se trouve en face de véritables jeux de mots ou d'énigmes.

Littérature du sujet. — Enfin la littérature à consulter est très restreinte. Dans les *Antananarivo Annual* on trouve quelques articles ordinairement consacrés à des idées générales. Ellis, dans son livre sur Madagascar, le père Callet dans le *Tantara ny Andriana*, fournissent aussi quelques indications. Flacourt, dans son volume malheureusement si rare, a donné un court traité sur le « géomancie », ce qui nous apprend que le sikidy est connu depuis longtemps déjà. Dahle seul, en deux articles dans les *Antananarivo Annual* de 1886-1887, a écrit des notes détaillées et d'une remarquable précision, elles demeureront un document de tout premier ordre pour le sujet qui nous occupe M. Dandouau, enfin (*Bulletin* de l'Académie, 1907) a réunis quelques renseignements intéressants et en partie nouveaux, du moins quant aux modifications que les indigènes d'Analalava ont fait subir à certains mots et pour les explications de quelques figures.

Les notes que nous donnons ici ne sauraient être qu'une petite contribution à un sujet qui méritera d'être traité plus complètement. Elles ont été prises soit dans le Nord-Ouest : Boina et

pays tsimitehy, soit sur les hauts plateaux dans l'Imerina, au Vonizongo ou dans le pays dit Amoronkay. Les lectures que nous avons pu faire, et en particulier les articles de Dahle, nous ont été d'un précieux secours. Il nous a été possible d'établir que malgré des différences appréciables trouvées ici et là, mais presque toujours explicables, le sikidy a dans toute l'île une base unique. Sur celle-ci sont venus se superposer des mots nouveaux, ayant malgré cela le même sens et représentant généralement les mêmes idées que ceux primitivement employés.

Origine du sikidy d'après les indigènes. — Il n'est pas sans intérêt d'entendre les indigènes eux-mêmes parler de l'origine du sikidy. D'une manière générale ils le tiennent pour une révélation faite à un moment dont on n'a gardé aucun souvenir C'est un certain Raborobosy (1) personnage légendaire, comme semble l'indiquer son nom, qui le trouva écrit sur le sable ainsi que les diverses combinaisons qu'on en peut tirer. En quel endroit ? Nul ne saurait le dire, la plupart du temps le mpisikidy interrogé pointe ses lèvres vers le Sud en esquissant un vague geste. Quelques-uns vont jusqu'à dire que c'est une révélation semblable à celle de Moïse (2) écrivant sur la pierre les Tables de la Loi. Raborobosy trouva le sikidy écrit sur le sable. D'autres pensent qu'il reçut des leçons, en un temps fort éloigné, de quelque *Silamo* (3) instruit des choses du ciel et du vintana. Dans le Nord-Ouest, outre la réponse traditionnelle : *fomban-drazana*, on nous a dit souvent que le sikidy avait été apporté du Sud, du Menabe, par les Sakalaves repoussés vers le Nord. Ici la légende pourrait bien rejoindre la tradition et peut-être la vérité : C'est en effet dans le Sud que Flacourt a fait ses observations, c'est là que s'étaient établis longtemps avant lui nombre d'Arabes et où leur influence s'est exercée le plus complètement. D'autres, enfin, prétendent que le sikidy est venu d'*Anosi-Alànana*, très vieux mot qui désigne d'après eux l'île Sainte-Marie, ce qui serait l'explication donnée au mot *sikidy alànana* ; mais une erreur paraît là évidente, le mot *alànana* voulant dire, d'après Cousins, *fasika :* sable (4).

Il apparaît donc que les Malgaches pensent généralement que le sikidy est très ancien, qu'il est venu de la côte, pays du sable, et plus spécialement du Sud. Les plus intelligents, ou les plus instruits parmi eux, croient qu'il est d'origine arabe. C'est là du reste ce que Dahle (5) a démontré avec évidence et c'est ce que prouve le sikidy lui-même quand, sous les termes employés

---

(1) *Ra* : préfixe de respect ; *boro :* gras et dodu = heureux ; *bosy :* encouragement, soit celui qui encourage ou engage, ou bonheur. — Il y a eu cependant des gens de ce nom dans le Betsileo, près de Fianarantsoa.

(2) Infiltration chrétienne.

(3) Nom donné aux Arabes dans le Sud de l'île et sur la côte.

(4) Dans le Sud, le mot *alànana* veut dire sable aussi.

(5) Voir les *Antananarivo Annual.*

aujourd'hui, on cherche à retrouver ceux qui étaient employés il y a quelques décades, voire même il y a un ou deux siècles.

Déclaration du mpisikidy aux consultants. — Il n'en est pas moins vrai que pour la plupart de ceux qui consultent le sikidy, il est une révélation des esprits, de Zanahary, et le mpisikidy, avant de se livrer à aucune invocation, a soin d'expliquer, probablement sans comprendre lui-même, de quelle manière il a été donné aux hommes. La formule suivante, qu'on trouve presque complète dans le livre de Rainandriamampandry (1) (p. 40), est celle employée dans l'Imerina et le Tankay (2). Elle montre quelle part il faut faire au mystère dans les idées malgaches, d'où souvent déjà la précision et la clarté sont absentes.

« Ranakandriana no nisehoany dia nomeny an-dRahiaka,
« dia nomen-dRahiaka an-dRaborobosy, ary nomen-dRaboro-
« bosy an-dRamaitralanana, ary nomen-dRamaitralanana an-
« dRakiboandrano, ary nomen-dRakiboandrano an-dRakelila-
« vavolo, ary nomen-dRakelilavavolo an-dRatsimiraotra, ary
« nomen-dRatsimiraotra an-dRahomamanta, ary nomen-dRa-
« homamanta an-dRamaitsoakanjo, ary nomen-dRamaitsoa-
« kanjo an-dRazehizehy, dia nomen-dRazehizehy an-dRama-
« diomisasa, ary nomen-dRamadiomisasa an-dRamandrofara-
« hoho.

« Ary tan-dringiringy no nitoeran' ny hazo, ka nakimbalim-
« baliky ny riaka ny hazo ka tery an'osy sy tery an-tsakelik' ony
« ary tery an-kidondona no niafarany ; nony mby teny izy tsi-
« nimpon-dRaolombelona ho nataony fitsaran' Andriana na-
« taony ho fitsaram-bahoaka, ka namerany andro, nahafetra
« andro, namerany volana, nahafe-bolana ; tsy mana-maso ka
« mahita, tsy manam-bava ka miteny, milaza ny an-koatra ny
« bonga sy mangarahara ny takona, ary ambadika manareza (3).

---

(1) Ce livre n'existe qu'à de rares exemplaires.
(2) Elle est probablement employée au Betsileo et ailleurs.
(3) « Ce sont les Ranakandriana qui l'ont révélé d'abord à Rahiaka, etc. ..... enfin à Ramadiofarahoho »..... « Les arbres s'élèvent jusque dans les cieux et leurs fruits tombent et leurs fruits sont emportés jusqu'à la petite île, jusqu'au coude de la rivière, là où il y a des grondements et ce sera leur fin. Arrivés là, les hommes s'emparent d'eux et ils en font un moyen de jugement pour les nobles et pour le peuple. Les jours en sont limités, et ces limites sont, les mois en sont limités et ces limites sont. Il n'a pas d'œil, mais il a la vue, il voit ; il n'a pas de bouche, mais il parle, il dit ce qui est au-delà des montagnes, il transperce les ténèbres..... et ce qui est caché se promène devant lui. »

Le deuxième paragraphe est une allusion au fait que pour faire le sikidy on emploie diverses graines et que par elles on obtient les révélations qu'on désire.

Ranakandriana — Est une sorte d'esprit supérieur qui a des relations avec Andriamanitra et les autres esprits.

Rahiaka. — Celui qui transporte la renommée.

Ramaitralanana. — Celui dont l'intervention peut être amère, où qui pose sur le sable, personnage mal identifié.

Rakiboandrano. — L'esprit des sources, des lacs.

Rakelilavavolo. — Personnage joli de figure, avec de longs cheveux,

Ce qui frappe le plus dans cette curieuse déclaration, en dehors de la hiérarchie par laquelle le sikidy est descendu jusqu'aux humains, c'est l'origine lointaine qui lui est attribuée en même temps que son caractère divin. L'esprit du consultant, déjà persuadé, est de plus en plus pénétré de respect à l'ouïe de ces mots tout pleins de mystère, et l'autorité du mpisikidy, déjà grande, s'accroît d'autant. Il apparaît comme celui à qui les secrets des cieux ont été révélés.

Différence entre le mpisikidy et le mpamintana. — Quels que soient cependant les privilèges du mpisikidy, il est un degré au-dessous du mpamintana ou mpanandro (1).

Ce dernier prétend être le dépositaire direct des oracles de la divinité avec laquelle il correspond. Il connaît les jours fastes et néfastes, sonde la profondeur du ciel, a des révélations subites, des visions nocturnes, le chant l'inspire, il parle en s'ignorant lui-même, et c'est lui qui, seul, peut informer le mpisikidy du jour où il pourra interroger utilement ses graines. Souvent le mpisikidy se passe de cette intervention, mais il reconnaît la supériorité du mpamintana, car tandis que l'un s'appuie sur ses révélations, l'autre n'est censé parler que forcé par le sikidy dont il ne peut changer les oracles. Il a des règles à suivre et qui sont inscrites dans sa mémoire. Il n'est qu'un interprète plus ou moins habile, au savoir plus ou moins étendu.

Prétentions du mpisikidy. — Ses prétentions n'en sont pas moins grandes pour cela. Il s'intitule volontiers « dokotera » et s'il consent à y ajouter « malagasy » c'est par simple convenance. Nous nous souvenons avoir vu un de ces empiriques, ayant empoisonné un de ses malades, revendiquer hautement son titre de médecin malgache, pour n'être pas inquiété. Est-ce qu'on inquiète les docteurs vazaha ?...

Les causes de son autorité. — Nous avons là une des explications de l'autorité dont jouissent tant de mpisikidy. Vivant dans la population qui fournit leur clientèle, connaissant l'histoire de chaque famille par le menu, habitués aux maladies du pays, habiles à faire parler ceux qui s'adressent à eux, ils

---

qui est censé exister dans les lieux boisés, aime à se cacher, le rencontrer est d'un bon augure.

Ratsimiraotra. — Celui qui ne ressemble pas à une bête qui broute, intelligent ou bien encore : qui ne se peigne pas.

Rahomamanta.— Celui qui ne mange que des fruits : les premiers hommes.

Ramaitsoakanjo. — Celui qui est vêtu de feuilles, il y a progrès sur le précédent.

Razehizehy. — Êtres petits, noirs ; on incline à les dire les ancêtres des Vazimba.

Ramadiomisasa. — Les Vazimba qui sont dans les sources ; déjà propres ils se lavent encore.

Ramadiofarahoho. — Les nobles qui ensuite ont choisi des mpisikidy.

(1) *Mpamintana*, de *vintana* et *kintana :* astrologue, *panandro* ou *mpanao andro*, qui connaît les jours fastes et néfastes ; soit astrologue.

ont toujours un conseil approprié. Ils parlent avec solennité, assurent le succès avec autorité, qu'il s'agisse de richesse, mariage, vengeance, maladie et prononcent quelque imprécation du genre de celle-ci : « Et si mes paroles ne s'accomplissent, tu seras enterré sur mon front ». Enfin, pour donner plus de poids à leurs déclarations, ils distribuent des « ody » du plus sûr effet (nous en indiquerons quelques-uns plus loin).

C'est la connaissance de simples et de racines diverses dont plusieurs sont évidemment des remèdes qui fait que leur réputation s'est perpétuée. Ils emploient aussi des poisons violents, des soporifiques et des excitants. C'est à l'effet plus ou moins prompt de ces drogues qu'on juge de leur puissance. A cela, ajoutons quelques coïncidences, les guérisons naturelles qui, sans intervention, se seraient produites, les prédictions faites à coup sûr, et l'on comprendra qu'une population ignorante, superstitieuse, pour qui tout ce qui n'a pas explication immédiate est prodige, garde une confiance difficile à entamer.

Les hauts faits du mpisikidy ou ombiasy (1) sont racontés le soir autour du feu de bozaka, et dès l'enfance le Malgache entend parler de merveilleuses interventions, de phénomènes extraordinaires, au merveilleux se mêle le détail effrayant, et peu à peu se forme ainsi une âme tremblante qui suivra aveuglement les prescriptions les plus étranges

Les mpisikidy entre eux. — Les relations entre mpisikidy ne sont pas toujours empreintes d'aménité. Ils se cachent les uns des autres. Ils tiennent à leurs secrets sans doute et volontiers s'accusent réciproquement de noire ignorance. Rien d'amusant comme la scène qui nous permit, un soir, de voir un mpisikidy goûter longuement tous les ody d'un confrère puis les jeter avec dédain et colère, les traitant de poisons, tandis que pour combattre leur effet, il sortait de son salaka d'autres racines du même genre et les mâchonnait d'un air satisfait. Mais il faut reconnaître, et cela même peut expliquer plus d'une obscurité, que le progrès existe aussi pour le sikidy, puisqu'une combinaison permet de dire au malade : « Va chez le docteur vazaha ».

Le salaire du mpisikidy. — Le mpisikidy ne semble pas gagner beaucoup, du moins actuellement, à la pratique de son art. Mais il acquiert un certain respect, il a de nombreuses relations et cela lui suffit, d'autant plus qu'aux heures difficiles, il saura toujours où trouver quelqu'un de ceux qu'il aura obligé, guéri, enrichi, vengé, sans parler des petits bénéfices courants. Il ne reçoit pas ce qu'il appelle *ny vola bory*, une somme ronde, quelle qu'en soit la valeur. Son salaire est parfois appelé *fandavina* et ce qu'il préfère c'est un *lamba tsy misy vitrana* (2), ou un

---

(1) *Ombiasy*, prophète, médecin comme *mpisikidy* ; les deux mots sont d'origine arabe.

(2) Pièce d'étoffe sans couture.

akoho tokam-bolo (1), ou encore de simples promesses qui font d'un client un débiteur. Au reste on lui donne ce qu'il demande. Il prétend aussi lire dans le sikidy le salaire qu'il demande, car on le craint et c'est là la rançon de sa gloire.

Lieu de consultations. - Faire venir un mpisikidy chez soi n'est pas la meilleure façon de le consulter, il faut aller chez lui, là, il a ses ingrédients soigneusement cachés ; au coin nord-est sont suspendus ses *ody firarazana* (2), à sa portée sont les faditra et sorona courants. Quand aux graines dont il se sert : fano, haricots, maïs, il ne s'en sépare jamais, elles sont *masina* (3) et en tout lieu étendues sur une natte, elles peuvent apporter leurs révélations.

Les graines employées. — Si le mpisikidy est particulièrement habile, il a des graines rouges, noires, blanches ; rouges pour représenter les andriana, la puissance, la richesse ; noires pour désigner les esclaves, les mauvais esprits, la mort ; blanches pour ce qui est neutre ou bon ; les Hova sont représentés alors par une graine blanche. Ces mêmes couleurs désignent des jours différents suivant les régions, ainsi que des circonstances (4).

Costume du mpisikidy. — Pour ce qui est du costume, le mpisikidy n'en a pas. Seule la prospérité de ses affaires préside au choix de son vêtement. Nous en avons vu un pourtant (5), dans l'exercice de ses fonctions, habillé d'une longue chemise blanche par dessus laquelle il avait revêtu une sorte de boléro de velours brodé d'or et deux grosses chaînes d'argent lui passaient en croix sur la poitrine et sur le dos ; sa coiffure était une sorte de chéchia indienne toute galonnée d'or. Peut-être n'est-il là question que d'une exception.

Le sikidy, explication du vintana et régulateur. — En définitive, qu'est-ce que le sikidy ? Le mot est traduit par : « art de la divination ». Sans être défectueuse, cette traduction est incomplète, car si le sikidy est l'art de deviner l'avenir, il est aussi le moyen de rechercher les causes d'un ennui, d'une maladie, d'un événement quelconque. C'est par lui qu'on peut connaître le remède à employer ou la conduite à tenir. Il dit ce qu'il faut éviter, ce qu'il faut faire, et celà suivant la question qu'on lui a posée. Le mpamintana ayant, nous l'avons vu, le pas sur le mpisikidy, le sikidy aura forcément les allures d'une révélation du vintana. L'un va presque forcément avec l'autre, et un examen du sikidy

---

(1) Un poulet ou un mouton d'une seule couleur.

(2) *Firarazana*. — De *rary* : prier en chantant ; *ody* : charmes, amulettes.

(3) *Masina*, mot qu'on traduit trop souvent par saint et qui presque toujours a le sens de sacré.

(4) Les graines de sikidy à différentes couleurs : Tsimihety, désignant des jours, Hova, Sakalava.

(5) Dans le pays tsimihety.

s'appelle un examen du vintana. Le mpisikidy n'opère à coup sûr que si le jour est faste. Il a besoin du mpamintana pour le savoir, bien qu'il n'en soit pas tout à fait ignorant. Dès le début donc on se rend compte que les deux choses sont connexes, même se complètent l'une et l'autre. Le vintana est le destin des hommes, décidé en dehors d'eux et d'une manière fatale. Le sikidy est la méthode de connaissance du destin dans ses détails. Il est en quelque sorte le régulateur du vintana. Employé à propos, en observant méticuleusement les *fady-faditra* et *sorona* (nous donnerons plus loin quelques détails sur ces mots), il enseigne la voie la moins pénible, celle où il y a le plus de bonheur en perspective. Par lui il est possible d'éloigner la mort, cause de tant de terreurs. Dès lors, le mpisikidy apparaît comme une sorte de grand-prêtre dont les faits et gestes méritent d'être étudiés avec d'autant plus de soin que son influence, même sur certaines collectivités, est indéniable.

Objet des consultations. — Ordre des pratiques. — Les consultations du mpisikidy sont en général longues, mais elles sont subies volontiers. Comment en serait-il autrement, puisqu'il s'agit de mariage, de guérison, de richesse ou autres choses aussi importantes. Il vaut toujours la peine de se prémunir contre les erreurs du destin. Le consultant est presque toujours accompagné de sa famille qui parle à sa place. S'il vient seul, le cas est de la plus haute gravité. Il doit, pour avoir une consultation complète, assister à trois opérations et même à quatre. La quatrième n'a lieu que s'il s'agit d'un malade dont on peut espérer la guérison.

1° *Ny famohazan' tsikidy* ou *foazin' tsikidy* : Le réveil du sikidy ou la bénédiction du sikidy ;

2° *Ny fananganana sy ny fanontanian' ny sikidy* : L'arrangement et l'interrogation du sikidy ;

3° *Ny fanalam-paditra* ou sacrifice de substitution ;

4° *Ny fanafody lazain' ny sikidy sy ny fitokavana azy* : Les remèdes et leur consécration.

C'est en suivant ces quatre opérations que nous pourrons avoir une idée quelque peu complète du sikidy. Il n'en demeurera pas moins en notre esprit un certain flottement. Il ne saurait en être autrement. Le mpisikidy ignore l'origine de la terminologie qu'il emploie, il l'adapte à ses besoins, se soucie peu de ce qui se fait à côté si sa réputation est intacte ou grandit. Il n'a aucun goût pour l'unité et s'il s'éloigne peu d'une sorte d'orthodoxie, c'est plus par apathie que par volonté ou besoin de sincérité.

Famohazana na foazin-tsikidy. — Le mpisikidy, assis par terre, après avoir déclaré la haute antiquité du sikidy et en quel respect le tenait les ancêtres, laisse s'établir le silence et, sans mot dire, il sort d'une petite pièce d'étoffe les graines

dont il va se servir, les place en face de lui sur une natte préparée à cet effet et, après avoir demandé le nom du consultant, commence ses opérations par une longue et solennelle invocation, il parle vite, d'une voix basse et entrecoupée. Avec les doigts, peu importe de quelle main, il remue doucement les graines en les tournant, puis il en prend une petite poignée, la laisse retomber, relève la tête, souffle à droite et à gauche (ce n'est pas là l'usage de tous les mpisikidy), souffle sur les graines en s'agitant vivement, prononce les derniers mots de la formule sur un ton plus vif : le sikidy est réveillé ou béni.

Nous avons pu entendre et transcrire un certain nombre de ces invocations, elles ont toutes le même caractère, peuvent s'allonger ou se raccourcir suivant l'importance du sujet pour lequel on sollicite l'intervention du mpisikidy, suivant aussi la bonne volonté qu'il y veut mettre, ou son savoir. Nous donnons ici trois formules, ce sera suffisant, prises en des lieux très différents et à diverses époques :

Première formule de bénédiction du sikidy

A. — Formule employée dans le Boina

Foha ou foa sikidy, foha ou foa alànana, foha marivinany tamin' i Anakara, tamin' i Zafintsimaitso, tamin' i Lakolaka, tamin' i Tsimidongy, tamin' i Kelilavavolo, tamin' i Kalanoro, Irakirak' Andriamanitra, kipikipin' Andriamanitra sy Zanahary. Tsy mana-maso ka mahita, tsy manan-tsofina ka mandre, tsy manam-bava ka miteny. Manontany anao Andriamanitra, manontany anao Andriananahary, fa marary vatan-tale Ra.. ka ambaraonao na mosavin' olona, na mararin-Javatra, na voankanina.

Cette invocation est évidemment incomplète ; telle qu'elle est, elle présente déjà un mélange de mots qui désignent soit des esprits, soit des ancêtres, chez les Merina et chez les Sakalava.

Deuxième formule de bénédiction

B. — Formule entendue dans l'Imerina (Amoronkay)

Foha, ou Foa sikidy, Foha tsaramaso, Foha alànana, foha vatokely, foha voam-pamelo (1), foha sikidy valo Reny, sikidy lahy

---

Traduction de la formule A. — Réveille-toi ou sois béni, réveille-toi sikidy, réveille-toi, sable (ou médiateur), réveillez-vous vous qui êtes nombreux à deviner (ou encore « qui dites vrai » (les graines probablement). Nous t'avons eu par l'intermédiaire des Anakara, des Zafintsimaitso, des Lakolako, des Tsimidongy, des Kelilavavolo, de Kalanoro, des messagers d'Andriamanitra, tu nous as été lancé par le créateur. Tu n'as pas d'œil et tu vois, d'oreille et tu entends, de bouche et tu parles. Nous t'interrogeons Andriamanitra, nous t'interrogeons créateur, car Tale (rubrique ou rangée du sikidy représentant le malade) est malade, manifeste-toi et nous saurons s'il a été ensorcelé, si ce sont les Zavatra qui l'ont frappé ou si la nourriture lui a fait mal.

Traduction de la formule B. — Réveille-toi ou sois béni, ô sikidy, réveillez-vous haricots, réveille-toi sable (ou médiateur), réveillez-vous, petites pierres,

roa ambiny folo, foazina amin' Andriamanilahy, amin' Andriamanivavy, amin' ny Anakandrianandahy, amin' ny Anakandriambavy, amin' ny Vazimba ray, amin' ny Vazimba reny, amin' ny Razenizeny, amin' ny Ramadiovanjakoho fa mazava ny lanitra sy ny tany. Mba tsy hilaza lainga, mba tsy hilaza fitaka, mba tsy hahita ny soa sy ny ratsy, mba hahita ny ho faty sy ny ho velona, mba hahita fanafody atao, mba hahita ny fadirana, mba hahita ny sorona hisoronana, mba hametra andro hahafetra, hame-bolana hahafetra, hame-taona hahafetra, tsy hilaza lainga tsy hilaza fitaka.

Aza misy sikidy iray mitsangana eto ambony ny tsihy fa fohazy koa maso andro anio alatsinaina, alatsinaina mifoha na mifoa talata, talata mifoha alarobia, alarobia mifoha alakamisy, alakamisy mifoha zoma, zoma mifoha asabotsy, asabotsy mifoha alahady, alahady mifoha alatsinaina. Mitsingerina ny andro fito, mitodika ny andro valo.

Raha handainga sy hamitaka aza misy lahin-tsikidy hitsangana eto, fa verezana fandavana, aza misy lahy antiny bahana, aza misy mirava-komby, aza misy sampona, aza misy fotoana, aza miseho lainga, aza misy dovy fehezin' Andriamanitra, aza misy tapy folo ambany sy ambony, aza misy Andriamanitra mandry amim-pahavalo, aza misy Andriamanitra mandray fady. Raha tahiny handainga tsy hahita amin' izany masina andro anio izany anaovana izany.

Cette formule, beaucoup plus étendue que la première, est cependant de la même inspiration. Elle nous montre, en

---

fruits du famela, réveillez-vous vous les huit rangs du sikidy, mères (des autres), vous les douze rangées principales (mâles) nous vous réveillons au nom des dieux et des déesses, des Anakandriana mâles et femelles, par les pères et mères des Vazimba, par les Razenizeny, par Ramadiovanjakoho par qui les cieux et la terre ont été éclairés.

Soyez sans erreurs, ni tromperies, n'assemblez pas le bien et le mal. Que nous sachions qui doit vivre et qui doit mourrir. Que nous trouvions remède (à nos maux), le fatidra qui délivre, le sacrifice qui protège. Qu'il y ait un jour de fixé et il sera fixé, un mois désigné et il sera désigné, une année de prévue et qu'elle soit prévue, cela sans erreur ni tromperie.

Qu'il n'y ait pas sur cette natte un sikidy qui s'élève en opposition, mais qu'aujourd'hui soit un jour que tu as béni en le réveillant (on commence par le jour ou le sikidy se fait), que lundi réveille ou bénisse mardi, que mardi réveille mercredi, que mercredi réveille jeudi, que jeudi réveille vendredi, que vendredi réveille samedi, que samedi réveille dimanche, que dimanche réveille lundi, les sept jours sont revenus, les huit jours se sont retournés (ou recommencent),

S'il y a erreur ou tromperie, que le sikidy ne se forme pas, qu'il refuse ou soit perdu, qu'il ne paraisse rien d'extraordinaire, d'impossible à accomplir, de difficultueux. Qu'il soit sans mensonge, qu'il n'y ait pas un dovy (rubrique pour malheur) liée avec Andriamanitra (autre rubrique), qu'il n'y ait pas dix complets en haut et en bas (allusion à deux rangées de sikidy de dix chacune (cela pourrait indiquer qu'autrefois on a eu un sikidy arrangé autrement que ceux d'aujourd'hui), que ce qui est bon ne soit pas mélangé à ce qui est mal. Que les dieux ne soient pas avec les ennemis, que les dieux n'exigent pas des fady, si par hasard il y avait erreur et tromperie, en ce jour consacré (tu n'aurais pas ce qu'on te réserve) en s'adressant à toi (allusion aux vœux faits avant le sikidy).

outre, que le sikidy peut se faire avec toutes sortes de graines, l'important est de les consacrer. Le long énoncé des jours de la semaine trahit ses rapports avec le « vintana » invoqué ou béni de la même manière. Enfin, le dernier paragraphe, indiquant le but poursuivi par le mpisikidy, énumère différentes combinaisons des diverses formes de sikidy jugées spécialement redoutables.

Troisième formule de bénédiction

C. — Formule employée dans le Vonizongo

Foha ou Foa ity katsaka, Foha tsaramaso, foha voa fano, foha voa famelona, fitsaran' Andriamanitra, fitsaran' ny vahoaka, fohazina amin' izany tonon 'andro izany, tsy ny tahotra, tsy ny horohoro, tsy ny basy mipoaka, tsy ny lefo-manelatra, tsy ny andriana mivoaka, tsy ny teny mikorontana, tsy ny ombilahy no miady.

Fa hanontaniana anao solom-bavan' Andriamanitra, kipikipy ira-Zanahary.

Fohazina fa sikidy hahita, sikidy hilaza, tsy hilaza fitaka, tsy hilaza horohoro, tsy handamoka, tsy handry làlana.

Fa raha hampilaza lainga ny mpisikidy dia mandria be

Traduction de la formule C. — Réveille-toi, ou sois béni, toi grain de maïs, toi haricot. Réveillez-vous fruits du fano, fruits du famelona, vous par qui les Andriana et le peuple peuvent juger, tu es réveillé aujourd'hui au jour désigne (intervention du mpanandro), non pas parce que nous avons peur, ni parce que les fusils éclatent, ni à cause du scintillement de la sagaie, ni à cause de la sortie du roi, ni à cause du désordre dans le pays, ni à cause du combat de taureaux... (on voit que ça peut continuer longtemps). Mais nous t'interrogeons parce que tu es le substitut d'Andriamanitra, tu as été lancé comme un messager du créateur, nous te réveillons, ou bénissons, parce que tu es un sikidy qui voit, un sikidy qui parle, qui enseigne, qui ne dit pas des sottises, qui n'enseigne pas la terreur, tu n'es pas oisif et ne t'attarde pas en chemin !

Si tu devais faire mentir le mpisikidy, demeure couché (immobile) comme de la boue, ou fuis comme un torrent d'eau, qu'il n'y ait pas une rubrique principale donnant d'indication aujourd'hui. Que les destins violents ne s'emparent pas de toi et que les destins faibles ne te remplissent pas.

(Nous demandons cela parce que) Tu nous viens des Anakara, de Borobosy, de Manitralàna (le parfumé qui a été enlevé), de Zafitsimaitso, de Rakiboandrano, de Fotsimbarianify (celui qui a toujours du riz blanc sous la dent), des pères des Vazimba, de Rabiaka, des Razenizeny, d'Ikelilavavolo, d'Imaitsoakanjo... (cela pourrait continuer).

« Ce sont ceux-là les maîtres de la chance, les intermédiaires et tu es « interrogé comme étant le substitut de la bouche d'Andriamanitra, toi qui « étais entre (lui et nous) le courant t'a emporté, tu t'es arrêté en cette île, « tu as été enterré et tu as éclaté, reparu à nouveau avec une bouche pour « parler, des pieds pour marcher, des yeux pour voir.

« Tu as vu les faditra qui délivrent, le bonheur sur lequel on peut « compter, le mal dont il y a lieu de s'inquéter, c'est donc là le destin d'au- « jourd'hui, qu'un petit ou qu'un grand se lève, il sera l'indication suprême « du sikidy. Que tout soit bien d Andriamanitra, créateur. Que tout soit bien. »

hoatra ny fotaka, mandchana be hoatra ny rano, aza misy lahin-tsikidy mitsangana izany mason' andro anio izany. Hanontaniana ka tsy ho savihin' ny tonon' Andro mahery, tsy ho resin' ny tonon' Andro malemy.

Fa tamin' ny Anakara, tamin' ny Borobosy, tamin' ny Manitralàna, tamin' ny Zafitsimaitso, amin' ny Kiboandrano, amin' ny Fotsimbarianify, amin' ny Zehizehy, amin' ny Vazimba ray, amin' ny tompon' ny tany tamin-dRabiaka, tamin' Ikelilavavolo, amin' Imaitsoakanjo.

Izany no tompon' ny alanàna, izany no tompon' ny joria, ka anontaniana anao solom-bavan' Andriamanitra, fa teny antenatena solatra hianao, ka nokiahin' ny riaka, ka niafotra teny amin' ny nosy, nilevina tao amin' ny tany, nipoitra ka nanambava ka niteny, nanan-tongotra ka nandeha, nana-maso ka nahita.

Nahita ny faditra ifadirana, nahita ny soa itokiana, nahita ny ratsy hahina. Izany mason' andro anio izany, na ny kely na ny lehibe, izay hatsangana ho vatan-talen' ny sikidy, dia tsara hiany tokoa hono Andriamanitra, hono Andriananahary, dia tsara hiany daholo.

Bien qu'avec des détails nouveaux, et plus tourmentée que les autres, cette troisième formule leur est semblable. La même origine est donnée au sikidy. On peut se demander si les quelques lignes qui parlent de la graine emportée par le torrent, enterrée, qui éclate, ne devraient pas rejoindre l'explicaiion primitive déjà donnée au début. Il est évident qu'un mélange s'est fait, réunissant plusieurs formules qui devaient se dire successivement. Ici déjà on voit se produire une autre interversion, nous en sommes au *famohazana* et déjà on parle du *faditra*. Il semble que ce soit le germe, la puissance de vie et de transformation de la graine qui ait entraîné ceux qui ont précédemment inventé et consulté le sikidy.

Les mots « foa » « foha ». — Il y a lieu de faire ici quelques observations sur le mot *foha* employé fréquemment par le mpisikidy. *Foha* se traduit en général par l'idée de *réveil* et il est évident que, dans la plupart des cas, le mpisikidy pense, croit réveiller le sikidy. Cependant quand on rencontre par hasard un homme ayant quelques rudiments d'instruction, s'il écrit son invocation, il écrira aussi bien *foa* que *foha*. D'autre part, si on écoute soigneusement le mpisikidy on remarque, surtout s'il est d'un certain âge, qu'il ne prononce pas le *h* pourtant aspiré dans foha. Avec *foha* nous sommes en face d'une supplication, d'une prière impérative, le mpisikidy a des pouvoirs. Avec *foa*, il bénit et remercie. Il est dépositaire, en cela il serait d'accord avec les vieilles traditions: les anciens voulant bénir leurs enfants se remplissaient la bouche d'eau, soufflaient ensuite violemment et aspergeaient ceux qu'ils désiraient bénir. En s'échappant des lèvres l'eau produisait un bruit pouvant se transcrire par *fffoua*.

Dans la suite, on ne se contenta plus pour donner le *tsodrano* littéral : *soufflement de l'eau*, c'est-à-dire la bénédiction, que de prononcer plusieurs fois le mot *foa*. Aujourd'hui, seuls les gens âgés et les mpisikidy l'emploient. La consécration (fitokanana) des graines ne serait donc pas seulement un réveil, ou appel de la divinité, mais aussi une sorte de bénédiction et d'acte de reconnaissance. Les deux mots vont peut-être ensemble, car le mpisikidy aime ces rencontres de sons qui donnent quelque étrangeté à son langage. Dans tous les cas *foa* pourrait se trouver être l'explication de la mimique curieuse de quelques opérateurs.

Dieux, déesses, zavatra. — Les divinités malgaches sont en si grand nombre que, de crainte d'en oublier, le mpisikidy les groupe sous les vocables : dieux, déesses, sans pouvoir rien préciser à leur sujet, mais, ceci ne suffisant pas, il a encore bien d'autres « Zavatra » (1).

Les Anakara sont les esprits qui habitent les hautes montagnes, particulièrement les endroits rocheux et dans les cavernes. On va leur offrir au mois d'alakaosy des poulets, on les jette dans le trou et s'ils ne reviennent pas à la lumière on suppose l'offrande acceptée.

Les Kelilavavolo, qui tiennent de l'être humain et de l'ange, habitent les lieux boisés et doivent se cacher aux yeux des hommes. Ils ont une longue chevelure qui voile entièrement leurs traits. On sait cependant qu'ils sont jolis de figure. Dans le Boina ou en fait des êtres qui ne sont ni homme ni bête.

Kalanoro (dans le Boina on dit Kananoro, avec une description sensiblement la même) est d'origine Betsileo ; c'est, paraît-il, un nain fameux, vivant toujours et possédant un grand nombre de remèdes. Ses cheveux, vu sa petite taille, le couvrent tout entier. Il ne sort que la nuit, se nourrit de lait et de la poussière de riz au fond des mortiers. On l'accuse de lécher les cheveux de ceux qu'il surprend dans leur sommeil, ce qui les rend chauves. Il a de grands ongles avec lesquels il déchire ceux qui veulent s'emparer de lui.

Les « Zavatra » sont généralement les esprits inférieurs, très redoutés, habitant les eaux ou les endroits humides et boisés. On leur offre aux repas quelques cuillerées de riz, qu'on jette aux quatre points cardinaux, avec une courte invocation. On jette même un peu de riz en l'air de crainte d'offenser un « Zavatra » qui serait au-dessus de soi. Ils frappent violemment ceux qui les ont mécontentés, et si un enfant pleure longtemps (mitomany lava), il est « voan'javatra ». Dans les Zavatra on compte souvent les « Vazimba » (2).

---

(1) *Zavatra* pris ici dans le sens spécial : d'esprits, d'anges, messagers de la divinité.

(2) Les Razeny ou Razenizeny ou les Zenezene paraissent avoir le même signalement. Ils sont noirs, petits, avec les cheveux crépus.

Les Ranakandrianalahy (ou vavy) représentent les esprits supérieurs, intermédiaires directs entre les autres esprits et Andriamanitra. Il apparaissent aux hommes sous la forme d'un nain et c'est toujours un signe de bonheur.

Beaucoup de mots désignant des lolo, fanahy, angatra, avelo, etc., échappent à une identification quelconque, soit qu'on ait oublié leur origine, soit simplement qu'ils cachent le nom d'un ancêtre particulier dont la renommée s'est étendue. L'ancêtre en effet devient dieu dès la troisième ou quatrième génération de ceux qui lui succèdent. Ici cependant le mot Andriamanitra a un sens diminué connu dans les phrases courantes : « Andriamanitra ny Vazaha »; « Andriamanitra io »; « izay manana anao manana Andriamanitra ». Employé sous ces formes, le mot est une marque d'admiration, un témoignage de respect, de reconnaissance ou tout simplement une basse flatterie ; il n'a rien de commun avec celui qui désigne Dieu, Andriamanitra, à qui, dès longtemps, et c'est un fait remarquable qu'ils se soient élevés à cette pensée, les indigènes donnent tous les attributs de la perfection.

Ny fanonganan-tsikidy sy ny teniny (L'arrangement du sikidy et son horoscope). — Son invocation faite, le mpisikidy procède à l'arrangement de ses graines. Il dresse un sikidy joria, ou alànana, ou alakarabo, etc., prépare tel genre de sikidy qui lui paraît convenable, mais il arrive souvent qu'il n'en connaît bien qu'un seul, n'ayant sur les autres que des idées incertaines.

La forme la plus simple est celle du « sikidy joria » (joria, chance) dit aussi « sikidin-jiolahy », ou sikidy des brigands, parce que c'est celui qu'on emploie quand on est pressé. C'est là probablement la raison qui en fait le sikidy le plus pratiqué.

a) Le mpisikidy ayant tiré une poignée de graines du tas de celles qui ont été consacrées, les sépare (*mitoka* pour *mitokana*) (1) deux par deux et ce qui reste à la fin de l'opération, une ou deux graines, suivant que le nombre de graines prises dans la main était pair ou impair — est placé dans une case schématique. La même opération se repète quinze ou vingt fois suivant qu'il y a seize ou vingt rubriques à remplir. Les graines sont placées en deux rangées horizontales de huit rubriques chacune en allant d'abord de droite à gauche, puis de gauche à droite Une rangée supplémentaire de quatre rubriques, et pas toujours employée, peut être placée sous les deux premières (2).

---

(1) *Mitoka*, forme employée couramment dans le sikidy = mettre à part; on appelle souvent le mpisikidy, outre ses autres noms, *mpitoka* ; sous une forme plus complète *mpitokana* = celui qui met à part, qui se sépare des autres. On dit aussi *mitoko — mpitoko*, dans le sens de faire des parts, des tas, de mettre en ordre régulier des choses d'une même espèce.

(2) Voir la figure ci-contre.

b) L'arrangement des graines terminé, le mpisikidy touchant chaque figure du bout des deux doigts de la main gauche (1), le majeur et l'index, interroge le sikidy et dit :

Interrogation du sikidy

1. Tale, ici présent, malade (ici on indique la raison de la consultation) vivant en bonne intelligence avec ses voisins, le fanjakana et sa famille (les circonstances peuvent être indiqués autrement) interroge Maly.
2. Maly interroge Fahatelo.
3. Fahatelo — Tany.
4. Tany — Zatovo.
5. Zatovo — Marina.
6. Marina — Vehivavy.
7. Vehivavy — Fahavalo.
8. Fahavalo — Fahasivy.
9. Fahasivy — Ombiasy.
10. Ombiasy — Hanina.
11. Haja — Zanahary.
12. Zanahary — Asorotany.
13. Asorota — Vahoaka.
14. Vahoaka — Làlana
15. Làlana — Trano.
16. Trano — et c'est fini, réponds sans erreur ni tromperie, toi substitut de la bouche des dieux et des Zavatra, car R.... attend.....

c) Après cela l'horoscope peut être prononcée suivant le sens des rubriques et des figures qui les occupent.

Identification des rubriques

1. Tale = Représente le malade, celui qui interroge, la cause de la consultation, etc.
2. Maly ou Hariana = Représente la richesse convoitée ou celle qu'on possède.
3. Fahatelo = Les parents éloignés, ou les relations habituelles; a un sens fâcheux.
4. Tany = Le pays. — Chez le sakalava il désigne un Hova, chez les Merina c'est un esclave, et si Tany et Vahoaka ont la même figure, cela veut dire Andriana.
5. Zatovo = Jeunesse, ce qui est jeune, précoce, les fruits, les conséquences.
6. Marina = Un vieillard, un pauvre, la misère ; spécialement les gens noirs. Mot par lequel on appelait les esclaves autrefois; impératif de màrina.
7. Vehivavy = L'éternel féminin, spécialement la femme du consultant ou celle qui le préoccupe.

---

(1) Il est probable que peu importe la manière de toucher les graines et avec quelle main. Les mpisikidy interrogés n'ont jamais eu l'air d'y prendre garde.

8. Fahavalo = L'eau, la rivière, la pluie, et aussi ennemi; occasion de jeu de mot.
9. Fahasivy = Les esprits, lolo, l'ensorcellement par les charmes.
10. Ombiasy = Le mpisikidy lui-même, à moins qu'il n'en désigne un autre.
11. Hanina ou Haja = Tout ce qui se mange.
12. Zanahary = Le créateur, une des rubriques principales dans les sikidy.
13. Asorota = Les ancêtres, ou quelqu'un de puissant; riche ayant autorité.
14. Vahoaka = Les voisins, le fokon' olona.
15. Làlana = Les voyages en perspective, les voies à suivre pour telles affaires ; les changements de domicile, etc., solitude.
16. Trano = Ceux de la maison, et la maison même, son emplacement.

d) On voit que sont indiquées là les principales circonstances de la vie, il ne s'agira plus que de lire le sikidy, chose facile avec un peu d'habitude et de mémoire, d'esprit d'observation et d'imagination, qualités qui ne font généralement pas défaut au mpisikidy.

Figures. — Dans les rubriques du sikidy joria, les graines ne peuvent avoir que deux figures: elles sont jama ⁘ ou taraiky ○. Jama veut dire : union, deux ; taraiky : unité. Si tout le sikidy est jama ou taraiky, il est nul, il s'appelle sikidy tsy miteny « ou qui ne parle pas » (1). S'il y a des rubriques où les figures jama et taraiky se suivent, le sikidy peut donner son horoscope. Si Tale est taraiky, toutes les rubriques taraiky s'élèvent pour ou contre lui et les jama lui sont indifférentes, sauf dans leurs rapports entre elles, et c'est l'assemblage général qui donne des indications. Si le sikidy n'est pas clair, les graines qui ont donné quelques révélations sont mêlées à d'autres et le mpisikidy fait une nouvelle tentative jusqu'au moment où il estime qu'on ne saurait aller utilement plus loin, la combinaison de deux figures peut lui permettre d'en modifier une troisième en procédant comme pour l'arrangement primitif, il prend une poignée de graines au tas principal, pour ajouter une graine si possible à une rubrique gênante et taraiky.

J'ai un héritage en vue, je vais trouver le mpisikidy, l'assemblage des figures me revèle que Trano, gens de la maison, et Fahatelo, parents éloignés, désirent ma mort ; ils sont soutenus par Fahasivy, les esprits, et Maly, la richesse, se perdra sur Làlana, le grand chemin, révélation douloureuse, mais sois tranquille, dit le mpisikidy ! Tu as Mpomasy avec toi, et il est à coté de Zanahary — en traversant Fahavalo = eau, c'est-à-dire en s'éloignant pour un temps — tout sera pour le mieux.

---

(1) Le *Tantara ny Andriana* donne une autre espèce de sikidy qui ne parle pas.

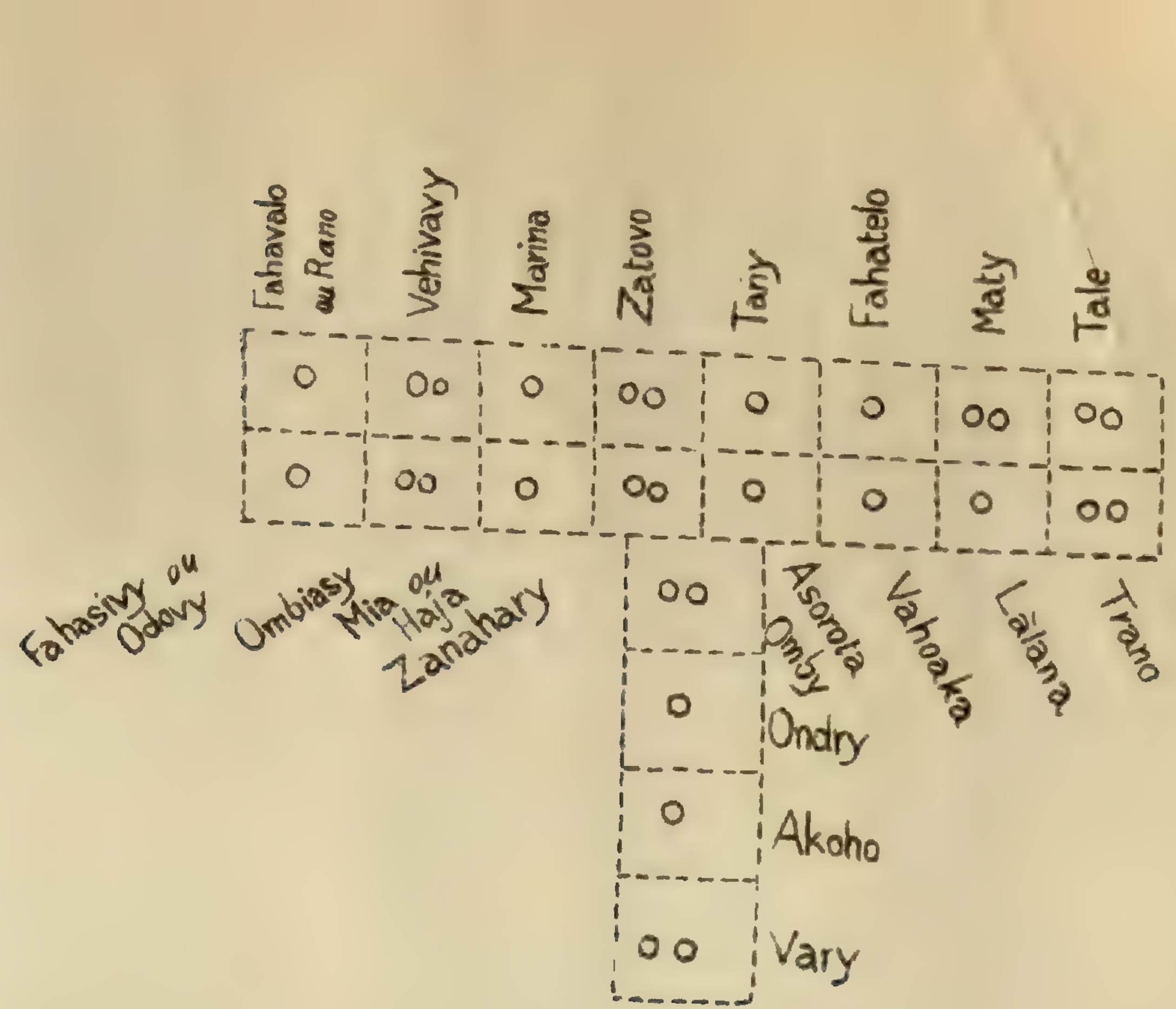
Fahavalo ou Rano
Vehivavy
Marina
Zatovo
Tanjy
Fahatelo
Maty
Tale
Fahasivy ou Odovy
Ombiasy
Mia ou Haja Zanahary
Asorola Omby
Vahoaka
Lalana
Trano
Ondry
Akoho
Vary

Et on passe au fanala-faditra.

Voici une autre combinaison : Tale est taraiky ou jama avec Fahatelo, les parents éloignés et Vehivavy, sa femme, mais il a contre lui Trano, soit sa belle-mère, et les domestiques, ils sont unis au Fahavalo, ennemi ; Làlana, chemin, est avec eux, mais la terre, Tany, est avec Tale, il doit changer de lieu de résidence.

Si Tale a contre lui tout ce qui est mauvais, il mourra certainement, mais en ayant la consolation de savoir par quelle cause : taraiky avec Fahavalo, c'est signe de maladie, si Asorota s'y ajoute, la maladie est le résultat d'un rêve venant de Razana, et si Vohitra est taraiky aussi, Tale doit mourir. Si Tale est taraiky ou jama avec Fahatelo, Andriamanitra et Làlana, il tombera, probablement dans l'eau. Vary a du être froissé, ou a négligé les fady. Si Tale est avec Andriamanitra, Asorota, Marina, il a quelqu'un d'envieux qui le hait. Il faut prendre garde. S'il est avec Marina, Asorotany, Harena, Vohitra, il est sûr de voir ses biens se gaspiller. Si Tale est avec Mpisikidy et Asorata, la maladie est grave, il faut aller chez le docteur vazaha.

Les graines ou figures ont aussi des rapports les unes avec les autres. Si Tale a pour lui Vehivavy, Làlana et Nia, mais contre lui Vahoaka, Asorata et Vohitra, il y aura un mort dans la famille ; si Omby et Akoho sont associés à Vahoaka, etc., ils deviennent fady.

Il est toujours important de ne pas avoir contre soi Odovy ou Fahavalo, Zanahary, Asorota. Si Ondry ou Omby ou une des deux autres rubriques de la rangée supplémentaire leur est associé, c'est d'eux que vient la maladie, on a maltraité un razana, habitant le bœuf, on a foulé la terre à une mauvaise place, oublié quelque fady, sorona ou fa:litra, etc. Le mécanisme est toujours le même et des plus simples, mais le mpisikidy entoure son horoscope de paroles nombreuses, ambiguës, de questions subites, de réponses imagées, le tout destiné à faire ressortir sa propre habileté, la beauté du sikidy et la sûreté des informations, tout en frappant l'esprit du consultant.

La recherche des jours. — *e*) Le sikidy est encore un excellent moyen de savoir quel jour ont dû ou doivent se passer tels événements : naissances, guérisons, affaires diverses de tout ordre. Pourquoi me fatiguerais-je à chercher mon bœuf, le sikidy me dira dans quelle direction il est allé, quel jour je le retrouverai, ou qui me l'a pris. Le moyen est simple :

Un nouveau sikidy étant arrangé, on compte toutes les rubriques qui ont la même figure que Tale, en touchant les graines du bout de l'index et en prononçant d'abord le nom du jour où l'opération est faite, et au cas où tous les jours de la semaine ont été dits sans épuiser toutes les rubriques, on recommence pour s'arrêter à la dernière figure correspondante à Tale, les autres ayant été laissées de coté. Il est bien évident que le sens de la rubrique sur laquelle on est tombé donne une indi-

cation spéciale pour ce jour-là comme fady ou précautions à prendre.

On peut procéder d'une autre façon, mais il faut plus de temps. On arrange des sikidy jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que deux figures semblables à celle de Tale, résultat difficile à obtenir, qui lasse bientôt la sincérité du mpisikidy. Celui-ci dispose alors lui-même, après quelques essais, les graines d'une façon satisfaisante. Son tour de main pour puiser au tas principal peut lui être d'un grand secours pour sa prophétie.

Si Nià-mpisikidy et Tale ont la même figure, cela désigne dimanche, si Mpisikidy se rencontre avec Fahasivy et Tale, cela désigne lundi. Dans les mêmes conditions Làlana et Trano indiquent mardi, Làlana et Mpanontany indiquent mercredi, Asorota et Vahoaka jeudi, Asorota et Zanahary vendredi, Zanahary et Hanina samedi.

On retrouve ici un mélange du vintana et du sikidy, ce qui se produit souvent, le mélange existant déjà dans le sikidy lui-même. Les jours ont le destin assigné par les rubriques, et les sorona et faditra sont un moyen de contrecarrer son influence si elle est mauvaise. Il est inutile de dire ici les jours fastes et néfastes ; ils changent d'une région à l'autre et souvent d'un individu à l'autre, c'est encore une question de vintana (1).

SIKIDY ALANANA

Le sikidy alànana est plus compliqué que le précédent. Dans un dessin schématique, divisé en trois carrés, se trouvent trente-six rangées, soit douze dans chaque carré ; ces rangées se lisent : quatre de droite à gauche ; quatre de haut en bas ; deux forment les diagonales du carré, tandis que les deux dernières prennent l'aspect d'un demi-cercle partant du coin supérieur, passant par le milieu pour aller rejoindre le coin inférieur ; elles s'appuient l'une contre l'autre.

L'arrangement du sikidy alànana. — Ces trente-six rangées peuvent prendre chacune seize figures différentes, ayant chacune aussi une signification particulière. Pour les former le mpisikidy prend d'abord au tas des graines consacrées quatre petites poignées qu'il met à part sur une même ligne. Puis il les diminue en leur enlevant des graines deux par deux. A la fin, ce qui

(1) Ici, s'il ne s'agissait pas de quelque chose de presque semblable au sikidy joria, il serait à propos de parler du sikidy alakarabo, qui est surtout employé par les Sakalaves. La différence n'existe que dans le fait que chaque rubrique doit être remplie par trois graines, au lieu de deux. On emploie de préférence la graine karabo pour faire ce sikidy et la graine elle-même devient remède, bien qu'elle ait le plus mauvais effet sur les entrailles. Le sikidy alakarabo, son nom veut aussi cela, aura d'autant plus de force et de vérité qu'il sera pratiqué au mois lunaire d'alakarabo, qui est un mois de grande réjouissance pour les Sakalaves. Il est spécialement consacré à *Andriamisara efa dahy* dont nous nous réservons de parler un peu plus tard.

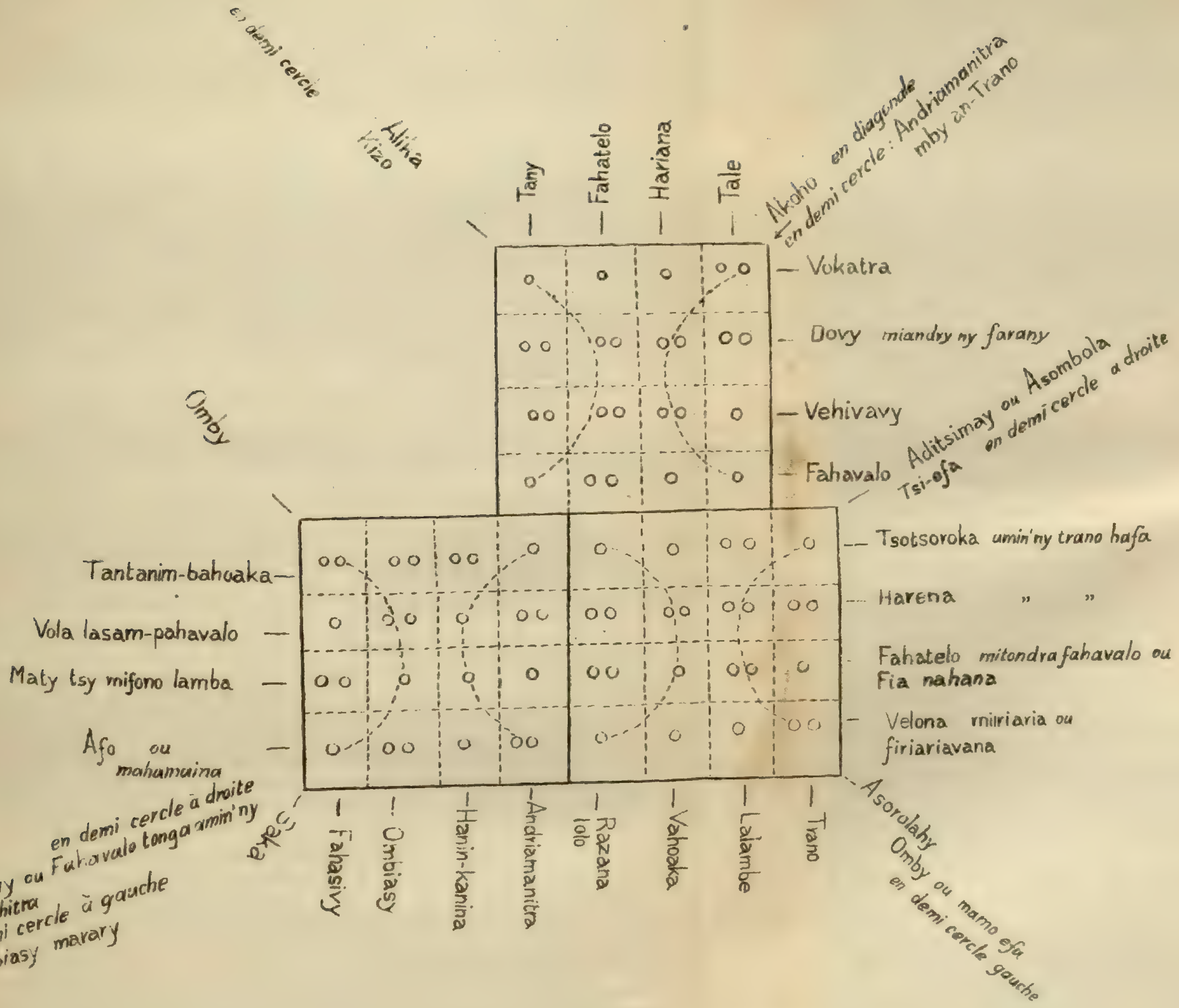
Tany
Fahatelo
Hariana
Tale
Akoho en diagonale en demi cercle : Andriamanitra mby an-Trano
Vokatra
Dovy miandry ny farany
Vehivavy
Fahavalo
Aditsimay ou Asombola Tsi-ofa en demi cercle à droite
Tantanim-bahoaka
Vola lasam-pahavalo
Maty tsy mifono lamba
Afo ou mahamaina
Tsotsoroka umin'ny trano hafa
Harena " "
Fahatelo mitondra fahavalo ou Fia nahana
Velona miiriaria ou firiariavana
Odòvy ou Fahavalo vohitra en demi cercle à gauche Ombiasy marary
en demi cercle à droite tonga amin'ny
Fahasivy
Ombiasy
Hanin-kanina
Andriamanitra
Razana lolo
Vahoaka
Lalambe
Trano
Asorolahy Omby ou mamo efa en demi cercle gauche

reste de chaque poignée est jama ⠛ ou taraiky ⠉ et les quatre restes forment une figure qui est disposée sans changement dans la rangée pour laquelle elle a été faite. L'opération est recommencée douze fois, les rangées principales (lahy) ayant formé les autres.

On pratique aussi une autre manière de faire, plus longue mais plus sûre et demandant un peu d'attention. Les quatre premières figures sont formées comme précédemment et placées dans leurs rangées respectives (en réalité cela fait huit rangées et huit figures, quatre horizontales, quatre verticales). Chaque rangée est divisée elle-même en quatre petits carrés schématiques. Les graines placées dans chaque carré sont jama ou taraiky et c'est en additionnant ou soustrayant au nombre de graines donné par deux carrés voisins réunis qu'on a le nombre de graines à mettre dans les petits carrés de la rangée correspondante. Deux carrés jama forment un carré jama dans la rangée correspondante. Un taraiky et un jama forment un taraiky, deux taraiky formant un jama et il est dit qu'ils « donnent naissance à X ». Un vrai sikidy alànana ne saurait se soustraire à ces règles :

1° Tale et Hariana donnent naissance à Andriamanitra ;
2° Fahatelo et Tany — Làlana ;
3° Làlana et Andriamanitra — Vahoaka ;
4° Vokatra et Dovy miandry farany donnent naissance à Hanin-kanina ;
5° Vehivavy et Fahavalo donnent naissance à Fahasivy ;
6° Hanin-kanina et Fahasivy — Ombiasy ;
7° Ombiasy et Vahoaka — Razana ;
8° Razana et Tale — Trano.

Les combinaisons ne manquent pas d'un certain à-propos et les rapprochements sont parfois curieux.

Il est probable que dans la transmission de ces combinaisons il s'est produit quelques défaillances de mémoire. Il faut reconnaître cependant qu'un certain effort est nécessaire pour reconstruire le tableau si on perd quelque donnée. Cela explique que les mpisikidy s'en tiennent plus volontiers à la première méthode pour former les figures. Quant aux rangées, on remarque qu'elles prennent quelquefois le nom des figures, ce qui oblige à une rectification et le nom souvent est changé, mais il garde quand même le sens primitif de la rangée à laquelle il est affecté, c'est à peine si on trouve quelques modifications provenant du fait du dialecte employé par le mpisikidy. Un Merina met une certaine coquetterie à faire observer qu'il emploie des mots qui ne sont pas hova. Cela peut éblouir son client, mais ne change rien à l'affaire.

Les rangées. — Il n'est pas sans intérêt de constater que les sikidy alànana et joria ont les mêmes rangées fondamentales et il paraît bien que l'un est la simplification de l'autre. Les rangées du sikidy alànana sont plus nombreuses, mais plus de la moitié d'entre elles ne représentent qu'un élargissement de la

pensée contenue dans les autres. M. Dandouau (*Bulletin* de l'Académie, 1907) en donne quelques-unes que nous n'avons pas retrouvées, mais il peut être question d'une adjonction plus ou moins locale et qu'en Imerina en particulier on les ait laissées de côté, ou même oubliées.

Les tableaux suivants montreront que les divers sikidy ont bien la même base et la même origine qu'il faut reculer de plusieurs siècles. Ce qui reste en particulier de « vintana » dans la liste des rangées ou des figures est le témoignage clair qu'elles ont fait partie de tout un système d'astrologie, dont les débris épars servent à nos modernes sorciers sans qu'ils comprennent qu'ils sont les successeurs bien diminués de maîtres qu'ils n'ont jamais connus.

SIKIDY JORIA

Liste prise dans le Boina	Liste prise en Imerina (Amoronkay)
1. Tale.	1. Tale.
2. Maly (1).	2. Hariana = Harena (7).
3. Fahatelo.	3. Fahatelo.
4. Tany ou Bonady (2).	4. Vahitra.
5 Zatovo ou Fianahy (5).	5 Zatovo.
6. Marina ou Abily (3).	6. Marina.
7. Vehivavy.	7. Vehivavy.
8. Fahavalo ou Dovy.	8. Fahavalo.
9. Fahasivy.	9. Dovy ou Odovy (8) ou Dirandoza (9).
10. Mpomasy ou Ombiasy (4).	10. Mpisikidy.
11. Hanina ou Haja ou Nia.	11. Nia ou Hanina.
12. Zanahary.	12. Andriamanitra.
13. Asorata (6).	13. Asorotany.
14. Vahoaka.	14. Mpanontany (10).
15. Làla (6).	15. Làlana.
16. Trano.	16. Trano.

(1) Maly = harena (sakalava).
(2) Bonady = terre (sakalava).
(3) Abily = esclave (sakalave-arabe).
(4) Ombiasy = sorcier, empirique (sakalava-antaimoro).
(5) Fianahy a le sens spécial de la mère et l'enfant, la vache et son veau, la fleur et son fruit. Ailleurs, c'est *fianaha* ou *fiamahana*.
(6) Asorotany et làlana sont privés de leur dernière syllabe, habitude constante des gens de la côte pour tous les mots finissant en *ka*, *tra*, *na* et par extension parfois *ny*.
(7) Hariana est la vraie forme dérivée de hary.
(8) Odovy veut dire huit en dialecte sakalava, il y a là une interpellation ou une répétition ; c'est aussi ennemi.
(9) Dirandoza. — De iditra et de loza, l'*i* est tombé dans la forme courante ; on retrouve cela dans le mot isan-andro, qui est devenu san-andro (ny).
(10) Vahoaka. — Qui cherche à savoir, de ontany.

Sikidy alànana (rangées fondamentales)

Liste prise dans le Vonizongo	Liste Dahle (1886)	Liste Dandouau (région d'Analalava)
1. Tale.	1. Tale.	1. Tale.
2. Hariana.	2 Harena.	2. Maly.
3. Fahatelo.	3. Fahatelo.	3. Fahatelo.
4. Tany (1).	4. Vohitra.	4. Bilady (4).
5. Vokatra et Fianahana.	5. Zatovo.	5. Fianaha.
6. Dovy miandry ny farany (2).	6. Marina.	6. Abily.
7. Vehivavy.	7. Vehivavy.	7. Alisay (5).
8. Fahavalo.	8 Fahavalo.	8. Fahavalo.
9. Fahasivy.	9. Trano.	9. Fahasivy.
10. Ombiasy.	10. Lalana.	10. Haja (6).
11. Hanin-kanina.	11. Mpanontany.	11. Ombiasy.
12. Andriamanitra.	12. Asorotany.	12. Sorotany (7).
13. Razana.	13 Andriamanitra.	13. Safary *ou* Lalana.
14. Vahoaka.	14. Nia (3).	14. Tovolahy.
15. Lalambe.	15. Masina, soit mpisikidy.	15. Zagnahary.
16. Trano.	16. Fahasivy.	16. Kiba *ou* Trano.

La parfaite similitude que nous venons de voir dans ces cinq listes de provenances diverses est quelque peu rompue dans les listes des rangées complémentaires du sikidy alànana, mais on y retrouve encore la même manière de procéder et les mêmes idées, si ce n'est toujours les mêmes mots.

Nom	Traduction	Liste Dandouau
1. Sasapoana.	Fatigue inutile.	Avis, signifie, prédit un échec complet.
2 Lalantsina.	Chemin des défauts ou blâmes.	Emporte les défauts. En Imerina, c'est tsiny qu'on dirait et non tsina.

(1) Vokatra = conséquences, tout ce qui est résultat, et ici a aussi le sens de jeunesse, zatovo.

(2) Expression pour dire quelqu'un qui attend la fin ; dans de mauvaises intentions.

(3) Nia = Hanina, ce avec quoi on se nourrit.

(4) Bilady = autre mot pour dire terre.

(5) Alisay = femme.

(6) Haja = le respect.

(7) L'*A* manque devant le mot, suppression fréquente.

3. Lalanaretina.	Chemin des maladies, ensorcelé par la bouche.	Emporte les maladies.
4. Tonkimbavanimaosy.	D'un lâche.	Prédit la mort du consultant.
5. Lavondana.	Renversé par les bambous.	Rend faible, malingre. La poudre de bambou mêlée aux repas produit une irritation dangereuse des entrailles.
6. Lalakavelomana.	Chemin qui fait vivre, ceux qui ont des biens.	Rend heureux.
7. Andro.	Jour.	Emporte le mauvais temps, le malheur.
8. Tonkinolo.	Ensorcelé par quelqu'un.	Indique si le consultant a été ensorcelé.
9. Olomahery.	Homme puissant.	Sortilège tuant immédiatement.
10. Tondromasoandro.	Qui indique le soleil, où le soleil se lève.	Rend heureux.
11. Vary.	Riz.	Riz.
12. Mahogo.	Manioc.	Manioc.
13. Voamanga.	Patates.	Patates.
14. Katsaka.	Maïs.	Maïs.
15. Vava tsy ela.	Parole qui n'est pas vieille.	Vœux récents.
16. Kabary tsy tafaboaka.	Parole qui n'est pas sortie.	Secrets.
17. Vavaela.	Paroles anciennes.	Vœux anciens.
18. Vava amin' ny tanin-drazana.	Vœux faits à la terre des ancêtres.	Soit tombeaux.
19. Voromihendrina	Oiseaux qui guettent pour s'emparer de quelque chose.	Oiseaux qui volent.
20. Vaorikolona.	Ecume ou sortilège de.....	Aliments venant de chez le sorcier.
21. Vorikenjofo.	Sortilège de viande mauvaise.	Aliments venant de chez le voisin.
22. Ramenabe.	Maladie, sorte de crise d'hystérie.	Ame des Hova.
23. Tsivokatra.	Qui ne produit pas de fruit.	Stérilité.
24. Hifetramboa.	De *fetra*, déterminer; *amboa*, chien.	Morsure de chien.

25. Mambalahy tsy mandoa hifatra, azo tsy alefaka.	Proverbe. Le crocodile ne rendra plus ce qu'il aura mesuré de sa bouche. Ce que j'ai pris, je ne le rendrai plus.	Morsure de crocodile qui ne rend plus ce qu'il a pris.
26. Tromba.	Maladie, semblable au Menabe.	Ame des ancêtres.
27. Vintanantany.	Destin de la terre.	Fady spécial : ne pas manger de tubercules.
28. Vintananambo.	Destin de ce qui est en haut.	Fady spécial : ne pas manger de poissons pris à l'hameçon.
29. Zanabintanantany.	Destin de la terre, faible, par opposition au destin fort.	Heureuse naissance.
30. Zanabintananambo.	Destin de l'air (faible)	id.
31. Aomby.	Mot souvent employé pour désigner la capacité, la possibilité et même le bœuf.	Emporte l'âme des bœufs.
32. Biby.	Bête.	Emporte l'âme des serpents.

Il semble avec cette liste qu'on soit en face d'une tentative de moderniser le sikidy, ou tout au moins d'en faciliter la compréhension au profane. Celle de Dahle est toute autre et celle que nous donnons est sensiblement pareille, l'une et l'autre ont des ressemblances avec celle de M. Dandouau.

Liste Dahle (1886)

1. Biby ratsy = Kary. — Mauvais animal, chat sauvage.
2. Tsinahy. — Involontaire.
3. Kororosy. — Qui glisse, fait descendre, diminue au propre et au figuré.
4. Olon-dratsy. — Un personnage dangereux.
5. Alika. — Un chien.
6. Tsinin' ny velona. — Blâme des vivants.
7. Tsinin' ny maty. — Blâme des morts.
8. Rabe mandriaka. — Sang répandu.
9. Osy. -- Chèvre.
10. Ondry. — Mouton.
11. Akoho. — Poule ou poulet.
12. Vorombazaha. — Un oiseau, ou un oiseau frappé par un bois.
13 Tsy efa. — Qui ne peut rien faire, incapacité.

14. Manio efa. — Qui peut faire, capable.
15. Zatovo ou trano hafa. — Enfant d'une autre famille.
16. Marina au trano hafa. — Esclave d'une autre maison.

Liste prise en Imerina (Vonizongo)

Les numéros indiquent la correspondance avec la liste Dahle.

1. Saka 1. — Chat, vol, hypocrisie, dehors doucereux. Il faut se méfier.
2. Odovy tonga amin' ny vohitra 2. — Malheur venu du dehors. Il faut se méfier.
3. Kizo = ratsy miafara 3. — Malheur qu'on ne peut empêcher, fatal.
4. Maty tsy mifono lamba 4. — Mort sans avoir un lamba mena (linceuil), enterré comme un sorcier, un brigand ou un voleur.
5. Alika 5. — Au sens propre : chien ; au sens figuré : cynique, peut avoir un bon et un mauvais sens. Désigne le chrétien, le sikidy étant arabe, et plusieurs tribus considérant le chien comme fady.
6. Tantanim bahoaka 6. — Partagé, jugé par le peuple.
7. Afo, mahamaina 7. — Consumé, feu consumant, qui détruit.
8. Vola lasam-pahavalo 8. — Argent pris par les ennemis, formule moderne, l'autre n'ayant plus de raison d'être.
9. Pas de correspondance exacte ou approximative.
10. Ondry 9 = dia be tsy faingana. — Qui fait les choses avec lenteur tout en se pressant, mouton, un fady.
11. Akoho 10 = tsy afaka an-trano. — Poule, poulet, qui ne peut s'éloigner de la maison, fady.
12. Pas de correspondance.
13. Asombola 11 = lava fe. — Un sikidy asombola est nul, incapacité ; lava fe = mandositra, fuite.
14. Asoralahy 12 = lava fe. — Qui a la puissance, Andriana, personnage d'autorité.
15. Tsotsoraka amin' ny trano hafa 13. — Roseaux, rejetons qui ne sont pas à leur place dans une maison voisine.
16. Harena amin' ny trano hafa 14. — Formule moderne. Richesse d'autrui, Marina, l'esclave, était la richesse.

Omby 15 mamo efa. — Bœuf, puissance, capacité.
Firiariavana 16. — Qui va et vient, folâtre, prend aussi le nom de fahasivy, désigne probablement les feux follets.
Andriamanitra mby an-trano 17 = fifaliana latsak' an-trano. — Dieu dans la maison, joie dans la maison.
Ombiasy marary 18. — Un sorcier malade, ou ignorant.
Fahatelo mitondra fahavalo 19. — Parents éloignés amenant des ennuis, ou ennemis.
Aditsimay 20. — Un procès sans danger.

On peut remarquer dans ces listes de rangées des noms de figures, ce qui prouve que le temps a quelque peu mêlé les deux catégories. Il semble, du reste, que ce mélange existait déjà au temps de Flacourt (Voir sa liste).

Les figures. — Quant aux figures elles doivent compléter le sens de l'horoscope et leurs indications sont évidemment basées sur le vintana. Les Merina, tout en gardant le sens et la forme des figures, leur ont donné parfois d'autres noms, mais on peut retrouver presque entièrement la liste originelle :

1° Liste de Flacourt (Histoire de Madagascar, 1661)

1. Alohotsi = Acquisitio.
2. Adalou = Amissio.
3. Alihiza = Lœtitia.
4. Alichissa = Tristitia.
5. Alacossi = Caput Draconis.
6. Cariza = Cauda Draconis.
7. Alohomoré = Albus.
8. Alibiauou = Rubens.
9. Alakarabo = Puer.
10. Alicozaza ou Alimiza = Puella.
11. Adabara = Major fortuna.
12. Alaazadi = Minor fortuna.
13. Assomboulo = Populus.
14. Tareche = Via.
15. Alissima = Conjunctio.
16. Alokola = Carcer.

2° Liste Dahle 1886 (retrouvée semblable en 1908 dans le Vonizongo et l'Amoronkay)

1. Vanda miondrika *ou* Alohotsy.
2. Vanda mitsangana.
3. Alahizany.
4. Adikasajy.
5. Alakaosy.
6. Vontsira.
7. Alaimora.
8. Adibijady.
9. Kizo.
10. Alikisy (Le renversé).
11. Asorovavy.
12. Asorolahy.
13. Jama et aussi Asombola.
14. Taraiky.
15. Aditsimay.
16. Alokola.

3° Liste prise dans le Boina, 1907

Figures	*Vintana*
1. Alohotsy.	Tsy misy tany.
2. Adalo.	Tany Avaratra.
3. Alaizany.	Tany Atsinanana.
4. Betsivongo	Tany Atsimo.
5. Alakaosy.	Tsy misy tany.
6. Karija	Tany Avaratra.
7. Alahamora.	id.
8. Alibaïavy.	id. (blancheur).
9. Alakarabo.	Tany Andrefana.
10. Alikisy.	Tany Atsinanana.
11. Arorovavy.	Tany Andrefana.
12. Asorolahy.	Tany Atsimo.
13. Asombola.	id.
14. Taraiky.	id.
15. Aletsimay.	Tany Atsinanana.
16. Alokola.	Tany Andrefana.

4° Liste Dandouau (région d'Analalava)

Figures	*Sens attribué à la figure*
1. Alihotsy.	Lundi. Indique la formation de plaies.
2. Adalo.	Mercredi. Protège contre les ennemis.
3. Alahijana.	Samedi ou jeudi. Jour des mariages, fêtes, constructions.
4. Betsivongo.	Samedi. Guérit des enflures.
5. Alakaosy.	Lundi ou mardi.
6. Karija.	Samedi.
7. Alohomora.	Vendredi. Favorable aux larrons.
8. Alabiavo.	Samedi. Fait avoir vêtements et bijoux.
9. Alakarabo.	Jeudi. Ordonne la graine karabo, qui augmente les maux.
10. Alekisy.	Samedi. Favorable aux affaires d'amour.
11. Adabaray.	La forme sainte du sikidy.
12. Sorolahy.	Jeudi.
13. Asombola.	Dimanche.
14. Taraiky.	id.
15. Alatsimay.	Mercredi. Protège des ennemis.
16. Alicola.	Mercredi. Protège les vagabonds.

Vintana et sikidy. — On remarquera que la liste Dandouau, auquel le comique ne manque pas (Alokolo, prison, manoir, protège les vagabonds ; voir aussi Alakarabo, étrange homéopathie), donne aussi bien des indications ressortissant du vintana (noms des jours et des remèdes) que le sens à prêter aux figures. Les listes comparées offrent la plus grande ressemblance malgré

les déformations orthographiques provenant et des Malgaches dans leurs dialectes (suppressions de syllabes devant ou derrière la racine, transformation du *l* en *d* ou vice versa, etc.), et des Européens entendant mal et transcrivant une fausse prononciation, ou encore ayant des listes écrites par des gens plus ou moins ignorants. Elles ont toutes quelques noms de mois arabico-malgaches et même les listes de la côte sakalava offrent l'occasion de rechercher quels mois peuvent se cacher sous le vocable nouveau. Le fait même de trouver à côté des noms une indications de situation est d'un certain secours, bien que ces indications se trouvent peu concordantes dans les différentes listes.

La terre étant considérée comme carrée par les indigènes (il s'agit de ceux qui ont pratiqué primitivement le sikidy, bien que cette pensée soit encore très vivace, même chez des jeunes gens instruits). Ils mettent au nord, comme venant du nord, tout ce qui est excellent; dans un graphique, les mois fastes sont au nord. Tout ce qui est mauvais est rejeté au sud. Et l'est est plus favorable que l'ouest. Deux des figures indiquées sont considérées comme hors cadre (tsy manan-tany) probablement à cause du destin particulièrement fâcheux qu'elles représentent.

Un essai de reconstruction donne le tableau suivant, qui démontre à quel point la parenté du sikidy et du vintana est étroite :

1. Alohotsy *ou* vanda miondrika = Alohotsy, les Poissons. Destin de la légèreté, qui ne s'appartient pas à soi-même; est le douzième mois malgache.
2. Vanda mitsangana *ou* Adalo = Adalo, le Verseau. Destin des pleurs et de la terre ; onzième mois malgache.
3. Alaizany *ou* alizany, alihiza, alahizany = Alahamady, le Bélier. Le destin du roi, sacré, de la force. Alahizany veut dire barbu (en arabe) ; premier mois malgache.
4. Adikasajy *ou* alichisse, betsivongo = Adijady, le Chevreau. Destin de l'entêtement, des pleurs, des idées fixes; dixième mois malgache.
5. Alakaosy = Alakaosy, les Pléiades. Destin des disputes, procès, guerres ; neuvième mois malgache.
6. Karija, mot arabe qui signifie en dehors.
7. Alohomoré *ou* Alahomora. Alaimoro, mot arabe = Arb. rouge.
8. Alibiavou, Alibaiavy, Alabiavo et Abidijady = Arb. blancheur.
9. Alakarabo = Alakarabo, le Scorpion. Destin des travailleurs et des récoltes ; huitième mois malgache.
10. Alikisy, Alicozaza = Adimizana, les Balances. Donne la richesse à qui respecte les fady ; septième mois malgache.
11. Adabara, Adabaray, Asorovavy = Adabara, arb. œil de taureau ; Adaoro, le Taureau. Destin du feu ; deuxième mois malgache.

12. Alaazady, Asorolahy = Alahasaty, le Lion. Destin de l'orgueil, de la domination ; cinquième mois malgache.
13. Asombola *ou* Jama = Asombola, l'Epi. Destin de l'abondance ; sixième mois malgache.
14. Tareche et Taraiky = Asorotany, l'Ecrevisse. Destin de la solitude, de la mort ; quatrième mois malgache.
15. Alissima, Aditsimay = Adizaoza, les Gémeaux. Destin des degrés, du poids. Le mot arabe veut dire : la rencontre ; troisième mois malgache.
16. Alokola *ou* Alicola, vient de l'arabe Alikily, indiquant la 17e station de la lune, il se pourrait aussi qu'il y ait là une forme d'Alakaosy.

Sens courant des figures, d'après leur nom. - Il convient de comparer ce tableau avec le sens donné généralement aux figures (nous nous en tenons aux numéros du tableau n° 2).

1. *Vanda,* de *Vandana* et *Vanga* (tacheté) ; *Miondrika* (qui se baisse).— Représente le bétail, la richesse qui change de place facilement, mais ne se perd pas facilement.

2. *Vanda, mitsangana* (qui se lève).— Ce qui voyage s'en va, se perd.

3. *Alaina izany.*— Ce qu'on prend, résolution à prendre, mariage à faire, achats à faire, etc.

4. *Be tsy vongo.* — Qui vont sans force, sans pouvoir, qui rampent.
   Adi ka sajy ou sazy. — Lutte inégale, vaincu dans un procès.

5. *Alakaosy.* — Ce qu'on redoute par dessus tout.

6. *Vontsira* (furet). — Ennemis cachés, rusés.

7. *Alaina* (prendre) ; *mora* (facilement) — Grandes facilités prévues.

8. *Adibijady* ou *Alibaiavy*. — Les deux mots demeurent incompréhensibles aux mpisikidy consultés ; ils annoncent les kabary et les procès ; en réalité ce sont deux mots arabes qui signifient blancheur.

9. *Kizo* se complète généralement par *ratsy miafara* (malheur) — Certain destin qui s'oppose radicalement à celui d'alakarabo.

10. *Alikisy*, soit *ady* (guerre), *hisy* (il y aura). — Il y aura procès, dispute, etc. ; il est à noter qu'avec le procédé on obtient pour *Alicazaza*, *ady ko zaza*, un procès enfantin, une dispute pour rire.

11. (*Asoravavy* ou *Asorovavy*)

12. (*Asoralahy* ou *Asorolahy*)

Pour ces mots, les indigènes consultés s'accordent à dire qu'il s'agit là de gens difficultueux, hommes ou femmes (lahy ou vavy) qu'il faut avoir pour soi et non contre soi. — Si les trois premières syllabes sont *Asora*, il s'agit d'un mot arabe signifiant célébrité ; plusieurs indigènes voient là une adjonction et une intervention de voyelles et pour eux il s'agit simplement de *Saro*, vient de *Sarotra* (difficile).

13. *Jama* ou *Asombola* (soit réunion, paire, par deux) ont le même sens. Un sikidy entièrement jama ne vaut rien, tandis qu'une figure jama peut vouloir dire mariage, assemblée, récoltes, etc., ou toute chose qui peut aller par paire ou s'assembler.

14. *Taraiky* veut dire unité. Représente la fuite, la stérilité, la solitude ; le sikidy taraiky entièrement est sans valeur.

15. *Aditsimay, Aatsimay* = de *ady* (guerre), *tsy* (négation), *may* (brulé). Représente guerre, despote, sans gravité.

16. *Alokolo* et *Alokola.* — De deux mots : *Aloka* (ombre), *olona* (personne). L'ombre de quelqu'un. L'ombre joue un grand rôle dans le sikidy, étant donné que l'ombre piétinée ensorcelle celui à qui elle appartient.

Il est bien entendu que les explications ci-dessus ne sauraient remplacer une étymologie plus sûre et qu'on peut faire en suivant soit les articles de Dahle, ou mieux encore celui de M. Gabriel Ferrand dans le *Journal Asiatique*, novembre 1903. Il s'agissait seulement de fixer une manière toute fantaisiste, mais journellement employée par les mpisikidy, d'expliquer les termes qu'ils emploient.

Manière d'obtenir l'horoscope. — Etant au clair sur la manière de placer les rangées et de former les figures, ayant leurs diverses significations, nous pouvons songer à examiner la manière d'obtenir l'horoscope du sikidy. Il faut parler plutôt des diverses manières, qui, du reste, varient avec les mpisikidy et sont soumises à leur arbitraire.

Le première rangée qu'il faut faire après celle de Tale-Tany est celle d'Andriamanitra, car elle doit répondre à certaines exigences. Elle ne saurait contenir un nombre de graines impair sans rendre le sikidy inutile, folaka (dompté) ou andevo (esclave) ; huit figures seulement peuvent être placées dans cette rangée et sont appellées : sikidy manjaka, qui règnent. Le sikidy doit être recommencé jusqu'à ce que la figure Andriamanitra soit dans les conditions requises. Là est probablement la cause qui fait qu'on ne commence par aucune autre rangée, c'est une économie de temps. Le sikidy construit, il faut choisir la rangée qui représentera la question, ce qui est une sérieuse affaire Tale représente déjà celui qui pose la question et se trouve par cela même immobilisé. Il reste Harena, Fahatelo, Vohitra ; les rangées horizontales du premier carré servent aussi quelquefois.

J'ai un fils en voyage, je choisis naturellement la figure Harena ou Vokatra (l'enfant est une richesse ou un fruit), et je

regarde quelles figures sont semblables à celles qui se trouvent dans Harena. C'est d'abord Asoralahy, me voici inquiet, un puissant de ce monde retient mon fils : pourquoi ? Mais la figure est Alaimora, pris avec douceur, donc c'est pour une bonne raison, je respire. De plus, la rangée Lalambe me dit qu'il ne tardera pas à être en voyage de nouveau et je suis sans inquiétude quoique Saka (le chat), se trouve aussi sur son passage ; il arrivera avec quelques difficultés qui auront formé sa jeunesse, et suivent les fanala faditra et ainsi de suite.

Une affaire pressante m'appelle au loin, je choisis pour représenter la question Tany (Terre), la figure est Alikisy (procès, discussions), nous aurons de la peine à parvenir à régler notre compte. La même figure est dans Nia (nourriture), il est évident que ça durera longtemps et il faut que je prenne de la nourriture avec moi. Omby aussi est Alikisy, j'en tire naturellement la conclusion que je serai vainqueur, fort comme un bœuf et que le bœuf sera fady pour moi tout le temps que cette affaire sera en train, etc. D'autres exemples sont inutiles.

Des figures se réunissant, ou se combinant (c'est-à-dire les figures de deux rangées assemblées), elles se neutralisent ou se renforcent l'une et l'autre : Fahasivy et Ombiasy me laissent en paix parce que Fahasivy a moins de force que Ombiasy. Et les combinaisons peuvent se continuer, un certain rapport dans la pensée ou au contraire une complète dissemblance préside à ces sortes de réunions, qui montrent que comme pour le sikidy joria, les figures ont de l'influence les unes sur les autres, du moins que le mpisikidy leur en fait avoir pour les besoins de sa cause.

Le sikidy tokana, ou à une seule figure examinée, est employé comme une sorte de simplification. On suppose que seule une rangée sera interrogée Dans cette rangée viennent se mettre une des seize figures, huit seulement pour Andriamanitra, et chacune de ces figures répond d'une manière spéciale à la question posée et la rangée choisie influe naturellement pour sa part. Il est sans intérêt de dire que Aditsimay dans Harena, ce sera une heureuse fin qui se fera attendre, et que si c'est Alahizany, il faut se hâter pour n'être pas arrêté, ou que si c'est Taraiky dans Làlana, qu'il faut fuir au plus tôt, ou renoncer à son projet, ou Alokolo, qu'on est ensorcelé, etc. Le sikidy tokana peut donc dans chaque rangée avoir presque autant d'explications que de figures.

On obtient que le sikidy dise les jours par le même procédé indiqué dans le sikidy joria, mais les figures aident à déterminer leur vintana et il n'y a plus qu'à voir quel est le sens des figures. On pourra aussi avoir à faire à un jour blanc, rouge ou noir, et ce sont les choses blanches, rouges ou noires qui deviennent fady ou sont la cause de..... Les choses blanches désignent les vieillards ou les Hova ; les rouges, ce qui a la force, le sang, les Andriana ; les noires, les esclaves, le malheur, etc., il y a tou-

jours une large part laissée à l'imagination, et ici le sikidy se transforme en vintana.

Bien que dans le sikidy l'arbitraire joue un rôle important, il y a cependant une base fixe composée simplement d'une série d'exemples dont le mpisikidy tire sa méthode de travail ; ses conclusions lui sont fournies soit par le sikidy tout entier dont il fait la lecture, soit par une combinaison des figures auxquelles il donne une signification plus complète ou qu'il fait se neutraliser, soit enfin en prenant une seule rangée pour obtenir une explication par la figure qui s'y rencontrera. En somme, l'important pour lui est de présenter une réponse aussi solennelle qu'obscure, afin d'avoir à la commenter pour en tirer le plus d'honneur et le plus d'avantages possibles.

Ny fanalam-paditra ou sacrifice de substitution

Nous arrivons au point où le sikidy joue son véritable rôle, celui qui lui a donné sa force auprès de nombreuses générations. Par son mécanisme on connaît le passé, le présent, l'avenir, les causes et les résultats, c'est déjà considérable, mais bien plus il peut modifier les conséquences des événements, réparer les erreurs du vintana, ou celles du consultant lui-même, en indiquant avec quoi et quand doit être faite la cérémonie du fanalam-paditra.

Le faditra est la malédiction qui s'attache à un individu ayant violé les fady (nanota fady izy) soit le sachant et le voulant, soit par ignorance (tsy nahy, nom d'une rangée), ou que les circonstances ont entraîné sans qu'il y puisse rien. Les Zavatra de toutes catégories peuvent l'envoyer et elle peut être communiquée par ceux qui veulent se venger (en marchant sur l'ombre, en faisant fumer une préparation que l'individu visé respire, en offrant une nourriture où on a mis une drogue, etc.). Il faut enlever cette malédiction, d'où le fanalam-paditra (fanala, de ala, enlever) qui est un véritable sacrifice de substitution.

Le malade, ou celui qui est ensorcelé, ou ses parents, demandent au mpisikidy par quel moyen ils pourront voir le « faditra » s'éloigner, et c'est lui qui indique quels sacrifices il faut faire. Le sacrifice (si on n'en fait qu'un, on peut en faire plusieurs, c'est toujours plus sûr), constitué par des objets sans valeur apparente aucune, est souvent très difficile à faire, pour la seule raison qu'il est extrêmement compliqué. parfois de se procurer ce qu'il faut employer, car cela dépend du sikidy, du temps, de la saison, du lieu où il faut aller et même des exigences du mpisikidy. Ce qui tient lieu de « faditra » est chargé de toutes les erreurs, fautes, maladies. vengeances possibles et rejeté au loin On lui donne un nom qui est en rapport avec la cause de la maladie. Le fanala-faditra fait aussi partie du système du vintana, d'où il vient du reste, et est employé en même temps que le sorona, qui lui, au contraire, est un sacrifice de propiciation

et réprésente une certaine valeur (perles, bœufs, argent, or, etc.) mais ce n'est point ici le moment d'en parler.

Le mpisikidy indique, après avoir procédé de la même manière qu'il est dit plus haut, quels sont les faditra à employer. Son sikidy arrangé, il combine les rubriques, rangées ou figures, et donne ses avis.

1. *Tale.* — Représente le malade ou l'ensorcelé.
2. *Harena.* — Ne peut devenir faditra... c'est la richesse ! Est-ce qu'on rejette la richesse.
3. *Fahatelo.* — S'il est en cause, il faut aller chercher du fahatelonkazo, c'est un simple morceau de bois pris en un lieu déterminé par le mpisikidy, puis avec un couteau il enlève successivement trois brins (telo) et c'est le 3e fahatelo qui est le bon et servira de faditra.
4. *Vohitra.* — Ne peut devenir faditra, sauf s'il s'agit d'un village abandonné, qui a une ouverture à l'ouest, un chemin au nord qu'on appelle *làla maty* (chemin mort), un peu de terrain de ce lieu arrête la mort.
5. *Zatovo.* — N'est pas faditra, pourtant *raha tsangana ho fahavalo* (s'il se dresse en ennemi) on va prendre un morceau de bois à un jeune arbre, on l'entaille huit fois (valo) et le huitième morceau (fahavalo) est le faditra.
6. *Marina.* — Le faditra à employer est un morceau de bois à demi consumé, ayant été poussé sous le feu par un esclave ou un ancien esclave.
7. *Vehivavy.* — N'a pas de faditra.
8. *Fahavalo.* — Le faditra est celui indiqué pour Zatovo.
9. *Fahasivy.* — Il faut un morceau de bois provenant d'un arbre malade.
10. *Mpisikidy.* — C'est lui qui indique les faditra.
11. *Nia* — Ne peut pas devenir faditra.
12. *Andriamanitra.* — On l'invoque seulement.
13. *Asorotany.* — Il faut avoir un morceau de bois provenant d'un gros arbre devenu malade ou ayant séché.
14. *Mpanontany.* — Trouver une feuille de ravintsara (camphrier) ou une herbe indiquée par quelqu'un du fokonolona qui est interrogé à cet effet
15. *Lalambe.* — Une herbe foulée aux pieds, prise à X..., suivant le désir du mpisikidy. Le faditra peut être une course faite en zigzag, mais celui qui est condamné à cela doit le faire souvent, il ne peut marcher en droite ligne, il va par des chemins meloka, parce qu'il est meloka, de crainte de la fahamelohana (jeu de mots).
16. *Trano.* — Pas de faditra, pourtant aux naissances, pendant les mois fady (Adaoro), on fait une petite maison en bois ou en herbe, qu'on brûle.

Si six figures sont semblables à celles de Tale, le faditra sera une graine de vonenana (arbre), car il y a des nenina (regrets) dans cette indication de six (enina).

Si ce sont spécialement les jours qui sont en jeu, il y a des faditra pour chacun d'eux.

Lundi. — Un reste de tison poussé par un esclave, un morceau de lamba sampona (ayant servi dans un deuil), du charbon de terre (rare), une morelle, du sangasanganandevolahy (basilic à grandes feuilles).

Mardi. — De la terre venant de la demeure d'un Zavatra, de *Hilahoho* (qui voudra même les ongles).

Mercredi. — Un morceau de montant de porte, un brin de bois venant d'un pont qui ne peut plus servir, un peu d'eau dans laquelle on a mis rouir du chanvre, du lahimbohona (fleur de riz ayant coulé).

Jeudi. — Du volon-tary (poils de tambour usé) de l'amarante.

Vendredi. — De la coquille d'écrevisse, de l'étoffe rouge.

Samedi. — Du songosongo (euphorbiacée), de l'écorce de nato, un morceau de vieux manche de sagaie

Dimanche. — Un fruit non mûr, une poignée de terre d'un labour non fini.

S'il s'agit des figures du sikidy, on peut encore dresser une liste dont voici quelques exemples :

Alokola. — Une petite motte avec de l'herbe, de la terre pétrie par les bœufs, de l'ombalahy harongana, herbe dont on fait un remède contre la dysenterie, de la plume de corbeau, des détritus d'aliments.

Aditsimay. — De la plume de caille, une sahomborera (grenouille verte).

Taraiky. — Un morceau de lamba sampona (de deuil), une plume de poule rousse, quelque chose de mort (bois, os, plante).

Alohotsy ou *vanda miondrika*. — De la terre des demeures de Razana, ou Zavatra, une pierre ponce, ou de la lave ; allusion au fait que c'est quelque chose de rejeté.

Adalo ou vanda mitsangana. — Quelques gouttes d'eau du couvercle de la marmite, sève qui tombe de l'amiana (arbre à feuilles piquantes comme celle des orties)

Alahizany. — Le reste d'un pilon à riz, un morceau de terre d'une vieille muraille en démolition, du songosongo à fleur rouge.

Ces exemples sont suffisamment nombreux pour montrer qu'il s'agit de faire un sacrifice insignifiant en apparence, mais en rapport avec la maladie : l'objet jouant le rôle de faditra est mauvais, inutile, il faut le rejeter et pourtant il doit nécessiter un effort de recherche spécial. Quelques faditra montrent clairement qu'ils n'ont pas trouvé leur origine en Imerina, où cependant la liste a été formée. Il arrive que la ou les graines du sikidy servent de faditra, spécialement celles de la rubrique ou figure qui a révélé la cause de la maladie ou le malheur lui-même.

La cérémonie. — La cérémonie se déroule avec un certain apparat. Toute la famille est réunie autour du malade ou consultant, accroupi lui-même ou assis les jambes allongées et les mains ouvertes sur les genoux. Devant lui, si c'est dans la région de Mahabo-Boina, mais non en Imerina, ou brûle une sorte d'encens (emboka) dans une coupe de terre, qui de temps en temps est transportée autour de lui comme pour qu'il soit bien entouré par la fumée. Et le mpisikidy, tenant le faditra dans la main droite, tourne lentement autour du malade et avec son bras semble vouloir l'enlacer, puis il remue encore le faditra en tournant au-dessus de la tête du patient et s'en va vers la porte en disant à voix élevée une formule destinée à chasser à jamais la malédiction.

Invocation pour rejeter le faditra. — He ity faditra ity fa tsy nendrikendrehina, tsy novantovana fa nanontaniana sy nadinina taminao Andriamanitra, taminao Anakandriana, Anakara, Kalanoro, Borobosy, etc., taminao tsaramaso, taminao voampano, taminao voampano fa izany no solo mba Andriamanitra ka izao no nolazainao « Faditra, faditra e Andriamanitra, e Andriananahary. Indro Ranona fa marary sy farofy..... ka alampaditra, ifadirana ny ahidratsy, izay ratsy manjo azy, fadirana ny fahavalon-kazo izay fahavalo misompatra azy, alàna ny fahatelon-kazo izay fahatelo misompatra azy, alàna ny tany nandravana izay mila handrava ny aina, alàna ny tany mikororosy, fa izany no fanala ny ratsy izay tsy soa mahazo ny tenany.

Ny hifafa, no mifafa ny ratsy izay tsy soa mahazo ny tenany. Alàna amin' ny lamba sampona, sao izany no mahasampona na mahafarofy azy Alàna amin' ny volon' akoho fotsy, sao tsy mahafotsy ny mpanao fanafody. Alàna amin' ny tany fara vodivona izay faran' ny ratsy izay tsy soa. Alàna amin' ny fara-voan' akondro sy ny faravodi-tatatra. Alàna amin' ny fakofako fa izany no hitondra ny ratsy izay tsy soa. Alàna amin' izany faditra arivo izany. Be ka tsy tambo tononina, maro ka tsy tambo isaina, fa ho entin' izany miala sy ho ongahan' izany miesotra. Izany solo, mahasolo, izany takalo, mahatakalo. Tsy nalaim-paditra aza izy soa, koa indrindra miala faditra, fadin jato, faditra arivo. Izany no hahela fiainana azy sy tsy hahafolaka andatony azy. Izany no tsy hahafaty tanora azy, hahatratra antitra sy hahatsara fara azy.

Lasàna any Ikopa, any Farahantsana ity. Ho entin' izany miala, ho ongahan' izany miesotra izay ratsy mikasa hahazo azy.

D'autres formules sont employées, mais il est inutile de les multiplier, elles sont toutes les mêmes à peu de choses près (1),

---

(1) Voir cependant celle de M. Dandouau, très intéressante et qu'il faudrait avoir en malgache. On retrouve la liste d'oiseaux en Imerina.

Traduction de la formule. — « Le voici ce faditra !! On ne lui a pas donné une forme, il n'a pas été inventé, mais le sikidy a été interrogé, on te l'a demandé à toi Andriamanitra, à toi le créateur, à vous les médiateurs,

celle que nous avons ici, réunit sur un seul faditra toute la puissance de tous les autres. Une fois dite, le mpisikidy s'adresse au consultant. *Afaka ve* ? (Es-tu délivré ?) Ce à quoi les gens qui accompagnent le malade répondent « Oui ». *Mariry ve*, dit encore le mpisikidy (il ne reste ni plumes, ni poils ?), non, il ne reste rien (ni plumes, ni poil). Ce qui était la malédiction, le malheur, la souffrance, est parti, disent-ils avec conviction, et ils crachent à terre tous ensemble.

Un des parents, désigné spécialement, prend le faditra et va le porter sous une grosse pierre qu'il doit serrer fortement des deux mains, ou presser légèrement du pouce et de l'index. La malédiction va à la pierre, ou telles autres choses désignées. Pendant ce temps, dans la case on a balayé le malade avec une touffe d'herbe en lui faisant force recommandations. On a retourné son lamba et chacun a fait cette même opération pour empêcher la malédiction de se reposer encore une fois ou de changer seulement d'individu. Puis, le malade prêt à partir, le mpisikidy lui souffle dessus, et jusqu'à ce qu'il soit à la porte, une fine poussière de cendres blanches. En retournant chez lui, l'exorcisé doit avoir soin de ne pas regarder en arrière sous peine

---

Anakandriana, Anakara, etc. A vous haricots, à vous graines de fano ou graines de famelona, c'est vous qui êtes les substituts de Dieu. Et voici tu as dit : Faditra, Faditra, O Dieu ! O créateur ! (1) Voici, X... est malade, chargé de malédictions, et c'est pour lui qu'est fait le fanalam-paditra. On subtitue à lui-même ces mauvaises herbes et on ôte sa malédiction avec ce huitième du bois, qui représente l'ennemi qui l'a ensorcelé, on l'ôte avec la troisième partie du bois qu'on a coupé au cas où ce serait les parents éloignés qui l'ensorcellent, on l'ôte avec un peu de cette terre de démolition qui représente celui qui a voulu détruire sa vie, on l'ôte avec ce morceau de terre pris sur un terrain en pente, car c'est sur la pente que doit glisser le mal, ce qui le fait souffrir.

C'est le balai (le faditra) qui balaie la malédiction et la douleur qui sont son partage. On les a ôtées avec le lamba de deuil déchiré, de peur que ce soit un fady de deuil qui l'ait rendu malade. On les a ôtées avec une plume de poule blanche, de peur que celui qui donne le remède ne sache pas blanchir le malade. On les ôte avec un peu de la terre de l'éperon de la colline et ce sera la fin de tout le malheur. On les a ôtées avec les balayures, c'est ça qui emportera le malheur et il sera emporté par les derniers fruits de bananiers et de la terre du fond du sillon fait en dernier. On les a ôtées avec cent et même mille faditra, si nombreux qu'on ne peut tous les dire, ni les compter, et c'est cela qui les a emportées qui les a détachées par gros morceaux afin qu'elles soient ôtées ! Le voilà le remplaçant, qui remplace vraiment, le voilà l'échange qui est un échange complet. Si le faditra n'avait été fait, peut-être cela n'aurait rien fait, et aurait-il guéri, à combien plus forte raison, maintenant que la malédiction est enlevée par cent faditra et même par mille. Cela le fera vivre longtemps, et l'empêchera d'être atteint par ce qui fait mourir jeune. C'est cela qui lui fera avoir une longue vie, oui, il ne mourra pas jeune, il deviendra vieux, il aura une bonne descendance.

Que le faditra donc soit emporté dans l'Ikopa, qu'il aille jusqu'à Farahantsana (2) (le dernier des abîmes) et qu'avec lui s'en aillent toutes les malédictions, tout ce qui pourrait lui être danger.

---

(1) On ne voit plus à qui la formule est adressée au sikidy, aux médiateurs, à Andriamanitra ? A tous probablement.

(2) Farahantsana est une des chutes les plus importantes de l'Ikopa, près Ambohimanoa. A 7 heures à l'ouest de Tananarive.

de voir le faditra qui s'est substitué à lui et le fait rentrer dans la vie normale perdre toute sa valeur.

Le fanalam-paditra se fait de préférence le matin et en des lieux très divers qui dépendent de la cause qui lui est donnée, il nécessite plusieurs entrevues avec le mpisikidy, qui du reste peut à son gré les multiplier ou les diminuer en faisant dire en une seule fois à son sikidy, ou en une série de consultations, la réponse attendue.

Ny fitokavam-panafody (Les remèdes et leur consécration)

La thérapeutique du sikidy n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant dans tout le système. On a pu le voir déjà, le fanalam-paditra peut passer pour un remède et il l'est probablement en plus d'un cas, c'est une simple question de suggestion mais il n'est qu'une des manières du sikidy dont toute la pharmacopée est fort diverse, comme nous aurons l'occasion de le constater.

C'est aux plantes, feuilles et racines, quelquefois à un morceau des branches d'un arbre ou arbuste, que généralement le mpisikidy demande son fanafody, cela ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'aller chercher les choses les plus extraordinaires et d'en tirer un merveilleux parti On le voit désirer aussi plus de connaissances ; il questionne, il étudie à sa façon et ne manque pas quelquefois d'une certaine ouverture d'esprit Pour agir sur le patient, il a recours à de petites ruses dont on s'étonne de voir le succès. Tous les remèdes deviennent des *famonon' ody* (qui tuent le charme) et toute la bimbeloterie, perles de verre, petits papiers, choses quelconques à manger, à boire ou à brûler deviennent des *ody fitia* (charmes d'amour ou de bonheur), *odim-barotra* (charmes pour réussir dans le commerce), *odin-tambavy* (charmes contre les maladies infantiles), etc. Tout ce qui doit détruire une influence mauvaise ou jugée telle devient un *fandrava-sarotra* (qui détruit ce qui est gênant, difficile). Bien des racines, feuilles, morceaux de bois ne sauraient être identifiés sur les noms qu'on leur donne, pour la simple raison que ce nom a été forgé d'après les idées qu'on se fait de sa valeur, ou le mot qui est employé a été détourné de son sens primitif ; il en est quelques-uns cependant dont on peut retrouver l'origine.

Quand un mpisikidy doit indiquer quelque remède, il arrange son sikidy et tout en préparant les figures, il a soin de faire de nombreuses questions, il montre un intérêt particulier et une grande sympathie au malade, qu'il impressionne le plus favorablement possible, tout en parlant il met des petits tas de sable entre les figures, en souvenir de l'origine du sikidy sans doute, et il donne son avis.

Si les figures Andriamanitra, Nia, Fahasivy, Lalana se rencontrent avec celle de Tale, il n'y a rien à faire qu'à prier les ancêtres, les Zavatra et Andriamanitra lui-même, le cas est **sans espérance.**

Une protection sûre quand Tale a la même figure que Hariana, c'est une perle mise à la cheville ou au poignet. Les perles, du reste, jouent un rôle important, ainsi que les brindilles de bois divers, l'essentiel est qu'elles soient choisies par les mpisikidy.

Ceux qui sont considérés comme ayant une razana ou sont malades du bilo, ramanenjana, tromba, menabe, kananoro ou kalanoro, etc., doivent porter au cou un *tsiresy*, ou petite perle jaune, ou bien une petite boule de cuivre. Si on a peur d'avoir été ensorcelé, ou si on a des raisons de croire qu'on pourra l'être, il faut posséder un *famono*, petit pois d'argent, ou une petite hachette, ou un bâtonnet du même métal. Ceux qui sont poursuivis par les Zavatra feront bien de se mettre à l'oreille une petite coquille, ou de se l'appliquer sur le front (l'endroit le plus favorable pour le plus sûr effet n'est pas le même dans les régions diverses). On l'appelle l'*akora* (coquille) ou *sofi-mahare* (oreille qui entend) ; on entend alors les esprits passer. C'est un ody excellent aussi pour les *maivan-doha* (étourdis).

Le *tsileodoza*, sorte de cornaline rouge, protège de tous les malheurs et communique une force spéciale aux ody auxquels il est associé. Les petites perles blanches, mises en rang avec des morceaux de bois *ad hoc* pour les séparer, guérissent tous les rhumes sans autre intervention. Le *sila-kazo*, petit morceau de bois, fait le plus grand bien à celui qui le porte et permet même de faire du mal. Le *dabohany* est un petit chiffon qui contient une perle, des feuilles et des papiers, d'infinies quantités, et permet d'obtenir tout ce qu'on désire. Le *mohara* est une corne qui protège contre les éléments naturels : l'eau, le vent, la grêle, la foudre ; remplie de feuilles, enduite de miel et de graisse, elle est un objet précieux. Nous avons vu chez les Tsimihety et les Sakalaves (1) ces sortes de préservatifs payés depuis quelques sous jusqu'à plusieurs piastres. Payait-on l'ody lui-même, il en est de très travaillés, ou le mpisikidy qui s'en dessaisissait après avoir répété quelque obscure formule, appelée en Imerina *fitokavana*. Il serait difficile de le dire.

Vous avez une discussion de famille et vous voulez vous en sortir sans trop de difficultés, le mpisikidy a votre affaire. Il faut qu'avec patience il fasse et refasse le sikidy jusqu'à ce qu'il ait trouvé *sept* figures Aditsimay dans les rangées propices. Les graines de ces figures il vous les fera manger et sûrement tout finira pour le mieux. Le procédé est le même pour obtenir plusieurs autres ody, parfois il faut ajouter de l'eau, du jus de certains fruits, mais ce qu'il faudrait savoir, c'est pourquoi il faut justement *sept* figures, *cinq* ou *neuf* espèces de feuilles, ou *onze* sikidy pareils et se suivant, et là le mpisikidy ne peut fournir aucune explication. Il faut se contenter d'enregistrer ses formules. Il en a pour toutes les occasions, et à l'entendre les énumérer on voit bien qu'il les considère, en dehors du sikidy

(1) Nous en avons vu aussi chez les Merina.

qui n'apparaît que comme un moyen de frapper l'esprit du consultant, à moins que si bien auto-suggestionné lui-même il puisse lire, en vérité, les sortes d'ordonnances qu'il fait.

Remèdes. — Pour des coliques (mandalo), broyer des feuilles de *tokambahitra* (1), les mettre dans l'eau, boire sans autre préparation.

Pour des crises nerveuses, broyer des feuilles de *raisaonjo* (2) et de *fanazava* (3), mettre à macérer dans l'eau, boire le liquide obtenu.

Pour maux de tête et courbatures générales, prendre des feuilles de *sandronosy* (4), *ambaravatry* (5), *goavy* (6), *ravintsara* (7) et *kininy* (8), broyer le tout, mettre dans une marmite d'eau, faire diminuer au tiers sur le feu; se boit par grande quantité.

Fitokavana. — Chaque remède a son fitokavana, ou formule magique, qui le rend agissant. Parfois cette formule est accompagnée de gestes désordonnés, et si c'est nécessaire le mpisikidy mange ou boit une partie du charme préparé ; souvent il tient ce qui devient l'ody, ou fanafody, au-dessus d'un feu de feuilles prises dans la forêt qui, dégagant une fumée épaisse, lui communique une force spéciale. Quant à la formule qui est dite, il semble qu'elle est une prière à l'ody lui-même, d'autres fois une simple salutation, elle est généralement courte et débitée avec une grande volubilité et souvent repétée.

I. « Masina hianao Tokambohitra, marary Ra.... (ici les circonstances de celui pour qui a été fait le sikidy et qui prendra le remède) ka avalana ny aretina mankarary azy izao ary dia ho sitranina ary ny aina ho avelomy, na aiza na aiza ny aretina naharary azy dia esorinao ».
II. Masina hianao Rasaonjo sy fanazava hangatahin' amin' Andriamanitra hianao, marary amin' ny ozatra izao olona izao, marary amin' ny nofo izao olona izao, ndrao nomosavin' olona, ndrao nosomparan' ny sasany ka hianao no angatahina hanasitrana izao aretina izao, na amin' ny ozatra na amin' ny taolana na amin' ny nofo. Tsy hanaovany heriny na ditra, eny angatahina mafy mba afaka izao manjon' ny olona izao.
III. Masina hianao ody havandra, ody kotroka, ody helatra, ndrao halatsaka olona, ndrao manao tandrifin' drahona, famonjy ny izao varatra izao etc , et on repète en ajoutant des variantes.
IV. Masina ilay mahery, masina Ratiavary, Ratsisompatra ary tsy azo ihinanina, fandrao rahona hianao, atao ody masina hianao, fa ody havandra hianao, famono ny fahavalo hianao, ody izao dovin-danitra hianao.

---

(1) Arbre. — (2) Arbuste. — (3) Arbre. — (4) Arbuste. — (5) Ambrevade. — (6) Goyavier. — (7) Camphrier. — (8) Eucalyptus.

Ce n'est du reste pas toujours très simple, même en payant, de bien obtenir du mpisikidy ce qu'on lui demande, soit que le sikidy soit récalcitrant, soit que l'opérateur lui-même ait des vues personnelles.

Pour devenir riche. — A celui qui veut devenir riche, voici la corvée imposée, c'est toujours le sikidy qui est censé parler : Le consultant devra : 1° aller au centre de la place du marché et y prendre un peu de terre ; 2° courir à une chute désignée et en rapporter une quantité d'eau donnée ; 3° retourner chez lui, prendre un peu de bois ou de terre à la porte, ou à ce qui sert de porte devant son trou à bœufs ; 4° et quand il sera de nouveau en présence du mpisikidy, le tout sera mis à bouillir, l'eau servira à un lavage général du patient, il devra en boire un peu. Après le fitokavana, il n'en peut douter, il sera riche.

Andriamanitra (ici il est nommé premier, tandis que généralement il est nommé à la fin), Tany aman-danitra, Ambohimanga sy Antananarivo, Ambohidrabiby sy Amboatany, Alasora sy Ampandrampoly ary Ampandradava (1) ny sampy masina manamasina ny manjaka Rakelimalaza, Ramahavaly, Rabehaza, Rafantaka, Manjakatsiroa, Ratsisimba, Ratsimahavaly (2), dia sampy masina, manamasina ny manjaka, mankanesa aty daholo hanome hariana an-dRa.... fenoy omby fahany, dia matavy be, ny vola amin-karena, dia maro fara maro dimby, etc., etc.

Après cela, il aura certainement le plus d'héritages, le mpisikidy ajoute : « Tu seras riche, je te donne tout cela ; maintenant souviens-toi des vœux faits » (le mpisikidy se réserve l'avenir). « Rehefa mahazo, manava vava izay omena ahy ».

Fady. — S'il réclame son dû et pose des jalons pour l'avenir, il sait aussi se mettre à couvert et cela au moyen des fady, chaque cas peut donner lieu à de nombreuses recommandations et il y a toujours des chances pour qu'au cas d'insuccès, il y ait occasion d'accuser le malade, le consultant, de négligence. C'est à lui seul qu'il doit s'en prendre si le sikidy ne s'est pas réalisé, si le remède n'a pas eu d'effet, si... Prenons un cas fréquent : une femme va consulter l'empirique, elle a perdu plusieurs enfants, elle a peur pour celui qu'elle porte ; accompagnée d'une amie elle expose ses craintes. Les graines viennent de dire beaucoup de choses, on a fait un fanafody merveilleux, puis viennent les recommandations. Il ne faudra pas mettre du gingembre dans sa poche ou en porter, de peur que l'enfant ait des doigts supplémentaires, et s'il faut absolument en toucher, il faut se servir du dos de la main pour le lancer de manière qu'il puisse retomber dans le creux de la main. Il ne faudra pas s'appuyer de dos, pas s'as-

---

(1) Noms de villes et villages de l'Imerina.
(2) Noms des principales idoles existant encore en nombreux exemplaires en Imerina.

seoir sùr un mortier à riz, ça ferait augmenter de volume le corps de l'enfant ; ne pas porter des crevettes, l'enfant aurait des cheveux rouges ; ne pas s'asseoir sur le pas de porte, l'accouchement en deviendrait difficile. Il ne faut pas manger d'œuf, descendre dans un silo, passer dans une rizière travaillée en sillons, la grossesse n'arriverait pas à terme. Il ne faut pas manger des framboises, du veau, des œufs, de l'anguille, puis se passer la main sur le ventre, l'enfant serait taché. Il ne faut pas croiser les jambes, le cordon ombilical serait embrouillé, etc.

Palette de rappel. — Et ces fady sont très nombreux pour tous les cas, au point que ceux qui veulent les suivre en ont une vie très difficile et pleine de tourments. Le mpisikidy, qui voit beaucoup de monde et qui parle beaucoup, a besoin d'un point de repère, il se sert pour cela d'un morceau de bois qui ressemble à celui dont se servent parfois les boulangers en Europe pour compter les pains, il en donne une moitié au patient consultant et garde l'autre, ou encore il se sert d'une palette (1) de quelques centimètres de long, et de un ou un centimètre et demi de large, sur laquelle il met des signes destinés à lui rappeler ses précédentes déclarations. On trouve à Manjakamiadana une palette de ce genre, mais très grande, qui fut la propriété de Rasoherina. On en peut voir de petites suspendues aux colliers d'ody portés comme protections.

Remèdes. — C'est une longue liste de remèdes et fady qui pourrait être fournie ; à titre de curiosité, consignons ici quelques formules employées couramment et qui offrent l'occasion de mieux connaître ceux au milieu desquels nous vivons :

Au cas où on a été ensorcelé, prendre du *sangasangan' andevolahy* (2), le piler dans le mortier, le mettre dans une quantité d'eau suffisante, laisser macérer, puis arroser la maison et en donner à boire au malade. On peut se servir dans la même occasion du *mandravasarotra* (3), on écrase alors la racine et le jus est donné au malade, qui a comme fady spécial de ne pas manger de volaille ou de mouton. Le *sakatavilotra* (4), le *ramanjavona*, le *tsimativonoina* (5), toutes plantes vivaces, plantes rampantes, servent à faire des infusions ou des macérations.

Les gardiens de bœufs ont besoin d'un ody spécial : *ody tandroka* ou ody contre les cornes. On prend un morceau de *tsilaitra* qu'on laisse infuser dans un peu d'eau où dont on racle une partie pour en avoir une poudre fine, puis celui qui veut l'ody se laisse faire une petite entaille soit à la poitrine, soit au

---

(1) *Sila-baho*. — Sert aussi d'ody à celui qui la porte et doit lui rappeler les instructions et fady reçus.
(2) Basilic à grandes feuilles.
(3) Arbre.
(4) *Vernonia pectoralis* (Baker).
(5) Ces mêmes plantes sont mises au coin (firarazana) au moment de l'inauguration d'une maison.

bras et un peu d'eau ou de poudre de *tsilaitra* est mise dans la blessure, dès lors il n'a rien à craindre. Le *tsilaitra* (qui ne peut être vaincu) est un petit arbuste à bois jaune extrêmement dur.

Les Zavatra ayant effrayé quelqu'un au point de le paralyser ou lui donner des maux d'entrailles, on lui donne une tisane faite de feuilles de maïs, de cheveux venant du peigne, de poil de chèvre, ou de porc, ou de sanglier, ou bien on prend les mêmes ingrédients pour les brûler, le malade respire la fumée, naturellement avec un *fitokavana*, comme pour les autres « Fuyez, fuyez, vous les Vazimba, vous les Zavatra, fuyez, etc. ».

Les préparations amères faites avec du *ramangoka*, du *parakinalika* (1), le *felambarika* (2) servent pour les maladies intérieures, blennorragies, etc. Dans les même cas, il est ordonné de manger de la graisse rôtie jusqu'au dégoût complet.

Ceux qui veulent se préserver de la foudre recevront des feuilles de sensitive qui doivent avoir été cueillies par une sorcière, et les feuilles de *ramanoroarivo* (petit arbuste), après qu'elles ont trempé dans l'eau, servent à préserver la maison : on arrose les murs, le seuil, le toit et même la cour.

Les piqûres sont guéries par un cataplasme de feuilles broyées de *tranomanara* (3) (arbuste ?)

Le bétail malade peut être traité par le *mahalonify* (4) dont le suc est donné comme purgatif ; on se sert aussi de joncs brûlés qu'on mélange avec de la suie et de l'eau.

Le *tambavy*, il s'agit là de toutes les maladies de la première enfance, sont traitées aussi étrangement que possible par des perles, des infusions de bois divers, tels que le *sakataviloira*, dont l'enfant doit boire l'infusion de mois en mois et en quantité s'il est malade. Le *sangasanganandevolahy* et la sensitive sont aussi administrés. Les feuilles et racines d'*aferon-tany* (5) servent dans les cas d'affection des bronches, les feuilles de *tsatsalaitra* (6), broyées et mêlées à du sel, sont données sous forme de pilules. On parle même de crapeaud cuit dont le bouillon est bon dans le *tambin-zaza*. L'enfant ne doit pas être baigné, on ne doit pas enlever les croûtes de la tête, etc.

Les feuilles d'*aviavy* (7) en infusion, de la banane verte mélangée avec du sucre non raffiné et mêlé avec des feuilles ou racines de *voasarinikalavola* (8) et mêlés à de l'eau servent contre la toux.

Les feuilles de *voandelaka* (lilas du Japon ou de Perse)

---

(1) Arbuste. *Dionychia Bejeri* (Naud).
(2) Arbrisseau qui croît dans les fossés, près des villages.
(3) Il s'agit *peut-être* de plantes prises sur les tombeaux où il y a des tranomanara.
(4) Arbuste : *Schesmatoclada psychotrivides* (Baker).
(5) *Mollugo nudicaulis*, petite plante amère.
(6) Ou *Tsamtsambaitra*, herbe : *Helichrysum*.
(7) Figuier.
(8) Arbrisseau : *Crotalaria spinosa*.

broyées, mélangés à du *kelihomandra* (1), de l'*ambiaty* (2), du *kelivoloina* (3) forment des cataplasmes efficaces contre les plaies, arrêtent les hémorragies.

Le *songosongo* (4) est ordonné contre la constipation. On broie les branches et on les met à macérer dans l'eau, après un ou deux jours on peut boire le liquide ; mais pris en trop grande quantité il est dangereux.

Les vermifuges sont nombreux : le *taimborotsiloza* (5), le *tanantanana* (6), toutes les plantes réputées amères.

Pour avoir une sûre réussite dans les affaires, il faut avoir obtenu du mpisikidy des feuilles de *fanjonjonana*, *fanazalahy*, arbrisseaux dont les feuilles sont triturées, réduites en miettes et répandues sur les marchandises ; elles facilitent la vente.

Les feuilles de *nonoka*, mises dans de l'eau et bouillies, donnent une décoction excellente pour les nourrices. Ce remède, comme beaucoup d'autres du reste, représente une sorte de remède homéopathique ; le *nonoka* (espèce de figuier) produisant une abondante sève blanche ayant les apparences du lait.

Un remède curieux et qui est tombé dans le domaine public bien qu'employé et ordonné par les mpisikidy est l'*eau rouge*, ou *ranomena*, qu'on prépare de la manière suivante : on prend de 10 à 20 kilos d'os de bœuf, bien lavés et séchés, puis on les met dans une marmite munie d'un bambou qui passe dans un récipient plein d'eau froide et hermétiquement fermée avec de l'argile (c'est donc un alambic primitif), puis on chauffe la marmite à grand feu pendant une journée, il s'ensuit une vapeur qui, condensée et recueillie, donne l'*eau rouge*. Cette drogue se vend de 2 fr. 50 à 10 francs la dose qui ne dépasse guère le demi-litre. Elle a une saveur âcre et forte et ne doit se prendre que par cuillerée ou demi-cuillerée. Nous avons voulu nous informer des cas où on en faisait usage et nous avons obtenu comme réponse : « Les Malgaches se servent de l'eau rouge dans toutes les occasions où les Européens se servent d'alcool ». On s'en sert surtout dans les cas de malaises subits, ou de faiblesse, de tranchées, etc. On prétend que la dite ranomena n'est guère connue que depuis cinquante ans. C'est un individu du clan des Manisotra, habitants d'Alasora, qui l'aurait découverte ou peut-être aurait reçu la recette d'un Européen.

Poursuivre ici cette nomenclature serait sans intérêt pour le

---

(1) Arbuste : *Vernonia appendiculata*.
(2) Herbe.
(3) *Euphorbia splendida*.
(4) Arbrisseau : *Chenopodirim ambrosivides*, les feuilles sentent mauvais.
(5) Ricin.
(6) On appelle aussi de ce nom une préparation qui sert à favoriser la pêche à la ligne et ceux qui vont à la chasse.

lecteur (1), si tant est qu'il ait bien voulu la suivre jusqu'ici. Telle qu'elle est, dans sa très grande briéveté, elle explique pourquoi le mpisikidy a tenu à greffer sur son art premier une branche spéciale : la médecine. Par elle, il a pu donner une forme sensible à ses avis, tout en augmentant le côté mystérieux de ses pratiques. Par lui, elle n'a pas été une des connaissances du cerveau humain, mais une révélation. Le mpisikidy a mis souvent à profit pour ses intérêts la superstition de ceux qui s'adressaient à lui. Souvent il a fait du mal, parfois du bien. Au demeurant, il agissait, il agit encore la plupart du temps au hasard, et si l'observation lui a fait connaître quelques simples et leurs propriétés, il a bien plus compté sur son habileté, l'ignorance d'autrui, l'imprévu, le hasard des combinaisons de son sikidy. Souvent il s'est étonné lui-même des résultats obtenus, de la complicité des événements, de la réalisation de ses prophéties. Il en a pris une certaine confiance dans son art. Mais il regarde l'étranger d'un œil soupçonneux et peu sympatique, il prévoit le jour où il n'aura plus aucune influence et cherche à le retarder.

APPENDICE

Il existe, en dehors des sikidy indiqués, d'autres formes quelque peu dégénérées. Celles-ci ne sont regardées par les mpisikidy que comme de parfaits enfantiflages. Elles n'en sont pas moins des sikidy. Elles en portent le nom et les pratiques qu'elles demandent, depuis l'invocation jusqu'aux vœux, procèdent des mêmes mobiles et des mêmes sentiments.

I. — Sikidim-bato ou sikidy par la pierre

a) Se voit un peu partout en Imerina et ailleurs.

Au milieu d'une *tsangam-bato,* pierre dressée, ou d'un rocher, se trouve une petite dépression naturelle ou faite de main d'homme de 0 m. 04 à 0 m. 05 de profondeur et autant de diamètre, elle doit pouvoir contenir un petit caillou. Quand on consulte cette pierre ou rocher, on s'éloigne, après une invocation, de quatre ou cinq pas, et on jette dans le trou un des petits cailloux qui sont au pied du rocher. Si le caillou demeure

---

(1) Nous n'avons pas cru utile de charger ce travail en ajoutant nombre d'autres remèdes, les pratiques pour limiter une épidémie, faire tomber la pluie, provoquer le sommeil, faire des haschishs ou excitants. Tout en demeurant dans le rayon d'action du mpisikidy, nous serions sorti du cadre que nous avons voulu donner à ce travail, surtout nous avons craint de fatiguer le lecteur par de longs détails fastidieux.

dans le trou, le désir formulé sera accompli, et après l'accomplissement, on immolera un poulet, un mouton, ou on oindra le rocher d'une épaisse couche de saindoux.

b) Vu à Ambohijatovo-Amoronkay :

Une grande *tsangam-bato* avec *teza* (bois brûlé dont il n'est resté que le cœur) servant de poteau pour sacrifice et couverte d'une épaisse couche de graisse, résultat de l'accomplissement de nombreux vœux ; elle est entourée d'un petit mur de mottes de terre arrangées en demi-cercle. Celui qui veut tenter la chance lance un petit caillou contre la pierre : si le dit caillou demeure attaché à la couche de graisse, c'est d'un heureux présage. Suivent les vœux qui seront accomplis en leur temps.

c) Vu à Ambohitrandriamanitra-Amoronkay :

Deux rochers de 9 à 10 mètres de long et 2 m. 50 à 2 m. 80 de hauteur totale sont superposés. Celui du bas, à 0 m. 70 de hauteur, offre un très léger avancement incliné, tandis que celui de dessus, en retrait à sa base, présente un renflement un peu plus haut qui le rejette en avant. Ce rocher là est couvert sur sa face sud-est d'une épaisse couche de graisse. Il s'agit pour celui qui consulte le sikidy de marcher sur l'étroit avancement du premier rocher, cela sans s'aider de ses mains, en se tenant debout et sans toucher le rocher supérieur. L'opération nécessite une certaine adresse et de la souplesse, un homme d'une taille élevée réussit mieux à franchir le pas difficile qu'un individu de moyenne grandeur.

On voit, sur la terre piétinée, la trace des nombreuses chutes qui presque toujours ont lieu au même endroit. Réussit-on dans la prouesse, c'est preuve de bonheur. Les Zavatra, Vazimba, Razenizeny et autres sont favorables, on fait des vœux et on fait même des offrandes d'argent, spécialement des petites pièces d'argent de 0 fr. 20.

d) Vu à l'ouest d'Imerikanjaka-Amoronkay :

Une grande pierre de 0 m. 50 à 0 m. 60 de haut. Celui qui la consulte s'éloigne, après invocations et vœux, à environ 8 ou 10 mètres, puis il ferme les yeux en avançant le bras droit, désignant la pierre de l'index ; si après avoir marché vers la pierre, il s'arrête à temps ou va assez loin et dans la bonne direction pour que l'index tendu soit juste à la hauteur de la pierre, c'est un heureux présage ; au cas contraire, il devra renoncer à ses projets.

II. — Sikidin' ahitra et sikidy amin' ahitra kifafa (sikidy par l'herbe ou par le balai)

a) Un individu va chez le mpisikidy ou le fait venir. Ce dernier prend une touffe d'herbe, de celle qui servent de balai dans les cases malgaches, il fait une courte invocation en caressant plusieurs fois du revers des doigts l'extrémité du balai, puis il prend une poignée des brins qui forment la touffe et les

compte deux par deux. Si le dernier brin reste seul, c'est un mauvais présage, deux brins au contraire sont envisagés comme heureux.

b) On procède de la même manière et avec les mêmes invocations, vœux, pratiques, en prenant une tige de *harefo* (jonc chevelu).

c) On emploie souvent en cas de hâte une simple poignée de *bozaka* (herbe grossière).

III. — Sikidin-dRamaitsoakanjo (1)

Vu dans l'Amoronkay : On pourrait appeler le sikidy *Ramaitsoakanjo* un sikidy de famille, car pour le faire on se passe du mpisikidy. Il exige le concours de deux personnes. Celles-ci, assises en face l'une de l'autre, tiennent au bout du bras droit un bâton dans la position verticale, les mains superposées à environ 0 m. 20 du bas (le bâton entier mesure de 0 m. 80 à 1 mètre environ). Ce dernier, d'abord immobile, prend nécessairement, au bout de quelques instants, un mouvement que l'indigène croit spontané. Si c'est un léger balancement ou si l'extrémité du bâton décrit un cercle ou encore combine ces deux mouvements, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le malade, de renoncer au voyage, etc., tout sera pour le mieux. Si, au contraire, le bâton se renverse à droite ou à gauche, jusqu'à prendre la position horizontale, c'est la preuve de malheurs certains.

L'arbre qui fournit le bâton est le *Andriamanahy* (celui qui inquiète), nom symbolique. Quant au bâton lui-même, il est creusé dans le haut jusqu'à une profondeur de 0 m. 10 environ. La partie ainsi creusée contient en petites quantités des morceaux de trois espèces d'arbres nommés dans une invocation qui précède le sikidy, du *ramy* (ou encens malgache provenant de l'arbre du même nom) et du miel. Il s'agit donc au fond d'une des nombreuses idoles domestiques ou ody. Pour obtenir d'elle ce qu'on désire, le mieux est de la consulter auprès d'une source ou d'un petit étang et on lui parle en ces termes :

Mandranesa hianao Ramaitsoakanjo mandranesa hianao Ramasinambonivato (2) mandranesa hianao Andriambololonkazo (3) anontaniana hianareo ka manao ahoana, etc..... (ici on détaille les circonstances, les désirs et on donne les noms des personnes et lieux, etc.).

Puis le bâton est élevé aussi haut que le permet la longueur des bras et la position assise. Le mouvement attendu ne tarde pas à se produire. Il peut être causé par la fatigue, la tension d'esprit des consultants, ou par des efforts pour tenir le bâton

---

(1) Celui dont l'habit est vert.
(2) Celui qui est saint au haut des pierres.
(3) Noble et jeune feuille d'arbre, mais cela pourrait vouloir dire aussi : noble au teint olivâtre, et ce serait alors les ancêtres.

bien vertical qui se contrarient involontairement. On peut penser que le propriétaire de l'idole n'est pas lui-même d'une grande sincérité ou encore que les opérateurs, agissant *à leur insu*, comme dans diverses manifestations du spiritisme, font balancer, tourner ou renverser le bâton, suivant les préoccupations de ceux qui le tiennent, dès lors il donne la réponse qu'on désire obtenir de lui.

IV. — Sikidin-drora

Pour mémoire : jeu des enfants qui, ayant perdu un objet ou voulant vérifier quelque chose, se crachent dans la main, laissent tomber l'index sur leur salive et cherchent ce qu'ils veulent dans la direction où elle aura jailli.

LE SIKIDY

1. L'influence actuelle.
2. Difficultés de la documentation.
3. Littérature du sujet.
4. Origine du sikidy d'après les indigènes.
6. Différence entre mpamintana et mpisikidy.
7. Causes de l'autorité du mpisikidy.
8. Les mpisikidy entre eux, leur salaire.
9. Lieu des consultations, graines, costume.
10. Le sikidy : explication, régulateur du vintana.
11. Objet des consultations. Ordre des pratiques.
12-13-14. Formules de bénédictions ou réveil du sikidy.
16. Les mots « Foha » et « Foa ».
17. Divinités, esprits divinisés.
19. Arrangement et rubriques du sikidy Joria.
21. Interrogation et identification des figures.
22. Les figures Joria et leur horoscope.
24. Le sikidy et la recherche des jours.
25. Le sikidy Alakarabo (en note).
26. Le sikidy Alanana.
28. Rangées du sikidy Alalana.
29-32. Listes comparatives des rangées du sikidy.
32. Les figures du sikidy Alanana
33. Vintana et sikidy.
36. Sens courant des figures d'après le nom.
37. Manière d'obtenir l'horoscope.
41. Le sacrifice de substitution ou fanalam-paditra.
44. La cérémonie du fanalam-paditra.
45. Formule de rejet pour le faditra.
47. Fady, suite du fanalam-paditra.
48. Thérapeutique du sikidy, combinaisons, formules, ody simples.
52. Fitokavana ou consécration, bénédiction.
53. Pour devenir riche.
54. Fady, sauvegarde du mpisikidy.
55. Palette de rappel.
56. Liste de remèdes des mpisikidy.

Appendice

a) Sikidy par la pierre. I. — Tsangambato simple.
II. — Tsangambato et Teza.
b) III. — Les rochers d'Ambohitrandriamanitra.
IV. — Le sikidy les yeux fermés.
Sikidy par l'herbe. I. — Sikidy amin' ny kifafa.
c) II. — Sikidy avec l'harefo ou jonc chevelu.
III. — Sikidy avec l'herbe (bozaka).
c-d) Le sikidin-dRamaitsoakanjo.
Le sikidin-drora (pour mémoire).

MŒURS ET COUTUMES

(RÉGION D'ANALALAVA)

La naissance

Chez nul peuple au monde on ne trouve, à un aussi haut degré que chez les Malgaches, le désir forcené d'avoir de la progéniture. Nulle part, non plus, la naissance d'un enfant n'est le signal de plus grandes réjouissances.

Dès qu'une femme se sent enceinte, elle se scumet à une quantité de *fady* (1) plus ou moins bizarres. Très souvent elle s'abstient de manger des bananes, des piments, des *brèdes mafana* (légume brûlant : *Spilanthes acmella* Rich., ou « Cresson du Para »). Elle ne boit pas du lait afin que rien ne retarde la « montée » du sien. Elle ne boit pas de *ranon-ampango* (2), car la couleur plus ou moins brunâtre de cette boisson pourrait plus tard se retrouver dans son lait. Elle a envie d'aliments ordinaires ou extravagants, son mari et son entourage s'efforcent de satisfaire ses envies par tous les moyens possibles.

Certains vêtements ou certaines formes de vêtements sont *fady*. Quelques femmes ne boutonnent pas le col de leur *boritanana* (sorte de corsage très ajusté), ne le ferment point avec une coulisse, ne l'ajustent pas de crainte que leur enfant ne soit étranglé ou que sa poitrine ne soit comprimée. Elles ne portent point de *jipo* (jupe, jupon) serré à la taille de peur qu'il n'ait mal au ventre. Elles abandonnent le *simbo* (sorte de grand sac en toile ou en rafia tissé, haut de 1 m. 50, ayant deux brasses de tour).

Lorsque la femme est sur le point d'accoucher, sa famille prévient une sage-femme, matrone de village, qu'une certaine pratique heureuse a désigné au choix de ses voisines. C'est la *mpampivelona* (celle qui fait vivre) ou l'*ampanavànona*. Elle reçoit, avant tout travail, une somme variant entre 0 fr. 20 et 0 fr. 60 (*grosou rouy* : deux gros sous, ou *simonobory sy grosou* : cinquante centimes plus deux sous), c'est le *fehin-tànana* (ce

---

(1) *Fady*. — Chose prohibée, interdite, de mauvais augure.

(2) *Ranon-ampango*. — Lorsqu'on fait cuire le riz, il reste, adhérant aux parois de la marmite, une sorte de croûte formée de grains à demi-carbonisés : c'est l'*ampango*. Les Malgaches mettent de l'eau dans la marmite et la font chauffer, sans la laisser bouillir. Au contact de la croûte l'eau prend une teinte brunâtre et un goût particulier qui n'est pas désagréable. C'est là le *ranon-ampango* ou eau d'ampango, boisson très saine, d'un usage général, excellent spécifique contre la diarrhée et la dysenterie.

qui attache les mains). En l'acceptant, elle s'engage à donner ses soins à la malade, elle « se lie les mains » et ne peut plus se dérober.

Elle examine l'état de la future mère, palpe, ausculte, et ordonne de préparer la pièce où aura lieu la délivrance. Une chambre de la case est immédiatement calfeutrée. Les parois presque à claire-voie en *ketikety* ou en *maivanaty* (pétioles de rafia, de cocotier ou de ravenala fendus en long et disposés verticalement) sont tendues d'étoffes bien drapées de façon à arrêter le moindre courant d'air. Le lit sur lequel l'enfant viendra au monde n'est jamais le *kibany* sakalava (1), sorte de treillis en corde de fibres de coco tordues, ou de feuilles de *satrana* (*Hyphaena coriacea*: latanier), tressées, monté sur un cadre en bois brut et supporté par quatre pieds. C'est un simple matelas de rafia posé par terre ou sur des nattes. Des pièces d'étoffe l'entourent, le plaçant dans un réduit en manière d'alcôve, fermé encore, en haut, par une natte ou lamba. Un grand feu sera allumé dans cette alcôve, la transformant en étuve. La jeune mère devra s'y confiner, avec son enfant, pendant les huit jours qui suivront la délivrance.

Si la venue de l'enfant tarde trop, la sage-femme la facilite par de légers massages Si d'habitude la femme accouche difficilement, la *mpampivelona* lui donne l'*ody fankamora* (le remède qui facilite) composé d'une macération dans l'eau froide de feuilles de *moramena*, de bois de *fagnivana*, petits arbrisseaux qui croissent au bord des rizières. On asperge le corps de la femme avec cette eau et l'on procède ensuite à des massages

Toutes les parentes et amies, même les jeunes filles et les fillettes, assistent à l'accouchement Elles ne cessent, par leurs chants, d'encourager la malade. Les hommes ne sont jamais là, le père lui-même n'est pas présent. Contrairement à l'usage hova, la jeune mère peut se plaindre et crier pendant l'opération, et elle ne s'en fait pas faute.

Dès que l'enfant est né, le cordon ombilical est coupé avec un morceau de bambou taillé en forme de couteau, que l'on nomme *antsy-lombo* (couteau émoussé).

Il est ensuite attaché avec un brin de rafia, mais toujours un peu long.

Chez les Tsimihety, dès que l'enfant est né, on attache un demi-fruit de *tangena* ou *tanghin* (*Tanghinia venenifera*) (2) au

---

(1) *Lit.* — Ce lit est, à mon avis, d'importation indienne. Les cordes, toutefois, en sont assez rapprochées, entrelacées à angle droit, tandis que dans les lits indiens, elles sont assez espacées et s'entrecroisent obliquement par groupes de quatre ou cinq Ce dernier modèle est très fréquent à Zanzibar, à Mombassa et à Majunga.

(2) *Tanghin.* — Fruit d'un arbrisseau de la famille des Apocynées, dont l'amande contient un alcaloïde qui est un poison violent.

L'ordalie par le tanghin était autrefois très fréquente chez les Hova et sous le règne de Ranavalona Ire 100.000 personnes, dit-on, en furent les victimes. Pour l'administrer on étendait de la pulpe d'amande rapée sur trois

poignet de la jeune mère. Cela empêchera l'enfant de trop pleurer et d'avoir peur.

Chez les Sakalava et les Tsimihety, le placenta est enterré sitôt après l'accouchement. Si l'enfant est un garçon, le placenta est enterré dans un trou creusé au nord du poteau nord de la case où s'est produite la naissance. Si c'est une fille, le trou est creusé au sud du poteau sud. Certains Sakalava enterrent le placenta des garçons dans le coin nord-est, le coin d'honneur, celui des dieux et des ancêtres. Celui des filles est enterré au coin nord-ouest. Dans aucun cas il ne faut l'enterrer la « tête » en bas.

Chez les Tsimihety cette opération doit être faite par une personne étrangère à la famille, à l'exclusion de tout parent ou allié. Chez les Sakalava, au contraire, c'est le père lui-même qui y procède. Lorsqu'il transporte le placenta jusqu'au trou où il va l'enterrer, il ne doit point tourner la tête ni regarder à droite ou à gauche, sinon son enfant loucherait. Le trou a environ 0 m. 70 de profondeur. Il est comblé de terre et fermé ensuite par une grosse pierre plate. Si la pierre était trop légère, l'enfant deviendrait idiot.

Dès que le cordon ombilical est coupé, la sage-femme fait apporter dans la case l'*ody fankabe* ou remède qui fait devenir grand et fort. Il se compose d'herbes dont la connaissance se transmet chez les matrones de génération en génération. On les pile et on les met à macérer dans l'eau avec un peu de miel. Matin et soir, pendant huit jours, on en lave le corps de l'enfant. Pour la préparation de ce remède la sage-femme reçoit une somme de 5 francs, payable au bout du huitième jour, lors de la première sortie de la mère et de l'enfant. Cette somme n'est pas payée si l'enfant meurt avant le huitième jour.

Dès que l'enfant est bien lavé, la sage-femme prend un peu de sel sur le bout de son doigt et elle le passe sur les gencives afin de purifier la bouche qui n'a pas encore reçu de nourriture. De plus, elle s'assure ainsi que l'enfant n'est pas venu au monde avec des dents toutes formées, ce qui serait une chose *loza*, c'est-à dire anormale, un phénomène extraordinaire, présage des plus grands malheurs pour les parents. Dans ce cas le petit être est impitoyablement abandonné dans un coin de brousse et personne ne le recueille.

Il convient ensuite de modeler la tête de l'enfant L'esthétique malgache exige que le derrière de la tête soit absolument plat et bien vertical. Notre tête arrondie et bosselée par derrière parait aux Sakalava chose extravagante

---

morceaux de peau prélevés sur le dos d'une poule. L'accusé les avalait. Ses parents faisaient ensuite tous leurs efforts pour les lui faire vomir. S'il les rendait tous les trois intacts, il était déclaré innocent. S'il n'en rendait qu'un ou deux ou si l'un d'eux était déchiré, il était déclaré coupable et immédiatement assommé avec un pilon à riz. Son corps devenait la proie des chiens et des corbeaux et sa famille ne devait point porter son deuil.

Ils nous nomment à cause de cela *magagoloha* (de *gago*, bosse derrière la tête, *magagoloha* ou *matekon-doha*, qui a la tête très grosse par derrière, comme les Mozambiques).

Pour que le crâne prenne et conserve cette forme plate si prisée, ou prépare un petit bonnet, sans nom spécial, dont le fond est garni par une plaque polie et bien plane de *fomby* ou pétiole de raphia, découpée dans la moelle tendre et peu fibreuse de la base. Cette plaque est capitonnée avec un petit matelas de fibres de *pamba* ou *kapok* (1). Ce matelas dépasse la tête des deux côtés et forme deux manières d'oreillettes destinées à la maintenir immobile. Le bonnet est fixé par deux brides qui se croisent sur le front. Il est porté pendant trois semaines ou un mois, temps suffisant pour que les os du crâne prennent assez de consistance et conservent la forme consacrée qu'on a voulu leur donner.

L'enfant est ensuite enveloppé dans un morceau d'étoffe ayant déjà servi et que l'on lave sérieusement pour la circonstance. Ce morceau de vieux lamba, débris de la garde-robe paternelle ou maternelle, constitue tout le trousseau et toute la layette du jeune Sakalava et du jeune Tsimihety.

Sitôt que l'accouchement est terminé que la mère et l'enfant sont installés auprès du grand feu traditionnel, les assistantes félicitent et embrassent la jeune mère. Puis on attache au poteau central de la case ou *andribe* qui constitue la place d'honneur, un *verivery* ou navette à tisser le rafia, un *vatsitsi* ou *vatritra* (2), battant de métier sur lequel on a tracé avec de la terre blanche six lignes transversales, et de petites corbeilles ou *sobika* à moitié tressées. Ces objets, apanage des femmes, empêchent les mauvais esprits de s'approcher de la jeune mère. Tous les soins sont donnés à celle-ci par une femme spéciale qui fait aussi sa cuisine : c'est ordinairement sa mère, une de ses sœurs ou une des autres femmes de son mari (les Malgaches étant volontiers polygames).

Cet usage de rester pendant huit jours dans une atmosphère d'étuve n'est pas absolument général. Dans la famille ou caste des *Ranginala* (nord d'Analalava), immédiatement après l'accouchement, la jeune mère et les assistantes vont se baigner soit à la rivière soit à la mer. Il n'y a pas d'exemple que ces bains froids aient fait du mal à la jeune mère. Ils arrêtent immédiatement

---

(1) *Kapok*. — Fibres de l'*Eriodendron anfractuosum* D. C., sorte de ouate soyeuse entourant les graines. Les indigènes en font des matelas et des coussins. On en vend couramment en Europe sous le nom de plume ou duvet de Java. Ces fibres sont extrêmement souples et ne se tassent point comme le coton et la laine. Elles sont à peu près imperméables à l'eau, grâce à leur structure cellulaire spéciale, et sont d'une grande flottabilité, de là leur emploi de plus en plus fréquent dans la fabrication d'engins et vêtements de sauvetage. L'arbre qui les fournit est souvent appelé *fromager*.

(2) Morceau de bois très dur et poli (ébène ou palissandre) taillé en forme de lame de couteau qui sert à serrer l'un contre l'autre les fils de trame des tissus en rafia ou *rabanes*.

l'hémorragie. La mère continue, les jours suivants, à prendre des bains froids tous les matins.

La case dans laquelle l'accouchement s'est produit doit être purifiée, ainsi que les assistantes. Pour cela on prend un peu de cendre que l'on met dans un petit chiffon et on en fait un nouet. On l'accroche au-dessus du foyer. Les yeux de toutes celles qui étaient présentes au moment de l'accouchement et qui ont vu l'enfant naître doivent s'y fixer pendant quelques instants. Ils sont ainsi purifiés. Pour compléter la purification on prépare le *ravim-boangy* ou remède de feuilles de citronnier. On fait bouillir dans une marmite pleine d'eau des feuilles fraîches de citronnier sauvage à petits fruits. La mère et les assistantes se lavent la figure et les yeux avec cette eau lorsqu'elle est encore tiède. Ce lavage se repète huit jours après, lors de la première sortie de la mère et de l'enfant, et les femmes s'adressent mutuellement le souhait suivant : « Que nos yeux soient assez perçants pour voir un *tsingaotraotra* (pou de volaille) sur les volailles qui sont de l'autre côté de la mer ! »

Puis la mère se met au poignet et aux chevilles une espèce de bracelet formé de fibres de rafia tordues et non tressées. On prend pour chaque bracelet les fibres données par deux folioles environ. Les fibres doivent être tordues sur la jambe gauche. On fait aussi, de la même façon, un collier se portant mêlé avec les chaines d'argent qui parent toutes les femmes sakalava et tsimihety. Colliers et bracelets indiquent tout simplement que la jeune femme vient d'avoir un enfant. Ils se portent jusqu'à ce qu'ils se rompent naturellement, et ne sont pas remplacés.

Pendant que s'accomplissent toutes ces formalités, le père est allé dans le village convoquer le ban et l'arrière-ban de ses parents, amis et voisins, afin qu'ils se réjouissent avec lui. La fête organisée est la même, qu'il s'agisse de célébrer la naissance d'un garçon ou celle d'une fille. Si l'état de fortune des heureux parents le permet, on tue un ou plusieurs bœufs. Sinon, on tue des poules, des canards, des oies, que l'on mange en commun. L'assistance chante, hurle, boit du rhum indigène ou *toaka*, de l'absinthe de traite, de l'eau-de-vie anisée, de la *betsabetsa*, liqueur que l'on obtient en faisant fermenter du jus de canne à sucre ou du miel étendu d'eau. Autrefois, on tirait force coups de fusil, on dansait en brandissant sagaies et boucliers. Aujourd'hui, on se contente de frapper à tour de bras sur de vieux bidons à pétrole, sur des caisses à farine vides et sur des tambours primitifs faits d'une peau brute et mal épilée tendue sur un tronc d'arbre évidé. L'harmonie n'a rien gagné au change, mais le bruit est loin d'avoir perdu en intensité.

Le Sakalava et le Tsimihety, très superstitieux, ont des jours néfastes et des jours fastes. Les jours néfastes ou jours *fady* varient suivant les familles, le mot famille étant entendu dans son sens le plus général : tous les individus nés d'un ancêtre commun, ancêtre dont le nom et le souvenir se sont conservés.

Ces jours sont tantôt le mardi, tantôt le jeudi, quelquefois, mais plus rarement, le lundi (famille des Zafimainty ou Maromainty des environs de Mandritsara). Les enfants nés un jour *fady* ont tous un mauvais destin. Ceux qui « naissent sur le ventre », ceux qui « naissent sur le côté », ceux qui, en un mot, ne se présentent pas à leur naissance d'une façon normale, ont également un mauvais destin. Aussi, immédiatement après la naissance, les assistants, tous proches parents ou intimes, demandent-ils à la sage-femme les conséquences futures de l'accouchement. « Que pensez-vous, disent-ils, de cette expédition ? (Kabarinareo avy manafika ?) » La mise au monde d'un enfant est assimilée à une expédition soit profitable, soit désastreuse : profitable si l'enfant est né normalement et s'il est plein de vie ; désastreuse s'il est né d'une façon anormale, s'il est né un jour fady, ou si sa naissance coûte la vie à sa mère (1).

La sage-femme répond : « Nous qui sommes allés à la bataille, déclarons que l'enfant est bien né, né suivant l'usage, pas sur le ventre (tsy mankohoka, prononciation provinciale défectueuse de tsy manohoka), pas sur le côté (tsy mandrirana). Les intimes et parents, ici présents, sont témoins du fait, et tout est bien terminé ».

Si l'enfant est né un jour fady, il n'est pas gardé par ses parents. Autrefois il était impitoyablement mis à mort. Aujourd'hui et depuis de longues années, cette coutume barbare a complètement disparu. Les enfants sont emportés par le père ou tout autre membre de la famille dans un endroit très éloigné désigné par le sorcier ou *mpisikidy*, quelquefois à deux ou trois heures de marche du village où ils sont nés. Leur destin serait fatal à leurs parents et pourrait les faire mourir. On les abandonne dans un endroit assez fréquenté. Il est de règle que le premier passant qui les aperçoit les recueille et les adopte. Le *fady* dont ils étaient frappés ne peut atteindre ceux qui les ont recueillis.

Les enfants nés avec des dents sont exposés dans des endroits très écartés. Personne ne les recueille, on les laisse mourir. Les enfants jumeaux sont *fady*. Les parents n'en gardent qu'un, habituellement le premier né. Ils abandonnent l'autre.

On a apporté aujourd'hui quelques tempéraments à cette règle autrefois absolue de l'abandon des enfants nés un jour *fady*. Les jours néfastes varient suivant les familles. Deux individus de la même famille ne peuvent en général se marier entre eux, car les Sakalava et les Tsimihety sont foncièrement exogames. Il en résulte que si le jour de la naissance est néfaste pour le père, il ne l'est généralement pas pour la mère et réciproquement : les deux époux ne confondant jamais leurs *fady*

---

(1) Les expéditions guerrières d'autrefois avaient pour but le vol des bœufs, le rapt des femmes et des enfants.

particuliers (1). Dans ces conditions, si un enfant naît un jour néfaste pour l'un des parents, celui pour lequel le jour est *fady* l'abandonne à l'autre et refuse absolument de s'en occuper. Si le jour est *fady* pour le père, la mère confie l'enfant à un des membres de sa famille qui l'adopte. Si le jour est néfaste pour la famille de la mère, le père prend l'enfant et le confie à une femme de ses parentes qui l'élève comme le sien propre Si cette femme n'a pas de lait, elle absorbe un *fanafody* ou remède qui lui en fait avoir très vite.

Très souvent c'est la grand'mère qui devient la nourrice de l'enfant abandonné, à moins qu'elle ne soit trop âgée ; dans ce cas, c'est l'une des tantes. Elle absorbe avec son riz force bouillon fait avec des *brèdes mafana*, en sakalava *anamalaho* (cresson du Para ; *Spilanthes acmella* Rich.), des feuilles de *saonjo mamy*, (gouet comestible ou *Colocasia antiquorum* Schoh) et des *tsivakiny* (petites crevettes de mer séchées au soleil ; *Palemons* : *P. Mayohensis ; P. palvas ; P. Madagascariensis*). Ce bouillon provoque une secrétion lactée très abondante. Du reste, il est partie obligatoire de l'alimentation des jeunes mères (2).

Détail curieux : il ne serait pas nécessaire que la femme ait déjà eu un enfant pour que la secrétion lactée se produise. Les plantes qui entrent dans la composition des divers *fanafody* ont, paraît-il, la propriété de faire avoir spontanément du lait aux femmes qui en font usage. Voici un procédé qui est très efficace (?) et que l'on m'a assuré être usité dans la région de Manáritsara :

On pile des racines de gros bambou (valiha) avec l'eau qui se trouve dans les entre-nœuds des jeunes pousses de ces mêmes bambous. On fait bouillir le tout. La femme boit la décoction ainsi obtenue et la secrétion lactée se produit très rapidement. On m'a affirmé aussi qu'une décoction de *hasina* (*Dracæna augustifolia* et *Dr. xyphophylla* de Baker) produisait le même résultat (?) (3).

Huit jours après la naissance, la mère et l'enfant font leur première sortie. La mère se purifie à nouveau avec le *ravimboangy*. Elle fait peigner et tresser ses cheveux. Elle se pare de tous ses bracelets, chaînes et colliers en argent. Elle revêt des habits neufs achetés par son mari pour la circonstance. Elle sort de la case en tenant son enfant dans ses bras. Un cortège se forme qui fait le tour extérieur de la case. Un des frères de la

---

(1) Quant aux enfants ils adoptent : les garçons les fady du père, les filles les fady de la mère.

(2) Les Hova consomment sous le nom de *patsa* des crevettes d'eau douce également séchées au soleil (Palémons d'eau douce). Dès qu'une femme a un enfant, ses voisines et ses amies lui rendent visite et lui apportent chacune une somme de 0 fr. 20 appelé *vola amidy patsa* (argent pour acheter des crevettes).

(3) Sous toutes réserves, mais le témoignage des indigènes est unanime et des noms m'ont été cités.

mère marche en avant tenant à la main une sagaie. Cette sagaie est aujourd'hui remplacée par un bâton. Il marche lentement, en cadence, frappant le sol de son bâton en comptant de un jusqu'à sept. Puis il continue à marcher en prononçant des incantations par lesquelles il appelle tous les bons destins sur la tête de l'enfant et en éloigne les maladies et les mauvais destins : « Six chances, six vies pour cet enfant, dit-il, sept fois maudites soient les maladies qui sont dans le corps de cet enfant. Prions les dieux et les ancêtres ! ».

On termine le tour de la case, puis la mère dépose son enfant à l'intérieur. Elle va piler un peu de riz en signe de reprise de ses occupations ordinaires. La fête se continue, comme toute fête malgache, par une grande absorption d'alcools divers et par un grand repas. Les pauvres mettent à sac leur basse-cour, les riches tuent un ou plusieurs bœufs.

Lorsqu'une femme a un enfant pour la première fois, son mari doit lui offrir une petite somme d'argent (0 fr. 50 ou *somonobory*) le jour où elle l'assied sur ses genoux pour la première fois. Cette somme se nomme le *tamby pofoana* ou salaire du giron

Première coupe des cheveux ou « manala maramaran' zaza » ou « manala maromanana-zaza »

Lorsque l'enfant a quelques mois on procède à la première coupe de ses cheveux ou *manala maramaran' zaza* (1). C'est là une opération importante, et dans les cérémonies qui la précèdent et l'accompagnent, il ne serait peut-être pas difficile de retrouver un souvenir de la vie de brigandage, de rapines et de vols d'enfants que les Sakalava et les Tsimihety menaient autrefois.

Elle donne lieu à une grande fête familiale où sont convoqués parents paternels et parents maternels. Elle est célébrée surtout avec éclat lorsqu'il s'agit d'une fille et elle a pour celles-ci, dit-on, autant d'importance que la circoncision pour les garçons.

Les parents paternels accourent les premiers et s'installent dans le village, dans la case du père de l'enfant si possible. Les parents maternels n'y ont pas accès. Ils s'installent dans les environs et construisent une sorte de campement provisoire ou *toby* dans lequel ils demeureront jusqu'au jour fixé pour la cérémonie.

Celle-ci débute par un simulacre d'attaque du village. Les parents maternels, hommes et femmes, essaient, par la ruse ou par la force, de s'emparer de l'enfant. Les parents paternels font bonne garde pour les en empêcher. Ils veillent toute la nuit et passent leur temps à chanter, danser, boire, et.. . le reste. L'en-

---

(1) C'est là une mauvaise prononciation de *manala maromanan' zaza* : enlèvement de ce qui est commun à beaucoup d'enfants, le mot *maromanana* signifiant qui est commun à beaucoup, et, au figuré, les cheveux, les poils, les plumes.

fant n'est pas tenu par sa mère. car elle pourrait favoriser les desseins de sa famille. Il est placé sous la garde d'une des tantes ou de la grand'mère paternelle, plus soucieuse des intérêts de leur clan.

L'attaque a lieu généralement de grand matin. Les parents partent de leur campement, se dissimulent, rampent dans les hautes herbes, les plantations de manioc, derrière les haies ou les touffes isolées de bananiers, se dirigeant vers la case où est l'enfant. Lorsqu'ils en sont tout près ils poussent tous ensemble des hurlements effroyables et font avec leurs tambours et leurs caisses en fer-blanc vides un assourdissant tapage. Autrefois, ils brandissaient leurs sagaies et déchargeaient en l'air leurs fusils bourrés de poudre de traite. Mais aujourd'hui, à leur grand regret, tous les fusils ont été confisqués et le port de la sagaie est interdit. La poudre ne parle plus et les sagaies sont remplacées par d'illusoires bâtons.

Si l'un d'eux vient à s'emparer de l'enfant, il l'emporte protégé dans sa fuite par tous ceux de son clan. Les parents paternels tâchent de le ravoir. S'ils ne peuvent, par force ou par ruse, le reprendre au ravisseur, le père doit payer à ces derniers une certaine somme d'argent et des bœufs ; bœufs qui sont immédiatement abattus et mangés, argent qui est immédiatement converti en alcool.

La fête continue par un grand repas pris en commun, dont les frais sont supportés par les parents paternels et maternels. Après le repas tout le monde se rassemble. La grand'mère de l'enfant, grand'mère paternelle de préférence, ou, à défaut, la plus vieille des femmes de la famille, coupe les cheveux de l'enfant avec des ciseaux neufs ou un couteau bien aiguisé. Ces cheveux sont ensuite enterrés dans un terrain humide : *tany maninintsinintsy*, ou terre froide, ou jetés dans une rivière à courant rapide. On agit ainsi de crainte qu'un sorcier, s'emparant des cheveux, ne les fasse entrer dans la composition d'un maléfice qui serait funeste à l'enfant.

En général on laisse toujours sur le crâne ou sur le milieu du front une petite mèche de cheveux qui n'est jamais coupée. Cette mèche, conservée, fait grandir les enfants et les protège contre tous les maux. Certains Sakalava ne la portent pourtant pas. On la laisse toujours chez les enfants nés avant terme.

Cette cérémonie du *manala maramanan' zaza* se déroulait d'une façon un peu différente dans le Sambirano (Grande-Terre, en face Nosy-Be) et, avant l'occupation française, elle avait souvent un dénouement sanglant. Voici comment on y procédait :

Le jour faste par excellence était le lundi. C'est ce jour-là que l'on choisissait toujours. Les parents achetaient à l'avance un morceau d'étoffe violemment bariolé de jaune, rouge, vert, bleu, etc. L'assemblage le plus disparate des couleurs les plus vives, les tons les plus heurtés étaient prisés par dessus tout. On

en faisait une sorte de drapeau qu'une des tantes paternelles de l'enfant devait porter pendant presque toute la durée de la cérémonie.

On prépare ensuite le *sabàka,* espèce de bonnet d'une forme spéciale, que doit porter l'oncle maternel chargé de couper les cheveux de l'enfant ; ce bonnet est rond et peu rigide. Il se compose de quatre bandes circulaires d'étoffe de couleurs différentes. La bande qui entoure le fond est rouge ainsi que le fond lui-même. La deuxième est blanche avec un grand croissant en étoffe rouge cousu dessus. La troisième est bleu foncé. La quatrième enfin, plus large que les autres, est blanche. Le tout a une longueur d'environ 60 centimètres. L'oncle se coiffe du bonnet qu'il laisse ensuite retomber sur ses épaules

La veille du jour fixé pour la cérémonie, une des femmes de chaque ménage invité apporte à une vieille parente de la mère ou de l'enfant quelques poignées de riz décortiqué. Des paroles rituéliques s'échangent :

« Voici un peu de riz pour votre enfant, disent les femmes. « Nous n'avons pas grand'chose, et c'est tout ce que nous avons « pu trouver pour lui, car « nos bras sont courts ». A quoi la vieille femme répond : « Ce n'est pas peu ce que vous nous « apportez-là ; on voit que vous êtes de bons parents et de bons « amis. Aussi nous vous en remercions beaucoup ». Le riz est ensuite apporté chez la mère. Il sera consommé pendant la fête.

La nuit se passe à danser, à chanter, à boire, à faire grand bruit. L'obscurité cache heureusement des scènes obligatoires d'extrême licence.

Le matin, de très bonne heure, les femmes de la famille vont puiser de l'eau à une source réputée avec un bol en faïence ou en porcelaine blanche. On appelle cette eau *rano tsy voki-nimborona,* c'est-à-dire eau au-dessus de laquelle les oiseaux n'ont pas encore passé (car à cette heure-là ils sont endormis).

Dès qu'elles sont arrivées près de la source, la plus âgée se tourne vers les quatre points cardinaux et dit : « Nous vous de-« mandons ceci ; nous le demandons à vous, ancêtres et vieux « parents : nous prendrons de l'eau ici. Qu'elle ne rende pas « malade l'enfant dont nous allons couper les cheveux ». (Mangataka izahay ity ; mangataka aminaro razana sy olobenay, mba hangala rano eto izahay, ka tsy hankarary ny tsaika halaim-bolo ! !). Elles remplissent alors leur récipient dans lequel elles ajoutent une pièce de 5 francs en argent ou un bracelet en argent également

Dès qu'elles sont revenues la cérémonie commence. L'oncle maternel coiffe le *sabàka,* prend l'enfant sur son dos et danse avec une des tantes paternelles. Celle-ci tient à la main le drapeau bariolé et l'agite constamment. Le tambour bat pour marquer la cadence ; l'accordéon accompagne les chants des assistants rangés en cercle autour des danseurs. Tout le monde frappe des mains pour exciter ces derniers.

La danse finie, et elle ne cesse que lorsque le couple est complètement épuisé, on coupe les cheveux de l'enfant avec des ciseaux. L'oncle maternel procède lui-même à l'opération. Quelquefois, pourtant, ce soin est réservé à l'une des grand'mères. On met les cheveux dans une assiette blanche. On y ajoute l'eau que les femmes ont été puiser le matin, ainsi qu'un peu de miel. Une des tantes maternelles boit un peu de cette eau. Le reste est jeté vers l'est, direction préférée des dieux et des ancêtres. Les cheveux sont ensuite enterrés dans la terre humide où ils se décomposent très rapidement. Très souvent on les jette dans une rivière à courant très rapide. Cela fera faire à l'enfant plus rapidement ses premiers pas.

Les danses et les chants recommencent ensuite en même temps que se succèdent les copieuses rasades de betsabetsa, de *toaka* (rhum de fabrication indigène), d'eau-de-vie anisée et d'absinthe de traite. Les parents se divisent en deux camps qui se font face : les parents paternels d'un côté, les parents maternels de l'autre. Des couples remplacent l'oncle et la tante qui avaient précédemment ouvert le bal. Chaque couple est pris alternativement dans un camp, puis dans l'autre. Celui qui chante et danse le mieux a le droit de prendre l'enfant et de le tenir sur ses genoux. Mais il arrive quelquefois que le couple qui tient l'enfant ne veut pas le céder à celui qui, ayant mieux chanté et dansé, a droit de le prendre à son tour : il en coûte à son amour-propre de s'avouer vaincu. L'alcool absorbé échauffe les têtes. Les compétiteurs en viennent aux mains et sont soutenus par tous ceux de leur camp. Alors grande querelle, grande dispute, la mêlée devient générale. L'enfant est saisi, tiraillé sans ménagement aucun et parfois littéralement écartelé. Autrefois, il n'était pas rare de voir la fête se terminer par la mort de l'enfant. On m'a affirmé que, dans ce cas, le petit cadavre était coupé en deux, chacun des camps en prenait une moitié et l'enterrait séparément (? ?) Aujourd'hui, cela n'arrive plus, mais l'enfant est toujours fortement malmené. Un jeune Sakalava me disait qu'au village d'Antanambe, dans le Sambirano, où habite sa famille, son frère fut longtemps malade des suites de la cérémonie et qu'il faillit en mourir.

Lorsque la fête est terminée, on lave le cou et le corps de l'enfant avec un *fanafody* préparé par le *mpisikidy* ou devin, de peur que l'un des assistants ne l'ait ensorcelé.

Chez les Tsimihety la cérémonie est bien différente. Elle a lieu lorsque l'enfant a de huit jours à deux mois. Le père et la mère invitent leurs parents et leurs amis. Tous les bœufs de la famille sont réunis dans le parc. On en tue un : un taureau pour un garçon, une génisse pour une fille. La viande sera mangée en commun par tous les invités.

On met dans un plat en bois, ou, plus rarement, dans une assiette en faïence blanche, un peu d'eau, du miel et une pièce

de 5 francs en argent bien brillante. Une partie des cheveux coupés sera mise dans cette assiette.

La tante paternelle procède à l'opération. Tout d'abord elle sépare les cheveux du côté droit des cheveux du côté gauche, à l'aide du morceau d'os pointu et légèrement recourbé (le *fanity* ou *kisavily*) dont se servent les femmes pour leur coiffure. Elle coupe les cheveux du côté droit et elle les met dans l'assiette. Puis elle coupe ceux du côté gauche et elle les enveloppe dans un morceau d'étoffe, en soie si possible. Ils sont enterrés par le père dans le parc à bœufs. Il procède seul à cette opération afin que nul ne voie l'endroit où il a creusé le trou et ne puisse ensuite venir déterrer les cheveux. Les bœufs entassés dans le parc, en piétinant le sol, font disparaître toute trace. Les cheveux sont ainsi enterrés dans le parc parce que cela fera avoir plus tard beaucoup de bœufs à l'enfant.

La tante boit ensuite un peu de l'eau dans laquelle on a mis à tremper les cheveux du côté droit. Elle répand le reste dans le coin est de la case. Les cheveux sont mêlés intimement à une poignée d'herbe verte et appétissante. On fait manger le tout par un bœuf que l'on choisit de préférence noir, à tête tachetée de blanc. Une marque particulière est faite à l'oreille de ce bœuf qui ne sera jamais tué et qui appartiendra désormais à l'enfant.

La tante prend alors le bébé et danse seule, le tenant dans ses bras. La danse terminée, l'oncle le prend à son tour, le déshabille et lui met un peu de terre blanche mouillée sur le front, le crâne, le ventre et le dos.

Dans une deuxième assiette on a mis un peu d'eau et une pièce de 5 francs très brillante. La mère va couper trois feuilles d'ambrevade (*amberivatry : Cajanus indicus* Spreng.) et les remet à l'oncle. Celui-ci les prend par la queue, les trempe dans cette eau puis en asperge l'enfant qui est étendu, tout nu, par terre sur une natte neuve. Il invoque les dieux et les ancêtres et il dit ensuite en substance : « Faites que votre petit-fils, lorsqu'il sera grand, ne soit pas voleur ; qu'il ne soit pas ambitieux, qu'il ne soit pas impoli, désobéissant, irrespectueux à l'égard de ses parents. Faites, au contraire, qu'il soit travailleur, poli, qu'il aime, aide et respecte ses parents. Faites surtout qu'il devienne riche et qu'il ait beaucoup de bœufs ». On lave ensuite le corps de l'enfant avec le reste de l'eau.

Les Antandrona qui sont, dit-on, des Tsimihety de race pure, assoient l'enfant sur la tête d'un bœuf, entre les cornes, pendant toute la durée de l'invocation. Les prières faites, on enlève l'enfant et celui qui a fait les incantations frappe plusieurs fois et assez fortement le ventre du bœuf avec sa main, après quoi celui-ci est reconduit dans le parc.

Quelquefois l'eau que l'on met dans l'assiette destinée à recevoir les cheveux est remplacée par le *toa-drazana* ou eau-de-vie des ancêtres. C'est une espèce de betsabetsa qui se prépare

avec de l'eau mêlée de miel que l'on fait bouillir dans une marmite en terre. On laisse refroidir, on y ajoute quelques écorces et racines d'arbres destinées à donner un parfum spécial (laro) et on laisse fermenter le tout. On met du *toa-drazana* dans l'assiette où sont les cheveux. L'assiette passe de main en main et chacun des assistants boit une faible partie du contenu, que l'on renouvelle si c'est nécessaire. Le grand-père paternel la reçoit le dernier, boit à son tour et jette cérémonieusement le reste du liquide par la fenêtre du côté de l'est.

Les Hova et les Betsimisaraka, assez nombreux dans la province d'Analalava (région de Maromandia, à Anorotsangana) (1), célèbrent la fête d'une façon un peu différente.

Elle a lieu lorsque l'enfant a de trois mois à un an. Le père et la mère convoquent tous leurs parents et leurs amis Ils achètent de la viande de bœuf et surtout une bosse bien grasse, de deux à quatre régimes de bananes, suivant le nombre de leurs invités. Ils envoient un jeune homme, dont le père et la mère sont encore vivants, couper trois ou quatre cannes à sucre. Ils achètent, en outre, des tubercules de *saonjomamy* (*Colocasia antiquorum* Schoth) et font emplette d'un veau et de ciseaux neufs.

Les cannes à sucre et les régimes de bananes sont déposés dans un coin, à l'est, et dressées contre le mur. On fait cuire la viande, les saonjo et du riz. On met une partie de ces aliments sur le van neuf et on en forme sept petits tas à peu près égaux.

Les cheveux sont coupés, suivant les familles, par le père ou par un des oncles de l'enfant, oncle paternel de préférence. Si le père ou l'oncle n'ont pas de beaux cheveux noirs et lisses, ils appellent près d'eux pendant l'opération un jeune homme dont le système pileux réunit ces qualités requises. Elles se retrouveront plus tard dans la chevelure de l'enfant. Pendant qu'on coupe les cheveux il est défendu à quiconque les a crépus de frapper à la porte ou aux parois de la case, et même de s'en approcher, sinon les cheveux de l'enfant le deviendraient aussi.

On coupe tout d'abord quatre boucles de la chevelure, prélevées : la première au-dessus du front, la deuxième et la troisième sur les tempes, la quatrième derrière la tête. On les mêle aux aliments déjà déposés sur le van. Le reste des cheveux est ensuite coupé puis enterré ou jeté dans l'eau.

Le van est déposé par terre, au milieu de la case. Les femmes présentes se rangent tout autour, mais à une certaine distance. Sur un signal du père annonçant la fin de la cérémonie, elles se précipitent sur le van et cherchent à s'emparer de tout ou partie d'un petit tas de nourriture.

Les hommes, de leur côté, se précipitent sur les bananes et les cannes à sucre. Les femmes qui réussissent à saisir un peu de riz, de viande ou de saonjo et quelques cheveux l'avalent tout de suite.

---

(1) Restes des anciennes colonies établies par Radama et ses successeurs et dont une partie a formé à Analalava le faubourg d'Ampasikely.

ÉTUDE SUR LES ANTANOSY ET LES ANTANDROY

par Henri RAJOHNSON

médecin indigène de colonisation

I. — ANTANOSY

L'Antanosy a complètement perdu même la notion de l'écriture apprise, dit-on, par l'Antaimoro ; par contre, il a gardé précieusement toutes les croyances et surtout celle de la puissance de l'ombiasy (qui est médecin et sorcier en même temps). Cet ombiasy joue un grand rôle, comme on le verra par la suite, dans chacun des actes de la vie, depuis la naissance jusqu'à la mort.

Naissance

Dès qu'une femme est accouchée, le père et la mère de celle-ci vont à la recherche de quelques feuilles appelées *manangy* qui, mises en infusion, sont données comme breuvage chaud à l'accouchée. Puis on procède à sa toilette ; elle doit être lavée des pieds à la tête au moyen d'une douche très chaude où l'on a mis à bouillir des feuilles *hazomby*.

Pendant ce temps, un des proches parents va trouver l'ombiasy pour savoir le nom que devra porter l'enfant nouveau-né.

Ce nom, pris parmi les douze noms d'hommes et de femmes, est celui correspondant au mois du *sikidy* où est né l'enfant. Il comporte un ou deux jours *fady*. Autrefois, si l'enfant naissait un de ces jours *fady*, on le déposait en un endroit quelconque bien désert, ou quelquefois on l'exposait sur le passage d'un troupeau de bœufs. En ce cas, s'il n'était pas piétiné par ces animaux, le fady était aboli.

Les Antanosy prétendent qu'un enfant né un jour fady, s'il est conservé par ses parents, devient pour ceux-ci la source de tous les maux. Ils doivent même quelquefois périr de la main de leur enfant.

Les enfants, garçons ou filles, portent presque toujours les mêmes noms patronymiques. Ces noms leur viennent des mois où ils sont nés. Ils ont en outre un autre nom tiré d'une des particularités de leur corps ou de leur esprit.

Voici les noms d'hommes et de femmes correspondant aux noms des mois avec pour chacun d'eux les jours fady.

Nos	NOMS DES MOIS	NOMS D'HOMMES correspondants	NOMS DE FEMMES correspondants	NOMS DES JOURS FADY
1	Alahamaly.	Idamy.	Ihova.	Mercredi, Jeudi
2	Asoro.	Isambo.	Isana.	id.
3	Alizoza.	Isoza.	Isiza.	Samedi
4	Asorota.	Imosa.	Imasy.	id.
5	Asombola.	Ialy.	Itema.	Mercredi, Jeudi
6	Alamiza.	Imbola.	Ivola.	Mardi
7	Alakarabo.	Imonza.	Imiza.	Mercredi, Jeudi
8	Alahasaty.	Ilambo.	Isay.	id.
9	Alohotsy.	Imiha.	Imaho.	Lundi
10	Alizady.	Imara.	Ikazy.	Dimanche
11	Adalo.	Ilaha.	Ivaha.	Mercredi, Jeudi
12	Alakosy.	Imaka.	Imary.	Vendredi

Il s'en suit que les jours fady varient avec les mois.

Celui qui est né un jour fady est enterré immédiatement sans autre forme de procès. C'est donc du jour de la naissance d'un enfant que dépendent sa vie et sa mort.

Pendant les un ou deux jours *fady* dont est doté tout Antanosy, il lui est interdit de rien entreprendre. Il ne doit faire ni voyages, ni constructions, ni travaux de culture. Tout dans sa vie est soumis à ces jours là. Le jour fady, s'il est en route, il s'arrêtera, il n'entreprendra aucun travail et se gardera bien de toute opération commerciale, car les bœufs achetés un jour fady sont destinés à mourir ou tout au moins à être volés.

Ceci explique la répugnance qu'ils éprouvent à se rendre aux convocations, même administratives, si elles ont lieu un jour déterminé, ce jour pouvant être pour eux *fady*.

Circoncision

On ne procède à cette cérémonie que pendant les deux mois de *Sakave* et *Volamaka* (juin, juillet).

L'ombiasy (médecin) désigne le jour de la cérémonie et aussitôt on fait appeler les parents et amis. La veille de ce jour, il y a grande fête, danses, jeux et boissons variées. Ce jour de fête s'appelle *mandriandapa*.

Le matin de la cérémonie, la famille, suivie de tous les parents et amis, va jusqu'à la source voisine pour y puiser de l'eau. Une calebasse est remplie d'eau par le père, il la place sur sa tête et prenant l'enfant à circoncire dans le dos, il se dirige vers la maison ; pendant le trajet il est assailli de coups de bâtons et de pierre lancés par les invités qui cherchent à faire tomber l'eau contenue dans le récipient et cela jusqu'au moment où ce résultat est atteint.

L'enfant et le père peuvent être blessés, tant mieux, c'est un heureux présage de la vaillance du futur homme.

A l'arrivée dans le village, l'enfant est remis aux mains de sa mère; celle-ci le prend sur ses genoux. L'ombiasy, avec un rasoir, procède à l'ablation du prépuce de l'enfant dont la tête doit être coiffée à ce moment d'une étoffe rouge.

Autrefois, la partie enlevée était mise dans un fusil que l'on faisait partir. Actuellement, elle est placée au milieu d'une boulette de riz que le grand-père avale.

A cette occasion, on tue un taureau dont la moitié, plus la tête, revient à l'ombiasy, qui, en outre, reçoit les cadeaux suivants: d'abord, la brasse de toile blanche qu'il porte sur le bras gauche pendant l'opération, l'assiette où se trouve une infusion d'herbes destinés à faire le premier pansement, une hache ou une angady à son choix et enfin une petite somme qui ne peut être inférieure à 5 francs.

Mariage

Quand le garçon est arrivé à l'âge de se marier, ses parents lui cherchent parmi les proches une femme qu'il puisse agréer. En général, le choix des parents est accepté par le garçon.

Le père se rend alors auprès de la mère de la jeune fille, fait la demande régulière et débat avec elle l'apport de l'un et de l'autre.

Lorsqu'ils se sont entendus, un bœuf est sacrifié, la moitié mangée par les parents du jeune marié, l'autre moitié par ceux de l'épousée. Il va sans dire que cette cérémonie n'est faite qu'aux jours qui ne sont pas fady.

La femme doit fidélité à son mari, mais c'est une fidélité toute relative Elle ne doit pas se laisser surprendre auprès d'un autre homme.

Le mari peut toujours répudier sa femme, il ne lui doit aucune compensation. Les enfants restent toujours avec le père.

Pour connaître le jour de la célébration du mariage, on s'adresse encore à l'ombiasy. Ce jour, comme on l'a vu plus haut, dépend toujours du nom des deux époux

Les parents de la jeune fille sont consentants lorsqu'ils donnent, selon leur fortune, des bœufs et des effets à leur enfant.

Quand la femme antanosy est enceinte, elle doit tous les jours se livrer à des travaux de fatigue, la marche et la pêche lui sont particulièrement recommandées. Un mois avant l'époque présumée de ses couches, elle se retire chez sa mère et y reste tout le temps nécessaire à son complet rétablissement qui dure, suivant la position de fortune, de huit jours à dix mois.

Pendant tout ce temps, l'entrée de la case de la jeune mère est interdite aux personnes étrangères et surtout au mari qui ne voit son enfant qu'en dehors de la case.

Mort

La mort n'effraie pas l'Antanosy. Lorsqu'elle survient, on l'accueille sans trop de protestations et c'est une occasion de réjouissance pour les amis et connaissances.

Dès que la mort a été constatée, le corps est lavé, puis roulé dans une natte neuve ; on achète des étoffes de couleur rouge, à moins que la famille ne possède un lambamena dont le cadavre sera revêtu.

Dès que le mort est enveloppé de ces étoffes, on l'expose, une partie du front restant à découvert, et les femmes pleurent Pendant ce temps l'ombiasy est consulté pour qu'il désigne le jour où pourra se faire l'inhumation, puis les plus proches parents vont chercher dans la forêt les quatre planches du cercueil.

Le corps, placé dans le cercueil, est porté au cimetière. Là les membres d'une même famille sont enterrés toujours ensemble, de sorte qu'il arrive fréquemment que, au bout de quelques mois, la tombe d'un Antanosy soit rouverte pour un proche parent. Malgré la puanteur qui se dégage alors de ce cadavre en putréfaction, il est interdit de témoigner le moindre geste de dégoût.

De retour au village, des bœufs sont immolés. Les proches parents ne prennent pas part aux réjouissances qui accompagnent cette cérémonie. Ils ne mangent pas de viande. Quelques jours après seulement, on immole un bœuf choisi parmi les plus beaux et appelé pour cette raison *henamanitra* (viande qui sent bon).

Les parents, amis et connaissances, qui sont invités, doivent porter du riz, des poulets, des bœufs et de l'argent, etc., etc., ce sont eux qui font les frais des funérailles.

Les plus proches parents du défunt portent le deuil en se rasant la tête (femmes et hommes). Ils doivent garder le même lamba de couleur bleue ou plutôt noire pendant un an sans le laver.

« Bilo » et « Helo »

Certaines maladies se guérissent par le moyen de cérémonies appelées *bilo* ou *helo*.

Il y a deux sortes de *bilo*.

Le premier, qui doit guérir les enrouements et toutes les maladies de la gorge, se fait dans la case ; femmes et enfants frappent des mains et chantent, tandis que le malade se tient au milieu et danse jusqu'à ce que transpiration s'ensuive ; il court alors à la rivière voisine, suivi par les chants et les battements des mains des femmes et enfants, se jette à l'eau tout habillé, sort de l'eau guéri et retourne dans la case pour changer ses vêtements.

L'autre *bilo* se fait pour les maladies plus graves : fièvre, rhumatisme, etc. Ce *bilo* se fait en dehors de la case, toujours avec accompagnement de chants et de jeux. Si la guérison s'opère, le malade est porté sur une colline, non loin du village, il est là placé sur une petite estrade élevée de terre, et on tue un bœuf, le malade en boit le sang et mange un morceau cru du foie et du poumon. Quant aux pieds et aux cornes, ils sont fixés sur une perche ; c'est pour le Zanahary (être suprême).

Le *helo* se pratique pour les maladies internes et de la manière suivante :

Le malade s'asseoit au milieu de la case. Les femmes et les enfants tout autour de lui frappent en cadence sur le plancher, tandis que le malade sur son séant branle la tête.

S'il va mieux, tous partent, y compris le malade, pour la forêt voisine en emportant un poulet. On construit un petit entourage avec huit petits morceaux de bois que l'on réunit par une bande de coton. Le poulet est laché dans la forêt, on ne doit pas y toucher.

On place au milieu des huit morceaux de bois un rayon de miel, une tasse avec un peu de riz.

La personne est alors guérie et l'on rentre au village.

Religion et croyances

Les Antanosy croient à un être bon qu'ils nomment *Zanahary* et à des mauvais esprits qui portent le nom de *elo*.

Dans toutes les fêtes une part est réservée à *Zanahary* et une autre pour les âmes des ancêtres. Du riz, de la viande, etc., sont portés pour eux dans une partie retirée de la forêt et placés sur une branche.

L'ombiasy, comme on l'a vu, jouit d'un grand prestige, il est consulté à chaque événement important de la vie, on l'appelle auprès des malades.

Le plus souvent, la maladie est causée par les mauvais esprits, l'ombiasy les chasse de la maison en les poursuivant à coups de bâton, puis il purifie cette maison de leur passage en faisant brûler sur des charbons ardents de la gomme et du *romy* (dont l'odeur rappelle celle de l'encens).

Les ombiasy donnent également des amulettes et des grisgris : il y en a pour tout, pour avoir des bœufs, pour les conserver sans être volés, pour avoir de jolies femmes, pour faire mourir son ennemi, etc., etc.

Habitation

Les cases de l'Antanosy sont faites selon la fortune du propriétaire, mais toutes sont bâties sur le même modèle et l'orientation ne diffère jamais ; les pignons devant toujours être nord-est.

La case offre les dispositions suivantes :

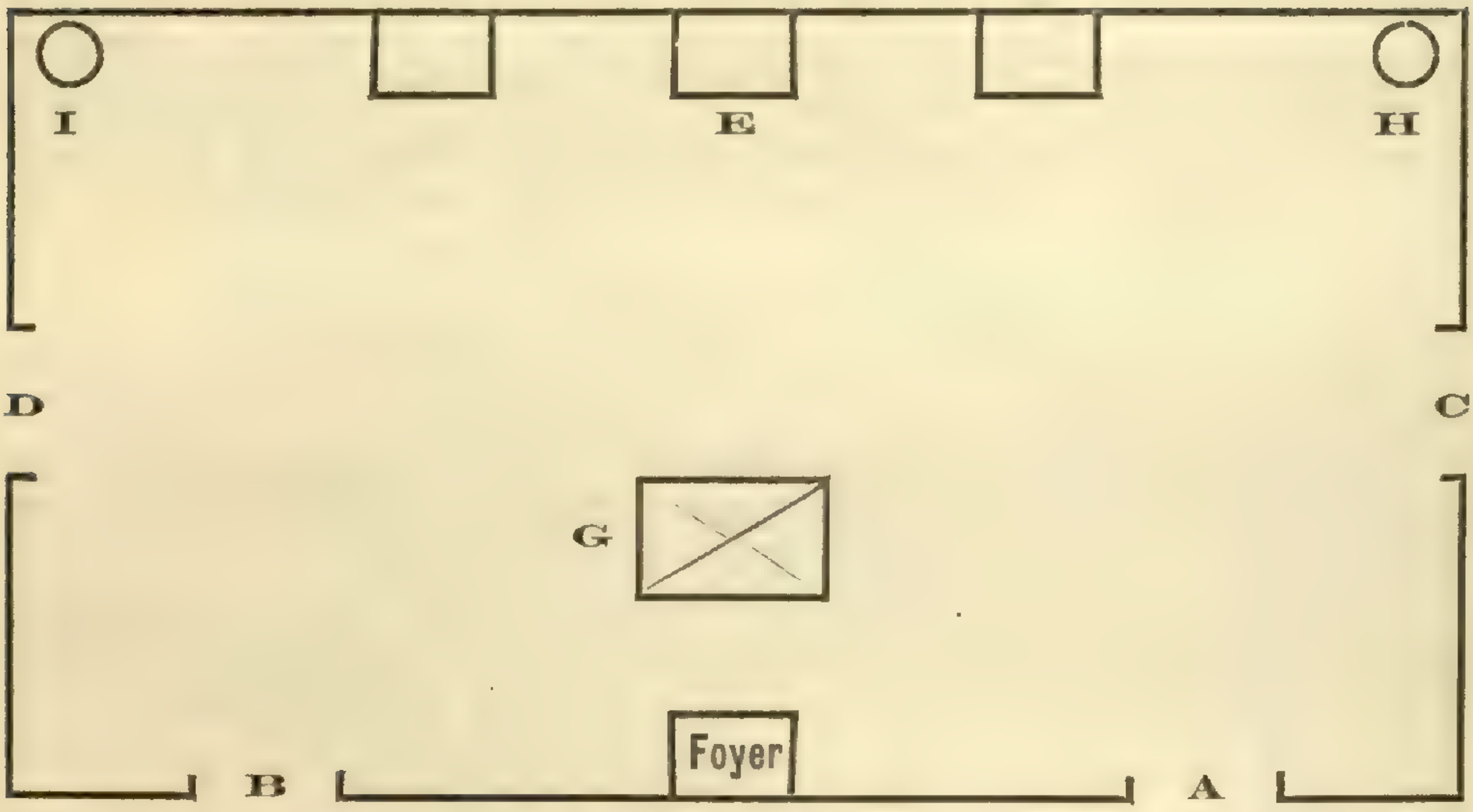

A) Porte au sud et à l'est du foyer, c'est celle de l'homme c'est par cette porte qu'il entre et qu'il sort ; elle s'appelle *eloha*.

B) Porte au sud et à l'ouest servant à l'aération de la case lorsqu'il fait trop chaud ; elle sert également à faire sortir le corps lorsqu'un décès survient dans la famille. Elle s'appelle *etandoha*.

D) Porte située à l'ouest par où l'on passe pour donner les soins à la femme en couches. C'est par cette porte que la mère sort pour baigner les enfants et satisfaire les exigences de la nature. Elle s'appelle *etsifaha*.

E) Au fond de la pièce sont placées les nattes à l'usage de la famille, elles sont roulées le jour, mais la nuit on les porte en *G* où a lieu le coucher près du foyer.

I) Place du sac à riz et des marmites.

H) Place de la jarre à eau.

Cette disposition est en quelque sorte sacrée et tout Antanosy se garderait bien de la violer.

Les repas se prennent dans la case. L'homme mange le premier ; il s'asseoit près de sa porte et sa femme le sert.

Quand il a terminé, la femme et les enfants mangent à leur tour et du côté ouest près de leur porte, de celle qu'on appelle *ampata*.

Les vêtements se composent pour l'homme d'un *sikotry* (pièce de toile passant autour du corps, descendant par devant pour retenir les parties génitales et passant ensuite entre les jambes pour l'attacher en arrière d'un behafoka), le *behafoka*, autre pièce de toile pliée en torsades et faisant plusieurs fois le tour du cou. Enfin d'un *salampy*, grand morceau de toile blanche ou de couleur, mais bleu ou noir en cas de deuil.

Les vêtements de la femme se composent d'un *kitampy*

(vêtement interne) et d'un grand lamba qu'elle porte enroulé autour du corps et qui remonte jusqu'au-dessus des seins.

La grande élégance de l'homme et de la femme se révèle dans la coiffure et celle-ci est l'objet de soins minutieux. Elle est peignée de temps en temps au moyen d'une longue aiguille, soit en corne, soit en os, soit en bois, et qu'on appelle *fianga.*

La polygamie est très en honneur chez l'Antanosy, elle est l'apanage de la classe aisée. Le nombre des femmes varie avec la richesse de l'homme.

Les femmes sont appelées *vadibe* pour la première ; *vadimasay* pour la seconde ; *vadikely* pour la troisième.

Lorsqu'elles sont plus de trois, elles sont traitées sur le même pied, mais en apparence seulement. La vadibe, d'où naissent en général les enfants, est toujours plus honorée. Toutefois les enfants nés de la *vadimasay* et de la *vadikely* sont égaux et jouissent des mêmes prérogatives.

Le mariage est un contrat mi-partie civil et religieux ; et la seule condition requise pour qu'il soit valable est le consentement des parents de la femme.

Il n'y a pas d'âge compétent. Il n'est pas rare de voir de toutes petites filles mariées à des hommes vieux.

Le mariage ne peut avoir lieu qu'entre gens de la même caste et pour ainsi dire de la même famille.

Lorsque le degré de parenté trop proche est devenu un empêchement (mariage entre cousin et cousine), le sacrifice d'un ou plusieurs bœufs fait lever l'empêchement.

La dot existe toujours suivant la richesse des parents. Elle est presque toujours constituée par des effets et des bœufs.

Comme il a été dit au chapitre précédent, c'est l'ombiasy qui procède au mariage en indiquant simplement le jour où les époux peuvent s'unir. Aucune cérémonie particulière ne s'y ajoute

La jeune fille quitte le toit de ses parents pour celui du mari ; dès qu'elle a dormi sous le toit conjugal, elle est considérée comme femme légitime.

Le mari doit protection et assistance à sa femme ; la femme lui doit fidélité. Le mari peut cohabiter hors mariage avec plusieurs femmes, mais les enfants qui naissent de ces unions passagères ne sont pas reconnus par le père.

L'adultère, s'il est constaté par le mari, entraîne une amende de bœufs pour le complice. Le mari oublie très vite l'injure faite à son honneur si les bœufs donnés sont nombreux.

Le divorce ne peut avoir lieu que du consentement mutuel des deux époux. Il peut être demandé par l'un ou par l'autre des époux, et les membres de la famille, réunis, le ratifient.

L'homme et la femme peuvent contracter une nouvelle union ; la dot de la femme ne lui est jamais rendue et les enfants restent toujours avec le père.

Les enfants suivent toujours la condition du père. Les en-

fants nés hors du mariage ne peuvent, dans aucun cas, sauf le cas d'adoption, être considérés comme des enfants légitimes.

L'adoption, qui peut être prononcée en faveur d'un individu d'une autre caste, confère à l'adopté les mêmes droits qu'à ceux nés du mariage.

Pour adopter il n'existe pas de formalités spéciales ; l'adoptant prévient tout simplement la famille.

Succession

Les filles n'ont point droit à la succession sur le même pied que les garçons. Elles reçoivent un ou deux bœufs, quelques piastres et des effets, mais la terre reste la propriété des garçons. Dans le cas où les enfants mâles font défaut, les filles héritent de tout.

Les enfants mâles se partagent également la succession de leur père, qu'ils soient nés de la *vadibe*, de la *vadimasay* ou de la *vadikely*, à l'exception de la dot de la femme qui n'est partagée qu'entre les enfants mâles du même lit.

Les bœufs et les effets apportés par la femme font retour à celle-ci, lorsqu'à la mort du mari elle n'a pas d'enfants.

Lorsque les enfants n'existent pas, la succession est partagée suivant le degré de parenté et en commençant par les ascendants. A défaut du père et de la mère, ce sont les frères qui héritent.

Les alliés sont toujours exclus de la succession. Si les héritiers font défaut, — et la femme n'est jamais considérée comme héritière —, la succession fait retour au *Rohandriana* (le roi). Celui-ci prélevait auparavant sur toutes les successions un quinzième de la valeur.

Dans le partage de la succession, les terres de rizière deviennent toujours la propriété de l'aîné des enfants. Les autres enfants cultivent les terres autres que les rizières. L'aîné doit donner un peu de récolte à ses frères cadets.

II. — ANTANDROY

Les Antandroy sont défiants, fourbes, menteurs, pillards et vaniteux. Ils sont incultes, ignorants et d'une paresse extraordinaire.

L'amour du pillage et la passion des bœufs dominent chez eux.

Il m'a paru très utile d'énumérer toutes les coutumes et mœurs des Antandroy pour expliquer certaines bizarreries du caractère de cette race.

Religion

Chaque groupe antandroy a, dans un de ses villages où réside son prêtre appelé *ampisorona*, un bois fiché en terre devant lequel se font les sacrifices et les prières : ce bois est l'*hazomanga*.

Ils croient qu'un dieu punit en les tuant ceux qui ne se conforment pas aux lois qui régissent les coutumes antandroy.

Ils croient aussi que les morts reviennent sur terre pour entraîner avec eux leurs parents dans la tombe.

Ces revenants errent pendant la nuit autour des habitations et se cachent pendant le jour dans les forêts. Ils sont très lestes et disparaissent toujours avant que les vivants qu'ils rencontrent aient eu le temps de les voir.

Ces revenants sont de plusieurs sortes. Les uns, ceux des simples bourjanes, errent misérablement sur terre, ce sont des *lolo*. Les autres, ceux des Rohandriana (nobles), montent au ciel, chez le Zanahary (Dieu), d'où ils exercent leur toute puissance sur les habitants de la terre.

Lorsqu'un Rohandriana aperçoit le soir une étoile filante et qu'il entend le lendemain matin des roulements de tonnerre lointains, il s'attend à mourir, car c'est Dieu qui envoie l'étoile pour le chercher.

Tous les méfaits qui se passent sur terre sont mis sur le compte des lolo et du Zanahary, mais, pour apaiser leur colère, il suffit de faire des sacrifices par l'intermédiaire de l'ampisorona qui est l'ami des revenants.

Aussi lorsqu'un bourjane a rêvé de revenants, lorsqu'il est malade, lorsque l'accouchement de ses femmes est difficile, lorsqu'il enfreint les lois sacrées de la famille en couchant avec ses tantes, sa sœur ou sa mère, il va, suivant sa richesse, tuer près de l'hazomanga un bœuf ou un mouton pour apaiser la colère des lolo.

L'hazomanga est un poteau en bois de 3 à 4 mètres de haut se terminant en pointe.

Lorsqu'on doit y faire un sacrifice, on dispose au pied de l'hazomanga une natte, puis on apporte dans une sobika (panier) les objets suivants que l'on dépose sur la natte : 1° *meso* (couteau) ; 2° *sadro* (cuiller en bois) ; 3° *sakahazo* (autre sorte de cuiller en bois) et 4° *antsiva* (sorte de coquillage servant de trompe). Alors, le fils de l'ampisorona tue le bœuf, dont la tête est tournée vers l'est, avec le couteau sacré, et l'ampisorona recueille un peu de sang dans le sakahazo.

Avec le sadro, il en jette quelques gouttes contre l'hazomanga, puis avec l'index il fait des onctions sur le front et la tempe de tous les assistants.

On dispose ensuite sur la natte un morceau de foie, de cœur, un petit os et la tête du bœuf. L'ampisorona sonne l'*antsiva* (1) pour appeler les lolo. Il leur adresse une prière pour apaiser leur colère. Puis, il enlève ensuite la tête du bœuf ne laissant au pied de l'hazomanga que les morceaux de foie,

(1) Sorte de trompe faite d'une coquille marine.

et de cœur ainsi que le petit os ; tout ceci pour que le revenant puisse constater que le sacrifice a été accompli.

Ainsi qu'on le voit, l'ampisorona est, en quelque sorte, l'intermédiaire entre les mauvais esprits et les bourjanes.

D'après les croyances des Antandroy, il engage dans ses prières une lutte contre les lolo. Si sa prière est exaucée, il est le plus fort, sinon c'est le mauvais esprit qui a la victoire.

Les fonctions d'ampisorona sont héréditaires, elles passent successivement à tous les frères du défunt et, après la mort du dernier d'entre eux, au fils aîné.

Le mariage et les enterrements, que nous étudierons en détail dans un chapitre suivant, se font sans le concours de l'ampisorona, mais toutes les fois qu'on tue des bœufs, il lui revient de droit le cœur, le foie, la tête, le derrière avec la queue et une cuisse.

On donne presque toujours à l'*ampizaka*, mais ce n'est pas un droit, la tétine des vaches qu'on tue.

L'ampizaka ou chef des kabary, comme son nom l'indique, semble donc bien moins partagé que l'ampisorona. Cependant, comme ses fonctions sont à peu près celles de juge de paix, il reçoit des cadeaux des deux parties qui plaident devant lui, et arrive ainsi à se faire de sérieux bénéfices.

C'est aussi lui qui représente son groupe dans les grands kabary entre Antandroy, c'est lui qui s'occupe de faire rentrer les amendes et de faire payer l'impôt. En somme, c'est celui des chefs qui est le plus souvent en contact avec nous.

Les fonctions de l'ampizaka sont très délicates, car les Antandroy, très jaloux de leur liberté, se plient difficilement à quelque discipline que ce soit Un groupe ne vaut que par son ampizaka et si ce dernier est mauvais, on peut être certain que le groupe suscitera des difficultés à tout propos.

Les fonctions d'ampizaka ne sont pas forcément héréditaires, et si les fils de l'ampizaka ne sont pas habiles orateurs, on choisit un autre ampizaka.

A côté de ces deux chefs, il y a encore le *tale* de la guerre et l'*ombiasy*.

Le tale est celui qui entraîne les bourjanes au combat. C'est généralement l'homme le plus brave, le plus habile et le plus fort. Il n'est d'ailleurs qu'un simple bourjane en temps ordinaire, à moins qu'il ne soit ampizaka, ce qui est assez rare.

L'ombiasy mérite une mention spéciale.

Rôle de l'ombiasy

L'ombiasy, dont l'influence néfaste s'est fait sentir dans la plupart des révoltes de l'Antandroy, est à la fois sorcier et médecin. Il prédit l'avenir, fait tomber la pluie, guérit les blessures et les maladies les plus diverses. Lui seul connaît à fond la science du *sikidy* et sait lire dans les figures que

donnent l'assemblage des grains noirs du *voafane* (1) les décisions des oracles.

Sa voix est toute puissante dans les kabary, surtout lorsqu'elle est appuyée sur la réussite d'un sikidy.

La plupart des ombiasy n'ont pas grande influence, mais quelques-uns d'entre eux sont très puissants. On les appelle toujours pour faire les sikidy importants qui décident des grandes révoltes.

Les plus importants sont : Tsitite d'Ambovobe, Imamoiraza de Beloha et un Antanosy nommé Ikambe.

L'ombiasy délivre également des gri-gri appelés *aoly* (médicaments) en Antandroy, excellents pour toutes sortes de choses, pour guérir un malade, pour donner des enfants à une femme stérile, etc., etc.

La cérémonie précédant la remise de l'aoly se fait dans la case du demandeur. L'ombiasy se dérange ; il fait un feu de charbon de bois, se fait donner une brasse de toile par le consultant, répand sur les charbons ardents une espèce d'encens appelé *imbo*, ce qui provoque beaucoup de fumée, puis il recouvre le tout du morceau de toile qui est devenu sa propriété.

Il fait des invocations diverses dans des phrases très alambiquées. Enfin il délivre l'aoly, composé de morceaux de bois, de fer, de corne, d'os mélangés à du miel, de graisse de bœuf et des débris les plus divers, capables de fournir un bon potage gras que doit absorber le malade. Le tout est renfermé dans de la toile ou du cuir, hermétiquement clos par une couture. Si la chose demandée arrive, si le malade guérit, l'ombiasy reçoit un cadeau en bœufs.

La charge de l'ombiasy n'est pas forcément héréditaire : l'ombiasy désigne à son lit de mort son fils s'il le trouve assez intelligent et débrouillard, sinon la succession est ouverte et de nombreux postulants se présentent, car c'est une fonction assez recherchée. Souvent l'on voit des ombiasy se livrer à un tournoi destiné à prouver à l'assistant qu'ils sont plus forts les uns que les autres. L'histoire suivante le prouve assez clairement.

Mampinony, sujet vezo, installé depuis longtemps dans le secteur du Faux-Cap, s'était déclaré ombiasy en arrivant dans le groupe des Antemaraho. Ceux-ci l'acceptèrent volontiers, car un Vezo a beaucoup de cordes à son arc, et de fait il soignait la syphilis avec de l'iodure de potassium qu'il possédait. Il soignait également les blessures, les plaies avec l'iodoforme qu'il avait. Mais à cette époque existait aussi un ombiasy venant du Nord qui avait une grande influence surpassant celle de Mampinony. Ce dernier convoqua à un combat intellectuel singulier, devant beaucoup de groupes réunis à l'embouchure du Manambovo, son redoutable rival. L'ombiasy venant du Nord prend le premier la

---

(1) Arbuste de la famille des Légumineuses dont les graines servent à faire le sikidy.

parole et dit à Mampinony de charger un fusil et de tirer sur lui à dix pas, prétendant qu'il ne pouvait pas être tué grâce à un aoly supérieur qu'il avait en sa possession.

Et Mampinony de lui répondre : « Moi, je vais te mettre de l'eau sur la tête ; eau que tu iras toi-même prendre dans le Manambovo et dans cette fiole. Je verserai cette eau sur ta tête et elle sera aussitôt en feu ».

Les Antandroy, qui n'ont jamais entendu parler de ce dernier miracle, sont d'avis que Mampinony doit commencer le premier. L'ombiasy va donc chercher de l'eau dans le Manambovo, Mampinony arrose avec cette eau la tête de son rival, qui de suite s'écrie : « Je sens bien l'odeur de ton gri-gri » A peine a t-il prononcé ces paroles que sa tête est couronnée de flammes.

Mampinony avait deux fioles identiques, dont une remplie d'essence de pétrole. Par un savant tour de passe-passe, il avait facilement substitué l'une à l'autre, d'autant plus que cette cérémonie ne se passe pas sans la brasse de toile que manie à sa convenance l'ombiasy né malin.

La supériorité de Mampinony fut dès lors reconnue d'autant plus sûrement que Mampinony put guérir son rival de ses brûlures.

Les groupes dont nous venons de voir le fonctionnement se subdivisent eux-mêmes en sous-groupes, qui ont parfois des ampizaka particuliers. Ils portent les noms de :

1° Marofotsy = très blancs ;
2° Maromainty = très noirs ;
3° Maromena = très rouges ;
4° Marolave = très grands ;
5° Marofohe = très courts ;

mais cette appellation sert simplement à les distinguer et n'indique rien de particulier sur leur taille et leur couleur.

Passons à la famille antandroy, que nous étudierons plus en détail parce qu'elle est la base de toute la société antandroy.

Organisation de la famille

Chaque chef de famille ne reconnaît d'autre maître que lui-même. Il veut bien se laisser de temps en temps convaincre par l'ampizaka, surtout si ce dernier est habile orateur ; mais il n'en conserve pas moins toute son indépendance.

Il n'a d'ailleurs recours à l'ampizaka que dans les cas graves. Le reste du temps, il rend lui-même la justice à coups de fusil ou de sagaie. Cette coutume disparaît peu à peu, mais difficilement, car l'Antandroy est fier, vantard et querelleur. Il n'y a qu'à regarder passer un guerrier antandroy, en grand costume de guerre : le *tsinila* (ornement formé par une dent de sanglier, entouré à sa base de perles multicolores), pointant insolemment de sa tête ; le *hetse* (lamba qui sert de ceinture aux Antandroy) bien ajusté, bordé de perles multicolores assemblées

avec goût ; les deux sagaies étincelantes ; le fusil orné de clous brillants comme de l'or ; il n'y a qu'à le voir cambrer fièrement son corps tout reluisant de graisse, pour se rendre compte de la vanité et de l'orgueil démesurés de cette race.

Cette vanité et cet orgueil poussent les Antandroy à des bravades grotesques et naïves.

Ces bravades ne sont d'ailleurs pas justifiées par beaucoup de bravoure au moment de l'attaque.

L'Antandroy n'aime pas à combattre franchement, il agit plutôt par surprise.

Il suffit d'être grand voleur de bœufs et d'avoir beaucoup de cicatrices de blessures, pour jouir de l'admiration de la foule et pour être assuré de l'amour des *ramatoa*.

C'est surtout dans le vol de bœufs qu'ils excellent.

Par une nuit bien sombre, sans faire de bruit, ils taillent avec leurs sagaies, dans les haies de cactus de 4 mètres d'épaisseur, un couloir suffisant pour le passage d'un bœuf. Il entrent alors dans le parc, et une fois là, caressant les bêtes, les font tout doucement sortir. Lorsque le butin est suffisant, ils les emmènent chez eux par les chemins les plus invraisemblables, leur faisant faire des détours de 20 à 30 kilomètres au milieu des chemins battus par les bœufs des autres groupes, surtout du terrain rocheux, de manière à ne pas laisser de traces et à ainsi déjouer toute poursuite.

Mais si le voleur est habile, le propriétaire l'est aussi. D'un seul coup d'œil, le matin, il voit qu'il lui manque son bœuf noir et blanc ou sa vache et aussitôt il se met à la poursuite du voleur. Il le reconnaît souvent rien qu'à l'examen des traces, surtout si le voleur est d'un groupe voisin, mais, même dans ce cas, il s'occupe moins des traces de l'homme que de celles de son bœuf, qu'il reconnaît entre mille autres et suit avec une ténacité remarquable jusqu'au village où la bête est cachée.

Suivant l'état des relations entre les deux groupes, il fait kabary ou bien déclare la guerre.

Habitation

Les cases ont à peine 2 mètres de haut et sont complétement défilées à la vue par des haies de cactus. Elles sont plus ou moins nombreuses suivant le nombre de femmes et d'enfants du propriétaire.

La case du chef de famille est généralement la plus belle. Elle s'ouvre presque toujours au nord ; celle de sa femme la plus vieille se trouve sur le côté opposé du rectangle et celle des amis à côté de la sienne.

Le fils aîné a sa case à l'ouest de celle de son père.

Meubles. — L'ameublement antandroy est très simple. Le lit est composé d'une natte mise sur quelques planches placées au-dessus du sol et la plupart du temps sur le sol lui-même.

Dans la case du chef de famille il y a trois lits : la natte du père est à l'est, celle de la femme est au sud, et celle des enfants est à l'ouest. Deux planches suspendues au toit servent d'étagère.

Vêtements. — Les vêtements principaux sont les *etsés* que les hommes portent, à partir de deux ans, autour des reins. Destinés à recouvrir les organes sexuels, ces *etsés* peuvent être en coton ou en soie.

La préparation de cette soie est très rudimentaire ; ils procèdent de la façon suivante :

Les vers sont enlevés des cocons et ceux-ci mis dans de l'eau que l'on fait bouillir pendant cinq heures. Ces cocons sont ensuite entourés de cendre mouillée et mis en terre pendant trois ou quatre jours. Au bout de ce temps, ils sont mis à sécher pendant deux jours au soleil. Ils sont enfin reunis en boules de la grosseur d'une noix de coco, on les comprime le plus possible et on peut retirer le fil de soie au bout d'un ou deux jours. Les lamba en soie s'appellent *tsimaratiny* et les lamba en coton *lambahasse*.

La fillette antandroy reste toute nue jusqu'à l'âge de sept ans environ. A partir de cet âge, elle porte un petit bout de chiffon qui lui ceint les reins et recouvre ses organes sexuels, ce chiffon s'appelle *vorodea*. Quand elle est dans l'aisance, elle se paie un lamba qui lui recouvre le corps et qui peut lui servir de parapluie, d'oreiller, de lit, suivant les circonstances.

Pour les fêtes, l'Antandroy met un *etsé* de première tenue par dessus le journalier et, s'il est riche, il se ceint dans un lamba quelconque.

Un mort est revêtu de ses plus beaux lamba après avoir été lavé, ainsi que de tous ses ornements et *aoly* (gri-gri).

Les ustensiles de toilette se composent : pour l'homme, d'une forte épingle en corne, en bois ou en os appelée *fihoritsé* ; elle sert à peigner les cheveux ; une pince en fer appelée *fihala* pour épiler et un rasoir qui est un couteau bien aiguisé. Pour la femme, le *fihoritse* ou épingle seulement ; enfin le miroir ou *etsovo* qu'ils apprécient et recherchent avec plaisir.

Mariage

Un chef n'a pas la seule femme qui habite dans sa case ; il en a cinq ou six.

A l'âge de 15 ans, il choisit la première de ses épouses, généralement dans les groupes voisins. Il paie au père un bœuf ou deux, suivant sa richesse.

Dès que cette formalité est remplie, il est marié et peut emmener son épouse dans son village.

Le père de l'épouse donne à son tour une dot à sa fille, suivant sa richesse, et cela à la première visite que lui font les jeunes mariés. Cette dot est la propriété de la communauté. Cependant, si le mari prend d'autres femmes, la dot de la

première épouse appartient exclusivement aux enfants nés d'elle. Dans le cas où son mari meurt sans qu'elle ait eu d'enfants, elle reprend son bien. Si elle quitte son mari sans avoir d'enfants, pour une raison quelconque, la dot appartient au mari.

Aussi lorsqu'une femme antandroy est très riche, elle accepte rarement la venue dans la maison d'une nouvelle épouse. Elle reprend un autre mari et tout le bien de la communauté appartient à ses enfants.

Si un Antandroy a plusieurs femmes, il est obligé de partager leur couche successivement et dans l'ordre où il les a prises. S'il en a sept, par exemple, chacune a son jour de la semaine, et si l'ordre n'est pas suivi exactement, c'est la guerre entre elles.

Les travaux du ménage qui leur sont dévolus ne sont pas pénibles. La femme va chercher de l'eau et du bois; elle fait la cuisine, peu compliquée d'ailleurs, et soigne les enfants.

Le mari s'occupe des plantations pendant que ses fils aînés font paître les bœufs et s'occupent de traire les vaches.

Lorsqu'elle est enceinte, l'épouse est entourée de mille soins. On lui évite tout travail pénible, on satisfait tous ses caprices ; le mari doit rester absolument fidèle ou bien il est tenu de faire des *sorona* (sacrifices) sur le ventre de sa femme. L'accouchement se fait dans la brousse, sous un arbre de préférence. Ensuite, la mère, avec son enfant, rentre dans la case et pendant trois ou quatre mois elle n'a plus à s'occuper que de l'allaitement du nouveau-né. On lui apporte à manger, à boire, et l'entrée de sa case est interdite à tout le monde, excepté à sa mère et à ses autres enfants, pour qu'elle ne soit pas distraite des devoirs sacrés de la maternité. Le mari peut venir également voir son enfant, mais il ne doit pas séjourner dans la case.

Dès qu'un mari apprend que sa femme l'a quitté pour prendre un amant, il cite son rival devant l'ampizaka qui condamne : 1° à restituer la femme ; 2° à payer une forte amende. La femme reçoit à son retour au foyer conjugal une correction méritée. Si la leçon n'est pas suffisante et si l'amant condamné reprend la femme, il est obligé de l'acheter au mari et devient possesseur.

On déroge cependant à cette loi dans le cas où deux maris sont unis par l'*atihena*, c'est-à-dire lorsqu'ils sont frères de sang. Dans ce cas, ils se prêteut leurs femmes. Ce serait une coutume pratique pour éviter l'adultère, s'il n'était pas d'usage de donner de toute façon à la femme de très sérieux cadeaux.

Un chef qui a une très jolie femme devient très influent parce que lorsque son épouse joint à la beauté d'autres qualités, elle lui procure beaucoup de frères de sang et aussi beaucoup de cadeaux.

Après la mort du mari, l'épouse fidèle ou réputée fidèle a droit, outre sa dot, à la moitié de la fortune de son mari si elle

n'a pas d'enfants. L'autre moitié appartient aux frères du mort.

Si la femme a des enfants, la totalité de la fortune leur appartient et ils sont tenus de garder leur mère avec eux.

La succession devient difficile lorsque les enfants sont déjà âgés. Malgré les efforts de l'ampizaka, le partage se fait souvent à coups de sagaie, mais la lutte n'a lieu qu'après les obsèques, car pour cette cérémonie l'union est toujours parfaite. La raison en est qu'il faut donner le plus de pompe possible aux obsèques, de façon à exciter l'admiration des gens par la générosité envers le défunt.

Frères de sang (Atihena)

L'*atihena* est la cérémonie qui unit deux frères de sang. C'est un serment solennel qui se fait de la façon suivante :

Les deux contractants se jurent une amitié éternelle et appellent tous les châtiments sur la tête de celui qui romprait son serment ; après quoi ils se font de légères incisions à la poitrine et boivent réciproquement de leur sang.

Quelquefois le serment se fait de la façon suivante :

On met dans une assiette de l'eau, de l'or, sept pincées de sel, sept pincées de suie, sept pincées de terre et deux balles.

Pendant qu'avec une cuiller on remue consciencieusement tous les ingrédients contenus dans l'assiette et que les contractants tiennent de la main droite le bois d'une sagaie et d'un *kitake* (sorte de baguette servant à débourrer les fusils) dont les pointes touchent l'or, un ampizaka frappe avec un couteau sur le fer de la sagaie en prononçant les paroles sacramentelles.

Les deux frères de sang boivent d'un air convaincu une cuillerée du contenu de l'assiette et ils sont unis par les liens du volamena (or) qui sont plus forts que ceux de la famille.

Cependant, si l'un des contractants fait le serment à contre-cœur, il peut éviter la mort qui l'attend s'il viole son serment en faisant des *sorona* (sacrifices) près de l'hazomanga de son village.

Enterrement

L'enterrement antandroy est la cérémonie où tout l'orgueil de cette race se révèle. Il nécessite quelques développements.

Dès qu'un chef antandroy meurt, ses enfants tuent immédiatement un bœuf comme présent au mort. Les proches parents et les amis sont prévenus et tous viennent apporter à celui qui vient de mourir des cadeaux en rapport avec leur fortune. Le cadavre est maintenu sur son séant par les proches parents, pendant qu'au milieu des pleurs, des chants funèbres et des coups de fusil, se fait sa toilette. On le revêt de beaux lambas de colliers de perles, d'ornements d'argent, pendant que les femmes le coiffent à la mode du pays.

On prépare également un linceul dans lequel le corps est cousu.

Vers le milieu de la première journée, on fait appeler les *tsimahaivelo* qui remplissent à la fois les fonctions de gardiens du mort, de porteurs et de fossoyeurs.

Ils sont commis à la garde du mort qui peut rester dans sa case de un à deux jours.

Pendant ce temps, les gens de la tribu vont couper dans la forêt les deux bois qui formeront le cercueil ; on tue un bœuf à leur départ et un autre lorsqu'ils rapportent dans la case mortuaire le cercueil préparé, qui se compose de deux auges, dont l'une, appelée *hazolai,* sert de cercueil proprement dit, et l'autre appellé *hazovave*, de couvercle.

Le deuxième jour, les *tsimahaivelo* installent le cercueil où on a préalablement mis le cadavre dans une clairière près du village et, pendant dix ou douze jours, toute la famille et les amis du mort s'installent autour de la clairière sur laquelle le cadavre est déposé, manifestant leur douleur par des cris et des chants funèbres.

Pour le *rohondriana,* le cadavre reste plusieurs mois exposé dans une clairière. Les bourjanes ne sont d'ailleurs pas admis à contempler le visage du mort dans sa case. Ses enfants seuls font, dans le plus grand secret, la toilette et la mise en bière et ne revèlent aux bourjanes la mort de leur chef que deux mois après le décès, lorsque le cadavre est complètement décomposé et que, suivant les croyances antandroy, le *rohondriana* est allé rejoindre au ciel les « zanahary » ses ancêtres.

Après le délai fixé par les parents du mort, le cercueil est apporté près d'un fossé creusé par les tsimahaivelo ; on tue encore un bœuf au bord de la tombe, les pleurs et les chants recommencent. On descend la bière dans la fosse qui a environ 1 mètre de profondeur, et tous les amis du mort apportent les pierres pour le recouvrir.

On tue encore un bœuf à cette occasion et un autre lorsqu'on a apporté les deux grandes pierres plates qui se mettent l'une, la grande, appelée *vatolai*, à la tête du mort et l'autre, appelée *vatovave*, à ses pieds.

Les obsèques proprement dites sont alors terminées et les parents du mort prennent congé de lui de la façon suivante :

Les tsimahaivelo attachent au vatolai une grande corde que les parents tiennent des deux mains en tournant la tête du côté opposé au tombeau. Un des tsimahaivelo dit alors au mort : « Tu ne fais plus partie de notre famille, tu nous a quittés pour « l'autre monde. Adieu ».

Puis il coupe la corde et tous les parents se sauvent en courant ; ceci est l'image du dernier lien qui rattache encore l'âme du trépassé à la terre.

C'est tout de suite après que se fait la grosse hécatombe de bœufs. Les parents et amis demeurant dans les groupes éloignés

sont arrivés, apportant leur cadeau au mort, en même temps qu'une quantité de curieux qui viennent chercher une part du festin.

Pendant toute une nuit on chante, on tire des coups de fusil. Tous les bœufs sont tués le matin. On chante encore toute la journée et le soir on partage entre les curieux et les amis la viande des bœufs abattus, qui est « fady » pour la famille du mort.

De retour au village, on tue encore un bœuf et on verse dans une assiette de l'eau, du cuivre, de l'argent et de la bouse prise dans le ventre du bœuf tué. On obtient ainsi une médecine dont les membres de la famille se frottent les membres pour se protéger contre la mort.

Ils en jettent aussi sur les objets contenus dans la case du mort et peuvent de cette façon s'emparer de ce qu'elle contient sans encourir la colère du zanahary.

La cérémonie ci-dessous décrite n'est évidemment pas la même pour les bourjanes peu fortunés. Pour ceux-ci, le délai est très court et au lieu de fabriquer un tombeau de pierres qu'ils appellent *valavato*, on fait une simple barricade de bois appelé *kibory*.

Les cases du mort ne sont plus habitées par personne ; elles sont soit brûlées, soit entourées d'une palissade.

Il y a beaucoup d'autres cérémonies antandroy, mais la plupart d'entre elles commencent à tomber en désuétude. D'ailleurs elles n'ont rien de bien caractéristique. Ce sont toujours des hécatombes de bœufs avec des salves de coups de fusil, des danses et des chants.

Il en est ainsi des fêtes qui précèdent la circoncision, des fêtes de l'hazomanga qui appellent sur une tribu les bienfaits des zanahary, et des fêtes pour célébrer la pleine lune, etc.

Tombeaux

Les tombeaux sont constitués par un amas de pierres ayant la forme d'un parallèlipipède rectangle de dimensions plus ou moins grandes, mais dont le plus petit côté, qui est la hauteur au-dessus du sol, n'excède pas 1 mètre. Les autres côtés sont plus ou moins grands, suivant la richesse de l'individu. Sur ces pierres on met les cornes des bœufs tués et toutes sortes d'objets servant d'ornements. Quelquefois des statuettes en bois assez grandes sont fichées dans les pierres du tombeau.

On trouve aussi sur le tombeau les ustensiles pour boire et manger dont se servait le défunt ; ces ustensiles sont au préalable cassés pour que personne ne puisse s'en servir.

Ces tombeaux sont sacrés et il est rare de les voir violer. La famille d'un riche rohondriana surveille du reste pendant deux mois environ le tombeau, car quelquefois des malfaiteurs, attirés par le butin, s'emparent des objets de valeur enterrés avec le mort.

Epreuves judiciaires

Quelques épreuves judiciaires sont pratiquées par les Antandroy et les Antanosy également.

Les plus communes sont les *sangy* et les *volamena*.

a) **Sangy.** — L'épreuve du sangy consiste à toucher huit fois la langue de l'accusé avec le *Andriamamakiarivo* (le juge de l'Univers). Cet instrument, exclusivement réservé à cet usage, consiste simplement en un morceau de fer emmanché que l'on chauffe avant de s'en servir.

L'accusateur est chargé de ce soin, tandis que son adversaire tient sa bouche remplie d'eau jusqu'au moment de l'épreuve.

Le roi ou l'un de ses ministres officie lui-même : Si l'une de ces huit brûlures détermine une hémorragie, l'accusé est coupable, sinon il est innocent, et son calomniateur, débouté de sa plainte, est puni.

Pour indiquer le peu de confiance que les Antanosy eux-mêmes accordent à ces sortes de jugements, ajoutons qu'ils reconnaissent que les plus grands voleurs peuvent impunément s'y soumettre après avoir demandé aux sorciers le *fanafody* nécessaire.

b) **Volamena.** — L'épreuve du volamena, aussi souvent pratiquée, n'offre pas plus de garanties, quoique plus longue et plus solennelle.

Tout d'abord, l'officiant demande à Dieu de transformer en poison mortel pour le coupable un mélange d'eau ordinaire et de quelques gouttes de sang de bœuf contenus dans une assiette. Dans ce mélange est immergé l'objet en or, généralement une boucle d'oreille, qui donne son nom à la cérémonie.

L'absorption doit commencer aussitôt après cette invocation, mais le ministre qui préside ne pousse généralement pas l'épreuve à fond. Avant même que la cuiller ait touché aux lèvres de l'accusé, si sa main ne tremble pas, si son attitude ne trahit aucun trouble, il est considéré comme ayant bu la liqueur d'épreuve.

Ajoutons que c'est ordinairement ce qui a lieu, soit qu'il soit vraiment innocent, soit qu'il se soit muni du contre-poison nécessaire En tout cas, si le lendemain matin le prévenu, qui a passé la nuit à côté de la case du roi, n'est pas mort, c'est qu'il est innocent et une amende de deux à cinq bœufs est infligée à son calomniateur.

A ces deux épreuves pratiquées par les Antandroy et les Antanosy, le Bara préfère généralement l'épreuve du fusil chargé et celle de l'eau chaude. La première consiste à faire partir le fusil du prévenu bourré d'une forte charge de poudre. Si le canon n'est pas fendu, si la monture n'est pas brisée, si la baguette ne saute pas au point de se séparer de l'arme, si le silex n'est pas ébréché, si les clous garnissant la crosse ne se détachent

pas, l'accusé est innocent. L'épreuve de l'eau chaude consiste à obliger l'indigène mis en cause à tremper vivement et successivement sa main dans une marmite d'eau chaude où on a fait infuser de la bouse de vache et des feuilles d'arbres, puis dans une bassine d'eau froide. Si une demi-heure après, il y a brûlure apparente, c'est-à-dire enflure ou plaie, le prévenu est vraiment coupable du fait dont on l'accuse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LE PAYS ANDROY

a) Une rapide excursion qui, au mois d'août 1908, m'a conduit de Tananarive à Fort-Dauphin par Fianarantsoa, Betroka, Tsivory et Ambovombe, me permet d'ajouter quelques impressions personnelles sur ce curieux pays de l'Androy encore si peu connu.

Le haut plateau bara s'abaisse brusquement par un talus de 700 mètres sur le bassin du Mandrare. Comme un immense tapis jaunâtre, rayé et taché de bleu sombre par des lignes et des massifs de forêts, le pays s'étale à perte de vue au sud et à l'ouest, limité à l'est par la silhouette bleue de la chaîne côtière, barré au milieu par le massif tabulaire du grand volcan de l'Androy.

Aussitôt dépassé Tsivory on circule sur une large piste tracée sans aucun travail d'art, sur un sol à peine ondulé, coupé de loin en loin par le lit rocailleux de rivières bordées d'arbres. Le pays paraît désert et il s'en faut de peu qu'il ne le soit tout à fait. Mais ses rares habitants circulent passablement et on rencontre de temps en temps des groupes qui ne manquent pas de pittoresque.

Les hommes ont les cheveux tressés et nattés, souvent coiffés de la peau d'une bosse de bœuf encore recouverte de ses poils. Un court morceau d'étoffe noirâtre, drapant les épaules, forme avec un *salaka*, parfois orné de franges et de perles, leur seul vêtement. Tous ont en main la fidèle sagaie dont le talon leur sert à fouiller le sol pour y découvrir des racines alimentaires dont ils font grand usage. Le fer, tantôt large, tantôt effilé, toujours brillant, atteste leur orgueil d'avoir encore, seuls de tous les habitants de Madagascar, gardé leur arme familière. Une sagaie tant soit peu ornée ne s'acquiert pas à moins d'un bœuf adulte. Le *felana* met sa tache blanche sur le front des hommes et sur la gorge nue des femmes. Celles-ci sont étroitement enveloppées dans un lamba de couleur indéfinissable.

Malgré cet aspect tant soit peu rébarbatif, leur abord n'a rien de farouche. Volontiers, ils entrent en conversation familière et amusée. Ce sont le plus souvent des gens à la recherche des bœufs volés ou perdus, souvent accompagnés de chiens. Voler des bœufs ou les chercher semble être en effet leur occupation principale et favorite. Leur habileté à suivre dans les pierres, le sable ou les herbes, la trace de la bête détournée, tient du prodige. Un de ces hommes ne me demandait-il pas si je n'avais pas rencontré son bœuf qu'il me décrivait, en me montrant, sur le sable foulé

par des centaines d'animaux, la trace qu'il distinguait entre toutes? Ils vont parfois ainsi sur de très grandes distances. Les contestations relatives à des vols de bœufs, qui étaient autrefois la cause la plus ordinaire des hostilités naissantes de tribu à tribu, occupent aujourd'hui le meilleur du temps des officiers chefs de poste. L'un d'eux me disait que la responsabilité collective de la tribu sur le territoire de laquelle la trace de la bête volée avait été reconnue se trouve d'après l'usage engagée de ce seul fait jusqu'à ce que l'animal ait été retrouvé sur son territoire ou suivi hors de ses limites.

C'est à Ambovombe, où j'ai pu passer une journée entière, que j'ai pu, grâce à l'obligeance du capitaine B... et du docteur R..., voir de près des villages androy et me rendre un peu compte du genre de vie des habitants. En effet, la route ne traverse ou ne laisse même apercevoir aucun village en dehors de ceux auprès desquels ont été établis des postes militaires espacés d'environ 60 kilomètres Entre ceux-ci, des baraquements en planches peuvent, à peu près tous les 20 kilomètres, servir de gîte d'étape au voyageur. A vrai dire, le pays, vide de prospecteurs autant que de colons ou de commerçants, n'est guère parcouru que par ces officiers en tournée, car les Européens qui se rendent du pays tanosy vers le nord prennent de préférence la route qui suit la côte jusqu'à Farafangana ou Mananjary. La route ne sert donc guère qu'aux convois de ravitaillement formés par des charrettes du modèle en usage à la Réunion, pour lesquels elle a été faite. En effet, l'Androy ne se résout que très difficilement au métier de porteur, et l'administration a fort sagement renoncé à l'y contraindre. En revanche, j'ai pu voir une forte équipe de travailleurs androy s'occuper avec activité et bonne humeur, sous la direction de ses chefs seuls, à des travaux d'ailleurs très élémentaires d'entretien de la route.

La caractéristique essentielle du pays androy, au point de vue humain comme au point de vue physique, est l'extrême sécheresse d'un climat quasi désertique. Les points habités sont les points d'eau ou leur voisinage immédiat. Les plus importants constituent de ce seul fait de véritables points stratégiques, tel est en particulier le cas pour Ambovombe. Rien dans la situation du village, au milieu d'une vaste plaine ondulée et découverte, ne semblerait le désigner pour ce rôle. Mais de tout temps les puits d'Ambovombe ont assuré la prédominance de qui les détenait.

On comprend qu'il en soit ainsi quand on voit circuler sur les chemins qui y convergent des groupes d'hommes et de femmes qui viennent de plusieurs heures de distance remplir à ces puits les calebasses ou les troncs creusés de bois tendre dans lesquels ils emportent de maigres provisions du précieux liquide. En dehors de cette ressource ils n'ont en effet d'autre moyen de s'en procurer que de ramasser, comme le racontait R. Drury, l'eau

que les rosées régulières et très abondantes déposent à la surface des grandes herbes et des arbustes touffus. Les femmes sont habiles à la projeter d'un coup sec dans l'ouverture d'un récipient. D'autres fois encore ils peuvent récolter de petites quantités d'eau dans les cavités artificiellement approfondies des rochers calcaires qui percent par endroit la surface du sol. Tout cela est peu de chose. Mais on s'explique mieux qu'ils puissent se contenter d'une aussi faible consommation d'eau, quand on sait que, seuls peut-être de toutes les tribus malgaches, ils font un usage régulier du lait de leurs vaches. Si l'on y ajoute le mil qu'ils cultivent avec soin, les patates et diverses racines alimentaires et les figues de cactus, on voit que pour ignorer complètement l'usage du riz, leur régime alimentaire ne laisse pas d'être au moins aussi satisfaisant que celui des tribus qui ne vivent que de riz. Ils sont d'ailleurs en général grands et d'apparence vigoureuse, bien que maigres. Le pays est extrêmement sain comme tous les pays secs, et le climat, qui n'est déjà plus celui des tropiques, a des alternatives salubres de chaleur et de froid. La brise de mer, que n'arrête aucune hauteur côtière, fait sentir librement son influence assainissante jusqu'à une grande distance du rivage.

Le bétail se contente pour toute nourriture et presque pour toute boisson de mastiquer les troncs aqueux et les raquettes des cactus, après que le feu les a débarrassés de leurs épines. Il est juste d'ajouter qu'il proteste, par son apparence chétive et sa petite taille, contre un régime aussi anormal

Il y avait autrefois à Ambovombe une dizaine de puits, on en compte aujourd'hui une quarantaine. C'est un spectacle curieux. Sur un espace de quelque 200 mètres en carré, des ouvertures vaguement circulaires de 2 à 4 mètres de diamètre criblent le sol, ce sont les puits. Quelques-uns seulement, qui ont été creusés par l'administration ou par des commerçants indigènes ou indiens, sont munis d'appareils d'extraction plus ou moins rudimentaires. On doit descendre dans les autres par quelques hautes marches dont l'ouverture met un prolongement étroit au cercle que le puits dessine sur le sol. A environ 5 ou 6 mètres de la surface, sous une couche homogène de terre fine et sans stratification qui fait songer à une sorte de loess, l'eau suinte en toute saison, vite épuisée, mais toujours renouvelée. Tout autour c'est un va et vient permanent d'indigènes venant remplir des calebasses. On peut même en voir qui, avec l'aide d'un camarade, se donnent le luxe d'un « tub » accompagné de massage vigoureux. Cela donnerait à penser que leur saleté, célèbre à bon droit, est moins un goût qu'une nécessité.

Au nord d'Ambovombe s'étend sur une profondeur variable la zone désertique où de larges bandes de terrain herbeux alternent avec la forêt épineuse qui caractérise le pays. Au travers de celle-ci, la route fait une trouée rectiligne qui permet d'admi-

rer le spectacle, assurément unique à Madagascar, de cette végétation grisâtre, sans une feuille, toute en brindilles sèches et en épines de formes et de dimensions variant à l'infini, impénétrable, dominée de loin en loin par la déconcertante silhouette des baobabs qui dressent un fin lacis de courtes branches sur un tronc démesurément bulbeux. Le *fantsi-holitse,* le *fontuoletch* de Drury, très abondant, lance un peu moins haut l'étrange balai de ses tiges allongées et ondulées comme des trompes ou des flammes. De fortes épines les arment, une fleur les termine. On n'oublie pas, quand on l'a vu une fois, l'inquiétante bizarrerie de ce spectacle. C'est dans cette forêt éclairée et pourtant impénétrable que l'on trouvait, il n'y a pas longtemps encore, le précieux *intisy.* Il n'y a que peu de temps que l'on a découvert, en revanche, que le *fantsi-holitse* fournit un bois de construction infiniment précieux, imputrescible, léger cependant et résistant comme le peuplier.

En une bande étroite, qui au sud d'Ambovombe n'a guère que 15 kilomètres, s'étend le long de la côte la région des cactus, des arbres corail et d'un arbre à aiguilles dont le port élégant rappelle un peu celui du pin maritime. C'est aussi la région des cultures et des villages, ceux-ci plus nombreux et plus peuplés qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Cachés comme ils sont dans le fouillis inextricable des cactus, accessibles uniquement par des chemins savamment détournés, on pourrait passer tout à côté sans en soupçonner l'existence. C'est là, entre la côte inabordable et sauvage où les hautes dunes dominent les brisants, et le désert où viennent mourir les rivières du Nord, que ces populations, les dernières qu'aient atteintes la pénétration européenne, vivent d'une vie singulièrement rudimentaire.

Leurs villages et leurs maisons en donnent une idée frappante. Rectangulaires, posées à même le sol, et assez soigneusement construites, les cases sont de dimensions si exiguës qu'un homme ne peut s'y tenir debout que sous le faîte, ni entrer par les portes autrement que sur les genoux. Cependant les montants incurvés en dehors et le double volet présentent assez souvent des ornements géométriques. On m'a signalé sur la case d'un chef à Behara des représentations sculptées de figure humaine que je n'ai malheureusement pas pu voir. D'ailleurs le terrain, où les cases sont éparpillées sans ordre apparent, est assez propre et une clôture en bois, avec des portes à barres, entoure tout le village. Les terrains de culture sont à proximité immédiate.

C'est seulement au delà du Mandrare qui met à travers ce désert la longue oasis de ses lits intermittents et de ses bords couverts d'une végétation admirable, que les conditions physiques qui caractérisent le pays androy s'effacent brusquement. Les mouvements du sol accentués, les averses régulières de la mousson, les eaux courantes donnent au pays tanosy cet aspect

pittoresque et attirant qui séduisit nos premiers colons. Les arbres que l'on est accoutumé à voir partout à Madagascar, rafia, satrana, bananiers et manguiers, reparaissent avec les rizières. Nulle part dans l'île on ne peut voir aussi étroitement juxtaposées deux régions de caractère aussi opposé.

b) Il peut être intéressant de décrire également ici une scène de *bilo* à laquelle j'ai pu assister, non pas malheureusement d'un bout à l'autre, car elle a dû se prolonger plusieurs heures, dans un village bara de la tribu des Zazafotsy.

Un petit groupe, formé principalement de femmes et d'enfants, est accroupi en rangs serrés. Au premier rang, sur un siège, la malade est assise : c'est une femme encore jeune, sa chevelure et ornée d'un felana et de colliers de verroterie et surmonté d'un long voile rouge drapé un peu en forme de hennin. Une indienne à grands ramages est jetée comme un manteau sur ses vêtements. La figure aux traits assez fins semble contractée, les yeux sont fixés sur le sol, toute l'attitude est rigide. Elle tient gauchement d'une main un bâton, de l'autre un petit carré de sparterie terne à la façon d'un bouclier. Quelques-unes des personnes accroupies à côté d'elle ont la tête ornée d'une sorte de diadème en papier de couleur avec des pendeloques et formant sur les cheveux une sorte de croix. Tous battent des mains sur un rythme lent et régulier aux coups d'un tam-tam, avec des chants à peine articulés.

Cependant autour de la case de la malade circule lentement une procession formée de trois hommes, une fillette, celle-ci ayant la tête ornée de la même façon, et trois jeunes femmes. Chacun tient gravement dans les mains un des objets du ménage, un zinga en fer-blanc, une bouteille, un rouleau de nattes, une boîte en sparterie, des carrés ornementés analogues à celui que tient la malade. L'homme qui tient la tête du cortège frappe à intervalles réguliers sur le grand salaza, broche à trois dents en fer, qui rend un son clair.

Au bout de quelque temps tous ces objets sont déposés sur une natte neuve étendue devant la case de la malade, le salaza est fiché les dents en l'air. Les processionnaires prennent place dans le groupe des chanteurs. L'un deux, le front barbouillé de lignes blanches, exécute quelques mouvements de danse devant la femme qui se lève. Puis celle-ci, d'abord seule, ensuite face à face avec une femme également munie d'un bâton et d'un même petit semblant de bouclier, se livre tout autour des objets déposés sur la natte à une danse lente et gesticulée qui parait mimer la manœuvre de la sagaie et du bouclier. Les chants et les battements de main s'accentuent et se précipitent. Et ça continue.....

La partie de la scène qui s'est ainsi déroulée devant moi, après une débandade presque complète et devant les habitants du village qui paraissent y prendre assez peu d'intérêt, a pu durer environ trois quarts d'heure. Je n'avais pas le temps d'en

attendre la fin qui devait, paraît-il, tarder encore beaucoup. Le sujet paraissait épuisé et a gardé tout le temps une apparence de « transe » somnambulique assez impressionnante. Les assistants, interrogés sur la maladie qui avait motivé cette cérémonie, ont répondu simplement : *marary ny tenabe*. Cette impuissance à préciser le siège et le caractère de la maladie ainsi que le sexe et l'apparence du sujet, peuvent faire penser qu'il s'agissait de quelque affection nerveuse généralisée, hystérie ou névrose.

ANDRÉ CHAZEL.

RAPPORT

sur quelques opuscules publiés par M. Ferrand et offerts à l'Académie Malgache

---

M. Ferrand est non seulement un malgachisant distingué, mais encore un travailleur infatigable. Il ne cesse d'étudier, avec une indéniable compétence et une sagacité bien souvent heureusement récompensée, tout ce qui concerne les peuplades côtières et, en particulier, les rapports que ces populations ont pu avoir avec les musulmans.

Il a envoyé coup sur coup à l'Académie Malgache toute une série de brochures dont aucune n'est dénuée d'intérêt.

La première que nous voudrions signaler est celle qui a trait à l'astrologie arabico-malgache. En fouillant les manuscrits arabico-malgaches conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris, M. Ferrand a découvert, dans le manuserit portant le n° 8, tout un chapitre sur cette matière. Il nous en donne la traduction savamment documentée et la compare en même temps avec les textes de Flacourt traitant des mêmes questions.

Flacourt avait en effet déjà signalé les pratiques astrologiques des habitants des côtes de Madagascar avec qui il avait eu à faire. M. Ferrand donne une longue citation prise dans le livre du célèbre explorateur, au chapitre XLII. Flacourt y rappelle les nombreuses classes de sorciers malgaches, Male, Tibu, Muladzi, Fakihi, Katibu, Lulamaha, Sabaha, ainsi que les distinctions entre les Ombiasi Ompanoratsa, et les Ombiasi Ompesikili. Il donne ensuite le nom des différentes figures employées dans le sikidy, puis la constellation attachée à chaque mois malgache et supposée déterminer le destin de chacun de ces mois. Enfin il indique deux des trois systèmes horaires employés par les Malgaches. M. Ferrand en prend occasion pour donner un tableau de ces trois systèmes horaires qui pourrait être facilement complété par les indications qu'on trouve par exemple dans le livre de M. Sibrée intitulé *The great African Island.*

Avec les données de Flacourt, entièrement corroborées par celles du manuscrit arabico-malgache étudié, M Ferrand a pu établir un autre tableau fort intéressant : c'est le tableau des influences planétaires sous lesquelles se trouve placée chacune des 168 heures de la semaine.

« Ce tableau montre que les planètes succèdent l'une à l'autre dans un ordre constant et immuable : Soleil, Vénus,

Mercure, Lune, Saturne, Jupiter et Mars ». Pour former un tableau on écrit les sept planètes sous le nom de chacun des jours, en respectant leur ordre. Dans une première colonne verticale supplémentaire on écrit deux fois les chiffres de 1 à 12, et dans chacune des sept colonnes verticales correspondantes à chaque jour, on écrit en face de ces chiffres le nom des planètes autant de fois qu'on le peut, en suivant exactement l'ordre fatidique. Dans la première colonne correspondant au dimanche, il y a ainsi trois fois la liste écrite plus haut, plus les mots Soleil, Vénus et Mercure, etc.

Après ce long préambule, M. Ferrand donne la traduction de la portion de manuscrit arabico-malgache qu'il a étudié.

« Ce texte se divise en cinq parties : 1° indication du caractére faste ou néfaste des deux moments de chaque jour de la semaine compris entre 8 h. 20 et 9 heures du matin et 3 heures et 3 h. 40 du soir ; 2° sacrifices à accomplir et tabous à observer pour guérir les maladies suivant le mois pendant laquel on est malade ; 3° sacrifices à accomplir et tabous à observer suivant l'année du cycle septénaire pendant laquelle on est malade ; 4° sacrifices à accomplir et tabous à observer pour guérir certaines maladies, et 5° explication du destin des Trois Feux, Trois Terres, Trois Vents et Trois Eaux.

Un paragraphe de la première partie en donnera suffisamment le caractère. « Dimanche : 3 heures 6 minutes. (Ce moment) est faste pour aller faire du commerce, on obtient ce qu'on désirera, il est faste pour faire du commerce, il est faste pour se lier d'amitié, il est faste pour construire maison et grenier, il fait accroître les vivres et en écarte les rats, les fourmis et les cancrelats. »

« 3 heures 13 minutes. Ce moment est néfaste pour ce que l'on fait, excepté pour faire fructifier les biens d'épargne ou de succession, etc. »

Les trois parties suivantes sont fort intéressantes au point de vue de la description des tabous ou fady en usage à Madagascar. On voit que certains fady étaient influencés par les mois ou plus exactement par les astres supposés présider aux destins de ces mois.

La dernière partie rapporte certaines précautions à prendre avant de se lancer dans un certain nombre d'entreprises diverses. Il est assez difficile de savoir ce que veulent dire les en-têtes des paragraphes de cette partie. Les expressions « destin des Trois Terres », « destin des Trois feux » « Destin des Trois Vents, » « Destin des Trois Eaux » sont par elles-mêmes assez obscures.

D'ailleurs tout le texte arabico-malgache, par lui-même, n'est pas d'une clarté remarquable. Il est fort difficile à traduire. Il faut bien souvent suppléer par l'imagination aux lacunes de l'antique écrivain. Il n'est pas étonnant que parfois M. Ferrand ait été terriblement embarrassé et que quelques-unes de ses conjectures ne nous satisfassent qu'à moitié.

Je signalerai par exemple sa traduction de la phrase suivante qui donnera en même temps une idée de ce qu'est le texte malgache (p. 66).

« Na marari vulun Hiahia anumbi vula fari fara firaka ama anumbi funtsatsa itahanih akandzu vukitrin'antsi ama saravuhitri tsi misi hazu ifalinih ». M. Ferrand traduit :

« Et si quelqu'un est malade en hiahia (nom d'un mois) qu'il sacrifie un bœuf vulafari... et un (second) bœuf superbe, qu'il s'abstienne de vêtements, d'enjamber l'arbre trina, de (se servir de) couteau, de (porter) un haut de chausse. Qu'il n'ait rien qui lui soit tabou. »

Et dans une note il explique que « tsi misi hazu » ne lui paraissant pas devoir avoir un sens intelligible, il le remplace par tsi misi azo ».

Il nous semble que cette traduction est fautive, car la dernière phrase contredirait tout le reste ; d'autre part les mots akandzu... jusqu'à saravuhitri n'auraient plus de verbe les accompagnant et les expliquant ; enfin la transformation de vukitrin'antsi en vakitrina nous semble bien cherchée.

Nous préférerions traduire :

« Et si quelqu'un est malade en hiahia, qu'il sacrifie un bœuf d'une couleur se rapprochant de celle du plomb (?), et un second bœuf de grande taille ; qu'il s'abstienne de vêtements pour lesquels on aurait employé un couteau ainsi que d'un haut-de-chausse fait en fibres végétales » (V. note).

Dans l'extrait que nous avons donné on aura pu remarquer la présence de deux formes curieuses « itahanih » et « ifalinih » qui paraissent bien être des formes relatives.

Voici les conclusions que M. Ferrand tire de ce fait (p. 35).

« Cette constatation affirme l'unité parfaite, vers le XVI^e^ siècle, de la grammaire des dialectes du Centre et du Sud-Est. Les différences dialectales que présente la langue moderne sont relativement peu importantes et telles qu'elles peuvent se produire dans une population d'environ 3.000.000 d'habitants disséminée sur un territoire plus étendu que celui de la France, divisée en tribus ennemies ou inconnues l'une de l'autre. L'unité de langue est cependant manifeste et indéniable. L'existence de la forme verbale relative dans un dialecte du Sud-Est vient l'affirmer de la façon la plus éclatante. Cette découverte n'intéresse pas seulement la linguistique : l'ethnographie doit aussi en tenir compte. Elle montre que les immigrés qui ont donné naissance aux Andriana actuels de l'Imerina ont trouvé sur le plateau central une peuplade déjà arrivée à un certain stade de civilisation dont cette forme grammaticale est un témoignage certain. »

Nous souscrivons entièrement à la première partie de cette appréciation, nous serons beaucoup moins affirmatif que M. Ferrand en ce qui concerne le second point. Du fait d'une langue à formes verbales complexes, on ne peut pas conclure

grand'chose à notre avis, quant au degré de civilisation du peuple qui la parle.

Il y a vingt-trois ans, un missionnaire, M. Gunn, s'établit à Futana (Nouvelles-Hébrides) : les habitants étaient très sauvages. Or il y avait dans la langue quatre nombres différents et le verbe futunien est tellement compliqué et a tellement de nuances que malgré une étude approfondie faite pendant trois mois, deux heures chaque soir, avec un indigène assez intelligent, M. Gunn n'arriva pas à s'en rendre maître. Après vingt-trois ans de séjour même, sa connaissance du verbe était encore imparfaite.

Nous ferons en terminant une autre remarque sous notre propre responsabilité.

Il nous semble que le texte malgache imprimé dans la brochure de M. Ferrand résout une discussion orthographique encore pendante.

Beaucoup de malgachisants soutiennent que l'on a tort de conserver l'*m* devant le *p* dans les mots indiquant l'agent. Beaucoup de Malgaches peu instruits écrivent pampianatra ou papianatra au lieu de mpampianatra qui a toujours été considéré comme l'orthographe correcte.

Or, quelques professeurs ou linguistes ont essayé de prendre la défense des auteurs des incorrections relevées, en disant que l'*m* avait été introduit devant le *p* uniquement par les Européens, qui, faute d'oreille assez délicate, croyaient entendre un *m* devant le *p* alors qu'il ne s'agissait que d'une sorte de légère aspiration précédant l'explosive *p*.

Dans le texte arabio-malgache on rencontre sans cesse les mots omanoratsa, ompisokili, ompanala., etc, qui sont des noms d'agent formés nettement d'un préfixe personnel « on » et de la forme habituelle du verbe fanoratsa, fisikily, fanala. L'*m* semble donc bien justifié et provenir du préfixe personnel ancien *om*..., dont il n'est plus resté que la forme abrégée.....

.....

Note. — Autre exemple de traduction nous paraissant devoir être modifiée.

L'en-tête de la première partie de la portion de manuscrit donnée par M. Ferrand est ainsi conçue : Hazary navunih ombisa mahazari azi tsi mavuin ambuni tani sua izi minan dria izi naifa mahazari azi itua.

M. Ferrand traduit : Sortilèges cachés. Les sorciers peuvent l'ensorceler (en note M. Ferrand ajoute : « *L'* » désigne, je suppose, la personne ensorcelée) il ne paraît pas en souffrir sur la terre, il va bien, il gouverne ; on peut cependant l'ensorceler quand même. » Cela ne me paraît pas présenter grand sens. Aussi je préférerais traduire :

« Sortilèges cachés Les sorciers peuvent les rendre sortilèges sans en souffrir sur la terre, car ce sont eux qui vont bien, qui gouvernent et ont puissance pour les transformer en amulettes. » « L « azi » est alors très clair. »

Un deuxième opuscule de M. Ferrand est consacré à certaines étymologies arabico-malgaches. La première est relative au nom même de notre grande île.

M. Ferrand combat l'idée de M. A. Grandidier, qui prétend que Madagascar vient de Mogadiso, par suite d'une confusion faite par Marco-Polo entre le nom de notre île et celui d'un grand port de la côte orientale d'Afrique.

M. Ferrand montre au contraire, par quatre citations dans les récits des anciens voyageurs (le père Luiz Marianno (1613), le père d'Almeida (1616), Gauche (1651), et Flacourt (1661), qu'il existait déjà au XVI^e^ siècle un petit royaume islamisé sur la côte Est, appelé Madagasi, d'où est venu le nom arabe Madagas-bar (terre des Madagas) : une légère corruption a donné Madagascar.

Cependant M. Ferrand ajoute que Madagasi n'est vraisemblablement pas un nom indigène, car il n'existe pas en malgache de racine primaire quadrilittère (il vaudrait mieux dire quadrisyllabique). Il est donc probable que Madagasi est un nom étranger importé dans le Sud-Est antérieurement au XIII^e^ siècle. Son ultime signification nous est d'ailleurs complètement inconnue.

Un second vocable attire ensuite l'attention de M. Ferrand : à savoir Androbaizaha, qu'on trouve chez Flacourt pour désigner une province du Sud-Est, et que les voyageurs portugais écrivaient Turobaya ou selon d'autres formes voisines.

M. Ferrand a retrouvé dans le manuscrit arabico-malgache n° 8 du fonds de la Bibliothèque Nationale un passage bilingue, en arabe et en malgache, où se trouve une double transcription de ce terme géographique.

Grâce à ce fait, M. Ferrand peut démontrer que les deux mots de Turobaya et de Androbaizaha désignent bien le même lieu, et que, contrairement à l'avis de M. Grandidier, l'orthographe de Flacourt est absolument correcte, ce qui lui donne occasion de louer à nouveau la fidélité et la conscience du vieux chroniqueur.

Enfin, M. Ferrand s'arrête un instant sur le mot *Undzatsi*, nom d'une tribu du Sud-Est pratiquant l'inceste. Là encore notre auteur rectifie une erreur d'étymologie de M. Grandidier et montre que ce titre vient d'un mot arabe signifiant « impur, immonde ».

Une étymologie plus importante que les précédentes est celle que propose M. Ferrand dans un autre opuscule, pour le mot Zanahari désignant actuellement le Créateur.

Il avait été à peu près admis jusqu'ici que ce mot venait d'un certain préfixe *za* et du verbe au passé *nahari* (de la racine *ari* ou *hari* suivant les auteurs).

M. Ferrand montre d'une façon assez péremptoire que le *n* du passé est toujours, même dans les dialectes maritimes, un *n* pur et jamais un *n* vélaire. Or sur la côte on dit Zanahari (avec un *n* vélaire). Donc nahari n'est pas le passé du verbe inusité mahari.

Il cherche à démontrer en deuxième lieu que le préfixe *za* n'existe pas en malgache. Il a raison en ce qui concerne certains exemples donnés : Zatovo et Zalahi sont bien pour Zazatovo et Zazalahi. Nous ne sommes pas de son avis en ce qui concerne « Zareu ». Car dire que « Zareu » est la forme aphérésée du pronom personnel de la 3e personne du pluriel « izareu » -izireu ne résout pas la question ; le *i* du début peut être le *i* personnel comme dans Ikoto, et nous avons Izaho, pour I-za-aho ; de même Izahay. (Le *i* personnel se retrouve dans izavavy ou zavavy, izalahy pour zalahy, etc.).

Cette petite divergence de vues ne nous empêche pas d'accepter pour notre compte la conclusion de M. Ferrand qui rattache le mot Zanahari à un dieu tiam (peuplade apparentée aux Malais) Yan-harei (dieu du jour).

D'après les transcriptions bilingues arabe et arabico-malgache, on voit que le son *z* actuel est toujours transcrit par un signe arabe employé primitivement pour désigner le son y (-ill), ce qui tend à prouver qu'avant l'arrivée des Arabes à Madagascar le son *z* n'existait pas, et que le son *z* moderne n'est qu'une transformation du son *y* primitif. Zana se disait autrefois Yana (le malais Yan, divinité).

Le mot *hari* proviendrait d'une racine malaise *ari* qui serait devenu *hari* sous l'influence de l'hindouisation par assimilatcn avec le sanscrit hari.

« L'adoption de l'étymologie que je propose a des conséquences historique d'une haute importance, ajoute M. Ferrand. Le tiam *harei*, malais *hari*, dérive du sanscrit *hari*. Les Malais qui ont importé à Madagascar le dieu Zanahari appartiendraient donc à une peuplade antérieurement hindouisée. La date de leur migration est par conséquent postérieure à l'ère chrétienne. »

On pourrait parfois chicaner un peu M. Ferrand sur certaines affirmations de détail, n'ayant rien à faire d'ailleurs avec le fond de la question traitée.

Il donne par exemple comme une chose acquise à la science une théorie sur la formation de certaines traditions relatives à la création du monde, alors que c'est tout au plus une hypothèse vraisemblable. Car le fait de l'existence de deux récits semblables d'un même fait chez deux nations différentes ne prouve pas par lui-même que l'un dérive nécessairement de l'autre. Avant l'arrivée des Européens dans le Nouveau-Monde, les Mexicains primitifs possédaient déjà une tradition du déluge, fixée par l'écriture et par la peinture. Faut-il en conclure qu'ils ont eu eux aussi commerce avec les Babyloniens ?

Nous voudrions enfin rendre compte de deux autres publications encore plus récentes de M. Ferrand. L'une est un ouvrage fort important : c'est une nouvelle édition commentée du dictionnaire de Flacourt. M. Ferrand fait précéder le dictionnaire proprement dit d'une préface qui se divise en deux parties : la première de ces parties donne quelques détails sur la façon dont

l'ouvrage de Flacourt a été composé. La conclusion la plus importante est celle qu'on lit à la page IV : « Flacourt, dit M. Ferrand après M. E. Jacquet, n'est l'auteur ni du dictionnaire français-malgache, ni du catéchisme publiés sous son nom..... M. Henri Froidevaux attribue le catéchisme au P. Nacquart, et M. Alfred Grandidier le vocabulaire français-malgache au P. Baudaise ».

La deuxième partie de la préface est une étude phonétique de la langue faite avec le plus grand soin, et dont la plupart des résultats s'appuient sur des faits constatés expérimentalement. Elle est suivie de quelques brèves remarques sur certaines formes verbales spéciales à la langue antaimoro.

M. Ferrand ne s'est pas contenté de reproduire intégralement le texte de Flacourt, il a, dans une colonne spéciale, cherché à identifier le mot donné par le célèbre explorateur et presque toujours orthographié d'une façon assez étrange, avec le véritable terme antaimoro ; une troisième colonne sert à d'intéressants rapprochements avec les langues merina, arabe et souahali.

Ce travail rendra les plus grands services à tous ceux d'entre les malgachisants qui s'intéressent à la langue et on peut dire à la littérature des peuplades du Sud-Est de la Grande Ile. Nous avons nous-même trouvé de fort utiles renseignements et une aide précieuse pour une étude sur un manuscrit arabico-malgache.

La dernière publication de M. Ferrand dont nous parlerons aujourd'hui (car nous sommes obligé d'en laisser quelques-unes de côté, tant il y en a) est une étude parue dans les *Annales* du Musée Guimet, intitulée: « Les migrations musulmanes et juives à Madagascar ».

De certaines indications contenues dans un manuscrit arabico-malgache, M. G. Ferrand conclut avec une quasi certitude que les Arabes ayant colonisé la côte Est de Madagascar étaient des Arabes du rite orthodoxe, et qu'au XIII^e^ siècle des Arabes sunnites, sujets du dernier khalife abasside de Bagdag, Al-Mostasim (1242-1258), sont arrivés à Madagascar.

D'autre part, dans une deuxième partie, il fait part de la découverte, dans le manuscrit 8 du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale, d'un document perso-malgache dont M. Huart lui a donné la traduction.

Il y aurait donc eu une migration perso-chiite sur la côte orientale de Madagascar: c'est là une véritable révélation.

Dans une troisième partie, M. Ferrand discute l'opinion d'une influence juive à Madagascar, et il n'a aucune peine à démontrer que cette hypothèse n'a aucun fondement et que toutes les coutumes prétendues israélites sont des coutumes arabes.

On voit par les courtes notices que nous venons de donner de quelques-uns des travaux de notre collègue, combien fécond et important a été jusqu'ici le labeur de celui qui les a entrepris, et quelles espérances ils promettent pour l'avenir.

G. MONDAIN.

NÉCROLOGIE

Aux premiers jours du mois de janvier 1907 une nouvelle aussi inattendue que douloureuse arrivait à Tananarive : M. Jully, l'éminent commissaire de la Colonie de Madagascar à l'exposition coloniale de Marseille, venait de mourir subitement, en pleine jeunesse, dans toute la force de son talent, au moment où s'affirmait avec une exceptionnelle évidence le succès de ses œuvres littéraires et artistiques. L'Académie Malgache perdait en même temps son président et assurément le plus actif de ses membres.

La place qu'occupait notre regretté ami dans le monde colonial était considérable ; celle que son nom conservera dans les annales de Madagascar ne le sera pas moins.

Fils d'un des plus distingués professeurs de l'Université de Paris, Jully joignait à un goût inné des belles-lettres et à une culture générale des plus complètes une érudition des choses malgaches qui lui avait donné, quoique tout jeune, une place hors de pair dans la pléiade des hommes de travail et de savoir qui ont contribué le plus à faire connaître la Grande Ile et ses habitants au cours de ces vingt-cinq dernières années.

Un voyage effectué en Espagne au cours de son adolescence avait donné à Jully, en même temps qu'une vision attrayante de l'art arabe et des choses de l'Orient, un désir intense de pousser plus loin encore, en des pays nouveaux, le champ de ses études artistiques et de ses méditations. Après avoir obtenu, dans des conditions très honorables, son diplôme d'architecte à l'école des Beaux-Arts de Paris, Jully était sollicité par le ministre des affaires étrangères pour aller à Madagascar dresser les plans et diriger la construction d'un palais destiné à donner à la nation hova la mesure de notre civilisation et de la supériorité de notre goût. Ce palais, qui devait servir d'habitation aux résidents généraux avant la conquête et, après, aux généraux et gouverneurs qui se succédèrent à Tananarive, est celui-là même qui fait encore aujourd'hui l'admiration de quiconque, se reportant par la pensée à l'époque lointaine où il fut bâti, sait comprendre quelles difficultés il fallut vaincre pour arriver à un si beau résultat.

Jully était, en 1889, seul pour ainsi dire, dans l'entreprise de cette énorme tâche. Il n'avait sur place ni matériaux, ni ouvriers ; il fallait tout improviser, il dut couper lui-même des bois en forêt, construire des fours en briques, malaxer son argile pour la transformer en matériaux, former particulièrement des

maçons, tailleurs de pierre, menuisiers, charpentiers et peintres, voire même des sculpteurs... A force de patience, d'opiniâtreté, il parvint à son but et, certes, il faut bien avouer que ce premier essai était un magistral tour de force.

Entre temps, la place que notre regretté collègue avait su se tailler dans l'affection des Malgaches et de ses compatriotes était si grande que le ministère des affaires étrangères crut avec raison devoir user de cette influence qui ne souhaitait que de se donner carrière pour le succès de notre cause. Jully fut nommé architecte des résidences, et, peu après, le gouvernement hova l'appointait dans les fonctions d'ingénieur conseil de la cour.

Les services que rendit Jully dans les circonstances qui précédèrent l'expédition de 1895 sont connus de tous. Son rôle délicat entre le gouvernement de Tananarive, dont il était l'employé, et la Résidence Générale, dont il n'avait pas cessé de relever comme fonctionnaire, ne lui fournit que des occasions d'être utile à son pays qu'il aimait ardemment et d'éviter du côté des Malgaches que les événements ne prissent le caractère d'exceptionnelle gravité qu'on pouvait redouter vers la fin d'octobre 1894. Les relations diplomatiques étant rompues, Jully, lieutenant de réserve, se fit mobiliser dans le corps expéditionnaire et, vaillamment comme toujours, fit son devoir, partageant toutes les fatigues, toutes les privations qui assaillirent nos soldats pendant les neuf mois que dura le douloureux cheminement des bataillons sur l'interminable route de Tananarive.

Le ruban de la Légion d'honneur fut la juste récompense des services rendus par Jully et l'administration coloniale fut bien inspirée en l'admettant dans ses cadres comme directeur des bâtiments civils, puis ingénieur colonial.

Chargé, en 1900, d'organiser et de diriger à Paris la représentation de Madagascar à l'Exposition universelle, Jully se révéla non seulement artiste accompli, mais encore administrateur et organisateur de premier ordre. Son talent d'architecte et d'ingénieur s'affirma plus encore à Hanoï, en 1903, pour atteindre en quelque sorte son apogée à Marseille.

Mais pendant cette période si laborieuse et si mouvementée de sa vie, Jully, homme d'action et d'énergie, aimait à se réfugier dans le silence de son cabinet pour penser et écrire. Car Jully était un penseur et un observateur, c'était aussi un fin lettré et ce n'est pas ternir son mérite d'artiste que de dire de son œuvre littéraire qu'elle survivra certainement à celle, pourtant si belle. qu'il laisse comme architecte.

L'histoire, la géographie, la littérature, la philologie sont autant de matières pour lesquelles notre ami s'est passionné ; il a fourni sur toutes des contributions précieuses, des vues originales dont le relevé, même succinct, serait trop long à faire ici. Au cours de ses longues randonnées à travers l'île et sur les océans, de Madagascar en France, d'Extrême-Orient en Afrique du Sud, de l'Inde en Abyssinie, Jully trouva le temps de recueil-

lir et d'accumuler pour sa documentation personnelle une infinité de matériaux qui donnent à ses théories une autorité et une originalité considérables. Indépendamment des études qu'il consacra à Madagascar, Jully, publiciste brillant et orateur disert, aborda dans la presse coloniale et dans les congrès les questions les plus diverses de la politique et de la sociologie coloniales. Il remporta partout des succès mérités.

C'est à ce moment qu'une implacable mort l'enlève à 43 ans à l'affection de ses nombreux amis et de ses admirateurs.

La perte de Jully est non seulement un deuil cruel pour l'Académie Malgache; c'est une perte irréparable pour Madagascar, où il ne comptait que des sympathies et des dévouements.

Le nom de Jully aura une place dans l'histoire de la Grande Ile à côté de ceux des Laborde et des Lambert, ces autres apôtres de l'idéal et du génie français.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Les Gisements fossilifères d'Ampasambazimba (Compte rendu des fouilles exécutées par l'Académie Malgache à Ampasambazimba en 1908), par MM. le Dr Fontoynont et Standing..... 3

Note sur les poissons fossiles de la région d'Andavakoera (nord de Madagascar), par M. Merle, chef du service des mines..... 13

Un araignée maçonne, par le P. Camboué..... 15

L'origine des noms de mois à Madagascar, par le R. P. Thomas..... 17

Des participes passifs à suffixe, par le M. Hugues Berthier..... 37

Réformes orthographiques, par M. Hugues Berthier..... 55

Une convention de fokon' olona à Tananarive (1884)..... 59

Le Fatidra (*serment du sang*), par M. A. Dandouau..... 73

Jeux malgaches, par M. A. Dandouau..... 81

Un kabary inédit en usage dans l'Imerina du Sud, par M. G. Mondain..... 99

Le sikidy malgache, par M. H. Russillon..... 115

Mœurs et coutumes (Région d'Analalava)..... 163

Etude sur les Antanosy et les Antandroy, par M. Henri Rajohnson, médecin indigène de colonisation..... 177

Notes complémentaires sur le pays androy, par M. André Chazel..... 197

Rapport sur quelques opuscules publiés par M. Ferrand et offerts à l'Académie Malgache, par M. G. Mondain 203

Nécrologie..... 211

Année 1909

VOL. VII

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902, à Tananarive
par M. le Gouverneur Général Gallieni

Philologie. — Ethnographie
Histoire. - Croyances. - Traditions. - Légendes
Institutions politiques et sociales
Lois et coutumes

TANANARIVE
Imprimerie Officielle de la Colonie
—
1910

COPIE D'UN MANUSCRIT DE A. COPPALLE

appartenant à la bibliothèque de M. de Froberville, à la Pigeonnière

---

QUELQUES MOTS SUR A. COPPALLE

Avant la publication des notes de voyage que l'on va lire plus bas, nous eussions désiré présenter, en quelque sorte, au lecteur leur modeste et consciencieux auteur. Mais nous manquons sur sa personne de documents antérieurs à son voyage. Quelques lettres conservées dans ses papiers nous ont donné sur lui les détails qui suivent.

Nous savons seulement que Coppalle avait un grade universitaire. Il nous dit, dans sa préface, avoir quitté sa famille à l'âge de 20 ans pour courir le monde ; mais il semble s'être fixé pour quelque temps à Maurice et à Bourbon vers 1820. A l'île Maurice, particulièrement, il était reçu dans la famille Feuilherade, à Flacq, et des membres de celle-ci étaient encore en relations avec ses enfants en 1864.

Coppalle était à Flacq lorsqu'un de ses amis de Port-Louis lui annonçait l'arrivée de Madagascar d'un M. Delille. Celui-ci apportait la nouvelle que Radama, désirant faire faire son portrait, avait chargé M. Hastie, l'agent anglais, de lui trouver un peintre qui voulût bien venir faire cet ouvrage.

Hastie connaissait un peintre mauricien d'un certain talent, nommé L. Lemaire, et devait s'adresser à lui ; mais les dangers très réels d'un voyage à l'intérieur de Madagascar effrayaient Lemaire, et Coppalle, saisissant l'occasion, lui fit savoir immédiatement qu'il était prêt à partir à sa place.

« Le portrait, je l'avoue, écrit Coppalle à son ami, ne « gagnera pas au change, mais Radama n'étant pas à même de « comparer mon savoir avec celui de Lemaire, sera, j'espère, « satisfait de mon ouvrage. »

Le docteur Josse, de Port-Louis, se chargea de parler au gouverneur Lowry-Cole et d'obtenir son appui. Cette démarche eut un plein succès : le gouverneur témoigna à Coppalle beaucoup de bienveillance et le recommanda à Hastie.

Notre voyageur n'avait cependant pas caché que la peinture n'était pour lui qu'un prétexte, mais que le but de son voyage serait d'étudier la géographie et en particulier la géologie de la Grande Ile. Il ne se dissimulait pas les dangers qui l'attendaient. Il connaissait le récit du voyage de Boyer, le naturaliste de Prague, et le sort de son jeune compagnon de voyage Hilsenberg, mais il voyait dans l'heureux retour de Boyer la preuve que les chances en sa faveur étaient aussi nombreuses que les autres. « Puis, vous le savez, écrit-il au docteur Josse, je suis fataliste, ou pour parler un langage plus chrétien, je crois que la Providence, en nous laissant la faculté de vouloir, ou comme on dit, le libre arbitre, s'est réservé le droit d'en diriger les effets vers l'accomplissement de sa propre volonté : l'homme propose, mais c'est Dieu qui dispose... Or c'est assez de métaphysique pour prouver que je n'ai pas peur et que je ne puis pas avoir peur. »

Un an après son retour à Maurice, Coppalle préparait l'édition de ses notes de voyage. Il mettait au net et rédigeait définitivement la première partie de son ouvrage. C'est ce texte que nous publions aujourd'hui. Il dut même continuer ce travail, car nous possédons une feuille isolée de la troisième partie, mais le reste a été perdu. Heureusement les notes primitives, prises au jour le jour, sont conservées et complètent la relation. Par comparaison avec la partie mise au net, nous voyons d'ailleurs que l'auteur n'y fit que des retouches de style.

Un prospectus de librairie fut lancé à Maurice, des souscriptions furent recueillies au nombre de vingt-trois, dont cinq au nom du gouverneur Lowry-Cole. L'ouvrage devait paraître en Angleterre vers juin 1828, et à Maurice en octobre, en un volume in-8° broché au prix de 2 piastres.

Sur ces entrefaites, Coppalle quittait Maurice, où son souvenir s'effaça bien vite ; ceux-mêmes de cette colonie qui s'intéressaient à cette époque aux choses malgaches, ne citent même pas son nom. Il revint à Paris, et se trouvant sans ressources, fut obligé de reprendre du service dans l'Université. On le nomma proviseur au collège d'Albi. Il y était à peine que sa femme et lui moururent subitement en trois jours, laissant six enfants et aucune fortune.

Un vieux prêtre, parent éloigné, curé en Bretagne, recueillit les orphelins. Trois des fils moururent successivement ; il n'en restait qu'un seul en 1864, lequel avait embrassé l'état ecclésiastique et professait dans un collège d'Eudistes à Redon. Le hasard d'une conversation sur Madagascar, pendant un voyage en chemin de fer, mit en rapports cet abbé et M. Eugène de Froberville. Peu de temps après, l'abbé, se trouvant dans le besoin, fit proposer à M. de Froberville de lui céder les manuscrits de son père. On se mit d'accord, et en 1866, M. de Froberville acquit l'entière propriété des papiers de A. Coppalle.

Ces papiers sont conservés, depuis lors, dans la bibliothèque de la Pigeonnière ; ils ont été feuilletés par de notables malgachisants, parmi lesquels nous citerons MM. Alfred Grandidier, Froidevaux, etc.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de les faire connaître aux savants par l'intermédiaire de l'Académie Malgache, dans le pays même où ils ont été écrits.

De la Pigeonnière, 8 janvier 1910.

L. DE FROBERVILLE.

Voyage dans l'intérieur de Madagascar et à la capitale du roi Radame pendant les années 1825 et 1826 (*)

Copie faite en 1909 d'un manuscrit autographe de A. Coppalle, appartenant à la bibliothèque de M. de Froberville, à la Pigeonnière, commune de Chailles (Loir-et-Cher)

INTRODUCTION

Avant de commencer la lecture d'un voyage, on aime généralement à connaître : *par qui* il a été entrepris, *quels* en ont été les motifs et *quel but* on se proposa en en publiant la relation. Ces notions préliminaires aident à l'intelligence des faits, donnent aux assertions une autorité proportionnée à l'opportunité des circonstances dans lesquelles s'est trouvé l'observateur, et fixent presque toujours l'opinion du lecteur.

Puissent celles qui suivent créer une prévention qui me soit favorable !

La passion des voyages, qui m'avait fait quitter à l'âge de 20 ans ma patrie et ma famille, et qui m'avait successivement conduit des côtes de l'Amérique septentrionale aux rivages de la Méditerranée et dans diverses parties de la mer des Indes, me rendait insupportable la longue inaction où quelques affaires me retenaient dans les deux îles de Maurice et de Bourbon.

Je désirais surtout visiter Madagascar, cette grande île sur laquelle on a tant écrit, qui est fréquentée depuis si longtems par les Européens (1), qui en est si peu connue encore, et dont l'intérieur vient enfin d'être ouvert à la *constance britannique.*

Tout ce que j'apprenais de ce pays curieux augmentait l'envie que j'avais d'aller moi-même m'assurer de la vérité, et me faisait regretter de ne pouvoir exécuter de longtems le projet que j'en avais conçu. J'éprouvais une sorte de jalousie en voyant dans les feuilles publiques le nom de ceux qui venaient de

---

(*) Le texte est celui de A. Coppalle reproduit dans son intégrité, en conservant l'orthographe, etc. (*Note de l'Académie*).

(1) Les Européens ont découvert Madagascar dans le XV^e^ siècle.

voyager parmi les industrieux sauvages qui peuplent Madagascar; et les détails qu'ils publiaient me semblaient autant de richesses qui m'étaient enlevées à moi-même.

Cependant en considérant que la plupart des relations étaient contradictoires, souvent exagérées, et qu'elles respiraient une sorte d'enthousiasme toujours ennemi de la vérité, d'où l'on pouvait présumer que les voyageurs avaient peu ou mal vu, ou que le penchant pour le merveilleux, si naturel à l'homme, les avait emportés au-delà du vrai, je voyais avec quelque satisfaction qu'il restait encore beaucoup de choses à observer et à dire après eux.

Un défaut assez commun chez les voyageurs, c'est de faire des réflexions générales sur les pays qu'ils parcourent, au lieu de se borner à recueillir des faits et des observations locales, et c'est justement celui dans lequel est tombée une bonne partie des écrivains qui ont parlé de Madagascar.

Pour l'éviter moi-même, je méditais déjà de ne faire entrer dans la relation du voyage vers lequel se portaient toutes mes idées, que la narration des faits dont j'aurais été le témoin, accompagnée de quelques réflexions propres à en faire apercevoir les causes et les conséquences. Je me plaisais à tracer d'avance le plan de ce travail ; et j'économisais scrupuleusement les modiques fruits de mes occupations journalières pour me mettre à même de subvenir aux frais d'un voyage dont je ne prévoyais point encore l'époque.

Une circonstance heureuse vint à mon aide et hâta mon départ. RADAMA, roi de Madagascar, désira se faire peindre : j'offris mes talens, qui furent acceptés : et je partis sous les auspices de Son Excellence Lowry Cole, gouverneur de Maurice, qui voulut bien me recommander à M. l'agent britannique, J. Hastie, qui pendant les deux années que j'ai passées à Madagascar, m'a plutôt traité en ami qu'en étranger (1), et dans la conversation duquel j'ai puisé d'excellens renseignemens sur les mœurs et les coutumes des Malgaches. Je dois aussi beaucoup sur ce point à MM. les missionnaires et en particulier à MM. Jones et Griffith dont la société est aussi agréable que leur conduite est régulière et édifiante.

Malgré ces secours, je n'ai pu exécuter qu'une très petite partie de mes projets. Voyageant à mes propres frais, il m'avait été impossible de me procurer divers instrumens dont le voyageur le plus instruit ne saurait se passer. Les miens se bornaient à une *boussole*, un *mauvais cercle* et son *horison*. Je

---

(1) M. Hastie accueillait de même tous les étrangers recommandables, sans distinction de pays ni de religion. Sa bourse était ouverte à tous les indigens ; et je l'ai vu à toute heure du jour, courir, à pied, par la plus grande ardeur du soleil, et au milieu des plus violens orages, à l'aide des malheureux que la fièvre venait d'atteindre. Cet homme respectable, à qui plusieurs français doivent la vie, est mort à Tananarive au mois d'octobre 1826, par suite de divers accidens.

n'avais d'autres livres qu'une *Connaissance des tems*, une *table* de *logarithmes*, et un *Horace* tout étonné de voyager si loin et en telle compagnie. Ce n'est pas, au reste, celui dont la société m'a été la moins agréable ; et dans une infinité de petites vicissitudes dont j'épargnerai le récit à mes lecteurs, je n'ai point ouvert mon Horace sans éprouver quelque consolation. A chacun des vers de l'aimable poëte, je voyais attachée une anécdote de collège, et ceux qui savent avec quel plaisir on revoit, loin de sa patrie, et dans les pays étrangers, un ami de jeunesse, comprendront combien ces souvenirs devaient former dans mes idées une agréable diversion. C'est alors que j'appréciais à sa valeur le magnifique éloge que Cicéron fait de l'étude des sciences et des lettres dans son discours pour le poëte Archias : « *Hoc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas redornant, adversis perfugium ac solatium praebent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur* » (1). Mais revenons à mon sujet. Il m'a fallu retourner à Maurice sans avoir pu terminer mon travail. Je projettais une seconde expédition : mais *dis aliter visum*. Voilà un an que je suis de retour, et comme je ne verrai probablement plus Madagascar, je livre au public la relation de mon voyage. Elle a le mérite d'avoir été écrite sur les lieux dont elle donne la description, et (je puis le dire) en présence même des faits. Son ordre est celui des dates. Si l'on y trouve des réflexions peu conséquentes entre elles, c'est qu'en m'instruisant j'ai dû nécessairement changer quelques fois d'opinion. Quant aux faits, j'en crois pouvoir garantir la certitude, n'ayant moi-même admis que ceux dont j'ai été, en quelque sorte, le témoin oculaire, ou dont j'ai pu vérifier l'anthenticité.

On ne trouvera donc en cet ouvrage que la description des lieux que j'ai parcourus. Et ce qui sera dit des mœurs, usages, etc., quoique dans des termes généraux, ne sera applicable qu'aux peuples au milieu desquels j'ai vécu.

J'ai joint à cette relation un *apperçu grammatical* de la langue malgache, et un petit vocabulaire dont les mots malgaches ont été copiés avec le plus grand soin sur un manuscrit qui me fut donné par la princesse *Ravao*, sœur de Radama, et qu'elle

---

(1) Le *Virgile français* a ainsi imité ce passage :

« Beaux-arts ! ah, dans quel lieu n'avez-vous droit de plaire ?
« Est-il à votre joie une joie étrangère ?
« Non : le sage vous doit ses momens les plus doux :
« Il s'endort dans vos bras, il s'éveille pour vous,
« Vous consolez ses maux, vous parez son bonheur ;
« Vous êtes ses trésors, vous êtes son honneur,
« L'amour de ses beaux ans, l'espoir de son vieil âge,
« Ses compagnons des champs, ses amis de voyage ;
« Et de paix, de vertus, d'études entouré,
« L'exil même avec vous est un abri sacré.

Les Géorgiques françaises, chant 1er.

avait écrit de sa propre main. La prononciation y est figurée ; et j'ai joint à chaque mot une phrase qui en détermine l'application.

Sur le point d'envoyer mon manuscrit en Europe pour y être publié, MM. les commissaires d'enquête, venus à Maurice par l'ordre du gouvernement britannique, m'ayant fait l'honneur de m'adresser quelques questions au sujet de Madagascar, je leur ai demandé la permission de reproduire ici, avec mes propres réponses, celles de ces questions qui m'ont paru les plus intéressantes.

J'ai encore quelques matériaux que je réserve pour un second ouvrage, si, comme je l'espère, le public accueille favorablement le premier.

Port-Louis (Ile Maurice), le 10 novembre 1827.

Signé : A. COPALLE.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE

Arrivée et séjour de l'auteur à Foulpointe

L'*auteur* arrive à *Madagascar*. — Il y est reçu par le général *Rafaralahy*, gouverneur de *Foulpointe*. — Description de ce village et de ses habitans. — Promenade à *Amboudiriane*. — Révolte des *Bétsymisarakes*, et combat de Foulpointe. — Causes de cette révolte, et réflexions sur les Malattes, anciens maîtres de Foulpointe, dépossédés par Radama, roi de l'intérieur de Madagascar. — L'auteur reçoit une lettre de ce prince. — Arrivée à Foulpointe de l'agent anglais, *J. Hastie*, et de *Jean-René*, gouverneur de *Tamatave*. — Les troupes de Radama s'en vont par mer à la poursuite des révoltés. — Seconde défaite des Bétsymisarakes, à la *Pointe à Laré*. — Usage singulier des femmes malgaches pendant la guerre. — Jean-René a divers entretiens avec l'*auteur*. — Son opinion au sujet des *Anbaniandres*, ou peuples de l'intérieur, sujets de Radama, et de leurs relations avec le gouvernement *britannique*. — L'auteur est atteint de la *fièvre*. — Remèdes qui le délivrent de cette terrible maladie. — Il part pour l'intérieur de l'île.

DEUXIÈME PARTIE

Itinéraire de Foulpointe à Tananarive, capitale de Madagascar, par le pays des Bézouzounes

Arrivée à *Iharan*, village à 9 milles dans le sud-ouest de Foulpointe. — L'auteur y fait un repas à la mode des naturels. — Maisons des *Bétsymisarakes* et leurs ameublements. — Route d'Iharan à Tsahamalazane, premier village des *Antankaiës*, à 130 milles dans l'ouest de Foulpointe, et description de cette route. — Arrivée à *Manakanbaïne*, village des *Bézounzounes* ; tradition de ces peuples au sujet d'un français nommé *La Bigorne*, appelé par eux *Lahy-tsara*. — *Anbatoundrajaka*, capitale d'Antsianake et des *Bézounzounes*. — L'auteur y est accueilli par *Andriantsalame*, beau-frère de Radama.—

Description du riche pays des Bézounzounes, et réflexions sur les mœurs et l'industrie de ce peuple. — Maladie de l'auteur, et pratique singulière qu'elle lui donne lieu d'observer. — Il se remet en route et arrive dans les déserts de *Mouratelou*. — *Tsyranoubé* et le peuple qui l'habite. — Aucun Européen n'était venu dans ce village avant l'auteur. — Etonnement que cause sa vue. — Anecdote. — Route dans les montagnes qui servent de limites à la province des Bézounzounes du côté de l'ouest. — Vue de la province d'*Emerne* du sommet de ces mêmes montagnes. — Passage de la *Mananhare* ou rivière de *Bombetoke*. — Arrivée à *Anbouhy-beloume*, petite ville de l'ancienne province *Zanakandriane*. — Etonnement de l'auteur à l'aspect de ses fortifications dont la construction lui paraît remonter à plus de deux siècles. — Peuples de l'intérieur plus civilisés et plus blancs que ceux de la côte. — Arrivée à *Anbouhitrabibe*. — L'auteur y est joint par deux officiers du roi. — Ecole missionnaire d'*Anbouhitrabibe*. — L'auteur part pour *Tananarive*. — Nombreux villages qu'il rencontre. — Affluence du peuple sur son passage. — Il entre dans la capitale où on lui donne pour logement l'un des pavillons du roi.

TROISIÈME PARTIE

Un an de séjour dans le palais du roi Radama, et excursions dans diverses parties de la province d'Emerne

---

Description de *Tananarive*, capitale de Madagascar, et du palais du roi. — L'auteur reçoit la visite du général *Brody*, instructeur des troupes de Radama, dont il lui annonce l'absence. — Il est admis à saluer les Reines. — On le conduit au temple de la mission, où il assiste aux offices. — Il y trouve réunis environ trois cents naturels des deux sexes. — Les prières s'y font avec décence. — Habitation de M. l'agent anglais. — Tombeaux des compagnons de M. Lesage. — Place du marché à Tananarive, et réflexions sur le commerce de ce pays. — On annonce l'approche du roi. — L'époque de son entrée subordonnée à la décision des *devins*. — Anecdote à ce sujet. — Religion des peuples d'Emerne, et opinion particulière du roi. — Entrée du prince dans sa capitale. — Il invite l'auteur à dîner. — Quel homme est Radama. — Son genre de vie. — L'auteur commence son portait. — L'école royale et son fondateur. — Vénération du peuple pour son roi. — Anecdotes à ce sujet. — Cérémonies du mariage chez l'Ambaniandre ; divorces et punition de l'adultère. — Mœurs des Ambaniandres. — Etude du caractère de Radama. — Ce prince consulte

l'auteur au sujet d'un projet de *Société Philantropique*, proposé par les missionnaires. — Comment il se détermine à l'accueillir. — Habitudes de Radama. — Etat de son peuple. — Pélerinage au tombeau d'*Andrianampouine*, père du roi actuel. — Machine à dévider la soie, introduite par J. Hastie. — Cérémonie funèbre. — Respect des Ambaniandres pour les tombeaux. — L'auteur présente à Radama son portrait, et a, avec lui, divers entretiens. — Fêtes du palais. — Musique des *Ambaniandres*. — Esquisse du caractère et des mœurs de ce peuple, et diverses anecdotes à ce sujet. — Fin tragique des enfans d'*Andriamabou*, *Jagarvoune et Ratsytatane*. — Les missionnaires et l'agent anglais Hastie ont-ils contribué à adoucir les mœurs des malgaches ? — Réflexions sur la langue Ambaniandre. — Observations astronomiques ; et position géographique de Tananarive déterminée par ce moyen. — Observations physiques. — Description des environs de *Tananarive*. — Travaux de l'*Agriculture*.

L'auteur apprend la mort de *Jean-René*. — Hastie part pour Tamatave. — La reine *Rassalima* accouche d'une fille. — Plaisante permission que le Roi accorde à son peuple en réjouissance de cet heureux évènement. — Réunion de la *Société Philantropique*, à laquelle l'auteur assiste comme membre, et où il est chargé, en l'absence de M. Hastie, de faire le rapport de la séance. — Distribution des prix à l'Ecole de la Mission. — Le Roi y assiste avec ses principaux officiers et sa musique. — Rapport de cette cérémonie. — Ordonnances du Roi et protocoles d'usage. — Entretien avec le Roi qui donne une idée de ses opinions politiques et religieuses. — Observations astronomiques. — Six personnes accusées de maléfices subissent le jugement du *tangaine*. — Ce que c'est que le *tangaine*. — Ordonnance du Roi au sujet de l'*exposition des Enfans*. — Voyages de l'auteur dans la province de l'Emerne. — Il visite les écoles de la mission. — Industrie des Ambaniandres. — Fête du premier de l'an chez ce peuple. — A quelle époque et comment elle se célèbre. — Année des Ambaniandres. — Comment ils la divisent. — Leurs connaissances en astronomie. — Nouvelles observations sur l'industrie des Ambaniandres, et notamment sur l'exploitation des mines de fer. — Incendie du chantier du constructeur européen L. Gros ; et usage singulier qu'y observe l'auteur. — Superstition des Ambaniandres. — Evènement déplorable. — Promenade à Mazourive, ancienne capitale d'Emerne. — Conversation entre l'auteur et quelques officiers du Roi au sujet du caractère, des mœurs, de l'industrie, du commerce et des costumes des *Ambaniandres*.

QUATRIÈME PARTIE

Itinéraire de Tananarive à Foulpointe et Tamatave par les provinces du Nord

---

Départ de *Tananarive*. — Route de *Toumpounale*, par les villages d'*Ankadykéle* et d'*Ambouhitrabibe*. — Le commandant de *Toumpounale* fait venir des *danseurs* et des *chanteuses* pour fêter la bienvenue de l'auteur. — Description de la danse des Ambaniandres. — Arrivée de l'auteur à *Ankazoubé*, dernière place forte de la province d'Emerne. — Quel accueil il y reçoit. — Nature et conformation du pays qui avoisine *Ankazoubé*. — *Andouboufouhy*, dernier village dans le Nord d'Emerne. — Armées de *sauterelles*. — *Anbouhitravaratre* ou montagnes du Nord. — Jolie plaine d'*Ambakalouha*. — Déserts du Nord. — *Anbongabe*, premier village du riche pays d'*Antsianake*. — Grand lac d'*Antsianake*. — La *Manangoure* ou rivière du Nord. — Cultures d'*Antsianake* et réflexions sur la salubrité de ce pays, et ses moyens de communication avec la côte. — Position géographique du lac d'*Antsianake*. — Route dans les montagnes. — Forêts de l'Est et passage de plusieurs rivières. — Difficulté des chemins. — Pays d'*Ambanyvoulou*. — Arrivée à *Mahambou*. — Cérémonie du *sikide*. — Admiration des Malgaches pour *l'art d'écrire*. — Leur amour pour l'instruction. — Route de *Mahambou* à Foulpointe. — Culture des *Ambanivoules* comparée à celle d'Emerne. — *Tavés* et *Ourakes*, ce que c'est. — Comment les habitans d'Ambanivoule font leurs défrichés. — Comment se font les plantations de riz. — Arrivée à Foulpointe et état de ce village. — Départ pour *Tamatave* et description de la route. — *Tamatave* et *Ivoundrou*. — Leurs habitans. — Lacs dans le sud d'*Ivoundrou*. — Hastie arrive à Tamatave avec une recrue de missionnaires. — Nos entretiens au sujet du caractère de Radama et du dévoûment de ses sujets. — Notre conversation au sujet des Kimos ou Kimouzes, peuples nains de l'intérieur de Madagascar, et anecdotes à ce sujet. — Retour à Foulpointe et départ pour Maurice. — Réflexions générales.

AVERTISSEMENT

Tous les mots *malgaches* qui se trouvent dans cette *relation* sont écrits suivant la prononciation française, et accompagnés d'un renvoi à une *note* qui les répète avec leur véritable orthographe, et donne la traduction littérale.

Je n'ai désigné les *animaux* et les *plantes* que j'ai eu l'occasion d'observer que par leur nom *malgache*, ayant besoin, pour y appliquer la nomenclature savante, des conseils de personnes plus instruites que moi, et d'un travail personnel auquel mes autres occupations ne m'ont pas encore permis de me livrer.

Pour la même raison, je n'ai rapporté qu'une partie de mes observations géographiques, me proposant de rétablir ces omissions dans le nouvel ouvrage qui m'occupe en ce moment.

Voyage dans l'intérieur de Madagascar et à la capitale du roi Radama

PREMIÈRE PARTIE

Arrivée et séjour de l'auteur à Foulpointe

Du 31 mai 1825.

Madagascar, que les brumes dont il est toujours environné font aisément reconnaitre, ne semble offrir à ma vue qu'une vaste étendue de forêts (1).

La côte, d'abord très-basse, s'élève ensuite graduellement, et présente, en s'avançant vers le centre de l'île, plusieurs plans consécutifs dont on estime la plus grande élévation à 800 toises.

Une poignée d'arbres s'élève du sein de la mer ; c'est la petite *Ile-aux-prunes* que chaque flot semble engloutir, et que la vitesse du navire me fait bientôt perdre de vue.

Les premiers rayons du soleil se sont échappés des mers, et commencent à colorer les objets. Un massif d'arbres touffus, surmonté de quelques cocotiers, attire mes regards au fond d'une baie environnée de récifs à fleur d'eau. J'apperçois le village de *Foulpointe*, dont les petites cabanes, encore à moitié plongées dans l'ombre des arbres qui les environnent, se dessinent avec précision sur un lointain de montagnes bleuâtres qui terminent l'horizon

Le navire a mouillé dans le Nord-Est et près d'une pointe de sable très-basse, qui sépare la baie en deux parties d'inégale grandeur.

En arrivant à terre, je suis allé saluer le gouverneur, *Rafaralah-Andriantiana* (2) qui, après s'être informé des motifs de mon voyage, m'a offert les secours qui étaient à sa dispositon et m'a invité à dîner.

Ce Rafaralahy est un homme de 40 ans ; d'une taille ordinaire et assez bien proportionnée. Il a la tête grosse, le nez large et épaté, les lèvres épaisses, le teint cuivré et les cheveux plats. Il est habillé à l'Européenne et son maintien annonce la gêne

---

(1) Je commençais ces notes au moment où le navire qui me portait à Madagascar se trouvait par le travers de l'île aux Prunes, à environ 2 lieues de terre. Il était 6 heures, et le soleil allait paraître.

(2) *Rafaralahy-Andrian'-tiana* = Cadet-chéri-du-Roi.

d'un costume qui ne lui est pas familier. Obligé de converser avec lui par l'entremise d'un interprète, il m'a été difficile de bien juger de son esprit ; cependant j'ai cru trouver dans quelques-unes de ses réflexions, certaine finesse de tact que ne donne pas toujours l'éducation.

A 4 heures de l'après-midi un officier est venu m'appeler pour dîner. J'ai trouvé nombreuse compagnie, et en très peu de tems, j'ai été à même de reconnaître que M. le gouverneur n'était pas difficile sur le choix de ses convives. Au reste ces sortes de réunions ne sont pas sans mérite pour l'observateur qui aime à s'égayer.

J'ai eu à remarquer dans cette société deux femmes de Rafaralahy, qui ne m'ont paru ni jeunes ni jolies ; et leur habillement, moitié malgache, moitié européen n'était certainement pas propre à relever leurs attraits. Elles étaient placées à droite et à gauche de leur époux qui n'a pas mal fait les honneurs de sa table, servie comme du tems d'Ulysses.

---

10 juin.

Foulpointe, ou Màvéloune (1), comme l'appellent les gens du pays, a beaucoup perdu depuis que les français n'y ont plus d'établissement. A peine y peut-on compter cinquante cabanes de roseaux dont les plus grandes appartiennent aux étrangers.

Les habitans s'y divisent en trois classes : les naturels du pays même, ou *Bétsimsarakes* (2) ; les naturels de l'intérieur ou *Ambaniandres* (3) ; et les commerçans étrangers connus sous le nom de *traitans*.

Les Bétsimsarakes sont les anciens maîtres de Màvéloune. Ils ont été soumis par Radame, roi des Ambaniandres, qui entretient chez eux une garnison sous la conduite d'un chef qui, suivant l'usage du pays, porte le nom de Panjake. C'est Rafaralahy qui est le Panjake actuel.

Les Bétsimsarakes, en dépit de l'insalubrité attribuée à leur pays, sont grands, robustes et vigoureux. Leur couleur cuivrée tient le milieu entre celle du Cafre et du Malais. Leur chevelure est longue, mais laineuse, leurs traits sont doux et agréables. Les femmes sont jolies.

L'habillement des *hommes* consiste en une large toile bleue dont ils s'enveloppent comme d'un manteau, et qu'ils savent disposer avec certaine élégance. Celui des *femmes* se compose de deux pièces : d'un *cimbou*, sorte de jupe fort ample dont les

---

(1) *Mahaveloura* = Qui rend la santé. Qui a pu mériter à Foulpointe, tombeau de tant de français le nom de salubre ? Le rétablissement subit d'un chef Bétsimsarake, nommé *Tam*, qui y vint malade de Ste-Marie et qui trois jours après son arrivée se trouva guéri.

(2) *Bé-tsy-misaraka* = Beaucoup, ne se séparant point.

(3) *Anbany-androu* = Sous le jour.

plis réunis forment un gros nœud sur la hanche gauche, et d'un *akanzou* ou corset à manches, qui ne descend qu'à la moitié du sein, de sorte que la partie du corps qui est entre la poitrine et les hanches demeure entièrement découverte.

La coiffure des deux sexes est la même. Leurs cheveux soigneusement tressés et divisés en six grosses boules, offrent un aspect plus bizarre qu'agréable. (Voyez planche 1re).

Je ne sais s'il existe un peuple plus gai ou plus rieur que le *Betsimsarake*. Les étrangers leur font généralement un crime de ce caractère, et ne peuvent surtout leur pardonner de ne répondre à leurs emportemens que par des rires inextinguibles. Mais quel est le plus fou, de celui qui s'emporte parce qu'il voit rire, ou de celui qui rit parce qu'il voit s'emporter sans raison ? La colère est un sentiment presque inconnu du Bétsimsarake, les effets, du moins, s'en font difficilement et rarement appercevoir chez lui : point de contraction dans les traits, ni d'altération dans sa voix : un mouvement brusque et une exclamation courte, mais expressive, sont les seules marques de son mécontentement, qui disparaît plus vite que le sujet qui l'a fait naître, et qui presque toujours est suivi d'un éclat de rire.

Les étrangers, comme je l'ai déjà dit, sont tous commerçans ou *traitans*. Ils échangent de la *toile*, du *sel*, des *liqueurs fortes*, etc. contre du *riz* et des *bœufs*. Mélange de *blancs*, de *mulâtres*, d'*arabes*, etc., tous confondus par les naturels sous le nom de *vazaha* (1), qui ne veut pas dire *blanc*, mais *homme civilisé*, ils doivent pour la plupart donner une fâcheuse idée de notre civilisation.

Les traitans sont *emménagés* avec des femmes du pays qui leur servent à la fois de truchements et de courtiers. Ces femmes que l'amour de l'argent, passion dominante du malgache, retient auprès des étrangers qu'elles n'aiment pas. et qu'elles trompent sans cesse, accourent en foule sur le rivage à l'approche des vaisseaux, et se prostituent avec une vénalité si impudente qu'on ne peut rien imaginer de semblable. Le prix de la prostitution se stipule en public, et les juges du peuple connaissent des différends qui ont lieu à ce sujet.

Les Ambaniandres ou soldats de Radama, ne se trouvant ici que comme garnison, je remets à en parler à l'époque où je traiterai de leur pays.

Foulpointe est situé au fond d'une anse formée par une plaine sablonneuse bornée à l'ouest par une chaine de montagnes peu éloignées, et s'étendant indéfiniment vers le nord et le sud. Le sol de cette plaine, composé en grande partie d'un sable où

---

(1) *Vazaha* veut dire littéralement *étranger industrieux ;* les *ambaniandres* disent en parlant d'un homme dont l'adresse les surprend : *Izy ny vazaha toukona :* c'est vraiment un vazaha. Cette métaphore me paraît confirmer l'exactitude de ma traduction. On dit : *Vazaha foutsy*, *Vazahamenty :* *vazaha blanc*, *vazaha noir.*

dominent le granit et le mica, doit en partie son existence aux débris des montagnes qui l'avoisinent. On apperçoit aussi en plusieurs endroits et notamment auprès du lac de *Taratase*, les sommets de quelques rochers souterrains, formés d'une pierre primitive que les torrens n'ont encore pu endommager. Les sables ne font donc que recouvrir le sol primitif ; et c'est ce qui rend raison de la beauté de la végétation dans les arbres à longues racines et de la sancté languissante des arbrisseaux et de certaines plantes potagères (1). Il est pourtant remarquable que le sol est plus productif ; qu'il est, je veux dire, plus favorable aux légumes, à 20 toises des bords de mer, qu'à une plus grande distance ; mais cela s'explique en considérant que cette largeur de 20 toises est précisément celle de la barre de sable qui, poussée sans cesse par les flots de la mer, forme l'embouchure des rivières et des ruisseaux, et les oblige à déposer sur ses bords les débris de végétaux qu'ils apportent de l'intérieur. Je ferai observer en passant, que cette barre de sable est probablement aussi la cause indélébile de l'insalubrité de la côte de Madagascar.

Une multitude d'arbrisseaux épineux bordent le rivage. On remarque surtout le *tinetoune* (2) qui porte un fruit à pépins dont la forme et le goût rappèlent la prune ; le *vantaka*, arbrisseau assez semblable au précédent, mais dont le fruit gros comme les plus belles oranges, et absolument de la même couleur, trompe les yeux des étrangers. Ces deux fruits se mangent : mais le *voa-vantaka*, ou fruit du *vantaka*, ne plaît pas à tous les goûts. Les citronniers ne se trouvent qu'à quelques lieues dans l'intérieur. Ce n'est aussi qu'à cette distance que l'on commence à cultiver le riz, le tabac, la canne à sucre, etc.

Dans le petit nombre d'excursions que j'ai faites depuis mon arrivée, je n'ai remarqué d'arbres éminemment utiles que l'*Arounga*, qui produit la *gomme gutte*, et dont la feuille soumise à l'ébullution donne une teinture égale à celle du *fernamboue ;* le *ravina-tsare*, espère de muscadier fort commu dans les colonies de Maurice et de Bourbon ; le *férafère*, ou poivre de Madagascar ; le *fenguère*, sorte de figuier, dont la sève coagulée devient une gomme élastique : le *raofia* de la feuille duquel se tirent ces fils déliés qui servent à faire les belles toiles connues à Maurice sous le nom de *pagnes ;* le *ravina* ou ravenal, dont les feuilles en éventail forment à leur centre commun un réservoir où se conserve dans toute sa limpidité l'eau que les pluies y ont déposée ; ces feuilles servent au Bétsymsarake de nappe, d'assiette, de cuiller, de coupe, et font d'excellents toits pour les maisons ; l'*asse*, espèce de palmier dont la tige déliée sert de

---

(1) Les potagers des traitans sont dans des enclos qui avaient d'abord servi de parc à leurs bœufs ; la beauté des légumes qui y croissent ne peut donc détruire mon assertion.

(2) *Voa tintouny* = fruit du tintoune, ou prunier malgache.

chevrons pour les toits, et avec lesquels on fait une sarbacane appelée *tsirika* ; le *bambou*, espèce de roseau bien connu, et qui est le plus utile peut-être aux naturels de Madagascar.

La demeure du Panjake est au milieu d'un vaste enclos formé d'un triple rang de pieux. Cette maison qui n'a qu'un seul appartement, avec deux ouvertures du même côté, est faite de madriers écarris plantés en terre et unis dans leur partie supérieure par des arêtiers qui soutiennent le toit dont le faîte est orné de deux fourches.

Tout près est un petit belvéder avec un mât de pavillon.

Dans cette même enceinte se voient les ruines de quelques édifices bâtis par les français, et une *pierre* de possession aux armes du Roi de France. A deux cent pas dans l'Ouest de l'enclos, quelques arbres environnés de pieux indiquent d'anciennes sépultures, et sous un buisson dont les ronces gardent l'approche, on lit avec peine sur une roche couverte de mousse l'inscription suivante : « Augustus Couillandeau de la Touche Chirurg. die « decimo septimo octobris obivit, anno domini M. DCC. LXIX, « actatis vero LII. » (1).

La baie de Foulpointe est très-poissonneuse, mais les huîtres et les coquillages en général, ont sans doute déserté depuis le passage de M. l'abbé Rochon, car personne ici n'en connaît, ni se rappèle en avoir jamais vu (2).

A deux milles environ dans le Nord de Foulpointe on trouve l'embouchure d'une jolie rivière nommée par les naturels *Aonibé* (3). Celle que l'on appèle *Taratase* (4) n'est réellement qu'un lac qui communique avec l'Aonibé et qui est sans doute formé par elle, et qui s'avance en suivant la côte jusqu'à un demi-mille de Foulpointe.

Le lac de Taratase, environné d'arbrisseaux marécageux, est le repaire d'une multitude de caymans qui en rendent la navigation très-dangereuse. Il est aussi habité par une foule d'oiseaux aquatiques parmi lesquels on distingue le *vanou-foutsy*, ou cigne blanc, le *langourou*, le *tsiriry*, le *vivy*, le *kaboukc*. le *dongoutra*, etc. On trouve en général dans les environs de Foulpointe un grand nombre d'oiseaux de diverses espèces, la plupart inconnues en Europe, et presque tous remarquables par la beauté de leur plumage : Les amateurs de la chasse y peuvent aisément satisfaire leur goût pour cet exercice, auquel il faut pourtant se livrer avec une certaine modération à cause de l'insalubrité du climat.

Il y a fort peu d'animaux nuisibles à Foulpointe. Les divers serpens qu'on y remarque (un seul excepté, qui n'approche pas

---

(1) Auguste Couillandeau de la Touche, Chirurg., mourut le 17 octobre de l'année 1769, à l'âge de 52 ans.

(2) *Voyage à Madagascar*, par l'Abbé Rochon, 1791, page 262.

(3) *Aonibé* = grande rivière.

(4) *Taratasy* = papier..

des habitations) ne sont point dangereux. Une grosse *couleuvre* vient quelquefois dans les maisons, mais c'est pour faire la chasse aux rats pour qui seuls elle est à craindre. Le *scorpion* et le *cent-pieds* n'y sont pas plus venimeux qu'à Maurice.

Au résumé Foulpointe offrirait aux étrangers un séjour assez agréable sans l'humidité presque continuelle qui y règne et sans la difficulté qu'on y éprouve pour se procurer de l'eau potable. Celle que l'on y boit communément provient de *Taratase*, mais sa couleur rouge qu'elle doit aux décompositions végétales, annonce qu'elle est peu salubre ; celle que l'on obtient en creusant dans le sable des trous qui se remplissent d'eau par infiltration, tient en dissolution des sels dont le moindre inconvénient est de donner une saveur désagréable.

Le village de Foulpointe est par les 17° 40′ de latitude Sud, et par les 47° 33′ de longitude à l'Est du Méridien de Paris.

---

19 juin.

En remontant la rivière d'*Aonibé* l'espace d'environ 15 milles, on arrive à un petit village nommé par les naturels *Anboudy-riane* (1) mot que l'on ne peut traduire en français avec la même concision, et qui signifie *la fin de l'eau qui coule au milieu des cailloux.*

Vingt ou trente cabanes dont la fragilité annonce tout-à-la-fois, et l'heureuse insouciance des habitans, et la douceur d'un climat qui ne leur fait pas sentir le besoin de demeures plus solides.

Aux pieds de ces cabanes, une eau claire comme le cristal, coulant avec rapidité sur un sable étincelant de particules d'un brillant métallique ;

De l'autre côté de l'eau, une chaine de petites montagnes couvertes de bambous dont le verd un peu foncé s'affaiblit en s'éloignant et se perd en un lointain bleuâtre ; sur le penchant des collines quelques habitations éparses environnées de champs de riz dont la couleur tendre laisse agréablement reposer la vue :

Tel est Anboudiriane, lieu vraiment intéressant pour le voyageur dont l'âme peut s'émouvoir à l'aspect imposant des grands accidens de la nature, et n'être pourtant pas insensible aux naïves beautés d'un site riant et champêtre.

Les commerçans de Foulpointe ont des maisons de *Traite* à Anboudiriane, où la rivière commence à être navigable aux pirogues qui y viennent de Foulpointe pour chercher les riz traités.

---

(1) *Anboudy-riana*. — Les malgaches appellent *riana* une rivière dont les roches divisent le cours et l'empêchent d'être navigable. *Iony* indique au contraire une rivière navigable.

Les terres d'Anboudiriane, quoique sablonneuses, paraissent de bonne qualité et propres à la culture.

En descendant la rivière, on voit sur la rive droite les traces d'une ancienne habitation d'Européens. Elles se reconnaissent à une belle avenue de *manguiers* et à plusieurs autres arbres exotiques disposés symétriquement. Le lac de Taratase par lequel on passe pour se rendre d'Anboudiriane à Foulpointe, est presque entièrement couvert de plantes et d'arbrisseaux aquatiques. On navigue réellement au milieu d'une forêt dont les sentiers sont étroits, et à chaque instant interrompus par les branches et les herbes.

---

29 juin.

Dès le lendemain de mon arrivée à Foulpointe, Rafaralah avait écrit au Roi pour m'annoncer et lui demander ses ordres. La réponse n'était point encore venue, et une révolte presque générale des naturels de la côte de l'est, rendait chaque jour de plus en plus difficile les communications avec l'intérieur. L'orage après avoir longtems grondé dans le nord, s'était enfin approché jusqu'au point de nous faire craindre ses coups.

Le malate *Sasse*, chef des Betsymsarakes révoltés, marchait sur Foulpointe, augmentant chaque jour son armée des naturels qu'il trouvait sur sa route.

Quelques soldats Ambaniandres envoyés à sa rencontre avaient été massacrés ; et Rafaralah, au lieu d'en envoyer de nouveaux pour s'emparer des passages les plus importans, se tenait renfermé dans son enclos, immobile de frayeur, et expédiant courriers sur courriers à Jean-René, gouverneur de Tamatave, pour lui demander du secours.

Après avoir quelque tems balancé, Jean-René qui n'était pas lui-même sans crainte, envoya une petite pièce de campagne. 20 soldats Ambaniandres, et environ 200 Bétanimènes (1) indisciplinés. Rafaralahy encouragé par ce renfort, se préparait à attaquer Sassy qui n'était plus qu'à 2 lieues de Foulpointe ; mais celui-ci ne lui en donna pas le tems.

Le 27 juin au matin, quelques coups de fusil tirés dans le nord du village ont annoncé l'attaque des ennemis. J'étais à déjeuner, un émissaire du Panjaka vient m'appeler à la défense commune. J'y cours sans trop savoir en quoi je pourrais être utile. On me conduit après de la pièce de campagne dont je dois faire le service avec deux autres Européens déjà installés dans leurs fonctions. Ces messieurs devaient sans doute à leurs talens militaires le poste qu'on leur avait confié ; mais quant à moi,

---

(1) *Bétany-mena = beaucoup-de-terre-rouge*, province de Madagascar, dont Tamatave ou *Tamasy* est la capitale.

j'avoue ingénûment que je n'avais nul droit au choix honorable que la sagesse du Panjake avait déterminé en ma faveur. C'était pour la première fois de ma vie que j'approchais d'un canon ; et si celui que j'ai été chargé de pointer en ce jour a commis quelque meurtre, c'est la fatalité seule qui en est coupable ; car je déclare qu'ayant la vue basse, je n'ai pas même apperçu l'ennemi vers lequel je dirigeais mes coups. Il paraîtrait pourtant que j'aurais été un des héros de cette journée ; et des personnes très-croyables ont dit qu'elles m'avaient vu sourire au sifflement des balles qui passaient sur nos têtes (1).

Quoiqu'il en soit, l'action n'a pas été très-chaude, et le capitaine ambaniandro venu de Tamatave, ennuyé de voir tirailler sans succès, a marché *à-la-bayonnette* sur les ennemis, avec une audace aussi incroyable que la lâcheté de ses adversaires, qui, au nombre de plus de 2.000, se sont enfuis en désordre devant 20 hommes groupés en une petite masse qu'une seule décharge de fusil eût pu anéantir. Telle a été l'issue du combat.

En poursuivant les malates, nous avons vu avec surprise trois retranchemens successifs, bien construits et avantageusement placés. Cinquante hommes eussent pu y arrêter la petite armée de Rafaralah ; mais la lâcheté ne connaît de salut que dans la fuite. Les pauvres malates, pour rendre la leur plus légère, avaient jetté jusqu'à leurs armes. La route était parsemée de *laïfou* (2) de bâtons pointus et durcis au feu, de bonnets (3), de vases pour faire cuire le riz, etc.

Rafaralah pendant tout le combat, s'est tenu renfermé dans son enclos dont il n'est sorti que pour aller avec ses femmes, célébrer sur le champ de bataille, une victoire qui lui avait peu coûté et dont il a abusé en insultant aux cadavres des ennemis, et en faisant tuer les prisonniers dont la tête a été exposée sur des piquets le long de la voie publique, et le corps jetté à la voirie.

Je m'arrête un instant pour faire une réflexion de quelque intérêt. J'ai dit que le caractère du malgache était un fond de gaîté presque inaltérable. Ce caractère ne l'abandonne pas même au sein des horreurs. J'ai vu le Betsimsaraka dans ses fêtes, et dans l'intérieur de sa vie privée, je l'ai retrouvé au combat parmi les meurtres et le carnage, et j'ai constamment remarqué en lui le même visage riant. Cette gaieté ne disparaît que dans un danger imminent, et c'est en faisant place à un découragement total qui ôte à l'individu toutes ses facultés physiques et morales.

---

(1) Ce qui rend cette assertion un peu douteuse, c'est que nous étions hors la portée du fusil.

(2) *Laïfou* = sorte de lance dont les Betsimsarakas se servent avec beaucoup d'adresse.

(3) *Satouka* = bonnet ou chapeau de jonc.

Les Betsimsarakas commencent le combat en poussant des cris aigus qu'ils renouvellent à chaque succès ; et ils se servent pour sonner les charges, d'un coquillage qu'ils nomment **Antsouve** (1) dont le son éclatant ressemble à celui du cor avec laquel les bergers de la Bretagne appellent leurs troupeaux.

Leurs armes sont la lance et le fusil. Ils combattent sans ordre, et se postent ordinairement derrière quelque buisson d'où ils puissent, sans être vus, ajuster leur ennemi.

Les 20 hommes venus de Tamatave et qui ont chargé l'ennemi avec une si heureuse audace, sont armés, habillés et disciplinés à l'Européenne ; et je ne sais si des Européens eussent mieux fait qu'eux.

1er juillet.

Sasse, ce chef malate qui est venu attaquer Foulpointe, et dont la fuite a abattu le parti, est l'ancien maître de ce village. Ses guerres continuelles avec *Tsy-montana*, son frère, avaient longtems nui au commerce, lorsque Radama, dont la puissance venait d'être augmentée par la conquête des Bezounzounes, peuple limitrophe des Betsimsarakas, profita de la mésintelligence des deux frères pour s'emparer du pays dont ils se disputaient l'autorité.

Sasse, obligé de céder à la force, s'était retiré dans le nord, attendant pour secouer le joug une occasion qui vient enfin de s'offrir ; mais dont le peu de courage de ses partisans ne lui a pas permis de profiter, ainsi que je viens de le dire Tsy-montana, d'un caractère faible, s'était soumis de bonne foi à Radama, et loin de participer à la révolte de son frère, il est resté avec nous à Foulpointe où je le vois fréquemment. Son physique n'a rien de distingné, et je ne me suis pas apperçu que les évènemens de ces jours derniers aient fait sur lui la moindre impression. Sa famille et celle de Sasse m'entourent. Craignant également amis et ennemis, les femmes Betsimisarakas ont l'habitude de se réfugier dans la maison des blancs, auxquels, dans toutes les guerres, on a jusqu'à présent, laissé au moins la vie.

La mère de Sasse est du nombre des réfugiées. Cette femme a conservé dans l'état privé auquel les évènemens l'ont réduite, une dignité fort rare parmi les Betsymsarakes, son air taciturne et ses yeux humides de larmes annoncent malgré elle les chagrins qu'elle ressent On l'appelle *Bessane* elle a près d'elle *Moutsou*, sa fille, qui n'a de recommandable que sa naissance. Elle semble indifférente à tout ce qui se passe

Il y a beaucoup de versions différentes, tant sur l'origine des *Malates*, que sur l'étimologie de leur nom. Plusieurs vieillards que j'ai consultés à ce sujet, s'accordent pourtant à dire que

---

(1) *Antsouvy* = appeler.

cette famille, (à laquelle appartient Sasse) descend des blancs qui habitaient autrefois S^te^-Marie. Quant à leur nom de *Malate* je ne serais pas surpris que ce fût une altération de celui de *Mulâtre*. Leur couleur beaucoup plus claire que celle des autres naturels, donnerait quelque vraisemblance à ces opinions. Ils ont une très-grande influence sur le peuple de la côte. La toute-puissance de Radama pourra les détruire, mais leur crédit leur survivra de longtems chez un peuple qui les associe à la divinité (1).

---

30 juillet.

J'ai reçu le 22 de ce mois une lettre de Radama qui me remercie des *services* que je lui ai rendus dans le combat de Foulpointe, et par laquelle il m'invite à monter de suite à sa capitale.

Depuis longtems Foulpointe n'avait été aussi brillant qu'il l'est en ce moment. Sept bâtimens en rade, parmi lesquels on remarque deux corvettes l'une française et l'autre anglaise; à terre M. l'agent anglais Hastie, et Jean-René, gouverneur de Tamatave, qui arrive enfin lui-même au secours de Rafaralah, lorsque la guerre est terminée.

Ce Jean-René a une physionomie fort originale; sa grosse tête applatie du sommet, son teint rouge et inégal, ses joues creuses, ses yeux enfoncés à moitié cachés par un sourcil épais, ses moustaches à la houzarde lui donnent un air plus sauvage que celui d'aucun naturel de Madagascar. Il est créole de Maurice. D'abord traitant à Tamatave, il est ensuite devenu chef, et prend en ce moment le titre de *Prince* des *Bétanimènes*.

M. Hastie est venu me voir et a bien voulu me donner quelques conseils relatifs à mon prochain voyage.

La corvette anglaise n'est ici qu'accidentellement. Elle s'en allait dans le nord, élongeant la côte à une petite distance de terre. M. Hastie lui a fait un signal, et elle est venue de suite au mouillage. Deux cents soldats Ambaniandres s'y embarquent en ce moment. M. Hastie qui les accompagne, doit partir demain pour la Pointe à Laré où s'effectuera le débarquement. Il paraît que l'intention de M. l'agent anglais est de couper la retraite aux malates qui depuis l'affaire de Foulpointe, s'en vont à petites journées vers le nord où est le foyer de la révolte

Quatre-vingt soldats Ambaniandres, et deux cents Bétanimènes viennent aussi d'être expédiés par terre du même côté.

Les nouvelles les plus surprenantes se débitent en ce moment à Foulpointe. Messieurs les traitans ont l'esprit inventif, et il est intéressant de remarquer que ce génie créateur est

---

(1) Les Betsimsarakes, dans leurs cérémonies, invoquent le Dieu des malates.

accompagné en eux d'une certaine bonhomie qui les rend eux-mêmes leurs premières dupes, et tel a fabriqué le matin une nouvelle, qui l'entendant raconter le soir, avec une foule de circonstances corroborantes, finit lui-même par se laisser persuader.

De tout ce qui se dit voici, je crois ce que l'on peut admettre ; que la corvette française est venue apporter une lettre pour Radama ; que Jean-René et Rafaralahy ne sont pas en trop bonne intelligence ; qu'enfin M. Hastie a fait à Rafaralahy des reproches sérieux sur son inaction et l'a déterminé à envoyer des soldats dans le nord. La nouvelle du massacre des Ambaniandres dans les environs du Fort-Dauphin paraît aussi se confirmer.

---

7 août.

M. Hastie arrivé hier à cinq heures de l'après-midi, est reparti ce matin pour Tamatave où il prétend être ce soir même. Il faut que cet homme soit d'un tempérament bien robuste pour pouvoir résister à la fatigue de tant de voyages qu'il fait toujours à pied, quelque tems qu'il fasse, et n'ayant pour se prémunir contre la pluie et contre l'ardeur du soleil qu'un manteau et un chapeau de paille recouvert de toile. C'est, dit-il, cet exercice continuel qui le garantit de la fièvre.

M Hastie a rapporté la nouvelle du premier avantage remporté par les troupes de Radama sur les chefs Malates du nord, dont l'un a été tué. Voici l'extrait d'une lettre adressée à Jean-René par son général Henry. Le style emphatique de cette missive pourra peut-être donner une idée de l'esprit qui règne à la cour du potentat Bétanimène.

« *A Son Altesse Sérénissime le prince René, Gouverneur Général des Bétanimènes, etc., etc.*

« PRINCE,

« Enfin, nous les avons joints ces fiers Malates, et notre bras a « fait mordre la poussière à *cinq* de leurs satellites : le reste est en « fuite.

« Nous n'avons à regretter que deux de nos braves, etc., etc.

« (*Signé*) HENRY, *général des Bétanimènes.*

Il paraît que ce genre de style plaît beaucoup à Tamatave. J'ai eu occasion de lire quelques lettres d'un M. Coroller, neveu de Jean-René, qui prend le titre d'officier d'*état-major madécasse*, et le plaisir qu'elles m'ont procuré me fait regretter de n'en pouvoir donner ici un extrait.

Une petite armée de Betsimsarakes, amis de Radama, vient de partir pour la guerre ; et ce départ, qui prive de leur époux presque toutes les femmes de Foulpointe, m'a fait connaître un usage qui mérite d'être remarqué. Les épouses en l'absence de leur mari (éloigné par la guerre), se barbouillent le visage avec du blanc. Ces balafres indiquent qu'elles sont *mifady* ; c'est-à-dire *sacrées, inviolables.* C'est un charitable avertissement aux galans de ne pas perdre leurs peines en tentatives inutiles ; c'est peut être un appui à la faiblesse contre les dangers de la séduction, dangers bien réels chez un peuple qui ne punit l'adultère que dans cette seule circonstance, et avec une rigueur d'autant plus surprenante que les lois, en tout autre cas, le laissent commettre avec plus de licence. Les coupables sont ordinairement livrés à la discrétion de l'époux outragé.

Comme l'avait autrefois observé l'*abbé Rochon,* les femmes malgaches, pendant la guerre, ne cessent de chanter le jour et une bonne partie de la nuit. Elles se rassemblent à cet effet devant la porte du Panjake, qui leur envoie de tems en tems des liqueurs fortes pour ranimer leurs chants.

---

9 août.

Rafaralah vient de me communiquer une lettre de Radama qui m'invite de nouveau à me rendre à Tananarive, et lui donne l'ordre de me procurer ce qui m'est nécessaire pour ce voyage.

Jean-René est reparti ces jours derniers pour Tamatave. Nous avons eu ensemble divers entretiens qui m'ont mis à même d'étudier ce personnage, dont la conversation est aussi plaisante que son extérieur est original. Il ne parait pas aimer les Ambaniandres qu'il dépeint comme les plus flatteurs et les plus rusés de tous les hommes. Il ne tarit pas de plaisanteries au sujet de leur avarice et de leur malpropreté, ayant toujours soin d'appuyer d'un bon nombre d'anecdotes fort drôles les traits sous lesquels il les représente. Quelque plaisir que j'ai eu à entendre ces petites historiettes, je n'en crois devoir rapporter aucune, ne voulant admettre dans mon journal que les faits dont j'aurai été témoin, ou dont j'aurai vérifié l'authenticité.

Il appelle les relations amicales du gouvernement anglais avec Radama, le *marché de la finesse civilisée avec la finesse sauvage.* Il prétend que le gouvernement anglais donne ses emplois *au plus capable d'agir,* et le gouvernement français *à celui qui parle le mieux* ; que les anglais n'estiment *que leurs compatriotes et ceux qui les entourent,* et les français *que les gens qu'ils n'ont jamais vu et qui habitent à l'autre extrémité du monde.*

Jean-René, comme on le voit par ces traits, ne manque ni de tact ni même d'esprit. J'ai de lui quelques lettres assez bien dites et correctement écrites. C'est, au surplus, un homme incapable de grandes choses Il a quelque ambition, mais pas assez

de hardiesse pour chercher à la satisfaire, et encore moins d'énergie pour travailler au succès. Sorti d'une classe mercantile des moins relevées, il en a d'ailleurs conservé tous les goûts et toutes les habitudes ; et l'on s'apperçoit aisément, dans toutes ses conversations, que ses vues ambitieuses se borneraient à certains privilèges de commerce qui le rendissent maître du bien de ses administrés et à quelques prérogatives de cérémonial qui le désignassent aux étrangers comme le maître d'un pays dont il n'est réellement que l'administrateur très-précaire. Il est poli avec les français dont il aime la société, flatteur envers les anglais dont il a besoin, craintif et soumis avec Radama qu'il redoute et qu'il hait.

---

23 août.

C'est à *Iharan*, joli village à 9 milles dans le sud-ouest de Foulpointe, que je trace ces lignes. Me voilà enfin sur la route de Tananarive avec une escorte de 80 hommes sous la conduite d'un capitaine Ambaniandre. J'ai cru, malgré la faiblesse que j'éprouve après une maladie grave et récente, devoir me mettre en route, espérant trouver mon entier rétablissement dans le changement d'air et de climat.

Je viens d'avoir la *fièvre de Madagascar*, et je crois pouvoir être utile aux voyageurs en la décrivant de mon mieux, et en faisant connaître les remèdes auxquels j'en attribue la guérison.

Depuis quelques jours je ressentais des lassitudes douloureuses aux articulations J'éprouvais plusieurs fois dans la journée de ces serremens de cœur sans motif, que le vulgaire qualifie de pressentimens, et que les savans attribuent, je crois, à la difficulté de la circulation des fluides ; mon sommeil était agité, et fréquemment interrompu.

Le 9 de ce mois, au matin, je fus pris d'un mal de tête qui devint si violent vers les deux heures de l'après-midi, qu'il m'occasionnait une sorte de délire. Un traitant qui me vit en cet état, m'engagea à prendre de suite l'émétique. Durant et après son effet qui ne se fit pas attendre, j'éprouvai une fièvre brûlante et des transports qui ne me laissaient jouir que d'une partie de mes facultés intellectuelles. Un second vomitif, administré à minuit, n'opéra dans ma situation aucun changement notable.

Le 10, une forte dose du purgatif de Le Roy produisit de nombreuses évacuations, et aidé d'une mouche qu'on m'avait apposée au bras, il dissipa en grande partie les douleurs affreuses que je ressentais à la tête : j'avais toujours de la fièvre ; mais ma connaissance était entièrement revenue.

Je passai la nuit du 10 au onze dans une agitation extrême qui augmentait encore pendant le sommeil : je sentais intérieurement une chaleur brûlante qui me faisait rechercher successivement toutes les parties de l'appartement où j'espérais trouver quelque fraîcheur.

Le 11, deux onces de sel de Glauber prises successivement ne produisirent aucun effet.

Le 12, le 13, le 14 et le 15, on me donna le purgatif de Le Roy. Durant cet espace de tems, la fièvre alla toujours diminuant d'intensité, mais elle ne me quitta entièrement que le 16, et c'est en faisant place à une faiblesse si grande que j'avais peine à me soutenir, même à l'aide d'un bâton. Cette faiblesse a duré jusqu'au 20, époque à laquelle j'ai commencé à trouver quelque saveur aux alimens. Enfin je me suis cru assez fort aujourd'hui, pour entreprendre le long voyage d'Emerne (1).

DEUXIÈME PARTIE

Itinéraire de Foulpointe à Tananarive par les pays des Bézounzounes

24 août 1825.

Iharan, comme je l'ai déjà dit, est éloigné de Foulpointe d'à peu près 9 milles. C'est un assez grand village bâti sur une éminence au pied de laquelle passe une rivière qui porte aussi le nom d'Iharan et qui est navigable aux plus fortes pirogues, depuis la barre de sable qui ferme son embouchure jusqu'à 6 milles au-dessus du village. Ses bords marécageux sont divisés en caneaux destinés à la culture du riz.

J'ai logé à Iharan chez *Diamanire*, chef de l'endroit. C'est un homme de soixante ans. Sa figure est agréable. Il connaît nos colonies et parle assez bien le français. Sa conversation est intéressante, fort instruit de tout ce qui a rapport à l'histoire de son pays, on aime à lui entendre raconter comment les français vinrent s'établir à Foulpointe, quelle fut leur conduite envers les naturels, comment leurs excès en ont obligé les autres à se retirer, etc. Il a été témoin d'une partie des faits, il connaît les autres par tradition, mais l'altération du nom des personnages qu'il cite, et le défaut absolu d'ordre chronologique dans les évènemens qu'il rapporte, rendent sa narration moins utile que curieuse.

Diamanire m'a accueilli en hôte prévenant et poli, et a demandé à m'accompagner à Tananarive, offre que j'ai acceptée avec empressement.

Nous avons fait ensemble un souper à la malgache. Tous les convives assis ou plutôt couchés sur une large natte et le coude gauche appuyé sur un oreiller que l'on appelle *oundana*, entouraient une feuille de Ravenal, servant à la fois de table et de

---

(1) Les naturels écrivent *Emerina* et prononcent *Emerne*. C'est le nom de la province dont *Tananarive* est la capitale.

plat, et contenant une énorme quantité de riz auquel on avait ajouté une volaille toute dépecée

Chacun armé d'une cuiller faite d'un morceau de feuille de Ravenal artistement plié, la remplissait de riz, et la présentait à la maitresse du logis qui y versait le bouillon de la volaille dont les membres étaient servis aux convives.

L'appétit rassasié on a distribué de nouvelles cuillers semblables aux premières et remplies de *ranou-pane* (1), boisson peu agréable, mais salutaire, dont tous les Betsimsarakes font usage, et qu'ils regardent comme un préservatif de la fièvre ; c'est de l'eau bouillie sur des croûtes de riz modérément brûlées qui lui donnent une couleur rousse, et une légère amertume à à laquelle on s'habitue aisément

Après ce repas dont la femme de Diamanire a fait les honneurs, ce bonhomme m'a conduit dans une autre maison et chez une autre épouse qui nous attendait avec un apprêt de festin semblable au premier. J'ai témoigné l'impossibilité de renouveler un souper déjà suffisant pour mon estomac ; mais Diamanire m'ayant averti de faire au moins semblant de goûter les mets servis, j'ai pris place au milieu des convives qui ont bien dédommagé la maîtresse de maison de mon oisiveté pendant ce repas.

Les meubles d'une maison Betsimsarake ne sont pas nombreux : Deux on trois vases de terre pour cuire le riz (2), une marmite de fer (3), quelques corbeilles nattées (4). une hache (5), etc. Le foyer est dans un coin de la maison : Trois roches y forment un trépied permanent ; au-dessus, quatre piquets soutiennent une espèce de cage qui sert à fumer les viandes et les bananes : point de cheminée, et la fumée répandue dans l'appartement est quelquefois si épaisse qu'on a de la peine à distinguer les objets. Derrière le foyer, quelques paniers en forme de calice servent de nid aux poules couveuses. Les Betsimsarakes n'ont pas de lit, ils couchent sur des nattes étendues sur le plancher qui est fait de bambous applatis, et élevés de terre d'au moins deux pieds. Les volailles sont admises sous le même toit que leur maître, qui doit à l'habitude le repos dont il jouit, malgré le chant d'une demi-douzaine de coqs et les acclamations bruyantes des oies et des dindes, qui annoncent, avec la régularité d'une horloge, toutes les heures de la nuit.

---

26 août.

En sortant d'*Iharan* pour s'avancer dans l'ouest, on a à traverser une plaine marécagense dont une partie est plantée de

---

(1) *Ranou panou = eau-brûlée*, ou *cuite*.
(2) *Vilany*.
(3) *Vilany-ry*.
(4) *Sirounkély*.
(5) *Hansy*.

riz, et le reste couvert de joncs et de ravenals sous lesquels se retirent les nombreux *caïmans* qui sont la terreur de ces parages : et après deux heures d'une marche aussi pénible que désagréable, on arrive à Boumarive (1), village situé au milieu des marais.

Quelque tems après avoir quitté Boumarive, le pays devient montueux. On traverse un bois large d'environ 4 milles, et s'étendant à perte de vue du nord au sud, en suivant la crête des montagnes, dont le sol est un mellange de terre jaune et de mica en parcelles très-divisées. Les arbres sont assez beaux et généralement de la même espèce que ceux de Maurice et de Bourbon, quelques-uns sont couverts de plantes parasites de divers genres, et toutes fort curieuses.

La végétation paraît active dans ces montagnes qui ne présentent dans les ravins qu'y ont creusé les torrens, que très-peu de roches, toutes isolées, et de la nature du *granit.* Le sol du fond de ces ravins et celui des bords de leurs escarpemens sont évidemment de même nature, et la légère nuance de brun qui se remarque en approchant de la superficie de la terre, est due au mélange des décompositions végétales.

Au sortir du bois, on redescend dans une plaine maréca-geuse et totalement inculte. Les montagnes que l'on apperçoit de l'autre côté sont couvertes de bambous sous lesquels on remarque de distance en distance quelques maisons isolées, que l'on prendrait plutôt pour le repaire de quelques animaux, que pour des demeures humaines. C'est le pays d'*Anbanivoule* (2), si renommé par sa fertilité et par la beauté du riz dont il approvisionne Maurice et Bourbon. C'est au surplus un pays fort monotone et fort triste. Cette immense forêt de bambous, qui recouvre uniformémont une ennuyeuse chaîne de collines uniformes dont rien ne fait présumer le terme, présente au voyageur découragé l'aspect d'un vaste désert où aucun objet n'appelle sa vue et ne lui laisse reposer les regards.

Cependant, on s'enfonce dans cette forêt dont les sentiers étroits et glissans sont aussi difficiles que dangereux, à cause des nombreux éclats de bambous contre lesquels il faut se prémunir et la figure et les pieds Le voyageur, la tête baissée et le bras droit appuyé sur un bâton qui lui sert à se maintenir en équilibre sur un terrain boueux et glissant, avance lentement, écartant de la main gauche les feuillages entrelacés qui s'opposent à son passage, et levant de tems en tems les yeux pour voir s'il n'appercevrait point enfin le terme de ses travaux.

Quelques rivières se rencontrent sur cette route, mais leur abord fangeux ne permet pas au voyageur de s'y arrêter ; et ce n'est qu'après 30 milles aussi ennuyeux que fatigans que l'on

---

(1) *Bouhy-marivou* = la petite-monticule.
(2) *Anbany-voulou* = sous-les-bambous.

arrive enfin à Tsyrananbate (1), petit village des Anbanivoules, que la fatigue du voyage fait regarder comme un lieu de délices.

Je n'y ai pourtant pas trouvé le repos. Ce village dont la dernière guerre avait fait fuir les habitans, était désert depuis quelques semaines ; et à peine entrés dans ces maisons inhabitées, nous y avons été attaqués par une foule d'ennemis affamés, qui après s'être précipités sur nos bagages et nos provisions, se sont ensuite jetté sur nous avec une audace incomparable. Inutilement avons-nous essayé de les combattre ; inutilement avons-nous jonché la terre de leurs morts ; leur nombre toujours renaissant eut fini par nous accabler, si nous n'eussions pris le parti de la fuite et si nous ne fussions allés camper à quelque distance du village, emportant avec nous ce que nous avons pu dérober à la voracité de nos ennemis, dont quelques-uns ont préféré se laisser transporter avec nos bagages, plutôt que de lâcher prise.

Or ces intrépides corsaires, à qui nous avons été si honteusement obligés de céder, et qui nous ont harcelé jusque dans le lieu de notre retraite, c'étaient des *kakerlaques* d'une grosseur si prodigieuse, si friands de chair humaine, et en si grand nombre, que nous eussions cru compromettre notre repos nocturne en nous obstinant à leur disputer des logemens dont une possession antérieure les rendait incontestablement les maîtres.

Le désir de la tranquillité avait déterminé notre fuite, et nous n'avons pas pu recueillir le fruit de notre concession. D'autres ennemis nous attendaient, mais plus perfides que les premiers, ils nous ont laissé nous livrer au sommeil pour nous attaquer avec plus de succès et moins de danger. C'en était fait cette fois de nos provisions (c'était toujours le but des attaques), si un ennemi tombant lourdement sur le visage d'un de mes compagnons n'eût provoqué ses cris et mis l'allarme dans le camp. Mais les rats (car c'en était, et leur vue avait changé en éclats de rire le tumulte de la frayeur), les rats, dis-je, sans s'épouvanter de ce bruit ont continué de butiner à nos dépens. Jamais je n'en avais vu un si grand nombre et surtout d'aussi alertes et de si expéditifs à couper les cordons des paquets et à transporter à une très-grande distance les objets qu'ils avaient enlevés.

Mes compagnons étaient obligés de veiller attentivement à la conservation de leurs sacs de voyage, moi à celle de mes souliers et de mon chapeau. Enfin le jour est venu mettre fin à cette anxiété, et après avoir bien déjeuné pour réparer nos forces épuisées, nous nous sommes remis en route.

---

(1) *Tsy-ranou-any-batou*, point-d'eau-entre-les-cailloux.

2 septembre.

Anboudy-mongue et *Anboudy-atafe* sont deux villages que l'on rencontre successivement au sortir de *Tsyrananbate* dans la direction de l'ouest S. O. Ce dernier en est éloigné d'environ 40 milles. Les chemins sont toujours difficiles, mais moins ennuyeux que les précédens. Quelques bouquets de bois interrompent de tems en tems la triste uniformité des bambous ; les montagnes plus élevées sont aussi moins fréquentes; les bas-fonds sont moins marécageux ; les rivières qui y coulent, présentent une eau fraîche et limpide, et charrient, au lieu d'un sable fangeux, des cailloux, des cristaux, et des fragmens de granit. Le sol des montagnes ne présente pas de différence sensible ; toujours du sable et du mica, même sur les sommets.

Dans tous les villages où je m'arrête, je suis accueilli par le chef de l'endroit, qui après m'avoir conduit dans sa propre maison, m'y laisse un instant reposer, puis revient accompagné des principaux habitans du village, m'offrir quelques provisions. Cette offrande est toujours accompagnée d'un long discours auquel mon bonhomme Diamanire se charge de répondre pour moi.

Les Malgaches ont un usage qui choque un peu nos bienséances européennes. Ils ne saluent point en entrant dans une maison, et ce n'est qu'après s'y être assis, et avoir longuement repris leurs esprits qu'ils adressent leurs saluts aux maitres du logis qui y répondent brièvement et leur demandent le but de leur visite.

J'ai vu à *Anboudy-atafe*, entre les mains des naturels, un animal qu'ils appellent *Alaze*. En petit, il ressemble au renard d'Europe, dont il a aussi les mœurs, comme je l'ai appris de nos compagnons de route.

Les Malgaches le mangent, et les habitans d'*Anboudy-atafe* se sont régalés de celui-ci après l'avoir rôti sur des charbons sans l'ouvrir, et sans même le dépouiller de son épaisse fourrure.

Encore 12 milles au sud-ouest d'Anboudy-atafe au milieu des bambous et quelquefois dans le lit des rivières, et le pays change entièrement d'aspect. Les montagnes deviennent plus hautes et plus escarpées, leurs cimes sont couvertes de forêts. Les rivières plus encaissées, descendent avec bruit des sommets, et coulent au milieu des blocs de cailloux et de grès, qui se sont échappés des montagnes, ou que les torrents ont découverts sous la terre où ils prirent naissance.

Le voyageur s'avance jusqu'au pied des monts qu'il doit gravir et dont la hauteur étonne son courage. Cependant la nécessité lui défend d'hésiter. Il grimpe péniblement et non sans danger, sur ces roches énormes où de faibles arbrisseaux rassurent sa main tremblante plutôt qu'il ne la soutiennent. Les pierres qui s'échappent de sous ses pas, et roulent avec fracas dans l'abîme, l'avertissent à chaque moment du choix qu'il doit faire

du lieu où va reposer son pied. Parfois les eaux d'une source, filtrant au travers des rochers, rendent les passages si difficiles et si glissans que les voyageurs sont obligés de former entre eux une chaîne afin de s'aider mutuellement. Enfin l'on arrive aux sommets. On s'enfonce dans la forêt qui couvre ces plateaux humides. On contemple avec surprise la hauteur prodigieuse de ces arbres d'où pendent une multitude de lianes et de plantes parasites de diverses espèces. Là règne un profond silence qui n'est interrompu que pour quelques instants par la voix bruyante du babacote, et le cri perçant du varikioundah (1) épouvantés à l'aspect de l'homme. Là se fait sentir une fraîcheur vive et pénétrante, qui, aux approches de la nuit, devient un froid d'autant plus piquant qu'on y est moins habitué.

Le sol de ces montagnes offre plusieurs minéraux curieux, parmi lesquels on remarque diverses espèces de *pyrites*, des *lames* de *mica*, des *quartz colorés*, et plusieurs sortes de *cristaux* dont quelques-uns présentent la cristallisation régulière d'un prisme hexaèdre. La végétation est forte, et entièrement différente de celle du pays d'*Ambanivoule*.

---

3 septembre.

Le voyageur après 60 milles de route dans cette forêt, où il ne trouve d'autres traces humaines que quelques cabanes construites par ceux qui l'ont précédé, arrive enfin à Sahamalazane (2), premier village des *Antankaïes* (3) situé sur la lisière du bois et dans l'ouest-nord-ouest d'Anboudy-atafe.

Sahamalazane fut autrefois la capitale d'un petit royaume. Ses maisons en ruines n'ont plus pour habitans qu'une trentaine de soldats que Radame change tous les six mois. Elle a pour remparts une palissade de madriers qui n'offre que deux issues.

En arrivant au haut d'une colline assez rapide qui est dans l'est de *Sahamalazane*, je m'étais arrêté pour considérer une pyramide de petites pierres, qui me parut encore plus curieuse quand j'eus vu chacun de mes compagnons de voyage y déposer silencieusement un caillou qu'ils avaient recueilli dans la rivière qui coule au pied de ce vallon. En vain les ai-je questionnés sur le motif de leur action, aucun n'a daigné me répondre ; et *Diamanire* aussi discret que les autres, ou peut-être, également ignorant, s'est borné à me dire en son mauvais français, que c'était *pour prier bon Dieu*.

Au sortir de Sahamalazane, on a encore quelques milles de de forêts, puis la scène change tout à coup. C'est le pays d'Ankaïe (4) dont les collines, couvertes d'herbe seulement, et

---

(1) *Babacota*, *varykioundahy* = animaux du genre des makis.
(2) *Saha-ma-lazany* = pays-maître-du-langage. On désigne ici l'écho.
(3) *Ant' ankahy* = habitant-de la plaine-aux herbes.
(4) *Ankahy*, pour *an-hahy* = plaine couverte d'herbes.

séparées par des bas-fonds ombragés, forment une plaine ondulée, qui se termine vers le nord par un rameau de la haute chaîne des montagnes que l'on vient de quitter. De jolis ruisseaux coulent entre ces vallons et entretiennent sur leurs bords une verdure qui forme un agréable contraste avec la couleur jaune des sommets. Mais l'œil cherche en vain dans toute cette contrée quelques vestiges de culture et d'habitation ; et les idées riantes qu'avait inspirées d'abord l'aspect de ces sites pittoresques, font place à l'ennui de la solitude.

Ce n'est qu'après une demi-journée de marche que l'on commence à appercevoir quelques villages et des troupeaux de bœufs ; mais les arbres ont disparu sans retour ; on ne voit de toutes parts qu'une herbe courte et brûlée ; et la rencontre de quelques maisons isolées ne dédomage pas de la privation de verdure.

Cependant les montagnes s'applanissent peu à peu vers le nord, et l'on commence à appercevoir une plaine marécageuse divisée en carreaux qui annoncent qu'elle est cultivée. On descend une colline qui est au sud de cette plaine et rendu à mi-côte, on franchit le fossé peu profond de fortifications en ruine, et l'on entre dans *Manakambaïne* (1), grand village à 18 milles dans l'ouest-sud-ouest de *Sahamalazane*.

Les maisons de *Manakambaïne* sont grandes et propres, et semblent avoir été toutes construites et meublées sur le même modèle. Leurs bordages de roseaux adroitement entrelacés sont solides et élégans ; leurs deux portes toujours situées dans l'ouest, doivent sans doute cette place à l'expérience qui a voulu les mettre à l'abri des vents du sud-est, qui règnent ici une grande partie de l'année.

L'intérieur des maisons est plus soigné et plus meublé que chez les *Betsimsarakes*, et outre les ustensiles qui lui sont communs avec les peuples de la côte, l'habitant de *Manakambaïne* a de grandes jarres de terre pour mettre de l'eau et conserver le riz, des *louvia*, ou assiettes de terre de la forme des *patères* antiques, des *cuillers* de bois et de corne d'une forme singulière, des sièges de bois d'une seule pièce et un lit de planches ornées de scultures grossières et surmonté d'un dais incliné.

Manakambaïne nourrit un grand nombre de troupeaux et de volailles. On cultive dans la plaine un riz rouge moins estimé que celui d'*Ambanivoule*. Les femmes font des toiles de coton et de la poterie.

On remarque dans les environs de ce village plusieurs longues fourches plantées en terre et chargées de têtes de bœufs. Ce sont des indications de tombeaux, et le nombre de ces têtes marque le degré d'opulence du mort, ou d'ostentation de ses héritiers.

---

(1) *Manak'ambaïny* = les étrangers s'y arrêtent.

Les habitans de Manakambaïne font partie d'un peuple connu sous le nom de *Bezouzounes*, soumis à Radama depuis plusieurs années.

---

5 septembre.

Le nom de *Manakambaïne* est dû à un évènement dont la tradition a transmis l'histoire.

Un français nommé *La Bigorne*, le même dont parle l'abbé *Rochon*, et que les naturels connaissent sous le nom de *lahy-tsara* (1) avait été appelé par les *Antanbanivoules* (2) pour les défendre contre l'invasion des *Antankayes*. *La Bigorne* battit les ennemis et ayant eu la curiosité de les suivre jusqu'au-delà des forêts qui les séparent du pays d'Ambanivoule, il fut tout surpris de voir un pays si différent de celui qui avoisine la côte de l'est. Il se préparait à pousser plus loin ses découvertes et ne songeait à rien moins qu'à gagner la côte de l'ouest ; mais les Antanbanivoules refusèrent absolument de le suivre dans une contrée dont ils lui dépeignirent les habitans sous les traits les plus redoutables, et où une terre aride et inculte ne leur offrirait aucunes des racines si communes dans la forêt, et qui dispensent le voyageur de se munir d'alimens. Il fut donc obligé de s'arrêter et les naturels du pays, rentrant après son départ dans les villages d'où il les avait chassés, nommèrent *Manakambaïne* celui qui avait été le terme du voyage des étrangers (3).

On reconnaît encore à présent, à quelques *manguiers* rabougris, les traces du passage de *La Bigorne*, qui avait coutume de dire en les plantant, *qu'un jour les Français viendraient en recueillir le fruit*. Les naturels ont la plus grande vénération pour ces arbres et pour tout ce qui rappelle le souvenir de *La Bigorne*. « *Si tous Vazah comment Lahy-tsare* (dit Diamanire dans son patois) *Radame jamais gagné Foulpointe, Français va maître partout* » (4).

En quittant *Manakambaïne* pour s'avancer dans le Sud-Ouest, le pays ne présente plus que des montagnes arides et brûlées par l'ardeur du soleil. Pas un arbre. Des ravins profonds, creusés par les torrents dont ils retracent l'impétuosité, en offrant au fond de leur lit des blocs de pierre d'une grosseur prodigieuse, évidemment arrachés à des carrières éloignées de plusieurs milles, et roulés de distance en distance dans des avalaisons successives, sillonnent le sol dans toutes les directions, et tendent à se réunir vers le Nord. On remarque fort peu de villages, mais en portant ses regards vers le Nord-Ouest, on

---

(1) *Lahy-tsara* = le bon homme.
(2) *Ant' anbany-voulou* = habitans des bambous.
(3) Voyez dans une note précédente la traduction de *Manakambaïne*.
(4) « Si tous les blancs eussent ressemblé à Labigorne, jamais Radame ne fût devenu maitre de Foulpointe, et les Français commanderaient partout. »

apperçoit une plaine dont l'œil ne peut mesurer toute l'étendue, c'est le pays d'*Antsyanake* (1). Une large rivière y coule en serpentant, et semble se diriger vers le Nord-Est ; c'est la *Manangoure* dont l'embouchure se voit, sur la côte de l'Est, dans le Sud de la *pointe à Laré*.

La route qui pendant l'espace de 18 milles, s'était assez constamment dirigée vers l'Ouest, tourne tout à coup vers le Nord-Ouest : on descend du côté d'une jolie plaine dont quelques collines cachent encore l'étendue. Enfin l'on y arrive et les regards étonnés se promènent avec satisfaction sur des champs immenses de *riz*, de *manioc*, de *coton*, etc., de toutes parts on voit des troupeaux de bœufs, de tous côtés on apperçoit des villages. La culture est soignée, et quelques clôtures en haies vives, bien alignées, annoncent un peuple qui n'est plus sauvage.

J'ai été joint en cet endroit par le colonel *Andriantsalame*, beau-frère de Radame, et commandant de la province des Bézounzounes. Il montait un joli cheval qu'il maniait avec adresse, et dont il est descendu pour venir me saluer à ma sortie du *palanquin*, où je voyageais depuis que les chemins me l'avaient permis

Anbatoundrajake (2), terme de mes courses pour cette journée, n'étant plus éloigné que d'un mille, j'ai fait à pied cette route avec *Andriantsalame*, qui a eu le tems dans ce court trajet, de me demander tous les détails de la guerre des Malates, et de m'informer de l'absence de Radame qui est pour deux mois en partie de chasse dans le pays des *Sacalaves*.

En arrivant à Anbatoundrajake, le commandant m'a conduit au logement qui m'était préparé depuis plusieurs jours, et s'est retiré pour me laisser reposer. Une heure après, il est revenu m'offrir de la part du Roi, de la sienne, et de celle des officiers de la garnison, trois bœufs, deux moutons, et je ne sais combien d'oies et de canards. Tout cela a été fait avec une politesse qui m'a singulièrement étonné de la part de gens que je considérais comme sauvages.

Anbatoundrajake est le chef-lieu du pays des Bézounzounes ; moins grand et moins fortifié que *Manakambaïne*, je ne sais ce qui a déterminé à y fixer la résidence des troupes qui sont en cantonnement dans ces parages. Il passe pour malsain, et je suis porté à le croire. Renfermé du côté du sud par des montagnes, il a dans le nord-est des marécages, dont les miasmes destructeurs lui sont apportés par les brises chaudes de l'été. Ce village est à 20 milles dans l'ouest de *Manakambaïne*, et par les....

Les maisons d'*Ambatoundrajake* ressemblent à celles de Manakambaïne, et leur ameublement est le même. On y conserve le riz dans des tonneaux de bambou surmontés d'un toit. Les vols sont sans doute rares dans ce pays, car ces greniers sont

---

(1) Antsy-anaka = *Là-point-d'enfants*.
(2) Anbatou-ny-Rajaka = *La Roche-Rajaka*.

tous assez loin des maisons et sans gardiens. C'est une remarque que j'avais déjà été à même de faire chez les peuples d'*Ambanivoule*, dont les greniers ne sont ni plus solides, ni mieux gardés. On fait ici, comme dans tous les villages des Bézounzounes, des poteries et de la toile. Ce sont les femmes qui s'occupent de ce soin, ainsi que de la filature du coton dans laquelle elles réunissent de manière à surprendre même l'Européen qui connaît le produit des machines destinées à cet usage. Les travaux de l'agriculture, la construction des maisons, et la fabrique des ustensiles de ménage, sont le partage des hommes.

Les Bézounzounes sont laborieux, généralement plus petits que les Betsimsarakes, ils sont néanmoins plus robustes. L'habillement et la coiffure des deux sexes sont à peu près les mêmes. Les femmes pourraient paraître agréables sans leur excessive saleté.

On élève à Ambatoundrazake beaucoup de troupeaux de la plus grande beauté. Les oies, les canards, et en général les oiseaux aquatiques y sont réellement innombrables. La chasse est facile, mais dangereuse pour les étrangers qui ne sont pas acclimatés.

Le lendemain de mon arrivée à Anbatoundrajake, j'ai éprouvé une indisposition qui m'a donné lieu de connaître une nouvelle pratique malgache. Lorsque quelqu'un est malade, un bouchon de paille suspendu devant sa porte, annonce au public importun qu'il n'y a permission d'entrer que pour ceux qui l'ont nominalement obtenue (1).

---

12 septembre.

A quelques centaines de pas dans le nord-ouest d'*Anbatoundrajake*, est un champ de foire très-fréquenté des naturels qui y viennent de toutes les provinces voisines, le jeudi de chaque semaine. On le traverse pour se rendre à *Anbohymangue*, petit village à 8 milles du précédent. C'est en cet endroit que l'on quitte la plaine pour reprendre la route du sud-ouest et s'enfoncer dans les montagnes.

Dès lors plus de culture, plus de villages, plus de végétation. Des coteaux arides, à peine revêtus d'une courte bruyère qui ne peut pas même cacher la couleur rouge de ce sol ferrugineux. Des remparts escarpés, que le voyageur côtoie avec effroi, et dont les bords dangereux semblent à chaque instant vouloir se dérober sous ses pieds ; des sentiers montueux et apriques (2) où le voyageur ne rencontre pas un arbre, pas même un buisson pour le défendre de l'ardeur du soleil. La chaleur, la fatigue, l'ennui, tout contribue à l'accabler, et il succomberait à son désespoir

---

(1) Cet usage existe aussi à Emerne.
(2) *Aprique*, du mot latin *apricus* = *exposé au soleil.*

si un ruisseau limpide ombragé de quelques feuillages, tel que l'oasis du désert, ne venait tout à coup récréer son imagination et lui offrir un lieu de repos. Mais bientôt il faut quitter cet asile et rentrer dans le désert. Si encore quelques oiseaux, quelques créatures vivantes se rencontraient sur cette route; mais qu'y viendraient-ils faire ? Quelle serait leur nourriture ? Où trouveraient-ils un abri ?

Enfin trois arbres chétifs s'apperçoivent ; leur tronc rabougri se recourbe tristement vers la terre, et leurs feuilles desséchées font à peine observer une ombre légère sur le sol brûlé qui leur a donné naissance. Auprès sont quelques maisons entourées d'un fossé, seules traces humaines qu'offre cette affreuse contrée.

Mouratélou (1) est le nom de ce petit village dont les habitans paraissent aussi joyeux, aussi satisfaits que ceux de la ville la plus opulente. De quoi vivent-ils ? Du produit de leurs bœufs, qui, malgré la stérilité du sol, paraissent en assez bon état. Mouratélou est à 20 milles dans le sud-sud-ouest d'Anbouhymangue (2).

J'avais oublié de faire remarquer que, jusqu'à présent, les chaînes de montagnes ont eu une direction nord et sud, du moins les plus hautes ; mais il est maintenant fort difficile d'estimer cette direction qui au surplus n'est pas constante.

Au sortir de Mouratélou on a encore quelques milles de déserts, puis enfin l'on commence à trouver des vallons cultivés et quelques habitations éparses et isolées. Le pays s'anime à mesure que l'on avance ; des champs de riz divisés en petits carreaux que séparent des fossés de terre glaise remplissent les bas-fonds ; tandis que le manioc naissant commence à revêtir le penchant des collines dont quelques troupeaux des bœufs et de moutons paissent tranquillement les sommets jaunâtres, en s'acheminant vers la demeure de leurs maîtres, que l'on n'aperçoit pas toujours, mais dont la cime d'un vieil arbre tutélaire fait déjà présumer la place.

Je suis arrivé à *Tsyranoubé* (3) après 19 milles de route vers le sud-ouest. Il n'était pas encore venu de blancs dans ce village où les habitans effrayés ne voulaient pas me donner asile, et il a fallu employer le nom de Radame pour les y déterminer. Peu à peu pourtant, ils se sont apprivoisés et bientôt la curiosité les a rendus familiers jusqu'à l'importunité. La même chose m'était arrivée à Manakanbaïne où il n'était point venu de blancs depuis *La Bigorne*. Rien n'est comparable à la surprise de ces bonnes gens en voyant ma montre et mon parasol. J'ai joué de la flûte, et en peu de tems j'ai été entouré de plus de deux cents personnes

---

(1) *Moura-telou = les trois repos.*

(2) *Anbouhy-manga = montagne bleue.* Il y a plusieurs villages de ce nom. Le plus remarquable se trouve dans l'ouest de Tananarive, c'est là qu'est le fameux tombeau d'Andrian-Anpouine, qui est vraiment enseveli au milieu d'un monceau de piastres.

(3) *Tsy-rano-bé* = peu-d'eau.

dont une grande partie était accourue des villages voisins. Cette troupe m'écoutait jouer dans le plus grand silence et sitôt que j'avais fini, se répandait en longues exclamations.

Les malgaches ont eux-mêmes plusieurs instruments de musique. Et un de leurs virtuoses, jaloux sans doute du succès que je venais d'obtenir, s'est mis à jouer d'une espèce de galoubet dont il tirait des sons assez agréables.

A ces airs patriotiques vous eussiez vu tout l'auditoire se mettre à gesticuler, déjà les danses sont formées, et mes compagnons de voyage, oubliant la fatigue du jour, vont grossir cette joyeuse troupe dont les plaisirs se sont prolongés fort avant dans la nuit.

---

14 septembre.

Tsyranoubé est le dernier village des *Bézounzounes*. En le quittant on entre dans les gorges de la chaîne de montagnes qui sépare cette province de celle d'Emerne. Ces montagnes peu élevées et couvertes de bois et de bruyères, se dirigent du sud-est au nord-ouest, et me paraissent une branche de la haute chaîne qui sépare les *Antankaïes* du pays d'*Ambanivoule*. Les chemins y sont difficiles. J'ai, pendant quelques heures, suivi une rivière dont les bords escarpés, dominés eux-mêmes par d'énormes rochers, ne présentaient qu'un sentier étroit, souvent interrompu par des éboulemens qu'il fallait franchir. J'ai frémi plus d'une fois quand une roche saillante me repoussant vers les bords de l'abime, m'en découvrait la profondeur. Un mouvement involontaire me faisait alors incliner de tout mon corps du côté opposé au précipice où semblait m'attirer une force invisible.

Rendu au sommet des montagnes, on découvre le pays d'*Emerne* dont le sol montueux et déchiré ressemble à celui des *Bézounzounes*. On n'apperçoit réellement d'abord aucune différence ; ce sont toujours des coteaux arides, des vallons incultes, des habitations rares et isolées. Mais peu à peu les déserts disparaissent ; quelques bouquets d'arbres viennent égayer la vue ; de petits villages environnés de cultures diverses, et diversement bâtis, sortent de derrière les collines qui les tenaient cachés ; des troupeaux de bœufs bordent les routes, attirés par une sorte de curiosité à la rencontre du voyageur qui, tout occupé des nouveaux objets qui se succèdent sans interruption, ne s'apperçoit pas du chemin qu'il parcourt, et approche sans s'en douter du terme de sa course pour cette journée.

Il passe la *Mananare* (1), grande rivière dont les gens du

---

(1) *Mananare*. — Il est presque impossible d'indiquer la prononciation de ce mot, dont l'n surmonté d'un trait participe du son du *g*, sans toutefois ressembler à l'*n con tilde* des Espagnols. Cependant la syllabe *gna* prononcée par aspiration, sans mouvement de langue et sans articulation, produit un son qui ne diffère du véritable que par le degré de force de l'aspiration.

pays placent la source à la jonction des deux chaînes de montagnes dont j'ai parlé au commencement de cet article, et qui coulant vers le nord-ouest, en faisant plusieurs circuits, se rend dans la baie de *Bombetoke* ou de *Mouzangaïe*.

Il traverse une plaine assez étendue, gravit une montagne dont la pente un peu roide est adoucie par des degrés, franchit, à l'aide d'un pont-levis, un rempart profond, et entre par une voûte dans la cité d'*Anbouhy-beloume* (1), véritable place forte, dont la rencontre est d'autant plus surprenante que ses fortifications annoncent par leur décrépitude une construction fort antérieure à la venue des Européens à Madagascar.

Je ne sais si mon étonnement sera partagé par les personnes qui liront ces notes ; mais quoiqu'il arrive, elles voudront bien me permettre de leur faire part des réflexions que m'a suggérées la vue de travaux dignes d'un peuple civilisé, et que je vais commencer par décrire.

Anbouhy-beloume est bâti au sommet d'une montagne environnée du côté du sud et de l'ouest par d'autres collines de la même hauteur, et dont le sommet est également habité. On y arrive par deux chemins couverts pratiqués dans une espèce de terre glaise et de tuf qui forme le sol de cette montagne, et conduisant l'un à une poterne par laquelle on pénètre dans la ville, l'autre sur une petite plate-forme séparée de la ville par deux remparts d'une profondeur presque égale à la hauteur de la montagne même. En face de cette plate-forme est une porte voûtée, percée dans un mur de briques solidement construit et large de 18 à 20 pieds.

Au milieu de cette voûte qui est basse et étroite, on a ménagé dans l'épaisseur du mur une coulisse où se roule une pierre de la forme d'un disque, de six pieds de diamètre et épaisse de dix-huit pouces, destinée à fermer cette porte.

Les maisons d'*Anbouhy-beloume* sont en bois, et enduites à leur intérieur d'une espèce de craie blanche mélangée de fiente de bœuf. Elles n'ont que deux ouvertures placées dans l'ouest et fermées par des portes de bois d'une seule pièce, sur lesquelles on remarque plusieurs sculptures bizarres, et notamment les deux seins d'une femme, simbole de l'hospitalité et de la vie domestique : *C'est*, disent les malgaches, *une bonne épouse qui, après avoir préparé le riz, et fait cuire le lait de ses vaches, attend à la porte de la maison le retour de son mari pour partager avec lui ces alimens, et invite le voyageur fatigué à s'arrêter sous un toit hospitalier.*

La population d'Anbouhy-beloume paraît considérable, et le peu d'étendue du plateau que circonscrivent les fortifications a tellement fait rapprocher les maisons, qui sont d'ailleurs placées sans beaucoup d'ordre, que cette petite ville est un véritable labyrinthe, où il est fort difficile de se reconnaître.

---

(1) *Anbouhy-belouma* = la montagne de sancté.

Joignez à celà, que les troupeaux, qui durant le jour se dispersent dans la plaine, rentrent tous les soirs dans la ville dont ils remplissent les petites rues, de sorte qu'après le coucher du soleil, il n'est plus possible de sortir des maisons. Ici comme dans le pays des Bézouzounes, on ne brûle que de la fiente de bœuf, dont la fumée et l'odeur sont fort incommodes. Anbouhy-beloume appartenait au père de Rafaralah, qui y a soutenu un siège mémorable contre *Andriananpouine* père de Radama, qui ne l'a prise qu'au bout de trois ans. On voit encore sur les montagnes voisines les travaux que ce prince avait faits pour empêcher la communication de la ville assiégée avec les autres parties de la province. Elle fut prise d'assaut sur un petit nombre d'habitans qui avaient échappé à la soif, à la famine, et aux maladies occasionnées par un si long siège. Anbouhy-beloume est à 24 milles dans le Sud-Ouest de *Tsyranoubé*, et fait partie de la province d'*Emerne*.

Je viens maintenant aux réflexions que j'ai annoncées :

Anbouhy-beloume, dont je viens de décrire la situation et les fortifications, nulle part sans doute ne rappelle les travaux de l'Européen du 19e, ni même du 15e siècle; mais peut-on qualifier de sauvage le peuple qui a apprécié les bienfaits de la vie sociale; qui a su reconnaître l'avantage d'une défense commune; qui a pu distinguer les lieux les plus favorables à cette défense; qui a eu le talent d'ajouter à la force naturelle de ces lieux par des travaux grossiers il est vrai, mais néanmoins étonnans, quelques fois gigantesques, toujours redoutables; qui élève des troupeaux, cultive la terre, distingue les propriétés, construit des maisons durables; qui reconnaît des chefs héréditaires ou électifs; qui a des lois, des tribunaux, des juges; qui admet des distinctions sociales, des lois de politesse adaptées à la différence des rangs et aux différentes situations du commerce domestique; qui, enfin, reconnaît l'union conjugale, et conserve pour la sépulture un respect inviolable? Non, certainement, et si *tout cela* n'est pas ce que nous nommons *civilisation*, je suis dans une erreur complète à l'égard de la signification de ce mot (1). Sans doute les peuples d'Emerne ne sont pas civilisés au même degré que les Européens, sans doute même ils le cèdent encore beaucoup aux Chinois; mais enfin ils ne sont plus sauvages, et il reste à savoir à qui ils doivent ces commencemens, ou plutôt ces restes de *civilisation*. Ce n'est pas aux Arabes, car si l'on excepte quelques pratiques religieuses (communes d'ailleurs à plusieurs autres peuples), je ne vois ni au physique ni au moral, aucun trait de ressemblance entre l'Anbaniandre, doux et paisible cultivateur, et le robuste et infatigable nomade du désert;

---

(1) Parmi les qualités *civiles* que j'attribue aux peuples d'Emerne, on ne voit point figurer la connaissance des arts et des sciences, que je n'étais point encore à même d'observer; et je laisse au lecteur le merite de juger si la *civilisation* peut en être indépendante.

les devraient-ils aux Européens? bien moins encore et il suffit d'avoir habité quelque tems les établissemens de la côte de l'est, pour se convaincre que, malgré deux cents ans d'une fréquentation presque continuelle, les *naturels* n'ont encore acquis de nous que quelques vices.

On a observé il y a déjà longtems (et les Anglais ont la prétention d'avoir fait cette observation les premiers) que le visage des peuples de Madagascar, leur teint, leur langage, leurs mœurs, leurs religion, etc., avaient avec ceux des *malais* le rapport le plus frappant; j'admets cette opinion, mais en restreignant cette comparaison aux seuls *Anbaniandres* ou peuples de la province d'Emerne, que je considère comme la race primitive de l'île, et les seuls à qui elle soit applicable.

Mais voilà à propos d'*Anbouhybeloume* et de ses maisons enfumées, une assez longue dissertation philosophique que le bonhomme *Diamanire* qui me sert de pupître, m'avertit de terminer pour déjeuner et me remettre en route.

---

16 septembre.

C'est quand on a quitté *Anbouhybeloume* que la route devient réellement intéressante. Ce ne sont plus des sentiers étroits et à peine frayés, c'est un chemin large bordé de fossés sur lequel on rencontre à tout moment des voyageurs. On ne voit plus de terrains totalement incultes. Les hauteurs sont destinées à la *batate*, à la *barvade*, au *coton*, au manioc, au haricot, etc.; les bas-fonds au riz et à la canne à sucre ; les coteaux au maïs. Les villages en grand nombre, et presque tous bâtis en terre jaune, jettent un éclat qui trompe la vue, et fait prendre d'humbles chaumières pour de magnifiques maisons de plaisance. Des cases isolées, environnées d'une large clôture circulaire et presque toujours accompagnées d'un arbre unique, se font remarquer de tems en tems et excitent la curiosité de l'étranger. Ce sont des fermes où la demeure d'esclaves ou serfs du roi, appelés en ce pays *siroundah*.

On arrive à *Anbouhytrabibe* (1) grand village à 20 milles dans le sud-sud-ouest d'*Anbouhybeloume*. C'est encore une place forte entourée de fossés et de remparts. Les maisons sont en bois et solidement construites. L'une d'elles se distingue par sa grandeur et sa forme qui se rapproche des constructions européennes. C'est un local destiné à l'instruction de la jeunesse, sous la direction des missionnaires anglais de Tananarive. Les villages d'Emerne paraissent très-peuplés, et l'on y remarque surtout une quantité étonnante d'enfants. Le peuple paraît

---

(1) *Anbouhitra-biby* = la montagne de la bête.

laborieux, et les femmes surtout sont constamment occupées à filer le coton ou à faire de la toile.

Des officiers de *Radame* sont venus me joindre à *Anbouhy-trabibe*. Ils arrivaient du pays des *Sacalares*, d'où le prince, qui y faisait la chasse du bœuf, les avait envoyés à ma rencontre, et leur avait donné l'ordre de m'accompagner jusqu'à *Tananarive*, qui n'est éloigné d'Anbouhitrabibe que de 22 milles. Dans ce court espace, on a à traverser plusieurs grands villages, et ceux que l'on apperçoit de chaque côté de la route sont vraiment innombrables. Tout annonce l'approche d'une ville populeuse. Nous sommes entrés à 6 heures du soir dans la capitale, et l'on m'a conduit dans un des pavillons du palais, que l'on m'avait destiné pour logement. C'est une maison à étages dont l'intérieur est tapissé de nattes de jonc qui font un effet agréable. Elle est divisée en trois appartemens qui forment chacun un étage, qui communique aux deux autres par des ouvertures faites au plafond et recouvertes de trapes épaisses, et d'une seule pièce. A l'étage supérieur est un alcove et un lit à l'Européenne qui servait au Roi avant mon arrivée, et qu'il a bien voulu me céder ; faveur que mes introducteurs ont fait sonner fort haut, et qui les a fait s'écrier *que j'étais bien heureux et que jamais Radame n'avait encore si bien traité un Vazah !* J'avoue qu'au sortir des misérables chaumières sous lesquelles j'habitais depuis plusieurs mois, l'appartement où je me trouve maintenant, peut, malgré les échelles qui y servent d'escaliers, me sembler un boudoir de petite-maîtresse, et je ne m'attendais certes pas à trouver si bon gîte.

L'auteur du voyage dans l'intérieur de M. André Coppalle faisait partie de l'université de France. C'était un lettré, un esprit fin et distingué. Pendant son séjour à Maurice, il remplissait les fonctions de professeur de dessin au Collège Royal. Cette fonction lui valut tout naturellement d'être agréé de suite par Radama.

Ses notes primitives, son journal écrit au jour le jour pendant le voyage n'existent plus. La bibliothèque de la Pigeonnière possède seulement trois rédactions autographes à peu près semblables de ces notes. Celle dont nous donnons la copie est la plus correcte quant au style et à la netteté de l'écriture. Elle était destinée par l'auteur à être publiée. Coppalle, après quelques temps de repos à Maurice au retour de son voyage, avait commencé à préparer l'impression de son ouvrage. Il avait cherché des souscripteurs, rédigé un prospectus. Quelques signatures avaient été recueillies, entre autres celle de sir G. Lowry-Cole, gouverneur de Maurice, auquel une des rédactions que je possède avait été soumise.

L'auteur revenu en France, n'avait pu continuer la révision définitive de ses manuscrits. Sa santé était fortement altérée

par le séjour à Madagascar, il se trouvait sans ressources, et dut reprendre du service dans l'Université. Il fut nommé proviseur du collège d'Albi, où il ne tarda pas à mourir laissant inachevée sa tâche.

Les deux autres rédactions du *voyage* sont complètes. Leur comparaison éclaire et précise certains faits, certaines assertions. Elle permet d'apprécier la consciencieuse exactitude des vues et considérations de l'auteur, et ne laisse aucun doute sur la haute valeur des documents recueillis par ce remarquable voyageur.

(Note de M. de Froberville).

NOTE SUR LES LAGUNES DE LA COTE EST

PAR LE DOCTEUR MONNIER

Pendant un long séjour sur la côte Est, dans la province de Vatomandry, et grâce aux voyages que j'ai pu faire dans les lagunes côtières, j'ai été amené à me faire une idée sur leur mode de formation.

Aux environs de Mahanoro, j'avais remarqué qu'il existait trois lignes d'eau parallèles à la côte et empruntées successivement par le même cours d'eau qui conserve tous les caractères des lagunes de l'est, c'est-à-dire peu de courant, flux et reflux des marées, eau saumâtre par instants, etc.

En allant de l'ouest à l'est, on trouve en effet :

1° La partie basse de la Lohariana et le lac Hosy (direction sud-nord) ;

2° La Sahasaka, émissaire du lac (direction nord-sud) ;

3° La Sahasaka à sa partie inférieure et la rivière drainant la plaine marécageuse de Mahanoro (direction sud-nord).

Il est facile de se rendre compte de la raison qui force la Sahasaka, dans sa partie inférieure, à se retourner vers le nord pour couler dans la mer : elle vient buter contre une barrière solide constituée par un récif corallien émergé sur lequel est bâti l'ancien rova de Mahanoro, et qui s'étend depuis le sud du Mangoro, dont il rend d'ailleurs l'embouchure impraticable en y formant des brisants. Ce banc de calcaire reconnu depuis longtemps et attribué à la période crétacée (1), se prolonge dans le nord de Mahanoro par une suite de coraux actuels encore immergés.

Ce sont les hasards d'une tournée qui m'ont fait trouver une barrière analogue sur les rives est de la Lohariana et du lac Hosy.

J'ai trouvé là un ancien récif corallien (fossiles divers: gastéropodes, lamellibranches, rayonnés, etc.) qui s'étend d'une façon presque continue jusqu'auprès du village de Beparasy sur la Manandry où il surplombe ce cours d'eau d'une douzaine de mètres.

La Sahasaka, émissaire du lac, après avoir traversé ce banc (par une ancienne passe, semble-t-il) change immédiatement de direction pour couler au sud pendant plusieurs kilomètres avant son dernier coude vers le nord dont j'ai déjà donné la raison.

---

(1) Rév. Baron et E. Gautier.

J'avais théoriquement pensé que ce changement de direction était dû à un obstacle de même nature que les autres et j'étais persuadé d'avance que la plaine sablonneuse et ondulée qui sépare la Sahasaka de la mer avait une base madréporique. Plus tard, en cherchant, j'ai trouvé un banc de cette nature dans le lit de la Manandry à un point correspondant parfaitement à cette ligne intermédiaire de coraux, mais beaucoup moins émergée que les autres.

Dès lors je voyais le rivage primitif de la mer sur les bords ouest du lac Hosy avec trois barrières coralliennes parallèles complètement recouvertes de sables siliceux amenés par le Mangoro à la mer, rejetés par celle-ci et étalés le long de ces bancs par les courants nord et sud qui sont alternatifs dans cette région et balayent le cône de déjection du fleuve.

Une fois à découvert, ces sables très fins, très lavés ont été pris par le vent et amoncelés sur les plateaux coralliens sous forme de dunes ou de simples rides.

Depuis, j'ai cherché systématiquement si ces phénomènes se reproduisent plus au nord et j'ai retrouvé des bancs madréporiques anciens en différents points entre Vatomandry et Andovoranto :

1° Dans la lagune du Sandramamongy, près de Vatomandry ;
2° En face du village de Manakambahiny (1) ;
3° Près de celui d'Antsiramianana ;
4° Aux environs d'Analalava, dans un essai de percement de ce pangalane par M. Vally.

Cela se présente toujours dans les mêmes conditions et les mêmes fossiles caractéristiques se trouvent inclus dans le calcaire.

Il m'est même permis de vous présenter quelques échantillons que notre collègue le capitaine Guyon a bien voulu faire prendre dans les gisements que je lui avais signalés.

J'ai donc acquis la conviction que l'existence des lagunes de l'est est liée à trois facteurs principaux :

Le système corallien, l'alluvionnement des fleuves et l'action des courants qui coexistent sur la côte orientale de Madagascar.

J'ajouterai même que cette formation se continue de nos jours.

Notre côte Ouest n'a pas de lagunes parce que le dernier facteur, les courants longitudinaux alternatifs, lui manquent pour étaler les alluvions fluviales.

A la Nouvelle-Calédonie, souvent citée pour sa ceinture corallienne, il a manqué en outre l'alluvionnement, par suite du peu d'importance de ses cours d'eau, pour que le couloir maritime qui l'entoure soit transformé en lagunes analogues aux nôtres.

D'autres constatations m'ont été permises pour la zone

---

(1) Le quai de la douane à Vatomandry a été construit avec cette pierre calcaire de Manakambahiny.

côtière de l'Est qui m'est familière, entre Tamatave et Mahanoro. C'est d'abord que tous les pangalanes ou interruptions correspondent à des promontoires ou des caps du rivage primitif. Sur la carte au 1/100.000e on voit d'ailleurs très nettement les courbes de niveau du terrain primitif s'avancer en caps vers l'est à Beparasy, Vatomandry, Antsiramianana, Sondrara, Andavakamenarana, Ampanotoamaizina et Tanifotsy qui sont autant de pangalanes que l'on a dû percer ou qui restent encore à ouvrir.

Les parties rentrantes de la côte primitive, les golfes anciens, séparés de la mer par le cordon corallien, ont été, soit comblés par les alluvions lorsqu'il s'y jetaient des fleuves comme le Mangoro et l'Ivondro, ou bien sont restés tels, représentés par de grands lacs comme le Nosy-Ve, le Rasoabe, le Hosy, etc., là où il n'y avait point d'apports alluviaux.

Les fleuves comme l'Ivondrona et le Mangoro qui tombaient à la mer dans des golfes très profonds, n'ont pu, par l'action de leurs eaux douces, empêcher la formation des bancs madréporiques qui primitivement rejetaient leurs embouchures vers le nord : au nord de Tamatave pour le premier, de Mahanoro pour le second. En revanche, à l'abri de ces digues coralliennes, ils ont pu tout à leur aise colmater leurs golfes estuaires jusqu'au moment où leur propre travail d'alluvionnement les a obligés à forcer au plus proche la barrière madréporique. Cela explique pourquoi les embouchures *actuelles* de ces fleuves sont encombrées de brisants calcaires (harana) bien connus des indigènes

Pour l'Iaroka au contraire, qui tombe presque normalement à la ligne générale de la côte et dans un golfe de peu de profondeur, il a de tous temps contrarié l'évolution des madrépores et son embouchure qui n'a pas varié est, de ce fait, entièrement libre de bancs coralliens.

Il faut remarquer que les bancs de coraux encore en activité qui bordent toute la côte sont parfaitement parallèles à ce cordon littoral (1). Cela semble montrer qu'une même loi a dû présider à leur formation. Il semble ici que ce soit le sens orogénique général de l'île qui donne pour base aux madrépores des lignes de crêtes sous-marines orientées approximativement sud-ouest-nord-est. La suite de collines complètement émergées constituant l'île de Sainte-Marie en donne un exemple frappant.

En résumé je suis persuadé que le cordon littoral de l'est a presque partout un substratum corallien. Si ce n'était qu'un simple banc de sable, dans les endroits où il n'a que quelques mètres de large (2), il ne pourrait jamais résister aux terribles raz de marée qui accompagnent les cyclones, ou subir l'énorme pression constituée par les crues des lacs ou lagunesqui montent parfois d'un mètre.

---

(1) Voir les cartes marines.
(2) Ex. à Vavony.

LA LÉGENDE DES KIMOSY

PAR LE DOCTEUR M. FONTOYNONT

J'ai eu l'honneur, l'an dernier, de vous présenter, tant en mon nom qu'en celui de notre collègue Jourdran, un nain malgache bien connu de ceux qui habitent depuis longtemps la Colonie, car ce petit homme, véritable Juif-Errant, parcourt en mendiant le pays de bout en bout. Un soir, je l'ai trouvé ici à Tananarive, égaré dans mon jardin, assis à l'ombre d'un pot de fleurs, comme les fées de la légende. Ce nain est le type du nain achondroplasique.

On sait qui le nanisme est un arrêt de développement (1) de l'individu, arrêt qui peut porter sur toutes les parties du corps ou sur un segment du corps seulement. On a ou bien « des simples diminutifs de l'homme normal » sans tares organiques ni anomalies, ou bien on a « de véritables avortons affligés de malformations corporelles disgracieuses » reconnaissant pour cause des affections dystrophiantes d'origines diverses.

Dans la première classe, celle des nains normaux, si je puis m'exprimer ainsi, celle des « types réduits d'hommes normaux » se rangent quelques-uns des nains historiques tels le célèbre Joseph Borulowski, gentilhomme polonais, et la naine de M^lle^ d'Orléans, telles encore peut-être ces populations naines décrites par les explorateurs. « Ces miniatures d'hommes, ces petits hommes ou ces petites femmes qui ressemblent « à des adultes vus par le gros bout d'une lorgnette » appartiennent généralement à la catégorie d'infantiles que le professeur Brissaud a nommés infantiles du type Lorain. Les autres sont le résultat de différentes affections dystrophiantes qui sont :

1° **Le rachitisme.** — Ces nains ont les jambes torses ou bien en X, ou encore en parenthèses. Ils ont des nouures très apparentes, aux genoux surtout. Le ventre est gros, le thorax est déformé, la tête irrégulière avec proéminence considérable des bosses frontales. Ils ont un aspect vieillot. Leurs os se fracturent facilement.

2° **Le myxœdème.** — Ces nains sont bouffis. Leur face est une pleine lune. Ils ont le système pileux peu developpé. Leurs

---

(1) Ces notions sont en grande partie empruntées à l'article de Meige dans la *Pratique médicale et chirurgicale* sur l'achondroplasie, article d'une clarté remarquable.

attributs sexuels sont imparfaits. Leur état mental est rudimentaire. Ce sont des idiots, des crétins, souvent des goîtreux.

3° **L'achondroplasie.** — Le nain achondroplasique, ainsi que l'a bien fait remarquer le professeur Marie, présente deux caractères distinctits : 1° la macrocéphalie, la tête étant trop grosse aussi bien par rapport aux membres que par rapport au tronc ; 2° la micromélie, les membres étant trop courts par rapport au tronc. Marie ajoute que cette micromélie est surtout rhizomélique, c'est-à-dire que le défaut de longueur des membres tient surtout au peu de développement de leurs segments proximaux.

Si l'on examine un achondroplasique, on constate en effet que le tronc envisagé à lui seul est presque normal, que le thorax est bien conformé, que les côtes sont régulières, que le sternum a conservé sa direction et sa forme naturelles, mais qu'il présente souvent une rainure longitudinale comme on le voit chez les rachitiques.

Vu de dos on constate que les épaules sont normales mais peu saillantes, de sorte que le dos est plat ; que les fesses sont très proéminantes, ce qui détermine une ensellure lombaire très prononcée.

Les omoplates et le bassin sont de dimensions régulièrement réduites, de telle sorte que la cavité glénoïde de l'omoplate, de même que la cavité cotyloïde de l'os coxal sont trop petites pour recevoir la tête humérale et la tête fémorale, d'où un aspect particulier des épaules et des hanches. Les bras ne peuvent pas se rapprocher complètement du tronc et les cuisses restent écartées l'une de l'autre.

La tête est souvent très volumineuse, faisant ranger ces nains parmi les « ultra brachycéphales » et ce volume de la tête dépend du développement excessif des os de la voûte crânienne. Les os de la face et du maxillaire sont normaux, tandis que le nez court est implanté sur une large base.

Les os des membres sont courts, très courts même, et la réduction porte beaucoup plus sur la région diaphysaire que sur la région épiphysaire des os. Les épiphyses sont hypertrophiées et souvent coudées.

Les organes sexuels sont très développés et le système pileux abondant.

Enfin les mains présentent des déformations spéciales. Les quatre derniers doigts sont de longueur égale, ce qui donne une main carrée. Les doigts sont souvent juxtaposés par leur base, mais s'écartent par leur extrémité, donnant la main en trident de P. Marie.

Mais ce qui frappe surtout lorsque l'on regarde ces nains achondroplasiques, c'est leur ossature qui est forte, qui est vigoureuse. Sur leur squelette gros et court on voit des muscles vigoureux avec des insertions très apparentes. D'où un aspect

athlétique très particulier qui fait de ces nains des « athlètes en miniature ».

Les os, solides, ne se fracturent que difficilement comme ceux d'un homme normal.

Or, si vous considérez les photographies que je vous fais passer sous les yeux, vous pouvez vous rendre compte que les signes objectifs sur lesquels je viens de m'étendre longuement sont au complet chez notre nain malgache. Une seule différence existe sur laquelle j'attire votre attention. L'humérus est très petit, mais les avant-bras et les mains sont comparativement très longs, de telle sorte que les membres supérieurs dans la station debout descendent assez bas jusque vers les genoux, d'autant plus facilement d'ailleurs que le membre inférieur a tous ses segments très petits. C'est une anomalie pour un achondroplasique, mais elle mérite d'être signalée, car vous verrez que le seul échantillon de Kimosy que l'on ait jamais vu et décrit avait les membres supérieurs longs. De plus, notre nain présente aux pieds une autre anomalie ; car le quatrième orteil du pied gauche est plus petit que le cinquième. Cette autre anomalie n'est aucunement liée à l'achondroplasie.

J'ajoute que ce nain s'appelle Ralaika, est âgé de 40 ans et est originaire de Mananjary. Sa taille est de 109 centimètres, celle d'un enfant de six ans.

Voici quelques mensurations le concernant et quelques autres chiffres comparatifs concernant des êtres humains normaux :

Taille	1,05
Envergure	1,02
Buste	0,685
Longueur de la tête (diamètre antéro-postérieur)	0,175
Largeur de la tête (diamètre transverse)	0,147
Distance bi-zygomatique	0,139
Longueur de l'oreille droite	0,063
— du pied gauche	0,178
— du médius gauche	0,092
— de l'auriculaire gauche	0,076
— de la coudée gauche (de l'olécrâne à l'extrémité des doigts,	0,290
Distance du menton au sommet de la tête	0,234
Longueur de l'humérus	0,182
— de la clavicule	0,138
— du fémur	0,215
— du tibia	0,205
— du péroné	0,210

Tour de cou	0,325
Ceinture thoracique	0,737
Tour de taille	0,605
Circonférence passant par les fesses	0,745
Hauteur du pubis à la fourchette sternale	0,452
De la fourchette sternale à la poignée	0,145
Largeur de l'épaule	0,360
Grosseur du genou	0,305
— du poignet	0,140
— du bras	0,222
— de la cheville	0,175
— du mollet	0,280
— de la cuisse	0,420

TABLEAUX DE ROLLET

MOYENNE de 50 HOMMES	LONGUEUR MOYENNE DES OS RÉPONDANT à quatre groupes de tailles											
	MEMBRES INFÉRIEURS						MEMBRES SUPÉRIEURS					
	FÉMUR		TIBIA		PÉRONÉ		HUMÉRUS		RADIUS		CUBITUS	
	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G
1. 1 m. 52 à 1 m. 60 (petite taille)	427	425	344	368	338	338	309	306	231	228	243	240
2. 1 m. 61 à 1 m. 65 (au-dessus de la moyenne)	439	440	359	358	353	353	321	318	237	233	255	251
3. 1 m. 66 à 1 m. 70 (au-dessus de la moyenne)	460	460	375	373	369	368	336	331	248	246	266	263

TAILLE	MEMBRES INFÉRIEURS			MEMBRES SUPÉRIEURS		
	FÉMUR	TIBIA	PÉRONÉ	HUMÉRUS	RADIUS	CUBITUS
1 m. 52	415	334	329	298	223	233
1 m. 54	421	338	333	302	226	237
1 m. 56	426	343	338	307	228	240
1 m. 58	431	348	343	311	231	244
1 m. 60	437	352	348	315	234	248

Tableau contenant les mesures circonférentielles d'un enfant de 13 ans et demi mesurant environ 1m 45 de longueur

(Ces mensurations sont celles qui se rapprochent le plus de celle du nain Ralaika)

	ENFANT de 13 ans 1/2 Taille 1 = 45	NAIN Ralaika Taille 1 = 05
Circonférence du cou.....	287	325
Ceinture thoracique.....	721	737
Taille (ceinture).....	606	605
Cuisse.....	299	420
Mollet.....	284	280
Bras (biceps).....	198	222
Poignet.....	140	140
Diamètre transverse..... (Thorax).....	218	360

Les yeux sont très noirs.

L'indice céphalique, c'est-à-dire le rapport centésimal du diamètre transverse maximum au diamètre antéro-postérieur maximum, est égal à 84.

$$\text{Indice céphalique} = \frac{0^{m}\ 147 + 100}{0^{m}\ 175} = 84$$

Or, je rappelle qu'on nomme :

Dolychocéphales, ceux qui ont un indice de 75 et au-dessus.
Mésoticéphates, — 77 à 80
Brachicéphales — 83 à 84

Notre nain est donc brachicéphale au maximum et, étant donnée sa petite taille, un véritable « *ultra brachicéphale* ». Ce n'est pas tout ce qu'il y a à dire concernant ce nain. Il présente un intérêt beaucoup plus grand qu'on ne pourrait le croire tout d'abord ; car il permet, je le crois, d'expliquer la fameuse légende des Kimosy.

Je vous rappelle ce qui nous disait Jully, il y a quatre ans, en nous présentant un travail de notre collègue Bénévent sur les Kimosy. Je vous rappelle aussi ce qu'ont pu en dire les auteurs qui se sont occupés de cette question.

Bénévent a démontré d'une façon très nette que les Kimosy ont véritablement existé ; bien plus, qu'il y a encore à l'heure actuelle une tribu malgache connue sous ce nom et habitant la région d'Ivohibe. Il cite les villages qu'ils habitent. Il les figure sur une carte. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur la réalité de l'existence des Kimosy. Nos collègues Grandidier père et fils reconnaissent le fait dans leur bel ouvrage sur l'*Ethno-*

graphie de Madagascar qu'ils viennent de publier (1). « Aujour-« d'hui, disent-ils, que le clan ou la tribu des Zanakimoso a été « retrouvé, toutes ces discussions n'ont plus d'intérêt ».

Je ne suis pas de leur avis, car si les Kimosy ont bien de tout temps existé, il y a lieu de se demander si les Kimosy étaient véritablement tous des nains et si nous n'avons pas affaire à une de ces habituelles transformations de l'histoire qui font les légendes.

Reprenons un à un tout ce qui a été dit à leur sujet, en nous aidant des articles de Jully, de Bénévent et de Grandidier auxquels nous ferons des emprunts en les citant souvent textuellement.

Le sieur de Flacourt, directeur de la Compagnie Française de l'Orient, en 1661, date de sa « Relation de la Grande Isle de Madagascar contenant ce qui s'est passé entre les Français et les originaires de cette Isle depuis l'an 1642 jusques en l'an 1655, 1656 et 1657 », s'exprime ainsi :

« Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il y avait des « Géants et des Pigmées. Ie m'en suis informé euprès, ce sont « des fables que racontent les joueurs d'Herranon. I'ay veu vn « endroit proche d'Itapère où il y a grande quantité de pierres « plantées debout, où l'on m'a dit que c'estoit des Pygmées qui y « estoient enterrés. Ces Pygmées estoient venus en grand nombre « faire vne course dans le païs d'Anossi dont ils furent repoussez « jusqu'à la rivière d'Itapère laquelle n'ayans pû passer faute « de batteaux ils furent tous mis à mort et pour marque de « victoire les victorieux les enterrèrent tous et dressèrent ces « pierres. »

Maudave, gouverneur de Fort-Dauphin, rédigea sur la foi d'un nommé Ramonja un mémoire où il affirme l'existence d'une peuplade de nains ou de pygmées à Madagascar. Il envoya en avril 1769, au pays des Guimos, quelques-uns de ses gens qui se perdirent dans les montagnes à cause du froid et revinrent le 11 mai sans avoir pu accomplir leur mission « à cause de l'infidélité et du peu de courage de leurs guides». « Ces Guimoses, dit-« il, sont de petits hommes hauts de trois pieds à trois pieds « dix pouces, vraie race de singes qui habitent une grande vallée « à peu près au centre de l'île. Ils sont gros et trapus et portent « une grande barbe. La couleur de leur peau est moins basanée « que celle des autres insulaires et leurs cheveux sont cours et « cotonnés ».

Commerson, qui visita Fort-Dauphin au moment où Maudave était gouverneur, adressa à l'astronome De la Lande une lettre sur ces Kimos, mais il ne fait que répéter les appréciations du comte de Maudave. Nous retiendrons de sa lettre ces mots : « Le « comte de Maudave m'a fait voir parmi ses esclaves une jeune « Quimosse, âgée d'environ 30 ans, haute de trois pieds sept

(1) Note 182, page 654.

« pouces, de nuance plus éclaircie que les autres indigènes. Elle « était bien membrée dans sa petite stature ; ses bras atteignaient « la rotule de son genou ; ses cheveux étaient courts et laineux ; « elle était d'humeur douce et gaie ; quant aux mamelles, il n'y « en avait que le bouton ».

Quant à Rochon, qui est allé à Madagascar, il conclut, après avoir rapporté les récits de Maudave et de Commerson, que, en présence de témoignages si peu équivoques on a lieu d'être surpris que Flacourt ait traité de fables ce qui concerne l'existence des Quimos. « Que l'on cesse enfin, dit-il en parlant de « Flacourt, d'opposer à des faits l'autorité de cet homme, en « tout point suspect par sa haine implacable envers les Madé- « casses ».

Mais Le Gentil, qui a été à Fort-Dauphin en 1674, dit : « Y a-t-il « à Madagascar des Pygmées ? Je me trouve forcé de répondre à « cette question, ayant été longtemps sur les lieux, j'avoue « cependant que j'aurais cru cette question fort inutile à traiter « et je ne l'eusse jamais agitée si, après mon retour en France, je « n'eusse lu avec la plus grande surprise une lettre de M. Com- « merson à M. De la Lande. Comme le nom de M. Commerson, « à si juste titre connu de toute l'Europe, m'a paru avoir donné « beaucoup de crédit à cette idée qu'il y a une nation de pygmées « à Madagascar, j'ai cru que je devais chercher à désabuser le « public, du moins lui faire part de ce que je puis savoir à ce « sujet. Je n'examinerai point si M. Commerson n'a pas mis « un peu trop d'enthousiasme dans sa lettre quand il parle de « Madagascar et si, comme il le dit, il faudrait des académies « entières pour parvenir à en connaître les productions..., mais ce « que je lui conteste, c'est qu'il y ait des Pygmées à Madagascar. « En effet, M. Commerson n'a point vu ces prédendus Pygmées « et M. Commerson n'ayant pas vu davantage le pays de ces « Pygmées que les Pygmées eux-mêmes, s'est contenté de ce que « quelques noirs ont pu lui répondre aux quelques questions qu'il « leur faisait et que vraisemblablement ils n'entendaient pas. « Je veux bien croire que cet infatigable botaniste a pu ramasser « dans son voyage quoique rapide autour du monde, 25.000 « plantes. Je ne lui contesterai pas que la taille ordinaire des « Patagons, avec qui il a passé deux heures entières et que je « n'ai pas vus, n'est que de cinq pieds six à huit pouces et qu'aucun « n'excède six pieds quatre pouces. Je lui passe que les « Patagons de l'intérieur des terres, qu'il n'a pas vus, soient aussi « renfermés dans les bornes de six pieds quatre pouces qui passe « cependant ici pour être celle d'un géant ou d'une taille extraor- « dinaire et commune en Franche-Comté, en Suisse et en Alle- « magne, mais ce que je contesterai à M. Commerson c'est qu'il « y ait des Pygmées à Madagascar » (1).

---

(1) Commerson écrivait : « Quel admirable pays que Madagascar, c'est à « Madagascar que je puis annoncer aux naturalistes que c'est la terre de

M. le baron de Clugny, employé quatre ans à Madagascar, qui a visité la côte orientale par terre et par mer et qui parlait couramment la langue, dans une lettre écrite à M. de la Lande en 1776, s'exprime ainsi sur « les Guimos, ces hommes extraor-« dinaires qui, s'ils existaient, tiendraient du prodige. C'est une « ancienne fable du pays qui leur a donné l'existence. J'ai résolu « d'aller dans leur pays et, après une première tentative, j'ai vite « reconnu l'inutilité de cette recherche..... Quant à la petite « Guimose de Maudave, c'est un être sans intelligence, mal venu « et mal conformé ».

Que conclure, documents en mains, si ce n'est :

1° Que le pays des Kimosy a existé et existe encore ;

2° Que jamais, personne autre que des indigènes n'a pu voir plusieurs Pygmées réunis ;

3° Que les auteurs les plus dignes de foi et les mieux aptes à se renseigner, parce que ayant voyagé et connaissant la langue, déclarent qu'il n'y a jamais eu de Pygmées à Madagascar ;

4° Qu'il a existé et existe encore des nains tels que l'esclave de Maudave, tel le nain Ralaika, sujet de cette étude.

5° Que Ralaika est un type d'achondroplasique et que le peu de renseignements descriptifs que nous avons sur les prétendus Kimosy les fait ressembler à Ralaika et permet ainsi de penser que l'on a eu affaire à des achondroplasiques.

Or il est admis, à l'heure actuelle, que les Pygmées nègres ne sont pas des achondroplasiques, car, ainsi que l'a bien montré Porak, l'achondroplasie peut être familiale, mais n'est pas héréditaire. Les nouveau-nés qui présentent cette malformation complexe, dit Porak, meurent le plus souvent dans les jours qui suivent la naissance et les femmes achondroplasiques n'accouchent jamais spontanément.

D'autre part, M. Verneau, à la Société obstétricale de France (1) au sujet des Pygmées nègres, non achondroplasiques, s'exprime ainsi : « Cette race a été retrouvée de nos jours dans « l'Afrique équatoriale, dans les montagnes de l'Inde et dans « plusieurs îles : Philippines, Malacca, îles Andaman. Pour « résoudre la question entre l'achondroplasie et les Pygmées, il « faut étudier d'abord les caractères de ces derniers. Ce sont « des individus qui ne sont ni anormaux, ni pathologiques, très « bien proportionnés, dont la taille peut descendre jusqu'à « 1 m. 30. Le bassin du Pygmée est rétréci dans tous les sens, « mais surtout transversalement. Malgré cela l'accouchement « est possible, les fœtus étant eux-mêmes très petits ».

« promission pour eux. C'est là que la nature semble s'être retirée comme « dans un sanctuaire particulier pour y travailler sur d'autres modèles que « sur ceux où elle est asservie ailleurs. Les formes les plus insolites, les « plus merveilleuses s'y rencontrent à chaque pas..... Il faudrait des acadé-« mies entières pour parvenir à connaître les productions de cette Isle, car la « moisson serait trop abondante pour une seule académie. »

(1) Société obstétricale de France, 27, 28 et 29 avril 1905.

Or les Kimosy de Madagascar sont, d'après le peu de descriptions que nous en avons, anormaux, pathologiques et mal proportionnés. La même constatation peut être faite au sujet de la jeune esclave de Maudave et au sujet du nain Ralaika. Ils sont donc des achondroplasiques.

Tous ces renseignements, si peu concordants, ne se contredisent plus si l'on admet avec moi l'existence, dans la région d'Ivohibe, à certaines époques de l'histoire, de quelques types d'achondroplasiques, point de départ très compréhensibles, vu leur aspect extraordinaire, d'une légende qui peupla le pays tout entier de nains et créa, peu à peu, l'histoire des Pygmées de Madagascar, des Kimosy.

NOTE

sur les ossements subfossiles provenant des fouilles d'Ampasambazimba

---

LES LÉMURIENS [1]

(*suite*)

L'isolement de la faune malgache pendant de longues périodes géologiques lui a donné un faciès très particulier. Tout d'abord l'absence de concurrence vitale avec d'autres animaux comme les grands carnivores et les ongulés qui caractérisent la faune de l'Afrique continentale a laissé persister à Madagascar, jusqu'à une époque toute récente, de très anciens types, tels que les *Epyornis* et les *Cryptoprocta;* d'autre part, les conditions particulières de la vie y ont amené une spécialisation très remarquable dans d'autres types : on peut citer ainsi le *Cheiromys* comme exemple le plus saillant de cette adaptation spéciale.

Les problèmes ainsi soulevés sont parfois difficiles à résoudre. A première vue on ne saurait guère expliquer pourquoi les mêmes conditions de climat ont amené dans cette île pour l'*Hippopotamus Lemerlei* une réduction de taille si remarquable, tandis que chez les oiseaux coureurs on y rencontre des formes gigantesques qui atteignent la limite extrême de la classe avienne.

Tout récemment cette question de l'influence de l'habitat sur la taille des êtres organisés a trouvé de nouveaux arguments dans les résultats de nos fouilles d'Ampasambazimba.

Depuis quelque temps on savait déjà que la taille modeste des lémuriens actuels de nos forêts ne représente nullement la limite supérieure atteinte par les *Lemuroidea* qui ont habité tout récemment encore la Grande Ile. Nous avons eu nous-même l'occasion de signaler de temps à autre la découverte de nouvelles espèces gigantesques, parmi lesquelles il en est qui doivent se ranger, au point de vue de leur taille, à côté des singes anthropoïdes : telles sont les *Mayaladapis* et l'*Archæoindris*. Mais en 1910 les fouilles

---

(1) Cette note concernant une découverte faite en 1910 au cours de l'impression du *Bulletin* de 1909, y a été ajoutée après décision de l'Académie Malgache.

entreprises par l'Académie à Ampasambazimba ont donné des résultats d'une importance et d'un intérêt tout particuliers. Dans un récent envoi d'ossements subfossiles se trouve en effet un fémur de lémurien dépassant de beaucoup tout ce que nous avons découvert dans nos précédentes campagnes et appartenant à une espèce qui est incontestablement la plus grande de l'ordre des Primates connue jusqu'à ce jour.

Ce fémur est en assez bon état, la partie proximale étant bien conservée, tandis qu'il manque au bout distal une partie de la surface postérieure des deux condyles. Comme forme générale cet os ressemble d'une façon remarquable aux fémurs des autres lémuriens de grande taille déjà trouvés à Ampasambazimba : il présente le même platymérisme qu'on a constaté chez les *Megaladapis*, les *Palæopropithèques*, les *Archæoindris*, et que l'on retrouve aussi chez les *Archæolemurs*. Une comparaison détaillée entre tous ces genres montre une ressemblance plus étroite avec le fémur de l'*Archæoindris Fontoynontii*. Malheureusement les deux fémurs de cette dernière espèce possédés par l'Académie appartiennent à un individu jeune, ce qui expliquerait l'absence d'une partie des deux épiphyses ne permettant pas une comparaison complète entre ces deux types nouveaux. On peut constater cependant que le troisième trochanter, présent chez les *Palæopropithecus* et ordinairement bien développé chez les *Megaladapis*, fait défaut chez l'*Archæoindris* ainsi que dans le spécimen que nous venons de recevoir.

Ci-joint les principales dimensions de ce fémur gigantesque qui se classe sans doute dans la famille des Indrisidées et pour lequel je propose le non de *Lemuridotherium Madagascariense*. Pour faciliter la comparaison avec les autres grands lémuriens déjà découverts à Ampasambazimba, j'ajoute les dimensions des fémurs du *Palæopropithecus maximus*, du *Megadalapis Grandidieri* et de l'*Archæoindris Fontoynontii*.

Tableau montrant comparativement les dimensions des fémurs de « Lemuridotherium Madagascariense », « Palæopropithecus maximus », « Megaladapis Grandidieri et « Archæoindris Fontoynontii ».

	Lémuridotherium Madagascariense	Palæopropithecus maximus	Megaladapis Grandidieri	Archæoindris Fontoynontii
Longueur entre le sommet de la tête et la surface inférieure du condyle interne.....	28,7	20,4	19,5	»
Largeur minimum du corps de l'os.....	46	26,5	28	31,5
Largeur transverse du col.	39,7	22	30	31
Largeur antéro-postérieure du col.....	35	18	22	22,5

	Lémuridotherium Madagascariense	Palæopropithecus maximus	Megaladapis Grandidieri	Archæoindris Fontoynontii
Diamètre antéro-postérieur de la tête.....	58	36	37	»
Diamètre transverse de la tête	59	35	37	»
L'angle entre l'axe de la tête et l'axe de la diaphyse.....	20°	26°	42°	»
Epaisseur du fémur entre les condyles.....	38	17	23	25
Epaisseur de la diaphyse au point le plus rétréci.	29	16	19	21
Largeur antéro-postérieure de la surface extérieure du condyle externe..	47	24	38	»
Largeur maximum entre les bords extérieurs des surfaces postérieures des condyles.....	77	45,5	63	»
Longueur du grand trochanter au condyle interne.....	265	176	186	170
Largeur maximum du grand trochanter.....	47	29	38	34
Largeur maximum de l'os (entre les épicondyles).	110	56	66	»

Dans la collection de l'Académie, il existe un fragment de bassin de mammifère trouvé dans l'une de nos premières campagnes dont je n'avais pu déterminer les affinités précises, mais dont la cavité cotyloïde coïncide exactement avec le fémur du *Lemuridotherium*. Il est très probable que nous avons ici, ainsi que dans un autre fragment (apparemment la partie médiane d'une clavicule), d'autres documents appartenant à notre nouvelle découverte.

Il faut espérer que nos fouilles de cette année mettront au jour d'autres parties du squelette de ce grand primate qui nous donneront la possibilité de déterminer d'une façon encore plus précise sa position exacte dans la classification des lémuriens disparus de Madagascar. En attendant, il nous est permis, par une étude comparative, de nous représenter avec plus ou moins de certitude les dimensions de ce géant des anciennes forêts de l'île.

Comme base de comparaison nous pouvons prendre le diamètre de la tête du fémur. Le tableau ci-dessus nous donne 58 millimètres pour cette dimension. Comparons d'abord ce chiffre avec le diamètre correspondant de la tête du fémur de l'*Hippopotamus Lemerlei* et du bœuf actuel de l'Imerina. Des spéci-

mens de ces deux animaux donnent respectivement les chiffres de 51 et 54 millimètres. Nous voyons donc qu'il s'agit d'une bête de dimensions analogues à celles de ces deux grands mammifères malgaches.

Mais nous sommes sur un terrain encore plus sûr si, par une étude comparative détaillée, nous déterminons pour toute la série de nos grands lémuriens subfossiles le rapport entre le diamètre de la tête fémorale et la longueur maximum du crâne. Le tableau ci-joint nous donne les indications citées.

	DIAMÈTRE EN m/m de la TÊTE DU FÉMUR	LONGUEUR MAXIMUM EN m/m du CRANE	RAPPORT entre le diamètre de la tête du fémur et la longueur maximum du crâne.
Lémur Jullyi.....	18	124	6,5
Archæolemur Edwardsii	24	146	6,1
Palæopropithecus Maximus	36	196	5,4
Archæoindris Fontoynontii.....	37	230	6,5
Megaladapis Edwardsii.....	40	290	7,25
Megaladapis Grandidieri.....	35	292	8,3
Lemuridotherium Madagascariense.	58	[420]	

En prenant la moyenne des rapports ainsi déterminés, représentée par le chiffre 6,75, nous aurons comme longueur du crâne du *Lemuridotherium* : 391 millimètres, à peu près deux fois celle de la tête de l'homme; tandis que si notre nouvel animal possédait un museau allongé comme le *Megaladapis Grandidieri*, son crâne pouvait avoir une longueur de plus de 450 millimètres.

De semblables comparaisons donnent pour son membre supérieur une longueur de plus d'un mètre, sans y compter la main.

En tous cas, nous sommes ici en présence (comme je l'ai indiqué plus haut) du membre le plus distingué, par sa taille au moins, de l'ordre des Primates ; et l'Académie Malgache n'a qu'à se féliciter des résultats si importants et si intéressants que ses recherches continuent à donner à la science zoologique.

H.-F. STANDING.

Docteur ès sciences.

ÉTUDE

sur les dommages-intérêts en droit malgache

PAR L. AUJAS

TAHA et ONITRA

Le droit malgache admet-il les dommages-intérêts ? En d'autres termes, l'action en réparation d'un préjudice subi est-elle recevable devant les tribunaux indigènes ? La question, qui a été et est encore controversée, nous a paru présenter un certain intérêt, non pas seulement au point de vue doctrinal, mais aussi au point de vue de la pratique judiciaire actuelle. Nous essaierons, dans la présente étude, et à l'aide des lumières de la législation locale, de résoudre ce problème juridique.

La question est assez délicate, parce que le législateur malgache n'apporte pas, dans la solution des problèmes juridiques qu'il pose, la netteté et la précision qui sont de rigueur dans nos législations modernes. Le Code de 1881, dernier né des recueils législatifs indigènes, établit assez confusément des règles de droit inspirées trop souvent de codes européens et traduites parfois avec maladresse. Au contraire, les codes précédemment publiés par le gouvernement malgache et notamment ceux de 1828 et de 1868 sont davantage le reflet des mœurs et l'expression des idées purement indigènes. Comme ces textes n'ont pas été abrogés, dans leur intégralité, par le Code de 1881, qui stipule (art. 263) que « les lois et les coutumes anciennes, et jusqu'à ce jour observées, alors même qu'elles ne figureraient pas parmi les présentes, restent en vigueur et doivent être appliquées à l'égal des lois écrites réunies dans le présent Code », peut-être y trouverons-nous des dispositions relatives à notre sujet. Nous les rechercherons, et, le cas échéant, nous examinerons si elles peuvent être considérées comme toujours en vigueur.

La jurisprudence a hésité longtemps, mais elle paraît actuellement admettre le principe des dommages-intérêts.

La Cour d'appel de Tananarive, après avoir déclaré tout d'abord (arrêt du 12 octobre 1899, Rainikoto c/ Razanabolana) (1)

---

(1) Voici comment s'exprime cet arrêt du 12 octobre 1899 (Rainikoto c/ Razanabolana) :

« En ce qui concerne..... les dommages-intérêts auxquels l'appelante a été condamnée.....

que des dommages-intérêts ne pouvaient être alloués sous l'empire de la législation actuelle (1), est, dans un arrêt récent, revenue sur cette affirmation de principe. Sans exprimer l'opinion contraire, elle concède toutefois (arrêt du 20 décembre 1906) que « si les us et coutumes malgaches n'admettent pas, en cas « de quasi-délit, de dommages-intérêts dans le sens général de « ce mot dans la législation française, il peut toutefois être « alloué des compensations destinées à réparer strictement le « préjudice matériel souffert (2).

« Attendu, d'autre part, que si des dommages-intérêts devaient être alloués à titre de compensation, sous l'empire du Code de 1828, et alors que l'épreuve du tanghin était appliquée en justice, cet usage a été aboli par les procédures postérieures ; que, sous la législation actuelle, les seuls dommages et intérêts pouvant et devant être accordés sont ceux prévus par l'article 230 du Code de 1881, tendant à dédommager le gagnant, s'il a été demandeur, du dépôt fait conformément aux prescriptions des articles 193 et 194 du même code et du prélèvement au profit de l'Etat de 1 fr. 25 par 50 francs prescrit par l'article 230 précité. .... »

(1) Un autre arrêt du 30 novembre 1899 (Rainiharisoa c/ Rainimalanjaona) maintient la doctrine exposée par l'arrêt du 12 octobre 1899 précité :

« ..... Attendu, dit cet arrêt, que les us et coutumes malgaches n'admettent pas de dommages-intérêts autres que la compensation prévue par les articles 230, 240 et 243 ; que cela a déjà été jugé par divers arrêts de cette Cour, notamment par un arrêt du 12 octobre 1899 ; qu'il peut seulement être alloué des compensations en réparation du préjudice causé, mais que pour que cette compensation lui soit due, R..., lorsque sa maison courait des risques par suite du mauvais état d'entretien de l'immeuble voisin, eût dû sommer le propriétaire de faire procéder aux réparations nécessaires pour faire cesser le danger ; que, ne l'ayant pas fait, elle a perdu tous droits à une compensation ; que même après la chute de la maison des époux R..., elle n'a fait entendre aucune réclamation ;

« Attendu que, de l'ensemble de ces faits, il résulte que la dame R..., d'ailleurs sans droit d'après les us et coutumes malgaches pour intenter une action à R..., avait en outre renoncé à demander une compensation du préjudice qui lui avait été causé. »

(2) Cet arrêt du 20 décembre 1906 (Rainizafimbahiny c/ Rainizafindramonta) est à citer dans quelques-uns de ses attendus :

« ..... Attendu que si les us et coutumes malgaches n'admettent pas, en cas de quasi-délit, de dommages-intérêts dans le sens général de ce mot dans la législation française, il peut toutefois être alloué des compensations destinées à réparer strictement le préjudice matériel souffert.

« Attendu que ce principe a déjà été reconnu par la Cour de céans, dans un arrêt du 30 novembre 1899 (Rainiharisoa c/ Rainimalanjaona). Attendu, il est vrai, que l'obtention de ces compensations était autrefois subordonnée à une procédure, en quelque sorte familiale, que les mœurs patriarcales d'antan et les habitudes de vie économique peu intensive expliquaient : mais que cette procédure doit être considérée comme tombée aujourd'hui en désuétude ; qu'au surplus, le présent recours en annulation n'est basé que sur le principe de l'allocation des dommages-intérêts ;

« Attendu sur ce point que, des considérations qui précèdent exposant les règles coutumières en la matière, il résulte que le jugement dont est recours, en allouant au défendeur une somme représentant strictement le préjudice matériel par lui souffert, par suite du quasi-délit commis par le demandeur, en condamnant ce dernier à lui rembourser ce qu'il avait dû payer à son locataire lui-même endommagé par le quasi-délit, les frais de constatation des dommages et les frais de réfection de la cuisine détruite, n'a pas violé la loi coutumière..... ....
..... »

Nous verrons plus loin si cette opinion doit être admise.

Pour la clarté du sujet, il convient d'abord de définir le sens et l'étendue du mot « dommages-intérêts » dans le langage juridique malgache.

Deux mots sont usités pour exprimer l'idée de compensation en vue d'une réparation d'un préjudice causé. Ce sont *taha* et *onitra*.

Taha signifie littéralement : comparaison ou proportion. En dehors du sens primitif qui est la compensation en argent ou en biens que donnait un polygame à sa première épouse ou à toutes ses épouses, lorsqu'il prenait une nouvelle femme, le mot *taha* désigne une indemnité que payait l'accusateur à l'accusé dans les procès criminels lorsque ce dernier était reconnu innocent. Primitivement cette innocence était constatée par l'épreuve du tanghin ; plus tard, après la suppression de cette barbare coutume, un véritable jugement rendu par des tribunaux réguliers fixait le *taha*. Le *taha* était, en somme, la réparation matérielle d'un dommage moral ; il servait à indemniser un accusé, reconnu innocent, de la déconsidération ou de l'atteinte portée à son honneur qu'entraînait pour lui sa comparution devant un tribunal criminel. L'idée malgache est que l'indemnité et le préjudice doivent être comparés ; l'indemnité à verser à la personne ayant subi un préjudice moral doit être en « proportion » de ce préjudice. L'indemnité désignée par le mot *taha* était en usage dans presque toutes les affaires de justice criminelle, et surtout dans celles qui avaient pour origine une plainte ou une dénonciation.

Exceptionnellement, cependant, nous trouvons l'expression « taha » dans l'article 230 du Code de 1881, et à propos de procès civils (revendications de biens) étant donné le caractère même du « taha, elle ne constitue pas à vrai dire une exception ; encore moins pourrait-on prétendre que le législateur de 1881 aurait commis une erreur et aurait employé *taha* pour *onitra*. En effet, à tout taha s'attache une idée d'honneur terni, de réputation salie. C'est l'application de cette idée qui a amené le rédacteur de l'article 230 à dire que dans un procès en revendication de biens, la partie succombante devrait verser, à titre de *taha*, c'est-à-dire comme compensation due à la partie gagnante, une certaine somme destinée à réparer le tort causé par un procès engagé injustement ou de mauvaise foi. Il faut remaquer que le *taha* de l'article 230 ne peut s'appliquer qu'au demandeur en revendication que le tribunal déboute.

Le mot *onitra* paraît avoir un sens beaucoup plus général. Il signifie proprement une compensation, ce par quoi on répare un tort causé. C'est une indemnité qui a un caractère de restitution ou de dommages-intérêts.

On le trouve employé surtout en matière civile (art. 129, 194, 218, 240, 243 du Code de 1881). Cependant nous avons deux exemples, dans le Code de 1881, de son emploi en matière répressive (art. 25 et 27) pour les vols de pirogues et pour les vols

de bœufs. Mais, dans ces deux cas, il s'agit plutôt de restitution que de dommages-intérêts proprement dits.

On serait peut-être tenté de considérer les taxations appelées *vidin-doha* et *tovotr'andriana* mentionnées aux articles 7 et 145 du Code de 1881 (1) comme ayant un caractère de dommages-intérêts. Cependant, il paraît plus rationnel et plus conforme aux principes de la législation malgache de les considérer comme des amendes. Il y a là, en effet, une pénalité dont le taux est nettement fixé.

Le sens de ces deux expressions *taha* et *onitra* étant ainsi défini, il convient de rechercher si, dans la législation malgache, les cas d'application de ces dommages-intérêts étaient fréquents.

En ce qui concerne les *taha,* nous avons vu qu'ils étaient appliqués presque exclusivement en matière criminelle. Leur usage est très ancien en Imerina.

Robert Drury, dans son Journal (1701-1717 et 1719-1720), donne déjà plusieurs exemples d'application du *taha.* « Il y a, « écrit-il, à Madagascar, des lois excellentes, et, quoique les « habitants ne sachent ni lire ni écrire, ils ont ces lois fixées « dans leur mémoire et ils se les transmettent les uns aux autres.

En voici quelques-unes que je me rappelle :

« Si un homme attaque par méchanceté un autre homme et « lui casse une jambe ou un bras, il donnera à sa victime 15 têtes « de bétail. Si un homme assomme un autre homme, sans que « ce dernier lui ait rendu coup pour coup, le blessé reçoit trois « bœufs à titre d'indemnité.

« Quand deux hommes se querellent et que l'un deux mau- « dit le père ou la mère de l'autre, que ceux-ci soient vivants ou « morts, pourvu que cet autre n'ait pas à son tour maudit le père « et la mère du premier, il lui paiera une amende (2) de deux « bœufs.

« Si un homme est surpris dérobant à son voisin un bœuf « ou une vache, il lui en restituera dix..... » (3).

D'autre part le P. Callet, dans son *Tantara,* cite de nombreux cas de *taha.* Andrianampoinimerina surtout en multiplie les applications dans ses kabary sur le droit et la justice. Radama Ier suit cet exemple. Enfin, nous voyons le premier essai de codification des lois malgaches, tenté par Ranavalona Ire en 1828, faire mention des *taha* dans la plupart de ses articles. Tout cela n'était que l'interprétation fidèle des

---

(1) Il s'agit, dans le premier de ces articles, des personnes qui manquent de respect envers la majesté du souverain (Voir Code des 305 articles, traduction Julien), dans le second, des écrits diffamatoires ou revolutionnaires. Les coupables doivent payer, dans le premier et le deuxième cas, un vidin-doha de 100 francs. L'article 7 ajoute qu'il devra être versé en outre 150 francs de tovotr'andriana.

(2) Amende ne peut être compris ici que dans le sens d'indemnité ou de *taha.*

(3) Journal de Robert Drury. Tome IV. *Ouvrages anciens concernant Madagascar,* pages 220 et suivantes.

usages des ancêtres. Dans un pays où la délation faisait, pour ainsi dire, partie du système de gouvernement, où elle était encouragée et provoquée (1), il fallait cependant réfréner le zèle maladroit ou coupable des dénonciateurs, punir les criminelles conséquences d'une plainte injuste ou fausse.

Le pouvoir royal comprit cette nécessité et s'arma du *taha* contre les dénonciations reconnues sans fondement. Au fur et à mesure que le progrès des mœurs s'accentua, on accueillit moins facilement les dénonciations, et par suite les cas où le *taha* était appliqué furent moins nombreux. Mais on voit encore actuellement les articles 2 et 3 du Code de 1881 proscrire la délation sous peine d'être puni des fers à perpétuité (2).

Dans le droit coutumier malgache, toute fausse accusation de sorcellerie obligeait l'accusateur à donner au fokonolona un taureau. Toutes insultes, injures ou moqueries injustifiées obligeaient leur auteur au paiement d'un bœuf gras (omby matavy) dont la viande était distribuée à la personne insultée ou injuriée, ainsi qu'au fokonolona, en guise d'hommage ou *taha*. C'est cette coutume qui a donné naissance au proverbe : *Omby matavy angaha, no mihomehimehy olona foana* : auriez-vous donc un bœuf gras pour vous moquer ainsi d'autrui.

C'était également une vieille coutume que celle qui consistait, pour un époux prenant une autre femme, à verser un *taha* à sa vadibe, à titre d'hommage ou comme compensation. Ce *taha* s'appelait *vidim-bady* (prix de l'épouse).

Anciennement aussi, lorsqu'un enfant venait à dépasser la taille soit de son frère, soit de sa sœur aînée, soit de ses père et mère, ou à les surpasser en célébrité, si c'était un garçon, il devait donner un coq rouge ayant déjà sa crête ; si c'était une fille, elle devait offrir à sa sœur aînée ou à sa mère une corbeille.

Avec le Code de 1828, le *taha* était appliqué dans toutes les affaires criminelles à l'encontre du dénonciateur, lorsque l'accusé était reconnu innocent. Le taux du *taha* variait suivant l'importance de l'affaire (3). Il pouvait aller jusqu'à 100 piastres et

---

(1) Le Code de 1828 spécifiait dans son article 40 que l'accusateur aurait une part des biens confisqués à l'accusé coupable.

(2) Art. 2 (Code de 1881). — La femme et les enfants de révoltés qui ne dénoncent pas leur parent, alors qu'ils sont au courant de ce qui se passe, seront punis des fers à perpétuité.

Art. 3. — Les personnes qui, voyant ou apprenant de source certaine que des gens se révolteront ou vont commettre un homicide, ne les dénonceront pas, seront punies des fers à perpétuité.

(3) Nous donnons ici, à titre d'exemple, la traduction d'un arrêt de justice rendu par Radama II le 6 adalo 1863 (Archives du gouvernement malgache, Tananarive).

N° 36.

Avaradrano.

Tananarive, le 6 adalo 1863.

Voici comment se termina le procès de Ramanantsoa c/ Ratsimitaratra, relatif à un esclave.

Ratsimitaratra déclare : Nous avions deux esclaves jumeaux : à la mort

jusqu'à dix bœufs. Les codes suivants maintiennent ces prescriptions, en faisant seulement varier la quotité de l'indemnité. Cependant, dans le Code de 1868, il n'est plus question de *taha*. Enfin le Code de 1881 n'en parle pas davantage. Seul, l'article 230 de ce dernier recueil législatif emploie le mot *taha* dans le sens de dommages-intérêts, mais pour des procès civils (revendications de biens). Nous avons donné plus haut l'explication de cette anomalie.

En résumé l'indemnité appelée *taha*, bien que d'un usage fréquent jadis, a cessé aujourd'hui de recevoir son application. La raison en est simple : le caractère même du *taha* était, comme nous l'avons vu, d'être la réparation par l'accusateur du dommage moral qu'il avait causé à un accusé reconnu innocent. Celà ne se comprenait qu'avec la procédure criminelle usitée aux premiers temps de la royauté. Le souverain, sans pour cela penser entamer son autorité, trouvait commode de mettre en présence, dans une affaire criminelle, accusateur et accusé, et de laisser, en quelque sorte, l'accusateur diriger l'action. Mais aujourd'hui la poursuite d'un crime ou d'un délit n'appartient plus qu'à l'autorité. Tout accusé se trouve donc en face non d'un individu, son accusateur, mais de l'Etat, quelle que soit d'ailleurs l'origine de la poursuite, fût-ce une dénonciation ou une plainte. L'Etat est seul juge de l'exercice de l'action publique, même si une instruction a été provoquée par une dénonciation, car, même dans ce cas, il est libre d'exercer ou de ne pas exercer des poursuites. Il en était autrement sous l'empire du droit coutumier et ce mode de procéder se continua sous les règnes d'Andrianampoinimerina, de Radama Ier, de Ranavalo Ire, de Radama II

---

de notre père, il vous en a été vendu un, celui qui nous restait a pris la fuite sur l'instigation du vôtre qui l'a aidé à se cacher.

Or vous dites : Des gens ont vu votre esclave à Imarovoay. Voulez-vous que je l'achète pour 15 piastres ou préférez-vous me donner 15 piastres pour aller le chercher. Votre esclave a dit : Vos dents pourront tomber et vos cheveux pourront devenir blancs, mais vous ne le retrouverez que sur mes indications. Telle est la déclaration de votre esclave. « Aussi, je le poursuis pour cela. Ramanantsoa répondit a son tour comme suit : » Je n'ai pas caché votre esclave. Je ne viens pas ici à cause du salaire que vous me donnerez pour le retrouver, mais je viens ici par commisération pour vous afin de vous aider à rentrer en possession de votre bien pour lequel vous vous plaignez toujours et vous molestez mon esclave. Et maintenant vous vous tournez contre moi en me poursuivant en justice. »

Les juges disent : Les 15 piastres montant de l'indemnité de voyage ont-elles été versées, ou avez-vous reçu la somme de 15 piastres, prix de votre esclave ; où sont les témoins ?

Ratsimitaratra répondit : Primo : Non ; Secondo : Il n'y pas de témoins.

Et Radama II, roi de Madagascar, dit : Ratsimitaratra perd son procès et est coupable d'une fausse accusation, par conséquent il est condamné à payer la somme de 3 piastres à titre de *taha* au profit de Ramanantsoa, et il appartient à Ratsimitaratra de rechercher son esclave là où il pourra le retrouver. Les porte-paroles du roi étaient :

Le ministre Rainikambana ; Razafindramando, Rainingorivao, andriambaventy (grands juges) ; Rainizafimanantsoa, Rabenohozafy, Andriantarona, Ratsimifanto, Rainitotozy, 15 hrs, officier du palais ; Rainikirimbola (menamaso).

et de Rasoherina. Toute la procédure criminelle d'alors était liée à l'administration du tanghin, dernier ressort de toutes les poursuites criminelles. Sa suppression vint modifier l'organisation judiciaire en la rapprochant de celle des peuples modernes.

En ce qui concerne l'*onitra*, ou indemnité du droit civil, le droit coutumier ne nous renseigne pas clairement. D'autre part, dans le droit écrit, on en constate une application assez restreinte de 1828 jusqu'à 1881.

Les divers codes publiés depuis 1828 reproduisant toujours les mêmes cas d'application de ces dommages-intérêts, nous n'examinerons que le dernier Code de 1881.

Les articles 129 et 130 de ce dernier texte nous offrent d'abord deux exemples d'application de dommages-intérêts en matière de quasi-délits.

L'article 129 stipule : « Dans tout village de cinq toits et au-dessus, quand des maisons brûlent, le propriétaire de la maison où l'incendie a pris naissance doit payer au profit de la reine et sans qu'il puisse en obtenir rémission, une amende de trois piastres ; *il doit en outre donner un jeune bœuf comme indemnité de balayage.* » Il faut remarquer, il est vrai, que cette indemnité paraît avoir plutôt le caractère d'une amende que celui de dommages-intérêts. Elle profite du reste à la collectivité du fokonolona et non à un particulier. Nous ajoutons enfin que cet article n'est plus appliqué.

L'article 130 vise les dommages causés par des animaux domestiques à des domaines privés. L'indemnité à verser est fixée à 1 fr. 65 par bœuf, 0 fr. 20 par porc, 0 fr. 10 par mouton ou chèvre, 0 fr. 05 par canard ou poule. Les deux tiers de ces sommes appartiendront aux particuliers lésés, l'autre tiers reviendra à l'Etat.

L'article 194 impose à toute partie succombant dans un procès le remboursement des 0 fr. 10 par piastre versés par le gagnant demandeur. Ce remboursement a bien un caractère de dommages-intérêts.

L'article 218 vise le cas de revendications de biens usurpés avec violence. L'usurpateur est tenu de rembourser le montant des 0 fr. 10 par piastre payés par le demandeur frustré. Il y a là manifestement des dommages-intérêts résultant d'un quasi-délit.

L'article 230 vise toutes revendications de biens meubles ou immeubles et stipule que la partie succombante doit verser une valeur égale au cinquième de ces biens au profit de l'Etat et comme compensation due à la partie gagnante.

L'article 240 vise les fausses réclamations de créances et impose au prétendu créancier le paiement d'une somme égale à celle qu'il a injustement réclamée.

L'article 243, enfin, déclare que : « Si, pour le recouvrement d'une créance, une personne est obligée de recourir à l'intervention de l'autorité, le capital à restituer, s'il ne rapportait pas d'intérêts, augmentera de la moitié de sa valeur ; si, au con-

traire, il avait été placé à intérêts, le capital sera doublé... » Dans les deux cas, que le prêt ait été gratuit ou qu'il ait été fait à intérêt, il y a, comme on le voit, de forts dommages-intérêts imposés par la loi au débiteur de mauvaise foi ou très négligent.

Dans le cas visé par ce dernier article nous nous trouvons en présence de dommages-intérêts compensatoires dans le sens de l'article 1147 du Code civil, dommages-intérêts destinés à réparer le préjudice résultant de l'inexécution d'une obligation.

Des considérations qui précèdent et des exemples tirés de la législation malgache, on peut conclure qu'en matière pénale la responsabilité civile n'existe pas actuellement devant les tribunaux indigènes. Un crime ou un délit ne peuvent pas donner lieu à des réparations civiles, à des dommages intérêts. Les nombreux *taha* prescrits tant par le droit coutumier que par les Codes de 1828, 1862 et 1863 ont été supprimés d'abord par le Code de 1868 et ensuite par celui de 1881. Mais, et il faut retenir ceci, le principe de la restitution en cas de vols, soustractions, etc., est admis par de nombreux articles du Code de 1881 ; cette restitution peut être ordonnée même d'office par le tribunal : elle peut l'être soit en nature, si l'objet soustrait a été retrouvé, soit en argent, dans le cas contraire. La Cour d'appel de Tananarive a, depuis plusieurs années, consacré d'une manière invariable dans tous ses arrêts ce principe, et l'a étendu non seulement aux cas prévus par le code malgache, mais à tous les cas. Pratiquement, nous sommes amené à faire une distinction :

1° Devant les tribunaux indigènes jugeant en matière répressive des dommages-intérêts ne peuvent pas être alloués à la victime d'un crime ou d'un délit, celle-ci le demanderait-elle, soit au cours de l'instruction, soit à l'audience publique. Par conséquent, on peut dire que la constitution de partie civile, qui n'est d'ailleurs pas prévue par les lois indigènes, ne saurait être admise, puisque l'effet le plus utile de cette constitution est la demande en dommages-intérêts.

2° Mais si des dommages-intérêts ne peuvent être accordés en matière pénale, il faut admettre avec le législateur et avec la jurisprudence actuelle de la Cour d'appel, que, dans tous les cas, les restitutions peuvent et même doivent être accordées par le tribunal, soit sur la demande de la victime, soit, à défaut, d'office.

Enfin, en matière de quasi-délits ou en cas d'inexécution d'une obligation, le droit malgache ne formule nulle part de règles générales analogues à celles renfermées dans les articles 1147 et 1382 de notre Code civil français. Il semble donc qu'on ne puisse pas étendre par analogie les décisions d'espèces solutionnées dans le Code malgache. Les prescriptions y édictées doivent s'entendre *stricto sensu*. C'est bien l'opinion qui nous semble devoir être admise, et qui est basée sur l'interprétation des textes. La jurisprudence de la Cour d'appel de Tananarive tend cependant à élargir la conception malgache des dommages-

intérêts. L'arrêt du 20 décembre 1906 que nous avons cité plus haut en est une preuve. Cette doctrine de la Cour d'appel n'est pas condamnable en équité, car il est bien certain que parfois la stricte réparation du préjudice matériel souffert s'imposera à l'esprit du juge. Mais, dans son application, cette doctrine peut être dangereuse, à cause des abus qu'elle pourrait entraîner. Il serait, en tout cas, utile qu'une disposition légale vint combler une lacune de la législation malgache, en fixant avec précision l'étendue des droits des justiciables en matière de dommages-intérêts (1).

Avril 1909.

L. AUJAS.

(1) Cette étude était terminée lorsque fut promulgué à Madagascar le décret du 9 mai 1909 réorganisant la justice indigène. Le nouveau texte, s'il est muet sur la question des dommages intérêts du droit civil, formule nettement, dans son article 64, titre III, matière répressive, la règle suivante, à savoir qu'en matière répressive « il n'existe pas de parties civiles » « les tribunaux statuent d'office sur les restitutions » : c'est le principe que nous exposions, en guise de conclusion, dans notre étude. Il est heureux qu'une disposition réglementaire soit venue consacrer cette règle déjà admise dans la pratique.

Note sur la forme relative du verbe en malgache

Il n'y a pas grand' chose à ajouter sur l'emploi et sur la formation du relatif qui constitue une des particularités les plus intéressantes de la langue malgache (ou pour mieux dire du dialecte hova) ainsi qu'une de ses ressources les plus précieuses.

Les grammaires existantes en rendent compte d'une manière parfaitement satisfaisante et élucident aussi bien que possible les difficultés que présente l'emploi de cette forme si déconcertante pour les débutants.

On ne saurait en dire autant des tentatives qui ont été faites jusqu'à présent pour expliquer, au point de vue de la logique du langage et des lois générales de la grammaire, le rôle de la forme verbale dite relative, et pour lui assigner sa place dans le système grammatical du malgache.

Soit dans le dessein, assurément louable, d'éviter de trop dépayser le débutant, soit par suite de la difficulté très réelle qu'il y a à s'affranchir, dans l'analyse du mécanisme grammatical d'une langue étrangère, des catégories auxquelles nos langues ont invinciblement habitué notre esprit, les grammairiens se sont laissés entraîner parfois à faire entrer de force la langue malgache dans les cadres d'une classification à laquelle elle ne se prête pas. De là des erreurs dont plusieurs ne sont pas sans importance. Je ne parlerai aujourd'hui que de ce qui concerne la voix dite relative, et j'essayerai de justifier une théorie à peu près nouvelle de cette curieuse forme de langage.

Critique de la théorie reçue. — Il est impossible de ne pas être frappé des difficultés que présente l'analyse logique des phrases comprenant une forme dite relative, telle qu'elle est donnée dans les manuels les plus récents de langue malgache.

L'accord des excellents ouvrages de Cousins, Julien, Malzac, pour ne parler que de ceux-là, ne suffit pas à mon avis à justifier la théorie à laquelle ils se rallient, qui, si elle a l'avantage d'une certaine simplicité apparente, soulève cependant les plus graves objections.

Comment rendre compte en effet du rôle respectif de chacun des mots qui composent une phrase de ce type : *Impiry no hanaovako azy ?*

La forme verbale accuse évidemment par son préfixe un sens actif, de même *azy* est au cas régime, le sens suffirait à lui seul à indiquer qu'il s'agit d'une action qui a pour objet direct la chose désignée par ce pronom. On serait donc tenté, en

considérant isolément cette phrase, de traduire simplement : Combien de fois ferai-je cela ?

C'est pourtant ce qui nous est interdit par la présence du pronom suffixe *ko* qui est incontestablement un cas oblique et ne saurait se traduire autrement que : *par moi.*

En d'autres termes, *ko* ne saurait être sujet étant au cas oblique du pronom suffixe. complément indirect ou possessif, et d'autre part la forme du verbe ainsi que celle du troisième terme de la proposition attestent que celui-ci a la force active qui d'ailleurs ressort sans la moindre ambiguité du sens de la phrase. Cette contradiction semble insoluble.

Or, nous ne sommes pas ici en présence d'une anomalie, d'un fait isolé ou rare, de quelque survivance d'une forme ancienne, car les tournures de ce genre sont parmi celles qui sont le plus fréquemment employées dans le langage de tous les jours, et tous les verbes, sans exception, sont susceptibles de s'y plier

Le sujet dans la proposition relative. — En somme la difficulté à résoudre est celle-ci : dans une phrase du type : *impiry no hanaovako azy*, où est le sujet ? Une proposition peut en effet se passer de complément, elle doit nécessairement avoir un sujet. A cette question, Cousins répond (p. 41) : « Le sujet est toute circonstance quelconque de temps, de lieu, de cause ou de modalité. Ici le sujet serait donc *impiry*.

Ferrand, dans sa *Grammaire Malgache*, évite de se prononcer sur la question, il n'emploie même pas l'expression « voix relative ». Mais Julien (p. 101) : « La voix relative a toujours pour sujet ce qui constitue la relation du verbe.

« Prenons par exemple les phrases suivantes :

Mamangy anareo anio aho ;
Vangiako anio hianareo ;
Anio no hamangiako anareo.

« A très peu de chose près elles expriment la même pensée, bien que le sujet soit différent, pour chacune. Dans la première, qui est active, le sujet est *aho ;* dans la seconde, qui est passive, c'est *hianareo*, le pronom suffixe *ko* qui suit le verbe passif étant l'agent de ce même verbe, enfin, dans la forme relative, le sujet n'est ni *ko* ni *anareo*, mais bien *anio* qui constitue la relation de temps. Il en serait de même si cette relation était changée en relation de lieu, de manière, de but, etc. »

Enfin, Malzac (p. 71) : « La forme relative a toujours pour sujet le terme quelconque exprimant la relation de temps, de lieu, d'instrument :

« *Vato no hanaorako ny tranoko :* Je bâtirai ma maison en pierre ; le mot *vato*, exprimant la relation, est sujet.

« *Herintaona no nitoerako tany Toamasina* : J'ai passé un an à Tamatave ; la relation de temps *herintaona* est le sujet. »

Assurément les définitions de mots sont libres. Si nous

n'avions à parler que du malgache, et si dans cette langue toutes les propositions avaient la forme relative, il n'y aurait aucune objection à définir le sujet de celle-ci comme le font les auteurs que je viens de citer, et je conviens sans difficulté que cette terminologie est satisfaisante au point de vue de la clarté. Mais le mot sujet comme ceux de : *objet*, *attribut*, *complément* a un sens en grammaire générale que nous ne pouvons pas lui ôter et que nous devons bien lui retrouver quand nous parlerons du sujet de la proposition active ou passive. Nous ne pouvons pas l'oublier : le sujet d'un verbe c'est la personne ou la chose qui fait ou qui subit l'action exprimée par le verbe ou encore dont on affirme un attribut. Il y a dans les mots et dans la pensée une contradiction qui est absolument intolérable à dire que le sujet est le mot *quelconque* qui exprime une *relation*, à appeler ainsi sujet un adverbe, un démonstratif, un adjectif, fût-ce même un substantif, alors que ce mot exprime une *circonstance*. S'il exprime, en effet, une simple circonstance que modifie l'action faite ou subie, il ne saurait être le sujet du verbe qui exprime cette action.

Sans doute on croit voir ce qui a pu suggérer à ces auteurs une définition aussi extraordinaire à première vue.

C'est une observation parfaitement juste. Les trois types de proposition : active, passive, relative, expriment en effet l'action de trois manières différentes.

La première désigne spécialement à l'attention l'agent et son acte :

Hamangy anareo anio aho : J'irai vous voir aujourd'hui.

La deuxième qui, au contraire des langues indo-européennes, est en malgache la plus usitée, met en relief la personne ou l'objet qui subit l'action :

Hovangiako anio hianareo : Vous recevrez ma visite aujourd'hui.

La troisième, enfin, a pour caractéristique, et c'est là la part de vérité qu'exprime la théorie que je critique, d'insister particulièrement sur une certaine circonstance qui a accompagné cette action.

Anio no hamangiako anareo : C'est aujourd'hui que j'irai vous voir.

Il arrive en effet à chaque instant que l'idée qui est logiquement accessoire dans une phrase devient pour le sujet parlant l'idée la plus importante.

C'est ce qu'exprime, sans ambiguité possible, tantôt, comme en français, une tournure spéciale : « Je vous dis cela *à vous*. *C'est* demain *que* je viendrai » ; tantôt, comme dans les langues flexionnelles où l'ordre des mots admet une liberté presque complète, la place des mots qui expriment cette circonstance *non viribus aut velocitatibus aut celeritate corporum res magnæ geruntur*, tantôt, enfin, la simple inflexion de voix qui distingue si nettement en anglais les deux phrases en apparence identiques

I wil tell you all I know about it, I will tell you *all know about it* (Je vais vous dire tout ce que j'en sais — Je vous dirai *à vous* tout ce que j'en sais).

Ainsi la forme relative nous apparaît tout d'abord comme une des manières dont le dialecte hova sait rendre ces nuances parfois si importantes de la pensée, où la logique du langage et les besoins de la conversation se trouvent à chaque instant en conflit avec la logique grammaticale. C'est pourquoi elle est d'un si fréquent usage dans la langue oratoire dite didactique. Nous verrons ailleurs qu'elle a d'autres emplois.

Mais poursuivons notre analyse. Malzac fait remarquer très justement (p. 67) une différence bien caractéristique entre les propositions active et passive d'une part, et la proposition relative de l'autre : « Les voix actives et passives sont absolues ou indépendantes et présentent par elles-mêmes un sens complet ». Il ne saurait en être autrement. *Mamangy azy aho, novangiako izy* sont des propositions complètes comme le seraient simplement *matory aho, novonoina izy*. Elles contiennent, en effet, dans leur briéveté, un verbe et son sujet. « Mais, poursuit-il, la voix relative *namangiako azy* n'a telle quelle aucun sens. Il faut lui adjoindre une autre terme sur lequel elle puisse s'appuyer et dire par exemple : *Omaly no namangiako azy*.

Voilà qui est, en vérité, bien remarquable et qui doit éveiller notre attention. Comment peut-il se faire que *namangiako azy* ne présente, comme c'est en effet le cas, aucun sens ? Ne trouvons-nous pas dans cette phrase, en l'analysant suivant la théorie reçue, d'abord le terme qui exprime l'action, le verbe, ensuite celui qui exprime l'objet de cette action, le pronom *azy* dont la forme accuse sans conteste la fonction, ensuite le troisième terme nécessaire, le pronom *ko* qui désigne bien, au point de vue du sens, l'auteur de l'action, quelle que soit d'ailleurs la difficulté qu'il y a à justifier sa forme ? Qu'est-ce donc que cette proposition étrange qui pour être, non seulement claire, mais logiquement complète, a besoin de « s'appuyer sur un autre terme » exprimant une circonstance, c'est-à-dire sur un complément ? Appeler ce complément le sujet (quelle que puisse être d'ailleurs son importance spéciale dans la pensée de celui qui parle) comme le veulent nos grammairiens, c'est se débarrasser de la difficulté par une définition arbitraire et contradictoire. L'expression même, d'ailleurs parfaitement juste, dont se sert Malzac : « *s'appuyer* sur un autre terme », ne montre-t-elle pas à elle seule que ce terme, pourtant indispensable, n'est pas le sujet ?

Le relatif n'est pas un verbe mais un substantif. — La solution de cette difficulté me paraît évidente à la reflexion. Si le sujet de la forme *namangiako* n'est ni le pronom suffixe, lequel ne saurait être le sujet d'un verbe de sens actif, ni *azy* qui est au cas régime, encore moins *omaly* qui est un adverbe de temps, c'est tout simplement qu'elle n'en a pas, et, en effet, elle ne sau-

rait en avoir puisque ce n'est pas une forme verbale. *Namangiako* est un substantif, tout comme le serait *famangiako*; la phrase *omaly no namangiako azy* est simplement une proposition attributrive avec le verbe être impliqué, son sujet est *namangiako*, qu'on doit traduire par « ma visite », et il faut comprendre : « Hier (a eu lieu, fut) ma visite à lui ».

Pourquoi le relatif a pu être pris pour un verbe. — Avant d'essayer de montrer comment cette explication répond à tous les emplois de la forme relative et résout de plus quelques-unes des difficultés que présentent tels d'entre eux, difficultés insolubles dans la théorie reçue, il faut nous rendre compte des faits qui ont évidemment amené à faire imaginer celle-ci. Nous allons voir qu'ils n'obligent nullement à considérer le relatif comme une forme du verbe.

Tout d'abord ces mots possèdent la force transitive qui est en français le prestige et le signe caractéristique du verbe proprement dit, à l'exclusion même de ses formes adjectives ou substantives. Mais nous savons qu'il en est tout autrement en malgache où un très grand nombre de substantifs possèdent la force transitive et prennent un complément direct. Tous ceux qui proviennent d'un verbe actif, quelle que soit sa forme, gardent la force transitive du verbe et prennent un complément direct : *ny mpamangy anao*, *ny fanao ny mofo*, *fitiavana olona*, *ny fitenenako taminy*. Bien plus, il est beaucoup de substantifs racines qui prennent de même un complément direct : *fafa trano*, *ny henatra ny olona*, *ny tahotra ny lehibe*, *sasa lamba*, *savika omby*, etc.

Cousins insiste avec beaucoup de raison sur ce caractère spécial du substantif malgache Mais le fait n'est pas particulier au malgache. On sait qu'en anglais le participe présent, bien qu'il soit à tous égards un véritable substantif, comporte de même un complément direct au même titre que le verbe personnel : *My hearing you*, *Your learing me*, alors qu'en français il perd, en devenant substantif, sa force transitive et ne peut plus se construire que comme un substantif pur. A cet égard donc le relatif, s'il se distingue du substantif français, ne se comporte pas autrement que les autres substantifs malgaches et trouve même des équivalents dans telle langue européenne

Un fait plus frappant peut-être encore et qui a dû certainement contribuer pour beaucoup à faire considérer les relatifs comme des verbes, c'est qu'ils prennent les signes des temps. Mais ne voyons-nous pas également les adjectifs, en malgache, en faire autant ? Et ce n'est pas seulement le cas de ceux que Malzac appelle des adjectifs verbaux parce qu'ils présentent des préfixes qui sont aussi ceux du verbe et s'en rapprochent par le sens, comme par exemple *mazoto*, qui devient *nazoto*, *hazoto*. L'adjonction de la particule temporelle *no*, *ho* peut incorporer à un adjectif quelconque cette idée de localisation dans le temps qui, dans nos langues, ne s'ajoute qu'au verbe. Il en est de même

pour des catégories importantes d'adverbes et de démonstratifs. Que cette construction soit un moyen ingénieux et simple de suppléer à l'absence du verbe « être » dont le malgache n'est pas arrivé à concevoir l'idée abstraite, ou que le développement de ces formes ait justement empêché d'en sentir le besoin, il n'en est pas moins vrai que la présence dans le relatif du signe temporel ne saurait nous obliger à y voir une des formes du verbe.

Il en est de même pour la forme impérative que peuvent prendre les relatifs. Rien n'évoque plus clairement pour nous l'idée du verbe que l'impératif, au point que Bréal (1) est tenté d'y voir « ce qu'il y a de plus ancien dans la conjugaison ». Nous voyons pourtant que la langue malgache en est restée à une spécification si imparfaite des différentes catégories grammaticales que le système de nos langues indo-européennes a rendu si distinctes pour notre esprit, qu'elle met des adjectifs à l'impératif et qu'on dit : *Hendre. soavà, marena, mafia, masina, mazotoa, maroa !* etc. Il n'est pas jusqu'à tel mot dans lequel il nous semble voir un adverbe qui ne puisse lui aussi devenir un impératif : *samia !* (2). Concluons donc que ni l'adjonction aux relatifs de la caractéristique temporelle, ni leur force transitive, ni leur emploi à l'impératif, ne suffisent à nous contraindre, en l'absence d'autres caractères spécifiques, à y voir des formes verbales.

Est-il nécessaire d'ajouter que le fait que les formes relatives se traduisent en français le plus souvent (mais non pas toujours, comme nous le verrons) plus aisément par un verbe que par un substantif, ne doit en aucune façon nous engager à les considérer comme des verbes ?

Entre des langues aussi éloignées que le français et le malgache, un parallélisme de ce genre ne peut avoir *a priori* aucune valeur. Il faut faire l'effort nécessaire, et convenons qu'il est parfois assez grand, pour penser la phrase malgache à la malgache et se défendre contre la tentation d'y retrouver les catégories grammaticales auxquelles nos esprits sont habitués. C'est pourtant ce que font, sans doute à leur insu, beaucoup de ceux qui étudient ou traduisent du malgache, et peut-être, je crains d'être obligé de le dire, la principale raison qui a amené nos grammairiens à voir dans le relatif malgache un verbe, est-elle après tout le simple fait que c'est un verbe qui, dans notre langue, permet le plus souvent de la traduire d'une façon à la fois claire et naturelle.

Après avoir essayé de démontrer que la théorie qui distingue dans le verbe malgache une voix relative à côté de la voix

---

(1) *Essai de Sémantique*, p. 262.

(2) Peut-être même pourrait-on trouver des cas où un substantif a pris la particule temporelle. Un hameau de la banlieue de Tananarive porte le nom de *Namontana*, qui m'a été traduit sans hésitation par des indigènes par : « Où il y a eu un amontana ».

passive et de l'active offre des difficultés insurmontables et n'est d'ailleurs nullement nécessitée par l'analyse de la forme et de la fonction des relatifs, il me reste à faire voir que l'explication proposée qui consiste à y voir simplement un emploi étendu et ingénieusement généralisé du substantif actif fournit une explication satisfaisante, simple et en accord avec les caractères généraux de la langue malgache, de toutes les constructions où le relatif trouve place.

Le relatif spécial au dialecte de l'Ankova. — En faveur de cette théorie je voudrais faire une observation préalable qui me paraît d'un grand poids. Les divers dialectes qui, avec le hova, constituent la langue malgache ne font pas usage du relatif (1). En présence de l'unité de la langue malgache, aujourd'hui admise par tous les malgachisants et que Ferrand formule si heureusement en ces termes : « Les dialectes malgaches ne diffèrent l'un de l'autre que par les variantes phonétiques et lexicographiques attendues chez un peuple de trois millions d'hommes disséminés dans une île de 600.000 kilomètres carrés » (2), il est bien difficile d'admettre que le verbe malgache puisse avoir trois voix dans un de ses dialectes alors qu'il n'en a que deux dans ceux qui sont parlés par les quatre cinquièmes de la population. La perte d'une forme aussi importante de la conjugaison dans tous les dialectes sauf un, ou inversement la création de cette forme spéciale dans un seul constituerait un phénomène tout à fait exceptionnel, faisant soupçonner *a priori* une fausse interprétation des faits et qui demanderait pour être admis à être surabondamment démontré. Chacun sait, en effet, que c'est l'appareil grammatical qui fait l'unité et le fonds permanent d'une langue. Comment concevoir que le malgache, riche d'une troisième voix, l'ait laissée perdre dans les quatre cinquièmes de son domaine, ou que le dialecte hova, seul entre tous, ait pu créer une nouvelle catégorie grammaticale comme le serait la prétendue voix relative ?

Si, au contraire, nous pouvons démontrer que la voix relative n'existe pas et que ce qu'on appelle ainsi n'est pas autre chose qu'un emploi à la fois spécialisé et étendu de l'une des nombreuses formes substantives du verbe, nous aurons fait disparaître une anomalie difficilement explicable. Et l'on trouvera tout naturel, au contraire, que le dialecte qui est celui des populations les mieux douées et qui ont atteint d'elles-mêmes un degré de civilisation et de culture relativement très supérieur, ait tiré parti d'une manière toute spéciale d'un procédé qui permet d'exprimer des nuances de pensée fort délicates et des idées

---

(1) Ferrand signale pourtant quelques formes relatives dans le taimoro ancien.

(2) On doit même dire que ces variantes sont beaucoup moins considérables qu'on n'aurait le droit de s'y attendre et que ne le permettrait la comparaison avec telle autre unité linguistique.

abstraites de relation auxquelles ne s'arrêtent pas ou n'ont pas su s'élever des populations, sinon moins intelligentes, du moins d'une vie sociale moins complexe.

Justification de la théorie proposée. — Le relatif, que nous envisagerons désormais comme un substantif, sans perdre de vue le lien étroit qu'il garde avec le verbe auquel il se rattache, peut, comme tel, avoir dans la proposition le rôle de sujet, d'attribut, de complément direct ou indirect, il peut enfin se trouver en apposition. Nous envisagerons successivement les types des phrases où il joue ces rôles divers. Cet examen couvrira tous les cas possibles de l'emploi du relatif et fera voir, je l'espère, que la théorie proposée rend compte de tous.

Le relatif sujet. — Ce substantif verbal, auquel je conserverai provisoirement le nom de relatif, encore que, comme je le démontrerai plus loin, il ne le mérite nullement, peut jouer en premier lieu dans la phrase, et c'est peut-être le cas le plus fréquent, le rôle de sujet. Ce sont alors des propositions attributives, comme toutes celles que le malgache, faute de posséder le verbe « être », avec le sens si éminemment abstrait que nos langues indo-européennes sont arrivées peu à peu à lui donner, construit par la simple juxtaposition d'un sujet et de son attribut Il peut arriver, du reste, que, pour la commodité de la traduction en français, on soit amené à remplacer le verbe « être » par un de ses équivalents, tels que « se trouver, consister, avoir lieu », le sens n'en reste pas moins le même.

Lavitra no nalehanay : Notre voyage (a été) long.

Ela no niandrasako anao : Longue (a été) mon attente de toi.

Dimy taona no nahafatesan' ny zokiko : La mort de mon frère (a eu lieu) il y a cinq ans.

Any ambanivohitra no ipetrahako : Ma demeure (se trouve, est) à la campagne.

Tamin-kerimpo lehibe no niadianay: Son combat (a eu lieu) avec un grand courage.

Tao an-trano no niresahako taminy : Ma conversation avec lui (a eu lieu) à la maison.

Mafy no namelezany ahy: Son attaque sur moi (a été) violente.

Omaly no nandefasako ny taratasinao: Mon envoi de ton papier (a eu lieu) hier.

Rahampitso no hanomezako anao ny vola : Le don de l'argent à toi (aura lieu) demain.

Comme on le voit par ces exemples qu'il serait facile de multiplier, le soi-disant verbe relatif peut très souvent se rendre de la manière la plus satisfaisante, même dans une traduction qui ne cherche pas à être littérale, par un substantif ; s'il en est quelquefois autrement, le sens n'en est pas moins le même.

Ela no tsy nahitako anao : Ma non-rencontre de toi (a été) un long temps.

On peut d'ailleurs se rendre compte que dans toutes les phrases de ce modèle le relatif pourrait être construit de telle manière, soit avec *dia* ou par simple juxtaposition, que le caractère véritable du relatif serait évident.

Ainsi nous dirions également :

Ny ipetrahako dia any ambanivohitra.
Ny nalehany dia lavitra.

Ainsi précédé de l'article, le relatif accuse sans contestation possible son caractère de substantif qu'on est bien obligé de lui reconnaitre dans des constructions de ce type où il est sujet d'un verbe exprimé :

Ny namalian'ny fanjakana soa azy no nahafaly azy avokoa.
Ny tsy nahavoriany ny mpiasa no nahaoriana azy.

C'est à propos de ces constructions que Malzac (p. 25) dit : « Au lieu de l'initiale *f* les noms relatifs prennent aussi *n* au passé et *h* au futur et ne sont alors autre chose que la forme relative employée substantivement ». C'était être sur la voie de la véritable explication, car ces « noms relatifs » avec *n* ou *h*, ce sont tous les relatifs.

En effet, si dans la phrase : *ny nahatongavako no nahafaly azy*, nahatongavako est reconnu comme un substantif, on ne voit pas pourquoi il en serait autrement dans cette autre : *omaly no nahatongavako*. N'est-il pas visible que la seule différence entre ces deux constructions consiste en ceci : que dans la première la particule emphatique porte sur *mahafaly*, tandis que, dans la seconde elle porte sur *nahatongavako ?* Et si l'on veut, suivant l'opinion de plusieurs, voir dans le *no* un véritable article spécialisé dans l'emploi emphatique ou discriminatif, on aura une raison de plus pour attribuer au relatif son véritable caractère, celui d'un substantif verbal.

Il peut d'ailleurs arriver que le sens de la proposition relative, tel qu'il résulte de la juxtaposition des deux idées énoncées, exprime un rapport autre que celui d'identité ou d'attribution qu'exprimerait le verbe « être ». Enoncer successivement deux idées, deux faits, c'est, dans bien des cas, évoquer avec une parfaite clarté dans l'esprit l'idée de cause, d'effet, de suite dans le temps ou dans l'espace.

Ny aretiko no tsy nahavoriako ny mpiasa : Ma non-convocation des ouvriers (ça été) ma maladie.

Il y a sans doute dans cette phrase une idée de relation, mais c'est une illusion de la voix dans le mot *tsy nahavoriako* qui, par lui-même, n'exprime rien de plus que le fait de la non-convocation par moi. Elle résulte de la juxtaposition des deux faits énoncés, ma maladie d'une part, la non-convocation des ouvriers de l'autre. C'est une relation de cause à effet. C'est ainsi que nous dirons en français : Il est tombé malade, il s'était surmené, faisant sentir par une simple inflexion de la voix le lien de cause à effet qui unit ces deux idées, à moins que,

employant le verbe être dans un sens, en réalité infiniment éloigné de sa signification véritable et qui le réduit à une force purement démonstrative, on ne dise : il est tombé malade, *c'est* qu'il s'était surmené.

Il n'est même pas nécessaire pour cela que les idées ainsi juxtaposées soient exprimées toutes deux par un verbe.

Ainsi : *ny herimpony no namalian' ny fanjakana soa azy.*

Si dans cette phrase on peut hésiter, à cause de la difficulté d'une traduction littérale, à voir un substantif dans *namaliana*, on ne peut en effet s'y refuser dans celle-ci : *ny namalian' ny fanjakana soa azy* (*dia*) *ny herimpony*, qui exprime la même idée avec les mêmes mots.

Le contexte seul, ou pour mieux dire le sens des mots en eux-mêmes, puisque nous avons affaire ici, et c'est là une considération que je crois extrêmement importante, à une langue qui a créé et développé son appareil grammatical par la parole seule, indique ici quelle est la nature du rapport qui unit les deux idées juxtaposées. En effet, on dirait tout aussi clairement, et sans autre appareil logique :

Vola no namalian' ny fanjakana azy, ou *Ny namalian' ny fanjakana soa azy dia vola.*

Le rapport entre ces deux idées, qui était tout à l'heure un rapport de cause à effet, deviendra ici sans la moindre ambiguité un rapport d'identité. Dans un cas comme dans l'autre, il est uniquement dans l'idée et non dans les mots.

Aspect particulier de la syntaxe malgache. — Rôle de la juxtaposition. — En effet, et c'est ici le cas de le remarquer, si le malgache possède quelques-uns de ces mots que Bréal appelle des « outils grammaticaux » qui, vides de sens par eux-mêmes servent uniquement à exprimer le lien logique qui unit les idées ou les jugements énoncés, et on pourrait dire en effet : *Noho ny herimpony no namalian' ny fanjakana soa azy*, ces mots sont en très petit nombre et la langue a su s'en passer.

C'est là un fait qui domine toute la syntaxe malgache et qui n'a pas été suffisamment mis en lumière.

A vrai dire, on pourrait dire que la syntaxe malgache est plutôt une *parataxe* qu'une syntaxe. Le malgache nous présente cet état de la grammaire dont nos langues elles mêmes semblent présenter encore des traces, dans lequel le sujet parlant juxtapose simplement les mots, laissant à leur sens, à l'inflexion de la voix la charge d'exprimer le rapport qui les unit, rapport que, dans nos langues perfectionnées par des siècles de travail intellectuel, nous rendons par toute une série de ces mots vides de sens par eux-mêmes mais à qui est réservé le rôle de préciser les nuances les plus subtiles de rapports purement abstraits.

Sans vouloir montrer ici des exemples de ce fait dans les très nombreuses constructions où il est apparent, il était nécessaire, pour l'intelligence des tournures dites relatives, d'en signaler l'importance. N'est-ce pas par la simple juxtaposition

du sujet et de son attribut que le malgache exprime, ou plutôt donne à comprendre, la relation qui les unit : *Tsara ny trano.* Bien plus, la question : *Iza no lehibe ?* n'offre aucune ambiguité et se comprend qui *est le plus* grand ? bien qu'aucun mot, aucune forme n'exprime le rapport spécial de comparaison. Il suffit que les objets comparés aient été nettement désignés dans le reste de la phrase.

Le rapport spécial de temps est suffisamment suggéré à l'esprit par le rapprochement de l'énonciation d'un fait d'une part et d'une date de l'autre ; quand on dit :

Telo taona no nialako taminy : Ma séparation d'avec lui (a eu lieu, il y a) trois ans.

Celui de cause résulte du rapprochement de l'énonciation de deux faits :

Ny nanaovany soa ahy no nisaorako azy : Mon remerciement à lui (c'est pour) le bien qu'il m'a fait.

Le véritable sens du relatif et la construction de la phrase sont plus clairs encore dans la tournure si idiomatique : *Izy nanao soa ahy no nisaorako azy.*

On trouve fréquemment dans le style sententieux des proverbes des exemples de cette construction :

Ny adala no tsy ambakaina, Andriamanitra no atahorana. (Recueil Cousins et Parret, imprimerie L. M. S., 2119).

Dans cette phrase elliptique où chaque mot exprime une idée le rapport causal est tout aussi clair que dans notre phrase française encombrée de mots auxiliaires : *C'est parce que* l'on craint Dieu *que* les simples ne sont pas trompés.

Cousins a signalé (p. 246) sous le nom de « sujet suspendu » un cas particulier de ces constructions elliptiques et rompues : *Sorohitra amoron-dalana, tsy nariako fa nariandreniny.*

Mais cette liberté s'étend bien plus loin puisque nous avons des phrases où le substantif ainsi « suspendu » n'est pas, comme dans les exemples que donne Cousins, le sujet de la proposition qui suit :

Kabarin-tsaka : vao miteny dia omeo (prov. 1220).
Ombilahy tanimanga, ny tompony ihany no mitrena (2564).

Il peut même en être absent au point de vue de la logique grammaticale : *Tsingeringerina ankizy : ny mijery azy no fanina* (3313) ; *tsintsina mitondra sompanga : ny taona dia zina fa ny kibo hasiana no tsy misy* (3320).

Mais il y a plus. Le sens relatif est si loin de résulter de la forme du prétendu verbe relatif, que nous trouvons aisément, soit dans des textes un peu anciens, soit dans la langue courante, des phrases où le sens relatif est évident alors que la forme relative n'y figure pas.

Ny fefiloha no ataontsika, fahavaloko ny rano (*Tantara ny Andriana*), alors que quelques lignes plus loin on peut lire :

Izao faritany andidiako izao — izao no ametrahako anareo ambaniandro.

Koa ny anaovako fefiloha : ho ranombarinareo ambaniandro. Les proverbes fournissent de nombreux exemples de cette construction : *Ny handrina no tsy naniry volo, ny henatra* (2248).

Ny lehibe no manaiky, ny henatra ; ny kely no manaiky, ny tahotra (2304). — *Ny voalavo no tsy mihetsika, ny saka no mbola mihiratra* (2484).

De même encore, dans le langage courant, on dit également bien (Cousins, pp. 74 et 75) :

Teo anilany aho no nipetraka et *teo anilany no nipetrahako ;*
Anio no tonga izy ;
Vato no nataoko ny trano ;
Izaho no tsy tonga, nisy raharahan' andriana nalehako.

Ces exemples ne montrent pas seulement quelle extension peut prendre en malgache la construction par simple parataxe, ils nous donnent la preuve que l'aspect spécial des propositions dites relatives ne tient nullement à l'emploi d'une certaine forme, verbale ou autre, qui contiendrait en elle-même le sens que l'on a appelé relatif, mais uniquement à la construction de la phrase. Nous verrons plus loin quelle est en effet la valeur particulière de cette construction et comment elle doit avoir pour effet de mettre tout spécialement en relief l'idée de circonstance ou de relation.

Le relatif à sens partitif. — C'est en ayant présent à l'esprit cet aspect si particulier de la syntaxe malgache que nous pourrons nous expliquer les constructions relatives à sens partitif du type : *Nandaniana ny volako.*

Remarquons tout d'abord ici que ces phrases sont absolument inexplicables dans la théorie reçue du relatif.

En effet, nous n'y trouvons pas ce « troisième terme circonstanciel » dont cette théorie veut faire le « sujet » du « verbe » relatif et sur lequel la voix relative doit s'appuyer pour avoir un sens (Malzac, p. 67).

Cette difficulté, qui me semble insurmontable, disparaît du moment que l'on voit dans le relatif un substantif. La phrase : *Nandaniana ny volako*, par la juxtaposition des mots « une perte », « mon argent » exprime non l'idée de mon argent perdu (en totalité), ce que voudrait dire *very ny volako*, mais l'idée indéterminée d'une perte de mon argent.

Il faut donc comprendre « mon argent (il y en a eu) une perte », c'est-à-dire : « une partie de mon argent a été perdue », ou « mon argent a été gaspillé ». De même la phrase : *Namonoana ny akoho* veut dire on a tué des poulets, parce qu'elle dit simplement (il y a eu) un meurtre de poulets.

C'est exactement de la même manière qu'on dirait avec le substantif d'habitude : *Famono ny akoho :* Les poulets (c'est) fait

pour être tué. *Ny adala fananatra.* — *Ny zoky fanaja, ny zandry faniraka.*

Dans les phrases de ce type, le relatif joue donc le rôle de sujet d'une proposition attributive, de celles que le français construit avec le verbe être.

Quand le relatif joue dans la phrase le rôle de complément direct ou indirect, d'attribut ou d'apposition, il est si naturel de l'envisager comme un substantif, que si l'on n'avait pas été préoccupé d'appliquer à ces constructions une théorie édifiée en vue d'expliquer celles où il est sujet, on n'aurait sans doute jamais songé à y voir autre chose qu'un substantif. Preuve en soit que Malzac (p. 25) se voit obligé d'y reconnaître la forme relative employée substantivement. J'en donnerai quelques exemples.

Le relatif complément direct. — *Tsy mbola nahare ny niakarany teto antanana aho.*

Aza manadino ny nitondran' ny rainao anao.
Tsy fantatro ny anaovanareo ny sokay.
Tadiavo izay ahitanao azy.

Le relatif complément indirect. — *Hendry hatramin' ny nahazazany izy.*

Nilaozako ny tanindrazako hankanesako eto
Mbola hitoetra amin' ny ota va isika, hitomboan' ny fahasoavana ?

Comme on le voit, dans un très grand nombre de ces cas, la présence de l'article, ou d'un autre démonstratif, accuse bien nettement le caractère du relatif.

Relatif en apposition. — C'est une construction extrêmement fréquente, et qui ne présente aucune difficulté spéciale. Le relatif peut être apposé au sujet ou au complément. Il joue ainsi le rôle d'épithète, modifié à l'occasion par l'idée temporelle qu'introduit le signe caractéristique *h* ou *n*.

Raiso ny antsy handidianao ny hena.
Maty ny olona nangatahako izany taminao.
Ny andro iray ihaonana, toy ny andro zato (prov. 2166).
Tsy manana penina anoratako.
Aiza ny lamba itafiana ?
Trano ipetrahana.
Ny zavatra niantsoan' ny mpanjaka azy.

Relatif attribut. — *Ity fanafody ity no nahasitranako malary betsaka.*

Ny tefy ry no ahavelomako ny fianakaviako.
Ity trano ity no ipetrahako.
Taon' itsy no nahariako ela.
Tsy misy ahafahako anio.

C'est dans cette catégorie qu'il convient de ranger des

constructions bien difficiles à expliquer autrement et que Cousins (par. 149 b.) signale en ces termes (1) :

« Si l'on trouve dans la phrase un objet indirect ou plus éloigné, c'est-à-dire un objet précédé de la préposition *amy*, le simple pronom représentant cet objet indirect ou plus éloigné devient le sujet du verbe relatif. »

Remarquons que cette explication ne rentre en aucune manière dans le cadre de la théorie reçue qui voit le sujet dans un terme circonstanciel. Elle n'en est pas pour cela plus exacte, le pronom, qui est en effet au cas sujet, joue bien le rôle de sujet, mais il est le sujet du verbe être non exprimé et le relatif n'est autre chose que l'attribut.

Nilazako izany teny izany izy : Il (a été) ma déclaration.
Ananako volu izy : Il (est) ma posession de l'argent.
Nanolorako voninkazo izy : Il (a été) mon offre de fleurs.
Nametrahany ny entany aho : Je (ai été) sa disposition des objets.

Si cette traduction littérale garde invinciblement pour nous quelque chose de gauche et de singulier, il me semble qu'on n'en saisit pas moins très nettement le véritable aspect de ces constructions.

En somme le relatif nous apparaît comme le substantif d'action, susceptible comme tel de recevoir les signes temporels et de s'accompagner de compléments. Il doit se placer à côté du substantif d'habitude qui n'en diffère que par la présence du préfixe *f*. L'emploi tout à fait analogue de l'une ou de l'autre de ces formes, éclairées par le contexte, permet d'exprimer les nuances de sons, d'ailleurs assez variables et souvent délicates, qui distinguent par exemple les phrases suivantes : *Tsy tadidiko ny fanaovana azy*, et *tsy tadidiko ny anaovana*, ou *ny nanaovana azy*. Mais il faut pousser plus loin cette analyse.

Le substantif dit relatif n'est qu'un substantif verbal. — Si les formes dites du verbe relatif ne sont pas, comme je crois l'avoir démontré, des formes verbales, sommes-nous en droit, en les considérant désormais comme des substantifs, de leur conserver le nom de relatifs ? Je ne le crois pas. Pas plus dans *namangiako* que dans *famangiako* qui n'est qu'une autre forme du même mot, il n'est possible de déceler un élément quelconque qui exprime une idée de relation. D'où provient donc l'illusion qui lui attribue une force relative spéciale ? C'est qu'on a cru voir dans le mot lui-même la force relative qui réside en fait tout entière et uniquement dans la construction où il prend place.

D'où provient le sens spécial des propositions relatives. — Assurément des phrases telles que : *Omaly no namangiako azy* méritent, en un sens, de s'appeler des phrases relatives.

---

(1) Malzac ne fait pas mention de ces constructions.

L'idée importante dans les phrases de ce type, celle sur laquelle la pensée s'arrête et qui est volontairement mise en évidence, est, en effet, l'idée de relation et de circonstance, non plus celle de l'action elle-même, faite ou subie. Mais si l'on examine d'où provient cet aspect spécial de la phrase, par quel procédé la langue malgache, dépourvue comme elle l'est des termes abstraits et purement formels dont disposent les langues indo-européennes, sait mettre ainsi en relief l'idée de circonstance aux dépens de l'idée logiquement plus essentielle de l'action elle-même, on verra que c'est justement en substituant au verbe actif ou passif un simple substantif. Le verbe est, en effet, en malgache comme dans nos langues, le mot le plus expressif et en quelque sorte le plus vivant du langage. Tant que c'est à lui que revient la tâche d'exprimer l'action, c'est sur celle-ci (à défaut d'autres artifices de construction) que se porte nécessairement l'attention ; si, au contraire, l'action est exprimée par un simple substantif placé comme attribut ou comme sujet dans une proposition attributive, elle s'efface pour ainsi dire, et passe au second plan, laissant l'accent oratoire et l'attention qu'il appelle se porter sur le mot qui exprime la relation.

C'est donc justement parce que les mots dits « relatifs » ne sont pas des verbes que les phrases où ils entrent peuvent prendre cette couleur relative qui a induit en erreur les grammairiens sur leur véritable nature. Mais la force relative, encore une fois, résulte uniquement de la construction elle-même et ne se trouve pas dans le prétendu relatif qui n'est qu'un simple nom verbal.

On peut avoir une idée de ce procédé, très remarquable en vérité, de la langue hova, en comparant les deux phrases françaises suivantes.

« Il parlait avec une grande chaleur. — Il y avait une grande chaleur dans ses paroles. »

Dans cette dernière phrase l'action se trouvant exprimée par un substantif (ses paroles), le verbe de son rôle, vidé de tout son contenu expressif et réduit au rôle purement formel de soutien logique de la phrase, (il y avait) le mot « chaleur, » qui n'exprime pourtant pas autre chose qu'une certaine manière d'être de l'action, prend une valeur toute spéciale et devient sans conteste le mot essentiel, donnant ainsi à la phrase un aspect tout à fait comparable à celui de nos propositions malgaches dites « relatives. »

Ce qui en français n'est qu'un artifice de style entre plusieurs autres, est en hova un procédé de construction dont la langue tire, comme on le sait, le parti le plus varié et le plus ingénieux.

Il n'y a donc ni verbe relatif, ni substantifs relatifs. Toute la théorie du relatif doit être rattachée au nom verbal.

Elle constitue l'un des faits les plus importants qui résultent de l'absence du verbe être en malgache.

Etant donnée l'extension considérable que le dialecte hova

a donnée à ce procédé et les ressources qu'il en tire, il n'y a d'ailleurs aucune raison pour ne pas continuer à lui faire, dans les grammaires malgaches qui étudient plus particulièrement ce dialecte, une place à part dans la syntaxe.

En les groupant sous le nom de propositions circonstancielles, on ferait voir toute la variété de leur signification et l'utilité de leur emploi en même temps qu'on en définirait la véritable nature.

Conclusions. — Je sens le besoin de m'excuser d'avoir exposé et justifié aussi longuement une théorie qui peut aisément se formuler en quelques lignes. Je ne pouvais guère m'en dispenser étant donné qu'elle contredit celle qui a été adoptée par les distingués malgachisants que j'ai cités et critiqués au cours de cette étude et qui est en somme en possession d'état.

Je ne me dissimule pas que pour un certain nombre des cas examinés, la théorie de la voix relative peut fournir une explication plus simple et plus facilement accessible de ces expressions que ne le fait celle du substantif verbal.

Il n'importe guère si celle-ci se révèle à l'examen comme plus rationnelle et plus générale. Nous ne saurions voir dans une analogie séduisante avec nos constructions françaises un critérium d'exactitude en matière de syntaxe malgache, bien au contraire. Je crois d'ailleurs que, pour celui qui s'est familiarisé avec le génie de la langue malgache, ma théorie est en réalité plus claire que la théorie reçue. En fût-il autrement, ce n'en serait pas moins un progrès très appréciable que d'avoir réussi à débarrasser nos grammaires malgaches d'une théorie mal fondée, capable d'induire en erreur ceux qui peuvent y chercher des éléments de comparaison avec d'autres langues ou des matériaux pour l'étude de la grammaire générale.

Octobre 1909.

André CHAZEL.

EXAMEN CRITIQUE DE LA THÉORIE PRÉCÉDENTE

PAR LE P. CADET

Faut-il faire de ce qu'on est convenu d'appeler jusqu'ici la « forme relative » malgache un *verbe* ou un *substantif ?* Telle est la question soulevée par notre collègue M. Chazel et discutée par lui avec une rare pénétration dans la note précédente.

La question est purement théorique, et peut être négligée de quiconque ne prétend point malgachiser. Substantif ou verbe, le relatif malgache restera toujours d'un usage délicat, et le maniement plus ou moins aisé qu'en pourra faire l'étranger ne dépend nullement de la catégorie grammaticale où il plaira aux érudits de le classer.

A l'encontre de tous les grammairiens qui ont jusqu'ici préféré voir dans le relatif malgache un verbe vrai et authentique, M. Chazel veut y trouver un substantif. Nous nous permettrons d'opposer à cette théorie les observations suivantes :

I

« Peut-être, écrit presque irrévérencieusement M. Chazel, la principale raison qui a amené nos grammairiens à voir dans le relatif malgache un verbe, est-elle après tout le simple fait que c'est un verbe qui, dans notre langue, permet le plus souvent de le traduire d'une façon à la fois claire et naturelle ». Non, dirons-nous. Les grammairiens ont simplement étudié la langue en elle-même et ont essayé de la voir dans la mentalité indigène, et non à travers des théories de grammaire générale qui peuvent avoir leur valeur, mais auxquelles il faut prendre garde de plier arbitrairement les langues. Or, soit qu'on considère le mécanisme de la langue malgache et sa contexture en quelque sorte matérielle, soit qu'on cherche à l'éclairer, dans la mesure possible, des propres conceptions de l'indigène, on constate que le relatif se comporte, dans la grande majorité des cas, bien plus comme un verbe que comme un substantif: on a donc conclu, sans plus, qu'il était un verbe Que cette manière de voir présente des difficultés, pour nous Européens ; que ce verbe à la fois actif ou neutre et passif, s'accommodant à la fois d'un régime direct comme un verbe actif et d'un régime indirect comme un verbe passif, nous paraisse extrêmement bizarre ; qu'il ait fallu en conséquence imaginer pour lui une classe à part de verbes qui ne soient ni purement actifs ni purement

passifs, mais intermédiaires, *moyens*, ou *relatifs*, comme on les a appelés ; que tout cela, encore une fois, cadre difficilement avec nos idées à nous, Français ou Indo-Européens : les grammairiens n'en ont eu cure, et, à moins d'erreur manifeste, on est fortement incliné à croire qu'ils ont eu raison. Se préoccuper outre mesure de ces difficultés ou de ces anomalies déconcertantes au premier abord, ne serait-ce pas précisément encourir le reproche qu'on fait aux autres et subir l'influence d'idées préconçues ?

M. Chazel attache d'abord une grande importance à ce fait que, selon lui, les divers dialectes qui, avec le hova, constituent la langue malgache « ne font pas usage du relatif ». On ne saurait admettre, pense-t-il, que le verbe malgache puisse avoir trois voix (active, passive et *relative*) dans un de ses dialectes, alors qu'il n'en a que deux dans les autres. Comment s'expliquerait-on la perte d'une forme aussi importante de la conjugaison dans tous les dialectes sauf un, ou inversement la création dans un seul de cette forme si expressive et si originale ?

N'y aurait-il pas là pure question de mots ? Tout d'abord, puisque cette forme, de quelque nom qu'on la baptise, n'existe d'après M. Chazel que dans le hova, la difficulté subsiste : pourquoi les autres dialectes ont-ils perdu cette forme, ou comment le hova l'a-t-il créée ? Le fait d'y voir un substantif plutôt qu'un verbe ou une troisième forme du verbe diminue-t-il la difficulté, ou donne-t-il la clef du problème ? Rien de plus naturel pour M. Chazel que le hova, dialecte supérieur, ait heureusement imaginé « un emploi à la fois spécialisé et étendu de l'une des nombreuses formes *substantives* du verbe ». On ne voit vraiment pas pourquoi la chose n'eût pas été au moins aussi naturelle aux autres dialectes, soi-disant inférieurs, et ces affirmations hypothétiques, de valeur purement subjective, ont bien de la peine à s'imposer à l'attention.

En second lieu, M. Chazel s'effarouche un peu trop de cette *troisième voix* du verbe, comme si la chose constituait une hérésie grammaticale. Et la voix *moyenne* du grec ? Et les *déponents* latins qui forment bien une classe toute spéciale de verbes ? D'ailleurs, peu importe le mot. La question n'est pas de savoir si le relatif malgache constitue une troisième voix du verbe, mais bien s'il est un verbe ou un substantif. Il est bien permis d'en faire un verbe sans compromettre le moins du monde la division sacro-sainte des verbes en actifs et passifs.

En troisième lieu, est-il bien sûr que les dialectes différents du hova soient privés du relatif malgache ? M. Chazel observe lui-même que « Ferrand signale quelques formes relatives dans le taimoro ancien ». Ces formes seraient-elles une infiltration du hova ? M. Chazel ne le dit pas ; il faudrait cependant s'en préoccuper, puisque ce fait, même unique, semble difficilement conciliable avec l'affirmation catégorique en sens contraire.

Mais il y a plus. D'heureuses recherches de notre collègue le R. P. Malzac, gracieusement mises à notre disposition, semblent établir avec certitude que le relatif hova se retrouve tel quel dans les autres dialectes, et, chose beaucoup plus importante, aurait même son équivalent dans tels idiomes incontestablement apparentés au malgache.

Trois Betsimisaraka instruits ont affirmé au P. Malzac que le relatif était en usage sur la côte orientale. On dit, par exemple, en betsimisaraka :

Tandrefana namonoan' *ny fahavalo an' azy.*
Lomaly namakiana *ny kakazo.*
Nahafaliana *ny volana.*
Analao *rano aho.*
Ny tànana nanangoaka *an' azy.*

Au témoignage d'un autre Betsimisaraka, qui a longtemps habité Majunga et Maevatanana, des formes semblables sont usitées chez les Sakalaves du nord.

« Dans le dialecte betsileo, écrit le P. Malzac, le relatif est d'un usage courant, tout comme en hova. Nous avons entre les mains une collection de 566 proverbes usités à Fianarantsoa : le relatif y apparait souvent. Il est vrai qu'un grand nombre de ces proverbes se retrouvent également en hova ; mais il en est qui sont, fond et forme, nettement betsileo et contiennent des relatifs inconnus au hova.

« *Ny raha mahatahotra* ilefana, *fa ny raha mahatoky andrasana* : On fuit ce qu'on redoute, on attend ce qui inspire confiance. (*Raha* pour *zavatra*. Le relatif *ilefana* n'est pas hova, et le dictionnaire Weber de 1853 donne cette forme comme exclusivement *provinciale*).

« *Ny* anotoana *ny vary no* ahitana *ny lahim-bary* : On pile le riz pour en avoir le principal (le hova dirait *itotoana*).

« *Ny* anotrehana *ny afo, hamindroana raha manara* : On conserve le feu sous la cendre pour pouvoir se chauffer quand il fait froid.

« Dans un manuscrit arabico-malgache, transcrit et traduit par notre collègue M Gautier, on lit page 134 :

« *Ino volana* ipolianao ? Quelle parole (quelle demande, que demandes-tu) pour t'en retourner ? (*Ipolianao* est nettement dialectal).

M. Chazel prouverait difficilement que nous avons là, uniquement, des *emprunts* faits au hova. On est plutôt en droit de conclure que les indigènes, parlant leurs dialectes et usant de mots nécessairement communs au hova puisque la langue est une, connaissent et emploient le relatif malgache.

Quant à l'équivalent du relatif dans les idiomes apparentés au malgache, le P. Malzac le trouve dans les dialectes tagal, bisaya, maguindanao et tiruray des langues des îles Philippines. En effet, dans ces dialectes, *an* suffixé à la racine donne nais-

sance à des passifs qui ont ordinairement pour *sujet* le *lieu* où s'accomplit l'action exprimée par la racine. Ainsi en maguindanao on dit :

Ngain a ualay *nalusudan* ni Louis ? exactement comme on dirait en hova : *Trano inona no* nidiran' i Louis : Dans quelle maison est entré Louis ?

L'équivalence est parfaite, et il y a même identité de suffixe : *an* == *ana*. De plus la racine maguindanao *lusud* est l'équivalent du hova *roso*, si bien qu'il ne serait pas tellement incorrect de dire en hova : *Trano inona no* nandrosoan' *i Louis ?*

Or, aucun grammairien de ces idiomes philippins ne s'est imaginé de faire de ces formes locatives, si je puis ainsi dire, des substantifs ; on y a vu tout simplement des *vérbes passifs*.

II

Cette question préliminaire vidée, reste à examiner, d'une part, si les raisons qu'on a eues jusqu'ici de voir un verbe dans le relatif malgache gardent leur valeur, malgré les critiques de M. Chazel, et, d'autre part, si sa théorie à lui, qui en fait un substantif, répond victorieusement aux objections qu'elle soulève.

Pourquoi le relatif malgache est-il un verbe ? Eh ! parce qu'il en a tous les caractères, à telles enseignes que s'il est possible d'en faire un substantif, il faudra logiquement transformer tous les verbes malgaches en autant de substantifs, ce qui reviendrait à supprimer la catégorie du verbe. Il n'est pas une définition, une fonction, un rôle, une modification, une caractéristique quelconque du verbe qui ne se vérifie dans le relatif, et il y a une telle équivalence, à tous égards, entre des verbes incontestables et lui qu'il faut nécessairement le classer, lui aussi, parmi les verbes.

Signalons d'abord, au point de vue purement grammatical, l'aptitude du relatif à prendre les signes distinctifs de temps : présent, passé et futur. *Anaovana,* relatif au présent, devient h*anaovana* au futur, n*anaovana* au passé. Ainsi en est-il de tous les relatifs, précisément comme de tous les verbes : n'est-ce pas déjà bien significatif ? Nullement, répond M. Chazel, car les adjectifs malgaches font bien de même, sans être pourtant des verbes, et il n'est pas jusqu'aux adverbes de lieu qui ne puissent, à l'aide d'un *t* initial, marquer le passé : *ao*, t*ao*. — La réplique ne nous paraît pas péremptoire. Faible appui en effet que celui des adjectifs : il faudrait prouver que ces adjectifs ne sont pas des verbes et la preuve n'est pas faite. Rien n'exige de voir exclusivement des adjectifs dans ces adjectifs verbaux, à préfixes *ma, man, mi, maha,* susceptibles de prendre *n* au passé, *h* au futur, et d'avoir une forme relative ; que leur manque-t-il pour être tout aussi bien des verbes ? Les adjectifs racines eux-mêmes, tels que *hendry*, *marina*, etc., quoique moins souples, pas aussi variables, n'en gardent pas moins avec le verbe une

très étroite parenté. D'ailleurs, en tout état de cause, cette affinité entre le verbe et l'adjectif malgaches est tellement frappante qu'il faut bien en tenir compte ; et de ce que telles particularités grammaticales leur sont communes, il ne s'ensuit nullement qu'on puisse, sans plus, les étendre à toute espèce de mots.

Quant à l'aptitude des adverbes de lieu à se préfixer un *t* pour marquer le passé, c'est, dans la question, un fait de minime importance. Car la question n'est pas de savoir si un mot quelconque peut ou non prendre un préfixe temporel, mais bien de voir si un mot susceptible de tous les préfixes temporels du verbe et de tous les autres d'ailleurs, peut être autre chose qu'un verbe. Le préfixe *t* n'est nullement un préfixe verbal, et ne se voit nulle part accolé à un verbe pour marquer le passé : aussi personne n'est-il tenté de transformer les adverbes de lieu en verbes parce qu'ils admettent ce préfixe. Le relatif, au contraire, étant susceptible de tous les préfixes verbaux, admettant nommément les préfixes temporels de la même manière et dans la même mesure que le verbe, c'est, sinon une raison décisive, du moins un très sérieux préjugé pour le classer parmi les verbes.

Une argumentation analogue se déduit encore d'un double fait, à savoir : 1° que le relatif malgache a, comme tous les verbes authentiques et tous les participes passifs, son impératif correspondant ; 2° que tout en admettant l'article défini *ny* comme tous les mots malgaches quelconques susceptibles d'être employés substantivement, il ne s'en accommode pourtant pas dans des cas précis où on ne voit pas pourquoi il ne l'admettrait pas s'il était un substantif. C'est donc qu'il est un verbe.

M. Chazel réplique que le fait d'avoir un impératif n'est nullement caractéristique du verbe ; les adjectifs malgaches n'ont-ils pas également leur impératif, et ne voit-on pas même le mot *samy* qui est peut-être un adverbe, donner l'impératif très usité *samia* (samia mandeha, samia mipetraka, etc.) ? Fort bien, avec cette réserve toutefois que les adjectifs malgaches, dont nous avons déjà observé la très étroite parenté avec le verbe, ne sont pas absolument tous susceptibles d'un impératif, et qu'il paraîtrait plus vraisemblable de faire du mot *samy* un adjectif, ou même un verbe auxiliaire défectif. Mais ce qu'il faudrait, à la thèse de notre distingué collègue, ce serait de trouver de vrais et indiscutables substantifs ayant un impératif. Nous n'en connaissons pas. D'une part donc, le substantif malgache, du moins en règle générale, n'a pas d'impératif, et d'autre part le relatif a *toujours* le sien, absolument comme un verbe : le moins qu'on puisse en conclure, c'est qu'il voisine beaucoup plus le verbe que le substantif.

Quant à l'admission ou à la non-admission de l'article à laquelle nous attachons une bien moindre importance, il est facile d'objecter qu'en fait le relatif admet souvent l'article *ny*. Mais en malgache bien d'autres mots peuvent, avec l'article *ny*,

être employés substantivement, sans qu'on soit autorisé pour cela à en faire des substantifs. Ce qui est à retenir, c'est que le relatif ne s'accommode pas de l'article aussi aisément qu'un substantif ordinaire, et c'est une sérieuse indication qu'il n'est pas un substantif. Libre à M. Chazel de voir un article *discriminatif* dans le *no* emphatique exigé dans le plus fréquent emploi du relatif : *Omaly* NO *namangiako azy* ; *any an-tsaha* NO *ipetrahany*, etc. Il n'en reste pas moins vrai qu'on ne voit pas pourquoi, dans ces phrases à sens très déterminé, le relatif, s'il était un substantif, n'admettait pas l'article défini *ny* ; or, il ne l'admet pas : *omaly* NY *namangiako azy* est manifestement incorrect. Singulier substantif qui n'admet pas l'article là précisément où l'article semblerait exigé !

Et justement, cette bizarrerie a encore plus de relief dans l'explication même que M. Chazel donne de la phrase relative. Pour lui en effet la phrase relative ci-dessus : *Omaly no namangiako azy* (c'est hier que je l'ai visité) est une simple phrase attributive avec verbe « être » *non exprimé*, et il traduit littéralement : « Hier (a eu lieu) ma visite à lui ». Or, ainsi conçue et traduite, la phrase exige évidemment l'article défini ; « *ma* visite » signifiant, non une visite quelconque, mais la mienne « *la* visite faite par moi » ; en malgache comme en français, l'article défini est nécessaire. Si donc, en fait, la phrase malgache ne l'admet pas, c'est que nous sommes en présence d'un mot qui ne l'admet généralement pas, c'est-à-dire d'un verbe.

III

Mais si ces considérations purement grammaticales ont bien déjà quelque valeur, voici qui nous paraît plus décisif : c'est l'équivalence absolue dans la contexture même de la langue, c'est l'*égalité de valeur* entre le relatif et d'autres mots qui sont incontestablement des verbes ou des participes.

Verbe actif	*Participe passif*	*Relatif*
Manoratra.	Soratana.	Anoratana.
Manao.	Atao.	Anaovana.
Mitifitra.	Tifirina, Atifitra.	Itifirana.
Manolotra.	Tolorana, Atolotra.	Anolorana.

L'équivalence apparaît en quelque sorte à l'œil. A l'usage, il est facile, par exemple, de constater que ces trois mots différents dérivés d'une même racine sont susceptibles des mêmes interrogations en vue du sujet et de l'objet. Ainsi on dira :

« Manao *inona ?* » — « *Inona* no atao ? » — « *Inona* no anaovana ? » — « Atao *inona* ? » — « Anaovana *inona* ? ».

« *Iza* no manao ? » — « *Iza* no atao ? » — « *Iza* no anaovana ? ».

Et dans les trois formes, c'est bien l'action qui est exprimée : à l'actif, on *fait* l'action ; au passif, elle *est faite* ; au relatif, elle est faite *pour quelqu'un*, ou *avec quelque chose*, etc. On ne

saurait imaginer plus parfaite égalité de valeur : les trois formes sont corrélatives, s'appellent, se complètent, et on peut affirmer que, dans la mentalité malgache, elles sont moins trois mots différents que trois variantes d'un même mot. Il ne semble donc pas possible de les classer dans des catégories dissemblables ; ou si l'on tient à distinguer spécifiquement le participe du verbe, le relatif *anaovana* sera, comme son homogène *atao*, un participe, et nullement un substantif.

Cette équivalence ressort avec encore plus de clarté dans le cas, fort intéres-ant, de ces curieux participes à préfixe *a* se comportant absolument comme des relatifs, c'est-à-dire susceptibles *à la fois*, comme eux, d'une double valeur active et passive, admettant, *à la fois*, un cas oblique comme un passif et un régime direct comme un verbe actif La voilà bien la grande anomalie du « relatif » malgache, que M. Chazel voudrait faire disparaître ! Qu'il s'en prenne donc, non seulement au relatif, mais à ces participes à préfixe *a*, considérés par tous les grammairiens comme des verbes ou des participes, et sur lesquels lui-même garde un silence prudent.

Soit la phrase : « C'est en tuiles que je couvrirai ma maison » ; elle se traduit couramment .

T'animanga no hatafoko *ny tranoko*.

Mais on dirait très correctement au point de vue grammatical, quoique moins bien selon l'usage :

Tanimanga no hanafoako *ny tranoko*.

Le sens est identique ; la valeur grammaticale, la fonction du *participe* « atafo » et du *relatif* « anafoana », également identique. Les deux formes sont donc nécessairement de la même catégorie, et si l'on veut que « anafoana » soit un substantif, il faudra aussi faire un substantif du participe « atafo ».

Il n'est pas jusqu'à certains participes à suffixe *ana* qui ne confirment cette évidente équivalence du relatif et du participe.

Nololorako voankazo izy : Je lui ai offert des fruits. Ici encore, nous voyons le mot *tolorana*, dont M. Chazel lui-même ne pourra jamais faire un substantif, se comporter comme un relatif : il a, *à la fois*, le régime indirect du passif (*ko*), et un régime direct (*voankazo*) (1).

---

(1) Il faut bien en prendre son parti de ces étrangetés du malgache, vraiment déconcertantes pour nos cerveaux européens, et il serait abusif de vouloir les supprimer à tout prix. En voici encore un très curieux exemple, que nous ne nous rappelons pas avoir rencontré dans les grammaires, mais que l'autorite du Fr. Raphaël, très compétent dans sa langue, ne nous permet pas de rejeter. Des phrases comme celles-ci sont d'un usage courant :

Handeha hiasan' *ny raiko aho* : Je vais travailler *de* (pour) mon père.

Ndeha nba hiasako *hianareo* : Venez me donner un coup de main, travailler pour moi.

Hanoratro *hianao* : Vous écrirez pour moi.

Voilà donc d'incontestables verbes actifs « *hiasa, hanoratra* » s'accommodant de *n'*, signe du génitif ou de l'ablatif, et de cas obliques *ko, o*, absolument comme des verbes passifs. Faudra-t-il dire, pour enlever l'originalité ou la bizarrerie, que *hiasa, hanoratra* sont des *substantifs verbaux* ?

Encore une fois, il y a là de fort plausibles raisons de voir dans le relatif autre chose qu'un substantif, et elles eussent mérité d'être prises en sérieuse considération.

IV

Le principal effort de M. Chazel contre la théorie jusqu'ici reçue du relatif porte sur le *sujet* de la phrase relative. « Il y a, écrit-il, dans les mots et dans la pensée une contradiction qui est absolument intolérable à dire que le sujet est le mot *quelconque* qui exprime une *relation*, à appeler ainsi sujet un adverbe, un démonstratif, un adjectif, fût-ce même un substantif, alors que ce mot exprime une *circonstance*. S'il exprime, en effet, une simple circonstance qui modifie l'action faite ou subie, il ne saurait être le sujet du verbe qui exprime cette action ».

L'objection nous paraît s'en prendre plus aux mots qu'au fond des choses. Evidemment un *complément* circonstanciel ne saurait, grammaticalement, être un sujet ; mais un mot exprimant une *circonstance* de temps, de lieu, etc., peut fort bien être le sujet d'une phrase, du moment que de ce mot quelconque on affirme ou on nie quelque chose. Le sujet, logiquement, n'est-ce pas précisément le terme sur lequel porte l'affirmation ou la négation ? Or, dans toute phrase relative, ce terme se trouve nécessairement, car il faut bien qu'elle renferme un mot sur lequel tombe la négation ou l'affirmation principale de la phrase. Ce mot sera donc le sujet. Si je dis : *Vato no hanaovako azy :* c'est en pierre que je le ferai, *vato* est ici le mot de valeur, et c'est précisément de lui que j'affirme quelque chose : *vato* réalise la définition du sujet. *Izy no hanaovako vary :* c'est lui pour qui je ferai cuire du riz : *izy* est sujet, puisque c'est sur lui que porte l'affirmation. De même donc : *Omaly no namangiako azy :* c'est hier que je l'ai visité : l'affirmation portant sur *omaly,* il ne saurait être illogique d'en faire le sujet de la phrase. Et ainsi de tous les termes desquels peut être niée ou affirmée l'action exprimée par le relatif.

Enfin, c'est surtout dans les phrases relatives à sens partitif que M. Chazel trouve en défaut la théorie traditionnelle. « Ces phrases, écrit-il, sont absolument inexplicables dans la théorie reçue du relatif En effet, nous n'y trouvons pas ce « troisième terme circonstanciel » dont cette théorie veut faire le « sujet » du « verbe » relatif ». En d'autres termes ces phrases, dans la théorie reçue, n'auraient absolument pas de sujet : difficulté fort grave, et « insurmontable », écrit M Chazel.

Soit donc la phrase relative à sens partitif : *Nandaniana ny volako :* il a été dépensé une partie de mon argent.

Où est le sujet ? Mais il saute aux yeux ! C'est évidemment *ny volako*, qui est, incontestablement, un *nominatif,* et non un *régime*. Notre collègue en faisait le régime direct du relatif

nandaniana. A la suite d'un échange d'observations, il a bien voulu reconnaître que sur ce point, notre démonstration était péremptoire. Mais alors, nous ne nous expliquons pas qu'il ait pu maintenir, quand même, son objection et l'estimer irréfutable. Pourquoi en effet cette objection spéciale tirée des phrases relatives à sens partitif ? Uniquement parce que *ny volako* étant pour lui un régime, il nous devenait matériellement impossible d'assigner un sujet quelconque à notre verbe *nandaniana*. Du moment qu'il reconnaît que ce prétendu régime est bel et bien un *nominatif*, et peut donc être un sujet, son objection spéciale tombe d'elle-même et aurait dû être supprimée.

Une déclaration plus explicite sur ce point capital eût été d'autant plus désirable, que le texte de notre collègue laisse encore supposer la possibilité, pour *ny volako*, d'être régime, ce qui, encore une fois, est nettement inadmissible. En effet, dans cette autre phrase relative à sens partitif :

Namonoana ny akoho : il a été tué une partie des poulets, M. Chazel, y voyant une simple phrase attributive, analyse ainsi : « (Il y a eu) un meurtre de poulets », ce qui apparemment, veut dire que *ny akoho* est régime direct de *namonoana*. Or, il n'en est rien, et aucun Malgache ou malgachisant n'hésitera là-dessus ; *ny akoho* est un nominatif et il est le *sujet* de la phrase, comme il est aisé de s'en convaincre en le remplaçant par le pronom personnel. On ne dirait évidemment pas : *Namonoana* azy (accusatif), mais uniquement : *Namonoana izy* (nominatif sujet). De même, il ne serait pas possible d'interroger : *Namonoana* an' inona ? ce qui, en l'espèce, n'aurait pas de sens ; mais on dirait : Inona *no namonoana* ? ce qui indique, sans doute possible, un nominatif-sujet.

Nous voilà donc pleinement justifiés sur ce point ; mais la question n'est pas épuisée, et il nous reste, précisément sur ce point, à formuler contre la théorie de notre collègue une objection qui n'est peut-être pas sans valeur. Il nous semble que dans cette théorie *il est nécessaire* de faire de *ny akoho*, dans la phrase ci-dessus, un *régime*, et M. Chazel lui même semble bien s'en être rendu compte, puisqu'il a maintenu très courageusement cette position et qu'il ne paraît pas l'avoir tout à fait abandonnée. Or, si la théorie exige une fausseté, comment serait-elle l'expression de la vérité ?

Namonoana ny akoho étant, pour notre collègue, une phrase attributive à verbe *être* non exprimé, il l'interprète naturellement ainsi : « (Il y a eu) un meurtre de poulets », ce qui se comprend assez bien à la condition que *ny akoho* soit le régime de *namonoana*. Mais s'il est sujet, comme il l'est de fait et doit l'être, comment interprète-t il ? Sans doute ainsi : « Les poulets (il y a eu) un meurtre ». Est-ce bien logique ? Dans la phrase attributive, c'est *l'identité* entre le sujet et l'attribut qui est affirmée ou niée, comme dans le type bien connu : *Tsara ny trano* : voilà bien la phrase attributive. Mais y a-t-il identité

entre « le meurtre » et « les poulets » ? M. Chazel lui-même ne traduit pas : « Les poulets (sont) un meurtre » ; mais *il y a eu* un meurtre. Or il ne doit pas lui échapper que *il y a eu* a sa traduction adéquate en malgache : *nisy* ; pas n'est besoin par conséquent d'avoir recours à un verbe attributif non exprimé. En d'autres termes, nous ne sommes point là en présence d'une phrase attributive proprement dite, et de plus il ne serait possible et logique de faire de *namonoana* un nom qu'à la condition de lui donner *ny akoho* pour *régime* direct. La langue s'y refuse absolument puisque, en l'espèce, elle veut que *ny akoho* soit *sujet*. C'est donc que, dans la langue, le relatif *namonoana* n'est pas un nom, mais bien un verbe.

Ces considérations, quelle qu'en soit la valeur, montreront du moins à notre collègue que sa théorie nouvelle a bien aussi ses côtés faibles, et qu'elle a encore un sérieux effort à faire pour remplacer l'ancienne.

A. CADET.

LETTRES DE CHAPELIER

copiées sur les originaux existant aux archives de Port-Louis

---

AVANT-PROPOS

Une note parue à la fin du volume V des *Bulletins* de l'Académie Malgache, année 1907, prévenait les lecteurs que l'article intitulé : *Communication sur les lettres adressées par Chapelier, en mission à Madagascar, au Citoyen Préfet de l'Ile de France* n'avait pu être achevé et que la publication des lettres inédites de Chapelier se trouvait momentanément interrompue par suite de la mort subite de M. Jully.

Depuis, l'Académie Malgache a pu se procurer, à Maurice, la suite des lettres de Chapelier et la copie de ces mêmes lettres a été retrouvée dans des papiers ayant appartenu à notre regretté président. Celui-ci, toutefois, n'avait pas eu le temps de continuer les annotations et d'en donner d'autres que celles accompagnant les lettres publiées dans notre *Bulletin*. J'ai été chargé par mes collègues de continuer l'œuvre commencée, c'est ce travail qu'on va lire.

Je ne vois rien à retrancher ni à ajouter à la préface parue en tête de la première lettre. J'ai conservé la même manière d'annoter et je me suis servi pour ces notes, outre les renseignements que j'ai pu recueillir par moi même auprès des indigènes de la région où a demeuré Chapelier, de références analogues à celles qu'employa, il y a quelques années, mon regretté ami Jully.

G. FONTOYNONT.

LETTRES DE CHAPELIER

copiées sur les originaux existant aux archives de Port-Louis

(*Suite*)

Sixième lettre

D'Hy-Satchan (1), *près Tamatave, ce 11 nivôse an XII (2 janvier 1804).*

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 du courant, par laquelle vous m'accusez la réception de celles que je vous ai adressées les huit et neuf frimaire dernier (2), ce qui me fait voir que celles que je vous ai écrites par le capitaine Frére, et le capitaine Parquet ne vous sont pas encore parvenues, de même que les envois qu'elles vous annoncent ; mais j'espère qu'à la réception de la présente le tout vous sera parvenu.

Avant que d'entreprendre le voyage du fort Dauphin, je me décide pour celui de l'intérieur de l'Isle (3), chez les hovas, en ce qu'il me donnera : 1° l'avantage de vous procurer le ver à soie ; 2° celui d'examiner les mines qu'ils exploitent ; 3° confirmer par l'observation, si l'*azou-manguietch* ou le bois odorant (4) dont m'ont parlé les Maures, est vraiment le bois d'Aigle ; 4° de décrire les procédés qu'employent les peuples de ces contrées pour teindre, préparer la soie ; nourrir,

---

Nota bene. Ainsi que cela avait été adopté pour la première partie des lettres de Chapelier parues dans le volume IV du *Bulletin*, les notes dues à l'auteur sont indiquées par des lettres et reproduites sans correction au-dessus des nôtres, au bas de chaque page.

(1) Hy-Satchan, probablement Isatrana. En tout cas les Betsimisaraka encore actuellement désignent sous ce nom un emplacement situé sur la rive gauche de l'Ivondro où se trouvent quelques lataniers (satrana).

(2) 20 novembre et 1er décembre 1803. La seconde de ces lettres est celle parue au volume IV du *Bulletin* sous le nº 1 ; celle du 20 novembre n'est vraisemblablement jamais parvenue à son destinataire.

(3) Dans sa lettre du 9 frimaire an XII (1er décembre 1803), Chapelier déclarait son intention d'entreprendre : 1° un voyage au Fort-Dauphin ; 2° chez les Hova ; 3° sur la côte Ouest, chez les Sakalava ; d'où il croit nécessaire d'expliquer les raisons qui l'ont poussé à intervertir l'ordre qu'il avait primitivement établi. Il est assez curieux de remarquer que, déjà à cette époque, les Hova semblaient s'occuper activement de l'élevage du ver à soie.

(4) *Azou-manguietch* ou bois odorant. Il s'agit sans doute du *Hazomanitra*, sorte de cannelier (*Cinnamomum aromaticum* d'après les PP. Abinal et Malzac). Très commun sur la côte Est, les Betsimisaraka emploient l'écorce pour parfumer leurs mets. D'après Richard ou, quelques Sakalava planteraient un de ces arbres à la naissance de leur premier enfant.

propager le ver qui la produit; 5° visiter avec attention la partie végétale des dites contrées; 6° comparer leurs usages avec ceux des autres peuples de cette grande Isle; 7° faire le vocabulaire de leur langue.

Voilà, Citoyen Préfet, les motifs qui me décident à faire sous peu ce voyage qui ne peut être que très utile, non seulement aux sciences et aux arts, mais encore aux intérêts du gouvernement.

Ma position est si précaire et si malheureuse, Citoyen Préfet, que je ne saurais trop vous supplier de me faire parvenir, le plutôt possible, le contenu de mes demandes par les premières occasions qui se présenteront pour Tamatave.

Agréez, Citoyen Préfet, etc.

Septième lettre

D'Hy-Satchan, sur la rive droite d'Hy-Vondrou (1), *proche Tamatave, Isle et côte Est de Madagascar, ce 15 ventôse an XII* (*8 mars 1804*).

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 27 du mois dernier, avec la facture de l'envoi qu'elle m'annonçait et qui y était incluse, de même que les objets qui y sont spécifiés: recevez-en, je vous supplie, mes sincères remerciemens.

Cet envoi ne comprenant qu'une très petite quantité des objets que je vous ai demandés par les demandes portées dans mes lettres du 8 et 9 frimaire dernier (2), la position difficile et précaire pour ne pas dire misérable, où je me trouve réduit depuis si longtems, n'en ait que fort peu améliorée, ce qui me porte à vous supplier, Citoyen Préfet, de vouloir bien considérer que sans aucune sorte d'appointement, sans fortune, sans amis aisés dans ces contrées, je n'ai d'autre ressource, d'autre appui que dans la bienveillance du Gouvernement, et dans celle de ses Représentans.

Sur les quatre pièces de patnas, et les quatre autres de mouchoirs que vous m'avez envoyées, il faut que je prenne ma nourriture, celle de sept personnes, les frais des pirogues, les présens pour ma sureté, je suis forcé de faire aux chefs des différents endroits où je fais des excursions; de sorte qu'avec ces très exigues moyens, je suis obligé de me réduire à une demi-balle de riz par jour, de même que mes

---

(1) **Hy-Vondrou : Ivondro, rivière de la côte Est se jetant dans l'océan Indien, à 12 kilomètres environ au sud de Tamatave. Près de l'embouchure se trouve le village d'Ivondro, tête de la ligne de navigation des Pangalanes.**

(2) **30 novembre et 1er décembre 1803.**

marmites (3), et à ne manger que des brèdes. Si l'ardent désir que j'ai d'être utile à ma patrie, à nos concitoyens, enfin à vos Isles, ne m'avait soutenu jusqu'à ce moment-ci, je vous assure que depuis longtemps j'aurais succombé sous un tel régime.

L'arack très aimée de ces peuples m'est d'un grand secours pour me faire des amis parmi eux, pour les faire parler de choses qu'ils cachent assez ordinairement à jeun. C'est par ce moyen que dans ma dernière excursion dans les montagnes situées vers le lieu où la rivière d'Ily-Volouine (4) prend sa source, j'ai découvert un ruisseau, dont les bords escarpés ne sont composés que de cristal de roche et en assez grande quantité pour qu'on en puisse charger plusieurs navires.

La poudre de guerre, les balles de plomb et les pierres à fusil, me sont si nécessaires, qu'en attendant que j'en reçoive, je me trouve obligé de suspendre mes courses dans les montagnes, m'y étant hazardé deux fois sans armes et sans munitions, j'ai pensé d'y être assassiné.

Comme ces derniers objets ne sont pas de votre département, je vous prierai d'en présenter la demande au Capitaine Général, en le priant en même tems de vouloir bien remplir la demande d'armes que je lui ai faite par ma lettre du 9 frimaire dernier (5). Ces objets étant indispensables à la réussite de ma mission.

Le vin, le biscuit, le sel, les divers ustenciles de cuisines portés dans les dites demandent, etc., ne me sont pas moins nécessaires.

Je ne posséde pas un seul morceau de savon, et ne peut me faire blanchir.

Enfin, Citoyen Préfet, il n'est aucun des articles spécifiés dans les deux demandes que je me suis permis de vous présenter, qui ne me soit de la plus grande nécessité Au moment où je vous écris, il ne me reste qu'un traver de doigt d'encre dans le fond d'une bouteille, et quant au papier, j'éprouve la même disette. Mais c'est assez vous avoir parlé de nos besoins, de ma misaire, permettez-moi de vous entretenir un moment d'objets plus récréans.

Vous me mandez que tous les plans d'arbres et d'arbustes, que je vous ai envoyés ont résisté à la traversée, et que transplantés ils commencent, déjà à couvrir de leurs feuillages exotiques le sol pierreux et volcanique de la fertile Maurice, à l'exception cependant des lianes dont les tendres sarmens n'ont pu résister au trajet ; perte facile à réparer et dont je vais m'occuper incessamment.

---

(3) Marmites. En Betsimisaraka *maromita*, terme generique des serviteurs, corruption du mot français marmiton.

(4) L'Ivoloina, rivière qui se jette dans l'océan Indien, à 13 kilomètres environ au nord de Tamatave.

(5) 1er décembre 1803.

Votre désir sera satisfait quant aux plans de l'intéressante liane *tanguehane-tanguehane massouandrou* dont la forme et la délicatesse des aigrettes ont attiré votre attention (6).

Vous ne me dites rien des graines de *vongou* (7), arbre qui produit l'utile résine gomme *vazouane*, le goudron de ces contrées. Est-ce que vous ne les auriez pas reçues ?

La gomme copale, que les Malgaches appellent *ditine-tandrou-roho* (8), n'a rien qui surprenne quant aux insectes qu'on y trouve, puisque dans le tems ou cette résine gomme découle le plus abondamment du tronc de l'arbre qui le produit, il est facile d'y faire entrer soi-même, si non seulement des insectes, mais encore des reptiles en les fixant sur les 1res couches encore molles avec des épingles ou des cloux, lesquels sont bientôt recouverts et enveloppés par les nouvelles couches.

Le plaisir avec lequel vous recevez les envois que je vous fait, celui que vous prenez à cultiver et à propager les utiles productions de Madagascar, m'engage à vous faire passer les graines d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes dont la liste suit :

Savoir :

N° 1 { *Famouti.* / *Fanguivan.* } *Vulgo !*
Hedy savum.
Novum genus.

C'est un petit arbrisseau d'un port très élégant, dont le bois à la légèreté du liège et qu'on pend au cou des petits enfants comme amulette ou préservatif contre les sortilèges. Il croit dans les rizières abandonnées et sur le bord escarpé des rivières et des ruisseaux (9).

---

(6) Le nom indigène donné par Chapelier nous est inconnu. Comme il a été dit à la note 24, page 11, du *Bulletin*, volume IV de l'Académie Malgache, il s'agit peut-être de la liane spéciale à Madagascar dont les feuilles ont la forme de pagaies et qui a reçu le nom de *Pothos Chapelieri*. Le nom betsimisaraka veritable serait *Vahatrankany*, liane produisant sur ses graines des épis soyeux dont on fait des oreillers encore actuellement. Il est aussi à noter que Richardson, dans son dictionnaire, signale, d'ailleurs sans la spécifier botaniquement, une fleur que les indigènes appellerait *Tanamasoandro* (litt. : En rayons de soleil) et qui semble pouvoir se rapporter à la description que fait Chapelier.

(7) Voir note 1 de la deuxième lettre, page 16 du *Bulletin*, volume IV, de l'Académie Malgache.

(8) Cette gomme qui provient du *Trachylobium verrucosum* (Lamarck), en Betsimisaraka *tandroroho*, en pays Betsileo *naudrorofo*, s'appelle *sandarosy* en langue merina.

(9) Peut-être s'agit-il du *Famonodindo* (*Secamone oleæfolia* Done), appelé aussi *Vahimpapango*, effectivement employé comme amulette pour préserver les enfants du mauvais sort. D'autre part, à considerer l'étymologie donnée par Chapelier, *Maapiran*, qu'il faut à mon avis lire *Maivana* (léger), l'arbuste dont il parle pourrait être le *Maivamaty* (*Sagus ruffia*) dont le bois, coupé en morceaux, sert souvent de flotteurs aux filets de pêche betsimisaraka. Enfin, ce qui est encore plus probable, l'arbuste que decrit Chapelier doit être l'*Ivanirana* (*Smithea chamæchrista* Benth.) employé par les Betsimisaraka pour faire des amulettes et qui n'est autre que le *Sorindrana* des Hova, dont les branches, brûlant presque sans fumee, étaient employées pour la cuisine du souverain à l'époque du Fandroana.

A semer en terre meuble et un peu humide.

Etimologie : *Iranguivan*, dérive de *manguivan*, alléger, faire flotter, rendre léger ; parce qu'on l'emploie pour les filets de pêche (*araton.* — *Vulgo !*) (10) à l'instar du liège.

N° 2. — *Tadigne-danbou.* — *Vulgo !* (11).
Hedy sarum. — *Nova species.*

Arbrisseau très intéressant qui croît dans tous les lieux incultes.
A semer dans une terre ni trop sèche ni trop humide.

Etimologie : *Tadigne-danbou* : de *tadigne*, oreille, et *danbou* pour *lanbou*, porc, sanglier, et dont *l* se change ici en *d* après le substantif ; et ce, comme qui dirait oreille de porc ; de la ressemblance que les Malgaches croyent trouver entre la forme des feuilles de cet abrisseau et les oreilles de cet animal.

N° 3. — *Tsauvou-Tsauvou* (12)
Anakouai-matahé-patci. } *Vulgo !*

Mimosa latispinosa, Lamarck, dict.

Ce joli arbrisseau qui croît dans les sables de la rivière orientale du lac Nossi-Ve (13) (c'est l'étang Nossi-Bé de Raynal) est aussi agréable à la vue par la forme de ses épines deltoïdes et blanches, que par la finesse et l'élégance de son feuillage, et les belles grappes paniculées de fleurs blanches et en boules qui terminent ses rameaux.

Sa tige sert à faire des manches d'outils.

A semer en terre meuble et légère.

Etimologie : *Anakouai-matahé-patci : d'anakouai*, nom propre et particulier à cette espéce d'acacia et à une autre de ce genre ; *matahé* pour *matahetch*, large, ample, etc., et *patci* pour *fatci*, épine, ronce, etc., et dont l'*f* se change ici en *p*. après le nom et ce, comme qui dirait *anakouai*.

N° 4 — *Roui* (14) — *Vulgo !*
Mimosa sp. — *Anakouai*

Cette belle espèce d'acacia se rapproche infiniment du *Mimosa*

---

(10) *Haraio*. Terme générique désignant les filets, nasses, casiers, etc.

(12) Il semble y avoir une erreur commise par Chapelier, les Betsimisaraka donnent en effet le nom de *Tsiontsiona* à une herbe, l'*Emilia citrina*, employée par les indigènes de la côte Est en fumigation dans les cas de courbature. Au contraire, le nom d'*Anakouai* qu'il faut orthographier *Anakoay* désigne plus spécialement une sorte de sensitive, le *Mimosa pudica* L. et par extension s'emploie pour toutes les plantes analogues ; le nom donne d'*Anakouai-matahé-patci* est quelque fois employé, mais rarement, pour désigner les mimosées très épineuses, mais doit être rétabli comme suit : *Anakoay matahimpatsy* (*matahitra* : grand, et *fatsy* : ergot, épine.)

(13) Lac de Nosi-Ve, situé au sud d'Ivondro, qu'on traverse pour se rendre par eau à Andévorante.

(14) Le mot *Roui* qu'il faut orthographier *Hoy*, désigne toutes sortes de ronces ou d'arbustes épineux. Les Betsimisaraka désignent sous le nom de *Roimeny* le *Mimosa latispinosa* décrit par Chapelier dans le n° 3 de cette lettre.

pigra, et produit de sa souche beaucoup de tiges chargées d'aiguillons, longues de quatre à cinq pieds, lesquelles se divisent en rameaux courts dont les extrémités se terminent par quelques fleurs disposées en têtes globuleuses et axillaires. Elles sont octandriques, c'est-à-dire pourvues de huit étamines dont les filets sont roses et en massue à leur sommet.

Toutes sortes de terreins et d'expositions lui conviennent.

Observations. — Les aiguillons qui couvrent la tige de cet arbrisseau, et les longues épines qui accompagnent ses feuilles le rendraient très propre à former des haies vives.

Etimologie : *Roui*, ce mot signifie proprement en malgache ronce, épine : dans la numération de ces peuples il désigne le nombre deux.

N° 5. — *Mihou-ravine*. — *Vulgo !* (15).

Petite plante rampante et légumineuse qui croît dans les pelouses des collines sableuses qui bordent les lacs d'Ily-rangué (16), laquelle est douée d'un mouvement de contraction aussi éminent que celui qu'on remarque dans l'acacia sensitive (*Mimosa pudica*).

A semer en terre légère.

Etimologie : *Miho-ravine* (17) : de *mihou*, se contracter, se replier, etc., et *ravine*, feuille, et ce, comme qui dirait : feuille qui se contracte ou qui se replie ; du mouvement de contraction dont elle est susceptible.

N° 6. — *Mandri-ariva*. — *Vulgo !* (18).
Cassia brevifolia.

Cette espèce de casse est une petite plante vivace très jolie qui croît dans les plaines sableuses et dans les pelouses des bords de la mer.

A semer en terre légère.

Etimologie : *Mandri-ariva* : de *mandri*, dormir, *ariva*, soir, le soir ; et ce, comme qui dirait : qui dort le soir ; de ce que cette plante, comme celles de la plupart de la nombreuse famille des Légumineuses à laquelle elle appartient, ferme ses feuilles aux approches de la nuit.

N° 7. — . — *Vulgo !* (19).
Chironia trinervia.
La chirone-trinerve.

---

(15) Il s'agit de la plante que les Betsimisaraka appellent *Mihoronkorona* (*Oxalis sensitiva* L.) et les Betsileo *Tsimpohafoha*, *Tsihilavanandrianamahary et Kihoronkorona*.

(16) L'Irangy, fleuve qui se jette dans le chenal séparant Tampina d'Antranokoditra, à 45 kilomètres environ d'Ivondro ; par extension on a donné le nom d'Irangy à un repli du la Sarobakina situé non loin de l'embouchure de ce fleuve.

(17) *Miho-ravine* qu'il faut lire *mihorona-ravina* (*Mihorona*, se replier, et *ravina*, feuille).

(18) Qu'il faut lire *Mandriharira*. Nom générique donné par les Betsimisaraka à toutes les plantes dont les feuilles se replient à la tombée de la nuit.

(19) Peut-être s'agit-il de la pervenche malgache, dont les racines seraient usitées par certains indigènes et paraît-il aussi à la Réunion comme fébrifuge et plus rarement comme vermifuge. Les Betsimisaraka désignent cette plante sous le nom d'*Arivotombelona*.

Plante extrémement intéressante tant par la belle couleur bleue améthyste de ses fleurs que par les vertus vermifuge et fébrifuge qu'on lui attribue. Toutes ses parties sont d'une grande amertume. Elle croît dans les bruyères, les landes et plaines sableuses qui avoisinent le bord de la mer.

A semer en terre légère.

N° 8. — *Mamouai-héli.* — *Vulgo !* (20).
Picrophyta carulea.
Chapelier novum genus.

Petite plante fort intéressante à fleurs blanches, et dont toutes les parties sont très amères. Elle est annuelle et croît dans les lieux incultes et sur le bord des rivières. Sa décoction passe pour vermifuge et fébrifuge.

A semer en terre légère.

Etimologie : *Mamouai-héli,* de *mamouai*, grainer, fructifier, et *héli*, petit, te, exigue, etc., et ce de la petitesse de ses semences.

Idem : Picrophyta, du grec πικρὸς, amer, ère, et φυτον, plante ; et ce, comme qui dirait : plante amère.

N° 9. — *Tsi-mitsa-mitsa.* — *Vulgo !* (21).
Mitsa maculata-Chapelier.
(*Nov. gen.*).

C'est une très jolie plante annuelle et inodore de la famille des Labiées, c'est-à-dire de celle des sauges, qui a le port des basilics, laquelle pousse de la racine plusieurs tiges quadrangulaires, très cassantes, à demi-couchées, munies de feuilles cordiformes, dentées et chargées chacune d'une large tache brune, violette ou quelquefois purpurine. Chaque tige se termine par un bel épi chargé de fleurs bleuâtres ou violettes. Elle croît dans les lieux humides et ombragés.

A semer en terre meuble et un peu humide.

Etymologie : *Tsi-mitsa-mitsa,* de *tsi*, qui n'est pas, point, *mitsa-mitsa* pour *voue-mitsa* ; et ce comme qui dirait : qui n'est point le *voué mitsa*, mais qui lui ressemble.

---

(20) *Mamouai-héli* devrait s'orthographier *Mpamoankely*, de *mpamoa*, qui porte des fruits, et *kely*, petit. Nom inconnu des Betsimisaraka, suivant un grand nombre consultés par mes soins. Il serait à supposer que l'auteur ayant demandé le nom à un indigène, celui-ci, pour ne pas rester court, aurait forgé de toutes pièces un nom, d'ailleurs vraisemblable, ainsi qu'ils le font fort souvent.

(21) *Tsi-mitsa-mitsa*, nom incunnu des Betsimisaraka ; peut-être s'agit-il de la plante appelée par les indigènes de la côte Est *Tsimitamita* employée en décoction contre les coliques et diarrhées infantiles.

Idem : Voué-mitsa (22) (c'est le *Napeta Madagascarica* de Commercous ; mais il n'a point le caractère du genre auquel il se rapporte, de *voué* pour *vouène*, fruit, graine, semence ; et ce, des petites bulbes que sa racine produit ; et *mitsa*, dérivé de *mi-pitsa*, tout trempé, tout dégouttant, etc., et de plus qui semble être collé ou faire corps avec la terre, parce que cette plante en rampant s'attache à la terre par les racines que produisent les articulations de sa tige, et que ses feuilles qui sont un peu succulentes venant à pourrir, ou la croirait toute trempée d'eau inférieurement.

N° 9. — *Angue-mafetch.* — *Vulgo* (23).
Picrosia prostrata.
Chapelier nov. gen.

C'est une plante nouvelle de la famille des Caryophyllées, c'est-à-dire de celle des mourons, à tige couchée, et dont toutes les parties sont d'une grande amertume. Sa décoction passe pour fébrifuge, la malle du sang. Elle est encore usitée comme brède et croit dans les plantations de bananiers et de patates.

A semer en terre meuble et un peu humide.

Etymologie : *Angue-mafètch*, d'*angue* pour *anguehane*, brède, et *mafetch*, amer, re ; et ce comme qui dirait : brède amère.

Idem : *Picrosia*, du grec πίκρὸς, amer, re.

N° 10. — *Azou-mamé.* — *Vulgo* (24).
Glicyxylum ophtalmicum.
Chapelier nov. gen.

C'est un bel arbre, intéressant par les belles couleurs dont se parent les jeunes pousses et par les poils soyeux et violets, et quelquefois rougeâtres qui les accompagnent, de même que par ses fruits qui ressemblent à de petites pommes, lesquels sont ombliqués, d'une belle couleur jaune dorée, et souvent pictée de verd, d'un goût assez agréable, et renfermant chacun un noyau ovale oblong qui contient une semence douce et oléagineuse. La substance charnue et molle qui recouvre ce noyau est entremêlée de filaments qui lui adhérent et

---

(22) Il doit s'agir de la plante appelée *Mita* par les Betsimisaraka (*Cyperus articulatus* L.) herbe aromatique poussant dans les endroits humides, aux bords des marais, très commune chez les Antsianaka qui s'en serviraient ainsi que les Sakalava du Nord dans la composition de leurs philtres d'amour (*ody fitia*), de même que le *Huzondrano* en Imerina.

(23) Il s'agit de l'*Anamafaitra* (*anana*, brède, et *mafaitra*, amer); la plante dont parle Chapelier n'a pas encore été décrite, je crois. Les indigènes désignent également du même nom la brède appelée brède Martin (*Solanum nigrum L.*).

(24) Le *Huzomamy* (*huzo*, arbre, et *mamy*, doux, sucré). Les feuilles sont employées par les Betsimisaraka en infusion, surtout pour les enfants, dans les cas de fièvre. Les Antsianaka emploient également l'écorce comme condiment. C'est le *Weihea sessiflora* de Baker. Les fruits sont comestibles et l'écorce broyée sert à teindre en jaune les fibres de rafia.

disparaissent dès qu'elle vient à se dessécher ou à pourrir. Les feuilles qui sont constament à trois nervures teignent la salive en jaune si on les mâche, et servent à teindre le rafia en cette couleur. Celui qui en est teint sert à faire les belles pagnes queue de serin *(ténoune-tch-assoc. -- Vulgo !)* (25) qu'on vend aux isles de France et de la Réunion. Mais ce qui rend encore cet arbre plus précieux c'est de fournir une infusion théiforme fort agréable, laquelle passe ici pour un bon ophtalmique. Il croit dans quelques montagnes pierreuses et sèches de la côte orientale de Madagascar.

A semer en terre meuble pas trop humide.

Etimologie : *Azou-mamé, d'azou*, arbre, bois, et *mamé*, doux, sucré, agréable au goût ; et ce comme qui dirait bois doux, de la saveur douce de ses feuilles.

Idem : Glycyxylum, du grec γλυκὸς, doux, ce et ξυλον, bois.

Idem : Ténoune-tch-assoc, de *ténoune*, pagne, *tch*, particule de liaison, et *assoc*, jaune, et ce comme qui dirait pagne jaune : de sa couleur.

N° 11. — *Voué-loa-acoho. — Vulgo !* (26).
Nov. gen.

C'est un moyen arbre laiteux, monoïque (c'est à dire que les fleurs mâles qui ne produisent point de fruits sont séparées des femelles qui en produisent ; mais cependant se trouvent toujours sur le même individu, comme dans le melon, le concombre, etc.), d'un assez beau port, remarquable par les deux glandes opposées qu'on voit à la base de ses feuilles. Il est recommandable par ses fruits qui disposés en grappes pendantes, sont charnus, verts même dans leur maturité, un peu comprimés, de la grosseur d'une pomme d'apis, et renfermant chacun trois noix, dont l'amande ferme, blanche et oléagineuse est délicieuse étant cuite sous la cendre chaude à la manière des châtaignes, et serait très propre à faire de l'huile. Son bois est jaunâtre, très compacte et propre aux ouvrages du tour

A semer en terre meuble ni trop sèche ni trop humide, en un lieu ombragé.

Etimologie : *Voué-loa-acoho*, de *voué* pour *vonène*, graine, semence, fruit, *loa*, tête, et *acoho*, poule, volaille ; et ce comme qui

---

(25) Qu'il faut lire *Teno na haboka* (*teno*, tissu, et *kaboka*, jaune orangé). Il s'agit des rabanes de raphia de couleur jaune que faut encore certaines femmes Betsimisaraka.

(26) Les Betsimisaraka donnent le nom de *Lohakoho* à une variété de *Cyperus*, ainsi qu'au *Xyris semifuscata* Hb. Kew. que les Betsileo dénomment *Kiforombato*.

dirait fruit tête de poule; de ce qu'il est applati à peu près comme la tête de ce fissipède (27).

N° 12. — *Aziguine. — Vulgo !* (28).
Azignina, nov. gen.
Chrysopia, novembre.

L'aziguine est un arbre qui appartient à la famille des guttiers ou porte-gommes, lequel peut être regardé comme l'un des plus beaux arbres de Madagascar, et aussi comme l'un des plus utiles, tant par la beauté, la forme et l'éclat pourpré de ses nombreuses fleurs que par les fruits en gros cônes renversés qui leur succèdent, lesquels sont remplis de semences anguleuses, tuniquées, desquelles les Malgaches tirent un huille fort bon qui se fige promptement sans se rancir. La résine gomme qui découle de son tronc, est à peu de chose près la même que celle que produit le *Vonjou*, et que je vous ai envoyée sous le nom de *Vazouane* (29).

A semer en terre meuble et humide en un lieu ombragé.

N° 13. — *Voué-souvoura. — Vulgo !* (30).
Garcinia Madagascarica ;
Chapelier, nov. sp.

Le mangoustan de Madagascar. Voyez le n° 2 de ma lettre du 28 frimaire.

N° 14. — *Vouéne-tsirioutch. — Vulgo !* (31).
Nov. gen.

C'est un grand arbrisseau buisonné qui appartient à la *décandrie monogynie*, et dont les fruits sont de petites bayes rougeâtres, remplies de semences, très menues et disposées en grappes courtes le

---

(27) Le terme *fissipède* (litt. pied fendu, pied divisé en plusieurs doigts) est employé en parlant des quadrupèdes ; c'est par erreur que l'auteur s'en est servi pour déterminer un genre d'oiseau.

(28) Les Betsimisaraka ont l'habitude, dans les régions forestières de l'ouest de Tamatave, de désigner sous le nom générique de *Hazoninina* les arbres guttifères ; d'après la description que fournit Chapelier, il doit s'agir d'une variété de *Symphonia* désigné par les indigènes sous le nom de *Kija* et remarquable par ses bouquets de fleurs d'un beau rouge ; les graines sont oléagineuses et la résine obtenue par incisions est employée notamment pour boucher les fissures des pirogues, fixer la soie des antsy dans le manche, raccommoder les vases de toutes sortes.

(29) *Vongo-vazoana*. Voir note 1, page 16 du tome IV du *Bulletin* de l'Académie Malgache (années 1905-1906, Ire partie).

(30) *Voantsivory* (*Garcinia cermua* Baker), voir note 4, page 18 du tome IV du *Bulletin* de l'Académie Malgache (années 1905-1906, Ire partie). Voir également la note 53 de la présente lettre.

(31) *Voantsirohitra*. Arbuste fort abondant sur la côte, notamment sur la route de Tamatave à Fenerive, entre les villages de Nosy-Be et Vohidrotra ; les baies mûres en mars-avril sont douces, se rapprochant de la saveur des sorbes du Centre et du Midi de la France.

long des tiges et des rameaux ; elles sont d'un goût sucré fort agréable. Cet arbrisseau croît dans les lieux sableux, secs et chauds des bords de la mer.

A semer en terre légère, en un lieu ombragé et recouvrir le semis d'une couche de mousse.

N° 15. — *Voué-pa-ména. — Vulgo !* (32).
Schystoxylum ;
Phanicarpum-Chapelier ;
Nov. gen.

C'est un grand arbre dont la cime large et épaisse procure un bel ombrage, et qui est soutenue par un tronc assez droit, de quinze à vingt pouces de diamètre, sur trente à quarante pieds de hauteur, et remarquable par la partie inférieure de laquelle nait une quantité de racines qui se fichent dans la terre en forme d'arc-boutants, à l'instar de celle du *vakona*, fruits de la grosseur d'une noix démunie de son brou, rougeâtre, obtusement triangulaires et ayant leur superficie toute couverte de petits points verruqueux. Ils sont bons à manger, et d'une agréable acidité.

A semer en terre meuble, un peu humide et à l'ombre. Ne lévera qu'au bout de quatre mois.

Etimologie. *Voué-pa-ména*, de *voué*, pour *vouène*, fruit, semence, graine ; *pa* pour *pac*, lequel dérive de *mi-pac*, se fendre, et *ména*, rouge, parce que le bois de cet arbre se fend aisément, et que les fruits de cette espèce sont rougeâtres.

Idem : *Schistoxylum*, du grec σχίτος, qui se fend, facile à fendre, et ξυλον, bois.

Bois compacte, rougeâtre, propre à la charpente et au charronage.

N° 16. — *Voué-pa-poutci.— Vulgo !* (33).
Schistoxglum leucocarpum.

Cette espèce qui n'est peut-être qu'une variété de la précédente, n'en diffère que par ses fruits qui sont plus petits, d'un blanc verdâtre extérieurement, lisses et un peu aqueux.

Même culture que ci-dessus.

Etymologie : *Voué-pa-poutci*, de *voué* pour *vouène*, etc., *pa*, pour *pac*, dérivant de *mi-pac*, etc., et *poutci* pour *foutci*, blanc, et dont l'*f* se change ici en *p*, de la couleur de ses fruits.

---

(32) L'orthographe réelle est *Voampakamena* ; d'après la description, il s'agit de l'arbre appelé par les Antsihanaka *Voampaka*, dont les fruits sont comestibles et le bois employé pour faire les cloisons (*Uapaca sp.*)

(33) *Voampakafotsy*, variété du précédent.

Ces deux arbres sont dioïques, c'est-à-dire que les fleurs mâles qui ne produisent point de fruits se trouvent sur un pied et les femelles qui en produisent sur un autre pied.

N° 17. — *Tcébou ; Tsitcébou* (34). *Novum genus.* } *Vulgo !*

Voyez le N° 5 de ma lettre du 30 frimaire.

A semer en terre meuble et un peu humide et pas trop exposée aux ardeurs du midi.

N° 18. — *Vouène Talanguine. — Vulgo !* (35).
Nov. gen.

C'est un petit arbre d'un port assez agréable, à fleurs monopétales infundibuliformes et pentandriques, et dont les fruits charnus, gris et mous dans leur maturité, ont un goût de poire qui plait beaucoup.

A semer en terre meuble, un peu humide, en un lieu ombragé, et recouvrir le semis d'une couche de mousse.

Etymologie : *Vouène-talanguine*, de *vouène*, fruit, etc., et *talanguine*, dérivant de *mi-angué*, chose droite comme une quille à jouer, ainsi nommé du long tube qui le couronne, et qui est le calice persistant.

N° 19. — *Mauloutch* (36) ; *Androngou.* *Nov. gen.* } *Vulgo !*

C'est un moyen arbre à fleurs monoïques (c'est-à-dire de la monécie) voisin du muscadier, à bois blanc et très léger, et dont l'écorce lorsqu'elle est incisée, donne un suc rouge qui se durcit au contact de l'air. Les fruits sont disposés en petites grappes courtes, et composés d'un brou charnu, oléagineux et aromatique, qui recouvre une noix dont la coque friable est d'une saveur poivrée aussi aromatique de même que l'amande qu'elle renferme qui est blanche, ferme, oléagineuse, avec une cavité particulière intérieurement. Les Malgaches en tirent une huile qui ne rancit point, se fige presqu'aussitôt qu'elle est exprimée, et leur sert à s'entretenir les cheveux et à s'oindre le corps. Ils s'en oignent encore dans les maladies plariques, pour calmer la

---

(34) *Tsitsebona*. Arbre de l'écorce duquel on retire de la glu (Voir la note n° 4, page 21 du volume IV, année 1905-1906, Ire partie, du *Bulletin* de l'Académie Malgache.

(35) *Vountalanina, countalangy*. Arbuste dont les fruits sont comestibles, c'est le *Brexia Madagascariensis* Thouars, d'après Richardson. Les Antsihanaka désignent aussi du premier nom une espèce de Gardenia.

(36) Le *Molotrandrongo* (*molotra*, lèvre, et *androngo*, lézard).

démangeaison. On pourrait l'employer à bord des vaisseaux de la République lorsque dans les longues traversées les équipages sont attaqués de ces sortes de maladies.

A semer dans un lieu ombragé et humide, en terre meuble.

Etymologie : *Maulomtch-androugou*, de *maulomtch*, lèvre, museau, et *androugou*, lézard ; et ce, comme qui dirait : lèvre de lézard ; de la forme des angles du brou de ce fruit.

N° 20. — *Voué-nounou*. — *Vulgo !* (37).

Ubericarpus.
Scandens Chapelier.
Nov. gen.

Voyez le N° 6 de ma lettre du 30 frimaire.

Etymologie : *Ubericarpus*, d'*uber*, *uberis*, mamelle, tèton, et *carpus*, fruit.

N° 21. — *Hola-tafan*. — *Vulgo !* (38).

Dix masses fongueuses qui sont le placenta, d'une nouvelle espèce de champignon que les Malgaches appellent *hola-tafan* et qu'on trouve dans plusieurs des grands bois qui couvrent la côte orientale de Madagascar.

Cette espèce de placenta ne se trouve point à la surface de la terre, mais à deux ou trois pouces de profondeur ; il affecte presque toujours la forme d'un petit pain ; il est léger, recouvert d'une pélicule mince, brune ou noirâtre ridée sous laquelle on trouve une substance blanche, tubéreuse comme farineuse, dont le goût tient un peu du champignon sans rien de désagréable. Il s'accroît chaque année et aux premières pluies d'orage, il pousse de sa partie latérale un ou plusieurs champignons dont le pédicule ressemble en quelque façon au *Phallus impudicus* en se développant ; il est de la grosseur du doigt, haut de huit à neuf pouces, cylindrique, nud, gris et comme velouté ; difficile à rompre, et rempli d'une eau abondante et limpide sans mauvais goût ; il est plein dans sa jeunesse et fistuleux dans sa vieillesse ; son som-

---

(37) *Voanono* (voir page 21, note 5, du volume IV, année 1905-1906 (Ire partie) du *Bulletin* de l'Académie Malgache).

(38) *Hola-tafan*. Les indigènes m'ont donné comme etymologie du nom : *Holatra-tafa* de *holatra*, champignon, et *tafa*, mot peu employé et qui serait synonyme de *diso* ; le mot pourrait donc s'expliquer : champignon qui ne paraît pas en être un. Les détails donnés par Chapelier sont exacts. D'autres indigènes m'ont confirmé l'étymologie donnée *in fine*, soit : *Holatra-atafana*. L'*Atafana*, qui porte aussi les noms de *Atafa*, *Hatafa* et *Hatafana*, est bien le badamier (*Terminalia cattappa L.*) grand et bel arbre très commun sur la côte Est, remarquable par la disposition de ses branches poussant en couronnes horizontales étagées et produisant un fruit de forme ovoïde-ellipsoïdale renfermant sous une coque dure une petite amande blanche dont le goût rappelle à s'y méprendre l'amande verte de l'amandier commun cultivé dans l'Europe méridionale.

met comme tronqué, a la forme d'un petit plateau arrondi qui devient le chapeau, lequel forme en s'évasant une espèce de vaste soucoupe de huit à dix pouces de diamètre, à bords membraneux et très entiers, mais qui se déchirent lorsqu'il commence à se dessécher. Ce chapeau est doublé de lames très régulières et d'une couleur blanchâtre un peu enfumée. La partie intérieure de la soucoupe qu'il forme est grise ou tanée, lisse et recouverte d'une pélicule mince qui se détache facilement. Sa substance qui est blanchâtre est assez tendre dans le premier développement, mais devient ensuite très coriace : elle a une saveur un peu poivrée.

Les Malgaches mangent ce champignon et ils regardent son placenta comme un antidote *(Fanavé. — Vulgo)* (39) contre toutes sortes de poisons en le prenant délayé dans de l'eau commune, après l'avoir broyé sur une pierre.

On le dit être l'antidote des semences de l'*aigrette* de Madagascar *(Combretum coccineum aut parvea coccinea)* qui sont un poison (40) *(Moussavé. — Vulgo)* très dangereux. Les Malgaches appellent *Manane-haibonga* l'arbrisseau buissonné et sarmenteux qui les produit, de *manane*, seul, le ; isolé, ée, solitaire ; *hai*, en la, dans la ; et *bonga* plaine ; et ce comme qui dirait : qui est isolé, ée, dans la plaine de ce que cet arbrisseau sarmenteux croît toujours par buissons isolés dans les plaines sèches et sur le flanc des collines découvertes et arides exposées aux ardeurs du midi (41).

Les Malgaches prétendent que ce champignon ou son placenta est produit par la décomposition du tronc du badamier *(Terminalia catappa)* et de celui de l'aramé *(Bucera sp. nov.)* (42) tombés de vétusté, c'est pourquoi ils l'ont appellé *hola-tafane*, de *hola* pour *holatch*, champignon, et *tafan* pour *atafan*, badamier, et ce comme qui dirait : champignon du badamier.

Ils font des bouchons avec son placenta.

Pour que ce champignon singulier réussisse dans vos isles, il ne s'agira que de mettre son placenta dans une terre meuble, pas trop humide, en un lieu bien ombragé. Il faudra faire attention de ne point

---

(39) *Fanavé.* Qui doit s'orthographier *Fanavy*, terme usité par les Betsimisaraka pour désigner un charme contre la fièvre, mais employé seulement dans ce sens ; c'est donc à tort, d'après les indigènes consultés, que Chapelier lui aurait donné le sens plus étendu d'antidote.

(40) *Moussavé.* Doit s'orthographier *Mosavy* (maléfice, sortilège).

(41) Peut-être s'agit-il du *Manonto* que les Sakalava emploieraient comme maléfice pour amener la mort des personnes dont ils veulent se débarrasser.

(42) *Aramy* ou *Ramy.* Grand et gros arbre à écorce grisâtre qui exsude une résine blanche, parfumée, connue sous le nom d'encens d'Afrique. Les Betsimisaraka se servent de cette resine dans toutes leurs incantations, elle est employée dans la confection de presque tous les ody. Les Sakalava en enduisent leurs idoles et leurs amulettes, de même que les Betsileo. Ces derniers brûlent parfois cette resine pendant les séances de Salamanga, connu par les Hova sous le nom de Ramanenjana et qui n'est autre qu'une forme d'hystérie (Voir à ce sujet la thèse du Dr Andrianjafy). Enfin le tronc du Ramy sert à faire de grandes pirogues très légères.

l'entamer, ni le mutiler aucunement, car quand il l'est, on prétend qu'il ne produit plus et qu'il pourrit.

N° 22. — *Vatou-fékoune-poutci. — Vulgo !*
La pierre ollaire blanche de Madagascar

Cette pierre réfractaire qui me paraît appartenir à celles qu'on nomme ollaires, se taille facilement, se durcit extrêmement par la calcination, et sert aux Malgaches à faire des ustensiles (?) et toutes sortes de vases. On pourrait l'employer dans la construction des fourneaux des fonderies, d'autant plus qu'il en existe des blocs considérables dans les montagnes où on la trouve.

(43) Etimologie : *Vatou-fékoune-poutci*, de *vatou*, pierre ; *fékoune*, dérivé de *mamékoune*, ou de *mi-fékoune*, tailler avec la hache, et *poutci*, pour *foutci*, blanc, che, et dont l'*f* se change ici en *p* ; et ce comme qui dirait : pierre de taille blanche, pour la distinguer de la rouge.

N° 23. — *Vatou-mahita-vulgo !* (44).
Cristal de roche de l'isle de Madagascar

Etimologie : *Vatou-mahita*, de *vatou*, pierre, caillou, et *mahita*, voir, regarder ; et ce, de la transparence de cette espèce de cristal.

A ces objets que vous remettra le capitaine Chouette, il vous sera encore remis deux caisses, dont la plus grande contient quatre espèces de plans d'arbres et d'arbrisseaux, avec une cinquième espèce qui est la ronce de cette grande Isle, et une calbasse coupée et enveloppée d'un panier.

Savoir :

N° 1. — *Vouëne-angehane = angue-hula. — Vulgo.*
Amethycarpus antidotus.
Chapelier, nov. gen.

C'est un arbrisseau extrêmement intéressant par la belle couleur améthyste de ses fruits, grouppés dans l'aiselle de ses feuilles à l'instar de ceux du café et bons à manger.

---

(43) Ce mot est inconnu actuellement des Betsimisaraka. Le mot *fékoune* doit s'orthographier *faikona* et est encore parfois employé dans les campagnes pour désigner une hachette (famaky).

(44) Voir à ce sujet la note très complète insérée dans le volume IV du *Bulletin* de l'Académie Malgache, année 1905-1906, page 9, sous le N° 14. A ajouter cependant qu'un gisement assez important de quartz blanc transparent mais amorphe existe, comme nous l'avons constaté nous-même, dans la région du haut Fanandrana, affluent de droite de l'Ivondro, ainsi que dans la region du Ringaringa, sur la frontière actuelle des districts de Tamatave et d'Andevoranto. Des echantillons adressés au commencement de l'annee 1909 en Amerique auraient rencontre un accueil favorable sur les marchés de New-York.

Il conviendra de le transplanter dans une terre meuble, en un lieu dérobé aux ardeurs du midi.

Etymologie : *Vouëne-anguehane-anguehala*, de *vouëne*, fruit, etc., *anguehane*, brède, et *anguehala* ; composé de *angue*, pour, *an*, dans, en, et *hala*, bois, forêt ; et ce comme qui dirait : graine de la brède des bois ; de ce que les Malgaches trouvent quelque rapport entre les graines ou bayes de la brède commune (*Anguehane sinedra. — Vulgo*) *Solanum nigrum*, appelé brède morelle dans vos isles et celle de cet arbrisseau et qui croît sur les lizières des grands bois.

Idem: Amethycarpus ! d'*amethystus*, améthyste, et *carpus*, fruit.

Antidotus, contre poison ; de ce que les Malgaches le regardent comme tel.

N° 2. — *Andri-vola. — Vulgo !* (46).
Xylofaxia carbonaria.
Chapelier nov. gen.

Le bois flambeau de Madagascar

Grand et bel arbre recommandable par son bois qui est très compact, jaunâtre, et fournit un charbon excellent. Les Malgaches en font des flambeaux (47) (*Haindratch. — Vulgo*) et des piliers de case.

A transplanter dans une terre meuble pas trop humide.

Etimologie : *Andri-vola*, d'*andri*, pilier, colonne, poteau, piquet, et *vola*, argent ; et ce, comme qui dirait : pilier d'argent, nom qui lui vient de ce qu'on est dans l'usage de l'employer dans la construction des cases comme pilier, et ce qu'il dure très longtems.

Idem : *Xylofaxia*, de ξύλον, bois, et *fascia*, *fax*, *axis*, flambeau, torche ; *Carbonaria*, de ce qu'on l'employe à faire du charbon.

N° 3. — *Assing. — Vulgo !* (48).
Tumuloxylum pterocarpum.
Chapelier nov. gen.

---

(45) Il s'agit probablement de l'arbuste désigné par les Betsimisaraka sous le nom de *Voan-talanina* (*Brexia Madagascariensis* Thouars : dictionnaire de Richardson).

(46) Malgré toutes nos recherches il ne nous a pas été possible d'identifier cet arbre, le nom donné par Chapelier sert aux Betsimisaraka à désigner un arbre d'un bois jaune et dur employé pour faire des piliers de case.

Le bois chandelle de la côte est désigné par les Betsimisaraka sous le nom de *Hasimbola* (genre de Dracena), mais là s'arrête la ressemblance, car à l'encontre de l'arbre décrit par Chapelier, il est de taille ordinaire et ne saurait s'employer comme bois de construction, pas plus d'ailleurs que les autres variétés de Dracœna désignés par les Merina et les Sihanaka sous les noms de *Hasina* et *Hasindahy*. Le premier est planté par les Merina comme une sorte d'offrande aux Vazimba pour se concilier leurs bonnes grâces. Les feuilles du second sont employées en infusion par les Sihanaka comme remède contre les attaques de la chorée connue sous le nom de Ramanetjana.

(47) Il s'agit sans doute du mot *Harendrina* servant à designer les torches de toute espèce.

(48) Richardson, dans son dictionnaire, signale un arbre du nom de *Sinda*, mais sans autre explication. Les Betsimisaraka, d'une façon générale, n'emploient aucune variété spéciale d'arbres

Cet arbre qui n'est pas trop commun à la côte Est de cette isle, croît tantôt dans les lieux marécageux et tantôt sur les collines sèches et pierreuses. Lorsqu'au bout d'un demi-siècle environ, les vaisseaux qui charrient la sève dans toutes ses parties sont oblitérés, l'écorce, le liber et l'aubier disparaissent et laissent à découvert le bois, non seulement du tronc, mais encore des branches et des racines, de façon qu'il n'est rien de plus singulier que l'aspect qu'offre le squelette de cet arbre, si toutefois il est permis de s'exprimer ainsi. Ses feuilles sont composées avec impair (?) et ses fruits disposés par petites panicules sont pourvus d'une longue aile mince et aplatie. Les jeunes pousses sont très flexibles, et se prêtent à toutes les formes qu'on leur donne.

Cet arbre est dioïque.

Bois très dur, compact et rougeâtre, et très propre aux ouvrages de tour, etc.

Il est employé par les Malgaches dans la construction des cases qui leur servent de tombeaux. Ils montrent de ces sortes de cases construites de ce bois, il y a plus d'un siècle, et qui conservent encore toute leur solidité.

A transplanter en terre meuble et un peu humide, en un lieu pas trop ombragé.

Nota. — Cet arbre se propage par boutures.

Etymologie : *Tumuloxylum*, de *tumulus*, tombeau, et ξύλον, bois.

N° 4. — ***Aziguime. — Vulgo !*** (49).
Azigninia Chapelier ;
Chrysopia noronha (?)
Nov. gen.

A transplanter en un lieu humide et un peu ombragé.

Toute la rivière orientale du lac de Nossi-Ve est bordée de cet arbre magnifique.

N° 5. — ***Roui-foutci. — Vulgo !*** (50).
Rubus sp. nov.
Ronce de Madagascar.

---

pour entourer leurs tombeaux ; même les plus anciennes sépultures sont garnies de pieux formes de « teza », c'est à dire d'arbres sêchés sur pied, en général par suite d'incendie de brousse, et dont le cœur, excessivement dur, assure aux pièces de bois qu'on en tire une très longue durée. Il est à noter cependant que dans la région occidentale du lac Nosi-Ve (au sud d'Ivondro), les habitants employaient autrefois pour la confection des cercueils le bois d'une variété de dragonnier (sang-dragon) très dur qu'ils appelaient *Hasina*, nom que les Merina donnent a différentes variétés de Dracœna.

(49) ***Hazinina*** (Voir la note 28 de la présente lettre).

(50) *Roifotsy*, sorte de ronce à très petites fleurs, le *Rubus apetalus* Poir, d'après Richard-son. Les Betsileo la désignent encore sous les noms de *Voaroy*, *Roina* et *Voarointsaka* et mâchent les feuilles pour se préserver des maux de dents.

Cette espèce de ronce est remarquable par la petitesse des pétales de ses fleurs, et sert ici à fortifier les villages.

Toutes sortes des terrains et d'expositions lui conviennent.

Etimologie : *Roui-foulci*, de *roui*, ronce, épine, et *foulci*, blanc, che, et ce, comme qui dirait ronce blanche, de la couleur blanchâtre de la partie inférieure de ses feuilles.

Nota. — Outre ces plans d'arbres, la caisse contient, encore un semis du *tcébou* (51) qui commence à lever.

La plante de la petite caisse est le *Nepenthes distillatoria*, que les Malgaches appellent *ponga* (52), plante peu commune à Madagascar et vraiment digne de l'attention du naturaliste et de l'amateur philosophe, qui en la voyant, ne peut s'empêcher de rendre un secret hommage à la sage et divine main qui a mis tant de diversité dans les êtres qu'elle a créés.

Observation. — La plupart des feuilles des plantes connues se terminent presque toutes par des pointes, des poils, des vrilles, quelquefois des glandes, etc. ; celles du *Nepenthes* semblent au contraire faire exception à cette règle générale, en se terminant par un long filet contourné en tire-bourre à sa base ; lequel se dilate en forme de burette, avec ou sans membranes extérieures, et dont la gorge rétrécie est remarquable par son ouverture garnie intérieurement d'un bord qui paraît comme anudé, et sur lequel s'applique une espèce d'opercule qui ferme très hermétiquement dans le premier développement de cette utricule qui est alors remplie d'une eau douce et limpide que la plante pompe ou distille durant la nuit pour s'en abreuver ensuite pendant la chaleur du jour, en s'écoulant dans toutes ses parties par les mêmes canaux qui l'y avaient portée.

Cette plante qui croît dans quelques marais et lieux humides, et sylvatiques réussira, si on la transplante sur le bord des eaux courantes ou stagnantes dans un endroit un peu ombragé.

Etymologie : *Nepenthes* est un mot grec composé de νή, particule qui tantôt prive et tantôt augmente en composition, et de πενθος, deuil tristesse ; et ce comme qui dirait : sans tristesse parce qu'on a peut-être cru qu'elle chassait la tristesse à l'instar du chanvre auquel les Indiens, etc. attribuent cette merveilleuse qualité. Les Malgaches croyent au contraire que ceux qui boivent de l'eau contenue dans ces utricules sont immédiatement saisis d'un transport furieux, semblable

---

(51) Voir note 34 de la présente lettre.

(52) Plante aquatique qu'on trouve dans les marais d'Andrakasina, de l'Ifontsy et de Tanifotsy. Les Betsimisaraka la dénomment *Amponga, Ampongandrano, Ravinkapoaka,* c'est le *Nepenthes Madagascarieusis* Poir. d'après Richardson.

L'Ifontsy est une rivière qui se jette dans l'océan Indien au nord de Tamatave, à environ 20 kilomètres. L'Andrakasina est la région qui s'étend au nord-ouest de l'Ivoloina jusqu'à l'Ifontsy.

à celui qu'éprouvaient les chevaux qui broutaient l'hippomane des anciens : mais c'est une fable.

La calebasse coupée, entourée d'un panier, contient une plante singulière qui surnage sur les eaux stagnantes, qu'elle a la propriété d'éclaircir, et qui séchée et pulvérisée fait mourir les rats et les souris, si on en mêle la poudre avec du son ou de la farine.

Cette plante appelée *azafou* par les Malgaches, est le *Pistiastratiotes* de Linnans (?)

Il conviendra de la mettre dans un bassin sans *trop plein*.

J'ai encore remis au capitaine Chouette un panier qui contient trois bouteilles, dont celle B, est remplie des fruits du *voué-Souvora* (53), celle C, de ceux de l'*azou-mame* (54), celle D, de ceux du *vouënetalanguine* (55).

Le petit sac, marqué A, contient un échantillon du bois de l'*Andrivola* (56).

Le paquet composé de trois morceaux de bois, marqué E, est celui de l'*assigu* (57).

L'un est une portion supérieure de la tige, et les deux autres, le cœur du bois de cet arbre avec celui de ses racines.

Adieu Citoyen Préfet.

P. S. — Avez-vous reçu mes observations sur l'histoire de Madagascar de Raynal, que je vous ai adressées par le capitaine Couacaud fils.

Je joins ici quelques pièces des usages de ces peuples : je souhaite qu'elles puissent vous faire plaisir, et vous faire connaître mieux que tout ce qu'on pourrait vous en dire, les préjugés des habitans de l'isle où vous allez établir : usages et préjugés qu'il ne faudra pas mépriser dans votre plan d'établissement.

(A suivre).

---

(53) Voir note 30 de la présente lettre. D'après Richardson il s'agirait du *Gouania tiliaefolia* Lam. C'est le *Voantsivory* ou *Tsivory* des Betsimisaraka, liane dont ils se servent en guise de savon après l'avoir écrasée. On la trouve principalement dans les bois environnant Tanifotsy.

(54) Voir note 24 de la présente lettre.

(55) Voir note 35 de la présente lettre.

(56) Voir note 46 de la présente lettre.

(57) Voir note 48 de la présente lettre.

DANSES MALGACHES

Comme tous les peuples du monde, les Malgaches aiment et pratiquent la danse, et l'ont pratiquée probablement de tous temps.

Un des grands amusements actuels des habitants de la grande île africaine, c'est de s'assembler afin de voir des mpilalao (sortes de jongleurs, chanteurs, ou pitres indigènes) se livrer à leurs contorsions plus ou moins intéressantes. Mais ainsi que toutes les coutumes, le caractère des ces danses se modifie au contact des Européens. La mode et l'esprit d'imitation se mêlent à des pratiques chorégraphiques anciennes, qui autrefois ne changeaient guère, ayant très souvent un sens symbolique et des intentions sociales ou religieuses. Il m'a paru utile de recueillir la description de quelques-unes des principales danses en usage autrefois chez les Hova. Quelques-unes sont d'ailleurs encore en honneur aujourd'hui. La danse la plus générale était celle appelée *Dihy rondra*, ce que l'on pourrait traduire par *Danse agitée*.

Tout le monde, hommes ou femmes, y pouvait participer.

Les règles en étaient assez vagues et lâches.

Les danseurs se formaient en petits groupes de nombre assez variable, quelquefois deux par deux, ou trois par trois, ou quatre par quatre, ou même d'une façon absolument irrégulière.

Les hommes et les femmes s'assemblaient en général par sexe : il était très rare de voir des groupes mixtes et les mouvements des uns et des autres étaient nettement différents.

A Madagascar, c'est surtout avec leurs mains et leurs bras que dansent les femmes : leurs pieds bougent extrêmement peu. Les hommes au contraire agitent tout leur corps avec frénésie.

Dans la danse *rondra* en particulier, tandis que les hommes, dès les premiers sons de tambour de l'orchestre primitif, se mettaient à gambader et à sauter vigoureusement, les femmes se contentaient de lever et d'abaisser alternativement les bras en suivant le rythme indiqué par les musiciens.

Cependant, après les premiers bonds, les hommes modéraient bientôt l'amplitude de leurs mouvements et se mettaient à frapper la terre à petits coups de pied rapides. Leurs bras s'agitaient et se balançaient en cadence, tous les danseurs d'un même groupe devant lancer ensemble leur bras gauche, puis leur bras droit en avant du corps. En même temps les corps s'inclinaient de droite à gauche et de gauche à droite, mouvements que les femmes devaient suivre à leur tour. Les évolu-

tions chorégraphiques étaient conduites par un danseur émérite auquel tous les autres obéissaient aveuglément.

A un moment donné, quand les mouvements sur place avaient assez duré, le directeur de cette sorte de quadrille se mettait à crier et à agiter une espèce de petit bouclier de cuir qu'il tenait à la main. Femmes et hommes se mettaient alors à marquer le pas, puis se rangeaient en file dernière le conducteur des opérations, et l'on se livrait à des marches et contremarches variées.

L'orchestre indiquait un mouvement de plus en plus rapide : les pieds et les corps, les mains se trémoussaient de plus en plus vite, agitant l'air et martelant la terre avec violence. Les femmes elles-mêmes, se soulevant sur la pointe des pieds, frappaient le sol avec le talon en tournant légèrement sur elles-mêmes de droite à gauche et de gauche à droite. Puis soudain, sur un nouveau signe du chef de la danse, tout s'arrêtait brusquement sur un dernier coup de tambour.

Une danse encore plus commune que la précédente, mais tout à fait analogue, était la danse nommée *Dihy faly* (danse du contentement). Les mouvements en étaient les mêmes que ceux que nous venons d'indiquer ; seulement on ne se formait plus en groupes distincts et il n'y avait plus de directeur : chacun manœuvrait pour son propre compte, restant sur place, avançant ou reculant selon sa fantaisie. A la fin, par suite de l'excitation générale et de la tension nerveuse des danseurs, ceux-ci donnaient le spectacle de véritables possédés.

Non seulement les femmes s'agitent moins en général que les hommes en dansant, mais on peut dire qu'elles se livrent moins souvent à cet exercice que les représentants du sexe fort.

Un grand nombre de danses sont exclusivement réservées à ces derniers, tandis qu'il n'en est pour ainsi dire aucune qui soit entièrement particulière aux femmes.

Nous n'en connaissons guère qu'une seule pratiquée à peu près uniquement par ces dernières et encore y avait-il là plutôt effet d'habitude que règle stricte. C'est la danse comme sous le nom de *dihy valaka* ou de *savily valaka*, c'est-à-dire « danse de fatigue » ou « balancement épuisant ».

On peut vérifier ici ce que nous avons dit du caractère général de la danse féminine malgache. Danse de femmes veut dire avant tout danse de mains.

Ici, en effet, pas de règle de groupements, pas d'évolutions savantes : c'est une danse sur place où les pieds jouent un rôle assez effacé. Tout l'intérêt réside dans la curieuse gymnastique qu'exécutent les membres supérieurs.

Aux premiers résonnements de tambour, les danseuses élèvent avec grâce les bras au-dessus de leur tête, les mains restant horizontales et faisant à peu près exactement un angle droit avec le poignet. Les doigts effilés sont tendus en avant, rigides. De très légers frémissements se remarquent bientôt dans

le poignet et la main : celle-ci s'assouplit, et peu à peu les doigts se lèvent et s'abaissent en cadence.

Le mouvement semble se communiquer de proche en proche aux avant-bras eux-mêmes qui paraissent comme tourner sur leur axe maintenu presque vertical.

Ce n'est que lorsque la cadence des mains est nettement établie que les pieds se mettent de la partie, se levant et s'abaissant en suivant les mouvements des membres supérieurs.

A la fin les pieds s'arrêtent de nouveau ; le rythme se précipite et les paumes des mains se mettent à tourner avec une rapidité grandissante autour des poignets.

C'est à cette danse que fait allusion un proverbe souvent cité et dont le sens général est très voisin de l'aphorisme français : « C'est à l'œuvre que l'on juge l'ouvrier ». *Tsy midera vady mahay mandihy fa ao ny sandriny hilaza azy* (Inutile de vanter sa femme en train de danser, ses bras se chargent de la faire apprécier).

Il y avait entre les femmes, ou du moins entre les jeunes filles, de vrais concours de danse.

Ces concours (*fampitaha* : m à m. comparaison) avaient lieu très souvent au grand jour du *fandroana* (fête nationale du bain royal).

Deux villages voisins choisissaient chacun leur champion qui s'était exercé avec soin toute l'année. Au jour fixé les habitants de chaque village rivalisaient de zèle et d'ardeur pour parer aussi magnifiquement que possible celle qui devait soutenir l'honneur de la tribu. On lui procurait le plus beau lamba de soie qu'on pouvait trouver ; on l'ornait de fleurs dont on lui faisait une couronne ainsi qu'un collier retombant en courbe gracieuse sur la poitrine.

Tout le monde se rendait sur la place où la lutte devait se livrer. Les deux concurrentes étaient soigneusement cachées aux regards jusqu'au dernier moment. On préludait par quelques danses préliminaires de peu d'importance. Puis, sur un avertissement de l'organisateur de la fête, les deux députations des villages rivaux se levaient entourant leur champion et les dérobant encore à la vue des assistants. Les deux groupes s'avançaient l'un vers l'autre tout en chantant jusqu'à une distance nettement réglée. Tout le monde s'arrêtait ensemble, les rangs des deux groupes s'ouvraient, et les deux jeunes filles apparaissaient dans toute leur splendeur aux applaudissements frénétiques de toute l'assemblée.

Les membres de la tribu ayant accompagné ces dernières se retiraient et allaient s'asseoir au premier rang des spectateurs. Leur rôle n'était pas fini en effet. Ils avaient à encourager leur champion respectif de la voix, du geste et de leurs claquements de mains.

Les deux jeunes filles commençaient par s'examiner et se

toiser comme de vrais combattants antiques, pleines de mépris l'une pour l'autre.

Après quelques pas en avant et en arrière en se faisant vis-à-vis, elles se mettaient bientôt à danser chacune pour son propre compte, tournant sur elles-mêmes, faisant aller leurs bras comme dans la danse précédente, mais avec plus de frénésie, y mêlant des tournoiements de corps et de lamba, se jetant de temps à autre des regards de colère, s'excitant l'une et l'autre, se défiant du geste.

Elles dansaient presque jusqu'à épuisement.

C'était au public à juger et à décerner le prix. Mais le plus souvent la fête tournait en une effroyable dispute, chaque parti tenant, en dépit de tout, pour son champion. Il arrivait parfois que des enragés d'un parti se jetaient sur la danseuse de l'autre village afin de lui arracher ses ornements. Les compagnons de la victime couraient à son secours et tout se terminait par une mêlée générale, la victoire revenant à ceux possédant les poings les plus vigoureux.

Les danses considérées comme les plus difficiles ou comme ayant une réelle importance au point de vue public ou social étaient réservées aux hommes.

De ce nombre était la danse appelée *Dada*. Ce mot est ici entièrement différent de cette appellation familière par laquelle les bébés malgaches appellent l'auteur de leurs jours ; c'est une sorte d'onomatopée cherchant à rendre le bruit fait par les talons des danseurs battant frénétiquement le sol comme pour marquer la mesure.

Il n'y avait guère que les professionnels qui se livraient à cet exercice exécuté par un cavalier seul ou quelquefois par deux danseurs ensemble.

Le corps tout frémissant, les artistes chorégraphes se plantaient au milieu du cercle de leurs admirateurs, lançaient d'un coup sec l'un de leurs pieds en avant, les orteils dirigés vers la terre. Et tandis que le pied resté en arrière martelait le sol avec ardeur, l'autre se livrait aux contorsions les plus variées, tournant à droite à gauche avec des mouvements saccadés très rapides.

De temps à autre on changeait de pied. Les mains tenaient la ceinture devant et derrière, mais de temps en temps s'agitaient aussi, le poignet ou l'index de l'une se levant tout droit, rigide, tandis que l'autre index venait toucher le coude levé. A chaque changement de pied correspondait un changement de mains, du moins pendant les phases de la danse où les membres antérieurs se mettaient à jouer un rôle.

Mais ce qu'il y avait de plus curieux dans cette danse, comme dans beaucoup de danses malgaches, c'étaient les mouvements de la tête ; elle paraissait possédée de tics nerveux extraordinaires, et ne cessait de pointer à droite, à gauche ou vers le ciel avec une rigueur et une raideur peu communes.

Cette danse était une des plus estimées. Il y a à son sujet un proverbe courant. *Ny tsinjaka maro mahay ; fa ny dada no sarotra ianarana* (Le *tsinjaka* est pratiqué par le grand nombre, mais le *dada* est d'une étude malaisée).

Tandis que l'un des *mpilalao* dansait, les autres frappaient des mains, jouaient du tambour et chantaient une sorte de mélopée entraînante et vive où l'on distinguait ce refrain continuel.

E kasin' ebo, andra memika ! (Hé ! jeune arrogant, lève et agite la tête !) allusion et encouragement aux mouvements de corps et de nuque des danseurs.

La fameuse danse des *Lefon-drano* (m. à m. lances pour l'eau) qui accompagnait la cérémonie du puisement de l'eau sainte pour la circoncision, était elle aussi essentiellement masculine. Comme son nom l'indique, c'était d'ailleurs une danse à allures guerrières. Elle consistait avant tout en des mouvements de lances et de boucliers accompagnés de pas et de sauts réglés en détail.

Cette danse, ainsi que celle dite du *Torintany* (Ecriture sur le sol) sont plus connues que les autres, ayant été déjà plus ou moins décrites à propos de la circoncision.

La danse du *Torintany*, bien qu'en général exécutée par les hommes, avait pourtant un caractère moins exclusif. Souvent, surtout quand il s'agissait de princes et de hauts personnages, des femmes venaient renforcer les chœurs masculins. Cependant seuls les hommes pouvaient danser au premier rang.

Ce qui faisait d'ailleurs le vrai intérêt de ces danses spéciales, c'étaient les tambours (*ampongabe*, *ampongalahy*, *ampongavavy*, *tary*, *lamako*) instruments, ornements, coiffures dont on se servait, et dont beaucoup avaient une signification sacrée. Mais tout cela a déjà été décrit dans le *Tantara ny Andriana* et plus ou moins traduit dans diverses publications. Aussi ne croyons-nous pas utile d'insister.

Nous ne dirons que quelques mots encore sur une danse portant le nom de *Jaingo*, mot assez particulier qu'on pourrait traduire assez vaguement par « Danse des boiteux ».

C'est encore une danse réservée aux hommes, et même aux nobles, les jours de grande fête. Elle se pratiquait d'ailleurs aussi pendant les longues réjouissances accompagnant la circoncision.

Les danseurs prenaient en mains des sortes de banderoles appelées *fihemba*, semblables à celles que les gardiens d'idole agitaient en l'honneur de leur fétiche aux jours des solennelles processions.

Puis ils s'avançaient assez rapidement deux par deux, ou quatre par quatre en sautillant et surtout en boitillant d'une façon étrange.

Devant la bande des danseurs marchait le chef de cérémonie. A un certain moment il criait : « Jaingo ! ». Alors chacun se met-

tait à boiter plus que jamais, en faisant des contorsions irrégulières et indépendantes : les rangs se disloquaient, c'était bientôt la plus entière confusion, une foule de mouvements désordonnés, tandis que les banderoles s'agitaient avec frénésie. La fatigue seule mettait fin à cette exhibition peu artistique.

On voit que les Malgaches montraient dans leurs danses une imagination assez pauvre. Rien de très saillant au fond dans tout cela, sauf le rôle effacé joué par le sexe féminin ; les femmes avaient l'air d'être plutôt là comme de simples figurantes dans certaines de ces cérémonies chorégraphiques où l'homme dominait toujours.

Il ne serait pas impossible qu'on pût faire quelques rapprochements avec les manières et les coutumes chorégraphiques d'autres peuples, ce qui pourrait permettre de donner peut-être quelques explications intéressantes de ces mouvements qui nous paraissent au premier abord assez peu réglés.

G. MONDAIN.

De quelques exemples relatifs aux tabous du chef tirés des « Tantara ny Andriana »

Dans le livre consacré par Van Gennep à la description des tabous malgaches se trouve un intéressant chapitre sur ce qui est relatif aux rois à Madagascar. L'auteur, qui a consciencieusement relevé tout ce qu'il a pu trouver sur ce sujet dans les publications françaises ou anglaises, a donné un tableau assez complet déjà des prescriptions d'ordre religieux entourant la vie d'un chef malgache. Cependant, il n'a pu consulter une source particulièrement intéressante, je veux parler des *Tantara ny Andriana* que l'Académie Malgache vient de rééditer. Or, il y a dans ces contes, légendes, coutumes recueillies de la bouche de Malgaches particulièrement au courant de ce qui concerne leur peuple et réunies par le P. Callet dans son livre, des indications curieuses et assez précises sur les idées des Hova à propos de leurs chefs.

Il m'a semblé utile d'en relever quelques-unes.

Presque au début du livre, je trouve un récit fort suggestif. C'est un essai d'explication de l'origine de la royauté et du pouvoir exercé par certaines familles privilégiées sur le reste du peuple. Il est contenu dans une note de la page 11. En voici le texte et la traduction :

Ary nalatsak' Andriamanitra ny Zanany nilalao tamy ny vazimba, ka hoy Andriamanitra : « Iny zanako iny te-hilalao aminareo. Aza mba akekena ny ondry, fa tsy homana ondry ny zanako. » Ary hoy kosa ilay vazimba anankiray fotsifanahy : « Aiza handrahointsika amy ny vilany fahandroanken' ondry hizahantsika. » Ary nony nohandrahoiny izany, dia nampihinaniny ny Zanak'Andriamanitra. Nony hariva ny andro tsy afaka nody izy, ka hoy Andriamanitra : « Nahoana moa izato Zanako no ahenahenanareo aty ambany aty ? » Ary nirifatra ny vazimba. Tezitra Andriamanitra. « Verio avokoa

Or donc Dieu envoya son enfant jouer (sur la terre) avec les vazimba (1), et Dieu parla ainsi : « Voici mon fils qui vient jouer parmi vous. Ne le laissez pas s'approcher d'un mouton, car mon fils ne doit pas manger de viande de cet animal. » Or, un vazimba à l'esprit impudent dit : « Or çà, où allons-nous cuire ? Dans la marmite à cuire le mouton, et l'on verra bien ». Et quand tout fut à point on fit manger le fils de Dieu. Le soir, il ne put retourner dans sa demeure et Dieu s'écria : « Pourquoi retenez-vous si longtemps mon fils là en bas ? » Les vazimba s'enfuirent à toutes jambes. Dieu

(1) Habitants primitifs de Madagascar.

izay vazimba eto ambany eto. » Ary raha vory ny vazimba, hoy ny nalahatr' Andriamanitra : « Alao izay ho anareo : ny Zanako iny va no ho tompoinareo, sa ny ainareo no hovotsorako ? »

Aleonay ny zanakao no hotompoinay toy izay ny ainay no hovotsorana ho faty. — Ary hoy izy. Any ny Zanako, anarany io Zanako io, Andrianerinerina. Koa nampidinana ny Zanak' Andriamanitra vehivavy tany an-danitra ho vadiny, ary dia niteraka an' Andriananjavonana aroa Angavo atsinanana. Ary niteraka Andriananjavonana an' Andrianamponga, etc.

fut rempli de colère. « Que tous les vazimba là-bas, sur la terre, s'assemblent (dit-il) ». Et quand tout le monde fut rassemblé, voici ce que proposa Dieu : « Choisissez ce que vous préférez : Voulez-vous reconnaître mon fils pour votre maître, ou bien prendrai-je votre vie ? »

« Nous préférons accepter ton fils pour maître à nous voir priver de la vie ». « Eh bien, dit-il, voici mon fils, obéissez lui ; Andrianerinerina est son nom ». Et Dieu fit descendre en faveur de son fils une femme habitante du ciel comme épouse, et il engendra Andriananjavonana, prince de l'Angavo de l'Est. Et Andriananjavonana engendra Andrianampanga, etc.

Dans l'édition primitive du *Tantara*, la liste généalogique continuait par une succession de onze noms jusqu'à Rangita et Rafohy qui sont comptées comme les ancêtres directes des rois imeriniens.

Il est probable que ce conte a été inspiré aux bardes malgaches primitifs par le nom de l'ancêtre supposé des princes hova : Andrianerinerina, mot à mot : le prince qui occupe une place élevée, qui vient d'en haut. lequel nom vient peut-être lui-même de celui du pays Imerina (pays d'en haut). Ce serait ainsi un récit étymologique. Il n'en montre pas moins les idées spéciales qu'ont eues de tout temps les habitants des hauts plateaux au sujet de leurs seigneurs et maîtres. Ils ne doutaient pas un instant qu'ils ne fussent d'origine divine.

La conception de l'institution de la royauté comme un châtiment doit aussi être noté. Cela devait amener encore plus facilement la soumission, même aux actes les plus révoltants de la tyrannie.

Et ce châtiment fut dû à la non-observation d'un fady divin. Non seulement les rois sont liés par les prescriptions religieuses supposées édictées pour la conservation de leur peuple : mais les dieux eux-mêmes doivent observer certaines règles extérieures qui les dominent. C'est pour avoir mangé un mets ayant touché à de la graisse de mouton qu'Andrianerinerina est ici représenté comme ayant perdu sa qualité d'habitant des régions célestes et a été empêché de remonter aux demeures de son père.

On retrouve ailleurs cette interdiction de manger du mouton : par exemple c'était un fady des sectateurs de Rabehaza, une des idoles royales, ainsi que nous l'avons rappelé dans un précé-

dent article (1). Et le père Abinal raconte dans son livre (2) ce qui arriva à un de ses élèves pour avoir mangé du mouton croyant que c'était du chevreau. Quand on lui eut révélé la nature de la viande qu'il venait de manger « il s'affaissa sur lui-même, fut pris de nausées violentes, et ses compagnons durent le rapporter au village, où il resta trois jours malade ». Mais voici qui est plus caractéristique et se rapporte mieux à notre sujet. Les gardiens des idoles royales, ceux qu'on appelait les nourriciers du souverain, ne devaient pas manger de mouton (3); il est d'ailleurs bien difficile de décider si ce détail relevé dans notre récit provient de ce dernier fady, ou si c'est le contraire. Cependant, comme les idoles royales sont d'origine récente, d'après tout ce qu'on peut en connaître (Voir note, article du *Bulletin* de l'Académie, tome II, pp. 31-38, et *Idées religieuses des Hova*, par G. Mondain (pp. 82-86), il semble plutôt que notre récit donne une tradition antérieure à cette institution sacerdotale qui a dû s'y plier fidèlement.

On retrouve l'idée de la descendance divine du prince dans d'autres passages. En voici, par exemple, un assez caractéristique: je le prends à la page 366 de l'édition de l'Académie (p. 226 de la première édition de 1873), dans le chapitre parlant des salutations malgaches. Après avoir indiqué quelques-unes des coutumes usitées pour rendre aux princes les honneurs qui leur sont dus en vertu de leur rang, l'auteur du morceau ajoute :

« Et la raison pour laquelle on honore ainsi le roi et on le salue avec respect dans tout ce qu'il fait, c'est qu'il a été donné par Dieu même comme seigneur de la terre et de l'Etat. Et de plus, c'est lui qui est le vrai père du peuple, sa protection et sa gloire, il faut donc lui obéir en toutes choses. » (4).

C'est bien encore la même idée qui se retrouve dans ce passage d'un kabary adressé à la reine Ranavalona, la première du nom « car Ranavalomanjaka est celle qui touche au ciel et à la terre, pourtant elle ne descend pas du ciel comme la pluie, elle ne sort pas de la terre comme un bourgeon, mais elle sort de vous, etc. » (p. 290 de l'édition de l'Académie et 150 de l'édition de 1873) (5).

Dans le même kabary la reine est comparée « au matin et au soir, au jour et à la nuit, aux quatre points cardinaux, toutes

---

(1) *Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. V, pp. 73-88.

(2) *Vingt ans à Madagascar*, pp. 241-242.

(3) H.-F. Standing : *Malagasy fady* (A., A. 1883 pp. 66).

(4 Ary ny antony anajana ny Mpanjaka sy iarahabana Azy amy ny izay rehetra atao satria Izy no foin' Andriamanitra ho Tompo ny tany sy ny fanjakana. Ary tsy izany ihany koa : fa Izy no Ray aman-dreny ny Vahoaka, kiady sy vonimahitra ny ambanilanitra, tsy maintsy ho ankatoavina.

(5. Fa Ranavalomanjaka no andriana mitehika amy ny Tany aman-Danitra aza : tsy mtsororoka avy an-Danitra, tsy mitrebona avy aty an tany, fa hianareo no loharano mitarika ny ouy.

choses qui ne changent jamais » (1). Le prince semble présenté ici comme une sorte d'entité éternelle qui se manifesterait dans des sortes d'incarnations successives. La mort d'un souverain ne serait que la fin d'une incarnation déterminée. C'est à cette pensée qu'il faudrait peut-être rattacher l'explication du mot « *Miamboho* » (mot à mot : tourner le dos) consacré pour désigner la mort du prince. Le roi ne meurt pas, il se cache seulement un instant pour changer d'aspect, comme on se retire à part pour changer de vêtement. On ne dit pas non plus qu'il est enterré (*alevina*), mais qu'il a été caché (*afenina*). Ailleurs, la mort du prince est attribuée à l'effet de certains maléfices. Par lui-même il est éternel ; si aucune influence étrangère d'ordre mystique ne venait interrompre le cours de ses années, celles-ci ne finiraient jamais. C'est ce qui ressort très nettement du récit de la dernière maladie d'Andrianampoinimerina, relatée dans le quatrième volume des *Tantara ny Andriana* (pp. 65 87).

Peu de temps avant qu'Andrianampoinimerina ne tombât malade, la tribu des Zanakandrianato était venue lui apporter des présents divers composés d'un hasina (pièce d'argent symbolique indiquant l'entière soumission au prince) et de victuailles variées. Aussitôt que le roi se sentit malade, tout son entourage lui déclara qu'il avait dû être victime des sortilèges de quelques-uns des membres de la dite tribu des Zanakandrianato.

On fit venir ces derniers et on les soumit à l'épreuve du tangena : une poule dut avaler à leur place une petite quantité du fameux poison ordalique : elle résista à l'épreuve. Les Zanakandrianato furent, en conséquence, déclarés innocents du crime qu'on leur reprochait.

Mais on se retourna vers les accusateurs. Et eux durent boire eux-mêmes le fatal poison. Un des membres de la famille Ratsiahoatra mourut de l'épreuve, ou plus exactement victime probablement de quelque haine cachée. On cria aussitôt *haro* sur lui et on voua sa dépouille à toutes les exécrations.

Cette exécution n'arrêta pas d'ailleurs le progrès de la maladie. Andrianampoinimerina mourut. On cria de nouveau à la sorcellerie. Et cette fois on fit ce qu'on appela une purification du peuple entier, on eût vite fait d'ailleurs de trouver une victime propitiatoire. La rumeur populaire déclara qu'un certain Andriantsendra avait dû se livrer à quelque maléfice. Une dose de tangena un peu forte vint donner raison à la foule, et le cadavre de la malheureuse victime fut jeté aux chiens. La tradition ajoute même que ses enfants devinrent tous lépreux à la suite des imprécations prononcées par le peuple contre la descendance du prétendu coupable (p. 76 du 4e vol. des *Tantara*).

On ne s'arrêta d'ailleurs pas là ; et de même qu'à la mort de

---

(1) Aza marofy ! Tahafiny Maraina sy ny Hariva, Tahafiny Andro sy ny Alina, tahafiny atsinanana sy ny andrefana, tahafiny ny atsimo sy ny avaratra : izany tsy manampiovana antaranoana.

la plupart des princes malgaches, on se livra à des suppressions assez nombreuses d'individus. Evidemment la politique, et la crainte de voir se produire dans la suite certaines prétentions au pouvoir royal, explique beaucoup de ces exécutions sommaires. Toutefois il est difficile d'admettre cette explication pour certaines des victimes, comme certaines vieilles femmes, parentes plus au moins proches du prince défunt, par exemple Ratsimanompo, sœur d'Andrianampoinimerina, qu'on envoya mourir de la fièvre dans les marais de Vohilena.

D'autre part, on ne voit jamais les partisans des victimes se soulever réellement. Le peuple lui aussi accepte les crimes les plus abominables sans protester. Tout cela fait penser qu'on enveloppait les choses d'un prétexte religieux qui couvrait tous les événements.

A la mort du souverain, le peuple était soumis à un deuil très rigoureux qui a déjà été signalé ailleurs : le prince élevé au pouvoir, au contraire, n'y participait que fort peu. Le P. Malzac, dans le résumé des *Tantara* qu'il a publié (vol. I, p. 197), remarque que Radama et ceux qui l'approchaient immédiatement ne se rasèrent pas la tête, en d'autres termes, ne participèrent pas au deuil.

C'est que Radama se considérait et était considéré par le peuple comme la continuation directe de son père : c'était le souffle royal réapparu. Prendre le deuil, c'eut été dans une certaine mesure se pleurer lui-même.

D'autre part, la mort du prince, c'est une sorte d'accusation contre le peuple C'est la marque que quelque chose ne va pas dans l'organisme social. Quand le roi a consenti à mourir, a tourné le dos à ses sujets, suivant le mot réservé pour désigner le décès du prince, c'est, pourrait-on presque dire, le signe du mécontentement de l'esprit d'en haut incarné dans la personne royale. Aussi devait-ce être une coutume établie de faire subir l'épreuve du tangena à un certain nombre d'individus à la mort du roi. Il y avait là comme une cérémonie de détabouage du peuple.

Elle se compliquait d'ailleurs d'autres usages, en particulier de celui intitulé *Tampi-masoandro* (mot à mot : le soleil s'est voilé) (1). M. Van Gennep y fait une rapide allusion à la page 102 de son livre. Mais les *Tantara* en donnent une description beaucoup plus complète à la page 261 (106 de l'édition de 1873).

Tous les parents du roi décédé, ainsi que les grands dignitaires de la cour, s'en allaient à Tsimbazaza, au sud d'Ambohijanahary, près du petit lac qui s'y trouve, afin de sacrifier un bœuf entièrement noir, ayant les cornes naturellement renversées (le récit spécifie encore ici que le nouveau roi n'assistait pas à cette cérémonie). Ensuite, tous les Hova devaient se frotter la

---

(1) Ajoutons pourtant que quelques-uns supposent que ce mot est une corruption de *tapi-masoandro* (le soleil s'est arrêté, a terminé sa course) (*tapitra* au lieu de *tampina*),

nuque d'un peu de graisse de bœuf. Cette dernière cérémonie portait le nom de *Tendroilo*, appellation assez intéressante. Il y a là deux racines différentes : *tendro* qui veut dire extrémité, et *ilo,* huile pure, huile sainte. Il indique bien une consécration nouvelle au service de l'esprit incarné dans le roi. Le récit ajoute que cette onction d'huile était la fin du deuil (*fialan-tsaona*), et qu'à partir de ce moment on pouvait de nouveau s'enduire les cheveux de graisse et reprendre son train de vie ordinaire. D'ailleurs, ce jour était marqué par des réjouissances publiques. Le canon tonnait (du moins à l'époque où les canons furent connus), les soldats exécutaient leur meilleure parade et les fanfares retentissaient On portait ensuite la bosse du bœuf noir sacrifié au prince, et celui-ci la partageait entre les assistants comme un gage du renouvellement de la commission entre lui et son peuple.

C'est après cela que le peuple se livrait à l'opération du *Misasa*, sorte de bain symbolique. Voici ce qu'en dit le livre des *Tantara* (p. 261) : « Arrivé à une eau courante, on cueillait des tiges de tsiriry et d'ahibita plante employée depuis longtemps à écarter les maléfices (*fialan-dratsy*) et c'est avec ces plantes qu'on lavait les quatre coins du vêtement de dessus, tandis qu'on disait : « Que tout ce qui est mauvais s'en aille, emporté par le courant de l'eau jusqu'aux chutes de Farahantsana ».

M. Van Gennep a déjà indiqué, avec tous les développements nécessaires, ce qui a rapport à ce qu'on appelle la cérémonie du *Manasina Andriana* (mot à mot : sanctification du prince). Chaque année les Andriana et les représentants de toutes les tribus prêtaient une sorte de serment d'allégeance, apportant des cadeaux et une pièce d'argent symbolique appelée aussi *hasina*. D'autre part, à propos de chaque kabary ou de chaque fête publique, on adressait une sorte de prière aux esprits en faveur du prince : c'était aussi une manière de *Manasina Andriana,* de sanctifier à nouveau le souverain.

Presque tous les détails donné par Van Gennep se retrouvent dans les pages du *Tantara ny Andriana*. Aussi inutile d'y insister. Nous ne rapporterons ici que l'espèce de formule consacrée, on pourrait presque dire liturgique, employée en ces occasions. C'était une sorte d'invocation, d'invite au souffle divin d'entrer davantage encore dans la personne du prince.

Cette formule se trouve à la page 250 de l'édition des *Tantara* de l'Académie malgache (p 99 de la petite édition de 1873).

Elle présente quelques particularités assez intéressantes.

« Ka ity hasina ataonay ity ampianay saotra ampianay vavaka. E Andriamanitra ! E Andrianahary ! Koa ity hasina ataonay ity : E ny hasiny ny Tany ! E ny hasiny ny Lanitra ! E ny hasiny ny Masoandro ! E ny hasiny ny Volana ! E

Or, ce hasina que nous t'apportons (ou bien, cette invocation au souffle divin que nous faisons en ta faveur), nous le voulons compléter par des actions de grâce et des prières, ô Dieu ! ô créateur ! Cette puissance que nous invo-

ny hasiny ny Zava-masina rehetra ambony ny tany ambany ny lanitra ! E ny any Ampandrana fa any Rafandrana sy Rafandrandava sy Rafandrampohy sy Ramasindohafandrana ! E ny any Merimanjaka : fa any Rangita sy Rafohy ! E ny any Alasora fa any Andriamanelo ! E ny any Ambohitrabiby : fa any Ralambo, fa itoerana ny hasiny Merina ! E ny any Antananarivo analamasina : fa itoerany ny Tranofitomiandalana, fa any Andrianjaka, sy Andriamasinavalona nanjaka tokana tamy ny tany, any Lahidama nanao salaka fohy rambo namory ny anivo ny riaka naharifenitra any Merina. E ny any Ambohimanga tananamasina : fa any Andriantsimitovinandriana sy Andriambelomasina sy Andrianampoinimerina .....E ny hasiny ny 12 nanjaka. »

quons, c'est toi ; puissance de la terre, c'est toi ; puissance du ciel, c'est toi ; puissance du soleil, c'est toi ; puissance de la lune, c'est toi ; puissance de tout ce qu'il y a de sacre sur la terre et sous le ciel ! O vous gens d'Ampandrana (car c'est là que régnèrent Rafandrana et Rafandrandava, Rafandrampohy et Ramasindohafandrana ! (O vous princes de Merimanjaka (car c'est là que régnèrent Rangita et Rafohy) ! O vous, ceux d'Alasora (car c'est là qu'on vit Andriamanelo) ! O vous, ceux d'Ambohitrabiby (car c'est là que demeura Ralambo, et là que repose la puissance sacrée de l'Imerina) ! O vous, ceux de Tananarive, vieille forêt sainte (1) (car c'est là que se dressent les sept tombes sacrées, et là qu'Andrianjaka et Andriamasinavalona régnèrent seuls sur la terre et là que Radama travailla avec la plus grande énergie pour rassembler tous ceux de la grande île, fondant vraiment la dynastie des rois Merina ! Et vous, gens d'Ambohimanga, ville sainte (car c'est là que parurent Andriantsimitovinandriana et Andriambelomasina et Andrianampoinimerina !.....Et vous, pouvoirs sacrés des douze princes !

On remarquera la quasi assimilation du pouvoir du prince à la puissance mystérieuse cachée dans le ciel, la terre et toutes les choses de l'univers.

D'autre part, le rappel du hasina existant dans le souverain actuel, amène immédiatement la pensée sur tous les ancêtres de ce dernier. On veut marquer la continuité des uns et des autres.

L'un des vieillards interrogés par le P. Callet a d'ailleurs lui-même donné un commentaire des salutations en l'honneur du prince où il déclare que ce dernier est absolument comparable au soleil qui meurt à l'ouest pour renaître à l'est, et qu'on ne peut en perdre le souvenir (2).

M. Van Gennep a indiqué, à propos des Sakalava, l'interdiction absolue de tuer un roi, même dans une bataille.

---

(1) Allusion à l'ancien nom de Tananarive : Analamanga (la belle forêt).

(2) Ka izany no nanaovany ny vahoaka ny Mpanjaka hoe : Fihaky ny Masoandro tsy azo hadinoina, raty andrefana kandrefa mesoho atsinanana, fa tsy azo ajanona ny fiverana azy (fin de la page 261).

Mais on voit dans les récits relatifs à l'histoire imérinienne des exemples caractéristiques du même tabou.

En voici un exemple pris dans le résumé des *Tantara ny Andriana* qu'a rédigé le P. Malzac (le récit original se trouve dans la partie non encore réimprimée des *Tantara*). Il s'agit du combat de Ramboasalama (celui qui fut ensuite appelé Andrianampoinimerina) et de son oncle Andrianjafy, alors prince régnant. Ce dernier avait voulu plusieurs fois se débarrasser de son neveu en qui il avait senti depuis longtemps un compétiteur sérieux. Aussi une haine profonde existait-elle entre eux deux.

Après avoir remporté de sérieux avantages, Ramboasalama se résolut à porter le coup décisif, et, si possible, à mettre fin au pouvoir et aux jours de son rival. La bataille se livra du côté d'Ilafy.

Mais Hagamainty et Rabefiraisana, le premier lieutenant d'Andrianjafy et partisan secret de Ramboasalama, le second lieutenant de ce dernier, s'entendirent pour supprimer les balles des cartouches des deux parties belligérantes. Andrianjafy fut pourtant vaincu : ses soldats, gagnés d'ailleurs aux idées de son ennemi, ne résistèrent que pour la forme. Ilafy fut pris. Mais Hagamainty et Andriantsilavo (un autre des conseillers du malheureux Andrianjafy), firent tout leur possible pour sauver la vie du prince détrôné. Ils l'accompagnèrent toute une nuit dans sa fuite. Au petit jour ils furent rejoints par un groupe adverse qui, dans l'énivrement de la victoire, s'apprêtait déjà à tuer l'ennemi de leur chef. Mais les deux conseillers se lancèrent au devant d'eux, criant : « Tuez-nous d'abord ». Cela suffit pour rappeler aux soldats le sacrilège qu'ils allaient commettre. Et la **vie d'Andrianjafy fut épargnée.**

Cependant Andrianampoinimerina (alias Ramboasalama) gardait son ressentiment contre l'oncle dénaturé qui l'avait tant de fois voulu mettre à mort. Il ne put s'empêcher de faire d'abord des reproches à Hagamainty et Andriantsilavo d'avoir ainsi épargné son rival. Mais Andriantsilavo répondit avec dignité : « Il était roi ; nous ne pouvions l'abandonner. Nous n'avons pu supporter ses façons de faire ; pourtant nous ne pouvions pas ne pas le respecter au fond de notre cœur. Maintenant juge-nous ». Et Hagamainty ajoute : « Si nous l'avions abandonné, tu n'aurais pas pu avoir confiance en vous ».

Après avoir réfléchi, Andrianampoinimerina reconnut que les deux conseillers avaient parfaitement raison. « Oui, je suis content de vous, dit il. J'avais d'abord pensé vous mettre à mort ; mais en réfléchissant, je vois que vous êtes dans le vrai Oui, il est mauvais de toucher à la vie du roi qui a été donnée pour être conservée intacte ».

Il faut ajouter pourtant qu'un peu plus tard Andrianampoinimerina le fit saisir et tuer. Il n'était plus roi à ce moment, depuis déjà quelques mois ; on pouvait supposer que l'esprit royal n'était plus en lui.

Un autre fait du même genre est ce qui se passa lors de la lutte d'Andrianamboatsimarofy et d'Andrianampoinimerina. Ce dernier voulait à toute force s'emparer de Tananarive où dominait encore Andrianamboatsimarofy que soutenait la tribu guerrière des Manisotra d'Ambohijoky. Il avait réussi une première fois, puis en avait de nouveau été chassé ; une seconde expédition est couronnée de succès, Andrianamboatsimarofy, dépossédé, fait de nouveau appel à ses partisans.

Les Manisotra lui font des reproches: « Tu te promènes trop, lui disent-ils. Un roi ne doit pas se livrer au plaisir. Si tu ne veux rien faire que t'amuser, nous donnerons le pouvoir à quelqu'un d'autre ».

Piqué au vif, Andrianamboatsimarofy saisit un fusil, agite un bouclier en criant : « Eh bien, si vous le voulez, c'est moi qui vous conduirai au combat, suivant la coutume des princes sakalava qui précèdent toujours leur peuple ». « A quoi penses-tu ? crièrent aussitôt les Manisotra ; si tu te mets à combattre à la façon des Sakalava, ce sera le bon moyen de livrer l'empire à Andrianampoinimerina. Ce n'est pas la coutume des ancêtres ; chez nous, on veille avec soin sur le prince. Si tu marches devant, tu marcheras vers la mort. Et si pareil malheur arrive, ne serons-nous pas obligés de nous livrer au vainqueur ? » (1).

La lutte continua. Andrianampoinimerina finit par se rendre maître de la position qu'il convoitait avec tant d'ardeur. Il épargna d'ailleurs avec soin la vie d'Andrianamboatsimarofy. Il poursuivit les Manisotra, les assiégea dans leur forteresse d'Ambohijoky, et subit d'abord plusieurs échecs. Et voici un trait à rapporter à ce propos. Dans la troisième expédition faite contre Ambohijoky, le chef des Tsimahafotsy, tribu soumise au pouvoir d'Andrianampoinimerina, tomba sous les coups des Manisotra.

Ces derniers furent d'abord comme désemparés, croyant que ce Ramampisava était de race royale. Ils prirent grand soin du corps et le veillèrent jusqu'à ce qu'on vint le leur réclamer.

Il paraît que ces précautions mirent en joie Andrianampoinimerina. Mais le conteur ajoute, avec raison, qu'on découvre là la preuve de l'honneur rendu aux rois par le peuple et de la crainte que causait une atteinte au prestige royal (2).

Un peu plus tard, Andrianampoinimerina se mit lui-même en marche contre Ambohijoky. Dans le combat, des guerriers manisotra parvinrent non loin de lui. Et un de ses conseillers,

---

(1) « Hevitra ahoana re izany, hoy ny Manisotra ; raha miady sahala amin' ny fanaon' ny Sakalava ihanao, dia atolotrao an' Andrianampoinimerina ny fanjakana. Tsy fanaon-drazantsika izany ; amintsika dia *ambenana tsara ny mpanjaka*. Raha ihanao no loha lalana, dia manatom-paty ihanao. Ary raha sendra izany no tonga, moa tsy hanatona ny mpandresy izahay ? » (Résumé des *Tantara* fait par R. P. Malzac, vol I, p. 105).

(2) Livre du R. P. Malzac, t. I, p. 124.

Razakatahiny, le pensant en danger, s'écria : « — Qu'est-ce ! Tueriez-vous un roi ? Combattriez-vous le représentant de la divinité ! Otez-moi d'abord la vie, mais ne touchez pas au roi.

« — Où est le roi ? demandèrent les Manisotra.

« — C'est moi, répondit Andrianampoinimerina, en ouvrant son parasol rouge, signe de son pouvoir.

« — Grâce te soit rendue, seigneur, dirent les Manisotra ; nous ne toucherons personne si ce n'est les Tsimahafotsy qui nous trompent et veulent nous détruire. Pour toi nous te porterons, et tu seras un roi pour nous. »

Cependant Andrianampoinimerina, plein de colère, saisit un fusil et un bouclier et se mit à les menacer. Mais les Manisotra, honorant et craignant la descendance d'Andriamasinavalona, se retirèrent, revenant en toute hâte à Ambohijoky, afin de raconter ce qu'ils avaient vu. Le peuple fut heureux qu'on ait ainsi rendu honneur au roi (1).

Peu de récits, je crois, sont aussi caractérisques que celui-ci au sujet du tabou particulier supposé résider dans la personne du roi.

Nous terminerons par un dernier exemple pris, lui aussi, dans l'histoire de celui qui passe pour le fondateur de la monarchie hova. Il est rapporté à la page 113 du livre du R. P. Malzac :

Des corbeaux avaient croassé d'une façon anormale. Les astrologues malgaches en avaient conclu que des ennemis s'approchaient. En effet, on apprend peu de temps après que des bandes de gens du Marovatana, accompagnés de Sakalava, se montraient du côté d'Ambohibolololona. Les Tsimahafotsy (tribu élevée, pour ainsi dire, à la dignité de gardes du corps), pour être plus sûrs de vaincre, prirent avec eux le jeune Radama, encore tout enfant, comme une sorte de palladium. Et les ennemis furent mis en fuite, tandis que deux corbeaux venaient se percher sur la porte du palais d'Andrianampoinimerina, comme des messagers de victoire.

Au premier abord, il y a quelque contradiction entre les Hova emmenant avec eux le petit prince Radama et les Manisotra, s'opposant à la marche en avant d'Andrianamboatsimarofy. Et

---

(1) Nisy Manisotra maromaro nanenjika azy ireny tonga teny anilan' Andrianampoinimerina efa teny akaikin' Antananarivo. Razakatahiny dia teo anilany, ka hoy ny fiteniny nampiato ny fahavalo : « Inona hoe ! Hovonoinareo ny mpanjaka ! Hiady amin' Andriamanitra ihanareo ! Vonoy ny aiko, raha sitrakareo, fa aza ny mpanjakanay no samborina ! » — « Iza no mpanjaka ? » hoy ireto Manisotra. — « Izaho, lairetsy, » hoy Andrianampoinimerina, sady novelariny ny elomena mariky ny fahandrianany. — « Hohasoavina anie ihanao, Tompokolahy, hoy ny Manisotra ; fa misy katsahinay afa tsy ny Tsimahafotsy izay mamitaka sy mitady handringana anay. Fa ihanao dia ho entinay, ka hanjaka aminay ihanao. » Tezitra Andrianampoinimerina ka nandray basy sy ampinga sady nandrahona azy ireo. Ary ireo Manisotra izay nanaja sy natahotra fatratra ny taranak' Andriamasinavalona, dia nihemotra niaraka tamin' izay, ary niverina haingana tany Ambohijoky, hitantara izany zava-mahagaga izany. Faly ny vahoaka naharè ny fanajana natao tamin' ny mpanjaka. » (Résumé des Tantara de R. P. Malzac p. 123).

pourtant c'est bien le même principe qui les fait agir, principe nettement rappelé dans la coutume suivie par les soldats revenant d'une expédition quelconque. Leur premier soin était de s'informer de la santé du roi. Il y avait là, au retour de chaque razzia annuelle, une véritable cérémonie portant un nom consacré *Manontany andriana* (interrogation au sujet du roi). A l'arrivée, avant de se disperser et de rentrer chez eux, les soldats faisaient prendre des nouvelles du prince, « car, disaient-il, c'est de lui que nous tirons notre vie. » (1) Le roi était vraiment le soutien de tout le peuple; l'existence de la nation était considérée comme absolument attachée à la sienne.

G. MONDAIN.

(1) « Manao ahoana ny Manjaka, fa izy no fototry ny ainay sy maminay (*Tantara ny Andriana*, edition de l'Académie, page 368 ; page 230 de l'édition de 1873).

ESSAI DE DICTIONNAIRE BETSILEO

PAR LE R. P. DUBOIS

Lettre A

QUELQUES REMARQUES PRÉLIMINAIRES

1° Ceci n'est qu'un premier travail qui pourra servir de point de départ à des recherches plus exactes et plus approfondies.

Bien des corrections seront nécessaires ; bien des additions ou des retranchements s'imposeront à la suite d'un contrôle sérieux, mais pour faciliter ce contrôle nous livrons, aussi débrouillé qu'il nous a été possible, ce premier fonds de mots betsileo, 2.800 environ.

2° L'orthographe, en particulier, pourra être l'objet de discussions et de rectifications. Force nous est pour le moment de nous en tenir à une orthographe plausible.

Les Betsileo retranchent *souvent* et ajoutent quelquefois la lettre *n* à certains mots. Pas de règle fixe. De là, première difficulte pour mettre à leur place exacte ces mots, qui avancent ou reculent dans la liste alphabétique, suivant que l'on y introduit *n* ou qu'on l'en retranche.

3° Les Betsileo ont, de plus, une sorte d' ñ qui ne se prononce pas comme le *gn* français mais plutôt *ngh*.

Nous le notons ñ à la façon espagnole et nous le plaçons avec l'*n* ordinaire.

4° Il est difficile parfois d'établir la racine de certains mots. Tout au moins est-elle inusitée. De là nécessité de transcrire ces mots en deux endroits différents.

5° Certains mots ambaniandro ont un sens différent en Betsileo. Nous les avons introduits dans la liste, évidemment. D'autres ont un emploi plus ou moins spécial. Nous avons cru qu'il était utile de les signaler.

Un certain nombre de mots composés ont une tournure toute ambaniandro, mais leur composition est toute betsileo : nous les avons conservés.

6° Enfin, tout en éliminant les mots simplement déformés suivant une règle générale, comme *hevitsa* pour *hevitra*, *vozo* pour *vozona*, *fahaioe* pour *faharoa*, etc., nous avons admis ceux dont la transformation est telle, qu'à la prononciation seule, ils sont à peu près méconnaissables.

Le dictionnaire comprend :

1° Un résumé des règles générales de déformation des mots en Betsileo ;

2° La liste des mots avec leur traduction ambaniandro et française. On y a joint des remarques explicatives, des phrases et des expressions : ces dernières en betsileo autant que possible ;

3° Des tableaux spéciaux (comme les termes employés spécialement pour les Hova, etc.).

Une lettre désigne la partie du territoire où le mot est employé.

Les parties du Betsileo sont indiquées par rapport à Fianarantsoa, ancienne capitale du pays.

B. veut dire compris généralement dans tout le Betsileo.

N. veut dire compris au *nord* de Fianarantsoa : Ambohimahasoa, Ambositra.

S. veut dire compris au *sud* de Fianarantsoa : Ambalavao, Ambohimandroso.

E. veut dire compris à l'*est* de Fianarantsoa : Mahasoabe, Tandrokazo.

O. veut dire compris à l'*ouest* de Fianarantsoa : Isandra.

Autres abréviations :

Dict. W. : Dictionnaire du P. Weber, publié à la Réunion en 1853 et qui contient des mots de tous les dialectes.

Dict. R. : Dictionnaire de Richardson, publié à Tananarive en 1885.

Dict. M. : Dictionnaire du R. P. Malzac.

QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES

Voyelles :

A final est prononcé souvent E : *Faharoe* (chez les campagnards).

A est ajouté, après E, dans les finales ENA : *Famonjeana*.

A remplace parfois Y final : *Ara*, *tsa*.

I devient E : *Hevetse, reketse.*

Y devient E : *Omale, aombe.*

I est suivi parfois de *he*, dans les adverbes de lieu surtout : *Iihe, aroahe, arihe, aohe.*

Consonnes :

M, N tombent souvent : *Etana, maity* ; parfois sont ajoutées : *Manampitsa.*

N se prononce souvent d'une façon toute spéciale, *ngh* : *Baña, añila.*

R Z tombent quelquefois : *Milongy, iaho, ia, aia*

NA final très souvent ne se prononce pas et, en somme, disparaît : *Vozo, saho*, etc.

TR se transforme en *ts* (cf. *th* anglais) : *Hevitsa.*

Outre ces modifications plus fréquentes, on trouve dans le dialecte betsileo, comme dans toutes les langues, des transformations classiques comme :

d en *l* ou *l* en *d* : *Vadiha.*

b en *v* ou *v* en *b* { *Miboaka, bitsika, bay, vitro.*

Des métathèses : *Lekenana* ; enfin, des idiotismes comme : *Amin' azy, an' azy, hoe* pour *hono*, etc.

Outre ces remarques générales, ajoutons, pour faciliter l'intelligence des expressions et des exemples, donnés la plupart du temps en betsileo, quelques remarques particulières sur certains mots ou certaines particules d'usage continuel dans le dialecte.

Pronoms personnels :

Añay ..... } sont sujets et équivalent à { *Izahay.*
Añao, añareo } { *Hianao, hianareo.*

tandis que *anay, anao, anareo* sont régimes comme en ambaniandro.

Rika ... } toi familier, quelquefois même sens mauvais.
Roky ... } plus respectueux, plus affectueux.

Ialahy .....
Andria .....
Lihy anona..
— *ianona*.
— *iha* .... } autres formes de la deuxième personne.

I correspond à *Izy.*

Autres mots :

Ro équivaut à *no* : *I ro nanao io* = *Izy no nanao izany.*

Ve — à *no* : *Lehe zay ve ro ataonao* = *Raha izany no ataonao.*

Ko a aussi le sens de *raha.*

Le lehe leha — (Voir exemple ci-dessus).

Añe — *Añe zay añao ro milaza hoe* = *Raha hianao no milaza.*

Añe = *Any.*

Añe ho añy = *Any.*

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
1. Ába, *n.*	B.	Dada.	Papa.	Ne s'emploie qu'au vocatif. Le dict. W. donne aussi ada, baba comme formes générales. Omeo lamba, *aba*, aho fa ho roso : Papa, donnez-moi un lamba, car je vais partir. Ny varinao hoe, *aba*, ao andokongo ao, izao ro ataon-dreniko : Papa, votre riz est dans le bol, dit ma mère.
2. Áby, *adj.*	B.	Daholo.	Tous.	Dict. W. : Ziaby avy. reo aby. Handeha *àby* ve añareo apitso : Partirez-vous tous demain ?
3. Áby, *v. impér.*	B.	Etsy hobabeko.	Mets-toi sur mon dos.	*Aby* ra rika, fa maika aho : Mets-toi sur mon dos, car je suis pressé.
4. Abídy, *n.*	B.	»	Esclaves.	Terme de sikidy. Dans les sikidy on donne des noms spéciaux aux personnes et aux choses. Les dict. W. et R. donnent abily de vily pour vidy. Ny *abidy* dia tsy maintsy mamendra-drano ny marare : Les esclaves doivent asperger le malade (si les sikidy l'ont ordonné)
5. Abóahy, *v.*	B.	Asehoy.	Montrez.	Forme dérivée de boaka pour voaka.
6. Abódro, *n.*	B.	Ompa.	Injure.	Des parents aux enfants. Tokony handosirana ny *abodro*, fa raha ratsy : Evitez les injures, c'est mal.
7. Ábona, *n.* Miabona.	B.	Fivontosana.	Enflure.	Inusité comme nom. *Miábona* hirihiry rolo ny fifin' ny zanako azon' ny anjehana : Les joues de mon enfant sont enflées parce qu'il est tombé.
8. Adífy.	B.	»	»	Voir Dify.
9. Ádika, *adj.*	B.	Diso. Very hevitra.	Embarrassé, qui oublie souvent.	Olona *adikádika* : Personne embarrassée. *Adika* ve añareo no mieñena : Etes-vous embarrassés que vous n'avancez plus ?
10. Adinaiña. Mahadinaiña.	B.	»	Malheureux.	*Mahadinaina* io anajaza io : Cet enfant est malheureux. *Mahafahadinaina* io anajaza io *Mahadinaina* ahy io anajaza io *Mahadinaina* an'ahy io anajaza io *Mahadinaina* io anajaza io aho } Cet enfant me rend malheureux.
11. Adítsa, *n.*	»	Marovony.	Sorte de lamba.	Lamba bariolé où le jaune domine.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
12. Adivozéhitsa, *n.* Miadivozéhitsa.	E.	Fanditra.	Entêtement.	Dans la dispute. *Adivozéhitsa* be ro olona ka tsy ifandrenesana. Mandehana fa aza *miadivozéhitsa:* Allez, ne vous entêtez pas.
13. Afakatáha, *adj.*	N.	Taitra.	Surpris.	Nahita amboa *n*ilomay aho ka *afakatàha :* J'ai vu un chien qui accourait et je fus surpris.
14. Afendráho, *imp.*	B.	Aparitaho.	Éparpillez.	Voir racine fendraka.
15. Afífio.	B.	»	Cachez. Arrangez.	Cacher une chose que l'on ne veut pas laisser voir à un visiteur. *Afifio* añany ny varin-janako fange misy vahiny : Cachez le riz des enfants de peur qu'il ne vienne un visiteur. — *Afifio* io entana io : Arrangez ce paquet.
16. Áfitsa. Manáfitsa. Miáfitsa.	B.	Tonga.	Porté. Amené.	Ataovy *miafitsa* any amin' ny tompony io kisoa io : Amenez ce porc à son maître.
17. Afongeho, *imp.*	B.	Aforeto.	Repliez.	*Afongeho* ny tomboka hasiam-pañafana ny lohalika : Repliez la jambe qu'on vous applique le remède au genou.
18. Afotana. Afotampotana.	B.	Avadika.	Qu'on retourne. Qu'on met en pelote.	Dict. R. : Terme des provinces. *Afotana* rambotsikina fa miraviravy : Roulez le bout de la ceinture ; elle s'est déroulée.
19. Afotreho, *imp.*	B.	»	Plongez.	*Afotreho* añafo ny tánana leha ta ho may : Plongez la main dans le feu si vous voulez fa brûler.
20. Afotróa.	B.	»	Incendie de forêt.	Autrefois ou même aujourd'hui. Be ny olona no mate tamin' ny andro ny *afotroa* : Beaucoup sont morts au temps du grand incendie de la forêt. On raconte qu'un grand incendie détruisit les forêts du Betsileo ; on en retrouve des vestiges en certains endroits (à Marana, à Vohibe, etc.).
21. Agy. Agilahy. Agivavy.	»	»	»	Voir takiloka ou tangilotra. *Tragia cordifolia* (dict. Rich.). *Dolichos urcus* : Gros pois pouilleux. *Dolichos pruriens* : Haricot.
22. Áhaka.	B.	Fanimbana. Ompa.	Dégât. Injure.	*Anakahaka* be nanao akory izay nataony an-dreniny izay : Quelles injures il a dites à sa mère !
23. Ahiño.	B.	Jongio.	Ourlez.	Voir racine hika.
24. Ahilao.	B.	»	Détournez.	Voir racine hila.
25. Ahitsa.	B.	Lolo, aretina.	Maladie attribuée aux esprits.	Azon' ny *ahitsa* ny marare : Le malade est tourmenté par les esprits. Maladie (nerveuse) qui s'attaque surtout aux personnes faibles, femmes ou enfants, mais aussi aux hommes. Quelquefois le malade peut encore marcher, mais il tombe subitement et reste un ou deux jours sans bouger. D'autres, plus gravement atteints, maigrissent, dépérissent peu à peu. Les gens attribuent cette maladie à un esprit qui s'empare des malades et les fait souffrir à sa guise. On raconte des effets bizarres et merveilleux ! Le malade est emporté tout à coup de sa maison. Il revient tout à coup du fond de la rivière, tout mouillé ! Certains sont suspendus au plafond, d'autres tailladés par tout le corps, d'autres encore ne peuvent plus manger. S'ils essaient, leur assiette se remplit subitement de riz non décortiqué sans qu'on sache d'où et comment. Les animaux pris par l'ahitsa deviennent comme enragés.
Ahitsa.	B.	Fivalanana.	Colique.	Manière plus respectueuse de désigner les coliques. Maladie du ventre, côté gauche.
26. Áhitsa.	»	»	»	Sorte de remède fait avec des cheveux brûlés. Fe.ik-*ahitsa* atao ambanin' ny ondana ny marary.
27. Áhitsa.	»	Pour ahitra.	Herbe.	
Ahibálala.	B.	Alamanitra.	»	Sert de remède contre la fièvre. On fait bouillir, on respire la vapeur et on boit l'eau.
Ahibáry.	»	Tsimparifotsy Mololo.	Ivraie du riz. Chaume.	Pour entretenir la chaleur on entoure le malade de nattes ou lamba qu'on jette ensuite dehors ou à la place des inférieurs. On verse un peu d'eau à la place du malade et le malade la piétine.
Ahidríndrina.	B.	»	»	Sert de remède pour les abcès qui ne crèvent pas. On l'applique mélangé à de la graisse chaude. *Decrocephala latifolia* (dict. R.).
Ahipòdy.	S.-N.	Adalavatana.	»	*Setaria glauca* (dict. R.).
Ahipòtsy.	»	»	Sorte d'herbe.	*Gynaphalium Stendelii* (dict. R.).
28. Aia.	»	Aiza.	Où.	*Aia* ke, aba, reniko.
29. Aiáña.	B.	Saozanina.	Maladif.	Se dit seulement pour les enfants. *Aiaña* ny zanakao, ka omeo fañafaña : Votre enfant est malade, donnez-lui des remèdes.
30. Aika.	»	»	»	Indigotier, *Indigofera sp.* (dict. R.).

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
Aikafatray.	B.	»	»	Sorte d'indigo (dict. R.).
Aikalahy.	»	»	»	
Aikavavy.	»	»	»	
31. Aikaombeberavimpotsy.	»	»	»	Indigo (variété).
32. Aisaña.	B.	Hanin-jono.	Appât.	Fait de manioc, ver de terre, etc. pour les tondro, toho, fiana, etc. Manotoa mangahazo masaka hatao *aisaña*: Pilez du manioc cuit pour faire des appâts.
33. Áka.	B.	»	Ouvrez la bouche.	Terme employé par ceux qui font manger les petits enfants.
34. Áka.	B.	Aza.	Ne pas.	*Aka* misy mikasika io atodimborona io añareo ra kilonga: Que personne d'entre vous, enfants, ne touche à cet œuf.
35. Akáka.	B.	Adaladala.	Gauche.	Racine aka, ouvrir la bouche. Anazaza *akaka* ra io: Que cet enfant est lourdaud !
36. Akakaia.	B.	Aiza ho aiza, lavitra.	Eloigné.	Avec découragement. *Akakaia* añe Mananjára añe.
37. Akálaña. Miakálaña.	B.	Miantoka.	S'engager à.	Se dit quand on veut venir à bout d'une tâche. On s'installe là où l'on doit travailler et l'on ne quitte qu'après achèvement. Ou bien lorsqu'on s'installe à un endroit où l'on trouve à manger et l'on ne quitte qu'après épuisement des provisions. Letsy *miakalañako* tany ifotony tsa mba efa ny asa: Si je ne m'installe pas là, je ne viendrai pas à bout du travail.
38. Akálo.	B.	Fanoto.	Pilon.	Vakio ny *akàlo* fohe hataina: Fendez le pilon court pour le brûler.
—	»	Fanafody, ody vay.	Remède pour blessures ou coups.	Atono ny *akalo* ka anotra ny tandrifin' ny mivonto: Grillez le pilon et massez-en la partie enflée. L'opération terminée on le jette dehors. Employé aussi pour les enflures des bêtes. Employé aussi contre le tonnerre. On le dresse sur la muraille du parc à bœufs près de l'entrée.
39. Akálo.	»	»	»	
40. Akána.	B.	Hombo.	Bout en fer.	Asio *akana* ny mesa fange vaky ny zarany: Mettez une cheville au couteau de peur que le manche ne se brise. Aombeo soa ny *akana* fange vaky ny zaran' ny mesa.
41. Aka ray. Aka reny.	B.	Zaza momba ray. Zaza momba reny.		
42. Akáry. Manakary.	B.	Fanesoana.	Moquerie.	*Akary* tsy anànana: Insulter ne profite pas. Insulte quand deux adversaires se revoient. Pour se moquer de quelqu'un, on ne lui dit pas tout à fait la vérité (ironie). Mahita ahy mahia, ka dia mahery *manakary*: En voyant ma maigreur vous vous moquez de moi.
43. Akásy.	B.	Ankasomparana.	Méchanceté.	Olona, dia be *akasy*: Personne de mauvais caractère.
Manao akasy.		Manimba.	Abîmer.	S'emploie au participe passé. *Nakasinao* aba ny raha anahy: Papa, vous avez abîmé mes affaires.
44. Akíba.	B.	Trano.	Maison.	Terme de sikidy. Mihinana ny haja ao amin' ny *akiba* ny fianahana: La famille mange du riz dans la maison.
45. Akitroanjafy. Kitroanjafy.	N. S.	Mandrakizay. »	Éternellement. »	S'emploie dans les malédictions paternelles ou maternelles. Le tamingako koa, tsa mahazo mihinan-kisoa *kitroanjafy*: Qu'aucun de mes descendants ne mange de cochon éternellement. Avec intention de transmettre par héritage. Omeko andróky ny tanimbariko mandova zanadroky *akitroanjafy*: Je te donne ma rizière pour la transmettre en héritage à tes enfants.
46. Akíza.	B.	Vosobosotra.	Plaisanterie.	Añay olon-dehibe tsa mba manao *akiza* aminareo kilonga, fa tomoera soa: Nous, les grands, nous ne faisons pas de plaisanteries avec vous; petits enfants, restez tranquilles.
47. Akizana.	»	Kizotokana, téry.	Pressés.	Mandrosoa fa aza manao toetsa *akizana* eo an-tany tery eo: Avancez et ne restez pas si pressés dans ce coin. Rekitsa *akizana* ny vintana ko tapaka: L'hameçon s'est pris aux herbes et le fil s'est cassé.
48. Áko.	B.	Aza.	Ne pas.	*Ako* hanindrika io vary io: Ne mange pas ce riz.
49. Ako.	B.	»	Donc.	Tandrify *ako* leky ho faty, fa narary soasoa: On ne s'étonne donc pas s'il meurt car il est fort malade.
50. Akoako. Miakoako.	B.	Badabada.	Bégaiement.	Rosoa teo fa aza *miakoako:* Va-t-en et ne bégaye pas.
51. Ako e.	»	»	»	En conversation, quelqu'un parle, un des auditeurs en guise d'approbation louangeuse dit *ako e*, surtout les vieux. Dit par les femmes, on ajoute quelquefois ra olo. Marary roa ny zanaky ny ao andrefanay ao, mba nataoko hoe: fairo amin' ny dokotera, ko tsa mety reniny—Nitsidika tany roa, *akoe* mba nataoko izay reniny: L'enfant de notre voisin à l'ouest est malade. J'ai dit à ses parents de le porter chez le docteur, mais la mère n'a pas accepté. Je l'ai visité et moi de mon côté je l'ai dit aussi.
Akoe.	B.	Eny.	Oui.	

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
52. Akore.	S.	Ahoana.	Comment.	Paoly a ! *Akore* : Paul, comment ?
Manao akore.	B.	Manao ahoana.	Bonjour.	Manao *akore e* — Izao e ko *manao akore* : Bonjour — Moi je vais bien.
53. Akorinao ary. Akory ary. Akory izay.	»	»	Voilà donc.	Reproche à quelqu'un qui a manqué son but pour n'avoir pas écouté les conseils donnés. *Akory ary* izay, eo ilazana hoe, ka mohány fa tsa hahatratsa azy ao, handy moa ko sasa-poana : Tant pis pour vous, je vous ai dit : n'allez pas là-bas, vous ne trouverez personne, vous vous fatiguerez inutilement.
54. Akótso.	O.-E.	Hanin-jono.	Appât.	Insectes pour appât (insectes, chenilles, grenouilles) on se sert d'insectes aquatiques. Pour les anguilles et les écrevisses on coupe les grenouilles en deux et l'on pêche avec la partie inférieure. Mañalà *akotso* hamintañana : Prenez des insectes pour pêcher.
55. Alahelo. Mialahelo.	B.	Mitakoko.	Etre accroupi.	Se croiser les bras à cause du froid. Se recroqueviller quand on a froid. Croiser les bras en pleurant. *Mialahelo* ny ampela fa maty ny reniny : Les femmes se croisent les bras car leur mère est morte.
56. Aláiavana.	»	Sesikondana.	Arbuste	*Anthospermum* (dict. R.).
57. Àlaka. Málaka. Mañálaka	B.	Aka.	Action de prendre.	*Màlaka* ny vary ho fanjorany ny hova : Le prince prend du riz à manger. Andrañy *mañalaka* ny aomby, Masy, hihinana aña an-tanimbary : Va, Masy, conduire les bœufs brouter dans la rizière.
58. Alalaña. Mialalaña.	B.	Miverimberina.	Aller et venir.	Ia ro *mialalaña* aňe amin' io raharaha io : Qui va souvent à ses affaires.
59. Alaña.	O.	Vatolahin' ny hova.	»	Pierre dressée en souvenir des Hova, plus ornée que les autres, entourée de fer et de bois.
60. Ala sazy.	S.	»	»	Morceau que l'on mange avant de présenter la nourriture aux Hova (se dit des boissons aussi).
61. Alehány Lehány. Lihány.	B.	Anikeo, efa ela ela.	Tout à l'heure.	Efa *alehany* izay nandalovany izay : Ils sont passés tout à l'heure. *Alehalehañy* no nanaovany an' io : Il y a assez longtemps qu'il a fait cela.
62. Alehao.	»	Ankaneso.	Va.	
63. Aleizo. Aléizy.	B. »	Enjeho. »	Poursuivez. »	
64. Alífo. Mañalífo.	B.	Ozona.	Injure, imprécation.	Namaky ny sininy ny zanako ka *nalifoiny* : Ma fille a cassé sa cruche et elle l'a maudite.
65. Alíly.	»	Ompa.	Injure, malédiction.	Ne s'emploie que pour les personnes. *Alily* ratsy no nataony ahy : Il m'a maudit.
66. Alisay.	B.	Vehivavy.	Femmes.	Termes de sikidy.
67. Alo.	»	»	»	
Mialo.	»	»	»	
Aloalo.	B.	»	»	Pierres placées à un endroit exposé au soleil où les anciens vont se réchauffer.
—	N.	»	»	Grandes pierres placées au-dessus du tombeau.
68. Aloalo.	B.	Tranomanara.	»	Pierres assez bien rangées employées comme vatolahy. Pierres sur une tombe ou ailleurs.
69. Alóha.	B.	Lavitra.	Eloigné.	Voña *aloha* any Alakamisy any : Alakamisy est encore loin. Se dit d'un chemin qu'on devra parcourir (temps à venir).
70. Aloka.	B.	Ambiroa.	Ombre. Ombres.	Roso *aloka*, Rarona : Un tel a perdu son ombre. Notsindrian' *aloka* aho ny halina, savy iny aho nanao hoe hifoha iny, tsa mba afaka : Cette nuit, j'ai été attaqué par le fantôme, j'ai voulu me lever, je n'ai pas pu.
71. Alonjeo. Alonjeho.	»	Ampitondray. Omeo.	Portez.	
72. Amátona.	B.	Lohatrano.	Chevrons.	Bois secondaires, intermédiaires, formant l'armature des murs en bois. Añoviana añareo no hanajary ny *amatona ?* : Quand arrangerez-vous les poutres de la maison ?
72. Ambaíbo ?	»	»	»	
73. Ambaka.	B.	Miendaka, mivava.	Se fendre.	Se dit de morceaux qui se détachent d'autres morceaux, plâtre qui se décolle.
Miámbaka.	»	»	Se détacher.	
Mañámbaka.	»	»	»	Leha *ambahana*, endry, ny kitay dia malaky maina : Ma mère, les bois seront rapidement secs si on les dépouille.
			Avoir des courbatures.	*Miambaka* ny tratrako azon' ny entana : J'ai la poitrine démolie en portant les bagages.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
74. Ambalahatany.	N.-O.-E.	Hatraiza hatraiza, na inona na inona.	»	Maiña *ambaluhatany* : Il fait noir partout. Tsa mahatsiaro *ambalahatany* : Il ne se souvient de rien.
75. Ambaniakondro.	E.	Hafotra.	»	Arbre dont l'écorce sert surtout pour le tissu rayé appelé sarimbo.
76. Ambaniraiña, Ambararaiña.	N. B.	Ambanin' ny fara-fara.	Sous le lit.	Sakao fa ao *ambaniraiña* ao ny tsiloza : Fouillez, car la dinde est sous le lit.
77. Ambaràlo.		»	Arbuste.	
78. Ambaramaiña.	B.	Rongony maina, randrana tsy misy menaka.	Chanvre sec, tresse sans graisse.	Aia ny *ambaramaiña* : Où est le chanvre sec ? Tsa mba teako ny *ambaramaiña* : Je n'aime pas les tresses sans graisse.
79. Ambarazó.	B.	Nofy ratsy, leon' aretina.	Cauchemar.	Azon' ny *ambarazo*, i, haliña : Il a eu la nuit un cauchemar. Quelqu'un qui se lève la nuit et qui va à tâtons.
80. Ambatrimbóhitsa.	»	»	Arbuste.	Employé comme remède de fractures. Légumineuse (dict. R.).
81. Amberana.	»	»	Arbuste.	Urticée. *Urera amberana* (dict. R.).
82. Ambiloña.	B.	Fikendrena.	Etre aux aguets.	*Ambiloña* ny piso ny voalavo : Le chat guette les rats.
83. Ambizo.	O.	Vomanga.	Patate.	Ndroy mihady *ambizo* ho an' ny kiso : Allez chercher des patates pour les cochons.
voir Mbizo .	B.	»	»	
84. Amboalava.	B.	Tsindretra.	Larve d'une libellule.	Namihika *amboalava* ny kilonga : Les enfants ont pêché des larves de libellules.
85. Amboavoandoha, voir Voavoandoha.	B.	An-tampon-doha.	Au sommet de la tête.	Voatoraka *amboavoandohany* : On lui jette une pierre au sommet de la tête.
86. Ambóto, *imp.*	B.	Ongóty.	Déracinez.	*Amboto* ny anakaniana fa efa ny tenona : Enlevez les chevilles, le tissage est fini.
87. Ambovitsika.	»	»	»	
88. Ambóza.	»	Hazo.	»	Dont les enfants font des sarbacanes. Folaka ny *ambozan'* i Samizafy.
89. Amiandámbo.	»	»	Urticée.	On s'en sert pour frapper les bœufs.
90. Aminay.	B.	Vady.	Mari, femme.	Tsa ao ny *aminay* fa mantsaka : Ma femme n'est pas là, elle cherche de l'eau.
		Ray aman-dreny.	Parents.	Les enfants en parlant des parents. Tsa ao ny *aminay* ko onoana añay kilonga : Nos parents sont absents et nous, enfants, nous avons faim.
91. Ampáha.	B.	Kary.	Chat sauvage.	Nanambotsa akoho ny *ampaha* alihañy : Tout à l'heure un chat sauvage a pris une poule.
92. Ampahaláva.	O. C.	Mpangalatra.	Voleur.	
93. Ampéla.	B.	Vehivavy.	Femme, fille.	Nahoana añareo, *ampela*, no tsa manetsa iroheke ny idimbary, efa be : Pourquoi femmes, ne repiquez-vous pas les plants de riz, étant nombreuses ?
94. Ampimbáto.	B.	Vahimboamena.	Liane.	
95. Ampina.	B.	Varatra.	Foudre.	*Manámpina* ny andro, ka tsa hay iengana aña andrindriña : Il tonne et on ne peut pas sortir de la maison.
96. Ampingáratsa.	B.	Basy.	Fusil, coup de fusil.	Nandefany *ampingáratsa* ny tanána, ko lany ny oña tao : On a tiré des coups de fusil et il n'y a plus personne au pays.
97. Ampitío, *imp.*	B.	Fehezo mafy.	Nouez fortement.	
98. Amponámby Manao amponámby.		Ankambo.	Faire des imprudences, compromettre.	Aza anaovana *amponamby* ny aiña fa hano ny hanina : Ne compromettez pas votre santé, mais prenez de la nourriture. Par exemple avant un grand voyage : pas d'imprudence.
99. Ampóngo.	B.	Kóngona.	Punaise.	Tsa nampatorin' ny *ampongo* aho, fa nitogaga teo am-patana : Les punaises m'ont empêché de dormir, je me suis assis près du foyer.
100. Ampósy.	B.	»	Arbrisseau.	Qui sert à faire des corbeilles pour prendre le poisson. Ny tandroho atao amin' ny *amposy*, dia soa sady mataña : Les corbeilles faites avec l'amposy sont bonnes et durent longtemps.
101. Aña.	B.	Diso làlana.	Egaré.	*Aña* taña añala oratroñe Raboto, ko nahadinaina soasoa : Raboto s'est égaré un de ces jours-ci dans la forêt, et il y était bien malheureux.
102. Anadrahakély.	B.	Zavatra kely.	Petite chose.	*Anadrahakely* ro nomeny ahy, nohaniko save noana dia ny nahafadinaina aho : Il m'a donné une petite chose (peu de chose), je l'ai mangée, alors j'ai encore faim et j'inspire de la pitié.
103. Anajáza.	B.	Zaza.	Enfant.	Tomoera soa, roky, fa voña *anajaza*, ko nge anoan' ny beventy : Restez bien là, vous êtes encore enfant, de peur que les grands ne vous frappent. *Anajaza* korera, aba, io : Papa, voici un enfant faible.
104. Añáfo.	B.	Andanimandry.	Côté du lit non contre le mur.	Ho andry eo añafo eo ve añao : Coucherez-vous du côté du lit ?

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
105. Anaka.	B.	»	»	Nom commun aux choses en ajoutant l'espèce. Pour suppléer : Kely tompoko. *Anaka* mba omeo e, fa aza atao izay : Veuillez me donner cela et ne dites pas cela.
Anakambanim-bány.	B.	Kely noho, amba-nimbany kokoa.	Plus petit, plus bas.	Se dit quand on compare le peu qu'on a à ce qu'ont les autres. Añao manam-be. fa mba *anakambanimbaniny* ny ahy, leky tsa mitovy ny antsika : Vous en avez beaucoup, j'en ai moins, nos parts sont différentes.
Anakanadéla.	B.	Foto-dela.	Fond de la langue, injure (grossière).	Mandehana, alao ny raha nanirahako fa tsa mivonto eo ny *anaka-nadela* eo : Allez, prenez ce que je vous ai envoyé, votre langue n'est pas enflée. Leha ny *anakanadela* no mivonto, tsa mba mahay mitelin-draha koa ny olona : Si le fond de la langue est enflé, on est incapable d'avaler.
Anakanáhy.	B.	»	»	Se dit quand on compare le peu qu'on a à ce qu'ont les autres. Añao manam-be, io madiña ro mba *anakanahy* : Vous en avez beaucoup, je n'ai que cela.
Anakana tàna-na.	B.	Ankikely.	Petit doigt de la main.	Folaka ny *anakanatànako* : J'ai le petit doigt foulé.
Anakana tom-boka.	B.	Ankikelin-tongotra.	Petit doigt du pied.	Mivohitsa ny *anakana tomboky* ny zanako : Le petit doigt du pied de mon enfant se gonfle.
Anakamb o atà-nana.	B.	Hato-tànana.	Poignet.	
Anakandriana.	B.	Antidahy.	Vieillard.	Se dit aussi des hommes assez âgés et qui n'ont plus leurs parents. Aza mamátsa *anakandria* mandalo, fa tsa fatatsa ny olo ho rafo-zana : Ne vous moquez pas de celui qui passe, car il pourrait devenir votre beau-père.
Anakaombe.	B.	Zanak' omby.	Veau.	Tsa amidy ve ny *anakaomby ?* : Le veau n'est-il pas à vendre ?
Anakaniana.	B.	Fántaka.	Pieu.	Deux espèces : l'une qui sert à préparer l'ouvrage à tisser, l'autre au tissage. Ndatóy ndria ny *anakaniana* fa ho alina ny hananiana : Donnez les pieux du métier, car il va faire nuit.
—	—	—	—	Employé comme remède dans les maux d'oreilles : on frotte le bois sur une pierre de façon à en faire une sorte de bouillie qu'on applique sur la partie malade.
Anakanify.	*B.*	*Bibilava.*	*Serpent.*	Itito, ra, ihäka *anakanify* mihinana sahona : Voici, mon ami, un serpent qui mange une grenouille.
Anakatsotsy.	»	»	Herbe.	*Phyllanthus sp.* (dict. R).
Anakatsimba.	»	»	Espèce d'herbe.	
106. Anambe.	B.	Anantsonga.	Brède.	*Brassica campestris* (dict. R).
107. Anamboroka.	B.	Beroberoka.	Laiteron.	*Sonchus oleraceus* (dict. R).
108. Anaña. Mañanaña.	B.	Mitsapa ny halalin' ny rano.	Sonder l'eau.	*Anaña* ny rano fa tela lalina soasoa.
109. Anangoaika.	B.	»	»	*Hypericum Japonicum* (dict. R).
110. Añañy.	B.	Any ho any.	Par là.	Pas trop loin, mais invisible. Aia ny namanao ? *Añañy* i : Où sont vos compagnons ? Par là. *Añañy*, aba, Ramasy nohafaranao aléhañy : Papa, Ramasy que vous avez fait appeler est par là. Pour faire peur aux enfants : *Añañy* ny biby mihinana anajaza maditsa : Il y a par là une bête qui mange les enfants. Pour montrer la maladie : *Añañy* amin' ny tànanao añy ro maharary : C'est là, vis-à-vis de votre main, que je souffre.
111. Añatsatria.	B.	Anamamy.	Sorte de brèdes.	Ndeha ndria mitsongo *anatsatria* hanaovana tabótreka : Va chercher des brèdes pour mettre avec le riz.
112. Anatsoasoa.	B.	Mahafinaritra.	Agréable.	Quand on est délivré d'un danger, d'un embarras, d'une douleur. Après s'être désaltéré, rassasié, refroidi. *Anatsoasoa* aho sy tap. misotro rano : Je vais mieux depuis que j'ai bu.
113. Andalinda.	O.-E.	»	Exclamation de joie ou de surprise.	Terme employé par les enfants (avec force gestes avec les coudes et les mains) critiquant leurs camarades. Indro, *andalindra*, hambarako an-draiko rika fa namaky ny zinga : Oh ! je le dirai à papa, que tu as cassé la calebasse.
114. Andáo, *v. imp.*	B.	Andeha.	Allons.	*Andao* ho roso fange trany eto : Allons, partons, de peur d'être pris ici.
115. Andevohóva.	B.	»	»	Agents d'affaires des Hova, percevaient les impôts. Terme de respect. Ny *andevohova* i madiña ro omena ny isam-pangady : C'étaient les andevohóva qui percevaient l'impôt.
116. Andovatsáha.	B.	Fokonolona.	»	Vorio ny *andovatsaha* ia sarotra ity raha ity : Rassemblez le peuple, car la chose est difficile.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
117. Andrakandro.	B.	Mandritra ny alina.	Pendant la nuit.	Nitolotsa *andrakandro* añay, save mahazo trandraka fatratra : Nous avons fait la chasse aux porcs-épics pendant la nuit et nous en avons près plusieurs. *Andrakandrolava andrakandromaty* ko etsy ara moa : Ecoutez-moi donc continuellement. Narary ny taminay ny halina ko savy voadinitsa *andrakandrolava* : Mon mari était malade toute la nuit et était en sueur jusqu'au matin.
Andrakandrolava.	B.			
Andrakandromaty.	B.			
118. Andraka.	B.	Na dia.	Quoique.	*Andraky* ny efa nasesiko ve rika, ko voña milevolevo atoy : Quoique je vous aie renvoyé, vous revenez encore ici.
119. Andraka.	B.	»	Jusque.	Tsa voña hitako i *andrak' itoy andrak' iny, andrak' androany :* Je ne l'ai pas encore vu jusque maintenant (depuis assez longtemps).
Andrak' itoy, Andrak' iny.	»	»	(employés réunis).	
Andrakandroany.	»	»	(employé seul).	
120. Andrañary.	B.	Vantondromby.	Génisse ; jeune bœuf.	Homeko *andrañary* añao Raboto, leha tañe soasoa ny anajanako : Raboto, je vous donnerai une génisse si vous guérissez mon enfant.
121. Andrañe *v. imp.*	B.	Andeha.	Allez.	*Andrañe* ra mantsaka fa hariva ny ãndro : Allez chercher de l'eau, il se fait tard.
122. Andreñana.	B.	Sondriana.	Préoccupé.	*Andreñana* ny mitavoka i, save tsa mahatsiahy ny raharahany : Il est préoccupé de manger et il oublie ses affaires.
123. Andrenga.	B.	Satrobory.	Chapeau.	Fait avec le harefo, sans bords, rond en bas, carré en haut.
124. Andréta.	B.	Vorona.	»	*Ellisia Lantzii* (dict. R.).
125. Andria.	B.	Retaka.	Toi.	Ndroy, *andria*, añidino rano i baba fa mangetaheta : Va-t-en puiser de l'eau pour ton père, car il a soif. Vocatif qui s'emploie des supérieurs aux inférieurs. Aia roky *andria* : Où es-tu donc ?
126. Andrianjafilàva.	B.	Sakoivy.	Ver de hanneton.	*Andrianjafilàva* no fihinan' ny akohonay isaky ny tolak'andro : Chaque soir nos poules mangent des vers de hannetons.
127. Andríka.	B.	An-tena.	A toi.	Voir Rika. An' ia, aba, itito vary itito ? *Andrika* io ka hano : Mon père, à qui est ce riz ? A toi, mange-le !
128. Andróñana.	B.	Famaky.	Hache.	Hadinoko any an' ala ny *androñana* : J'ai oublié la hache dans la forêt.
129. Androngondráno.	B.	»	Espèce de salamandre.	
130. Angatho.	B.	Antsoy.	Appelez.	Racine : Gaika, d'où mangaika.
131. Angála.	B.	Tsikovoka.	Dytique.	Angalabositra : Espèce plus grosse. Angalamadinika : — petite. Mahazo voalavo i Koto leha ny *angala* no atao ofaña : Koto attrape les rats en prenant des dytiques comme appâts.
132. Angalápoña.	N.-O.-E.	Fetsifetsy.	Rusé, revenant (à poils !).	An' aminay leha alina ny andro mandroaka ny lambo ny *angalàpoña :* Chez nous, pendant la nuit, les revenants chassent les sangliers.
133. Angaméra.	E.	Lafo.	Cher.	*Angaméra* ny vary tao an-tsena ao niañy : Au marché le riz était trop cher aujourd'hui.
134. Angatóy.	B.	Omeo.	Donne.	*Angatoy* io lambako io : Donnez-moi mon lamba.
135. Angatsa.	B.	Tody.	Représailles.	Laka anakanify no vonoina, laka sahona no tapahin-doha, ko *manangatsa* ny aina itoviana : Si l'on tue un serpent, si l'on décapite une grenouille, la perte de la vie, qui est commune, amène des représailles.
Manangatsa.	B.	Mankaleo.	Dégoûter.	*Manangatsa* ny kajaha leha mafaika : Le manioc dégoûte lorsqu'il est amer.
136. Angárina.	B.	Leo.	Dégoûté.	Pour la nourriture seulement. *Angari*-kajaha ny aombe : Les bœufs sont dégoûtés du manioc.
137. Angávo.	B.	Manavibe.	Chauve-souris.	Ny *angavo* no mitoetsa mitotongaña : Les chauves-souris se tiennent la tête en bas.
138. Ange.	B.	Fandrao.	De peur que.	Mantsaká, andria, *ange* dia avy ny oraña : Va-t-en chercher de l'eau de peur que la pluie ne vienne.
139. Angéa.	B.	Mangidy.	Amer.	Se dit du manioc tout à fait amer.
Angéa.	»	»	»	Sorte d'herbe à fleurs vertes. *Epallage anomonæfolia* (dict. R.).
140. Angéda.	B.	Mivalo.	Supplier.	Demander quartier. Terme employé par les *enfants*. Anoako rika niany ; *Angeda*, aba, aho fa tsa hanao koa : Je vais te frapper. — Non, je vous en supplie, je ne le ferai plus.
141. Angítika.	B.	Totozy.	Souris.	Manambora *angitika* roke liaka hamandrihana papango : Va chercher des souris pour attraper les vautours.
142. Angitrótraka.	B.	Vola aloa isan-trano amin' ny fandevenana.	Cotisation aux funérailles.	Payée surtout par les petits-enfants du défunt. Nanao *angitrotraka* ny oña ka nahafeno ariary : Ils se sont cotisés et ont ramassé une piastre. Manaova *angitrotraka* añareo, zafin' ny mate io homen' ny mpiandravana : Cotisez-vous, petits-enfants du mort, pour payer les ordonnateurs des funérailles.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
143. Angitsa.	B.	Laina.	Sans appétit.	Ou lorsqu'on n'aime pas ce qui est offert. Se dit même pour les animaux. Aza dia be *angitsa* tahak' io leha mihinan-kanina, fa dia mañala baraka ahy : Ne faites pas ainsi la petite bouche en mangeant, vous me faites honte.
144. Angoáiña.	B.	Kivy. Matahotra.	Découragé. Angoissé.	Une mère qui ne voit pas son enfant revenir. Un maître qui craint que les travaux ne soient pas achevés à temps.
145. Angodráñana.	B.	Manahirana.	Qui gêne.	Voir Godraña. Anadraha kitika iñy ko *angodrañana* ahy : C'est une petite chose qui me gêne.
146. Angózana.	B.	»	»	Filaments du manioc et des patates. Tsa mba hanina ny *angozana* ny kajaha : On ne mange pas les filaments du manioc.
147. Añy.	B.	Mbay làlana.	Pardon !	Pour demander le passage. Manière de prévenir quand on jette quelque chose. *Añy*, hombáko : Pardon, que je passe.
148. Aniampitso.	N.-O.	Aninaraina.	Ce matin.	Taia, añareo, *aniampitso* no tsa namonjy lakilasy : Où étiez-vous, ce matin, que vous avez manqué la classe ?
149. Aniáñy.	B.	Anikeo.	Tout à l'heure.	Be sosoa ny oraña *aniany* no izao heka : La pluie a été tout à l'heure plus abondante que maintenant.
150. Añiáva.	B.	Atsimom-patana.	Au sud du foyer.	Place des inférieurs. Mandehana iny *aniava* hitoeran' ny vahiny aty añiloha : Allez de l'autre côté, que le voyageur se mette au nord du foyer.
151. Anífy.	O.	Andafy.	Au delà.	Alao ny kanakana fa iry *anify* iry : Prenez les canards là-bas, au delà.
152. Anihándro.	B.	Rahampitso maraina.	Demain matin.	Ho aia añareo *anihandro ?* : Où irez-vous demain matin ?
153. Animatiándro.	B.	Mandritra ny andro.	Durant le jour.	Niasa *animatiandro* aho niany fa tsy nahefa firy : J'ai travaillé toute la journée et je n'en ai pas fait lourd.
»	B.	Matetika.	»	Nananatsa azy *animatiandro* fa tsa ninoany : Je n'ai cessé de le réprimander, mais il ne m'a pas écouté.
154. Añiráy.	B.	Erá.	En amont.	Matsaká *añiray* fa ratsy any an' ava : Prenez de l'eau en amont, elle est mauvaise en aval.
155. Anjamánga.	B.	Manjarano.	Plombagine.	...bary : On enduit les bords des marmites de plombagine.
156. Anjana. Mianjana.	B.	Fandehanana.	Départ.	*Mianjana* añy isan' andro aho fa tsa mahefa firy : J'y vais chaque jour et je n'arrive à rien.
157. Anjanánjana.	N.	Tain' akoho.	»	Sorte d'herbe, *Leptolæna pauciflora* (dict. R.).
158. Anjehiváva.	E.	»	Bûcherons.	Ceux dont la corvée consistait jadis à couper les arbres.
159. Ankandroankándro.	B.	»	»	D'action qui revient une ou plusieurs fois par an régulièrement *Ankandroankandro* io ny vaky felam-paiso ro fanetsantsika : C'est toujours à l'époque où les pêchers fleurissent que nous repiquons le riz.
160. Ankaráhatsa.	B.	An' ila.	Au côté.	Voir racine. Nañenga etana maraina loatra aho ko save maharare añe *ankarahatsa* añe : J'ai commencé à porter les paquets trop tôt et c'est ce qui fait que j'ai mal au côté.
161. Ankavodiana.	B.	»	»	Pour Angavodiana, *Agauria salicifolia* (dict. R.), remède pour la gale.
162. Ankilahila.		»	»	Voir racine. Terre qui n'est pas trop exposée au vent. Araho iny *ankilakila* iny ny aombe : Conduisez les bœufs sur un terrain abrité.
163. Ankomohómo.		Mangingina.	En secret.	Manao *ankomohomo* : Faire en cachette.
164. Año. Manaño.	B.	Mikapoka.	Frapper. Bêtes en furie.	Say tapi-*mañaño* zanak' olo ko lefa : Après avoir frappé un enfant, il est parti. *Mañaño* ny aombe : Les bœufs sont furieux.
Añó.	B.	»	Allons.	*Añó* isika *añó* ho roso : Allons, partons.
165. Añoaño.	O.	Lehibe, malady mitombo.	»	Se dit plutôt des personnes. Olo *añoaño* be Ranona : X... a grandi vite.
166. Anombe.		Omby.	Bœuf.	
167. Añóña.	B.	Lehibe.	Grand.	Aomby *añom-be* izay nandalo teo eo izay : Ce sont de gros bœufs qui ont passé là.
168. Anoña. Manánoña.	B.	Mody.	Feindre.	Satry *mananona* : Hypocrite.
169. Antára.	B.	Kamory.	Étang.	assez profond habité par les caïmans ou autres bêtes. Se dit aussi des rivières aux endroits plus profonds. Matetika ny *antara* dia ameloman' ny olona trondro : On élève les ablettes dans les étangs profonds.
170. Antéty.	B.	»	»	Voir Tety : Plateau désert.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
171. Antómboka. Miantómboka.	B.	»	Enfoncer.	Des instruments — pousser pour raccourcir quelque chose. *Antomboho* ny fandriana fa lava loatra : Rentassez votre lit, il est trop long.
172. Antómotra.	B.	Tonga tampotampoka.	Subitement.	Sens spécial au Betsileo. *Antomotra* no nahatongavan' ny aretina : La maladie l'a pris subitement.
173. Antóva.	B.	Sahafa.	Van.	(Atova). Aza atao amin' ny hainandro ny *atova* fange vaky : Ne laissez pas au soleil le van, il se fendrait.
174. Antsiña.	B.	Kentsona.	Nasillard.	Tsy mazava titeny ny olo *antsiña* : Les personnes qui nasillent ne parlent pas clairement.
175. Antsománda.	»	»	»	Partie du lamba sarimbo.
176. Aófana.	B.	Hanin-jono.	Appât.	Ce qu'on met dans la nasse : Manioc épluché, feuilles de safran, poussin rôti, etc. Se dit par comparaison, à propos des combats de bœufs : Les jeunes gens se couchent à une certaine distance du bœuf qui se précipite sur eux. Ratsy ny *aofana* ka tsa manamy ny remby : L'appât ne vaut rien et çà ne mord pas.
177. Aombelahindràno.	»	»	»	Se dit des grandes bêtes autres que les bœufs, qui ont des cornes et qui les enfoncent dans le sable (?).
178. Apembindéfona.	B.	Antsetran-defona.	Garniture de la lance.	Tefeo ny *apembindéfona* fa folaka : Forgez la garniture de la lance : elle est brisée.
179. Apikápika. Apokapoka.	B.	Ampanampana.	Aller à l'aveugle.	Expression de colère lorsque les inférieurs dérangent tout ou prennent sans permission. Se dit aussi de ceux qui vont à tâtons pendant la nuit. De ceux qui parcourent les « *vala* » pour chercher quelque chose.
Apiña.	»	»	»	Voir Ampiña.
180. Apío.	B.	»	Fermez les yeux.	Pour Akimpio.
181. Apitsa. Miápitsa.	B.	Olona miankina amin' olona.	Protégé.	Leha efa tsa mahavelon-tena dia *miapitsa* amin' olona ro hanjo : Si vous ne pouvez plus vous nourrir, vous n'avez plus qu'à chercher un protecteur.
182. Apósy.	B.	Tsimbolaotra.	Sorte d'arbrisseau.	*Acalypha sp.* (dict. R.), sert à faire les paniers à prendre les poissons.
183. *Ara, arafanja.*	B.	»	»	Espèce de figuier, *Ficus* (dict. R.).
Ara.	B.	»	»	Pour Ary. *Ara* dia akory ro halao.
184. Arahába. Miarahába.	B.	Fisaorana.	Remerciement.	Employé spécialement en Betsileo pour remercier les travailleurs, par exemple ceux qui viennent de creuser un tombeau. *Arahabao* ny mpiasa fa tapi-mihinana : Remerciez les ouvriers, ils ont fini de manger.
185. Araka. Manáraka.	»	Miandry.	Garder.	D'où mpanarak' andro : Bergers.
186. Ar'ange.	B.	Ndeha.	Allez, allons.	Pour Ary ange. *Ar' ange* ahereno ny añoambe fa roso : Allez, ramenez les bœufs, car ils sont partis.
187. Arára.	B.	Vehivavy jejo, mpamitaka.	»	Tandremo fa vehivavy *arara* any iny e ko nge tongany ny lambanao : Attention, c'est une mauvaise femme, elle te prendrait ton lamba.
188. Are.	B.	Ndeha.	Allons.	S'emploie pour s'exciter à la marche. Dans les grands travaux, par exemple, lorsqu'on traîne des pierres. *Are* endry, hody fa te-hihinam-bary aho : Allons, maman, chez nous, je désire manger le riz.
189. Arífy.	N.	Misoroka.	Esquiver un coup.	*Arifio* ny toraka : Esquivez le coup.
190. Aríhe.	»	»	Là-bas.	Pour Ary. Voir : Remarques générales.
191. Arina. Manárina.	B.	Misonenika.	»	Se dit de la toupie qui « dort » en tournant rapidement.
192. Aritsa.	B.	Fanaríana ondan'ny Hova.	»	Endroit où l'on jette ce qui a servi au Hova mort. Le lieu reste « fady ». Ny hova sy ny mpiandry no mahazo mila raha amin' ny *aritsa* : Les Hova et leurs gardiens peuvent seuls prendre quelque chose à l'aritsa.
193. Asamotsa.	»	»	»	Espèce de liane.
194. Asañasaña. Manasañasaña.	B.	»	»	Enfants qui rechignent au travail. Aza manasañasaña, fa manaova raha : Ne rechignez pas, mais faites.
195. Asótry.	B.	Farárano.	Automne, saison des moissons.	Se trouve avec *h* : Hasotry. *Asotry* ny andro ko mañende lango koa ny olo : La saison des moissons est arrivée, on fait sécher au feu les grains de riz.
196. Ataotaovo eo e.	B.	Hano	« Prenez ».	Pour encourager les malades et les voyageurs à manger, se dit aussi à ceux qui plantent sans précaution.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES—EXPRESSIONS
197. Atíhe.	B.	»	»	Pour aty. Voir Remarques générales.
198. Atítotsa.	S.-O.	Ambivitra.	Bord de ravin.	Aza mireñeña amin' ny *atitotsa* fange mienjika ny kilonga : Ne jouez pas sur le bord, de peur que les enfants n'y tombent.
199. Atoény.	»	»	Placez.	De atoetra, verbe manoetra : *placer*. Racine : Toetra.
Atoy.	»	»	Ici.	Quelqu'un s'égare ; en l'appelant : Avia *atoy* : Venez par ici.
200. Atóka.	»	Akaitó.	Çà y est.	*Atóka*, rakandria : Çà y est, mon ami.
201. Antóndra.	B.	Voamboatavo.	Graines de courge.	Izay tsa manana *atondra* dia ho trotro lehe tonga ny fahavaratra : Ceux qui n'ont pas de grains seront gênés à la saison des pluies.
Atova.	»	»	»	Ou antova.
202. Atréfoka (racine : Trefoka).	B.	Antsofoka.	S'enfoncer.	Comme une lame tranchante dans un tronc de bananier. Aza *atrefoka* an-drano ny tombokao misy bay fa ange tsa soasoa : Ne plongez pas votre pied qui a un abcès dans l'eau de peur qu'il ne guérisse pas.
Manao atréfoka.	»	Farateny.	»	Dire le mot de la fin, coupant court aux discussions.
203. Atreka.	B.	Fitsaboana.	Soins.	Raha ratsy *atreka* ny marare dia ho ela vao soasoa : Si les soins sont mal donnés, le malade en a pour longtemps.
204. Atróngo.	B.	Kitra.	Dette fictive au jeu.	Aza manao kilalao, lehe tsa voña mahay fange be *atrongo* : Ne jouez pas, si vous ne savez pas, de peur de faire de grosses dettes.
205. Atsia.	B.	»	« Faites ».	Pour permettre à quelqu'un de passer ou de faire quelque chose. Avelao aho handeha. — *Atsia* : Laissez-moi passer. — Faites.
206. Avabáry.	B.	Akofa.	Grain vide	Ny *avabary* dia tsa mba isam-bary, lake be : Les grains vides, même nombreux, ne peuvent compter comme riz.
207. Avahóro, *imp.*	B.	Afatory.	Liez.	
208. Avendraho, *imp.*	B.	Ahirato mafy.	Ouvrez tout grands les yeux.	Pour avendrano.
209. Avonio, *imp.*	B.	Afeno.	Cachez.	

DICTIONNAIRE BARA-HOVA[1]

par O. JENSENIUS, pasteur

(1) L'auteur de ce vocabulaire étant fort éloigné, on n'a pu le consulter pour éclaircir certains points difficiles à comprendre.

ABRÉVIATIONS

V.	Fitenin' ny olona any	Ivohibe (Bara atsinanana).
H.....	— —	Ihosy (Bara be).
S.....	— —	Isalo.
M	— —	Imamono (Bara andrefana).
Pass.....	Passif.	
Imp	Impératif.	
Izah	Izahao.	

Ny fiovan' ny teny Ambaniandro raha ao amin' ny fitenin' ny Bara

---

A. — Ny *na* fara-soratra dia ariana saiky mandrakariva.

I

ay	aina	*lé*	lena	kanefa	*hena* hena
say	saina	*tao*	taona		*mena* mena
					tsena tsena

II

mihe	mihena	*mitre*	mitrena	*menara*	menarana
mi-tao	mitaona	*tana*	tanana	*babe*	babena
mihao	mihaona	*malay*	malaina	*tere*	terena

Kanefa : mafana.

(b)

III

olo	olona	*aly*	alina	*haly*	hady
fofo	fofona	*arety*	aretina	*mary*	marina
raho	rahona	*ary*	arina	*ino*	inona
saka	sakana	*voro*	vorona	*Rano*	Ranona
lefo	lefona	*mana*	manana	*many*	manina
hany	hanina	*nama*	namana	*mindra*	mindrana
haro	harona	*fia*	fiana	*mamita*	mamitana
raja	razana, rozana	*sofy*	sofina	*mivala*	mivalana
onda	ondana	*oro*	orona	*mihina*	mihinana
haty	hatina	*haly*	halina	*mandevy*	mandevina

B. — Ny...*anana*, mody *ana*.

atinana	atsinanana	*fana*	fananana	*varavara*	varavarambe
tana	tanana	*halilana*	hadilanana		

D. — Ny *d* mody *l'* raha tsy *n'* no mialoha azy.

lotsy	dotra	*haly*	hady	*atoly*	atody
malio	madio	*hily*	hidy	*mandaly*	mandady
limy	dimy	*lily*	didy	*mitoliky*	mitodika
talio	tadio	*mifily*	mifidy	*lia*	dia
fifalia	fifaliana	*moly*	mody	*litiky*	ditsika
halino	hadino	*foly*	fody	*holitsy*	hoditra
holiliny	hodidinina	*mangily*	mangidy		
aly	ady	*militsy*	miditra		

E. — Ny *tsy* mazana mody *ti*.

I

atimo	atsimo	*mahatindry*	mahatsindry	*mitipaky*	mitsipaka
tihy	tsihy	*mitiliky*	mitsidika	*mitiry*	mitsiry
tity	tsintsina	*tinindro*	voatsindrona		
tiny	tsiny	*mitimoky*	mitsimoka		

kanefa	*mitsinjaka*	mitsinjaka		*tsy*	tsy
	antsika	antsika		*tsia*	tsia

II

foty	fotsy	*mahity*	mahitsy	*mahatiahy*	mahatsiahy
raty	ratsy	*litiky*	ditsika	*manity*	manitsy
vaty	vatsy	*vitika*	vitsika		
tinay	tsinay	*mahatiaro*	mahatsiaro		

Kanefa { *mitsilany* mitsilany; *tsetsy* tsentsina; *mihetsika* mihetsika

F. — Ny *tra* fara-soratra mody *tsy* izay saiky tononina *tsé*.

I

mihaotsy	mihaotra	*laitsy*	laitra	*tratsy*	tratra, takatra
jatsy	zatra	*taitsy*	taitra		

Kanefa: *tratra* tratra ny momba ny tena

II

efitsy	efitra	*halatsy*	halatra	*rinafitsy*	voarafitra
sarotsy	sarotra	*maranitsy*	maranitra	*safotsy*	safotra
sinoratsy	voasoratra	*hafotsy*	hafotra	*hafotsy*	hafotra
holitsy	hoditra	*asandratsy*	asandratra	*lalitsy*	lalitra
lanitsy	lanitra	*avaratsy*	avaratra	*miakatsy*	miakatra
helatsy	helatra	*tatatsy*	tatatra	*takatsy*	takatra
tinifitsy	tinifitra	*vosotsy*	vosotra	*sinangotsy*	voasangotra
lavitsy	lavitra	*fihitsy*	fihitra		

G. — Ny *n'* sakan-teny avela matetika.

eta	entana	*fatatsy*	fantatra	*mototsy*	montotra
atitsy	antitra	*hoko*	honkona	*miapatsy*	miampatra

H. — Ny *infiksa* no anaovana matetika raha amin' ny teny bara.

vinaly	vady taloha	*fofoky*, iz.	finofoky	*sinoratsy*	voasoratra
vinono	voavono	*rinamby*, iz.	ramby	*sinokitra*	voasokatra
binabo	voababo	*tineboka*, iz.	teboka	*tinapaka*	voatapaka
tina	voatana	*tinetiky*, iz.	tetiky	*tinifitsy*	voatifitra
rinekitsy	voaraikitra	*pinetsa*, iz.	petsa	*rinafitsy*	voarafitra
finaoky	voafaoka	*vinily*, iz.	voavidy	*rinangotsy*	voarangotra
sinambotsy	voasambotra	*tinindro*, iz.	voatsindrona		

A

Aba : Dada, papa, rangahy, fantsoan' ny vehivavy ny lehilahy.

Iaba, iabako : Rangahy.

Abo : Avo.

Aboaly : Bibim-botry, votry, tranovotry.

Abobo : Ronono mandry na ny fisiana ronono mandry.

Ady, MANADY : Mirehareha amin' ny olona ambany, tsy miantra zandry.

Afaosa : Lohataona, mafana.

Afenaky : Tapa-tsandry ambany.

Ahay : Izahay.

Ahandrefa : Andrefana.

Ahatsakatsy, MI-A : Miahanahana.

Ahy : Miahy ny aomby, ny harea, miahy, tsy manahy i, tsara fanahy izy.

Mamanahy : Mamitaka, maka fanahy, manambitamby.

Ahin-kety, ahin-kola : Arety, mararin' ny hatina.

S. H. : Ataon-kola.

Ay, aia : Aiza. *Boak' aia*, avy taiza ; *taia hianareo lahy*, avy taiza hianareo. *Boaky laha taia hianareo*, avy taiza hianareo.

Ainga, inga, MIAINGA : manainga ; mamela, mametraka, hany nenganv.

Engao, ingao, MIAINGA *talè*, miala amin-dRangahy, mandao an-dRangahy.

Aka : *O, ry aka*, avia, ry ankizy.

Akalo : Fanoto.

Akany, (f) : Ady ; *miakany*, miady.

Akata : Ahitra, vilona.

Akatsy : Manaka-baly, mampakatra ny tandra.

Manakatsy : Mitovitovy amin' ny hoe : mpampakatra.

Akehiatra, kehitsy : Moka, aloy, alohy.

Aky (I) : Endray, ondray.

Aky (II) (f) : Vifotsy.

Ala ala : Volana ; *alao any ahay*, vohay izahay. *Alao eroe.*

Alefa : Vanja indray mandefa, jereo hotsoka.

Aly : Ady, mialy : miady ; *mialy fe*, zanaka mila fitia, sitraka amindrainy.

Alify : Ditsika.

Alo, mialo : Mifanandro.

Aloby, aloy : Moka ; *akehitsy*.

Ambaka, ambabo : *manambaka longo i*, manambaka havana izy.

Analalavava : Olona izay mamela ny volombavany rehetra haniry.

Ambalikizay : Ambadik' izay.

Ambatony : Izah. : vatotsy.

Ambilo : Harato.

Amboko : Voko ; *miamboko ny haly i*, mitsambikina ny hady izy.

Amboky, ambokimboky : Kibondranjo.

Amboni-mandry : Vovonana.

Amy : Mbamy ; ny *lanitsy aminy tany* : Ny lanitra sy ny tany. *Ny soa aminy ny raty.*

Ambiray, Ambiroy : fanahin' ny efa maty.

Ampela : Vehivavy.

Ampemby : Antsetra.

Ampingaratsy : Basy.

An antsika handeha : Aoka isika handeha.

Anaka : Zanaka, zaza.

Anakova : Zanak' andriana.

Anaka soratsy (3) : Zana-tsoratra ; *mamy anaka*, mitoe-jaza ; *sombintany*. Mba anaka hanetsany ny valy, tany kely aketsan' ny vady. *Kinky*, ankihy kely.

Anakahy : Ahy.

Anatiky : Atiky.

Anatsy, MANANATSY : Mampianatra ; *mananatse anaro aho*, mampianatra, anareo aho !

Andafiroy : An-dafy, ampitan' andafy iry.

Andao, indao : Tsy alaiko ; *fa iasitelo ny viliny* ; roavoamena, sikajy, roavoamena ; *andao* 2) tsy alaiko

intsony. *Andao fa soa* izao, tsy maninona fa tsara izany.

Andavo, lavo : *Miandavo*, mifona, miantonta.

Andra : Angaha.

Andra, andre : Va, ve.

Andrahofiky : Ny andevo mandevina ny mpanjaka.

Andraky na **handraky** : Indrindra fa ; mainka fa. *Hanao halany andraky aho* : halany hianao, fa indrindra aho.

Andre, andra : Ve, va.

Andrena : Vatiano, sondriana.

Andrienai : Mampiandry antsika izy.

Andriambo : Andry.

Andrianakatsy : An-drianananahary.

Andro : andro : masoandro, orana ; *homa ny akehitsy*, fa avy ny andro : mihinana ny moka fa avy ny orana.

Anandro : Amin' ny faritanin' ny betsileo ; *tanandro*, olona avy any betsileo.

Androany, anito : Androany, anio.

Androky, MIANDROKY : Mivory ; *mampiandroky*, manorory.

Androlilatsy, dilatsy : Omaly.

Angala, angalaky, MANGALA : Mangalatra, maka zavatra ; mangala ny ampangenge : manala. mangala ariary aho : mandoa ariary aho.

Angamay : Boka, fahabokana.

Angy, MIAINGY : Malina.

Angira : Lefona fohy lela.

Angoay : Kivy ; *fahangoay*, famoizam-po.

Angoja : Hoditr' omby, hodi-tsena.

Any : Any. *Any koa ny kabesonao* : aza fady ny lohanao.

Any : *Manany ny andro*, mianina ny orana.

Aninana, MI-A : Miantsinanana ; *atinana*, atsinanana.

Anito : Anio.

Anjala vary : Vary ritra.

Ano, anoa, ano : Izy io ; *ry ano*, ry zareo, izy ireo.

Ano : *T'sy anon' andro*, tsy tonga volana ; *manano*, maty.

Antaky : Karazan-tsaramaso izay sady madinika no mahery ny voany. Tsara fihinana, lehibe ny raviny sady mamofona be, miankina amin' ny hazo hafa izy.

Antany : Ala-trano.

Antotonga, MI-A BOBOKY : Mitotongana.

Antsa : Hira tsangana ; *miantsa* ; *miantsa ny seiry ny apela* : mirary ny vehivavy.

Antsiva : Anjombona ; *tsofy ny antsiva* : velomy ny anjombona ; *antsiva-volo*, volom-boatavo.

Antsoro : Angady.

Aoly : Ody.

Apela (S. H.) : Vehivavy ; *apela tovo*, tovovavy ; *apela hova*, vadin' andriana ; *apela-batotra*, mpitondratena.

Apely : Bibilava.

Ara (I) : Ary (izao àry).

Ara (II), MIARA, MANARA VARY : Mamatra ; mamatra vary, arano.

Arafanja : Voara.

Araka : *Tsy arako*, tsy tohako ; *tsy arako io vilin-draha iny, ny nitsy, ny olany* ; tsy zakako io vidinjavatra io ; *miara maha ferinay* : miara-malahelo ; *miarak' andro* : miandry omby ; *miaraka*, araky.

Arika, marimariky, matahotra.

Asara : Fahavaratra.

Asy, MIASY : Mararin' ny nendra. 2) manaja ; fiasia : fanajana ; *mpiasy*, mpanompo ; *fiasy*, tompo.

Asa-lala : Soro-dalana.

Asotry, ESOTRY : Ririnina, indrindra fa ny voalohandohany.

Antendro, -MANAO ANTENDRO : Raiki-dela.

Atety : Ambony ; atety Andriananahary ; *atety* : ambony rihana ; *amy ny fanjava, atety io* : amin'ny volana ambony ; *manete atelo*, manopy maso, mijery ambony, manaja.

Aty trano : An-trano.

Atiky : Ery an' anona ; *mianatiky*, mankaty.

Atily, mitily : Manidina. *Mitily ny anakaomby* : mihoatra ny fefy ny zanak'omby.

Atoy : Aty ; *atoy ahay eto*, mandrosoa fa eto izahay ; atoy ahay : tonga soa aman-tsara ; *eto ahay*, misaotra anao mamangy.

Atonda : Ambany.

Atota, MI-A : Mianjera ; *miatota amy ny longo* : tonga eto amin' ny havana.

Atsiony: Aoriana.

Avaka: Manavaka omby, akoho; nanavahany ny aombin-dR. ho sazy: nangalany ny ombin-dR. ho sazy.

Avan-dahy: Avana.

Avao: Hiany; iraik'avao: anankiray hiany; roa avao: roa ihany.

Avy: Tonga; miavy: tonga; *avy ao*, nahavoa izy; *tsy aviko io hira io*, tsy mbola haiko io hira io.

Avy an' ainy: Efa miadana izy izao; *nahavy folo*, nahafeno folo; *mampahavy*, mahatonga.

Aviotsy: Hiany; *avao*.

Avotsy, MI-A ny olo maro: Miainga ny olona maro.

B

Baba: Dada, papa.

Babaky: Voatavo maina hasiana rano, na fotsimbary.

Baby: Voatavo kely fihinana.

Baboky, MIBABOKY: Miboridana; mandry mitanjaka; *mibaboky amin' izao*, mikodia; *tsy mandiny fandria fa mibaboky avao*: tsy miandry fandriana fa mandry amin' izao.

Baboky (II), MIB.: Mandry; *ababohy*: ampandrio.

Bay: Vay.

Bakeda: Ovimanga.

Balahajo: Mangahazo; 2) karazan-kilalao izay ifamiazan' ny olona roa lahy; *manao ba*, ringa.

Bamby: Olona narary nefa mbola tsy matanjaka.

Bango, MIB.: Ronono, mankafy; *bangobangoinay ny miamatsy fa tsy manahy*.

Barafo: Dia ny henan' omby izay tsy tian' ny olona na efa voky izy, na sendra ratsy ny hena.

Barakay, barakaiky, MIB.: Mirava; mampib. mampihahaka; *ny andro hibarakehany*: ny andro firavany.

Barera: Vehivavy.

Basia: Kintana; *vasia*, bala.

Batata: Kely sana.

Batotsy, AMPELAM-BATOTSY: Vehivavy mpitondra tena. Izah.: vatotsy.

Beaky, MANAO BEAKY: Maneso amin' ny vava, na ny maso.

Beariky: Barika.

Bele: Ovimanga.

Betseta: Voatavobe fihinana.

Beventy: Vaventy.

Bilo: Aretina karazan' ny ramanenjana. Ny olona marary atao hoe *bilo*. Ny havany mampisotro ny ran' omby miantsa, mandihy, mivelo langóroa atao hoe: *manao bilo*. Ny olona efa anaovana bilo atao hoe: *mibilo*. Na aretina inona na aretina inona dia anaovan' ny bara bilo, raha tsy resin' ny ody lolo no heveriny ho fotony.

Bioky, fibioky: Orona; *mibioky*, manoroka; *mifampibioky*.

Bo, bo-tany: Vovoka; *mibo ny tany tsofin' ny tioky; mibo ny lain draike; nibo teto ny mpanatsy; nibo teto an-tana ny olo*: nihahaka ny olona teto an-tanana.

Boaka, boaky: Avy any; *boaky ay*: Avy aiza; *boaky Tanaboly*, avy i Tanaboty; *boaky laha taia, boaky laha tatiky*. *Miboaky*, miyoaka, mischo. Mifampiboaky: mifampilaza ny amin' ny fandehanana ny maty.

Boboky: Foana; *rengy boboky*, robo sady fatratra no foana; *boboky ny troky*; *miboboky ny troky*: noana ny kibo.

Boboky: Voatavo anaovana rononomandry; *abobo*: Rononomandry.

Bodro: *Bodro*, ozona; *mibodro*, manozona.

Bohoboho, MIB.: Boboky ny andro: Latsaka be ny orana.

Boka: matsatso; *bokaboka* ny rano: Matsatso ny rano.

Boketra: Sahona.

Bokobokoky, MIB: Mijoko fatratra amin' ny fanajana olona. miondrika.

Bolo: Afo.

Bonaky: Landihazo; hasina.

Bonobonoky: Mitakoko.

Bory, EFA MIBORY AHO: efa nihety; *boroborotsy*, *mbo mibory*, tsy mbola nohetezana, hetezana; *boriako ny*

loha, hihety aho ; *mampibory*, mampanety volo aho.

Boria, s. H. : Sorohitra.

Boroborotsy: Lena ka mitakoko ; *bonobonoky*.

Boroka, MATIN' NY BOROKA NY AOMBY : Matin' ny kibobo ; *boroka ny aomby* : mahia fatratra ny omby.

Boty ny amboa : Vetaveta fihinankanina.

D

Da : Dia ; *loaha* : *raha da homeko ny anako là malay ajy* : Raha malaina azy dia homeko ny anako.

Da, foloda ; roapoloda : marina folo, roapolo marina.

Dango : Laona.

Dangoro : Vano.

Dangorongoro : Kalesy, brouettes.

Dasitsy, MID. : Milasilasy ; *tsy laitsy fa midasitsy*.

Debo, ANDEBO : Mitoto vary.

Deboka : Domohina, voromailala.

Demoka : Toko vato, toko vy.

Demoky : Marina, mandemoky, manonona ; *demohy* : Lazao.

Dika : Lasa ; dika vo nahatiahy : lasa vao nahatsiaro.

Dila : Ampombo.

Diny, diniso, dinaso : Miandraza ; mandiny ; miandry.

Liro, MADILO : Ny voankazo maliro : ny voankazo maharikivy.

Disa, lisa, MANDISA VARY : Mitoto vary.

Dity : Dia teny vetaveta.

Doàky, MANDOAKY : Loaka ; mandoaky, mandoaka.

Dofitsy, dofotsy : Midofitsy an' olo : anolona voadona, an-olona ; *nidoforany ny varavarana aho*, voadonan' ny varavarana aho.

Doko, M. : *adoko eto ny akoho* : apetrako eto ny akoho. Imp. : adokoy.

Dongary, M. : Kitapo vinda fitondram-bary, lehibebe sady boribory izy.

Dorony : Lela vola ; *dorom-paran*, lelan-draimbilanja.

Drala, M. : Ariary.

Drio : Karazam-balahazo izay mampahatahotra ; Izah. : balahajo.

Driso, MI-A : Mihataka.

Droky, drokodrokohy : Manjoko amin' ny fahanterana ; Izah. : bokobokoky.

E

E (I) : Eny.

E (II) : Ny. Endro e *esotry, endro vola sikajy* : Indro ny ririnina, indro ny vola sikajy.

(**E**) (III) : Any. OH : *Misondrotry e Horombe, mitoboky e Isalo* : ambony Horombe, ambany Isalo izao.

Ea, MANEA : Manenjika ; *heany* ; *aneana*.

Ebo : Miebobo, mircharcha.

Ediky, MANEDIKY : Manaraby ; Pass. Imp. : edehy.

Eio : Io.

Eny na **einy**, MIENY : Mijanona.

Eitsaka : Tofoka ; *mahetsaka ny hena, ny vary mahavitsy fa tsy mahetsaka* ; mahavoky fa tsy mahatofoka. *Ny rano mamy tsy mahetsaka*. Izah. : vitsy.

Ejajy, MIE : Miezaka amin' ny fahavizanana.

Ejinejy, MIEJINEJY : mievinevina.

Eka : Eny.

Embitsy, MIE ETO : Mijanona eto ; *miambitsy indraikandro ny jaja* : tsy mianatra indray andro ny zaza, mijanona : manembitsy : mampijanona.

Endrendra : Vifotsy, Izah. : kaky.

Endry : Reny, neny, ramatoa ; *akory hanaoendry* : ahoana hianao ineny.

Engao : Izah. : ainga, miainga : miala.

Eny (I) : Enina.
Eny (II) : Eo.
Entamaiky: Fanaka maro; *mana entamaiky*, manana entana maro.
Entea : Entina.
Eo, reo, aoe : Izy ireo; *ana-dreo i:* zanak' izy ireo.
Eretsy, HANERETSY : Mibanjina tsy mipy; *eretsy, mamihivihy.*
Eroky : Ery lavitra eny.
Etaky, MIETAKY NY RANO : Mihena ny rano; *mietaky amin-tahotsy ny olo, ny amboa* : mivorivory amin-tahotra ny olona, ny amboa.
Eto, MANETO : Manetona, manao sakafo ody am-bavafo; Izah. : mitendry.
Etsaka : Jereo eitsaky.
Etsy, MIETSY AHO : Manao fehikibo aho.
Eva, MIEVA : Miavonavona.

F

Fa : Efa; *fa*, efa-efa, vita tsara.
Fahakiny : Fahiny.
Fahakijay : Fahizay.
Fahekany ity : Ny farany, farany ity.
Faly : Fady.
Falifaly : Faly.
Famelatsy : Tsihy.
Fanâhy : Fitaka; *iahoampineninao fanahy be*, fitahinao fatatra aho.
Fanaray : Fanasina, sira.
Fandra : Karazan-kazo.
Fanjaka : Fanjakana, fanompoana; volam-panjakana, vola varotra.
Fanohy : Lalana hodiana. *Mahita fanohy* : mahita lalana hodiana.
Fantrotsy, imp. v. MIF : Mihinana, mifantrotsy, mifampihinana.
Faoky, MAMAOKY ; Mifaoka.
Fara (M.) : Ampinga.
Farahy, MAMARAHY : Miaro olona tsy haka ny vadiny izy. Pass. : farahy.
Farambato : Vatolampy.
Faratsy, MIFARATSY : Mifady ; ny apela, ny lehilahy, tsy mahazo mifanerasera amin' ny olon-kafa; *famarata*, fandrana atao amin' ny trano. Mifaratsy : misakana ny tsy hidiran' ny olona; *mamaratsy.*
Fasy : Fasika.
Fatifaty : Rova.
Fatiky : Fantsika, hombo. *Fatindraketa,* tsilo.
Fatoky, MAMATOKY AHAY FA HOLY : Miera izahay fa hody. *Io ny latoky valy fa mamatoky ahay*, efa vita ny tanambadiana; *mamatoky aminareo aho* : maka anareo ho vavolombelona ; Pass. : afatoky.
Fe : Fa, anefa.
Fehea : Amboara, *bararata* na *vondro, 2 fehea : fehy 2.*
2) Olo-mifehy, mifehy : mifindra, olona mifindra, manatona.
Fehem-baravana : Tolam-baravarana.
Olo-fehiny: Olona feheziny; *tsy manam-pehy*, amboara; *feheo* : *fehezo.*
Fendra, FENDRAKY : Raraka; *mifendra-drano* : mitondra-drano; *mifendraky ny sira*, raraka ny sira ; *afendraky ny rano*, afafy ; *mamendraky*, manondraka.
Feo : Feo ; *mameo*, manenda.
Ferinay, MAHAFERIN'AY : Malahelo, mijaly ; *mahapaferinay* : mampalahelo.
Fetoka, MAMETOKA : Mifetoka : mangala-pijery ; *mataholsy tsy mahatsara mifetoky eo avao.*
Fetsy : Bokotra, fantsika varahina atao amin' ny vodi-basy, amin' ny fandraka, haingon-javatra.
Fiandra : Vady.
Fify : Takolaka.
Fihisiky : Arina, arin-kazo.
Finga : Lovia ; *finga-dahy* : lovia voatokana ho an' ny lehilahy.
Finy, MAMINY : manafina ; *afiny*, afenina.
Firy, MAFIRY : Mangidy. Mangidy sira.
Fisafoa : 1) Fo 2) aina.
Fisasa : Tapa-tsandry ambany.
Fitory : Vinda.
Fo, MAMONO FO : Mamono tena.
Fofoky : Kapoka ; *mamofoky*, mikapoka ; *mamofoky vary*, mively vary.

Foha, famoha mandry: Famantaranaudro (reveil).

Fohare, biby fohare : Biby ompiana, biby fihary.

Fohatsy : Mirintona ; *mifohatsy ny aomby* : *mandositra ny omby*, *mifohatsy tao ny lehilahy*, mandositra ny lehilahy ; *mifohatsy iroy*.

Fozoky, (s. n.): Fositra. Izah. : neno.

Fokofoko: Fakofako.

Fokatsy, (MIF) : Mifokatsy ny maty : mitsangana ny maty. Ny maty mitsangana, *ifokara*.

Fokoà : Fokon' olona.

Folaky: Folaka, miamboho, maty, tapaka.

Folakoho : Tavoahangy (na lehibe na kely).

Foniny : Fombany. *Hoatrino ny akoho? 0. 25 cent. no fôniny.*

Foko-ky : hihy, akanjo nify.

G

Ga : Olona narary nefa mbola tsy matanjaka, convalescent ; Izah. : bamby.

Gafy, MIG : Midona am-baravana, amin'olo, an-drindry, midona, midofotra, *igafiminy ny varavana aho*, Izah. : midofotsy.

Gaga : Goaika.

Gararaka, MIG : Manao gararaka.

Gebogebo : Tany lemaka sady lempona izay tsy misy vavarano.

Geroka, MANG : Manenda ; *gerohy*, Izah. : mameo ; *feo*.

Gidro : Zafiafy.

Gigo : Anaran' ny nifin-jaza raha mbola vitsy no miseho ; *misy gigo roy ny jaja*, misy nify roa ny zaza.

Giky, MANGIKY : Mangina, *mangiky aho*, mangina aho.

Goa (I) : Jamba.

Goa (II) LA MANGOA ATINANA : Raha mazava ratsy ny andro ; *mangoa ny andro an-tsika handeha*, misava ; *ny afo mampangoa ny trano*, manazava ny trano ; *mangoa ny fony*, mihahafaka ny fony.

Goaky : Goaika, gaga.

Goba : Migoba, mitora-bato ; *gobao ny amboa*, toraho ny amboa.

Gomoky ny mesa : Dombo ny mesa

Gony : Lasaka. M.

Gorosoa : Ilavoamena ; *gros sous, deux sous*. M.

H

Haboka, MIH : Miseho ho lehibe, mihambo, miharaky.

Hafokafoky, MINGAFOKAFOKY NY KIRARO : Mangalahala ny kiraro.

Haha : *Manaha*, mamaha ; Imp. : hahao.

Hay 1) : hay : 2) Fatatra ; *olo-tsy hay*, *hay andra maty*, *hainy misy kely avao*, angamba ; *balahajo tsy hainy ny abobo*, *belè no hainy*, tsara aminy ny abobo, ny ovimanga.

Hajahaja ; Harena, ihamanankaja : manana harena izay ; *mampiboaky avao*, maka am-bala hiany ; *ambarako anao ny haja* : asehoko aminao izay nohariko ; *manaja*, mihary.

Ha-ko, hako : *Olo-hako*, olona dia ; mahahako, mihadia.

Hakoa, s. n. : Tahaka ; *hoà* (m).

Hala, FIH : Hefy (fiaro).

Halala : Ambany toetra, mahantra ; *halala mena hy vary*, tsy manankanina ho hanina.

Haly : Hady ; *mihaly*, mihady ; *fihaly*, angady hazo ; *mihaly belè*, mihady ovimanga amin' ny antsetra.

Haba, HAMBA : Hambana.

Hambo, MPIARA HAMBO : Olona mitovy karazana sy fahefana koa.

Hamy, MIHAMY AJY AHO : Tiako ho jerena izy.

Hamoty : Hety, anaran-kazo.

Hana : Kapa; *lavahana*, vehivavy janga.

Hanàna : Fanaanana, harena.

Hananiky : hananik' izao : anke-hitriny : miakatra.

Hanao, hanareo : Hianao, hianareo.

Handatsy : Maharikivy ; *eo ny lamoty mamy, ec ny handatsy.*

Handra : Kilema ; *mila handra amiko*, mila sotasota amiko.

Hangy : Voahangy.

Hara. haran' atoly : Akoran' atody.

Haraky (I), MIH. : Mihambo ho lehibe.

Haraky (II) : Foana, lao ; *trano haraky*, trano foana.

Harea : Ravaka ; *harea soa ny hangy* : harena tsara ny hangy.

Hary : Biby fihary, ompiana ; izah. *biby foha* (S. H.).

Haringary, MIH : Mitanjaka.

Hasakasaky, MIH : Mamely, mamboly, mianatra, manao raharaha.

Hasikary : Landihazo mora folesina.

Hasikitoky : Landihazo sarotra folesina.

Hataky : Dia naman' ny gidro, ao anati-hazo loaka no misy azy. Ary tsy mischo izy raha tsy alina ny andro ; mena izy, nefa fotsy ny indran-drambony.

Hativo : Nofo mivougana amin' ny hiby na mivongana an' ilan' ny nify.

Hato, vary ; Salohim-bary.

Hatombohanotsy : Voary.

Hatsiha : Ny volana fahafito (mars).

Heaky : Hantsana ; *heaky abo lsalo.*

Héhe, *homehy*, MIH. : Mihomehy ; *mampohehy*. mampihomehy.

Heikany : farany : *faheikany* : ny farany.

Heky, heky heky : Aloha (S.H.) : Ataovy ijany heky : ataovy izany aloha.

Helo : Lolo mampahory ny olona, fanahy ratsy.

Heloka : Fahatezerana ; *helofy*, tezerana ; *meloka*, tezitra, melo-po, saro-po.

Hanany : Ankehitriny ; *lahanany*, izao ankehitriny izao ; *mahay hanany izao* : mahay ankehitriny izao.

Hendriky (M) : Izah. : heky.

Heniky : Henika, feno ; *maneniky ny hevohevo ahay*, manesika ; *henefy*, *maheniky*, masoandro.

Herefy : Harafesina ; *herefy ny hetsoro ; fotio ny mesa fa herefy.* izah. HERIKY.

Hery (I.) : MAFY MAHERY NY HAJO : Mafy ny hazo.

Hery (II), MIHERY: : Miverina ; *miherina ; indaiso mihery là maray* : Ento miverina rahampitso.

Heri-tao : Herintaona.

Heriky : Hambihozona, tambiazina ; 2) harafesina : Izah. ; herefy.

Herimeiky : Mamatonalina, sasakalina ; lohatory.

Herony : Rahafakampitso.

Hety, MANETY : Mijery ; *manety*, atety, manopy maso ; heteo : jereo ; *fanety* : maso

Hetsy, MAHÈTSY : Mahihitra.

Hetsika, MIHETSIKA : Mihetsika ; pass. *hetsefy* : hetsehina.

Hetsoro : Fitaratra.

Hevohevo : Kidoro.

Hy : Nify.

Hiany : JEREO Ea.

Hibok' andro : Andro mamirifiry.

Hihitsy : Fahendrena, *mahahitsy*, mahahendry.

1 **Hily** : Hery, fahazotoana ; *mahily* : mazoto, mahery mazoto, mangalàtsy, mila apela, miamby aomby.

2 **Hilikiliky** : Hitikitika ; mangilikiliky : mangitikitika.

Hinga, n. Angamba ; Izah. : minda.

Hindy (I) : Maloto.

Hindy (II) : *Manindy*, manenjika ; pass. *hindy*

Hipaka : Akopaka ; *ahipaka ny siky*, akopaka ny lamba, mikopaka.

Hira : Gidro (Lemura).

Hiratsy, MIH. : Mitsidika, mamangy, mirpsaka ; *mbo tsy natory fa mihiratsy.*

Hisa, MIHISA : Milalao ; *fisa*, kilalao ; *mihisa* (tanosy) : milalao.

Hisatsy : Zavatra maniry amin' ny fasika, mandady izy ary be tsilo ; *baka kely* (betsileo).

Hity : **hitsy** : *manity* : manitsy ; *hahitia* : hitsiny ; *mahity*, mahitsy.

Hitikitiky : Hitsikitsika ; mangitikitika, mangitikitiky.

Hitsaka : Hosy ; *manitsaka*, mihosy ; *aomby ahitsaka*, omby ampihosena.

Hitsiky, v. : Kisoka ; *pakitsy* s. h. ; *manitsiky*, manidina kisoka ; *mihitsiky* : mihinana paraky.

Hitsokitsoky : Rano lalina, mangitsokitsoky ; Izah. : lio.

Hivoka : Ahitra lava-be, anatibozaka.

Hoa : Tahaka ; *ho an' io koa* : tahak' io ; *hakoa* s. h. 2) saiky ; *ho an' ny voa* : Saiky voa.

Hoaky : Varavarankely ; *manoaky*, manoaka.

Hoe : Hay, 1) izany tokoa ve ?

Hoe : Hoe 2) *io hoe* : io no izy.

Hoy : Misy ; *laha hoy hasambara*, raha misy fahasambarana.

Hojony : Hozongozonina ; *manojongojo*.

Homokomoky, mih. : Manontsambava, manao gararaka.

Hony : Dia, koa amin' izany, 2) aleo ; *la hony*, raha sendra.

Horaky : Tanimbary ; *an-koraky* : an-tanimbary.

Horatrony : 1) Afakomaly, 2) vao haingankaingana hiany.

Horo, mangoro : Mifandrotsy, mifamandrotsy ; *kibany fiketraka ahoro*, ahorona ; *nahorony ny aomby*, nahorony, mangoro lambo : manenjika mihaza lambo.

Horaroky, mih. : Mikosilasila.

Hosy : Tady.

Hosokosoky : Hosokosoky ny maso ; *manosokosoky* vary, manosokosoka vary.

Hotototo, mih. : Mihetsika tsy mandry, tsy miadana ny tany, ny olo.

Hotsaky, manotsaky : Manatsa ; *manotsaky raja* ; manary.

Hotsohotso : Fitaka amin' ny haza.

Hotsoky : Vanja ampy an-tsotinbasy ; *manotsoky ampigaratsy*, manotsoky : manisy vanja an-tsofimbasy.

I

I : 1) **izy**, 2) **I anao** : ny anao : I mosary : ny mosary ; I mamy, ny mamy ; *iaho* ; hanao ; azo asiana aritikola koa ka tonga : ry, *izao no nataon-dry* : izao no nataony.

Ia : *Aiza* na iza.

Iaho : Izaho.

Iero : Izah. : eitsy.

Ianao : Hianao.

Ily, idina : *Manily solika : mampisy soliky ny lohany*, manosotra solika, lendemana solika.

Ilitsy, iditra : *Manilitsy ajy amin' olo*, miampanga lainga azy.

Inday, minday : Mitondra ; *indaiso avaratsy ny soratsy*, ento mianavaratra ny soratra ; *minday any ny ankabiajany ny bara laha manisaky*, mitondra amin' ny betsaka ; *roanjato, telopolo, efatr' amby ; indaiso ny hira* : tariho ny hira ; *mumbeta*, manainga entana.

Indovy : Railovy, railombo, voro-na.

Indra : **indrana** ; An' indran-dala : amoron-dàlana.

Indra na **indra** — Indra : na-na, dra indra dra indra : na iza na iza.

Indray, mindray : Sahala, miaraka ; *Hindray (indry) Isika la handeha* ; Imp. : *mindraisa, mindray mitoboky*, miara-mipetraka ; *indraky* : indray mandeha ; *latsaka indraiky ny ora la liany izay* ; 2) indray ; *taovo indraiky*, avereno indray ; 3) indraindray ; 4) dia.

Indraindraiky : Rahefa, raha afaka kelikely.

Indry, indriky : *Mindry*, mitovy ; Imp. *mindriza, ijay mindriky mihao* : 2) miara-dia ; mindry lia : miaraka ; Izah. : indray.

Inga, Izah. : aingao : Avelao ; *tsy ingako* : tsy avelako.

Ino, mino : Misotro ; *finoma*, fisotroana, kopy, vera.

Ira, MIRA : Miray, mitovy ; *vaki-mira*, misasaka.

Iray, MIRAY AMIN' IJAY : Miaraka amin' izay.

Isaky : Isa ; *manisaky* : manisa ; *isaky*, isaina ; *mah-isaky*, mahita olona tsirairay.

Isy, MANISY (trano) : Manao ; *anisia ; manisy raha alahady ; mam-panisy* : mampanao.

Isoky : Voafofo ; *valy isoky*, fofom-bady ; *raha nisohin-olo eo tsy haiko omena anao.*

Itia : Ity ; *mindriza amin' itia* ; IZAH, *mindry.*

Ito (I) : Ity.

Ito (II) : *Nitoany ny valy*, nisaobady izy ; *mila fanito* : mitady fisaorana ; *ilo aho fa malay*, isaory aho ; *manito* : manapaka : 1) *maito*, tapaka, vaky, *tsy maito ny rofia ;* 2) *ny tanimanga.*

2) **Naito** : Miala aina ; *naito naraindray* : maty tamin' ny maraina.

Itoy : Ity.

Itoky : Ity.

Iva : Iva ; *maniva raja an' olo:* mandatsa razan' olona ; *mampaniva*, mampandeha maina ; Pass. : ampanivay.

Itia ny vary : *Maniva vary ahay ; kapiky avao no hany, angoson' eneny*, tsy manam-bary izahay ; *lehy ivain' amboa fa tsy mana ahay*, mamonoa anay raha manana.

J

Ja : Anaran-kazo makadiribe, nefa malemy dia malemy.

Jabely, MIJ. : Mifana, mitaiza kely.

Jaha : Tahona.

Jay (I) : Zandry.

Jay (II) : Izay, raha tamin'

Jalahy : Zazalahy.

Jama : Fanjakana ; *Jaman' Andrianahary isika.*

Janga : Sitrana ; *mahajanga*, mahasitrana.

Japela : Zazavavy.

Jaray : Asorotany.

Java, NANJAVA : Mazava, hazavana ; *fanjava*, volana ; 2) vola ; 3) teny ; *hajava :* tokotany, kianja.

Je : Diso ; diso làlana isika : *olo je isika.*

Jeiky, MANJEIKY : Ny arety (ny) faniloha (M) mamely ; *mijeiky* ny ora ; ny fahesivy (amin' ny nofy), mirotsaka ny orana ; mandeha ny asorotany.

Jenoky, MIJ. : Sondrian-tory. Ny mpitan-defony Saoly renoky ny torimaso.

Jerijery, MIJ. : Mihatsara (ny marary).

Jeta, MIJ. : Votsa vava.

Jetsy, MILETSY : *Najetsy ny tana :* naidina ny tànana ; *ity koa ajetsy amy ny finoma,* aidina ; *ajetsiny avao amy ny baoly ny kibay,* aidina.

Jy, MIJY : *Mijy*, mihaino (famantaranandro), (mijery ; 2) manao ; *mijy an' i abany ;* Imp. : mijina.

Jobo, MIJOBO : Mifidy ; *joboy* izay tianao, fidio ny tianao ; *jobona ijay ongakao :* fidio izay leonao.

Joboky, MIJ. (V) : Milatsaka (ho) mpianatra ; Izah. : tsoboka.

Joho : Zohy.

Jongy : Simba ; *mijongy lopotsy ny kalradraka*, manimba ; *jongean' olo, jongin' olo io*, namosavian' olona ka simba

Jongo, MIJONGO VARY : Manoty salohim-bary.

Joso, MIJOSO : Midina ; *ajoso ny kanakana,* apetraho ny kanakana.

K

Ka : 1) dia ; 2) ka ; 3) vao ; *ela ka mahay an' io,* ela vao hahay azy.

Kabaro : 1) kabary 2) karazan-tsaramaso nefa lehibe sady tisaka.

Kabeso : Loha.
Kadradraka : Kalalao.
Kafimbary : Akotry ; akofa ; *ela ny atoly ijay no mahakofany ajy*, ela ny atody izany no mahamaivana azy.
Kay : **hay, hoe** : *Kaika,* nefa, kanefa.
Kaiky : Antso ; *mangaiky, mikaiky* : miantso ; Imp. : keho, keiho ; *manary kaiky*, manary fiantsoana.
Kakajo : Tilikambo.
Kaky (I) : Fanitso, firaka, vifotsy ; *sotro-kaky* : sotro vifotsy ; *loha trano kaky*, tafo fanitso.
Kaky (II), MANAKAKY NY AKOHO : Mikakakaka.
Kalalaton-afo : Kalalaon' afo.
Kalo (M) : Vidy ; *vily* (S. HV.). *Akalo*, amidy (kaloako) raha ; *mikalo*, mividy. Vola akalo sotro : vola amidy sotro.
Kama, MIKAMA : Mp. (S. H.). Misakafo.
Kambikambiny (M) : Ambin' asatsy nantenaina.
Kamisy : Alakamisy
Kanaikanaiky, MIK. : Mikaikaika ; mikanaikanaika ny amboa, mikaikaika ny amboa.
Kanda : momba ; apela kanda : vehivavy momba.
Kanikany : Vetivety.
Kanjy, MIKANJY : Miantso ; Pass. : kanjy.
Kao, kaona, haona : *Kinao*, miray hevitra amin' olona ; olona miera amin' ny vadiny vao manaiky hivarotra no manao hoe : *kinao tsy avy aho*, raha miray hevitra amiko ny vadiko dia hiverina aminao aho.
Kapiky : Voanjo ; *kapihy*, manavy anaram-borona.
Kapoka (I) : *Akapoky ny varavarana*, arindrino ny varavarana ; 2) *atitsy ka mikapo ny masony*, ditsika ny masony ka mikimpy.
Kapoka (II) : Dia ; *biby kapoka*, biby dia.
Karabon-dohaliky : Anilan-dohalika ; *korobon-dohaliky* (M).
Kararary : Halalahan-tanana.
Karatakataky, MIK. : Mikaretsadretsaka (ny soavaly) ; *mikaratakataky ny kitrony la olo-may tena.*

1 Katokatoty : Teti-mangahazo efa nahandroina.
2 Katoky, MIKATOKY ANY IO ALA EO : Mitsatoky ; mitahy.
Katrafay (M) : Anaran-kazo mafy, maharitra ela.
Keo (V) : Hatina.
Kedy : Kely.
Kehitsy : Manehitsy : manaikitra ; akehitsy : moka.
Keja : Sangy, *mikeja ;* misangy : *kejainao aho.*
Keky : Aloha ; *keky*, tseky ; *hendriky* (M) ; *ataovo ijay keky.*
Kely : Kely ; *kely* ; *haro*, fatambary ; kitaty ; *kely siny*, tavoara.
Kely siny, Izah. : kely.
Kendry : Aloha ; *ataovo ijay kendry*, (synonymes) heky, *tseky*, *hendriky.*
Kerépoka, MIKEREPOKA, balahajo ; bele : mihinana manta ny mangahazo, ovimanga.
Kitoky : Fanenitra.
Ketra, MIKETRA : Mipetraka finaritra ; *fiketraka*, seza.
Ketriky : Handro ; *manetriky*, mahandro ; Pass. : ketriky ; *fanetreha*, vilany ; mangetriketriky, fadiranovana ; *mangetriketriky ny ay*, ory ny tena.
Kibaha : Haro kely.
Kibay : Tehina.
Kibany : Farafara ; fandriana.
Kibo : Kibobo ; *mila kibo ny rano*, safotra ny rano ka mila hahatratra ny tranon' ny kibobo ; kibobo-olo ; *kibon-dolo* : papelika synonyme troky.
Kibobo : Trano ela ka ratsy ; *tranon' apela batotry no ataony hoe : kibobo*, trano rava na tena ratsy.
Kibot : Zazavavy voafofo izay taizain' ny tompom-bady ; *kibote*, taizain' ny tompom-bady.
Kida, (M) : Akondro, akondro mahia mbola kely.
Kide : Tety ; Izah. : kola, kidea.
Kiditsy : *Tsipika* ; zana-tsipika.
Kidresy : Fandrotrarana, karazan' ahitra.
Kijaky : Kizakiza ; *mikija* ; *kijaky*, manizakiza ; *kijakijaky.*
Kijotro : Tsihy kely fiarovana zaza babena.

Kily : Tamarinde ; **ravin-kily** (M) : voamena.

Kilojy : Tsaramaso.

Kimatsy, MATSY : Kelimaimbo ; dridra.

Kimony : Voatavo arivolahy, fitoera-menaka.

Kinahy : Iasana, nahy ; *tsy kinahy ko*, tsy nokendreko.

Kimainaty, kimaitsy, kimainaitsy : *Mila k' an amiko*, mila vanina amiko.

Kinakina : Anaram-boroha atao hoe manavy.

Kinda : Kely ray, kely reny ; *kinda*, mahia .

Kinia, MIKINIA : Mikasa.

Kinky : *Anaka kinky*, ankihikely ; *volo kinky*, volo maso ambony.

Kintso : *totozy* ; *kitso* (S. H.).

Kiondonda : Famasam-bary sady fitondrana azy ; *motsao* (M.).

Kiraikiraiky : Tsirairay.

Kiry : Nendra.

Kiria : Nendra maniry ; *lany kiria*, ny holatra hiany no sisa.

Kiriho : Izah. : rihoriho.

Kirinjo, MIKIRINJO : Mitazana.

Kiririky, mirereky : Maty ny rano ; *mik.* avao, mandeha kely foana.

Kirohy : Haingo vy misy rambo ny ; korintsana.

Kiroroy : *Tsiroroa*.

Kisinto, sinto : *Atao kisinto*, alaina indray, mampody.

Kitaty, (M) : Fatam-bary, haronkely.

Kitikitika : Tsintsina, kitily.

Kitray : Hazo mafy, maranitra enti-miady.

Kitrely : Trano manara, trano ambony, farafara.

Kitsy : Lavaka, hantsana tsy hita noanoa ; Izah. : kosoky.

Kitsy : Totozy ; Izah. : kintso.

Kiviro, kiviron-tsofy : Kavina.

Koa : 1) koa, 2) kosa, 3) kokoa ; *bebe koa*, 4) intsony ; *tsy valiny koa aho iabako*, 5) tabaka, *mieje-neiy koa bio ratsy sandratsy koa amin' izay amin' ijay*, koa amin' izany.

Koafa : Fahavalo ; *ampingarambaky milahy koafa*, latsaka naman' ny fahavalo hianao ; *okafa* : fahavalo.

Kobay, (S.M.) : Tehina ; kobihiny ny valiny ny apela : kapohin' ny vadiny ny apela ; *kibay* (H).

Koboky, KIKOBOKY NY HAJO : Manoroka ny hazo.

Kofom-bary : Akotrim-bary ; *kofim-bary* (H).

Kofom-bary, (H) : Akotrim-bary ; kofom-bary (S).

Kofokofoky, MIK. : Mikofokofoka ny ramole.

Kohy, MIKOHY : Mihady tany, ovimanga ; *mihaly* (V).

Koky : Antso ; mikoky Andriananahary : mamoha, miantso an' Andriamanitra. Pass. : koky.

Koko : Harato kely fitondrana entana ; ny betsileo sy ny vakinankaratra manao azy ho koko koa.

Kola : Tety ; kidea ; *tena kola*, tety miverimberina.

Kolitsiky, MIKOLITSIKY : Mitolitsika, mandringa.

Kolo, MIKOLO : Mora iboahany ny afo ; mikosoka.

Komy, MIKOMY : Mioko ; *nikomiany aho*.

Komondro : Totohondry ; *komondroiko hanao*, asiako totohondry hianao ; *manomondro* ; *i R. no komondre*, asio Ranona.

Kondroy, MIKONDROY : Mandringana.

Kongo firaky, kongo vanda : Lalitr' omby ; Izah. : lali-banda ; *lalibeariky*.

Kopa, kopaky : *Akopan' ny rano*, atopy ; *akopaho*, manao kopa manebaka rano.

Kopaky. MIKOPAKY ny soroky : Mikipaka ny soroka.

Kopepa, MIKOPEPA soa : Mipetraka tsara ao am-piangonana, andakana.

Kopiaka (M) MIK. : Miraraka, very ny sira.

Kopoka, MIKOPOKA ny raviny ny vonin-kazo : mikatona.

Kopoky : Andro be ; mora mikopoky ny latabatsy, tsy *mamosotsy an-dala*, akotroka ; *akopohony latabatsy*.

Karepaka, MIKAREPAKA : Mianko-

hoka amin' ny tahotra sy ny fanajana lehibe.

Koretsa. MIKORETSA : Mikorataba.

Korobon-dohaliky : Apelan-dohalika ; *karabon-doha,* tampon-doha.

Koroky : Karazana hao, mahery mainty loha izay mihinana ny voan' ny madilo, ny katsaka, ny fotsimbary,ny voatavo ; *tsi-koroky.*

Koropoky, (s. H.): Vilany misarona ary fohy tongotra.

Kosoa : Kisoa.

Kosoky : Lavaka, hantsana tsy hita noanoa ; Izah. : kitsy.

Kotrona : Fofoana ; *akotronoko ny jaja,* tanako tsara ny zaza, trotroina.

L

La (I), MANDA : Miodina ; Pass. : lavy ; laviko izany.

La (II) : Izah. : laha.

Laha, lah, la lehy : Raha ; *laha raha, la hany,* raha sendra ; 2) dia ; 3) avy. *Boaky laha laia,* avy taiza ; *laha tany,* avy tany.

Lahafa, lahefa : Raha efa; rahefa ; *la fangoay la f'ela,* rahefa ela dia angoaina.

Lohara : Handrina.

Lay (I), **lomay** : Mihazakazaka ; *nolay, holay, lomaija, mahalay.*

Lay (II), **malay**: Malaina; *mifankalay,* mifankahala

Laitsy (I) : Maintin-javatra ; *manolaitsy,* manamainty, mameno arina ; *laitsany ny fanetreha, ny vala, ny siky,* 2) mampiandry ; *mandaitsy antsika* ; *lairiny isika,* tsy laitry, tsy toha !

Laitsy (II): Laitra ; *lainy,* laitrany, zakany.

Laja : Laza ; mampalaja : mankalaza ; manome laja : mankalaza.

Lajo, MALAZO : *Lajon-tsiky,* lamba tonta.

Lajoly : Trano maizina.

Lakato : Zohy.

Lako : Loatra, fatratra ; *lako loala,* fatratra loatra.

Lala (I) : Lalana.

Làla (II), MANDALA : Misaona ; *halala,* ambany toetra, mahantra.

Laly (S. H.), LALIKA (V. M.) : Lalina; *lali-say,* kary lahy.

Lalitsy : Lalitra; *lali-beariky,* lalibanda, lalitr' omby.

Lama: *Malama* ny vato : malama ; *mila malama aminao aho,* mifona !

Lamaka: Tsihy fitoerana ; *mandamaky* : Manisy tsihy fitoerana ; Pass. : lamahy.

Lamaly, MAIL (M): Sambo lehibe ; *tsipy* (M.).

Lambiny, lambinkena : Ny ilan' ny vodi-hena.

Lambolisy, lamolisy : Miaramila.

Lamosy: Lamosina ; an-damosiny : ivohony.

Lamoty : Anaran-kazo mamoa.

Langoro : Amponga.

Lanja, MILANJA : Mitondra singan' entana ; *lanjainy amin' ny soromy ny aomby trobo,* lanjainy ny omby very.

Laondao, MILAONDAO : mijanona ; ny famantaranandro laondao matetika!

Lapilapy: Lao-bato ; *tsy lakato fa lapilapy avao.*

Lasy (s.) : Lasiroa, **lasi-roy** : Lasiroa roa : izany hoe iraimbilanja.

Lasiroy : Izah. : lasy.

Latona : Tokonana.

Latsy : *Latsia ny savoa ny fary,* terena amin' ny hazo roa hampiala ny ranony ; *mandatsy* : Maneritery.

Lavahàna : Vehivavy janga.

Lavenoky : Lavenona.

Le: Lena, mahale (F), ranonorana; *fia-le,* fiana lena.

Lefa : Efa mandositra ; *milefa,* mandositra.

Lefy: Lasa.

Lehy, lay: Izy.

Lehitovo: Tovolahy.

Lembiky, MANDEMBIKY: Manotolra; *lembefa,* totofana.

Lemboka : Vovo-tany ; *lembo-tany, mampibo-lemboka amin' ny siky.*

Lemy, lemeany, limeany (V) : Ho-

sorany; *mandemy ny tombony Jesosy*, nanosotra ny tongotry Jesosy.

Lenalena : Donto saina.

Lenja, MILENA BIBY, FILANJA : Mitsingina biby, filanjana.

Leo : Laona.

Leotsy : Loto ; *maleotsy*, maloto.

Leta, LETAO NY AOMBY : Somindao ny omby ; *mandeta aomby*, *olo*.

Letaky : Raikitra ny varotra ; *letaky andra ; mbo tsy mifandetaky aho*, mbola tsy naharaikitra izahay ; *mandetaky*, mandraikitra.

Letsy, MILETSY : Mifanizina ; *iletsen' olo ny trano*, feno olona ny trano.

Levy : Levina ; *ny levena ny maty iny*, levenana ; 2) *mandevy* ny rano, mangotraka, mandevilevy, mitabataba.

Ly (M), MALY (S H) : Dia ; *tsy ajo ny osy fa maly*, tsy azo ny osy fa nandositra.

Lia : Dia ; *salamanga fa vototsy ny lia*, tonga soa aman-tsara ; *liany izay*, lasa izy izay ; *mandia omby*, mihosy, manitsaka ; *mifandiadia*, 2) *be ny raha mandia*, be ny manjo ; *mahandia*, manjo.

Liany : Lasa ; *latsaky indraiky ny ora la liany ijay*, 2). Izah. : lia.

Lila (I) : Zatindohalika.

Lila (II) : Ampombo ; *dila*

Lilatsy : An-koatra, mahery ; *lakolilatsy*, fatratra loatra ; *lila-be ka*, diso fotoana, ny sakafo, ny olona ; *laha fa lilatsy ny herinandro*, rahefa afaka herinandro ; *andrulilatsy*, omaly ; *mandilatsy*, mihoatra, mahery ; *herinandro mandilatsy*, herinandro mahery ; *mifandilatsy* (S H), mifandiso ; *mifandisatsy* (M).

Lily : 1) Didy, 2) lalàna, fomba ; *ijao no lilin-draha*, izao no fomban' olona. 3) fitsarana ; *ijao no lily natsony* ; 1) *mandily*, mandidy, 2) manapaka, mitsara ; *lilia*, tsaraina ; *ijao no nandiliany ajy*, 3) mamolo ; *mandily* bararata.

Lilo, MALILO : Fay ; *lilova*, faizina.

Lima. Fanaka, fiterena omby ; Izah. : trovy.

Limea : Izah. : lemy.

Linery : Tsemboka ; *halinery*, fahatsembohana.

Liny, MANDINY : Miandry ; Imp. : *linaso, liniso, dinaso* ; *mahaliny* ny endrendra, maharitra ; tsy *lininy ny mosary*, tsy naharitra ny mosary izy ; *fahalinisana*, faharetana.

Lio (I), **dio**, MALIO : Madio ; *ronono malio*, *ronono liony*, ronono diony, ronono vaovao ; *ronono velo* (M) ; *milio*, midio ; *andro filiovana*.

Lio (II) : Lalina ; rano lalina nefa tsy fantatra loatra ny halaliny ; *halatsaka an-dio* : halatsaka amin' ny lalina.

Lisa : Voatoto ; *mandisa* vary, manoto vary ; *mboa tsy mahafoti lisa aho*, mbola tsy mahafotsy vary aho.

Lisatsy ahy I : Diso ahy izy ; *mifandisatsy* (M.) mifandiso ; *mifandilatsy* (S. H.). *mandisatry* (M.), *mandilatsy* : Mihoatra (S. H.).

Lo : Trosa ; *be lo*, be trosa, mitrosa be.

Loaky, MANDOAKY TANA : Manafika tanàna ; *loaky*, *mpandoaky* : Mpanafika.

Lobaka : Paraky.

Lohaisa ny vary : Somaravo ny vary.

Lohatany : Tany lena ivoahan' ny rano, loharano.

Lohatrano : Tafontrano, toha.

Loho : Anaram-borona an'ala izay manao hoe *leoho*.

Loy : Bala firaka ; ny firaka fisaka sy ny firaka haingon-damba ataon' ny Bara koa firaka indraindray.

Loja ho ni ratiany ny tany : Loza ho any ny tany.

Lojoky : Vavahady ; *an-dojoky*, an-tsaha, ivelan' ny vavahady.

Lakalaka : Kilany.

Lola : Tavin-drano ; mamotsotra ; *loly*, lamoka ; *mandoly aomby*.

Lolo : Fasana, 1) *an-dolo*, 2) faty ; *mandevy lolo* : Mandevina faty.

Lomaky : Asa angady ; *mandomaky ny horaky*, miasa ny tanimbary amin' ny angady ; Pass. : lomaky.

Lombaky, MANDOMBAKY : Mamonjy ; *lombaho*, vonjeo !

Lombiry : Fingotra fa poizina io

ranony io raha hanina, ka mahafaty haingana.

Lomboky, MILOMBOKY : Misarona ; *milombo-doha* ; misaron-doha : *mandomboky*, manarona ; Pass. : *lombofy, fandomboky*, rakotra, fanarona.

Lomotsy : Mand ; mitranga, maniry : *Mandomotsy ny melo ;* ny akata, ny volon' ny jaja ; ny somony vao mitsiry, vao mitranga ; kanefa raha voly no lazaina dia *manètra* no fanao. *Lomory* ny rano, ny vato : lomorina ny rano, etc.

Lonaky : Lapa ; an-*donaky*, andapa ; *mandonaky*, *tan-donaky*, tandapa ; *anan-donaky*, zanak'andriana ; *anakova*. Izah. : anaka.

Longo : Havana ; *milongo*, mihavana ; *mandongo* olo, mampiseho fihavanana aminy ; *mpilongo*, mpihavana.

Lonika : Enga ; *lonika mba ho eny aho*, enga ka mba ho eny aho.

Lotaky ny rano : Tsy madio loatra ny rano ; *lotaky ny maso*, tsy madio fa somambisamby ny maso.

Loto, MAHALOTO : Ny lovian' ny mpanjaka.

M

Mahihitsy : Mahihitra.

Mahombe : Andevon' andriana.

May : Mahamay ; *may ny fanetreha ny afo ; rano may* : rano vola.

Maika : Maina.

Maimbolany : Izah. : antaky.

Majera : Lava. **Majera ny tihy, ny siky, ny vohitsy** : Lava ny tsihy, ny lamba, ny vohitra.

Maka : Alahasaty (ny volana faha-9 ; mai).

Malea : Osa ; APELA MALEA TSY MANDAMAKY : vehivavy osa ; *ataovo malealea*, ataovy malemilemy.

Maly ny aomby : Fananana ho azo araky ny lazain' ny sikidy ; *maly* ny aomby ilainay, fahavalo no tompony ; hiviky ny fahavalo mba ahay hana ajy, *iraofako ny maly*.

Mamahotsy : Izah. : Vahotsy.

Mamamba : Izah. : Vamba.

Mamango : Izah. : Vango.

Mamao : Izah. : Vao.

Mamaoky : Izah. : Faoky.

Mamarahy : Izah. : Farahy.

Mamaraky : Izah. : Paraky.

Mamaratsy : Izah. : Faratsy.

Mamary : Izah. : Vary.

Mamàriky : Izah. : Fàriky.

Mamatoky : Izah. : Fatoky.

Mamela : Izah. : Mbela.

Mamboko : Izah. : Voko.

Mamendraky : Izah. : Fendraky.

Mameo : Izah. : Feo.

Mametoky : Izah. : Fetoky.

Mametsa : Izah. : Petsa.

Mametsivetsy : Izah. : Vetsivetsy.

Mamihy : Izah. : Vihy.

Mamihivihy : Izah. : Vihivihy.

Maminy : Izah. : Finy.

Mamoatsy : Izah. : Voatsy.

Mamofoky : Izah. : Fofoky.

Mamoy : Torana ; syn. : *toira*.

Mamony : Izah. : Vony.

Mamototsy : Izah. : Fototsy.

Mampine : Izah. : Mine.

Manaha : Izah. : Haha.

Manaja : Izah. : Haja.

Manakoky : Izah. : Takoky.

Manamba : Izah. : Tamba.

Manambotsy : Izah. : Sambotsy.

Manamy : Izah. : Tamy.

Manandetsy : Izah : Tandetsy.

Manandra : Izah. : Tandra.

Manandrohotsy : Izah. : Tandrohotsy.

Manapy : Izah. : Tapy.

Manaraikitsy : Izah. : Raikitsy (t.)

Mandala : Izah. : Lala.

Mandamaky : Izah. : Lamaky.

Mandembiky : Izah. : Lembiky.

Mandeta : Izah : Leta.

Mandetaky : Izah. : Letaky.

Mandia : Izah. : Lia.

Mandily : Izah. : Lily.

Mandiny : Izah. : Liny.

Mandisa : Izah. : Lisa.

Mandisatsy : Izah. : Lisatsy.

Mandomaky : Izah. : Lomaky.

Mandombaky : Izah. : Lombaky.

Mandomotsy : Izah. : Lomotsy.

Mandonaky : Izah. : Lonaky.

Mandongo: Izah. : Longo.
Mandresa : Izah. : Ray.
Manea: Izah. : Ea.
Manetotefo : Izah. : Tefo.
Manehitsy : Izah. : Kehitsy.
Manekatsy : Izah. : Sekatsy.
Manena : Izah. : Tsena.
Manen riky : Izah. : Tendriky.
Maneretsy : Izah. : Eretsy.
Maneritsy : Izah. : Seritsy.
Manety: Izah. : Hety.
Manetiky : Izah. : Tetiky.
Manetriky : Ketriky.
Manevo : Izah. : Tevo.
Mangaiky : Izah. : Kaiky.
Mangalaky: Izah. : Angala.
Mangetriketriky : Izah. : Ketriky.
Mangilikiliky : Izah. : Hilikiliky.
Mangororoky : Izah. : Hororoky.
Maniloky : Izah. : Tsiloky.
Manindy : Izah. : Hindy.
Maninga : Izah. : Singa.
Maninitiny : Izah. : Tiny.
Manipa : Izah. : Hipa.
Manity : Izah. : Hity.
Manitsiky : Izah. : Hitsiky.
Manokitsy : Izah. : Sokitsy.
Manoko: Izah. : Toko.
Manomondro : Izah. : Komondro.
Manonga : Izah. : Tonga.
Manosokosoky: Izah.: Hosokosoky.
Manosotsy : Izah. : Sosotsy
Manotraky : Izah. : Hotraky
Manotsoky : Izah. : Hotsoky.
Manovo : Izah. : Tovo.
Mampaneno : Izah. : Teno.
Mandapo : Matory antoandro.
Mandavo : Adala, mamitaka, maola.
Manetra : Mitrebona ; *setra* ; *manetra* ny tsako, ny vary ; kanefa ny zavatra tsy ambolena lazaina hoe ho *mandomotsy*.
Mangenge ay : Ory ; mampangenge ai : mampahory aina.
Manja vony ny vary : Manjozorobe.
Manojo : Manome ; *manojo hany ho an' ny mpanjaka*.
Maola : Adala ; Izah. : ola.
Maota : Omby maoty ; omby tsy minono koa.
Mara ny akata : Mora tapaka ; *lo andro ny andro ka mora ny akala*, antoandro ny andro, ka mora tapaka ny ahitra.
Maray : Rahampitso.
Maraindray : Maraina.
Marikitsy : Akaiky.
Mariny : Akaiky.
Maritsy : Voly ; *maritsy ny tomboky*, voly ny tongotra.
Maroy : Volo.
Maromony : Haingon' ny *taky* ; *taky misy maromony*.
Masay : Lehibe ; Izah. : vala.
Masika : (M). Malaky ; *masikana* : malakisa.
Masora : *Vato masora*, vato fanasana hareza.
Matahitsy ny siky, ny tihy : Be lambanana ny lamba, ny tsihy.
Maty : maty ; ho maty : Ho faty ; *ny vatin-dry ni maty, ny iry no bilo*.
Matify : Manify.
Matonaly : Mamatonalina ; Izah. : herimeiky.
Maitsy : Maimbo ratsy ; *kimatsy*, kelimaimbo ; dridra.
Mbela : Vela ; *mambela* ; *manambela* : mamela ; *mimbela*, nilaozana ; navela any liany.
Mbia : Olabia.
Mbo : Mbola.
Mboa (H) : Mbola.
Meky : Maika ; *nko maiky loatsy* ; *Ino no imehany*, inona no mahamaika azy.
Meiky : Maizina, aizina ; herimeky : mamatonalina.
Mely (F) : Vary.
Melo : Anamamy.
Meloka : Izah. : heloka.
Minamy aho : Mamandra fo ; *ifferinesako*, kanefa kosa.
Mineanao ny rahako : Mikendry hanimba ny zavatro hianao.
Mena : Mena ; *mena ny mpanjaka*, vinitra ny mpanjaka ; *mpiarahambo mena maso*, mpifankahala : *mena-volo*, jiolahy ; Izah. : sadiavahy ; *mena ny vary*, matoa ny vary.
Menahitsy : Fararano.
Mengoky ny hazo : Meloka ny hazo.
Mesa : Antsy.
Mesa kapiky : Antsy milefitra.

Metroky: Mainty.
Miampiloka : Alahamady.
Minda (s) : Angamba, 2) fandrao ; angao ; *hinda* (H).
Mine : Zaza bodo ; mampinè : mamitaka ; *ampineny*.
Miotsy, MIMIOTSY : Miainga tsy miera.
Misa, Izah. : hisa.
Mitra ny ora (RITRA). Mijanona ny orana izao ; *tsy ho mitra*, tsy hijanona ny orana.
Mo, MIMO : Mitratrevatrevana.
Mokotsy : Sasatra ; *hamokora*, hasasarana
Moromandro : Hariva.
Mosarè : Noana.
Mosary : Hanoanana.
Motaky : Maloto ; *mimotaky ny trano*, ny finga, ny sotro, ny vatatena, ny siky.
Moto : Tanety ; *amoto*, an-tsaha ; *mandeha amoto*, hivalana.
Motro (v) : Afo.
Motsao (M) : Izah. : kiondonda.
Motsy : Kamboty.

N

N' : ny, **n' olo** : Ny olona.
Nahoda : Lehilahy.
Nainaitry, min' ny troky : Mivonto ny kibo ka sarotra ny miaina ; *miboboky*, *minainaitsy*.
Namakian-kola : Avy amin' ny farasisa, azon' ny fery amin' ny farasisa.
Nânâ : Kely saina ; *batata* ; *manânana anakahy*, manadala ahy.
Ndra indra : Na ; *ndra indra* : Na-na-na.
Neneky : *Mineneky avao ny aomby la asatry*, mivezivezy ny omby amin' ny esotry.
Neno (M) : Fositra.
Ngalotsy : Lamy tsy nisy sisa.
Ngetry : Voay, mamba.
Ngo : Sery, kohaka.
Nitsy : Hatsiaka ; *mamitsy*, mangatsiaka.
Nko : Aza.
Noho : Sady ; *tefo noho ampingatsy* ; *mareny noho goa* : Marenina sy jamba.
Nonoky : Nonoky ; *minonoky*, mamantana.

O

O : Io.
Odo, MANODO : Mandoro ; *odoa*, hodorana.
Ofa, MAOFA : *Maofa ny voan-kajo*, tsy misy voany ny hazo fa lany.
Ofoka, MIOFOKA : Miofo, miova volo ny tanalahy, ny valala, ny aty, ny siky : Mena miofoka : Mena miofo.
Ohy : Rambom-biby.
Ojo, opa, manojo : Miompa.
Okafa : Fahavalo (olona hafa), tsy namana fa fahavalo.
O-ola (1) : Hadalana ; *olany ijay fa tsy nataoko ijao*, maola, adala ; *manola*, manadala ; pass. *olany*, *olavy* ; *nk as*, *olavy ny tsara amin' ny longo* ; *ora maola tsy mety afaky*. Ranonorana adala tsy mety mijanona.
Ola (II) : *Miola ny aomby*, *ny apela*, mahatapaka fatorana, miala amin' ny vadiny, mandositra
Olitsy, olotsy : *Mampiolotsy*, manolotsy, mampirafy ; *miolotsy*, mirafy.
Omaly : Omaly ; *omalimaly*, vao haingankaingana, kanefa malalaka loatra ity teny ity, ka tanana naorina tamin' ny 30 taona lasa teo fazain' ny bara ho *nanoy omalimaly araho*.
Omba, omb' ato : Ity no hombana ; *ombako* : mbay lalana, tompoko ; 2) *olo omba*, olona adala ; mirenireny an' efitra ; *huko*.
Ombe : Olona be omby.

Ombia : Oviana ; *may ombia ny fanetreha*, tsy mahamay velively ; *tsy lany ombia ny vary*, na oviana na oviana ; *tsy ombia ny aomby falaina*, *mbo tsy ombia f'alaina*, vetivety dia nalaina indray izay (nindramina).

Omea : Omena.

Ondra, MIONDRA HIANATSY (M) : Milatsaka ho mpianatra.

Ongaky, MIONGAKY : Miainga ; *hiongaky isika fa hariva koa ny andro* ; *mahongaky*, mandeha, mitsangana ; *mahongaky*, *minday entana*, mahazaka mitondra entana.

Ongy, MIONGY (BELE BALAHOJO) : Mangady ; *mitoa* (M).

Ontany, MANONTANY ANAKAHY : Miarahaba ahy.

Oratrony : Izah. : horatrony.

Ory : *Orina* ; *orim-bato*, vatolahy. *Laha tsy miteraky anoremany ny vato ka lemeany solika ho foty*, hosoranv menaka mba ho fotsy.

Oriky : Araka ; *manoriky*, manaraka ; *araky*, manaraka. *Moriky* ambondro i ; *mioriky an' A izy*. *Ia* (M) *aporiha*, an-doha rano.

Orim-bato : Vatolahy.

Oritsy : Fioritsy, fanoratra.

Orofa, **oroha** : Ny pasivan' ny manoroka.

Osa : Zavamaniry ao amin' ny tany misy vato ; tsy mety avo, nefa kitay tsara ; *mikopoka loh' asotry ny raviny*, *tsy misy faliny fa ny raviny no maranitry*, tsy misy voniny.

Osimandry : Amboara.

Ota : Meloka ; *ota ny hajo*.

Otaky, MIOTAKY : Miotaka ; mianatimo ny lala ; *manotaky* volon' olo ; *tsaran' olo*, manova ; volon' olona, tenin' olona.

Otriky MANOTRIKY : *Miotriky*, miotriky, manotriky ; *otrehy*, otrehana ; *miotrikotriky*, miotrika ao an-trano.

Otro, MIOTRO-JAZA : Miampofo ; *otrony* ; *manotro ny akoho*, mikotrika ; *otrony*.

Ova, TSY MIFANANOVA. Isika samby teraky ny mpanjaka, tsy misy hafa isika fa samy zanak' andriana isika.

Ovoky, MANOVOKY VARY : Manevoka ; manovoky jaja, andevo : Mitezitra, miteny mafy.

P

Paki sy, (S. H) : Kisoka ; Izah. : hitsiky (v.) 2) (v.) Tongobolo asiana kisoka.

Pako : Gora.

Panaka, MIPANAKA : Miadana, misakana ny bala ka tsy laitrany fa maneno hiany ; *mipanaka ny ay*, mitepotepo am-piadanana ny fo ; tsy mety resy ; *mipanaka ny lohako*, mangina.

Pangoro (v.) : Vary ritra ; *alao ino ny ketrotsika ? Alao pangoro*, *ajala* (S. H).

Papiny (F. M.) : *Vilany papikena*, ila-kena ; ny papiny : ny sasany.

Paraky : *Lahilahy*, *apela mpamaraky*, zatovo vao afaka amin' ny fahazazany.

Patry : Tantamo, voninkazo amin' ny rano, i holatra anaty volo.

Pelatsy : *Mipelatsy ny vonin-kajo ny raviny* : *mivelatra*.

Petisoa (M.) : Varifitoventy ; (un son).

Petra, **petry** ; **petraky** : *Mipetraky* : mipetraka, mitoetra ; *napetry tao Adama*, 2) mitsahatra ; *nipetraky tamin' ny andro fahafito Andriamanahary*.

Petsa : Toron-javatra ; *nipinetsany ny ela*, *pelaho ny lanaka*, nopetahiny ny entana, mametsa ; *petsay*.

Py, MIPY MASO : Mikimpy maso : *apizo*, akimpio !

Pia : (Parasy) parasy.

Piky : Solatra : *pi-bela pi-balahajo*.

Pimay : Sakay.

Pingo, MIPINGO VOANKAZO : Mioty tsirairay.

Pirik' ala : *Piripirik' ala*, kirihitr' ala.

Piritisa : Partisan ; *ampirikisa* (partisan).
Pitsa : Rano.
Pohy : Fohy.
Pokopoko : Lohalika.
Poly, MIPOLY : Miverina ; *mitapoly*, mitampody.
Pomeraperatsy : Mamirapiratra.
Pondy : Vanja.

Potaka : Mangahazo nohandrahoina tamin'ny hodiny ; *mamotaka balahajo*, manolana hodi-mangahazo.
Potaky, MIPOTAKY NY RAMOLEHA : Miolana ; *mailo* tamin'ny fehiny ny lohatrano : niala.
Potitsy : potsitra (ny vay) ; *potitsy ny ala*, afaka ny ala.

R

Ra : Izah. : raha. *Tsy nisy ra ho hany*. Tsy misy zavatra hohanina.
Raboky, MANDRABOKY : Mamono, 2) manao izay hahafaty ; *araboky !*
Raha, ra : Zavatra ; *tsy manandraha*, tsy manan-javatra. *Raha andro nataony antsika ijao ry ano*, fatratra tokoa no nataony antsika ; *lavitsy ny fantsaka tsy mba raha ijay* : lavitra fatratra. *Tsy mba raha koa ny fanjakan-dRamieba tamin' ijay*, fatratra ny herin' ny fanjakany ; 2) *laha ; raha*, raha sendra.
Ray, MANDRESA : Misaotra ; tsy hihinana aho ; *avia hihina, mandresa ao lahy ;* Izah. : ramby.
Raikitsy (I) **rikitsy**, MARIKITSY : Akaiky ; *raikito ; harikito*, hatony ; *manaraikitsy*, manatona ; *tsy jaky harikita*, tsy zakan' olona hatonina.
Raikitsy II **rekitsy** : Marary mandry ; voatana ; *rinekiny, rekitsy*. voaheloka, voasazy.
Raka : *vary raka*, vary tsy misy somotra.
Ramby, MANDRAMBY : Mandray ; *rambeso*, raiso ; *rinamby* ; *fandramby*, tanana ; Izah. : ray
Rambo : *rambon-tana* ; *rambon-tomboky*, rantsan-tanana ; *rambontsiky*, somotraviavin-damba ; *rambo-maso*, volomaso ambany.
Rana : **ranalahy**, Rangahy ; *ranavavy*, rafotsibe ; *masina ranandria*, trarantitra, tompokolahy, tompokovavy, aza marofy.
Ranaoty : Zaobavin-dehilahy ; ranaotra.
Ranatra (S. H.) : Lefona fohy lela ; *angiro* (V).
Randro : Ranjo.

Ranitsy : Sakaiza ; *miranitsy, mpiranitsy, mandramitsy*, manao azy ho havana, sakaiza ; *framela*.
Rano : Rano ; *mbo be rano ny ao* ; latsaka an-drano ny jaja : maty ny zara, *mangatsiky ny jaja*.
Raosita ny trano : Trano vao natao, sady mafy no tsara ; raosita ny lehilahy, ny apela : matanjaka sy tsara tsy misy tsiny.
Raratsy, MIRARATSY : *Mandraratsy*, ny manelo ny *ketriky*, mipaka.
Rary, MAHARARY : Marary, *tomboky*.
Rasa, MIRASA : Mandrasa, mpirasa.
Raty : Ratsy ; *olo raty, aomby raty*. Ijao no mandraty ny tongotsy 2) marofy ; *atitsy ka raty* ; haratia : rofy.
Re re : *Alaovo mahare ny hira* mafy ; *feheo mahare ny trokinao*, mafy ; *tsy ampy mare*. (M) tsy ampy ; biby mahare sofy : malady sofina ; *marea*, malakisa.
Rebaky : Resy A) rava ; *mandrebaky* ; harebaka, *maharebaky, rebaky aho*, lany ny heriko, na avetina na fahavalo no mahalany azy.
Rehaka : Resaka ; *mirehaka*, miresaka, 2) mamangy ; Pass. : rehafa.
Rehitsy, MIREHITSY : Mirehitra ; *fandrehitsy*, kitay.
Rehoreho : Feo maro mikambana ; *rehoreho be ankajoabo*.
Rekitsy : Izah. : raikitsy (II).
Remby : Haza, remby anati-rano, hazandrano.
Renda : Manta. *Mbo renda ny katokatoky*, tsy masaka ny katokatoka.
Renge, MIRENGE (M) : Mirehareha ; *mirengirengy*.

Rengy: Robo ; *rengy boboky*, *mandrengy*, mandrobo.

Rengirengy : *Mirengirengy*, mirehareha ; *mirenge* : mieboebo.

Reny : Reny 2) loha, karazana ; *maro reny io*, maro razana.

Reny : Orana maro mikambana, hikambana.

Rerirery : *Mirerirery*, mirenireny.

Resy (I), **reisy** : Raisina.

Resy (II) : Maty antoka, 2) noana, 3) resy.

Ry : Izy ; ana-dry : zana-dRanona, zanak' izy io ; *indry*, 1) ny azy ; 2) izy *ry ano*, ry zareo, izy ireo izy.

Riaky : Ranomasina.

Rihoriho : Fivezivezy, miriorio, mivezivezy.

Rikitsy : Arikitsy (I), ory !

Ringa (I) : Balahajo, mir. ; mirodana.

Roboky : Vaky ny gorodona, ny lamaka ; *roboka*, *nandrombaky*, *rombaky ny anak'aomby tsy nahata ajy ahay*, nandositra niala tam-bala ; *rombaky*, *nandrombaky ny rohintsika*, nanapaka rohy ny ombintsika ; *robaky*, (maneza) maty.

Rove : Rova ; an-drove, anati-rova.

Rodo : *Indray mirodo*, indray miredona.

Rofa, AROFA : Raofina ; mandr : mamory ; *raofy ny vary fa maiky ho disany*, Pass. : raofy.

Rohy : Tady ; mandrohy : mamatotra : *mandrohy piso*, *aomby*. *Rohy*, kofehy. omby voarohy mba ho terena ; Pass. : rohijo.

Roy : Roa.

Rokaky : Ana, sasatra ; *iaho nandrokaky anao*, nahasasatra anao foana.

Roke : Teny fiantsoana ity ; ny Vakinankaratra manao, lahy.

Roka, MALY : *Mandraoky roka*, *arofaka ny maly aomby raoka*.

Rombo : Mandrombo, mively kipantsona.

Ronà : Banga.

Roro, MIRORO : Matory ; *firoroa*, farafara.

Rosirosy : Izah. : roso.

Roso : Lasa ; *rosirosibe no nampiaingany anakahy*, nandroaka ahy izy.

Rota : Ny siky, ny tihy, ny saro : rovitra ny lamba, ny tsihy etc. ; *matin'karota ; matin' ny nilsy*.

Rototsy, MIROTOTSY MILA MELO : Mantsaka, mifanjevozevo ; *ry ako manaova kiraikiraiky hianareo*, *fa nko mirototsy*.

Rotsy, MIROTSY : Matory ; miroro, mandry.

S

Sa (H) : Izah. : safa.

Saba : Varahina.

Sabakaka : Vomanga na hafa voatoto atao boribory.

Sabonaky : *Mararin' ny sabonaky*, manirano.

Sadia : Salaka ; *sadiavahy*, jiolahy ; *menavolo*.

Safa, **sa** (H) : Resaka, teny ; *misafa*, miresaka ; *ijao no nataony safa*, fiteny haingo hiany ity.

Safy, MPISAFY : *Vehivavy* ; *misafosafo longo*, mamangy havana.

Safotsy : *Fisafoa*, aina, tena.

Safotsy : Lamba firakofana, aroka ; *asindaho ny safotsy fa may aho*.

Sahadaham-bola : Vavolombelona.

Sahady : Sady, *sahady.....voho*, sady....no.

Say : Saina ; *lali-say*, karilahy.

Sajoa : Sinibe.

Saka (I) : *Sakanaomby*, vantotr' omby ; *sakan-dahy*.

Saka (II) : Izah. : sakasaka.

Sakaia, MISAKAIAN-DRAY : Mioko.

Sakamasay : Adimizana.

Sakapiky : Antsy milefitra.

Sakasaka, **saka** : Rano kely amin' ny lohasaha, tevana.

Sakany : Alakarabo.

Sakèa : Olom-pehezina ao ivelan' ny fianakaviana ; *avoriko ny sakeako sy ny hasaverenako, misakeandraty ; misakaian-draty.*

Saky, MAHASAKY : Sahy.

Sakoa : Sakoana 2) sao ; *sakoa matiny*, sao ho matiny.

Sakorita : Karazan-tanatana vaventy.

Salaka : Rify.

Salamanga : Tonga soa amantsara ; *manao salamanga*, miarahaba.

Salatondro : Peratra.

Sambay : Vava.

Sambaijà : Tsaramaso ; Izah. : kilojy (s. H.)

Sambany vo miasa : Vao izao miasa izy.

Samby : Samy ; syn. : sindry.

Sambihafa : Samihafa ; *sindry hafa.*

Sambalony, (M) : vaovao ; Jereo *Raosita* (S) *lehilahy, apela sambalony.*

Sambotsy : Sambotra ; *manambotsy*, misambotra.

Sanànà : Ka tsy mety hahay raha : kely saina ; syn. : *nànà, batata.*

Sandoky : Harona misarona, vata ; Izah. *saropohy.*

Sandraky, (H) : Maika ; syn. : *sindraky.*

Sandratsy : *Misandratsy*, miakatra any H. ; *hena sandratsy*, hena omby izay nampisotroana ny bilo ny rany.

Sanjo-valy : Fofom-bady ; zazavavy voafofo nefa mbola tsy namanoana omby sady mbola ao antranon-kavany ; **misanjo** : maka fofom-bady.

Sany : Sao tratry ; *ataovo malaky ny manda samy avy ny okafa*, fandrao tratry ny fahavalo raha mbola tsy vita ny manda ; *ataovo malaky ny ketriky samy avy ny vahiny*, sao tsy vita ny sakafo no tonga ny vahiny.

Santimo : Lasiroa.

Saoky : Sotrobe.

Saontsy : *Misaontsy*, miteny.

Sary, MISARY LONGO : Mamangy, manao sari-monina.

Sariry : Seza fiandrianana, farafaran' ny mpanjaka.

Sari vary : Tsimparifary.

Saro : Sarona ; *saron' apela*, akanjom-behivavy ; *sarom-polakoho*, tsentsin-tavoahangy.

Saro-pohy : Harona misarona izay fohy ny sarony ; Izah. : sandoky.

Sarotro : Kibo ; *marary sarotro*, azon' ny aretin-kibo antenaina ho afaka faingana ; Izah. : troky.

Sata : Heloka ; *tsy manan-tsata aho*, tsy manan-keloka aho.

Satra : Anaran kazo.

Savery : Manana anaka ; *hasaverena*, ankohonana ; Izah. : havorohota ; *vorohotsy.*

Seipo : Lamba mainty itafiana, fahatelony no halavany 2) refy telo

Seiry, sery : Mpandihy.

Sekatsy : Bada ; *manekatsy*, bada.

Seky, MISEKY : Miritra.

Sembosembo : Mibitaka.

Senga : Tsara, soa.

Seny : Izah. : sina.

Sery : Izah. : seiry.

Seriserena, sinerisery : Mijaly.

Seritsy : *Maneritsy*, maka tahaka amin' ny sangisangy ; *manerisery ;* Pass. : serity.

Setra : Zava-maranitra atao andalam pahavalo hisakana azy.

Sifaky : Gidro.

Sifitsy : *Sifi-kena*, lohasoro-kena.

Sihotsy : Boloky.

Sikala ano : Hatrany an' ananona.

Siky : Lamba.

Sikily : Sikidy ; *sikiliko ny andro*, misikidy ny andro : *sikiliko ny anako*, misikidy ny zanako aho.

Silasila : Mitohatoha.

Sina : Mangina, mampis. mampangina ; Pass. : sinà.

Sindraky (s. v.) : Maika ; *sandraky* (H) ; *sindrahy* fa : indrindra fa ; *vo sindraky*, vao mainka.

Sindry, samby : Samy.

Sindrihafa : Samihafa ; *sambihafa.*

Sindriky, fisindriky : Voromahery.

Singa, MIFANINGA NY JAJA : Mifanizina ny ankizy.

Siraky : Tapa-tsandry ambony ; *sandry.*

Sirika: Tsara ; syn.: *soa*, *senga*.
Sitrany: Aleo ; *sitrana.....tany*, aleo, toy izay.
Sitrohin-kena : Vodihena.
Sivam-polo : Sivifolo.
Sivongo, MITSIVONGO : Misikina.
Soa: Tsara 2) aoka izany ; *soany*.
Sodiky : Solika, *menaka*, *syno. soliky* (S. H.).
Sokaky, MISOKAKY : Misokatra.
Soliky (S. H.) : *Solika;* menaka.
Soma : Sangisangy, amin' ny tànana ; *misoma*, *milolo*, sangisangy amin' ny teny dia atao ; *heja*.
Somaky : Saoka.
Somano (M) : Tsofa.
Sombilany : Voalohany.
Somotsy : Volombava.
Sondry : Trano vorona.
Sondrotsy : Misond. mitombomiakatra ; *olo antitsy tsy misondrotry*, (mitombo) *fa miday mijetsy*, mihavokoka ; *misondrota ao aloha*, mandrosoa aty aloha.
Songo, MISONGO NY JAJA : misanga ny zaza.
Sony : Molotra ; feno hatramin' ny soniny, vavany, molony.
Soromala : Hety ; syn. : *hamoty*.
Sosa : Vodin-javamaniry ho azy any an'efitra ; ny fihinana azy dia tahaky ny misotro rano mangatsiaka.
Sosotsy : Sahirana ; *mamosotsy*, manahirana ; *hososora* ; Pass. : sosory ; synonyme : tezitra.
Sotry, MISOTSY : Ambany toetra, mahantra ; Izah. : asotry.

T

Ta, MAHATA : Mahatana ; *mata ny olo*. *ny hajo*, ny aomby, mateza ; *mita*, mitana ; *mpila-lefom' ny mpanjaka ; biby ny aomby tsy mba tan' olo ; namono ahy i ka tsy ho tanako* (dia an' ny fanjakana izany) ; *mifampita* ; *tina*, voatana, 2) manendry amin' ny tànana manontolo ; *mitahy Jesosy nita ajy ka nanao hoe* : *maliova*, manendry hanao fanompoana hikarama ; *tina aho*, voatendry.
Tabaky : Tany atao amin' ny handrin' ny marary na manodidina ny masony hahasitrana azy.
Tabiha, MITABITABIHA : Miantsonantsona.
Taboaboaky : Ovimanga namboarina araky ny fanaovana ny *kalokatoky*.
Taboara : Voatavo-be fihinana ; *betseta*.
Tafatohy amy ny vato : Tafintohina ; kanefa ny *tafilohin' ny tenin' olona ataon' ny Bara hoe : meloka!*
Taheja : Tehezana ; *nalainy taola tahejany*.
Taimba : Sombina, sombin-kazo, taim-bankona ; *mitipo-taimba handreheta afo*.
Taino : HENOY, MITAINO : Mihaino ; teny fanao raha tezitra.
Tairiny aho : *Taitairiny aho*, (taitra) dodonany.
Taitay, FENO MITAITAY NY RANO : Tondraka ny rano ; *mitay ny horaky*, feno dia feno ; *miboboky*, *mitaitay ny troky*.
Taitsy olo aho : Miari-tory mitsaho marary : *ho taitsy olo manelo aho*, hamonjy olona marary aho.
Tajonà : Tantavanina.
Takafo : Takatr' afo : fanahazana mihantona eo ambonin' ny fatana.
Takahotsy : Tafasiry ; fanoharana *olo mahay takahotsy*.
Taky (I) : Talantalana.
Taky (II) : *Folo taky*, folo marina ; *folo da*, *maty taky*, maty marina tokoa.
Tako, MITAKO : Milanja kesika.
Takodara : Anaram-borona an' ala izay manao hoe : r. r. r. r.
Takoky : Takona ; *manakoky*, takofanao aho.
Talahaka : Tahalaka.
Talé : Ingahy, Ramatoa.
Taly : Zavatra atao tady ; *taly ho hosy ny rofia*, *mitady hosy*, manao tady, 2) volo-mivona ; *milaly*, mivona volo ; *taly bokaboka*, vonambolo milahatra toy izao ⁝⁝, *taly*

lalany ray, taly tapaky ray, dia milahatra toy izao ●, *taly ketsa*, vonam-bolo madinika, toa tahaky ny ketsa ny hamaroany.

Talily : *Abital :* milaza, mampandre, na mandidy ; *mitalily aminy*, mampandre azy.

Talinjo, MANDIA TALINJO : Mandia, tandindony.

Tamà, MITAMA : Matoky, mino ; *ijay mavandy tsy mba tamain' ny olo-ndra mivalo, mivola to aja.*

Tamana : Reny omby, omby vavy niteraka voalohany.

Tamata, ta-manta : *Mitamata balahajo*, mihinana manta ; *mitata balahajo* (M).

Tamaty : Voatahiry ; *tamateko*, tehiriziko ; *mahatamaty* ; Pass. : tamatea.

Tamba : Voasakan-javatra ; *manamba* : *misakana* ; *manamba anakahy, tamban' arety, asa mahatamba*, Izah. : tomby.

Tambesatsy, MITAMBESATSY : Mipetraka.

Tambo, TSY TAMBO RAHA SENGA NY VAJAHA : Tsy hita isa ny zava-tsoa ao amin' ny vazaha ; *tsy tambo hevitsy*, tsy hita isaina, hevitra izy.

Tampony : Indrindra.

Tana : Ny tanana hatreo amin' ny kiho ; *tanan' andro*, tanamasoandro ; *tanan-tsiny*, tanam-pinoma : sofin-tsiny.

Tananaolo. Tanànan' ny haolo ; tanàn' olona : tanàna nialan' olona ; tanànan' ny taloha ka tsy misy mponina intsony.

Tandava : Mitandava ; mandeha.

Tandetsy ny lala : Tery ny lalana ; *manandetsy vary*, mangeja ; Pass. : tandery ; *manandetsy lala ajy*, manety lalana azy ; *mifanandetsy*, mifanizina.

Tandiotsy, (F. S.) : Fanoharana, ohatra.

Tandra, (I). **tandra-sofy** : Harembelon-tompo.

Tandra, (II) : Zazavavy fofombady efa namonoana ny omby, nefa mbola tsy nentina amin' ny tranon' ny lehilahy ; *manandra valy* ; Pass. : tandra ; ny lehilahy atao hoe, *ny manandra*.

Tandry anay : Sahaza ho anay ; *saro tandry anakahy*, akanjo tandrifin' ny ho ahy ; antonona ho ahy ; *tandritandry*, antonontonona.

Tandrohotsy, MANANDROHOTSY ; Manihika ; *tandroho*, fanihifana.

Tangè : Ozona ; *ngose, tange ; mitange*, mianiana.

Tangy : Zavatra omen' ny vady ; *manangy*, manome ; Pass. : tangeo.

Tango : Tsirika.

Tany, (I.) : An-tany : ala-trano ; *anaty trano*, an-trano.

Tany, (II.) : 1) Noho ; *marikitsy tany Imalio*, 2) toy izay ; *sitrany... tany*, leo... toy izay.

Tany, tomany : Mitomany.

Tao, fatao : Fanao ; *tsy mba fatao* : tsy mba fanao.

Taolan'olo : Lahimatoa, vavimatoa.

Tapaka, MANAPA-BOLO : Manapa-bolo : manapa-taratasy, manety ; *manapa-bary*, mijinja vary.

Tapea : Tapia.

Tapy (I.), MANAPY VARY : manahy ho maina ; *atapy*, ahahy.

Tapi-nandro : Efa nandro ; *tapinihina*, efa nihinana ; *fanaperany itsy* : farany ity.

Tapy : Tampina ; *tapin-ay tapi po ka tsy hahay anio*, ny saiko tsy mety mandray fianarana vaovao.

Ta-pify : Tahamaina.

Tapitsy : Laom-bato kely ; *tapibato*.

Tapoka, MITAPOKA : Mandro.

Tara, MITARA : Mijery olona lavidavitra fa matahotra.

Taranjo : Ny singan' entana roa nentina tamin' ny bao anankiray ; *mitaranjo*, mitondra singan' entana roa amin' ny bao anankiray.

Taroky, MITAROKY NY HAJO : Manaroka ny hazo, miteny.

Tata (I), MITATA : Mivavaka ; ny fivavahan' ny jentilisa ; tso-drano ; *mitata*, mivavaka ; raha jentilisa, 2) mitso-drano ; *mitata ny anany*.

Tata (II) : *Mitata balahajo* (M), mihinana azy manta. *Mitamata* (S.H.).

Tatitsy, tati-ahitsy : Somotra ; *taty ora voho mamboly*, avy ny ora maro.

Tavea : Tafika.

Tea : Tia ; itiany ajy koa tany mahatombo aombiny.

Teboka, MIFANEBOKA RA : Mifampitendry.

Tefitsy (S.H.) : Fantatra ; *tsy tefitsy*, mbola tsy fantatra.

Tefo, MANEFOTEFO : Manaintaina.

Tena : Aho, izahay ; *tena an-trano iraiky*, izaho sy ny ankohonako rehetra ; *valy tena*, vadiko.

Tendry : Sakafo, ody am-bavafo fanao an-dàlana ; *mitendry* : *mihinana* ; *alaovo maraindray ny tendry*.

Tendrikary : Bokotra varahina.

Tendriky, tojo : MIFANENDRIKY : Mifanena.

Teny : Tenina.

Teraka : *Tera-be* ny vary, teraka ny vary.

Terak' andro : Loak' andro.

Tery, MITERY : Manery, mitery ; *fanery*, ronono.

Tetiky, MANETIKY OKAFA : Mandringana fahavalo ; *tetik' arety*, azon' aretina.

Tevy, MITEVY : manapaka ; mitevy HAJO : Bararata, ala reiketa : mikapa.

Tevo. MANEVO : Manisy tete any ; Pass. : tevo.

Tiaro, tiariko : *Tsarovako* ; *mahaliaro*, mahatsiahy.

Tibaky, MITIBAKY : Manohitra mafy.

Tihy : Tsihy ; *tihim-bary*, sompitra ; *tihi-tany*, famoloana.

Tikitsy, MITIKITSY : mitaingina Ramoleha, tiketra : seza ; *mitikitsy ny tsilojo*, mitaingina : *fotokano*, seza.

Tily, tsidina, MITILY : Manidina ; *voro-mitily* ; *mahatily*.

Tilotilo (S.H.) : Tilikambo ; Izah. : kakajo.

Timboay, tiamboay : Sakan'omby.

Timoky, MITIMOKY : Mitsaingoka ; *fitimoky*, akoho.

Tinainy : Alatsinainy.

Tindro, tsindrona : *Mitindro amalo*, manindrona amalona.

Tinga, MITINGA : Misoko.

Tiny : Tsiny ; *mamitiny*, manome tsiny.

Tioky : RIVOTRA : *Mitioky ny andro*, mandrivotra ny andro ; *tioky be*, rivotra be ; tapa-drivotra ; *tiofin' ny tioky*, tsofin' ny rivotra.

Tipaky, MANIPAKY : *Mitipaky* : manipaka ; *mahatipaky*, mahatontosa ; *tsy mahatipaky*, tsy mahatontosa ; *tsy tipaky ny tana*, tsy takatry ny tànana.

Tsy tipako : Tsy tratrako, tsy zakako.

Tipo, Tsimpona, MITIPO taimba : Maka tsikelikely.

Tiry, Tsiry, MITIRY : Maniry ; *maniry* (*f*), mena ; *mitomiry*, mitsiry ; *latsaka ny andro ka tiniry ny akala*.

Tity, tify (I) : Tsintsina.

Tity (II) MATITY : Nitsitsy.

Tity (III) tsintsina, MITITY : mitantana ; *titino aho fa laly ny rano*.

Titiky, MITITIKY LOKANGA : Mitendry lokanga.

Titsy, MITITSY : Hinjitra ; *mampititsy*, mampihinjitrinjitra.

Toa ny handry : Miendaka ny handry ; *mitoa bakeda*, mangady ; *miongy*.

Toby, antobiny : An-tokony ; mitoby : mitoko.

Toboky, MITOBOKY : Mipetraka, *mitoboka*, mitoetra ; *mitoboky e Horombe* ; *toetr' aomby*, tamboho tiandrasana omby.

Toha (I, MITOHA : Mitady ; *ny vary tohainay* ; *ahay eto tsy mitoha vo homa sira*, mitady an-tany izahay fa tsy mividy sira.

Toha (II) : Simba ; *tohatoha ny tahalaka tratry ny aomby*, simba-simba ; *ny vary tohany rano la asara*, lasan' ny rano, etc.

Tohaky, MITOHAKY : Mihomehy manao fco dohaka.

Tohatsy : *Tsy tohatsy*, tsy toha 2) tsy zaka ; Izah. : tsy tipaky

Toira : Torana ; syn. : *mamoy*.

Tojy, tojo : *Mifakato jay*, mifanojo.

Toka, MAHATOKA : Matoky ; *fahatokana*, fahatokiana.

Toky, MITOKY : Maminany (ny ombiasa) ; *mpitoky*, mpisikidy ; *matoky fo aho*, mahery fo aho ; *mampahatoky fo* ; *matoky*, mino.

Toko, MANOKO : *Manao kitoko*, mamangy.

Toko-bory : Havoana.

Tola : *Ronono tola* ; *tolany*, rononо mandry.

Tolaky, Varavana mpanolaky : Varavarana kopa-droa ; *manolaky ny aomby i* ; mamoaka ny omby ; *tany mahavondraky aomby lah' iña, atolaky atoy, atolaky eroy ka* : avily aty, avily ary.

Toly : Vita ; *mitoly*, efa nahavita ; *mbo tsy toliany*, mbola tsy vita iny ; *mbo tsy nandetaky*, mbola tsy nifanaiky.

Tolo : *Ny tolon' ny hajo*, ny bikany ; *milolo hajo*, misisy ; *milolo teny*, mandamina resaka.

Tomby : Tombina, sahiran-javatra kely. *Tomby an-tany aho tsy nilitsy an-trano ; tomby ny fihavian' ny longoko ; ny arak' andro no nahalomby ahy*, nanahirana ahy kely ny nahatongavan' ny havako, nanarak' andro.

Tombo : Mahamaro ; *mahalombo ny aombiny ity tany itoky*, mampitombo ny ombiny ity tany ity.

Tomboky : Tongotra.

Tomiry, MITOMIRY ; Izah. : tiry.

Tomitsy, Tomotsy : Ombilahitongotra ; *sakasaka tomotsy*, rano kely haingana mihaona amin' ny renirano ; *tsy tomotsy ny vajaha*, tsy voasakan-javatra na inona na inona ny vazaha.

Tompo : Tompo ; *manompo*, 1) manompo, 2) marary nendra ; *fanompoa*, fanompoana, 2) nendra.

Tondraka : Vary *tondra-drano* ; *sajoa*.

Tondritsy : Tanjona

Tondro : Fanondro ; *mitondro*, manondro na manendry amin' ny fanondro hiany ; Izah. : mita, ta ; *mitondro-maso*, manondro maso.

Tondroka : *Amy ny tondro-bola*, raha lany ity volana (manazava) ity.

Tonga, MANONGA VALY : Mampakabady ; *manaka-valy* ; Pass. : atonga.

Tongaliky, MITONGALIKY : Mandohalika.

Tony : Tony.

Topa ny rano` ny hany : Raraky ny rano' ny hanina.

Toraka : *Mitorak' aomby amy ny troky (ny fati-dra)*, maka fotsiny.

Toraka-taly : Antsamotady, kitorakatady.

Toro (I) : *Toro ny lala* : masaka ny lalana.

Toro (II), MANORO, MITORO : Mampiseho.

Torotoreo, MITOROTOREO : Minananana, mikiakiaka.

Tosy aho : Diso ny teniko.

Mitoto : Mively.

Toto ny oroko : Mandeha ra ny oroko ; 2) velezina ; *toton' ny ngo aho ka mandeha ny ranon-deloko ; manolo ny ngo*, mararin' ny sery aho ; *toton-draha aho*, be ny raharahako.

Tovo (II) : *Tovo*, fanampy ; *tovontovon' ijany*, fanampin' izany. *Manovo, manova*, manampy ; *tovona, tovono* ny vary, ampiana ny vary.

Tovoko, atovo, etovo : Anampy ; 4 *tovon* 5, *tovon* 8 : 4 ampiana 5, ampiana 8.

Tovo : Lahitovo, tovolahy ; *apelatovo*, tovovavy.

Trangatranga, MITRANGATRANGA ANDRY ENDRY : Mamangy an-dr'ineny.

Traoky, MITRAOKY : Mitambatra ; kambana. *Ny fitraofan' ny olo vory*, ny fiombonany mihinana ; *ireo no àtraony*, ireo no akambany, iombonany.

Traotrao : Tsipoy.

Tratra, tratro : Refy ; *siky tratrany*, lamba refy.

Travoky, MITRAVOKY : Mipetraka finaritra ; *mitre ny aomby lahy*, mitrena ny omby lahy ; *mitre ny olo*, mirehareha, mila ady ny olona.

Trebiky : Zaitra ; *mitrebiky*, manjaitra ; Pass. : trebehy ; *fitrebiky*, fanjaitra.

Trembo, MITREMBO : Tafintohina. tezitra, madiky, meloka.

Trena, MITRENA : *Eto no nitreneko tamin' i aho mbo kely*, nilalaovako tamin' izaho mbola kely

Tretre, MITRETRE : Mitaraina amin' ny teny hiany. Raha ny Bara manao hoe : *mitary*, dia mitoloko ; misefosefo, 2) *itretrija*.

Tritriky, MITRITRIKY : Mitroky (rano, ronono) ; Pass. Imp. : tritrifo.

Trobo : Very ; *mahatrobo*, mahavery.

Trofotsy tsikelikely, MITROFOTSY : Misotro tsikelikely.

Troky (I) : Kibo ; *marary troky*, azon' ny aretin-kibo antenaina ho ela ; *marary sarotro* ; *vitsy ny trony*, voky ny kibony.

Troky (II), MITROKY : Mifoka paraky ; *aia ny afo itrohako*, *fitroha*.

Troky (III), MITROKY : Olona nifankahala teo aloha, kanefa tonga mpisakaiza fatratra (tahaky ny olona nifanditra nifandatsa razana), izy tsirairay no atao : troky.

Trongay, MITRONGAY : Mandringa.

Trongy, MITRONGY NY AOMBY : Misoitra ; *mitrongy* ; *mitrongy ny anaky*, mihady tany madinidinika ny zaza ; Imp. pass. : trongio, trongiso.

Trotroitsy : Sasatsasatra.

Trovy : Fanaka ; fiterena omby ; jereo lima.

Tsahatsy ny saro : Antonona.

Tsakapaky : Manao *tsakapaky* : manipy rano ho eo am-bava.

Tsaky, MITSAKY RANO : Mita rano ; *mitsa-drano* ; *ny rano nitsahany*.

Tsaka : Hatsaka.

Tsamboka, MITSAMBOKA : Mitsambikina.

Tsamiky, MITSAMIKY : (Teny fanajana mihinana).

Tsand'tsy : Harona misarona izay mahatratra ao an-tenatenany ny sarony ; Izah. : sandoky.

Tsanga, MITSANGA : Mitsangana mijanona ; *tsy mahatsanga mahitsy*, tsy mahatsangana mahitsy.

Tsaoky, MITSAOKY : Milelaka ; *no tsaofiny aho* : lelafiny aho.

Tsara : Teny ; *mitsara*, miteny ; *mitsara raty*, miteny ratsy ; *mahatsara*.

Tsaramaimbo : Adijady.

Tsaramanitsy : Adalo.

Tseky (I) : *Aloha*, *iloy tseky*, *syn. keky*, *hendriky*.

Tseky (II), MITSEKY AJY : Malahelo, *itsehany aho*, malahelo ahy izy.

Tsela (MI) : Evina ; *ajon' ny mitsela*, mandeha ny ranon-delo ; *mitsela*, mievina.

Tsena : Tsena ; *manena*, mitsena ; *raha atsena*, zavatra hamidy any an-tsena.

Tseriky : Gaga ; *mahatseriky*, mahagaga.

Tsetsy : Tsentsina ; *tsetsena* : tsentsefina.

Tsialaika : Telo.

Tsiboky, MITSIBOKY : Manibo.

Tsifa : Tandroka.

Tsika (I) : Isika.

Tsika, (II) MITSIKA : Mifosa.

Tsikona : Patsa.

Tsikoroky : *Koroky*.

Tsikotry : Vorompotsy, dangoro.

Tsiloja : Vorontsiloza.

Tsiloky : Marary ; *manelo* ; *maniloky*, mampanavy ; *faniloha* : fanaviana.

Tsimalaho : Papango (vorona).

Tsimanata, TSY MIHATA : Andriambaventy, dekan' andriana.

Tsinjo : Mahatsinjo, tazana.

Tsiota : Telo.

Tsipeliky : Tsipelina.

Tsipy : Sambo lehibe.

Tsitsiky, MITSITSIKY : *Mitsitsiky* ; (izaho izany) *tritrifo*.

Tsitsiky : Oram-bato.

Tsoaky, MITSOAKA : Lasa mandositra ; mandimby, mandova.

Tsoboka, MITSOBOKA : (H). Miondrana ; Izah. : joboky.

Tsofotsy ny andro : Milentika ny masoandro ; sofitsandro : hariva

Tsoha : Voasary.

Tsokotsoko : Sanga (Volo)

Tsongo, MITSONGO MELO : Mitsongo ; *mitsongo vary*, manoty salohim-bary.

Tsotaky, MITSOTAKY : Mijoro ; Imp. : mitsotaha.

V

Vaha : Fakan-kazo ; *tsy mana vahany*, tsy misy fakany.

Vahotsy, MIVAHOTSY : Mifatotra ; *mamahotsy*, mamatotra ; Imp. : vahory.

Vaka : Malemy ; *vaka-fo*, malemy

fo ; *mavaka*, malemy, osa ; *mavoso*.

Vakimira : Misasaka.

Vala : Vala ; *aomby indray vala*, andiany iray.

Valana, APIVALANA : Ampivalanana ; *tapivalana*, mponina ao ampivalanan-drano.

Vala-tsira : Adaoro.

Valy : Vady ; *vali-be*, vady be ; *valy iva*, vady an-tenatenany ; *valy masay*, vady kely ; *vinaly*, renianaka, vady taloha.

Valilahy : Zaodahy ; zaobavimbehivavy, *ranaotsy*, mpivalilahy, mpizaodahy ; mpizaobavy ; olona zaobavy sy zaodahy ; *manao tsarambatia*, mamboatra fanambadiana ; *mana valy ny apela*, torontoronina ; *mialy fivaliana*, miady fanambadiana ; *lamborosy fivaliany*, l. mivady, l. roa.

Valiky, vadika : *Mivaliky* ; 1) *miainga* ; *manatoky aho fa hivaliky*, 2) mankany ; *mivaliky Sakamaningy*, mifindra mankany Sakamaningy ; *am-balikijay*, ampitson' ny loakandro ; *mivalibaliky*, mivadibadika.

Valilahy : Izah. : valy.

Valo : Teramena (ny tareby).

Mivalo : Mifona ; fivalozana, fifonana.

Vamba : Tratra nijangajanga ; *mamamba*, mahatratra olona mijangajanga, mahazo olona an-tànana.

Vanda : Mara ; *vandavanda*, maramara.

Vandy : Lainga ; *mavandy*, mandainga ; *vandinao avao*, lainganao hiany.

Vanga : Varotra ; *avanga*, amidy ; *mivanga*, mividy ; *vinanga*, lafo ; *vanga-kany*.

Vango, MAMANGO : Mamely ; *vangoy ny langoro*, vinango, novelezina ; *ny vary vangoin' ny foly*, hanin' ny fody ny vary.

Vania : Vaniana, 2) angatra.

Vanta, vata : *Tena ;* tokoa ; *hivokatsy ny vanta koa* ; *manana-bata*, mampiana-tena ; *raha vatany*, tena zavatra ; *bilo robo manana bata* ; *nahita kibany vantana aho* ; *nahita vantany*.

Vantotsy : Vantotra lehibe ; aomby *vantotsy* : omby 4 taona *vantony*, *vatotsy*.

Vao : Vaovao ; *mamao*, mamaritra (tanimbary).

Vara : Fananana ; *vara maika* ; *vara-kambo*, fanaka.

Varavana : Varavarana.

Vary, varina : *Mamary hiasa*, manomboka asa vaovao ; *mamarina*.

Varo, MIVARO : Mipi-bolo.

Vasia : Kintana ; *vasia da safan' ny olo taloha* ; *fandemohan'ny jaja hamanike ajy ataony hoe basia*.

Vata, vanta.

Vaty : Vatsy, hanina entina ho hanina ao an-dàlana.

Vato ny aomby : Isao ny omby ; *mamato*, manisa.

Vatotsy : *Apela hivatotsy*, vehivavy tsy nety nanambady na iza na iza ; apelam-batotsy ; mpitondra-tena *aomby vatony, aomby vantony, ambatony ho*, tokony ho ; *ambatony ho lilova, ambatony ho folo*.

Vatsavatsa : Alohotsy.

Vavarano : Moron-drano ; 2) ny faritany sy ny mponina ao.

Vavatsy ny aomby : Efa navoaka, niala tao am-bala ; *tereo ny aomby fa ho vavatsy*, *mamavatsy ajy*, *mivavatsy ny aomby*, miala ambala harahina ny omby.

Vavea : Vahoaka, vavean-dRanona, olon-dRanona.

Ve, MIVE : Mievina, mivoy ; *mivendaka*, mivoy lakana.

Velo : Velona ; *jaja velomy*, zaza velomina mbola ao an-trano ; *apela mamelo-po*, mpitondratena ; 2) *sambatra* finaritra ; *velo hanareo laha hindin' olo* ; *manelo :* marary *tsy ny velo no mila dokolera fa ny manelo* ; *mahavelo*, misaotra ! 3) *mahafa-po* ; *tsy mahavelo ahy ijay* (ny vola kely loatra no lazainy) ; *ronono velo* (M.), ronono vaovao (malio) (S. H.) *vinelo*.

Veriky, MIVERIKY : Mivarotra ; *mpiveriky*, mpivarotra.

Verimbery, MIVERIMBERY : Mivezivezy, mihevitra.

Vetsivetsy : Fieritreretana ; *mametsivetsy*, mieritreritra, mihevitra ; *mivetsivetsy am-po*, manao anakampo ; *trobo vetsivetsy*, very hevitra.

Viavara : Antsy fikapana, sabatra.

Vihy : Voa ; *vihim-bary vihi-tapia*, *manana vihy*, mamoaza voa ; *mamihy* : mamoa.

Vihivihy, MIVIHIVIHY NY MASO : Mijery maso ny ketriky, hena ; *mamihivihy ajy*, mibanjina azy ; *maneritsy* ; pass. *vihivihy*.

Viky, MIVIKY ; Mivika ; mandao ny namany ka manao tokana.

Vilavila, MAMILAVILA : Manimba.

Vily : Vidy ; *avily*, amidy ; *mivily*, mividy ; *vanga* ; *kalo* (M).

Vintsy, (M) : Voky, *vitsy* (S. H).

Vita : vintana : Efa. *Soa vita*, tsara tarehy ; tsoa fa vita, tsara fa efa.

Vitika : Vitsika ; *mamaky atimbitika*, mahita ny miafina mahalala ny zavatra rehetra.

Vitra : Vitrana ; *avitravitra ny lihy*, avitrambitrana ny tsihy ; *siky mivitra*, lamba faharoa.

Vitsy (S. H.), MIVITSY (M) : Voky ; *mamitsy*, mamoky ; Pass. : vitsy.

Vitsivitsy : Vitsy.

Vivy : Tsiriry.

Vo : Izah. : voho.

Voahavandra : Fitaratra fisotroana mivolon kavandra.

Voarotsy ny vary : Manalo-kely ny vary.

Voakohy : Halamenavody.

Voangy, (M) : Voasary ; syn. : *Isoha*.

Voatelo, (V) : Tsaramaso ; syn. : *kilojy*.

Voatsy, MAMOATSY : Mandroso (ny sakafo) ; *avoatsy ny ketriky*, aroso ny nahandro ; *toly voatsy*, manasa, efa voavoatra.

Vohitsy : Hova (tsy andriana tsy andevo) ; 2) tendrombohitra ; *rano vohitsy*, riaka.

Voho, vo voh : 1) vao ; *vo io*, vao izao ; *roso aho voh' avy* : lasa aho vao tonga izy ; *nisasa ny heri-tao voh' avy an-tana*. 2) sady...no Nataony apela i *voho nindaisiny an' amin' Adama*, sahady...voho, sady, no.

Voivoy : Ny anaran' ny *taly* anivony indrindra.

Vojo, (H) : Vozona ; *vojon-tana*, hatotanana ; *vojo-tomboky*, hatotongotra.

Vokatsy : Tsara fanahy ; marina ; *vokatsy ny mpananatsy*, 2) *mivokatsy* (H. V), mitsangana amin' ny maty ; *mifokatsy*. (S.)

Voko, MAMBOKO : Mitsambikina ; *mahavoko ny haly*, mahatsambikina.

Vola : Vola ; 2) volana manazava alina ; 3) teny (volana) ; *ijao no vola*, *ijao ka nalaovy safa* ; *mivola*, miteny ; *mahay vola*, mahateny ; mahay fitenim' olona ; *manao volamena*, manao fasana makadiribe.

Volambita : Alakaosy.

Volo antsiva : Volom-boatavo ; *volom-bary*, akotrim-bary ; *volo kiky*, volomaso ambony (*laly*) *mivolo)* : nasiana haingo taretra ; Imp. pass. : (voloho).

Vona : Anaran-kazo mamoa.

Vondraka : Ma'avy ; ngeza be.

Vony, (I) MIVONY : Miafina, miery ; *avony*, afenina ; *manavony*, manafina ; syn. : *maminy*.

Vony, (II) : Vony ; *mamony ny hazo*, mamony.

Vontsom - tomboky : Ny famalahan-tongotra.

Vorekiny : Tapa-tsandry ambonin' ny omby ; *havoria*, havoriana, fivoriana ; *manao havoria* ; *rano-vory*, farihy.

Voriky : Famosaviana, mosavy ; *mamoriky*, mamosavy ; *vorehin' olo* ; *mpamoriky*.

Vorohotsy aho tsy mandeha koa : Maro anaka aho ; teny fanao raha telo no ho miakatra ny isan' ny zanany ; *havorohota*, ankohonana ; *hasaverena*.

Voroky : Lo, simba, poizina.

Voro-mamanga : Voromailala.

Voron-dreo : Vorona an' ala izay manao eo, re lavitra ny feony.

Voro-soy : Sorohitra ; syn. : *boria*.

Vorovoro, MIVOROVORO : Tafavory tsy nampoizina, mivory ho azy.

Votaky : Anaran' ny zava-maniry kely, vonivony ny voninkazony, ny raviny, mipelatsy mandrakariva, be ny tsilony.

Vototsy, MIVOTOTSY : Afaka ; *vototsy ny gadra* ; *salamanga fa vototsy ny lia*, avy ao (amin'ny taratasy) ; *ny anaranao tsy vototsy koa* ; *ma-*

mototsy, manafaka ; *avoturo* ny mpinday eta, ny iraky : alefao 3 ny mpitondra entana ; *famotora,* fandefasana.

Votraky, MIVOTRAKY : Latsaka ; (Tonga ka hijanona), *aia ny ivotrahany ny akanga tinifiko. Nivotraky an-kivoky. Roso taty R. nivotraky eo koa* R. ; lasa Ranona ka tonga indray R.

Votro, MAVOTRO : Mavaka, malemy.

Vovo: Loharano kely tsy mandeha; *ambovo,* am-pantsakana.

Vovona : Loha.

Vovon'ay, MIVOVONAY : Ny vary ampanetreha, am-pinga : feno dia feno ny viliany ; *miboboky vovon'ay ny troky.*